ESPRIT

DES JOURNAUX,

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

SEPTEMBRE 1811.

TROISIÈME TRIMESTRE.

TOME IX.

A BRUXELLES,

DE L'IMPRIMERIE

DE WEISSENBRUCH, PROPRIÉTAIRE.

AVIS.

Il paraît chaque mois un volume de ce Journal. La souscription est ouverte pour 3, 6, 9 et 12 mois ; elle est de 24 francs pris à Bruxelles, de 27 francs pris à Paris, de 31 francs 50 centimes, franc de port, pour les autres départemens, et de 39 fr. pour l'étranger.

On s'abonne chez tous les directeurs de poste, et libraires des principales villes de l'Empire français et de l'Europe ; et principalement à Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n°. 26, et à Bruxelles, chez Weissenbruch, imprimeur-libraire, éditeur et marchand de musique, propriétaire et directeur de ce journal, place de la Cour, n°. 1085.

ESPRIT DES JOURNAUX.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de l'administration de la guerre, par Xavier Audouin, etc. (1)

« L'ADMINISTRATION de la guerre, dit M. Audouin, n'est pas comme le pensent ceux qui ne la connaissent que superficiellement, un métier facile à acquérir et à la portée des hommes ordinaires; c'est une science compliquée de beaucoup de détails et qui demande un esprit judicieux et attentif; elle suppose encore qu'on a appris à la connaître dans son origine, dans ses progrès; dans les divers moyens employés pour lever, organiser, payer et entretenir les armées; les faire subsister en état de santé et de maladie; récompenser, punir, et conserver la tradition des actes qui peuvent illustrer les guerriers ou les éclairer par l'expérience ».

(1) Voyez notre volume précédent, pag. 3.

La nécessité de l'instruction est donc aussi positivement reconnue ici que dans toute autre partie de l'administration, plus encore peut-être, parce que des lumières d'un ministre de la guerre a dépendu souvent le succès des armes et la sûreté de l'état. En s'attachant à montrer jusqu'à quel point chacun de ceux qui ont été appellés à ce poste éminent en ont été dignes, et ont influé sur le bien-être des troupes par leur administration, l'auteur de cette histoire a donc completté ce qu'on avait à attendre de la tâche qu'il s'était imposée.

En effet, il fallait qu'il fît connaître les progrès successifs, les variations, les changemens survenus dans l'administration des armées; en second lieu, les ministres qui en ont été les auteurs par de nouveaux réglemens ou des établissemens utiles.

Il pouvait faire de ces deux objets deux parties différentes et traiter, par exemple, de la solde des troupes, de la forme des revues, du service de santé, des réglemens sur l'avancement, etc., chronologiquement, c'est-à-dire, par ordre de temps, depuis les premières époques de la monarchie jusqu'à l'époque présente, et en venir ensuite au personnel soit des ministres, soit des grands titulaires qui, sous les premiers règnes, en ont rempli les fonctions. Cette forme

eût été plus méthodique; mais elle eût été plus sèche, moins dans le caractère de l'histoire dont le premier mérite, après celui de l'impartialité, est de se faire lire.

Par le mélange coordonné des faits, des événemens, des lois militaires, et des traits propres aux administrateurs, il a mieux, ce nous semble, atteint le but qu'il se proposait; il a concouru davantage à l'instruction qui doit résulter de son ouvrage.

Nous croyons en avoir fait connaître suffisamment l'importance par ce que nous en avons dit; nous n'en avons point dissimulé les défauts qui, pour la plupart, tiennent plutôt à l'abondance du sujet, à ses liaisons avec toutes les parties de l'administration et du gouvernement, qu'à l'oubli des limites dans lesquelles l'auteur ne s'est pas toujours renfermé; objection, au reste, peu considérable, comparée au savoir, au travail et au zèle qu'a exigés cette histoire de l'administration de la guerre.

Nous nous croyons donc dispensés de revenir sur le fonds de l'ouvrage; nous ne pensons pas même qu'il faille relever, comme on l'a prétendu, quelques opinions sévères sur la conduite des ministres du dernier siècle : nous préférons à ce système de critique, où le défaut de réplique donne un triomphe trop

facile dans des matières aussi graves, l'usage assez constamment suivi par nous, d'offrir à nos lecteurs quelques extraits qui leur présentent de l'instruction, et leur inspirent le désir d'en prendre une plus étendue dans le livre.

La mort de Louvois fut un événement défavorable à l'administration dont il avait perfectionné toutes les parties; mais son caractère dur a été cause que malgré le bien qu'il fit, il ne fut point regretté. L'auteur rappelle sur sa mort une anecdocte qui est assez connue, mais qui est fort remarquable. Ce ministre avait la prétention de savoir commander une armée; souvent, et le plus souvent mal à propos, il changeait des dispositions faites par les généraux. Durant le siége de Mons (1691), Louvois faisait des rondes; il s'avisa de changer une sentinelle, qui était bien ou mal placée. Malheureusement le roi qui l'avait précédé, avait fixé lui-même cette sentinelle; il revint un moment après et la trouva déplacée; il sut que c'était par l'ordre de Louvois; il ne put lui pardonner cette action : jusqu'alors il avait conservé Louvois contre les insinuations de ses ennemis; pour cette fois il donna l'ordre de l'arrêter. Louvois déjà malade et accablé de fatigue, ne put résister à ce coup; il mourut quelques jours après.

Marie de Barbezieux son fils, qui avait

été son adjoint, fut nommé à sa place; mais il n'obtint pas l'entrée au conseil. C'est la première exception; jusqu'alors tous les secrétaires-d'état avant le département de la guerre, furent toujours ministres; ils cumulaient les deux titres. Barbezieux laissa bientôt appercevoir la distance qu'il y avait entre son père et lui. D'ailleurs, il lui aurait été presque impossible de faire le bien alors dans sa place : la marquise de Maintenon le haïssait comme fils d'un homme qui avait empêché le roi de rendre public le mariage qu'il avait contracté avec elle. Le ministère de la guerre fut partagé entre plusieurs personnes. La direction des fortifications, qui appartenait de droit à Vauban, fut donnée à M. Pelletier, ami de Mme. de Maintenon. Barbezieux resta peu en place; il fut suivi de Chamillard (1701). Celui-ci eut la guerre et les finances; c'était un homme d'une capacité ordinaire, pour qui un seul de ces ministères eût déjà été un grand fardeau. Il plaisait à la marquise de Maintenon et avait les bonnes graces du roi. Il demanda pour adjoint son fils, qui, alarmé du poids énorme qu'on voulait lui imposer, évita le danger en s'enfuyant à l'armée, où il commanda avec une grande distinction de courage et d'habileté.

Chamillard eut le bon sens de donner sa démission, lorsqu'il vit qu'il n'était

propre à rien dans une cour où le roi était conduit par des vues étrangères au maintien de son autorité, où les finances étaient épuisées, et ceux dont le roi s'environnait rampans et avides. Le roi nomma à sa place le conseiller-d'état Voisin (1709), administrateur probe et même éclairé, mais sans caractère, et d'ailleurs soumis jusqu'à l'aveuglement aux volontés de la marquise de Maintenon.

Ce fut sous le ministère de M. Voisin, qu'une ordonnance décida que tous les officiers-généraux promus maréchaux de France, seraient par le fait de leur promotion, chevaliers des ordres; tous le furent à l'exception de Catinat, qui déclara n'être pas noble, et ne voulut point jouir de cette dignité contre l'esprit de son institution.

Vers cette époque, un munitionnaire général des vivres mérita la reconnaissance publique par un trait de générosité trop rare pour ne pas être cité: c'était en 1709. On sait qu'alors une cruelle disette ajoutait à tous les fléaux dont la France semblait accablée. Le ministre de la guerre se voyait dans l'impossibilité de faire dans l'intérieur les approvisionnemens nécessaires pour la campagne prochaine. M. Fargès, c'est le nom du munitionnaire, sans attendre du gouvernement ni argent, ni garantie, sans en demander même, se procura chez l'é-

tranger, et par son seul crédit, tous les grains nécessaires à l'armée. Les fourrages ne pouvaient être achetés que sur les lieux et au comptant; il emprunta plusieurs millions. En 1710, il avait amoncelé pour nourrir durant toute la campagne cent mille chevaux; il répéta la même opération en 1714. Son intégrité fut telle qu'il mourut sans fortune.

L'histoire des fautes militaires des dernières années du règne de Louis XIV, n'est par la partie la moins instructive de cet ouvrage.

La régence amena un nouvel ordre de choses; la perversité fut la même, mais plus ouverte et moins hypocrite. Le régent, sans ambition, ami des plaisirs, avait conçu un grand mépris pour les hommes dont il avait vu la petitesse et l'avidité sous le règne qui venait de finir (1715); il ne se contraignit pas : il laissa voir que ce que le monarque avait le plus affecté, l'étiquette de la représentation et l'ostentation de la magnificence, était sans mérite à ses yeux. Revêtu du pouvoir suprême par le parlement, qui cassa le testament du roi et lui donna la régence illimitée, il n'en abusa pas pour se maintenir contre les devoirs de premier sujet du prince dont il était le tuteur. La corruption de sa cour, en applaudissant à celle du public, en fut à la fois l'effet et la cause. Ses projets en

finance, tout insensés qu'ils parurent; ne le devinrent que par l'abus qu'on en fit : l'histoire en est connue.

Le duc d'Orléans supprima les ministères, et par conséquent celui de la guerre, et les remplaça par des conseils : il voulut ne les composer que de nobles. La présidence du conseil de guerre fut donnée au duc de Villars; l'armée ne l'aurait pas mieux choisi.

Un des membres les plus éclairés du conseil de guerre fut Le Blanc. Longtemps intendant de Flandres, il avait vu son territoire successivement envahi par diverses armées; il avait acquis des connaissances dans l'administration de la guerre : il s'était fait un systême fondé sur l'expérience de ce qui s'était passé sous ses yeux; son cœur non moins bon que son esprit, lui facilitait l'exécution de ce qu'il concevait; nous le verrons ministre de la guerre sous le régent jusqu'en 1726, et ensuite sous le roi majeur, et faire autant de bien aux armées qu'on lui fit de mal à lui-même.

On se lassa bientôt des conseils pour remplacer les ministères, ceux-ci furent rétablis en 1718, lorsque le régent en eut senti la nécessité. Celui de la guerre fut donné à M. Le Blanc, comme nous venons de le dire; il y resta jusqu'en 1726. Ce fut dans cet intervalle que Law fit l'essai de ses projets, et que la France

fut bouleversée pendant quelque temps par l'abus du système. La guerre confiée à un esprit sage et prévoyant, conserva l'ordre et la bonne tenue dans les services ; il se fit quelques réglemens utiles et des établissemens à l'avantage des troupes.

La liaison des événemens politiques et des intrigues de cour avec les opérations des ministres, sans en excepter celui de la guerre, a engagé notre auteur dans des récits détaillés sur plusieurs points de l'histoire de ce temps ; le ministère du cardinal du Bois, la guerre avec l'Espagne, la conspiration de Cellamare, dont M. Audouin révoque en doute la vérité, l'administration du cardinal de Fleury, lui offrent une ample matière sur laquelle il s'étend peut-être trop ; mais au moins ne manque-t-il pas au milieu de tous ces détails, racontés d'une manière intéressante d'ailleurs, de suivre l'état de l'armée, son accroissement, sa diminution, son régime ; ce qui le ramène toujours au but principal qu'il se propose.

Le Blanc mourut en Mai 1728. Le cardinal de Fleury ne pouvait supporter qu'on parlât de maladie devant lui, et moins encore qu'on lui laissât voir un malade. Le ministre de la guerre en sortant du cabinet de son éminence à Issy, où était sa campagne, se trouva incom-

modé et demanda du secours; mais les domestiques du cardinal appréhendant que leur maître n'en fut effrayé, mirent M. Le Blanc dans sa voiture qui le conduisit à Paris, où il succomba à la fatigue et mourut.

Il fut remplacé dans le ministère qu'il avait rempli avec tant de distinction, par M. Dangivillers, intendant de Paris, honnête homme, mais qui confondait la dureté avec la fermeté; il se fit des querelles avec les généraux et s'en tira mal : trop de condescendance succédait souvent à une opiniâtreté ou à des refus déplacés.

Son court ministère n'eut rien de remarquable; le marquis de Breteuil lui succéda (1738); peu aimé du premier ministre, il mourut au moment où la guerre aurait mis ses talens à l'épreuve et peut-être donné lieu au cardinal de rejetter sur lui les fautes qui n'auraient été que celles des circonstances : il mourut peu regretté.

« Un négociant, sans être revêtu de la dignité ministérielle, dit M. Audouin, fut durant toute l'administration du cardinal de Fleury, le véritable ministre du matériel de la guerre; ce fut Samuel Bernard, banquier de la cour. Habile, infatigable, courageux, il supporta tous les désagrémens qu'il aurait pu renvoyer au cardinal; il fut seul chargé de l'odieux des suspensions de paiemens; parce que

le premier ministre qui ne pouvait payer, voulait néanmoins avoir le mérite de l'exactitude ».

Samuel Bernard refusa le ministère qu'on lui offrait à une condition déshonorante. On voulait perdre le ministre Chauvelin; on lui demanda des pièces par lesquelles on croyait pouvoir le compromettre. Samuel avait reçu des bienfaits de Chauvelin; au risque de se perdre lui-même il refusa de livrer les pièces, et repoussa même assez durement l'envoyé du cardinal.

Avant de quitter ce cardinal, premier ministre, l'auteur en cite deux traits qui eurent de l'influence sur l'armée. Par l'édit de 1724 contre les protestans, qu'il sollicita et obtint facilement d'un jeune roi soumis à ses volontés, le premier ministre éloigna de nos régimens une foule de soldats et d'officiers qui y servaient. Le roi de Suède, profitant de cette faute, publia aussitôt un manifeste où il offrait dans ses états asile, appui, du service, à tout soldat ou citoyen qui voudrait y chercher une patrie. Les Anglais ne publièrent pas de manifeste, mais attirèrent chez eux les soldats, matelots, officiers, artistes qui avaient à se plaindre de la nouvelle loi. Par un autre acte de son ministère, le cardinal fut créateur, ou au moins donna une consistance positive à l'exemption du service

militaire en faveur des ecclésiastiques.

L'auteur, pour établir son opinion sur cette dernière innovation, comme il l'appelle, se livre à des recherches et entre dans des détails historiques dont le résultat serait de prouver qu'aucune loi positive n'a consacré ce privilége, et que par l'usage il n'est que très-récent, et de la création du cardinal de Fleury.

Cette matière de haute administration n'entre pas dans l'analyse que nous nous proposons ici, mais nous n'avons pas dû omettre de dire qu'on la trouve discutée dans l'ouvrage de M. Audouin, auquel nous renvoyons le lecteur.

Le cardinal de Fleury cessa de vivre en 1743; le marquis de Breteuil, ministre de la guerre, l'avait précédé au tombeau; le premier ne fut pas remplacé; Louis XV donna pour successeur au second, le comte d'Argenson.

« Ce ministre, considéré comme législateur militaire, dit M. Audouin, paraît prendre rang auprès de Louvois; peut-être même que si l'on n'appréciait les institutions de ces deux administrateurs que sous le rapport de l'amélioration du sort du soldat, Louvois obtiendrait moins de suffrages que d'Argenson. Celui-là, Louvois, ne voulut voir dans le soldat qu'un instrument de guerre, celui-ci y vit un homme. Le premier fut dirigé par de froids calculs, le second s'aban-

donna toujours aux mouvemens de son cœur. Tous les deux opérèrent le bien, mais l'un eut en vue sa gloire, l'autre sa patrie ; tous les deux honorèrent le ministère ; ils ne furent surpassés en France, ni dans l'étranger; mais si la nature pouvait jamais perfectionner ses créations, elle donnerait à un même ministre l'esprit de Louvois et le cœur de d'Argenson ».

Les travaux qu'il fit pour l'armée ont été nombreux, utiles, heureux; on en trouvera le développement ici, et c'est une des plus intéressantes parties de toutes celles que l'auteur a eu à traiter. Il l'a fait précéder de notions historiques sur la famille des d'Argenson qui a eu trois ministres de la guerre, un des affaires étrangères, un chancelier, et le premier lieutenant de police.

D'Argenson, qui voulait augmenter la paie du soldat, laquelle, pendant tout son ministère et long-temps après, fut de 5 s. 6 den. pour le fantassin et de 7 s. pour le cavalier, exposait au roi les difficultés que la pénurie des finances mettait à toute amélioration. Le roi, avec un ton d'enthousiasme, dit : « je veux faire des réformes; oui, il y a un équipage de chasse qui ne sert plus, il faut qu'on le vende ; je verrai aussi s'il n'y a pas quelques chevaux de course à réformer ». D'Argenson lui répondit :

« Sire, tout cela ne suffirait pas pour enrichir pendant une campagne, un commis des vivres ».

Ce trait n'a pas besoin de commentaire et donne l'idée de l'esprit qui animait la monarchie et le monarque. On verra dans l'histoire de ce règne et surtout dans ce qui a trait à la guerre exposée avec détail par l'auteur, à quel oubli on s'était laissé aller sur les devoirs, les droits et les convenances qui font le soutien des empires. La justice veut cependant qu'on avoue que quelquefois les grands et la cour sont traités ici avec une grande sévérité; mais peut-être que cette sévérité ne nous paraît telle que par l'excès même de dépravation et de ridicule des auteurs qui en supportent le blâme.

Parmi les abus qui tiennent plus particulièrement à l'armée, on remarquait dans le systême des réquisitions en nature pour le service des troupes ce qu'on appellait *rachats*.

L'opération du rachat consistait à se présenter chez celui qui devait fournir des bleds, fourrages, bois, etc., et à composer avec lui pour qu'il payât en argent ce qu'il devait livrer en nature. Ainsi au lieu de grain, de foin, le *requis* donnait une somme, non celle qui représentait ce qu'il ne fournissait pas, mais une beaucoup moindre; car il fal-

lait qu'il gagnât quelque chose pour accepter la transaction ; la somme était ensuite partagée entre l'agent qui la recevait et ses supérieurs qui toléraient ce honteux trafic ; le soldat n'avait rien quoiqu'il dût tout avoir.

L'armée était dévorée d'une foule d'agens occupés à s'enrichir à ces manœuvres criminelles. L'abbé de Clermont, nommé général, entreprit de l'en délivrer (1750.) Il se porta lui-même dans les magasins ; il y acquit la preuve qu'ils ne contenaient presque rien, malgré qu'il eût sous les yeux les états de réquisitions faites et supposées rentrées. Il commença par faire attacher au carcan un garde-magasin des fourrages ; cet homme prouva que sa conduite dans les rachats avait été tracée par le directeur général des fourrages, jeune protégé de la cour. L'abbé de Clermont ordonna à l'instant qu'on pendit le directeur-général ; celui-ci ne dut son salut qu'à la fuite.

L'abbé de Clermont ne fut pas moins sévère à l'égard de quelques officiers indignes de leur état, et collusionnaires avec les agens des fournitures. Il lui arriva, dit l'auteur, de destituer tous les officiers d'un régiment et tous ceux d'une garnison.

Malheureusement l'abbé de Clermont était un médiocre général ; il ne put faire le bien qu'il se proposait. N'osant lutter

avec lui dans l'administration, on le rendit ridicule à l'armée; il avait été abbé de Saint-Germain-des-Prés, on l'appella le *général des bénédictins;* il fut forcé de se retirer. Les Parisiens riaient presque autant de l'ennemi des voleurs que des voleurs eux-mêmes, tant l'esprit national était dégradé.

D'Argenson et son adjoint M. Paulmy, qui fut ministre de la guerre après lui, mirent sur pied, en 1756, malgré le désordre des finances, une armée de près de 300,000 hommes, sans compter dix mille Saxons et neuf mille Wirtembourgeois auxiliaires à la solde de la France. Il sut entretenir cette force considérable pendant toute la guerre de sept ans, par des réglemens sages et une grande attention sur les détails.

Il avait établi, en 1751, l'école militaire destinée à donner le logement, la nourriture, la subsistance et l'éducation à cinq cents fils de militaires nobles, et de préférence aux orphelins des officiers tués au champ d'honneur. Sans doute il fit une faute en n'admettant que des militaires nobles; il s'aliéna par cette disposition inutile tout ce qui n'était pas noble dans l'armée, et cette faute de son ministère a empêché peut-être qu'on ne lui ait rendu justice sur les grands services dont on lui est d'ailleurs redevable. Mais une heureuse innovation dont

il est l'auteur, est celle d'avoir introduit l'usage d'accorder dans les capitulations la liberté aux garnisons de s'en aller sur parole.

L'administration des hôpitaux et des vivres reçut aussi des améliorations sous ce ministère, et généralement il fut un de ceux où tous les services éprouvèrent d'utiles changemens: la connaissance en est intéressante, et l'on doit savoir gré à l'auteur de lui avoir donné un développement particulier.

Une intrigue de cour lui ôta le ministère qu'il remplissait avec tant de succès. Deux griefs furent portés contre lui. Mme. de Pompadour avait donné ordre à la poste de décacheter toutes les lettres, et de lui donner communication de celles où l'on parlerait d'elle. Les administrateurs en instruisirent M. d'Argenson; il leur fit dire qu'ils seraient punis s'ils obéissaient à la favorite. L'autre grief qui servit à appuyer et faire valoir le premier, fut que pendant que le roi malade s'était absenté du conseil, le ministre avait proposé qu'on y invitât le dauphin. Mme. de Pompadour n'eut point de peine à obtenir la lettre de cachet, et le ministre fut renvoyé.

Son neveu M. du Paulmy d'Argenson lui succéda (1757); il fut pendant un très court ministère l'instrument de quelques injustices, et la marquise de Pompadour

le fit remplacer par M. de Belle-Isle; mais elle lui conserva 50,000 fr. de pension et un logement à l'Arsenal, avec d'autres avantages importans. Ce ministère ne fut guères plus long que le précédent; le duc nommé en 1758, mourut en 1761; c'était un des hommes les plus actifs du dernier siècle; il eut part à toutes les affaires, à toutes les négociations, à toutes les guerres, depuis le commencement de ce règne jusqu'à l'époque de sa mort. Petit-fils du célèbre Fouquet, il parvint rapidement aux grades dans l'armée et à la faveur à la cour. Il était infatigable, toujours plein de projets, assez heureux, et séduisant dans la manière d'exposer ses idées. Sa vie offre un grand intérêt, raison qui doit faire lire avec plaisir ce que l'auteur en a rapporté à propos de son ministère.

Le duc de Choiseul vient ensuite occuper la scène ministérielle; lorsqu'il fut nommé à la guerre, il était depuis trois ans chargé des affaires étrangères; il fit de nombreux changemens dans l'armée; et lui donna une nouvelle organisation qui, sans pouvoir être citée comme modèle, a cependant servi de type à ce qui a été fait depuis, ainsi que le remarque M. Audouin.

Dès les premiers jours de la paix il réduisit l'armée à 160,000 hommes y compris la maison du roi; la cavalerie ne fut

que de 27,000 hommes, en y comprenant la cavalerie grosse et légère, et la maison du roi. (Ordonnance de 1762.)

On l'a blâmé de cette réduction; mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner une semblable question; les personnes du métier en trouveront les élémens et les données dans l'ouvrage de M. Audouin, qui offre des détails peu connus sur le ministère de M. de Choiseul, si célèbre dans les annales de la cour de Louis XV. On lui doit d'avoir organisé les archives de la guerre, d'abord fondées par Louvois; puis accrues par Colbert, et augmentées sous les ministères suivans, jusqu'à ce que M. de Choiseul y mit la dernière main et les établit sur un pied plus convenable à leur utilité.

Ses services signalés, sa faveur longtemps soutenue n'empêchèrent pas le duc de Choiseul d'éprouver une disgrace. Il fut remplacé en 1771 par le marquis de Monteynard, commandant du Dauphiné, protégé de la maîtresse alors en faveur, Mme. Dubarri. Il paraît qu'il ne s'agissait dans cette nomination que de faire oublier le précédent ministre, et qu'il était décidé que M. d'Aiguillon, si célèbre par l'éclat, on pourrait dire le scandale de sa conduite, réunirait le ministère de la guerre à celui qu'il avait déjà.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on fit tomber dans quelque piége le mar-

quis de Monteynard, qui, en 1774, cessa ses fonctions de ministre de la guerre, dont s'empara le duc d'Aiguillon ; celui-ci fut une sorte de premier ministre, par l'ascendant qu'il sut prendre sur un roi usé de jouissances, las des hommes et fatigué du rôle qu'il avait à remplir. Nous n'entrerons dans aucun détail sur ce ministre, ni les suivans ; leur histoire se lie à des événemens encore près de nous ; les opinions sont encore partagées sur ce qu'on doit penser de leurs fautes, de leurs erreurs et de leur conduite ; l'histoire qu'on en a faite n'a pu être impartiale, malgré tout le désir qu'on a montré de ne respecter que la vérité. Souvent l'on attribue à l'influence des hommes et aux vues des personnages marquans à la cour, ce qui n'est l'effet que de causes publiques agissantes indépendamment des volontés particulières ; la force des choses conduit les empires comme les individus ; la sagesse consiste à en saisir la direction et à juger de ses résultats.

La mort de Louis XV (1774) entraîna la chûte du duc d'Aiguillon, qui fut remplacé à la guerre par le lieutenant-général comte Dumuy (Juin 1774.) On trouvera dans l'ouvrage de M. Audouin un tableau intéressant de l'état de l'armée à cette époque, et des opérations du ministère du comte Dumuy ; on ne lira pas

sans intérêt non plus ce qui concerne M. Turgot, contrôleur-général des finances à la même époque, et ministre de la guerre pendant quelques momens. Il en profita pour organiser la régie des poudres et salpêtres, un des beaux établissemens que l'on doit à son zèle et à ses lumières C'est ce même ministre qui écrivait à M l'abbé Delille, « *Mon ami, vous m'avez disgracié depuis que je suis ministre* ». L'abbé Delille avait cessé de le voir, par crainte, sans doute, de l'importuner dans ses nouvelles fonctions.

M. de Maurepas devenu premier ministre, désirait remplacer M. Dumuy par quelqu'un qui lui convînt mieux ; il fit donc donner le ministère de la guerre au comte de Saint-Germain, un des hommes à projets les plus ardens que l'on eût peut-être encore vus (1775.)

Le prince de Montbarrey fut mis à la place de M. de Saint-Germain (1777.) L'on suspendit à cette époque l'usage de donner des adjoints au ministre de la guerre ; on chercha depuis à y suppléer par des conseils d'administration, et l'on ne revint qu'en 1792 à l'usage des adjoints.

Le ministère de M. de Montbarrey finit en 1780, époque où M. de Ségur lui succéda ; M. de Castries, ministre de la marine, remplaça à la même époque M. de Sartines. L'on verra par l'exposé que l'auteur fait ici des opérations ministé-

rielles de M. de Ségur, que les circonstances difficiles où la France commençait à se trouver ne l'empêchèrent pas de donner des soins assidus aux détails, et de déclarer la guerre aux fripons que l'intrigue met toujours sous les mains des ministres pour les fournitures des armées : au reste, il administra sous l'influence d'hommes plus puissans que lui ; et c'est plutôt dans les ordonnances de son ministère que dans les actes relatifs à la guerre, qu'il faut le juger. Il inséra dans une ordonnance cette phrase remarquable et pleine de sens. « *La peine de prison étant destructive de la santé et des mœurs du soldat, sa majesté veut qu'elle ne soit ordonnée qu'avec ménagement* ». M. de Ségur laissa une réputation irréprochable ; aussi fut-il difficile de lui donner un successeur ; on choisit le comte de Brienne, frère de M. de Lomenie de Brienne, principal ministre (1787). Ce fut sous ce ministère que l'on créa un conseil de guerre où devaient se discuter les plans, les projets, les améliorations ; mais les événemens qui se pressaient entraînèrent les institutions et les ministres hors des mesures qu'ils se proposaient ; c'était en 1788.

Nous croyons avoir donné par tout ce qui précède et ce que nous avons dit dans les deux premiers articles, une idée du mérite et de l'importance de l'ouvrage de

de M. Audouin. Il sera possible sans doute d'y relever quelques incorrections, quelques longueurs, un peu de confusion dans quelques chapitres; mais combien ces fautes sont-elles rachetées par l'abondance de l'instruction et la variété de connaissances que l'on y trouve! M. Audouin n'avait point de modèles, parce que les écrivains qui l'ont précédé ont donné à leur sujet une étendue arbitraire, un caractère purement littéraire. Pour lui il a voulu faire connaître l'administration de la guerre en France; c'est en quoi, nous le répétons, il nous semble avoir très bien réussi et avoir rempli son but d'une manière distinguée et très-utile.

PEUCHET.

Essai sur l'art d'être heureux; par Joseph Droz, seconde édition. Un vol. in-8°. Prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez A. Renouard, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 55.

> *Il faut être heureux, cher Emile; c'est la fin de tout être sensible, c'est le premier désir que nous imprima la nature, et le seul qui ne nous quitte jamais.*
>
> EMILE, liv. V.

Les anciens et les modernes ont souvent écrit sur le bonheur. Les anciens

sur-tout, qui croyaient beaucoup plus que nous à la puissance des idées morales et des préceptes philosophiques, ont prodigieusement disserté sur les moyens d'être heureux. Ces moyens variaient selon la doctrine fondamentale des diverses écoles de philosophie : ainsi les stoïciens faisaient consister le bonheur dans la pratique d'une vertu rigide et impassible; les épicuriens, dans la jouissance de toutes les voluptés honnêtes tant de l'ame que du corps. Sénèque, disciple du Portique, essaie, dans son *Traité de la vie heureuse*, de concilier les deux systêmes, ou plutôt de les modifier l'un par l'autre : il veut que l'exercice de la vertu soit le premier de tous les plaisirs; mais il ne défend point au sage de jouir des agrémens de la vie et des biens de la fortune, pourvu qu'il n'en soit pas l'esclave : c'est que notre philosophe possédait d'immenses richesses, et qu'il ne lui semblait pas qu'elles fussent un obstacle au bonheur.

En général, ceux qui ont traité ce sujet nous ont donné comme les élémens du bonheur, ce qui faisait ou pouvait faire leur bonheur à eux-mêmes : ils ont raisonné d'après leur genre de vie, leur état dans la société, leurs principes, leur humeur, et enfin leur tempérament. Par exemple, chez nous, Fontenelle, Maupertuis, madame du

Chastelet et Helvétius, ont écrit sur le bonheur, et chaque ouvrage porte fidèlement l'empreinte du caractère et de la conduite connue de l'auteur. Fontenelle, qui devait en grande partie son bonheur à l'absence des passions vives et des sentimens exaltés, recommande d'éviter soigneusement tout ce qui pourrait troubler l'ame, la raison, le repos, le sommeil; encore un peu, il dirait la digestion. Le bonheur pour lui ne se compose que de préservatifs : il en exclut les jouissances positives, parce qu'on ne se les procure pas sans peine et qu'on ne les perd pas sans chagrin; il permet pourtant *la société*, *la lecture*, *la chasse*, etc. Maupertuis, rongé de bile et de fiel, semble ne parler du bonheur que pour en nier l'existence : selon lui, désirer, c'est sentir des privations; espérer, c'est se préparer des peines; jouir, c'est s'apprêter des regrets; travailler, c'est se fatiguer; ne rien faire, c'est s'ennuyer; vivre, en un mot, c'est souffrir. Cet apôtre du bonheur ne donnerait-il pas envie de s'aller pendre? Mme. du Chastelet, trop juste, trop reconnaissante pour médire des plaisirs, elle qui les avait tous goûtés, demande qu'on n'épargne rien pour se procurer *des sentimens et des sensations agréables*; elle veut des passions et des goûts; elle recommande l'amour, la table et le jeu :

l'excès même en toutes ces choses ne lui déplairait pas; mais elle en conseille l'usage modéré, afin que l'on puisse recommencer plutôt, plus souvent, et avec plus de plaisir. Enfin, Helvétius, financier que la soif de la célébrité avait métamorphosé en écrivain et jetté dans des erreurs pernicieuses qui calomniaient son propre caractère, et que sa conduite même réfutait; Helvétius, comme tous les autres, place le bonheur où lui-même l'avait trouvé, c'est-à-dire, dans le goût des arts, dans la culture des lettres, et sur-tout dans la recherche et la propagation de ce qu'il appellait la vérité.

M. Droz aurait-il dérogé à cette règl uniforme, à cet usage constant de pres crire aux autres comme moyens de bon heur les choses par lesquelles on s'es rendu heureux soi-même? Non, san doute; et l'on voit bien que son livre es aussi sa propre histoire. Ces mots, *A d'être heureux*, qu'on lit sur le titr même, ne sont pas une expression vagu et indéterminée, ce qu'on appelle ur façon de parler; M. Droz pense ferm ment que devenir heureux est l'objet d'u art véritable qui peut être assimilé à to les autres; et cela vient de ce que, do d'un esprit réfléchi et d'une volonté pe sévérante, il s'est fait un plan de bo heur, l'a suivi avec constance, et a fi par l'exécuter dans toutes ses parti

Qu'on me pardonne de me citer moi-même, c'est pour me condamner. Rendant compte, dans une autre feuille, de la première édition du livre, j'avais dit : « Notre bonheur dépend des événemens et de notre caractère. Nous ne pouvons rien sur les événemens, et nous ne pouvons presque rien sur notre caractère : il s'ensuit que nous pouvons fort peu de chose pour notre bonheur ». Bien des gens seront peut-être de mon opinion d'alors plus que je n'en suis moi-même aujourd'hui. Je reconnais que ma pensée était exprimée en termes trop absolus ; que, dans tous les cas, ce serait une vérité triste et décourageante, par conséquent bonne à taire. M. Droz m'a fait l'honneur de me réfuter : son exemple qu'il ne cite pas et plusieurs autres qu'il cite, y ont réussi mieux encore que ses raisonnemens. Son ouvrage d'ailleurs, entièrement refondu d'après de nouvelles méditations, n'a plus tout-à-fait le ton dogmatique et positif qui pouvait être la cause et l'excuse de ma censure : ainsi, quelques pas faits l'un vers l'autre ont réduit à presque rien la distance assez grande qui semblait séparer nos opinions. Je ne puis que m'applaudir du rapprochement.

Suivant M. Droz, les biens essentiels sont la tranquillité d'ame, l'indépendance, la santé, l'aisance et l'affection

de quelques-uns de nos semblables. L'ame tranquille est celle que n'agitent ni les remords, ni l'ambition : or, il dépend de nous de ne point commettre des actions coupables et de ne pas rechercher un pouvoir et des honneurs dont la possession, toujours incertaine et troublée, ne dédommage jamais de ce qu'il en a coûté pour se la procurer. Le repos de l'ame peut être détruit par le malheur; mais on rend l'impression du malheur moins vive, moins terrible, en se familiarisant d'avance avec son image : on éprouve quelquefois une sorte de volupté en mesurant ses forces avec les siennes; enfin, la résignation a ses charmes, et le temps vient à bout des plus profondes douleurs. L'indépendance absolue n'existe pas; mais il en est une qui résulte nécessairement de l'élévation de l'ame combinée avec la modération des désirs : quiconque est assez sage pour se contenter du nécessaire, et assez fier pour ne pas vouloir acheter le superflu par de basses soumissions, ne dépend que de lui-même; et s'il engage une portion de son temps, il n'aliène pas du moins son opinion et sa volonté. La santé est encore ordinairement un produit de la modération; les émotions douces l'entretiennent, celles qui sont violentes l'altèrent : l'imagination paraît avoir sur elle une puissante influence; c'est donc un remède moral

dont nous pouvons opposer utilement les effets aux désordres physiques. L'aisance est relative : elle s'étend ou se restreint au gré des désirs : la plus limitée est la meilleure. Il faut travailler pour l'acquérir ; mais une fois qu'on la possède, l'augmenter c'est la détruire ; elle tend alors à devenir de l'opulence, et l'on se tourmente encore quand on ne devrait plus que jouir. Reste l'affection de nos semblables : ne nous asservissons point aux caprices tyranniques de l'opinion ; en possession de notre propre estime, joignons-y celle de quelques hommes de bien, et tâchons d'obtenir leur affection en échange de la nôtre : du reste, ayons de l'indulgence pour tous les autres hommes, et faisons-leur du bien autant qu'il dépendra de nous.

On vient de lire une analyse sèche, mais assez fidelle, du système de M. Droz. Dans ce système, rien d'exagéré, de chimérique, d'impraticable ; c'est par-tout la raison qui parle le langage du sentiment, par-tout un bon esprit qui reçoit et dirige les inspirations d'une belle ame. L'auteur ne se dissimule pas que les livres et les discours ont une faible influence, et qu'une phrase ne change pas une habitude ; il s'attend à l'indifférence, même au dédain de ces hommes qui, cachant la corruption sous la futilité, sont toujours prêts à jetter

du ridicule sur la morale, et en effet ont bien leurs raisons pour essayer de la décréditer. M. Droz n'a point écrit pour ces hommes-là : c'est aux seuls gens de bien qu'il s'adresse ; c'est d'eux seuls qu'il peut être entendu. Arrivé au bonheur par une route qu'il a su se frayer à lui-même, il la leur montre, les invite à la suivre, et s'offre à leur servir de guide. Nous nous plaignons sans cesse : lorsqu'on nous indique des moyens faciles et éprouvés pour améliorer notre condition ou en tirer un parti plus avantageux, quel motif pourrait nous empêcher d'en faire usage ? Chérissons-nous nos maux, ou craignons-nous de renoncer au droit de nous en plaindre ?

Sous le point de vue littéraire, l'*Essai sur l'art d'être heureux* est une production singulièrement recommandable. Epris des charmes de la philosophie antique, et principalement du platonisme, l'auteur semble avoir emprunté quelque chose de sa douce gravité et de sa simplicité majestueuse, pour le mêler à ce que la science morale chez les modernes a de plus précis dans ses observations, de mieux lié dans ses principes, et de plus arrêté dans ses résultats. Son ton n'est ni sentencieux, ni déclamateur, ni sophistique : animé par un usage modéré de l'apostrophe et de l'argumentation, mais sur-tout rempli d'une chaleur douce

et insinuante qui part de l'ame et s'y communique aisément, il écarte la langueur, la sécheresse et la froideur, qui trop souvent s'emparent des ouvrages où la morale est traitée sous la forme didactique. Des citations neuves et d'une heureuse application, des traits d'où la finesse n'exclut point la solidité, quelquefois aussi, mais plus rarement, des traits de satyre générale, qui tantôt effleurent l'épiderme, tantôt sont enfoncés dans le vif, répandent une variété piquante sur un sujet dont la monotonie était l'écueil le plus à craindre. Enfin, le style est constamment pur et élégant, mais de cette élégance qui rejette tous les faux agrémens, de cette pureté qui ne dégénère point en une correction minutieuse et froide. Le tissu de ce style étant d'une égalité parfaite, rend les citations assez difficiles, et je sens que d'un autre côté mes éloges les ont rendues presque nécessaires. La difficulté l'emporte; je n'en ferai pas. J'ai rendu un compte sincère de l'impression totale que l'ouvrage avait produite sur moi; je suis certain qu'elle sera partagée par tous ceux qui, sur la foi du plaisir que j'ai éprouvé, et de celui que je leur promets à eux-mêmes, ne craindront pas d'affronter l'une des choses qu'on redoute le plus aujourd'hui; je veux dire la lecture d'un livre de morale.

Ce livre est précédé d'une sorte d'a-

vertissement fort court, qui ne porte aucun titre, mais qui me paraît être au fond une dédicace noble et ingénieuse : ce ne sont pas les qualités ordinaires du genre. L'auteur déclare modestement que s'il eût été plus satisfait de son ouvrage, il eût vivement désiré qu'il parût sous les auspices d'un homme à qui les liens de la reconnaissance l'attachent pour jamais. Cet homme, placé dans un rang élevé, dirigeant une vaste et importante administration, a constamment pratiqué l'un des moyens d'être heureux que M. Droz recommande le plus, celui de faire beaucoup d'heureux soi-même ; et, par une prédilection qu'on trouve toute naturelle en lui, c'est principalement sur les gens d'esprit et de talent que se sont répandues les marques de sa bienveillance. M. Droz le nomme : moi, je ne le nomme pas, et je crois ne l'avoir pas moins bien désigné pour tous ceux qui ont le bonheur de le connaître.

T.

Annuaire de l'industrie française, ou *Recueil des inventions, découvertes et perfectionnement dans les arts utiles et agréables.* Un vol. in-12. Prix, 3 fr. 75 c., et 4 fr. 75 c. par la poste. A Paris, chez Colas, rue du Vieux-Colombier, n°. 26, et au bureau de ce journal.

Jamais, à aucune époque et dans aucun pays, les sciences physiques n'ont mieux secondé l'impulsion que le gouvernement donne à tous les genres d'industrie, que durant cette période mémorable, où une lutte, devenue nécessaire, nous force enfin à reconnaître tous les avantages de notre position et l'importance de nos ressources. Sans doute nous sommes déjà loin de ces temps où, au sein même de nos cités, les produits les plus précieux de nos fabriques étaient indignement repoussés par cela seul qu'ils étaient français; nous sommes loin de ces temps où une coupable partialité, nous rendant insensibles aux efforts de nos fabricans, nous faisait porter l'injustice au point d'attribuer à nos voisins les chefs-d'œuvre de notre propre industrie : mais, il faut l'avouer, si la manie, véritablement anti-sociale, qui s'était emparée d'une partie de la nation,

ne nous paraît plus qu'un délire d'autant plus déplorable que, d'accord avec nos ennemis, il conspirait notre propre ruine, les préjugés sur lesquels se fondait cette manie ne sont pas totalement effacés, parce qu'il est de l'essence même des préjugés d'être difficiles à déraciner. Ces restes d'une opinion avilissante, qu'il est du devoir de tout homme de bien de poursuivre jusque dans ses plus faibles raisonnemens, tiennent moins aujourd'hui à de fausses comparaisons entre les objets qu'à l'ignorance où l'on est dans certaines classes des véritables ressources de notre industrie et des progrès toujours croissans des arts utiles. En effet, une foule d'ingénieuses machines, de procédés économiques, d'inventions qui offrent les plus grands avantages, sont ignorés, et leurs auteurs méconnus. Les artistes et les artisans eux mêmes se tourmentent souvent pour trouver des moyens d'exécuter plus économiquement certains ouvrages, tandis que les procédés qu'ils cherchent ont été découverts depuis long-temps, et n'ont besoin que d'une plus grande publicité pour être généralement adoptés.

Dire que dans un pays où les arts du dessin ont atteint un haut degré de perfection ; chez un peuple dont le goût est devenu en quelque sorte le régulateur de celui de l'Europe, et dont les savans

ont presque créé une branche importante de la physique générale ; chez une nation enfin, placée dans un climat tempéré et sur le sol le plus varié et le plus fertile ; dire que chez un tel peuple et avec de tels élémens de prospérité, les produits de l'industrie seront inférieurs à ceux d'insulaires qui n'eurent jamais ni ces mêmes moyens, ni cette perfection de goût, c'est avancer une proposition fondée sur l'ignorance la plus complette ou la partialité la plus déplorable. Heureusement cette ignorance, cette partialité ne sont plus que le partage d'un petit nombre d'hommes dont l'opinion était plutôt fondée sur les produits qu'ils retiraient de cette ignorance que sur leur propre conviction. Quoi qu'il en soit, c'est une idée très-utile et qui peut devenir fort avantageuse à l'éditeur, que celle de nous présenter un tableau abrégé de nos ressources et du talent de ces hommes actifs et industrieux qui s'efforcent de les multiplier. Je n'ignore pas qu'il existe des ouvrages dans lesquels on trouve quelques-uns de ces renseignemens, ou qui traitent de certaines découvertes et inventions, telles que celles qui ont obtenu des brevets, etc. ; mais on n'en lira pas avec moins d'intérêt ce recueil, qui contient plus de sept cents articles d'objets relatifs à l'industrie française. Ce qui distingue sur-tout cet an-

nuaire des autres livres de ce genre, c'est la manière dont il est rédigé : la plupart de ces ouvrages n'offrent que des indications, ne contiennent que des adresses : ce sont des espèces de nomenclatures. Dans l'annuaire de MM. Sonnini et Thiébaut de Berneaud, les articles les plus importans sont accompagnés ou de détails sur l'ancienneté et l'origine des procédés qui ont quelques rapports avec ceux qu'ils annoncent, ou de descriptions claires et suffisantes des inventions, machines, etc., ou enfin de réflexions sur leur degré d'utilité. Les auteurs, fort en état de juger la plupart des objets qu'ils passent en revue, ne négligent aucun moyen de les faire apprécier, et cette partie de leur travail suffirait pour rendre cet annuaire recommandable. J'insiste d'autant plus sur cette observation, que j'aime à croire que M. Thiébaut de Berneaud, qui a succédé à M. Sonnini dans la rédaction de cet ouvrage, se propose de donner par la suite de semblables détails sur toutes les découvertes, inventions et produits de l'industrie qui lui paraîtront offrir un véritable intérêt aux artistes, aux marchands et aux consommateurs. Je ne puis trop l'engager aussi à faire de nouveaux efforts pour mettre les procédés des arts à la portée du commun des lecteurs, en donnant des explications, des détails pu-

rement technologiques. Les auteurs ont déjà eu cette attention dans la rédaction de plusieurs articles ; et en général, il n'y a de scientifique dans cet ouvrage que certains noms de machines et de procédés industriels que les inventeurs ont empruntés à la langue grecque, afin d'éviter les longues phrases.

On sent bien qu'un livre composé d'articles isolés n'est pas susceptible d'analyse. Il me suffira de dire que les auteurs, en préférant, dans la distribution de leurs matériaux, l'ordre alphabétique à l'ordre systématique, ne se sont pas totalement privés de ce dernier. En adoptant la forme de dictionnaire, ils ont facilité la recherche d'articles auxquels chacun attache une importance relative à ses besoins ou à ses goûts ; mais au moyen d'un tableau des différentes branches de l'industrie, placé à la fin du volume, l'ordre des rapports se trouve en quelque sorte rétabli ; enfin, une table des noms des auteurs donne de nouveaux moyens de retrouver les inventions et découvertes que souvent on ne se rappelle que par le nom des inventeurs. Il est donc inutile de prouver que ce livre est utile. On y trouvera aussi des détails curieux, et même amusans, parce que le génie de l'invention, stimulé par l'intérêt, se porte non-seulement sur les objets les plus essentiels, mais encore sur

ceux de luxe et de pur agrément. Cette dernière observation le recommande à une classe de lecteurs, qui, par occasion, y puiseront de l'instruction sur une foule d'objets d'un usage habituel.

X.

Biographie universelle, ancienne et moderne, ou *Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus ou leurs crimes ; ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens-de-lettres et de savans, tomes 1 et 2;* avec cette épigraphe :

On doit des égards aux vivans, on ne doit aux morts que la vérité.

VOLTAIRE.

A Paris, chez Michaud, frères, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n°. 34. (1811).

La première livraison de cet important ouvrage, qui paraît depuis quelques mois, est près, dit-on, d'être épuisée. Cet empressement du public à se la pro-

curer, nous semble justifié par plusieurs causes; d'abord par l'imperfection de l'ancien *Dictionnaire historique*, dont chaque jour démontrait de plus en plus l'insuffisance; en second lieu, par la confiance bien naturelle qu'ont inspirée les éditeurs de cette nouvelle *Biographie*, connus par de nombreuses opérations de librairie, qu'un heureux succès a couronnées; en outre, par l'opinion avantageuse qu'on a dû prendre d'un recueil, à la confection duquel travaillent des écrivains, les uns célèbres, les autres justement estimés, qui tous ont pris l'engagement de seconder, jusqu'à la fin de l'entreprise, le zèle des éditeurs; enfin, par l'exposition claire d'un plan sage et judicieux, autant éloigné du charlatanisme qui s'engage à tout, que de la fausse modestie qui craint de s'engager, tous deux également dans l'impuissance de tenir, l'un ce qu'il a promis, l'autre ce qu'il a fait espérer.

Les auteurs du nouveau dictionnaire, éclairés par les fautes de leurs devanciers, leur devront d'en avoir évité quelques-unes que le bon esprit qui les dirige n'aurait pu seul, peut-être, leur indiquer; car parmi ces fautes, il en est que l'expérience seule peut faire reconnaître, et l'on a besoin quelquefois d'être averti par la chûte des autres, pour ne pas tomber. Plusieurs de ces erreurs sont

exposées, avec une logique lumineuse; dans l'excellent discours qu'on lit en tête du dictionnaire. Toutefois l'auteur (M. Auger), homme-de lettres plein de goût, de sagacité et de mesure, en montrant ce qu'on doit faire à l'avenir, parle avec une réserve digne d'éloges, de ce que les éditeurs du dernier *Dictionnaire historique*, hommes d'ailleurs recommandables, auraient dû faire, et n'ont pas fait. *Indiquer leurs défauts* (dit M. Auger) *serait un procédé peu délicat*, etc. Nous croyons pouvoir assurer que M. Auger et ses coopérateurs ont beaucoup mieux fait que d'indiquer ces défauts, puisqu'ils les ont évités. Ils ont d'abord rempli beaucoup de lacunes; et sous ce rapport, déjà satisfait la curiosité, et même le savoir, en ouvrant de nouvelles sources à l'esprit de recherche qui dirige l'homme qui veut s'instruire. Ils lui ont montré plus sûrement, comme plus largement, celles où il devait puiser. Ils ont établi dans une plus sage proportion, le degré d'importance des divers objets, se gardant de trop agrandir les uns, de trop rappetisser les autres. Ils ont en conséquence proportionné leurs analyses à la valeur réelle ou relative des personnages dont ils nous entretiennent. Ils ont eu l'*utile* pour but : en conséquence, comme ils l'annoncent eux-mêmes, « tous les noms qu'on trouvera dans ce dictionnaire

ne sont pas des noms célèbres, mais tous les articles ont un objet d'utilité et peuvent servir à jetter quelque lumière sur une époque de l'histoire politique ou littéraire, soit des anciens, soit des modernes ».

J'oserai pourtant ne pas approuver le parti qu'ils ont pris d'exclure *les personnages des temps héroïques*, parti extrême, sur lequel il me semble qu'il est intéressant de revenir. Eh! n'est-ce pas là en effet ce qu'on peut appeller *couper l'arbre dans son pied*, c'est-à-dire, retrancher de l'arbre des générations, toute la souche qui l'a produit? Nous aurons donc sous les yeux les *continuateurs* du grand ouvrage de la civilisation des hommes, et non les *fondateurs* des empires, ou leurs premiers législateurs; car d'après l'annonce, on ne devra parler ni de Thésée, ni de Cécrops, ni de Minos, ni de beaucoup d'autres qui tiennent *aux temps héroïques*; or, pourquoi, au lieu de renvoyer ces personnes au pays des fictions; pourquoi, au lieu de les faire descendre du rang qui leur appartient, à côté des bienfaiteurs de leurs semblables, et de leur ravir leurs plus beaux droits à l'immortalité; pourquoi, dis-je, ne chercherait-on pas à distinguer, en eux, ce qui appartient à la vérité historique, de ce qui n'est que l'ouvrage de l'imagination qui s'est plue à *diviniser*

ces hommes supérieurs? Pourquoi ne ferait-on pas, en faveur de ces personnages des temps héroïques, ce qu'on fera sans doute en faveur de Numa, par exemple, lorsqu'il devra être question de Numa, en qui l'on fera reconnaître l'habile législateur qui dut plus ses belles lois aux inspirations de son génie, qu'à celles de la nymphe qu'on disait être son oracle? Je pense bien que le travail qu'exigerait l'admission de ces intéressans personnages offrirait quelques difficultés; mais je ne pense pas qu'il soit *impossible* de distinguer ce qui fait d'eux, des personnages historiques, de ce qui fait d'eux, des personnages fabuleux, et cela suffit pour qu'on les admette au nombre des premiers, ainsi que plusieurs des héros de la mythologie, tels qu'Achille, Hector, Ulysse, Priam, Nestor, Diomède, etc. Comme il faut me hâter, je ne fais qu'indiquer ici ma pensée, la soumettant encore à l'auteur, ou aux auteurs de l'opinion que je combats.

Je transcrirai ici quelques lignes du *discours préliminaire*, parce qu'en rendant compte d'un livre de la nature de celui-ci, l'important est de faire connaître dans quel esprit il est conçu et quel plan d'exécution l'on s'est tracé. Le lecteur sentira toute la justesse des réflexions qui suivent:

« Sans vouloir, dit M. Auger, exa-

gérer l'importance d'une *Biographie universelle*, on peut assurer que nul autre ouvrage ne comprend autant d'objets divers, ou plutôt qu'il n'est point d'objets qu'elle ne doive comprendre. Tout ce qui a existé, tout ce qui existe en grands événemens politiques, militaires, civils et religieux, en utiles travaux des sciences, en nobles productions des lettres et en précieux monumens des arts; toutes ces choses, ouvrages d'hommes qui se sont illustrés par elles, doivent être nécessairement indiquées et même jugées dans une histoire de tous les hommes célèbres de l'univers. Si cette proposition est vraie, nous ne saurions, à moins de supposer une compilation incomplette et indigeste, faite sans exactitude et sans discernement, imaginer qu'une telle entreprise puisse être exécutée par un ou deux hommes seulement, de quelques secours qu'ils soient environnés. Il nous semble les voir arrachant des lambeaux de mille ouvrages qu'au moins ils auront ouverts une fois, s'en rapportant même pour ce travail à des mains plus inhabiles encore qu'ils ne sauraient diriger, rassemblant à la hâte ces matériaux, pris au hasard, entassant les erreurs et les vérités, les traits d'esprit et les sottises; et, pour ainsi dire, récrépissant le tout d'un style de mauvais goût, où brillent par intervalles quelques phrases d'em-

prunt, honteuse d'un si ridicule enchâssement, etc. »

Rien de plus juste et de mieux saisi que ces observations : c'est l'histoire du passé, rien de plus fou (car l'on peut trancher le mot), que de confier à deux ou trois personnes la rédaction d'un ouvrage où toutes les connaissances humaines doivent être appréciées ; que de voir, par exemple, un poëte prononcer sur le mérite d'un géomètre, un médecin sur celui d'un historien (*et vice versâ*). C'est ici sur-tout qu'il importe d'être jugé par ses pairs, c'est-à-dire, que, pour qu'un travail de cette nature puisse être bien fait, il faut que chacun des coopérateurs puisse être juge et bon juge dans la partie qu'il traite.

« Le vrai moyen sans doute de parvenir à un résultat satisfaisant (continue l'auteur du discours préliminaire), était de diviser l'ensemble des connaissances humaines en un grand nombre de parties distinctes, et de confier chacune d'elles à un écrivain qui en eût fait l'objet spécial de ses études. Telle a été la première pensée, tel a été le premier soin des éditeurs de la *Biographie universelle* ».

Voilà encore un inconvénient sagement prévu ; et du moins est-on sûr que chaque partie sera traitée avec une certaine force ; car tous parleront (qu'on me per-

mette cette expression familière) en *hommes du métier*, en *connaisseurs*, et non plus, comme on l'a fait trop souvent, en *amateurs*. Certes, l'on sera porté à lire avec confiance des articles où il sera question d'*histoire naturelle*, lorsqu'on les verra souscrits du nom de M. Cuvier; des notices sur des écrivains *orientaux*, signées de M. Langlès; d'autres sur des auteurs d'ouvrage de géographie ou de mathématiques, lorsqu'on les verra rédigées par M. Lacroix; ou des articles, enfin, présentant des aperçus et des jugemens littéraires, souscrits des noms de MM. Suard, Ginguené, Auger, et autres hommes-de-lettres unis, non plus encore fictivement, mais réellement, pour la composition de cette grande entreprise. Le parti qu'ils ont pris de signer est une garantie rassurante pour le lecteur qui, dès-lors, compte sur un soin de rédaction, qu'on trouve rarement dans les productions anonymes. Tout homme connu, qui se montre, craint de compromettre son nom, et cherche à ne rien produire d'indigne de lui-même et de sa célébrité. Pour s'en convaincre, en ce qui regarde l'œuvre que nous annonçons, il suffira de parcourir plusieurs des articlés qui en composent la première livraison : j'en puis indiquer un assez grand nombre, et comme des plus distingués, 1°. celui

qui concerne la personne et les ouvrages d'*Aristote*, considéré par MM. Cuvier et Clavier, sous tous les rapports de son immense savoir. Cet article offre un judicieux résumé des doctrines de ce grand philosophe : il est écrit avec cette sûreté d'observation, cette précision de rapprochement, et ce tour serré qu'on ne peut remarquer que dans les écrivains qui ne sont pas au-dessous des matières qu'ils traitent. L'on regrette de trouver peu d'articles de M. Cuvier dans ces deux premiers volumes ; M. Clavier nous en offre d'assez nombreux, qui tous, ou presque tous, mériteraient une mention : j'indiquerai seulement ceux d'*Agésilas*, d'*Alcibiade*, d'*Aratus*, d'*Aristippe* et d'*Aristophane*. On verra avec plaisir qu'il justifie ce dernier poëte de l'accusation, si légèrement intentée contre lui, d'avoir causé la mort de Socrate, qui ne mourut, en effet, que *vingt-deux* ou *vingt trois ans* après la représentation des *Nuées*. La mort de Socrate tient à d'autres causes qu'aux représentations de cette comédie. Aristophane fut sans doute un poëte très-licencieux. Les sages eux-mêmes et les gens de bien furent en proie à ses fureurs ; qu'aurait-il respecté, puisqu'en descendant à ces excès, il ne respectait pas même son génie : cependant, en purifiant ces pièces des souillures qui les déshonorent, on est contraint d'a-

vouer,

vouer, contre l'opinion de certains hommes qui affectent de le dédaigner sans l'avoir lu ou pour se dispenser de le lire ; que ces comédies sont en général une excellente et fidelle satyre des mœurs de son temps. Ajoutons, avec M. Clavier, pour l'excuse d'Aristophane, que *cette licence* dont on se plaint *était autorisée* à Athènes ; que *la comédie ne fut pas plus décente à Rome dans ses commencemens*, quoique *les mœurs y fussent très-sévères, et il en fut de même de nos premières représentations théâtrales.*

M. Ginguené s'est fait le biographe des écrivains de l'Italie, et nul sans doute n'avait plus de droit à cette honorable, autant qu'agréable mission ; nul non plus ne peut la remplir avec plus de talent que l'homme de lettres supérieur qui vient de nous donner l'*Histoire littéraire* de ces peuples, auxquels nous devons la renaissance des arts et des lettres. On lira avec autant d'intérêt que d'utilité, ses articles sur *Alfieri*, sur l'*Arétin* et sur l'*Arioste ;* l'Arioste, jugé si diversement par Voltaire, qui eut besoin d'être éclairé sur ses beautés, et ne le fut que très-tard, je crois, par Algarotti.

J'indiquerai plusieurs bons articles de M. Auger, ceux d'*Amyot*, d'*Anquetil*, de *Dargens*, de *Darnaud-Baculard*, etc. Un article de M. Noël, très-détaillé et très-historique sur le grand Arnauld,

l'un des meilleurs esprits de Port-Royal ; excellent controversiste, terrible, comme dit M. Noël, *la plume à la main*, et de *mœurs simples et douces dans la société.* Ses ennemis l'accusaient d'un excessif amour-propre : on me pardonnera de rapporter, pour sa justification, le trait suivant : je copie M. Noël :

« Plusieurs traits prouvent qu'il était plus modeste que ses ennemis n'ont voulu le faire croire. Son frère, l'évêque d'Angers, l'ayant invité à le venir voir, il prit la voiture publique : on vint à parler de son livre *De la perpétuité de la Foi ;* on le vantait beaucoup ; lui seul le déprécia : l'un des voyageurs lui dit : « Il » vous appartient bien de vous ériger en » censeur du grand Arnauld ! Que trou» vez-vous à blâmer dans son livre ? — » Beaucoup de choses, répondit Arnauld : » on a manqué à tel et tel endroit : on eût » dû mettre plus d'ordre, pousser davan» tage le raisonnement ». Il parla de tout en maître, et cependant personne ne fut désabusé. Le carosse de son frère étant venu le prendre à quelques lieues d'Angers, on reconnut que le censeur d'Arnauld était Arnauld lui-même, et chacun se répandit en excuses ».

M. Lacroix a fourni de savantes notices sur d'Alembert, Archimède, Apollonius, etc. ; M. Desportes, sur plusieurs des papes qui portèrent le nom d'Alexan-

dre ; celle où il s'occupe de la vie du pape Alexandre VI est un précis plein de sagesse, qui se termine par cette remarque d'un esprit judicieux : « Les faits prouvés contre ce pape suffisent pour faire haïr sa mémoire, sans y joindre des inculpations dont l'incertitude éleverait des soupçons sur des points non contestés. L'historien peut bien louer ou absoudre sur la foi de témoignages imposans ; mais il ne doit condamner qu'à l'unanimité des suffrages, ou d'après des monumens authentiques ».

Je puis recommander encore une notice de M. Gallais sur *Abailard;* et presque toutes celles qu'ont insérées MM. Langlès, Lally-Tolendal, Millin, Beauchamp, Suard, Amar, Fiévée, Lasalle, Michaud, Durdent, Constant de Rebecque, etc.

La notice sur Alexandre-le-Grand, l'une des plus importantes du recueil, puisqu'elle a vingt-deux colonnes, est un véritable précis historique où l'auteur, (M. Michaud) a rassemblé avec beaucoup de talent les traits les plus remarquables de ce grand homme, rapportés par ses divers historiens. J'en transcrirai quelques uns pris dans la dernière colonne de la notice; on les lira sans doute avec intérêt :

« Alexandre mourut sans désigner d'héritier...... Perdiccas, à qui ce prince avait donné son anneau en mourant, fut nom-

mé premier ministre d'Aridée, trop jeune pour gouverner par lui-même. D'après la dernière volonté d'Alexandre, on devait porter son corps dans le temple de Jupiter-Ammon; mais Ptolémée s'en empara et le fit inhumer à Alexandrie, dans un cercueil d'or. On lui rendit les honneurs divins, non-seulement en Egypte, mais dans le reste du monde; et tel fut l'ascendant de ce génie extraordinaire, que les peuples de l'orient et de l'occident le regardèrent comme un dieu. Parmi les historiens du vainqueur de l'Asie, les uns l'ont mis au rang des dieux par ses vertus, et les autres l'ont fait descendre, par ses vices, au commun des hommes. Ceux-ci veulent que la fortune ait tout fait pour lui; et ceux-là, qu'il ait tout fait pour la fortune. Selon Montesquieu, ce fut pour étendre les limites de la civilisation qu'il entreprit de renverser toutes les barrières que la nature semblait avoir mises entre l'Europe et l'Asie».

(M. Michaud rapporte le passage de Montesquieu, et il ajoute):

«Ces considérations sur le conquérant macédonien n'ont pas paru à ses détracteurs dignes de la sagacité de Montesquieu, et l'opinion de M. de Sainte-Croix, qui l'a traité avec plus de sévérité, a trouvé un assez grand nombre de partisans. S'il s'illustra par quelques vertus, par des actes de générosité et par

les vues profondes, il finit aussi par les excès de prodigalité, de débauche, et même de cruautés que l'histoire ne lui a point pardonnés, etc., etc.

M. Michaud semble incliner pour l'avis le plus sévère. Les opinions au surplus, ont été très-partagées sur Alexandre-le-Grand. Tel juge est quelquefois très-partial, sans croire et sans vouloir l'être; celui-ci par trop de rigidité, celui-là par trop d'indulgence. Or, ce juge séduit par l'éclat des qualités du héros, n'a pas même apperçu ses fautes qui en sont les ombres; il péchera nécessairement par un excès d'indulgence; et cet autre, par un excès de sévérité, qui fermera ses yeux sur les plus belles actions, pour ne les ouvrir que sur les plus condamnables. On se placera entre les deux extrêmes, lorsqu'après avoir balancé, dans un esprit d'impassibilité et par conséquent de justice, les œuvres bonnes et mauvaises, on les appréciera moins d'après le dénombrement matériel qu'on en aura fait, que d'après les motifs qui les auront inspirées, les résultats qui les auront suivies, et leur influence qui leur aura donné un caractère plus ou moins marqué d'utilité et de grandeur. Il me semble que c'est par ces principes que Montesquieu a voulu juger Alexandre. Je ne serais pas éloigné de croire qu'on dût apprécier les hommes, comme on ap-

précie les ouvrages de l'art. Ce n'est pas le nombre des défauts, c'est l'absence des beautés qui fait périr ceux-ci, et les faiblesses des hommes supérieurs doivent pâlir devant les actes d'éclat qui laissent d'eux un long souvenir.

Je me résume, en rappellant ce que j'ai dit, au commencement de cette analyse, sur la double garantie qu'offre la *Biographie universelle*, dans la loyauté des éditeurs, et les talens des hommes de lettres et des savans qui la rédigent.

J. L. LAYA.

Nouveaux Proverbes dramatiques, par Carmontelle. Deux vol. in-8°. Prix, 10 fr., et 12 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez le Normant, rue de Seine, n°. 8, près le pont des Arts.

Le siècle dernier a vu naître, l'un après l'autre, la *parade* et le *proverbe*, deux nouvelles espèces de productions dramatiques, destinées à l'amusement particulier des grands seigneurs et des gens assez riches pour partager leurs goûts. La parade vint la première : les mœurs de la Régence régnaient encore, et rien par conséquent n'était plus propre que la gravelure au divertissement des hautes classes de la société. Les plus

ignobles trétaux de la Foire et des Boulevarts avaient fourni le genre, et des hommes d'un talent gai s'empressèrent de le perfectionner, en y mettant l'esprit qui y manquait, et en ajoutant à l'obscénité qui déjà n'y manquait pas. Fagan, Piron, et sur-tout Collé, s'y distinguèrent par des bêtises plus plaisantes et des ordures plus ingénieuses. Le délicat Moncrif, après avoir composé des poésies chrétiennes pour la pieuse Leckzinska, femme de Louis XV, faisait des parades plus que gaillardes pour des sociétés un peu moins scrupuleuses. La Chaussée lui-même, le triste et décent La Chaussée se mit de la partie : sa parade en vers, intitulée le *Rapatriage*, est fort libre, et en vérité n'est pas moins gaie que beaucoup d'autres. *Ces messieurs*, c'est-à-dire, les Caylus, la Vallière, Forcalquier, Surgères, Maurepas, Voisenon, etc., ne pouvaient pas rester en arrière dès qu'il s'agissait de sottises et de folies : ils firent donc de leur côté des parades qu'ils s'amusaient à jouer entr'eux. De plus grands seigneurs qu'eux en faisaient aussi leurs délices : le duc d'Orléans, père du dernier, excellait, dit-on, dans le rôle de Gilles, où sa face pleine et colorée était d'un effet très-plaisant. Il nous est resté un monument de toutes ces extravagances, c'est le *Théâtre des Boulevarts*, en trois volu-

mes. Il ne faut pas croire, d'après le titre et la gravure qui sert de frontispice, que les pièces dont est composé ce recueil aient été jouées, *en plein vent*, sur les vrais balcons de parade : réservées aux plaisirs des grands, elles n'ont jamais amusé la mauvaise compagnie ; j'entends celle qu'on voit encore s'attrouper autour des Cassandres et des Gilles un peu trop bêtement bêtes de nos boulevarts. Collé fut décidément le héros du genre : c'est ce que Duclos, son ami, lui disait dans le style même de la chose : *Tu es la Corneille de la parade, et Léandre Hongre en est le Cidre.*

Les femmes dites honnêtes ayant un beau jour pris leur parti de rougir de ce qui les faisait encore rire la veille, la *Parade* fut répudiée, et le *Proverbe* prit sa place. Collé, après avoir lutté quelque temps contre cette révolution décente, qui ne lui semblait autre chose qu'un accès de bégueulerie très-déplacé, Collé fit amende honorable et reconnut la supériorité du nouveau genre dans cette note placée en tête d'un prologue intitulé *les Adieux de la Parade :* « On ne se fût pas amusé à jouer des parades, il y a vingt-cinq ans et plus, si les Proverbes charmans de M. Carmontelle eussent été imprimés alors ». C'est en 1768 que parut la première partie de ces Pro-

verbes : le nombre des volumes s'est élevé depuis jusqu'à huit. Il y faut ajouter les comédies de société du même auteur, formant le *Théâtre de Campagne*, en quatre volumes, et celui du *Prince de Clenerzow*, en deux seulement : ces petites pièces, du même genre que les Proverbes, n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont un peu plus étendues et plus intriguées, et qu'en général elles sont moins piquantes. Depuis plus de quarante ans, les *Proverbes dramatiques* de Carmontelle jouissent d'une vogue que le temps n'a point affaiblie, et à laquelle même une suspension de quelques années, causée seulement par les circonstances politiques, semble avoir donné une force nouvelle. Dans ce nombre infini de maisons de ville et de campagne où l'on joue la comédie sans théâtre, ils ont formé et forment à eux seuls presque tout le répertoire. Des hommes d'esprit, abusés par l'apparente facilité du genre, ont voulu s'y exercer ; on en est toujours revenu à Carmontelle : tous ses proverbes, appris, joués et désappris cent fois, sont encore ceux qu'on apprend et qu'on joue tous les jours. Mais enfin tout s'use, et les Proverbes de Carmontelle eux-mêmes ne peuvent pas être exempts de cette loi commune. C'est donc faire un cadeau précieux aux amateurs de la comédie de société, que

de leur en donner d'autres de la même main que les premiers, et qui ne leur soient point inférieurs. Un peu plus tard, je dirai plus en détail ce que je pense du nouveau recueil : je crois devoir d'abord m'occuper d'un avertissement dans lequel l'éditeur me semble avoir caractérisé avec assez de justesse le talent de Carmontelle ; talent d'une espèce toute particulière, et dont il était doué à un degré auquel n'ont pu s'élever des hommes d'un esprit supérieur au sien. Après avoir remarqué que les grands ouvrages de la Comédie française ne conviennent nullement aux théâtres particuliers, où ils n'engendrent que des prétentions ennemies de tout plaisir, des imitations ridicules, des comparaisons mortifiantes, enfin tout ce que la manie d'excéder ses moyens peut fournir de développemens à la sottise et d'alimens à la malignité, l'éditeur définit en peu de mots ce que doivent être les comédies de société, et il ajoute : « Le recueil des Proverbes dramatiques de Carmontelle remplit toutes ces conditions; aussi obtint-il un succès dont l'auteur dût être un peu surpris, et dont ensuite il ne tint qu'à lui d'être fier. Le fond de ces petites pièces est en général très-léger : tantôt c'est une anecdote, une historiette plaisante mise en action ; tantôt c'est une situation imaginée qui met en

jeu quelque innocent ridicule de caractère, et plus souvent de manières, de langage, de profession ou de circonstance. Il n'y faut point chercher un nœud bien formé, ni en conséquence un dénouement d'effet. Ce n'est point une combinaison dramatique que Carmontelle étale sous vos yeux; c'est un coin de la société qu'il vous fait remarquer; c'est une aventure, une conversation de salon, de boudoir, de boutique, de spectacle, de promenade, ou de tout autre lieu public, à laquelle il vous fait assister. Ce qu'il y a vu et entendu, il le répète avec la fidélité d'un miroir et d'un écho. Vous le soupçonnez à peine d'avoir porté dans le monde un esprit d'observation : l'extrême vérité de l'imitation vous empêche de reconnaître aucun art dans l'imitateur, et par là il semble perdre tout le mérite de ce qui procure tout son succès. C'est ainsi à-peu-près que nous nous dispensons d'admirer l'exactitude nécessaire et absolue avec laquelle les objets se retracent eux-mêmes dans la chambre obscure, tandis que nous réservons toute notre estime, tout notre enthousiasme pour l'image plus ou moins imparfaite de ces objets, telle que la main du peintre la retrace dans un tableau».

L'éditeur nous représente ensuite Carmontelle portant, avec un égal succès, dans plusieurs genres, cette *faculté imi-*

tative qu'il tenait de la nature même ; donnant à ses rôles, lorsqu'il jouait dans ses proverbes, cette vérité pour ainsi dire individuelle qui vous fait reconnaître des gens que certainement vous avez vus, ou vous en fait voir que vous ne pouvez manquer de reconnaître un jour ; ensuite, quoiqu'il n'eût appris de dessin que ce qu'il en fallait pour être élève architecte, faisant, en quelques minutes et avec les premiers moyens que le hasard ou son imagination lui fournissait, des portraits de la plus parfaite ressemblance ; et enfin, tandis qu'avec la plume il peignait les scènes de la vie dans ses petits drames, les décrivant avec le pinceau dans une espèce de tableau continu et roulé, dont le développement gradué faisait passer sous les yeux la société toute entière, et qu'on pouvait presque considérer comme un recueil de proverbes pittoresques.

L'auteur de l'avertissement explique ainsi cette inégalité de style ou plutôt d'esprit et de talent, dont tous les gens de goût ont certainement été frappés en lisant Carmontelle : « Carmontelle n'était rien moins qu'écrivain, et l'on peut dire qu'il n'avait pas besoin de l'être. Son dialogue lui était fourni par les gens de tous les états, dont il écoutait et retenait les discours : il semblait écrire sous leur dictée, sans se permettre ni addi-

tion, ni retranchement, ni correction, ni choix. C'est à la société, ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre de l'irrégularité grammaticale, du décousu, de la futilité, et quelquefois de l'insignifiance absolue des propos qu'il nous fait lire : le seul reproche qu'il mérite en ce cas, c'est d'avoir un excès de fidélité. Grand seigneur, robin, financier, bourgeois, marchand, artisan, homme du peuple, paysan, chacun d'eux, dans ses proverbes, parle exactement son langage; et cette vérité si variée, si diverse, où l'art n'est pour rien, où même son absence se fait quelquefois un peu trop sentir, n'est certainement pas autre chose en lui que le produit d'une aptitude singulière à répéter juste les choses dont son oreille et son esprit ont été frappés. Ce qui le prouve incontestablement, c'est qu'aussitôt qu'il sort des sujets, du ton et des formules de la conversation d'usage, le naturel, la justesse et l'aisance de son style l'abandonnent, pour faire place à l'entortillage le plus faux et le plus pénible. Par exemple, il rend supérieurement les propos de pure galanterie, parce qu'il les a entendu tenir dans les salons; mais, comme entre amans véritables on ne prend point de témoins pour s'entretenir de son amour, c'est presque toujours avec une excessive gaucherie qu'il fait parler cette passion;

que probablement lui-même ne connaissait guères ».

Cette manière de considérer Carmontelle comme un être parfaitement, mais exclusivement organisé pour l'imitation, pourra sembler un peu paradoxale à quelques personnes ; mais on ne peut nier qu'elle ne soit fondée sur des réflexions assez plausibles et des preuves assez concluantes : en tout cas, je l'ai crue digne d'être soumise à l'examen des esprits judicieux et fins. Si l'on peut différer de sentiment sur la nature du talent de Carmontelle, il n'y a qu'une opinion sur le mérite de ses petits ouvrages. Cette opinion, les vingt quatre nouveaux proverbes qui viennent de nous être donnés, suffiraient seuls pour l'établir ; ils sont tous d'un agrément varié, mais non pas inégal, et tous les goûts trouveront à s'y satisfaire.

J'ai dit que le proverbe dramatique avait pris naissance dans le siècle dernier : cela est vrai, s'il ne s'agit que du proverbe dialogué ; mais le proverbe pantomime a une origine plus ancienne. Voici ce que dit Boursault dans une lettre où il rend compte d'un séjour qu'il fit à Eu, et de la manière dont Mlle. de Montpensier passait alors son temps dans cette ville : « Un jour qu'au retour de la promenade on cherchait à la délasser de la fatigue qu'elle avait eue, on joua aux prover-

bes devant elle; et suivant les gestes qu'on faisait, elle devinait quel proverbe on avait représenté. Après avoir deviné *L'ocasion fait le larron; A gens de village, trompette de bois; Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise*, et encore quelques autres, un gentilhomme se mit à sauter, à rire, à grimacer et à faire plusieurs autres extravagances. Mademoiselle l'ayant fait recommencer sans y rien comprendre, demeura d'accord qu'elle ne le pouvait deviner, et lui commanda de lui dire quel proverbe c'était-là : *C'est, Mademoiselle*, lui répondit-il : *Il ne faut qu'un fou pour en amuser beaucoup d'autres.* Cela la piqua; et s'étant imaginé qu'il lui reprochait de s'amuser à des folies, elle lui dit qu'il était un insolent, qu'il perdait le respect, et lui défendit de jamais paraître en sa présence ». L'histoire finit mal : j'en suis fâché. La plaisanterie de ce pauvre gentilhomme n'était pas très-bienséante, très-respectueuse sans doute; mais elle ne méritait pas, je crois, une punition si sévère. Cette Mademoiselle était bien la plus fière des princesses, la plus intraitable sur l'article de l'étiquette, la plus jalouse des prérogatives et des égards dus à son rang. C'est elle qui, se promenant au Cours-la-Reine, trouva que la comtesse de Fiesque était d'une insolence inouïe de s'y promener aussi, étant dans sa disgrace, et lui fit

donner l'ordre de se retirer sur-le-champ. L'amour, qui vient à bout des princesses aussi bien que des bourgeoises, prit soin de venger tous ceux qu'elle avoit humiliés, en la soumettant elle-même aux impertinens caprices d'un cadet de Gascogne, qui avait pour principe qu'un particulier, amant d'une princesse, ne pouvait prendre sur elle un ascendant durable qu'en la maltraitant beaucoup. Qu'on se figure l'impérieuse Mademoiselle qu'offensait naguère la plus innocente liberté, s'entendant dire par Lauzun : *Louise d'Orléans, tirez-moi mes bottes*, et (qu'on me permette ici une périphrase nécessaire) s'attirant par son refus un traitement brutal qu'un homme d'écurie ne se fût pas permis envers une servante d'auberge, un traitement dont, pour tout dire en un mot, l'une de ces mêmes bottes fut l'odieux instrument.

Je demande pardon de la digression, et je reviens aux proverbes. On voit qu'à la parole près ils étaient, du temps de Louis XIV, ce qu'ils sont aujourd'hui, c'est-à-dire, la représentation d'une énigme dramatique, ayant pour mot un proverbe qu'on donne à deviner aux spectateurs. Si Carmontelle n'est pas le premier qui ait imaginé de rajeunir cette vieille idée, et de la perfectionner en substituant le dialogue à la simple action, il est le premier du moins qui s'en soit

occupé comme auteur, qui lui ait donné une sorte de valeur littéraire, qui enfin ait traité le proverbe avec assez de suite et de succès, pour l'élever à la dignité de genre dramatique. J'ai déjà dit quel éclatant suffrage son recueil obtint de Collé, auteur de société lui-même, et excellent juge du talent comique. Les proverbes, estimés des gens du métier, et singulièrement goûtés des gens du monde, avaient de quoi se consoler sans doute de l'étrange critique qu'en a faite M. Cailhava de l'Estandoux. « Les proverbes dramatiques, dit-il, dans son *Art de la Comédie*, sont une espèce de drame composé ordinairement par des espèces d'auteurs, joué par des espèces de comédiens, trouvé sublime par des espèces de connaisseurs, et qui ameute contre les véritables auteurs des censeurs d'autant plus dangereux, qu'ils se mettent en comparaison ». Cela n'est-il pas tout à fait solide et ingénieux? Le grand-maître, pour qui M. Cailhava professe une admiration presque ridicule par son faste et son étalage, Molière lui-même n'eût certainement pas eu ce dédain superbe pour des esquisses faciles, piquantes et variées qui, remarquables principalement par une grande vérité de mœurs, de situations et de dialogue, retraçaient sur les théâtres particuliers quelque ombre du comique naturel et gai, dans un

temps où il était banni du théâtre public par les disciples dégénérés de la Chaussée et de Marivaux, et où quelques autres auteurs non moins fourvoyés dans une direction différente croyaient ressusciter notre bonne et ancienne comédie en faisant revivre les absurdes *imbroglio* de la scène espagnole, et se disaient fièrement les élèves de Molière, quand ils n'étaient tout au plus que les singes de Montfleury et de Scarron.

Un journaliste a dernièrement cherché à expliquer, dans un article fort ingénieux, pourquoi Carmontelle, dans ses proverbes, a peint, non pas de ces travers inhérens à notre nature morale, profondément empreints dans quelques individus, et appellés *caractères* en langage de comédie, mais de ces ridicules accidentels et extérieurs qui tiennent tantôt aux habitudes physiques d'un personnage, tantôt à une profession, à une passion, à un goût, à une situation, à une circonstance quelconque. Ce critique en a cru trouver la cause dans l'état moderne de la société, où un mouvement général, une agitation rapide et continuelle mêlent et mettent en contact les hommes de toutes les conditions et de tous les caractères, les frottent et les usent pour ainsi dire les uns contre les autres, de manière à faire disparaître leurs différences individuelles;

de même que la circulation des pièces de monnaie en efface l'empreinte, ou le roulement des cailloux de nos fleuves en arrondit les saillies anguleuses. Je ne rejetterai point cette cause qui influe sur tout le systême comique actuel; mais, relativement au proverbe, il en est une autre plus prochaine, plus immédiate, puisqu'elle tient à la nature même du genre. Le proverbe, qui ne diffère essentiellement de la comédie que par la petitesse de ses proportions, ne pourrait les agrandir sans cesser d'être proverbe : il n'est donc en lui-même susceptible ni du développement, ni de la force d'intrigue nécessaire pour mettre un caractère en jeu : il faudrait, pour cela, des oppositions de personnages et des épreuves de situations qu'un cadre si borné ne saurait recevoir. Aussi Carmontelle, en général, n'a-t-il point songé à représenter l'espèce humaine ou quelqu'une de ses variétés dans un personnage collectif : il s'est borné à peindre de ces ridicules de position, de ces manies, de ces disgraces naturelles, enfin, de ces tics particuliers qui se font connaître tout entiers à la première vue, et dans une seule conversation. On peut dire qu'il a excellé dans ce genre secondaire, où il est toujours vrai et piquant sans aucun trait de caricature. Ce qu'il a encore supérieurement saisi, c'est l'esprit, le

langage et le ton des états et des rangs les plus opposés de la société. Il faut qu'il ait beaucoup fréquenté les uns et les autres : par exemple, le railleur de bonne compagnie, dont le persiflage amuse la duchesse à sa toilette ou dans son boudoir, et le plaisant de mauvais ton dont les saillies grivoises font pâmer d'un gros rire la bourgeoise en partie fine, ont certainement été pris sur le fait par Carmontelle, qui les a placés dans plusieurs de ses proverbes : on ne rend pas avec cette vérité les choses qu'on n'a pas peintes le modèle sous les yeux.

Par une autre conséquence du peu d'étendue que comporte le proverbe, Carmontelle est souvent forcé d'employer un moyen que la bonne comédie réprouve comme peu naturel, bien qu'elle en ait fait usage quelquefois : ce moyen est de faire cacher un personnage qui doit savoir ce que dit un autre personnage resté sur la scène, mais ne pas l'apprendre de lui-même. Dans la comédie, on a recours, en pareil cas, aux personnages et aux scènes intermédiaires ; les dimensions du proverbe permettent rarement les uns et les autres. La nécessité de resserrer l'action et le défaut de moyens accessoires pour occuper la scène, sont aussi cause que, dans Carmontelle, un personnage qui s'absente pour quelque objet, reparaît presque tou-

jours bien avant que le temps suffisant soit écoulé : cette espèce d'invraisemblance, qui est commune aux proverbes avec nombre de comédies en règle, est moins choquante dans ceux-là, parce que l'action étant renfermée dans un très-petit espace, les incidens qui la composent semblent devoir être réduits dans la même proportion, et qu'autrement il y aurait peut-être défaut d'accord entre le tout et les parties.

J'ai l'espoir qu'on m'excusera de m'être étendu si complaisamment sur un genre singulier d'ouvrage et de talent qu'on n'avait peut-être pas cru digne jusqu'ici d'être soumis à un examen littéraire. Le grand cas que je fais de Carmontelle est plus qu'autorisé par l'estime que lui accordent nos meilleurs comiques actuels, estime bien constatée par les nombreuses obligations qu'ils ont consenti à lui avoir. Mais il est temps de détailler le mérite particulier de ses *Nouveaux Proverbes*, dont le succès me paraît bien assuré, d'après l'empressement que tous les amateurs du genre ont mis d'abord à se le procurer, et l'éloge qu'ils en ont fait, d'accord cette fois avec les journalistes.

L'éditeur des deux volumes des *Nouveaux Proverbes* assure qu'ils sont plus également bons que les deux volumes les mieux composés de l'ancien recueil : cette assertion est de la plus exacte vérité. L'ancien

recueil, en huit volumes, offre quelques proverbes dont l'originalité piquante n'est peut être égalée, ou du moins surpassée par aucun des proverbes nouveaux; mais aussi combien d'autres qui ne sont que des dialogues sans sel ou sans intérêt, dénués de toute action et n'ayant que le mérite d'une vérité de mœurs et de dialogue assez commune. Carmontelle, plus homme de talent que d'esprit et de goût, avait publié sans distinction tout ce qui jusque-là était sorti de sa plume. L'éditeur du nouveau recueil ayant eu, dit-on, un fort grand nombre de proverbes à sa disposition, a mis de la sévérité dans son choix, qu'il a dirigé de façon à produire la plus grande variété possible. La preuve de cette variété résulte de la diversité des jugemens qui ont été portés dans la société sur les nouveaux proverbes, à l'époque de leur apparition. Les uns, charmés du marivaudage, ou plutôt du cailletage de salon qui en est alternativement le modèle et la copie, regrettaient de ne pas le voir plus souvent employé par l'auteur. Les autres, épris du naturel, auraient voulu pouvoir exclure tout ce qui semblait s'en écarter. Les gens du monde et les gens de lettres, notamment ceux qui travaillent pour le théâtre, s'accordaient assez peu sur les objets de leur préférence, comme cela arrive et doit arriver fréquemment. La comédie, la mu-

sique, tous les arts enfin travaillent pour plaire au public, c'est-à-dire à une masse d'hommes où les ignorans dominent : c'est là leur but et leur triomphe; mais il y a, dans toutes leurs productions, des parties plus techniques, des choses dont le sentiment tient à une connaissance plus approfondie des secrets et des difficultés de l'art : les gens du métier les estiment quelquefois plus qu'elles ne valent, et l'on pourrait reprocher au public en général d'en faire trop peu de cas, si elles n'étaient pas naturellement hors de sa portée. C'est aux amateurs éclairés, c'est à ceux qui, sans pratiquer l'art, en connaissent parfaitement les règles, c'est-dire la fin et les moyens, à prononcer entre ces ouvrages que les artistes admirent exclusivement, en considération d'un certain mérite de science et de combinaison dont ils sont les seuls juges, et ces autres productions dont le public s'engoue quelquefois, au mépris des principes qu'il ignore et au grand scandale de ceux qui les respectent. J'ai vu l'un de nos meilleurs comiques enchanté du premier proverbe du Receuil, intitulé *le Bailli avare*, petite comédie véritable, où il y a une action et des caractères; le tout esquissé légèrement sans doute, mais accusé juste et bien dessiné. J'ai vu en même temps de prétendus connaisseurs dédaigner cette jolie ébauche;

parce qu'elle peint des mœurs villageoises, et que le dialogue en est du même genre de naturel que les *paysanneries* de Dancourt. Comme il est impossible qu'un ouvrage satisfasse tous les goûts, le mieux qui puisse lui arriver, c'est de les contenter et de leur déplaire tour à-tour; et c'est à quoi les *Nouveaux Proverbes* de Carmontelle ont réussi.

L'éditeur rappelle que des auteurs comiques se sont bien trouvés d'avoir emprunté à Carmontelle des scènes et même des sujets de pièces; et que, sur la fin de sa vie, les directeurs de deux de nos théâtres lui avaient accordé ses entrées, moins comme une faveur sollicitée par ses longs travaux dramatiques, que comme un droit bien acquis par cette part qu'il avait prise, sans le savoir, à la composition de beaucoup d'ouvrages. Ce sont-là des faits véritables, connus de presque tous ceux à qui le théâtre n'est pas étranger. J'y ajoute, comme un trait bien aussi comique que beaucoup de ceux qui égaient ses proverbes, qu'ayant alors l'oreille dure et l'humeur passablement chagrine, il allait se plaignant partout de ce que les acteurs avaient adopté la sotte manie de remuer les lèvres, sans proférer aucun son, à l'imitation de ces agréables qui parlent de façon à n'être pas entendus, comme s'ils sentaient la valeur de leurs paroles. Il ne soupçonnait pas le moins du monde
que

que l'endurcissement de son tympan pût y être pour quelque chose.

Je prévois qu'à proportion, ses nouveaux proverbes seront pour nos poëtes comiques une source encore plus abondante que les premiers, parce qu'ils sont en général plus dramatiques, parce que l'action en est presque toujours plus forte et plus compliquée : plusieurs sont de petites pièces toutes faites, ou du moins susceptibles de développemens très-faciles. L'auteur de la *Vieille Tante*, M. Picard, qui s'est toujours plu à reconnaître les obligations qu'il avait à Carmontelle, n'a pas tardé à en contracter de nouvelles envers lui : le dénoûment de la jolie petite comédie qu'il vient de donner au théâtre de l'Odéon, sous le titre du *Café du Printemps*, est visiblement imité de celui du proverbe intitulé *le Mariage aux Champs-Elysées*.

Les nouveaux proverbes, plus étendus et plus intrigués que les anciens, non-seulement exciteront davantage la convoitise des auteurs comiques, mais encore seront plus agréables aux acteurs de société, en leur procurant des rôles plus importans et plus animés. L'avertissement nous dit : « Ils sont écrits d'une manière assez ingénieuse pour être rendus textuellement par ceux qui ne voudront faire que des frais de mémoire ; pour les autres, ce seront de jolis canevas sur lesquels ils pourront mettre une broderie

de leur goût : les situations ont toutes un fond assez comique pour inspirer l'esprit de saillie et d'à-propos ». Je partage tout-à-fait cette opinion : mais, sans vouloir faire trop d'honneur à Carmontelle, et en trop peu faire aux gens d'esprit qui joueront ses proverbes, je crois que ceux-ci feront bien généralement de s'en tenir à son dialogue, qui ne serait pas facilement égalé, pour la justesse et même pour la dose d'esprit que comporte la vérité dramatique. Carmontelle avait commencé par être d'un avis contraire. En publiant ses premiers Proverbes, il conseillait de lire simplement les rôles et de ne les plus revoir. « Si l'on apprenait les scènes, disait-il, cela pourrait devenir plus froid que de mauvaises comédies mal jouées ». Mais il en avait bien appellé ; j'ai su, dans une société où il dirigeait lui-même la représentation de ses Proverbes, que le changement d'un seul mot, même le plus insignifiant, le mettait en fureur. C'était pousser loin l'intolérance d'auteur; mais on trouverait peut-être sa colère moins ridicule, si l'on savait à quel point il avait pu se voir défigurer par les improvisateurs de société.

Je voudrais pouvoir raconter le sujet de quelques-uns des vingt-quatre nouveaux Proverbes; mais l'analyse du plus piquant serait peut-être une chose assez insipide. Je me contente d'indiquer *la*

Veuve embarrassée qui, charmée de la mort de son mari, n'a le maintien et le langage d'une femme affligée devant l'oncle du défunt, que parce qu'un adroit valet est venu lui dire auparavant que Médor s'est cassé la patte ; elle pleure le chien, lui le mari, et le bon homme la croit une Artémise : *l'Amant malade*, où le frère Jean-de-Dieu, de la Charité, promet à frère Jérôme, chirurgien feuillant, de lui *pousser* jusqu'à cinq heures un malheureux moribond sur lequel il ne peut faire qu'à cette heure-là sa démonstration anatomique, et où le pauvre charitain reçoit avec confusion les reproches amers du feuillant, outré de ce que son *sujet* a été si bien *poussé* qu'il s'est levé tout seul et est descendu se promener dans la cour des convalescens : *l'Auteur inquiet* qui, attendant au Luxembourg des nouvelles de sa tragédie qu'on joue au Théâtre Français, croit que tous ceux qui arrivent s'entretiennent de cela, et rompt en visière à des badauds qui dissertent sur la mauvaise *exposition* d'une terrasse, à des hommes de loi qui s'emportent contre un *acte* mal fait, à des chirurgiens qui se moquent d'une nouvelle manière de *dénouer*, etc., etc. : *les Amans extravagans*, où la romanesque Mlle. des Charmettes se passionne pour le triste du Ramier, parce que, dans le désespoir où le plonge l'infidé-

lité d'une maîtresse, il veut absolument terminer ses jours, et qui se dégoûte de lui tout-à-coup en apprenant qu'il a jetté par la fenêtre un verre d'eau sucrée que lui avait donné, en guise de poison, un ami qui n'avait pas trouvé de meilleur moyen pour le détourner de ses projets sinistres, que d'avoir l'air de les seconder. A ces quatre Proverbes, dont l'idée est certainement très-originale, on peut en ajouter beaucoup d'autres qui, sans avoir un fond tout-à-fait aussi plaisant, leur sont peut-être supérieurs par le mérite de l'observation et de la vérité comique. Je mettrais de ce nombre *la Coquette*, *les Deux Marchands*, *le Voyage de Rome*, *le Mari adroit*, *le Valet Maître*, *l'Ennuyeux*, *la Petite Maison*, et sur-tout *les Maîtres égoïstes*; vraie comédie, remplie de situations plus fortes et de traits plus profonds qu'il ne semble appartenir à un modeste Proverbe. Mais il faut désespérer de prouver tout le mérite de Carmontelle à ceux qui l'ignorent ou le méconnaissent, lorsqu'on ne peut pas donner un échantillon de son dialogue si juste, si vrai, si naturel; et c'est précisément le cas où je me trouve. Heureusement la réputation de l'auteur des Proverbes dramatiques est parfaitement établie à cet égard, et il ne serait peut-être pas moins difficile de l'accroître que de la diminuer. T.

Dialogues critiques, ou *Résumé des discussions, critiques, jugemens ou sottises que l'on entend chaque jour dans les loges, les foyers ou les coulisses de nos différens théâtres*, avec cette épigraphe :

> *C'est une bagatelle de fort peu d'importance ; mais où il y a, par-ci par-là, de bonnes vérités, et nous achetons tous les jours des livres plus gros, qui ne valent pas mieux.*
>
> (*Préface dialoguée*, pag. 16).

Un vol. in-8°. Prix, 3 fr., et franc de port, 4 fr. A Paris, chez Dondey-Dupré, imprimeur-éditeur, rue des Coutures-Saint-Gervais, n°. 20, au Marais.

Gresset a fait en vers charmans la réélation des secrets des cloîtres et même es cellules. Il nous a fait connaître :

> Les graves riens, les mystiques vétilles,

ont s'occupaient les sœurs Visitandines ; Dieu sait quels caquets, quelles bégnes malédictions ont poursuivi le change téméraire de l'illustre perroquet de evers ! L'auteur de *Gilblas* n'a pas été oins hardi lorsqu'il a retracé avec tant

de vérité les *riens* et les *vétilles* qui agitent la vie des auteurs et des comédiens, des actrices et de leurs protecteurs, enfin, de tous les initiés aux graves mystères des coulisses. Quoique Lesage n'ait consacré à cette peinture qu'un petit coin de son grand tableau de la vie humaine, on sait quelle rancune lui en ont gardé les comédiens de son temps. Des hostilités éternelles ont été la suite de cette audace, et cette guerre entre l'auteur de *Turcaret* et les princes du théâtre, a peut-être privé la scène française de plus d'un chef-d'œuvre, dont un si grand peintre était fait pour l'enrichir. Nous ignorons quel est l'auteur des *Dialogues critiques*. Un voile impénétrable couvre son nom. Le talent qui brille dans les scènes qu'il a tracées, la vérité des caractères, la finesse des réparties, le naturel du style de ses personnages, tout nous porte à croire qu'il n'est pas étranger à l'art dramatique.

Quoi qu'il en soit, nous croyons qu'il fait fort bien de ne pas se faire connaître. D'abord, il se tient, par cet incognito, en position d'écouter, d'observer encore, et de nous faire de nouvelles révélations, et puis, le moins qu'il pourrait craindre, s'il était connu, ce serait de se faire arracher les yeux par *Hortensia*, par *Gogo* ou autres *donne* qui pourraient bien s'être trouvées trop ressemblantes ; car

nous ne parlons pas des autres effets de la vengeance des comités régulateurs des grands intérêts des coulisses, de nos seigneurs les chefs de la cabale et de toute l'oligarchie comique, dont chaque membre voudrait usurper, pour lui seul, le sceptre du théâtre. Nous ne pouvons y songer qu'en tremblant. Le crime de notre auteur est bien autrement effroyable que celui de Lesage. Du moins l'auteur de *Gilblas* a-t-il mis quelque ménagement dans ses critiques; un peu de fiction en adoucit l'amertume. Ses comédiens, ses auteurs, ses actrices sont d'un autre pays. C'est à Madrid, à Séville, à Valladolid qu'il a fait ses observations, et il ne nous a pas défendu de penser que ce n'est pas la même chose en France qu'en Espagne; mais l'auteur des *Dialogues* s'est privé de tous moyens de justification. Sa critique est de droit fil; il ne biaise pas; il ne trace pas de portraits d'imagination; tout ce qu'il a pu faire, ç'a été de s'abstenir de nommer, mais il désigne si bien ceux qu'il ne nomme pas, il peint si ressemblant, qu'il est impossible de s'y méprendre. Nous-mêmes, qui n'avons pas été *nourris dans le sérail*, et qui n'en connaissons pas *les détours*, nous n'aurions pas besoin de flambeau pour nous y guider, et nous serions sûrs de ne pas nous tromper en nommant les personnages que l'auteur

fait parler sous des noms empruntés ; tant est léger et transparent le masque qui les couvre. On voit que rien n'est plus grave qu'un tel délit, et qu'il n'y a point de grace à attendre pour un pareil coupable. On nous objectera peut-être que ces ressemblances si frappantes deviennent des personnalités, de véritables satires contre certains personnages ou quelques individus...... Cette objection serait pressante, et nous ne serions pas assez bons casuistes pour y répondre. Nous nous rappellons seulement que Molière a beaucoup moins bien déguisé l'abbé Cottin, dans *les Femmes Savantes*, que l'auteur des *Dialogues* n'a déguisé MM. tels et tels, et MMmes. telles et telles. Ce n'est pas ce que Molière a fait de mieux sans doute ; contentons-nous de dire que l'auteur des *Dialogues* n'a pas fait pis que Molière. Le public ne se pique pas d'une grande délicatesse sur ces matières-là. Loin d'être sévère sur ce qui l'amuse, il est rare qu'il ne soit pas plus méchant que l'auteur qui le fait rire, et vous verrez qu'il aura la cruauté de s'égayer aux dépens des victimes immolées par M. Trois Etoiles, et de lui reprocher, peut-être, d'avoir porté ses coups avec trop de mesure et trop de ménagement.

Les *Dialogues Critiques* sont au nombre de 13, sans compter une préface

dialoguée, où l'auteur fait l'apologie ou du moins la justification de son livre. Nous nous proposons de passer rapidement en revue tous ces dialogues pour en donner seulement une idée à nos lecteurs ; mais nous croyons convenable, d'abord, de dire quelques mots de la préface.

Firmin et Derval se rencontrent au foyer. Firmin est occupé à lire les *Dialogues* qui l'amusent beaucoup. Derval les traite de *raspsodies*. Firmin répond qu'il ne faut pas juger ce recueil comme un ouvrage, il trouve d'ailleurs que sa publication est *assez utile*, que le fond des choses n'est pas de l'auteur, qu'il n'y a rien que les liaisons, que, puisqu'*il n'y a rien de lui*, ce ne sont point des méchancetés, qu'il rapporte les bonnes choses qui ont été dites par des hommes raisonnables, et les impertinences qui ont échappé à des impertinens. Derval reproche à l'auteur des traits cruels contre les comédiens. « Eh bien, lui répond Firmin, ces messieurs sont-ils inviolables? Par quel privilége échapperaient-ils à la malignité publique, quand tous les états de la société y sont en butte ? Quoi ! les comédiens trouvent plaisant de jouer les ridicules des nobles, des magistrats, des gens d'église, de tous les hommes enfin, et il ne sera pas permis de parler de leurs petites intrigues

et de leurs petits défauts ? Il n'y a pas grand'chose à répondre à ce raisonnement de Firmin. Après quelques autres réflexions, Derval avoue qu'il ne condamnait que sur parole, qu'il n'avait pas lu les *Dialogues* et qu'il allait s'empresser de les lire.

On voit, dans cette préface dialoguée, comme dans toutes les préfaces du monde, que l'auteur se justifie parfaitement bien de ce qui n'a pas besoin de justification, et qu'il évite de répondre aux objections les plus difficiles. Par exemple, il déclare qu'*il n'y a rien de lui* dans ce recueil, et qu'il n'a fait que rapporter ce qu'il a entendu ; or, nous croyons qu'il est plus que douteux qu'il ait entendu un dialogue tel que le onzième, entre un vieux journaliste et celui qu'il a désigné pour son successeur. Pourquoi ne dit-il mot, dans la préface, de ce dialogue de *Loxos* et de *Neos?* Ce n'est pas, cependant, un des moins remarquables. Nous ignorons jusqu'à quel point les faits y sont dignes de foi ; mais en les supposant exacts, vrais, incontestables, nous serions encore surpris des aveux que l'auteur fait faire au vieux *Loxos*. Il nous semble qu'une conduite, et des principes pareils à ceux que l'auteur prête à ce journaliste, n'admettent point de confidens, et ne sont point de nature à provoquer des approbateurs et

des imitateurs. Cette scène nous paraît donc tout-à-fait contraire à la vérité. Elle semblerait plus naturelle si, au lieu du vieux journaliste, l'auteur avait mis en scène un jeune adepte, élevé à l'école de *Loxos*, et qui aurait fait la révélation naïve des principes que son maître lui aurait enseignés, et de tous les moyens de réussite dont il aurait été l'observateur et le témoin, sans en être tout-à-fait le confident. Peut-être n'approuverions-nous pas davantage la virulence des sarcasmes lancés contre *Loxos*, mais nous ne serions pas au moins révoltés de l'impudente confession que l'auteur a cru devoir mettre dans la bouche même du journaliste. Passons aux autres dialogues.

Le premier est intitulé : *Les Conseils*. Les deux interlocuteurs sont M. le comte de *** et un auteur. L'auteur se plaint de l'insolence des acteurs, du mauvais goût du public, de la décadence de l'art et de la tiédeur que l'on met à en favoriser les progrès. M. le comte traite tout cela fort lestement, et il *conseille* à l'auteur de payer des manœuvres qui l'applaudissent et des journalistes qui le vantent ; de n'avoir aucuns scrupules sur les moyens de réussir. Il trouve tout simple que les comédiens se vengent sur les pauvres diables d'auteurs, de la considération qu'on leur refuse dans cer-

taines sociétés. M. le comte *conseille* aussi de faire des pièces à la mode, de flatter le mauvais goût, enfin de plaire à son siècle, en faisant des comédies *charmantes*. L'auteur ne comprenant pas ce mot, M. le comte le lui explique ainsi: « Vous n'avez jamais entendu dire que *Tartufe* fut *charmant*. Jamais *les Femmes Savantes, le Misantrope* n'ont été des pièces *charmantes;* on a dit tout simplement: ce sont de bonnes comédies. Mais les Dorat, les Barthe, les Demoustier ont fait des pièces *charmantes*, et nous avons aujourd'hui des auteurs qui en font de délicieuses....... Si vous ne les imitez pas, vous ferez des ouvrages fort estimables qui ne seront point applaudis, que la bonne compagnie ne verra pas, que les comédiens ne joueront pas; mais en revanche, pour vous consoler, quelques vieux connaisseurs vous donneront un mandat sur la génération future ». Ce dialogue est sans doute très-spirituel; mais il nous semble que M. le comte fait trop légèrement le procès à son siècle. Ce qui prouve que le goût n'est pas si complettement perverti, c'est le grand succès des *Deux Gendres*, comédie de la meilleure école, et sur laquelle l'auteur a fait son 7e. dialogue, où l'on remarque autant de logique que de bon goût et de connaissances de l'art dramatique. Ce n'est point un *mandat sur la*

génération future que l'auteur des *Deux Gendres* a reçu de *quelques vieux connaisseurs;* c'est la génération présente qui lui paie *comptant* un tribut justement mérité, non pas de cette froide estime qui est presque le synonyme de l'ennui, mais de cette satisfaction bien sentie que procure à tous les bons esprits un ouvrage où la force des caractères, la beauté des situations, l'énergie des contrastes sont encore relevées par un style noble, élégant et ferme, un dialogue piquant et naturel, et une foule de traits fortement comiques, dont plusieurs ont déjà mérité l'honneur de passer en proverbes. Nous présumons, au reste, que ce monsieur le comte n'est pas présenté comme un oracle de bon goût et de raison; nous pourrions prouver au moins, par plus d'un trait hasardé, qu'il n'est pas un modèle de bon ton, et que ses *conseils* sont également dépourvus de sel attique et d'urbanité..... Mais nous aimons mieux passer à l'examen des autres dialogues, où nous trouverons de quoi nous consoler du petit chagrin que nous ont causé quelques tristes plaisanteries de M. le comte de ***.

Les deuxième et troisième dialogues sont sur les prix décennaux. Les interlocuteurs A, B, C, D, jugent d'abord les opinions du jury sur *la tragédie*; B, C, D les trouvent empreintes de partialité,

de mauvais goût et d'ignorance : l'un prétend que le premier mérite d'une tragédie est le style ; l'autre veut que ce soit le plan et la conduite. C'est l'intérêt, dit le troisième, l'intérêt seul qui procure un succès durable. A se rapproche de chacune de ces opinions, mais il en diffère en ceci, que *toutes choses à-peu-près égales d'ailleurs*, le jury a dû accorder la palme à l'auteur qui avait suivi une route moins frayée, qui avait ouvert une nouvelle porte dans la carrière tragique, qui avait produit un nouveau genre d'intérêt, et qui, de plus, avait traité un sujet national. Il résulte de cette diversité d'opinions entre quatre personnes d'un fort bon esprit, que le jury ne pouvait en satisfaire une sans mécontenter les trois autres.

On voit que l'auteur des Dialogues justifie complettement le jury sur le choix qu'il a fait. Mais les auteurs exclus trouveront amplement de quoi appeller de ce jugement dans ce motivé qui le précède : *toutes choses à-peu-près égales d'ailleurs*. Certes ; aucun d'eux ne conviendra de cette *égalité* même approximative, et ils espéreront jusqu'au dernier moment qu'il sera prononcé en dernier ressort, qu'il a été mal jugé, attendu que les *choses* ne sont nullement *égales*, ni même *à peu-près égales*, ce qu'il fallait démontrer.

A, B, C, D, si mal d'accord entr'eux

sur le rapport qui concerne la tragédie, sont en parfaite unanimité pour blâmer celui *sur la comédie*, où ils trouvent défaut de logique, de goût, de justesse dans les idées, de correction dans le style, enfin des *bévues* sans nombre, dont la moins contestable, sans doute, est de refuser un prix à la comédie qui, depuis dix ans, est évidemment supérieure à ce qu'elle a été pendant la dernière moitié du 18e. siècle, et d'en accorder un à l'opéra-comique larmoyant. « On n'oubliera jamais, dit A, que le jury, après avoir jugé le drame, indigne même d'être encouragé, n'a trouvé de louable à l'Opéra-Comique que trois drames bien drames, et a donné le prix *de l'opéra-comique* au plus triste des trois, et qu'après avoir fait un long considérant contre le petit génie des auteurs comiques, il a fait un autre considérant pour exalter le grand génie des faiseurs d'opéra-comiques sérieux ».

Mme. Poirot et Mme. Beaugras font les frais du quatrième dialogue, intitulé *la Décence*. Ces dames assistent, en petite loge, à *l'Ecole des femmes*. Elles sont scandalisées, indignées, outrées de *l'immoralité* de cette pièce; elles trouvent Molière indécent, obscène, ordurier....., et leur entretien, qui révèle leurs habitudes et leurs principes, prouve jusqu'à quel point elles sont en droit de préfé-

rer les pièces du jour, *où il y a tant de sentiment et un si bon ton.*

M. le comte s'applique à prouver à M. le baron dans le cinquième dialogue, que *les dîners* sont la cause de la décadence de l'art dramatique. « Autrefois on ne dînait pas à six et sept heures; les auteurs n'étaient pas gens du monde, et ne dînaient pas tous les jours chez les gens riches.... On les voit aujourd'hui au lever et à la toilette de nos dames, on les revoit au dîner, et quelquefois encore après le spectacle. Quand voulez-vous qu'ils s'instruisent et qu'ils travaillent? » M. le comte a pour principe que, « pour les ouvrages d'imagination, il faut travailler le soir et corriger le matin, parce que la chaleur des alimens et des vins généreux donne de l'activité au sang et de la force à la pensée; mais pour jouir de ce bénéfice, il ne faut pas que l'heure du travail soit trop rapprochée de l'heure du repas. « M. le comte pourrait bien s'être trompé dans toutes ses observations, et nous doutons beaucoup que Corneille ait dû son génie *à la chaleur des alimens et des vins généreux*, dont on dit qu'il ne buvait point, ou ne buvait que fort peu. Voltaire, toujours cacochyme; Bossuet vivant souvent dans le jeûne et toujours dans la plus grande sobriété; Pascal, dont la santé débile lui permettait à peine de prendre

quelque nourriture légère et peu substantielle, tous ces grands hommes, dont le génie ne manquait apparemment ni de chaleur, ni d'énergie, travaillaient dans la retraite, et à toute heure du jour ou de la nuit, et nous oserions penser que le silence d'une belle soirée, la fraîcheur d'un beau matin, la sobriété et la solitude étaient faits pour donner plus de force et d'élévation à leurs pensées que le *cabaret* où M. le comte renvoie les auteurs pour y faire des ouvrages de génie.

Mais un autre comte de *** nous paraît un modèle d'ironie dans le sixième dialogue, où il persiffle le plus joliment du monde M. Belval, comédien chef d'emploi, qui trouve bien étrange toutes les prétentions de messieurs les auteurs *à qui il donne du pain*, et qui croient *que les ouvrages qu'ils ont faits leur appartiennent*, *tandis que ce sont les comédiens qui les créent.* « Ces ouvrages, dit M. Belval, doivent nous appartenir; nous sommes les véritables héritiers des auteurs, et celui qui a joué dans une pièce, a bien plus de droit à sa propriété que celui qui l'a faite ».

Nous avons déjà parlé du dialogue septième sur la comédie *des Deux Gendres*, où l'anonyme justifie par des principes dictés par la raison et le bon goût, le succès de cette comédie, et nous nous abstiendrons d'en parler plus en détail.

Nous userons de la même réserve à l'égard du dialogue onzième, intitulé *l'Ecole des Journalistes*, et sur lequel nous avons exprimé notre opinion.

Le dialogue huitième est un des plus piquans du recueil. C'est encore M. le comte de *** qui rencontre, dans le foyer, M. Leroux, chef de *cabale*, dans lequel il reconnaît *ce coquin de Champagne*, son ancien laquais. Leroux explique à son ancien maître tous les mystères, toutes les ruses, toutes les finesses de sa nouvelle fonction. « Ce n'est pas le tout de savoir claquer comme un sourd, il faut savoir rire et pleurer à propos, se faire payer par les auteurs et par les acteurs.... Ceux-là me font une pension pour que je les *soigne* chaque fois qu'ils jouent..... Il y a des jours où le public est comme une buse, il faut l'assourdir pour lui faire avoir du plaisir.. Nous ne claquons jamais pour Molière; aussi voyez si l'on y va. Nous travaillons pour les pièces à sentimens; aussi voyez comme on y court.... C'est moi qui ai fait avoir quarante représentations à cette pièce pleureuse de ce monsieur qui paie si bien. » M. Leroux développe ensuite la tactique des chûtes, qui est vraiment la plus belle chose du monde, mais dont les détails nous meneraient trop loin.

Nous ne ferons qu'indiquer le neuvième dialogue sur la musique entre

MM. Harmonin, Mélodin, Prosodin et Justin, qui ont chacun leur systême. Il nous serait très-difficile de désigner celui qui nous paraît le meilleur. Rien n'est plus arbitraire que cet art; rien n'est moins vulgaire que d'en avoir des notions positives : on ne s'accorde pas même sur les définitions, et voilà peut-être pourquoi les querelles sur la musique ont toujours été si vives et si furieuses. C'est sur ce qu'on n'entend pas que l'on dispute le plus, et le flambeau du fanatisme ne s'allume que dans les ténèbres.

Il serait à souhaiter que tous les gens de lettres lussent avec fruit le dialogue dixième, qui les concerne. L'anonyme leur dit de très-bonnes vérités par la bouche de M. le Comte, qui a *ses jours de raison*, comme il le dit lui-même :

« Vous vous plaignez de ce que l'on n'a pas pour vous de considération. Avez-vous bonne grace à vous plaindre du mépris, quand vous faites la cour à ceux qui vous le marquent? Pourquoi allez-vous chez ces gens-là ? Pourquoi ne dînez-vous pas avec vos pareils?.... Tant qu'il y aura des auteurs parasites, il y aura des gens qui mépriseront les auteurs.... Vous criez contre l'insolence des comédiens, et vous leur faites une cour assidue : vous allez leur lire vos ouvrages, en leur refusant l'esprit de les juger ; vous assistez au lever des acteurs, à la toilette des actrices...

et vous voulez que les comédiens aient beaucoup de respect pour les grands-hommes qui font tant de petitesses ! Mon ami, quand on se plaît à se rouler à terre, il faut s'attendre à quelques coups de pied ».

Nous passons rapidement sur le douzième dialogue, qui contient une critique de l'opéra où nous n'avons pas remarqué des traits bien saillans, ni bien gais, pour arriver au dernier dialogue, intitulé : *la Leçon.*

La scène se passe dans la loge de M. Floridor, entre lui et un auteur qui vient redemander son manuscrit. M. Floridor donne plus d'une *leçon* dans ce dialogue, et tout en s'habillant, se coiffant et se rasant, il donne à l'auteur des idées sur l'art dramatique, critique l'ouvrage reçu, veut que son rôle soit *renforcé* en élaguant beaucoup celui de son camarade; communique les bulletins, distribue les rôles selon ses intérêts et ses affections, et offre enfin le modèle le plus accompli d'orgueil, de sottise et d'impertinence. Ce dialogue est à lire en entier. On n'en donnerait qu'une faible idée en l'analysant. On assure, d'ailleurs, que tous les traits en sont frappans de vérité; et rien n'est assurément plus curieux que de connaître à fond de si graves mystères. Il se trouve, à la fin du dialogue que le prétendu auteur n'est qu'un homme

de qualité qui a voulu connaître par lui-même l'intérieur du sérail, et qui s'est amusé aux dépens de M. Floridor, qui, loin d'être confondu, jure *qu'il ne jouera pas de quinze jours*, *et que les auteurs et le public lui payeront cette avanie.*

L'idée de ce dernier dialogue n'est pas neuve; elle a été mise en scène sous le titre de *la Matinée du Comédien*, et il y a un proverbe de Carmontelle, entre un danseur de l'opéra et un duc qui se présente à lui pour débuter, où l'on retrouve, dans M. Dupas, le même fond d'impertinence et d'ineptie que dans M. Floridor; mais il y a, dans le nouveau dialogue, des détails et des apperçus tout-à-fait nouveaux, et que tout le monde s'empressera de vouloir connaître.

En résumé, les *Dialogues critiques* offrent une lecture très-variée, où l'on trouve de quoi satisfaire l'esprit, la raison, quelquefois le goût, plus souvent la malignité que la gaieté; mais, au total, très-amusante, très-piquante, tranchons le mot, très-méchante; le livre ne s'en vendra pas plus mal.

N. L.

Une Macédoine ; par Pigault Lebrun , etc. Quatre volumes in-12. Prix, 9 fr., et 12 fr. franc de port. A Paris , chez Barba , libraire , au Palais-Royal, derrière le Théâtre-Français , no. 51.

M. Pigault-Lebrun n'a jamais pris pour épigraphe de ces romans : *La mère en prescrira* , ni même *en permettra la lecture à sa fille.* On voit qu'avant tout il a voulu y être gai à quelque prix que ce fût ; et probablement l'auteur , le libraire, et les lecteurs se sont bien trouvés de ce système , car M. Pigault-Lebrun ne se lasse point d'écrire des romans , son libraire de les faire imprimer . et le public de les acheter. En termes de cuisine , une *macédoine* est un mélange de divers ingrédiens savamment combinés pour flatter ou pour tromper le goût : en littérature , une macédoine ne doit pas être autre chose , à ce que nous imaginons. Malheureusement ; Aristote et Quintilien sont bien éloignés de nous fournir sur la macédoine littéraire des préceptes aussi positifs que les recettes de l'*Almanach des Gourmands* et du *Cuisinier impérial* , sur la manière de préparer la composition appétissante qui a servi de modèle à l'autre. Nous

n'en sommes pas moins persuadés qu'il y a un art profond caché sous cette confusion apparente de tous les genres; et, que de même qu'un palais exercé reconnaît un goût dominant dans le plat mélangé qu'on lui sert, un lecteur tant soit peu expert découvre une idée principale et génératrice dans l'ouvrage bariolé que l'auteur offre à sa curiosité. On jugerait fort mal de celui-ci, par exemple, si l'on imaginait que M. Pigault-Lebrun n'a mis aucune suite dans son plan, parce que souvent il n'y a aucune liaison entre un chapitre et le précédent, ou plutôt parce que les titres en sont, par calcul, effroyablement disparates. Les personnages avec lesquels on fait connaissance dès le premier chapitre, vous conduisent, de volume en volume, jusqu'à la fin du quatrième. Parmi ces personnages, il y en a même un qui pourrait aspirer à être le héros de la macédoine, puisqu'il y est toujours en scène sur le premier plan : quant aux héroïnes, nous aurons les mêmes raisons pour en compter deux. Et peut-être en comptant ainsi, ne nous éloignerons-nous pas du calcul de l'auteur dont une des *moralités* nous paraît être : qu'un homme peut très-facilement et très-sincèrement sentir et prouver le même amour pour deux femmes à la fois, sans que chacune d'elles ait à se plaindre de lui, si elle veut être de bonne com-

position. Cette grande vérité a cependant besoin d'être démontrée par un exemple; et comme il ne nous sera point possible de suivre l'auteur dans tous les élans et les écarts de son imagination, nous allons du moins essayer, pour l'instruction des jeunes gens, de donner un apperçu de la nouvelle théorie d'amour mise en pratique par le héros de la macédoine, c'est le jeune et brillant Francheville, l'enfant gâté de la nature, qui lui a fait présent d'une superbe figure, d'un bon cœur, d'une gaieté intarissable et d'une immense fortune. Il fait une partie de campagne impromptu avec plusieurs femmes charmantes; l'une d'elles est une petite madame de Mirville, veuve à dix neuf ans, qui, avec tous les moyens de captiver les hommes, paraît décidée à y renoncer pour jamais. En traversant la forêt de Chantilly, on propose de mettre pied à terre pour prendre le frais. En prenant le frais, on s'égare; la nuit arrive, Mme. de Mirville a peur quand il fait noir, et dans sa frayeur elle se cache sous un buisson d'épines, d'où elle ne peut ensuite se dégager pour remonter en voiture. Le jeune et beau Francheville ne l'y laissera point périr: il essaie avec son mouchoir et sa cravate de relever les branches perfides; mais le lien est trop court. Dans son désespoir, la jeune veuve se voit réduite à lui offrir sa jarretière.

Elle

Elle a les mains embarrassées, elle ne peut la détach r elle-même, il faut que son libérateur veuille bien prendre cette peine. Il se comporte dans cette grande occasion d'une manière si discrète, que depuis lors il ne fut plus appellé que *mon ami*. On arrive enfin à Chantilly, où l'on soupe fort gaiement; quant aux lits, il n'y en a que pour la moitié des voyageurs. Le bel ami de la jeune veuve obtient de la pitié d'une très-jolie petite servante qu'elle lui cédera son cabinet, et il s'empresse d'en faire hommage à la dame de ses pensées. Cette bonne œuvre accomplie, il se retire dans le grenier au foin pour y dormir paisiblement. C'était aussi le refuge qu'avait choisi mademoiselle Fanchette. Or, il se trouvait dans cette humble petite servante un esprit naturel, une grace naïve, une délicatesse de sentimens dont Francheville dût, sans doute, être fort étonné, mais moins pourtant que de la passion subite que cette aimable ingénue avait conçue pour lui en le regardant souper. Il en fut, au reste, si touché et si reconnaissant que, de ce moment, Fanchette et Mme. de Mirville se partagèrent son cœur par portions égales. Il fallait cependant se résoudre à quitter la première, lorsque la destinée qui lui réservait de tout temps un rôle plus noble et plus doux que celui de servante d'auberge, inspire soudain

à une amie de la jolie veuve l'idée de la prendre pour femme de chambre. Elle n'a point de place dans sa voiture : la bonne et compatissante Mme. de Mirville lui en donne une dans la sienne ; et voilà le sentimental Francheville voyageant entre ses tendres *amies*, et ne mettant de nuances entr'elles que celles qui étaient commandées par les convenances. Arrive cependant un moment où, au milieu de sa double flamme, le jeune homme retrouve assez de sang froid pour réfléchir qu'il est décent que Fanchette s'éloigne. Il lui achète un fonds de boutique à Paris, et se promet bien de ne plus la revoir, ou du moins de se vouer exclusivement au culte de Mme. de Mirville. Mais que d'événemens dans cette vie, et sur-tout dans la vie d'un héros de macédoine ! Francheville se bat pour sa *bonne amie ;* il est porté mourant chez Fanchette, et ce sont ses soins qui lui rendent la santé. La reconnaissance lui fait un devoir de redoubler de tendresse pour elle, sans que Mme. de Mirville perde, pour cela, une ligne de terrain dans le cœur de son fidèle chevalier. Elle est même tellement sûre de sa constance, qu'elle croirait l'offenser et se manquer à elle-même, si elle se soumettait à la cérémonie vulgaire appellée mariage : cette cérémonie devient cependant nécessaire aux yeux du public. Mais à peine

est-elle accomplie, que la nouvelle Mme. de Francheville apprend, par une lettre qui tombe entre ses mains, que la petite Fanchette aurait aussi les mêmes droits à mettre en avant pour se faire épouser. Son ame candide n'étant pas préparée à ce coup par la théorie du double amour, elle en conçoit un chagrin mortel, et expire au milieu des douleurs physiques et morales, en subissant une opération aussi cruelle qu'inutile. L'enfant qu'elle met au monde était mort avant elle. Francheville est inconsolable ; il se reproche ce funeste partage de sa tendresse, il se regarde comme l'assassin d'une femme dont tout le crime fut de l'avoir trop aimé. Le tableau de son désespoir est peint avec des couleurs énergiques et sombres, que l'on ne s'attend guère à trouver sous la plume d'un écrivain ordinairement gai jusqu'à la folie. Mais à peine a-t-on tourné quelques pages, que ce tendre époux, qui semble condamné à des larmes éternelles, se trouve le mari de Fanchette. Il la présente dans le monde, et, ce qui est assez remarquable, à la mère même de la femme qu'il vient de perdre. L'auteur, qui sent bien que nous ne pouvons avoir oublié l'auberge de Chantilly et le grenier au foin, place ici quelques réflexions très-sensées sur l'inégalité, et la nécessité de l'inégalité des conditions. « L'ordre social,

dir il, indique des places, il marque des distinctions. Cent mille individus qui voudraient tout rapprocher à la fois, détruiraient tout ». C'est ce que nous avons vu, et rien n'est plus juste que tout ce que dit Fanchette sur ce sujet; mais nous sommes fâchés de voir Francheville ne lui répondre que par une pointe de madrigal : « Tu n'as point d'ancêtres? Vénus n'en avait pas; en fut-elle moins la reine des amours »? Toute fadeur à part, l'argument pêche par la justesse : Vénus, fille du roi des dieux, selon Homère et tous les poëtes de l'antiquité, pouvait assurément se vanter de ses *ancêtres*. Quoiqu'il en soit, la plupart des lecteurs, nous n'en doutons pas, pardonneront encore plutôt à Fanchette son origine, qu'à l'auteur de l'avoir unie à son amant sur le cercueil même de l'infortunée, à laquelle cet amour illégitime donna la mort. Les gens qui aiment à rire de tout pourront s'amuser de voir la manière dont s'y prend le héros du roman, pour conduire de front ses deux intrigues, ou, si l'on veut, ses deux sentimens : mais il est très sûr que les plus indulgens trouveront le dénouement très-brusque. L'esprit le plus grave peut se laisser dérider par l'image de la folie, pourvu que ce ne soit jamais aux dépens des affections du cœur.

M. Pigault-Lebrun est mieux à sa

place quand n'ayant que des ridicules à peindre ou des facéties à raconter, il peut s'abandonner à toutes les saillies de l'esprit vraiment original dont il est doué. On le retrouvera tout entier, par exemple, dans le chapitre du tome IV, intitulé : *les Visites*. Il est très-amusant de parcourir le jardin de ce botaniste maniaque, qui se croirait déshonoré de donner à ses légumes des noms français. S'il veut bien les admettre dans son jardin, c'est qu'ils seront anoblis par des étiquettes sur lesquelles on lit : *Lactucæ*, *Brassicæ*, *Sativæ*, *Cœrefolium*, *etc.* Ce dernier nom arrête une dame : sa douceur harmonique charme son oreille; elle affirme que la plante doit avoir la tige *amoureuse* et l'odeur *zéphirienne*. Quelle est sa surprise en apprenant que ce doux *cœrefolium* n'est qu'une plante potagère, du cerfeuil ! Du jardin de ce savant, on passe dans celui d'un homme qui a deux projets en tête pour devenir millionaire en peu de temps. On n'entre dans ce jardin qu'armé de toutes pièces: il est couvert des plus belles orties du monde; il n'y a pas un pouce de terrain de perdu. Le propriétaire a découvert qu'on faisait de la soie avec des orties. L'accès de la maison est encore plus difficile que celui du jardin : le vestibule, la salle à manger et les autres pièces sont garnies de branches depuis le plafond jusqu'à cinq pieds

du sol. Les murs sont hérissés d'ardoises enduites de miel ; des nuées de mouches obscurcissent l'air, et ces mouches sont destinées à servir de pâture à des millions d'araignées, auxquelles le propriétaire a concédé la jouissance d'un bois de 150 arpens, qu'il va faire recouvrir d'un treillage en fer, pour défendre des hirondelles ces précieuses araignées, qui doivent lui fournir du coton de première qualité.

Ces peintures, qui ont d'ailleurs le mérite d'attaquer des manies moins imaginaires qu'on pourrait le croire, sont d'autant plus divertissantes, qu'elles sont amenées très-naturellement. Il n'en est pas absolument de même d'un énorme chapitre intitulé *roman astronomique*. Cette dissertation scientifique paraîtra, sans doute, un hors d'œuvre à la plupart des lecteurs ; et un journaliste qui voudrait, à ce sujet, entrer dans une discussion méthodique, courroit le risque d'endormir tous les siens. Galilée a été mis à l'inquisition pour un système bien moins hardi que celui de M. Pigault-Lebrun ; il n'a d'autre danger à redouter parmi nous, que de se faire une querelle avec des savans qui lui demanderont, par exemple, pourquoi il ne donne à *ce gros vilain Saturne*, comme il l'appelle, que *dix mille lieues* de diamètre, tandis qu'il en a près du triple. Les mathématiciens,

les physiciens, les géologues et les géographes pourront bien aussi adresser quelques petites questions à l'auteur sur des objets de leur compétence respective; nous ne lui en ferons qu'une et elle ne regarde que la grammaire. Il supprime constamment la particule prohibitive *ne* dans des cas où elle est indispensable; il dit à tout instant: « Je crains que tu tombes, nous tremblions qu'il vînt, etc.; il faut absolument: que *tu ne tombes*, qu'*il ne vînt*. Nous faisons ici cette observation parce que nous l'avons faite cent fois pendant la lecture de l'ouvrage, qui est généralement écrit avec autant de correction que de naturel.

Que penser, au total, de cette dernière production de M. Pigault-Lebrun? C'est que, comme toutes celles qui l'ont précédée, les conceptions les plus folles y donnent lieu aux observations les plus judicieuses; mais que trop souvent le goût y est sacrifié à l'envie d'être toujours original et plaisant. On voit que l'auteur laisse courir sa plume dont la facilité est prodigieuse, mais on sent tout ce qu'il gagnerait à la faire revenir sur ce qu'elle a tracé dans son premier jet. Ses tableaux ont de la vérité; mais il est une foule d'objets qui ne doivent être apperçus qu'à travers un voile très-épais, ou que le peintre doit même écarter entièrement. M. Pigault-Lebrun, au contraire,

promène indistinctement ses crayons sur tout ce qui s'offre à son esprit ; s'il veut en adoucir les teintes un peu crues, il se contente de jetter sur ses tableaux une gaze, dont la transparence ne rassure pas toujours les vues délicates.

La collection des œuvres de M. Pigault-Lebrun forme maintenant 56 volumes, parmi lesquels on distingue son *Théâtre* et *Poésies*, ses *Barons de Felsheim*, son *M. Botte*, et plusieurs autres romans, où l'on retrouve plus ou moins, le mérite et les défauts de celui que nous venons de parcourir. S.

Histoire générale de l'Espagne depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du dix-huitième siècle; par G. B. Depping. Tome I et II, in-8°. Prix ; 12 fr., et 15 fr. franc de port. A Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n°. 26, fauboug Saint Germain, et au bureau de ce journal.

De toutes les nations de l'Europe moderne, l'Espagne est celle qui semble présenter à l'histoire le champ le plus vaste et le plus fécond. Quelle contrée fut jamais le théâtre de plus de révolu-

tions ? Où vit-on se succéder plus d'événemens extraordinaires, régner plus de peuples opposés de mœurs, de lois, de puissance et d'industrie ? Quelle nation s'illustra par une fermeté plus héroïque, une volonté plus constante, un caractère plus opiniâtre et plus indomptable ? Dans quelle autre région vit-on dominer alternativement le trident de Carthage et l'aigle romaine, briller l'étendard de la croix et le croissant de Mahomet ? Où trouver une source plus féconde d'éloquence et d'intérêt ?

Cependant en examinant avec plus d'attention ce riche et fertile sujet, on s'apperçoit bientôt que si ces grands tableaux sont propres à enflammer l'imagination, la multitude de faits dont ils sont chargés, oppose à l'historien des obstacles presque insurmontables. Comment se flatter de lier ensemble tant de parties opposées et diverses ? Par quel art tracer, sans confusion, l'histoire de tant de peuples, de conquérans et de monarques, qui se sont, dans le même temps, partagé le vaste et précieux territoire de l'Espagne ? L'esprit humain sera-t-il capable de placer dans son entendement, de conserver dans sa mémoire tant d'objets si multipliés, tant de faits si compliqués ? Ici l'unité est dans le mot, elle ne se trouve point dans les choses. Pourquoi notre histoire de France offre-

t-elle tant de désordres et d'embarras sous les successeurs de Clovis et de Charlemagne ? N'est-ce pas parce qu'alors divisée en monarchies indépendantes et souvent ennemies, elle cessa de former un seul empire ? C'est ainsi qu'avant la réunion de toutes les parties de l'Espagne sous la puissance de Ferdinand et d'Isabelle, ses annales n'offrent souvent qu'un amas obscur de faits confus et incohérens. C'est l'unité de pouvoir, de lois, de mœurs, d'intérêt, qui donne aux peuples une existence, un rang et une histoire.

L'auteur de la nouvelle *Histoire d'Espagne* est trop éclairé pour que ces réflexions lui aient échappé. Il ne dissimule point ses désavantages, et dans une préface sage et judicieuse il nous prévient que les deux volumes qu'il offre au public seront loin d'offrir l'attrait qu'on peut se promettre des derniers. Mais peut-être a-t-il lui-même multiplié les difficultés : il me semble qu'il s'est créé, sur la manière d'écrire l'histoire, un système susceptible de quelques observations : « Considérée sous le rapport littéraire, dit-il, notre entreprise se présente hérissée d'obstacles difficiles à surmonter. Le peu de modèles de ce genre que l'antiquité nous a conservés, prouve combien il faut de génie et de travaux pour les égaler. Ces difficultés, loin de

disparaître aux lumières toujours croissantes des derniers siècles, n'ont fait que se multiplier à mesure que le domaine des sciences s'est accru. Le lecteur ne se contente plus d'être charmé et ému; il veut être éclairé; il exige avec raison que l'historien lui prête le flambeau dont il s'est guidé dans sa marche. Avant tout, il faut qu'il soit rassuré sur la véracité de l'écrivain et *qu'il juge, par lui-même, ce qui peut l'engager à admettre un fait comme vrai ou à le rejetter comme faux* ».

M. Depping conclut de ce principe, qu'il n'est point de fait obscur ou contesté que l'historien ne doive éclaircir, dont il ne doive mettre les pièces justificatives sous les yeux du lecteur. Il me semble que ce n'est pas l'idée que nous nous sommes faite de l'histoire. Nous pensons qu'elle consiste particulièrement en récits; que le principal mérite de l'historien est de recueillir les faits dans le silence et la méditation du cabinet, de les soumettre en secret à une critique sévère et judicieuse, et de ne produire sous les yeux du lecteur que les résultats propres à l'intéresser. Telle a été la marche des plus célèbres écrivains. Rien, dans l'antiquité, de plus rapide et de plus précis que les ouvrages d'Hérodote, de Xénophon, de Tacite, de Tite-Live. Jamais aucun d'eux n'a songé à surcharger ses pages de dissertations savantes

sur l'origine d'une peuplade, la position d'une ville, la date précise d'un événement; et dans nos siècles modernes, jamais nos bons écrivains n'ont mêlé l'érudition à leurs récits. Si Vertot, dans ses révolutions romaines, suspend quelquefois le cours de sa narration pour examiner un point relatif aux lois, aux mœurs ou aux intérêts de Rome, ses digressions se recommandent toujours par la précision et la brièveté; il sait que le lecteur l'attend, et il se hâte de répondre à son impatience. Le sage et judicieux Robertson, dans son excellente histoire d'Amérique, a eu soin de rejetter dans des notes tout ce qui pouvait arrêter le cours de sa narration. C'est ainsi qu'on évite de donner à des tableaux historiques la forme d'un *factum*.

Je sais que depuis quelques temps l'érudition est rentrée en grace parmi nous, que nos fréquentes communications avec l'Allemagne nous ont inspiré du respect pour la manière germanique, qu'on aime aujourd'hui à charger un ouvrage de variantes et de scholies, et qu'on oserait à peine publier un almanach sans discours préliminaire, sans préface et sans notes. Mais en rendant de justes hommages à l'érudition, il ne faut point oublier ce que l'on doit au goût. L'histoire ne doit pas être une série de mémoires et de dissertations. Il en est d'elle com-

me du poëme en récit : *Semper ad eventum festinat.* C'est donc avec quelque peine que l'on trouve dans l'ouvrage de M. Depping tant de digressions savantes qui coupent le fil du récit, suspendent l'intérêt et refroidissent l'attention du lecteur. Il me semble qu'elles eussent été mieux placées à la suite de chaque chapitre ou de chaque livre.

A ces observations près, le travail de M. Depping me paraît digne des plus grands éloges. C'est la production d'un homme également instruit et judicieux, qui n'a rien oublié de ce qui peut servir à l'instruction du lecteur ; géographie physique, antiquités, législation, mœurs, institutions, histoire politique et naturelle, tout y est traité avec un soin égal ; point de préjugés, de préventions, d'esprit de parti ; l'auteur ne paraît animé que d'un sentiment unique, l'amour de la vérité. Le premier livre est consacré à la description générale de l'Espagne ; mais ce travail n'a rien de commun avec ces relations superficielles, ces notions plus amusantes qu'instructives que l'on a publiées depuis quelques années. L'auteur remonte jusqu'aux temps les plus reculés, et s'aidant de tous les avantages de la science, il trace en homme habile l'histoire du sol avant de tracer celle du peuple.

« Il est constant, dit-il, que l'Espagne

a été autrefois, comme toute l'Europe, recouverte des eaux de la mer. De nombreux coquillages et d'autres productions marines, trouvés aussi bien dans l'intérieur de la terre que sur les sommités des montagnes, en attestent suffisamment le séjour. Le cours de quelques fleuves paraît avoir diminué dans la succession des temps, à en juger par les passages des auteurs qui parlent de navigations qu'on ne pourrait plus effectuer aujourd'hui. La conformation des côtes n'est pas non plus la même qu'elle a été autrefois ; des endroits jadis florissans ont été submergés, et font maintenant partie du fond de la mer. Aux environs de Cadix, sur les côtes du Portugal, on voit encore, quand les eaux sont basses, les ruines d'anciens monumens s'élever au-dessus de la surface de la mer, et offrir le spectacle de la révolution des temps et des âges. Le Bétis qui, du temps de Strabon, avait deux embouchures, n'en a plus qu'une ».

Ailleurs, après avoir parlé de ce fameux incendie qui dévora l'Espagne, et produisit une sécheresse de trente ans, l'auteur recherche par quelle cause l'Afrique fut autrefois détachée de l'Europe, et propose à ce sujet, avec le doute d'un homme aussi instruit que modeste, des conjectures fort vraisemblables.

« Quelques écrivains attribuent aux effets de cette grande éruption souterraine la formation du détroit de Gibraltar ; d'autres le regardent comme l'ouvrage des hommes ; opinion qu'il n'est pas plus aisé de soutenir que l'autre, puisque l'histoire se tait absolument sur ce sujet. Voici néanmoins une circonstance qui semble prouver beaucoup pour la première. L'étendue de ce détroit va toujours en augmentant. Scylax, qui vivait cinq siècles avant l'ère chrétienne, ne lui donne qu'un demi mille. Euctamon, qui écrivait cent ans après lui, lui en donne quatre ; un auteur espagnol, antérieur d'un siècle à notre ère vulgaire, cinq ; Tite-Live, sept ; un écrivain du septième siècle, douze ; et aujourd'hui on évalue la moindre distance entre l'Afrique et l'Espagne à quatorze milles ; circonstance remarquable, quoiqu'on puisse supposer que ces écrivains n'ont pas tous employé la même mesure. Peut-être aussi pourrait on conjecturer que les Phéniciens ou un autre peuple quelconque auraient creusé un canal étroit qui se serait élargi, dans la suite des temps, par la force impulsive des mers ».

Après ces recherches et quelques autres qui ne sont pas d'un moindre intérêt, M. Depping se livre à la partie historique : il l'a divise en quatre époques ; 1°. l'entrée des Romains en Espagne ; 2°.

l'invasion des Goths ; 3°. l'invasion des Maures ; 4°. l'établissement des royaumes chrétiens et leur réunion sous un seul monarque. Mais avant que la domination romaine s'établit en Espagne, cette contrée célèbre avait été le théâtre de grands événemens. Les Phéniciens y avaient porté un commencement de civilisation, fondé des villes et formé des comptoirs ; les Carthaginois avaient expulsé les Phéniciens, et ce n'avait pas été sans verser beaucoup de sang que les Romains étaient parvenus à vaincre les Carthaginois. Les noms d'Amilcar, d'Hannon et d'Annibal sont trop célèbres pour pouvoir les passer sous silence. M. Depping leur aurait consacré une époque particulière, si la chronologie lui eût offert moins d'incertitudes et d'erreurs ; mais réduit à rappeller des faits sans pouvoir les enchaîner dans un ordre fixe et invariable, il s'est contenté de les exposer dans quelques chapitres. Combien de faits extraordinaires, de traits héroïques renfermés dans ce court espace ! C'est-là que se trouve ce fameux dévouement des Saguntins qui aimèrent mieux s'ensevelir sous les ruines de leur patrie, périr dans les flammes avec leurs femmes et leurs enfans, que de subir le joug de Carthage. C'est là aussi que l'auteur a prodigué l'érudition. Le fameux Tarsis, si célèbre dans l'écriture,

était-il le Tartessus de l'Espagne ? Hercule fit-il la conquête de l'Espagne ? Eut-il des autels à Cadix ? Planta-t-il de sa main héroïque des colonnes au détroit de Gibraltar ? Ces colonnes étaient-elles au nombre de deux, de trois, ou même de quatre ? Le nom d'*Hispania*, *Espagne*, vient-il de l'hébreu *saphan* qui signifie *lapin*, suivant l'opinion de Bochart, ou de l'ancien espagnol *ips-ania*, *pays des chevaux*, suivant la conjecture du savant Desbrosses ? etc. Toutes ces questions sont discutées avec étendue et gravité. L'auteur examine aussi tout ce qui concerne le commerce, les monnaies, les arts d'industrie et l'agriculture de ces temps d'ignorance et de barbarie. Il décrit successivement les combats d'Annibal, les pertes des Romains, les luttes des naturels entr'eux et contre leurs ennemis.

Mais l'époque qui présente le plus d'attrait est celle où le jeune Scipion vint venger la mort de son père et de son oncle vaincus par les généraux carthaginois. Le portrait que M. Depping a tracé de ce jeune romain est plein d'intérêt. Il le représente comme un homme d'une sagesse prématurée, affectant un grand respect pour les dieux, professant une dévotion exemplaire qui l'avait rendu cher aux dames romaines. On disait qu'il sacrifiait tous les matins au temple du

Capitole ; que souvent il s'y enfermait pendant la nuit, pour offrir au ciel des prières pleines d'onction et de ferveur ; on assurait même qu'il avait de fréquentes visions et que Jupiter l'honorait par des communications très-intimes. Cette réputation lui avait fait de nombreux partisans dans le peuple. M. Depping décrit, avec beaucoup d'habileté, les moyens qu'il employa pour gagner l'affection des Espagnols et détruire l'empire des Cathaginois. Tout le monde connaît ce trait de générosité par lequel il renvoya à son époux une jeune princesse d'une rare beauté qui se trouvait sa captive. Florus et Aurelius-Victor prétendent que par une noble méfiance de lui-même, il refusa de la voir. Polybe, Tite-Live, Valère-Maxime, Plutarque disent qu'il la vit et lui parla ; mais Valère d'Antium, historien dont il ne nous reste que des fragmens, assure que non-seulement il lui parla, mais qu'il commença par la garder pour lui, et qu'il ne la rendit à son amant que quelque-temps après. M. Depping rapporte cette particularité ; mais il observe, en même-temps, qu'il vaut mieux croire à un trait de vertu qui honore l'humanité, que d'accueillir un trait de satyre dont la méchanceté s'arme souvent pour calomnier la vertu.

Son ouvrage est plein de ces observations qui annoncent un esprit sage et ré-

ervé. M. Depping ne cherche point à se faire remarquer par des opinions hardies, par un ton tranchant et décisif. Sa manière d'écrire est celle d'un homme de mérite, et d'un homme modeste.

SALGUES.

Nouveau vocabulaire français ; par M. de Wailly, membre de l'institut national, et M. de Wailly, proviseur du Lycée Napoléon. Cinquième édition. Un vol. in-8°. de 850 pages à deux colonnes. A Paris, chez Rémont, libr., rue Pavée, n°. 11, près du quai des Augustins.

Parmi les écrivains, dont les veilles ont le plus utilement concouru à répandre le goût des lettres et à en faciliter l'étude, il faut compter les premiers inventeurs des dictionnaires. Phrynichus et Julius Pollux, deux rhéteurs qui vivaient sous les empereurs Marc-Aurèle et Commode, sont en possession de cette gloire et passent pour être les premiers qui aient eu l'idée heureuse d'inventorier tous les mots d'une langue, de les distribuer avec méthode en différentes classes, et d'y joindre des phrases, la plupart empruntées des écrivains les plus

célèbres, pour autoriser l'usage de ces mots, et montrer, par les propres écrits de ces grands maîtres, le juste emploi qu'on devait en faire. Leur exemple fut suivi, et ce qu'ils avaient exécuté pour la langue grecque fut entrepris pour la langue latine. On vit paraître des *Cornes d'abondance*, des *Apparats*, des *Trésors*, dus aux vastes et laborieuses recherches de Nicolas Pérot, Ambroise Calepin, Robert Etienne, Nisolius. La langue française fut aussi pourvue de ses dictionnaires, et nous eûmes d'abord ceux de Jean Nicot, de César Oudin, de Philibert Monet, de Jean Gaudin, auteurs que nous dédaignons aujourd'hui avec une superbe ingratitude, mais auxquels n'en appartient pas moins l'honneur d'avoir les premiers creusé la carrière et amassé les immenses matériaux qu'ont employés depuis nos lexicographes modernes.

Combien de veilles, de soins et de dégoûts n'a pas dû coûter la première rédaction d'un dictionnaire? Il fallait créer une nomenclature et la rendre à-peu-près complette, donner la signification des mots, marquer leurs diverses acceptions, distinguer leur sens propre et primitif du sens métaphorique et figuré, indiquer leur usage en poésie, dans le style noble et familier, produire un grand nombre d'exemples, soit pour légitimer

ces mots par l'autorité des bons écrivains qui les emploient, soit pour faire connaître l'art de les placer dans le discours, et montrer quels sont les autres mots auxquels ils s'allient ou qu'ils repoussent. Quelle vaste lecture, quelle longue compulsation d'auteurs, et combien d'extraits et de dépouillemens ne demandait pas le choix seul de ces exemples et de ces autorités ! Les premiers dictionnaires ont été le fruit de l'érudition, du travail et du temps : il n'a pas moins fallu qu'un siècle et demi d'assemblées et de conférences pour l'entière exécution de celui que nous devons à notre ancienne académie française.

Cette sorte d'ouvrages se fabrique aujourd'hui à moins de frais et avec plus de célérité ; tout le travail se réduit à celui de refondre, compiler, transcrire. Le même fond subsiste, mais on varie les titres, la masse, les formats. Il en est de nos dictionnaires comme de tous les petits meubles nécessaires : l'industrie s'exerce à les diversifier selon les goûts, à les proportionner à tous les genres de service, et à les rendre d'un usage commode et agréable. Ainsi, grace à d'officieux lexicographes, nous avons des dictionnaires de poche, de voyage, de bureau, de bibliothèque, etc.

En rappellant cette multitude de dictionnaires, nous ne prétendons jetter

aucune défaveur sur le *Nouveau Vocabulaire français* que nous annonçons. Cinq éditions, et, si nous devons croire aux calculs du libraire, le débit de trente-trois mille exemplaires, dont les quatre premières étaient composées, sont une assez forte preuve de succès, et ne peuvent qu'établir une heureuse prévention sur le mérite de cet ouvrage. D'après le plan que les rédacteurs se sont proposé, plusieurs avantages particuliers le distinguent des autres dictionnaires. Il renferme 1°. tous les mots contenus dans le *Dictionnaire de l'académie* et leurs différentes acceptions; 2°. une foule d'exemples, empruntés sur-tout des phrases usuelles, lesquelles, selon les rédacteurs, forment le génie de la langue; 3°. un grand nombre de mots et d'acceptions de mots qui ne se trouvent point dans le *Dictionnaire de l'académie*, et qu'on a distingués par un astérique; 4°. environ huit mille termes de sciences et arts, et spécialement la nouvelle nomenclature chimique; 5°. les noms de lieux et de villes; 6°. la juste prononciation des mots, lorsqu'elle s'écarte des règles ordinaires; 7°. l'étymologie des mots dérivés de la langue grecque.

Les auteurs semblent attacher une grande importance à ce qu'on n'ignore pas qu'ils ont voulu *renfermer beaucoup*

de choses dans un cadre très-resserré. C'est précisément dans cet excès de générosité envers leurs lecteurs et dans cette manie ambitieuse de leur donner plus qu'ils ne demandent, qu'on pourrait trouver matière à quelques reproches contre le nouveau lexique. L'académie, dans la rédaction de son dictionnaire, s'était sagement restreinte à la langue commune, telle qu'on la parle généralement et que l'emploient les poëtes, les orateurs et tous les bons écrivains. Elle n'y admit de termes de sciences et d'arts que ceux qui étaient connus, reçus par l'usage, et déjà dans la bouche de tous les Français. MM. de Wailly n'ont pas eu la même réserve; ils se sont empressés d'accueillir et d'entasser dans leur *cadre resserré* toutes les nouvelles dénominations scientifiques, tous les termes d'arts, de métiers, et sur-tout toutes les élégances grecques de la nouvelle nomenclature chimique.

Mais tous ces mots, dont les neuf dixièmes et demi des Français ne soupçonnent pas l'existence, inconnus même à la plupart des gens de lettres, appartiennent-ils véritablement à la langue française? Les grammairiens, les philologues et les grands-écrivains du siècle de Louis XIV ne sont parvenus qu'avec beaucoup de peine à établir et à faire recevoir quatre à cinq mots nouveaux

qui nous manquaient : et je croirai qu'un chimiste, par exemple, parce qu'il lui plaît d'inventer un nouveau système de chimie, aura le singulier privilége d'introduire dans la langue deux ou trois mille mots qu'il aura forgés ou empruntés bien ou mal du grec ? Investis des mêmes droits, le médecin, le géomètre, le métallurgiste, le corroyeur, voudront se mêler aussi d'enrichir la langue, et si des lexicographes complaisans se prêtent à enregistrer tout ce néologisme scientifique, nous aurons bientôt des dictionnaires, dont une grande partie ne sera pas plus intelligible pour des Français que la langue illinoise ou algonkine. L'usage est le seul arbitre, le seul maître absolu des langues, et il n'est pas de puissance humaine qui puisse suppléer à sa sanction. Aussi, le grammairien Pomponius Marcellus avait-il raison de dire à Tibère qu'il avait le pouvoir d'accorder le droit de bourgeoisie romaine aux hommes, mais non pas aux mots. L'empereur Claude employa toute sa puissance pour introduire trois nouvelles lettres dans l'alphabet romain, et il échoua dans ce projet.

Du moins, dans les grands dictionnaires, tels que celui de Trévoux, les termes de sciences et d'arts se présentent accompagnés de définitions et d'explications, qui en donnent l'intelligence.

Mais,

Mais, dans un *vocabulaire* aussi abrégé que celui-ci, ces définitions sont très-succinctes, presque toujours incomplettes et quelquefois même fautives. Nous donnerons quelques exemples de ces dernières.

Abat-chauvée : *Laine d'une qualité inférieure.* Ce nom n'est pas donné partout à la laine inférieure ; il n'est usité que dans quelques-unes des provinces méridionales de France, et il convenait de les indiquer.

Abattellement : *Sentence d'interdiction des consuls du Levant.* Est-ce sur ces consuls que tombe l'interdiction ? Au contraire, ce sont eux qui la prononcent contre tous les négocians français qui ne paient pas leurs dettes.

Acérer : *Mettre de l'acier dans du fer qu'on veut rendre tranchant.* On *acère* aussi la surface d'une enclume, qu'on recouvre d'acier ; et cependant on n'a pas l'intention de la rendre tranchante.

Adoué : *Accouplé.* Ce mot ne signifie pas généralement *accouplé.* Un bœuf n'est pas *adoué*, parce qu'on l'accouple avec un autre pour le labour. Mais on dit qu'une perdrix est *adouée*, lorsqu'elle est appariée. Il fallait donc restreindre l'usage de ce terme à la fauconnerie.

Anguilliers : *Canaux à fond de cale*

pour conduire l'eau à la pompe. Ce ne sont point des *canaux*, mais seulement des entailles faites aux varangues ou côtes du vaisseau, pour donner passage aux eaux et leur permettre de couler vers les pompes.

Sciagraphie : *Art de trouver l'heure par l'ombre.* Ce n'est point l'art de *trouver l'heure*, mais celui de représenter un pays, un site, une ville, tels qu'on les voit en perspective ; ce qui est un peu différent.

Notre langue a emprunté des relations des voyageurs une foule de termes, aujourd'hui consacrés par l'usage : il n'est personne qui n'entende ce que signifient les mots mosquée, harem, janissaire, cadi, pagodes, brames, bonzes, mandarins, etc. ; mais qui de nous sait que le mot *abab* veut dire un matelot turc levé par force ; que celui qui a la charge des écuries du Grand-Seigneur se nomme *imbroorbachi*, et que *gelaudar* est le nom que les Persans donnent à leurs valets ? Que nous importe que l'ouvrier qui travaille en chef aux fromages de Gruyère et de Berne, s'appelle en suisse *ermailli* : que l'officier qui préside aux ventes d'Amsterdam porte le nom d'*afilager* : que, je ne sais quels gouverneurs du Pérou prennent le titre de *curaca ;* et que le gentilhomme, qu'on adjoint

aux échevins dans plusieurs villes d'Allemagne, reçoive celui de *statmeistre ?* Tous ces mots, qui nous sont aussi complettement inconnus qu'inutiles, parce qu'ils se trouvent dans quelque relation, sont-ils donc devenus tout-à-coup français : et doit-il dépendre de la fantaisie d'un nomenclateur de les intercaler dans les rangs des mots de notre langue, très-étonnés sans doute de se trouver associés à ces étrangers, qu'ils n'entendent pas et qu'ils n'ont jamais vus ?

MM. de Wailly déclarent, dans leur avertissement, qu'ils ont banni de leur Vocabulaire *la foule d'expressions néologiques dont on cherche à nous inonder.* Cette protestation confiante nous étonne ; et nous nous contenterons de demander aux éditeurs à quelle autre classe que celle de la néologie, ils pourront rapporter les expressions suivantes, qu'ils admettent : *agéométrie* (ignorance de la géométrie), *agitateur*, *arrestation*, *brûlement*, *candidement*, *démaigrir* (cesser de maigrir), *illibéral*, *immolateur*, *impalpabilité*, *improbité*, *inaccordable*, *inaccoutumé*, *inamusable*, *incivisme*, *incoërcible*, *inculcation*, *inculpable*, *inculture*, *incuriosité*, *indagateur*, *indébrouillable*, *indécomposable*, *indicule* (petit indice), *inérudit*, *inexercé*, *infeuillé* (sans feuilles), *inscience*, *insoumis*, *inspirateur*, *instructeur* (qui instruit), *intactile*) qu'on

ne peut toucher), *invendable*, *invendu*; *inversable* (voiture), *nomographe* (qui écrit sur les lois), *pétuner* (fumer du tabac), *prosaïser* (écrire en prose), *router* quelqu'un à une chose (l'habituer, l'exercer), *rubanté* (garni de rubans) etc.? Le néologisme de toutes ces expressions, comme d'une foule d'autres que nous pourrions relever, est trop sensible pour qu'il ait besoin de preuves. Elles n'ont point reçu la sanction de l'usage; elles ne sont ni admises dans les sociétés où l'on parle bien, ni employées dans les ouvrages des gens de lettres, qui se piquent d'écrire purement leur langue.

Nous pourrions nous permettre encore quelques observations sur l'utilité et l'inconvenance du recueil abondant que les auteurs nous donnent des mots bas et populaires, termes qui ne sont guère familiers qu'à la dernière classe des artisans et aux habitués de la Courtille, tels que *rogomme*, *ribote*, *riboteur*, *dégobiller*, *dégobillis*, *fouille-au-pot*, *frippesauce*, *gueuler*, *gueusailler*, *courir le guilledou*, etc.; mais le défaut d'espace nous interdit toute nouvelle discussion.

Nous ne contesterons pas aux rédacteurs de ce *Vocabulaire* le mérite d'avoir exactement rempli, et même exécuté avec autant de soin que de précision et de méthode, le plan qu'ils se sont proposé, pour *renfermer beaucoup de choses*

dans un cadre très-resserré. Mais cette abondance de matières, dans un abrégé, est précisément ce que pourra leur reprocher une critique éclairée. Peut-être auront-ils prévu que ce défaut même pourrait être le principe du succès de leur ouvrage. Il est tant de gens qui veulent qu'on leur donne beaucoup de choses pour peu d'argent ! Et combien d'autres encore qui, peu curieux de multiplier les livres, s'empresseront d'acquérir un dictionnaire qui, outre tous les mots admis par l'académie, leur offre encore tous ceux qu'ils ne pourraient trouver que dans les dictionnaires de médecine, de chimie, de botanique, de marine, de vénerie, de jurisprudence, de peinture, d'architecture; et qui ne se laisserait séduire à l'attrait d'un dictionnaire universel en un seul volume! G. G.

SCIENCES ET ARTS.

Remarques sur l'histoire et l'usage du tabac, etc. (1).

La plante qui, comme nous l'avons vu, a interrompu pendant un demi-siècle le repos de l'homme d'état, du prêtre et du moraliste, a inspiré la lyre des poëtes, soit pour la louer, soit pour la blâmer; cette plante, dis-je, est un individu d'un genre auquel appartiennent sept espèces (2). Dans le *Systéme de*

---

(1) Voyez notre dernier volume, pag. 157.

(2) Les six individus de cette famille qui diffèrent du *Nicotiana Tabacum* par les caractères extérieurs (et probablement par les propriétés physiques), et d'une manière assez permanente pour constituer des espèces, sont :

1°. Nicotiana *fructicosa*. (Lin. S. 258. Reich. 1, 502. Lour. Cochinchina, III. Burm. Ind. 54. Rumphius Amboi. 7. L. 8. C. 40.) Celui-ci est sans doute indigène à la Chine, à la Cochinchine et dans l'Inde, et peut-être que comme le Ginseng, il croît spontanément dans quelques endroits particuliers de l'ancien et du nouveau monde. Sir George Staunton nous dit (Ambassade 2, 174) qu'on le plante en grande quantité dans les terrains bas à la Chine. Sur le continent de l'Indostan, et dans les îles de la mer des Indes, on le cultive aussi avec beaucoup de soin. A Java, particulièrement vers Batavia, il croît à la hauteur de 8

pieds, et ses feuilles ont 18 pouces de longueur sur 8 de largeur (Nieuhoff). Dans l'île de Ceylan (Philos. Trans.) on en cultivait deux variétés. Il croît naturellement dans les forêts de l'île de Tabago, d'où les semences ont été envoyées à Philippe Miller. (Martyn.)

Var. *N. Alba.* Mill. Dict. n°. 5.

— *N. major latifolia*, floribus albis, vasculo brevi. Martyn. Hist. Plant. rarior. cent. 5.

2°. NICOTIANA *rustica.* Tabac ordinaire. (Lin. spec. 258. Reich. I. 503. Hort. Cliff. 56-2. Ups. 45. Blackw. t. 437. Kniph. cent. 3. n°. 65. Sabb. hort. I. t. 90. Berg. phys. 2. 57. Plenck, icon. 100.)

Le *Nicotiana rustica* fut la première espèce importée, et étant plus dure que les autres espèces, elle s'acclimata bientôt dans diverses parties de l'Angleterre. Elle vint originairement de l'Amérique sous le nom de *Petume*, mot brésilien. Cette espèce est encore intéressante, étant celle que Sir W. Raleigh fuma pendant sa détention à la Tour; et avec laquelle il se guérit, dit Parkinson, son contemporain, avec beaucoup d'intelligence. A son retour d'Amérique, Sir W. Raleigh amena en Angleterre la mode de fumer le tabac. On voit encore ses armes avec une plante de tabac au-dessus de l'écusson, dans la maison où il demeurait à Islington; aujourd'hui l'auberge du *Pied Bull.* C'est sans doute dans cet endroit que, délassant son esprit, par sa pratique favorite, et

Faucibus ingentem fumum, mirabile dictu,
Evomit; involvitque domum caligine cæca,
Prospectum eripiens oculis; glomeratque sub antro
Fumiferam noctem, commistis igne tenebris.

VIRGIL.

que son valet, homme simple, croyant Sir Walter en feu, lui versa un sceau d'eau sur la tête. On ne peut conjecturer jusqu'à quel point le sort de cet excellent homme fut influencé, par la mode de fumer qu'il avait introduite parmi les Anglais. Jacques avait des

pentandrie, ordre *monogynie*, et appar-

---

préjugés enracinés, et sa haine contre le tabac aurait bien pu se porter de cette plante à celui qui l'avait fait connaître. Il croyait que les mœurs et même les forces naturelles de son peuple étaient dépravées et diminuées par l'usage du tabac. Persécuter l'homme qui avait introduit cette pratique infernale, devait lui paraître un acte de justice.

Synon N. minor. Morison, hist. 493. 4. f. 4. *Tabacum anglicum*. Park. theat. 711. t. 712. *Hyoscyamus luteus*. Dod. pempt. 450. Ger. 284. emac. 356. *Priapeia quibusdam Nicotiana minor*. Bauh. hist. 3. 630. f. 3. Raii. hist. 715. *Pachyphylla*. Renealm. spec. 40.

VAR. *N. rugosa*. Mill. dict. n. 7.

— *N. minor*, fol. rugosioribus amplioribus. Vaillant.

3°. NICOTIANA *paniculata*. Linn. spec. 259. Reich. I. 503. Kniph. cent. 2. n. 48. Feuill. Peruv. I. 717. t. 10.

Le *N. paniculata* est originaire du Pérou; il fut cultivé par Miller en 1739; il dit que le père Feuillée la trouva dans la plaine de Lima en 1710, et que depuis lors Jussieu le jeune en envoya des semences du Pérou à Paris. La tige de cette espèce de tabac s'élève à plus de trois pieds, il se divise en haut en plusieurs branches rondes et un peu velues. Les feuilles ont quatre pouces de longueur et trois de largeur, supportées par des pédoncules assez longs. Les fleurs sont séparées aux extrémités des branches : le tube a environ un pouce de longueur et la forme d'une massue; son bord est légèrement découpé en neuf segmens obtus réfléchis : la corolle est d'un vert jaunâtre, et est succédée par une capsule ronde.

4°. NICOTIANA *urens*. Tabac piquant.

Linn. spec. 259. Reich. I. 503.

Originaire de l'Amérique méridionale. La fructification de cette espèce est en grappes dirigées dans un sens et révolutées avec une corolle en clocher, et des feuilles cordées comme celles du *N. rustica*, mais

tient dans l'arrangement naturel aux *lu*-

dentelées, la tige hispide et piquante; et toute la plante de même.

Syn. N. arborescens spinosissima, flore ex albido. Plum. spec. 3, icon. 211.

5°. Nicotiana *glutinosa*. Tabac à feuilles visqueuses. Linn. spec. 259. Reich. I. 503. Kniph. cent 10, n. 65.

Les semences de cette espèce furent apportées du Pérou avec le *N. urens* par Jussieu le jeune, et cultivées par Miller en 1759. Tige ronde de près de quatre pieds de hauteur, donnant deux ou trois branches de la partie inférieure. Feuilles grandes, cordées et comme ondulées, très-visqueuses, supportées sur de longs pédoncules. Fleurs en grappes séparées, au sommet de la tige, d'un violet foncé; calice découpé inégalement, l'un des segmens étant deux fois aussi grand que les autres. La corolle en cloche et bâillante.

Syn. N. militaris Act. holm. 1753. p. 41. t. 2.

6°. Nicotiana *pusilla.*

Linn. spec. 258. Reich. I. 504.

Cette espèce fut découverte à la Vera-Cruz par le Dr. Houston, qui en envoya la graine en Angleterre. Elle a une racine grosse et conique, qui s'enfonce profondément dans la terre; de cette racine partent six ou sept feuilles radicales, oblongues et ovales, à peu près grandes comme celles de la primevère, mais d'un vert plus foncé. La tige s'élève à environ un pied, et se divise en trois ou quatre branches, au sommet de chacune desquelles se trouve une petite feuille. Les branches sont terminées par une grappe de fleurs petites, et d'un vert jaunâtre.

Les marchands de tabac en vendent de diverses sortes qui ne diffèrent probablement que par leurs propriétés. Du temps de Jean Neander, qui publia la première édition de sa *Tabacologie* en 1622, on connaissait dans le commerce les sortes suivantes: le *Varinium*, le *Tecaporinum*, le *Brasilianum*, l'*Ornochesium*, le *Marcapanum*, le *Craxium*, le *Commenarinum*, le *Gotegonatium*, le *Burneodes*,

ridæ (1). Le nom de *Nicotiana* lui vient

l'*Amazonium*, le *Manochesium*, le *Comenagoticum*, le *Virginiense*, *ex Insul. S. Margaritæ*, *ex Insul. Philippinis*, *ex Insul. S. Lucæ*, *ex Insul. S. Trinitatis*, *ex Insul. S. Dominici*. Elles sont placées dans l'ordre de leurs prix. Le *Varinium* était le plus estimé de tous. Aujourd'hui (en 1811) les marchands de tabac de Londres ont du Knaster, deux sortes, du Virginie trois sortes, du Maryland, du Ellsham, du Persan, du Turc, et des cigares. Les variétés de tabac en poudre sont très-nombreuses. Elles diffèrent peu par leurs propriétés; mais quand elles sont mélangées avec des substances odoriférantes, ou changées dans leurs saveurs, on leur donne des noms de princes, de ducs, de généraux, et de manufacturiers renommés.

(1) Dans la première partie de ce mémoire, le *Cynoglossum*, le *Conium* et quelques espèces d'*Agarics*, paraissent rangés dans l'ordre naturel de *Luridæ**. Ils ne doivent cependant pas y être classés. Le *Cynoglosse* appartient aux *Asperipoliæ*; et le *Conium* aux *Umbellatæ*. Parmi la classe des cryptogrames connue sous le nom d'*Agarics*, on trouve quelques individus qui ont des propriétés très-délétères pour la vie animale. On connaît de nombreux exemples de leurs

* Voyez *Fragmenta methodica naturalis* de Linnée, qui avec les *canones* ou instituts, occupe 30 pages des *Classes plantarum*. *Edit. in-8°. Lugd. Batav.* 1738. Linnée dans ses leçons continua d'ajouter considérablement au *Fragmenta methodi naturalis*, et ce qui a pu être recueilli de ses leçons, fut ensuite publié par le Dr. Gieseke à Hambourg, sous le titre de *Caroli Linnæi Prælectiones in ordines naturales plantarum è proprio et sa. Chr. Fabricii*, *Prof.* Kilon. M. Sto. Hamb. 1792. 8°. pp. 652. cum. tab. n. 8. L'ordre naturel *Luridæ*, le 33e. dans les *Fragmenta*, contient les genres suivans : *Capsicum*, *Solanum*, *Physalis*, *Atropa*, *Myoscyamus*, *Mandragora*, *Datura*, *Verbascum*, *Celsia*, *Digitalis* et *Nicotiana*.

de Nicot, dont nous avons déjà parlé.

L'espèce dont il est ici question, est le *Nicotiana Tabacum*, Tabac de Virginie (1).

Sa racine, d'après les descriptions qu'on en donne, est grosse, longue, fibreuse et annuelle : — sa tige droite, forte, ronde, velue, branchue vers le sommet, et haute de cinq à six pieds : — ses feuilles nombreuses, grandes, oblongues, pointues, entières, veinées, visqueuses, d'un vert pâle sans pédoncule : — les

---

effets comme poisons, les journaux de médecine en contiennent plusieurs : mais je ne sais pas qu'on en ait fait une seule fois usage en médecine. Ils ont une forte action sur le cerveau et les nerfs, ils excitent dans ces parties du système animal des commotions extraordinaires, causent une manie passagère, et quelquefois la mort. Trois espèces, l'*Agaricus muscarius*, l'*Agaricus glutinosus* et l'*Agaricus piperitidis*, sont connues ou sont soupçonnées d'avoir la propriété de déranger ainsi les fonctions : et l'une d'elles, l'*Agaricus muscarius*, sous le nom primitif de *Mouchamoura* (ainsi nommée par les Russes. Pennant, art. Zoolog. 1. CXVIII), est employée dans le nord de l'Europe et en Asie aux mêmes usages que le *Bangue* dans l'Inde. Possédant des qualités narcotiques ou stimulantes à un si haut degré, peut-être pourrait-on les employer en médecine dans certaines circonstances. Peut-être ce sujet sera-t-il repris par quelqu'amateur de la science.

(1) Lin. Spec. 258. Reich. 1. 502. Mat: Med. 64. Woodville, Med. Bot. 162. t. 60. Hort. Cliff, 56. 1. Ups. 45. Blackw. t. 146. Kniphof, *Botanica in originali cent.* 4. t. 55. Ludw. est. t. 167. Know. del. 1. t. 11. Sabb. Hort. 1. t. 89. Plenck icon. 99. Abbott georg. t. 33. Gærtn. fruct. 1. 264.

bractées longues, linéaires, pointues : — ses fleurs en bouquets séparés, terminant la tige et les branches : — le calice velu, environ de moitié aussi long que la corolle, coupé en cinq segmens étroits : — corole monopétale, en entonnoir, tube velu, rempli graduellement vers le bord, où il se divise en cinq segmens aigus de couleur rougeâtre : — pistils courbés en-dedans, coniques et surmontés d'anthères oblongs : — germe ovale, supportant un style long et mince, terminé par un stigmate rond et fendu : — capsule conique, ovoïde, entourée du calice, unie, ayant quatre lignes enfoncées, deux cellules, quatre ouvertures au sommet : — cloison simple, contraire aux valvules : — réceptacle très-large, fongeux, ovale acuminé, convexe d'un côté et plat de l'autre, ou concave réniforme, attaché aux deux côtés de la cloison : — semences nombreuses, petites, ovales, subréniformes, ayant des nervures en relief, faisant une espèce de réseau d'un jaune brun (1).

Cette plante qui a été admise dans la matière médicale de la *Pharmacopée de*

---

(1) Voyez Gaërtner, *de Fructibus et Seminibus plantarum*, 2 vol. in-4°. Stuttgard, 1788, 1791. Les belles gravures de cet ouvrage expriment supérieurement bien la forme et la texture des fruits et des semences.

Londres, offre plusieurs variétés (1). Toutes sont cependant originaires d'A-

(1) VAR. (1) *N. latissima*. Mill. dict. n. 1. *Oroonoco Tobacco*. C'est l'espèce que l'on apporte en pots dans les marchés ; ses feuilles ont plus d'un pied et demi de longueur et un pied de largeur, leur surface est visqueuse et rude, et leur base embrasse la moitié de la tige : dans un sol riche et humide, cette tige s'élève à plus de dix pieds, et le sommet se divise en des branches plus petites qui se terminent par des fleurs en bouquets séparés, qui se tiennent droits : elles ont des tubes assez longs, et sont d'un violet pâle. Cette plante fleurit en Juillet et Août, et ses semences sont mûres en automne.

VAR. (2) *N. Tabacum*. Mill. dict. n. 2. Tabac de Virginie à larges feuilles. *Synon.* (1) *N. major latifolia*. Bauh. pin. 169. — Mor. hist. 2. 492. f. 5. t. 11. f. 1. (2) *N. Major*. Tabern. s. *Tabacum majus*. Bauh. hist. 3. 629. (3) *Tabacum latifolium*. Camer. et Besl. eyts. (4) *Tabacco latifolium*. Park parad. 363. t. 361. f. 8. Raii hist. 713. (5) *Petum latifolium*. Class. exot. 309. (6) *Sana sancta*. nob. adv. 251. icon. 252. (7) *Hyoscyamus peruvianus*. Ger. 285. 1. emac. 357. 1. (8) *Tornobia*. Cæsalp. (9) *Blennochoes*. Renealm. spec. 37. t. 38. Cette variété fleurit et parfait sa semence en même-temps, et on la nomme quelquefois tabac odorant. C'est le tabac à larges feuilles de C. Bauhin ; il s'élève rarement à plus de cinq ou six pieds, et se divise en un plus grand nombre de branches que la première variété. Les feuilles sont longues de 10 pouces, et larges de 3 et demi, lisses, aiguës, sessiles : les fleurs sont un peu plus grandes que dans la première variété, et d'un violet plus clair.

VAR. (3) *N. angustifolia*. Mill. dict. n. 3. fig. t. 185. f. 1. Tabac de Virginie, à feuilles étroites.

Syn (1) *N. major angustifolium*. Bauh. pin. 169. Besl. eyst. Mor. hist. 429. 2. f. 2. (2) *N. s. Tabacum fol. angustiora*. Bauh. hist. 3. 629. (3) *Tabacum angustifolium*. Camerar. (4) *Tabacum alterum minus*. Dalech. (5) *Tabacum s. herba sancta minor*. Lobel.

mérique, et ne diffèrent, sans doute, pas beaucoup par leurs propriétés. Le *Nicotiana Tabacum*, proprement dit, comme étant le plus actif et le plus puissant du genre, et distingué dans la description qui précède de ses congénères et des variétés, a été étudié avec beaucoup d'attention pour tout ce qui regarde son opération sur l'esprit et sur le corps, et relativement à son histoire botanique, commerciale, politique, chimique et médicale. Nous avons donné dans la première partie de ce mémoire un détail de sa découverte et de son introduction dans l'ancien monde; ses progrès subits et étendus dans les différentes contrées de l'Europe; son influence sur l'esprit, par ses qualités sédatives et

---

adv. 251. (6) *Tobacco angustifolium*. Park. parad. 383. Raii. hist. 714. (7) *Petum angustifolium*. Class. exot. 309. (8) *Sana sancta indorum*. Ger. 285. 2. emac. 357. 2. Cette variété a une tige droite et branchue, de quatre à cinq pieds de hauteur. Les feuilles inférieures ont un pied de longueur, et trois ou quatre pouces de largeur: celles de la tige sont plus étroites et diminuent en montant, et se terminent par une pointe très-aiguë, posée tout contre la tige; elles sont très-visqueuses. Les fleurs viennent en bouquets séparés au sommet des tiges; elles ont de longs tubes, et sont d'un violet vif. Elles paraissent à la même époque que dans la 2me. variété, et leurs semences mûrissent en automne. Je dois tous ces détails à la belle édition de Miller, par le professeur Martyn, qui a tant ajouté à l'original, qu'on devrait l'appeller le Dictionnaire de Martyn plutôt que de Miller.

ses effets dans l'art trompeur des prêtres du paganisme (1). Ayant déjà donné la

(1) La simplicité naturelle, l'air de vérité sans affectation, avec lesquels les divers enchantemens, employés par les prêtres aborigènes de l'Amérique, sont décrits dans une ancienne traduction de *Monardes*, B. L. 1580, me serviront d'excuse pour en donner ici une relation. « L'une des merveilles de cette herbe (le tabac) et celle qui inspire le plus d'admiration, est la manière dont les prêtres indiens en font usage : quand il y a parmi ce peuple une affaire de quelque importance, et pour laquelle les chefs nommés *Caciques*, ou quelques-uns des principaux parmi le peuple ont besoin de consulter leurs prêtres, enfin dans toute affaire importante, ils vont exposer l'affaire au grand-prêtre, et en leur présence il prend certaines feuilles de tabac et les jette dans le feu, il en reçoit la fumée dans sa bouche et dans le nez, avec une canne, et après l'avoir avalée il tombe à terre comme s'il était mort, et reste en cet état selon la quantité de fumée qu'il a avalé. Quand la feuille a fait son effet, il se réveille, se lève et leur donne la réponse, d'après les visions qu'il a eues, et les illusions qu'il a vues pendant cette ivresse, il les interprête à sa mode, ou comme le diable le lui a conseillé, en donnant toujours des réponses équivoques et ambiguës, de sorte que quoiqu'il arrive, on peut dire qu'il l'a prédit, et que la réponse était juste.

» De la même manière les Indiens passent leur temps à avaler la fumée de tabac, pour s'enivrer ainsi et pour avoir des visions, et voir des choses qui leur fassent plaisir : d'autres fois ils le font pour connaître s'ils réussiront dans leurs affaires, parce que d'après ce qu'ils voient étant dans l'ivresse, ils jugent du bon ou du mauvais succès de leurs affaires. Et comme le diable est un trompeur, et a connaissance des vertus des herbes, il leur montre les vertus de celle-ci, afin que par son moyen ils puissent avoir des visions ». Fol. 39.

partie scientifique de son histoire botanique, il nous reste à parler présentement de sa culture et de son importance commerciale; de la découverte de ses parties constituantes par l'analyse chimique, et à indiquer ses propriétés médicinales et ses effets, soit curatifs, soit délétères, sur les animaux.

La culture du tabac a été un objet de grande sollicitude parmi les hommes, pour deux raisons. Lorsqu'il fut importé pour la première fois en Europe, l'aurore des sciences avait à peine dissipé la longue nuit de l'ignorance qui enveloppait de ténèbres la grande partie de notre continent. Les merveilles racontées par les voyageurs qui revenaient de l'Amérique, et sur-tout ce qu'ils disaient des propriétés de cette plante, aidé de ses effets visibles, opérèrent fortement sur les sensations des ignorans habitans de cette partie du globe. Le tabac fut recherché de tout côté; et aussitôt qu'on put se procurer de sa graine, on en sema par-tout (1). Quand cette manie de le

(1) Comme toutes les espèces de *Nicotiana*, le *Rustica* et le *Paniculata* exceptés, sont trop délicates pour être cultivées par graines sans l'aide d'une chaleur artificielle, il est probable que le *Nicotiana Tabacum* ne croissait pas généralement dans les champs et dans les jardins en Europe. Le *N. rustica* (tabac commun) le tabac favori de sir Walter Raleigh, fut probablement la plante qui envahit l'Europe, et menaça d'anéantir les productions utiles du sol.

cultiver se passa, comme cela devait être, lorsque l'expérience l'eut fait mieux connaître, on en eut une autre. Les richesses qu'il promettait (1) aux individus et aux gouvernemens, lui assurèrent un second triomphe; et le financier chercha alors autant à le propager, que le médecin, qui auparavant l'avait regardé comme une panacée universelle.

La culture du tabac, telle qu'elle est adoptée aujourd'hui en Europe, sous le rapport du commerce, n'est d'aucune importance. Mais elle offre un grand intérêt pour la science; et le botaniste philosophe qui désire comparer les espèces entr'elles et en connaître à fond les caractères génériques, ne lira pas sans intérêt la note ci-dessous (2), qui dé-

---

(1) Il paraît que le premier commerce du tabac a commencé vers l'an 1585, et à mesure qu'il s'étendit, les demandes qu'on en fit en Europe devinrent si considérables, qu'au commencement de 1600, il fut nécessaire, pour l'existence des colonies américaines, d'en restreindre la culture qui, par l'espoir du gain, s'était étendue au point de faire craindre l'exclusion des grains de toutes les espèces. Pour les détails sur la culture et le commerce du tabac depuis 1584, jusqu'en 1748, on peut consulter l'histoire du commerce par Anderson.

(2) Les semences des espèces les plus délicates de tabac, savoir le *N. tabacum*, le *N. fructicosa*, le *N. glutinosa*, et le *N. pusilla*, doivent être semées sur couche en Mars, et quand les plantes sont propres à être transplantées, on les met dans une autre couche à quatre pouces de distance dans tous les sens, en ob-

crit d'après les meilleures sources la mé-
thode la plus favorable et la plus ratio-

---

servant de les arroser et de les abriter jusqu'à ce qu'elles aient pris racine; après quoi on leur laisse avoir de l'air en proportion de la chaleur de la saison ; sans cela elles deviendraient faibles et, par-là, moins capables de supporter le grand air : on doit les arroser souvent, mais tant qu'elles sont fort jeunes on ne leur donne que peu d'eau à la fois ; et quand elles commencent à être un peu fortes il leur en faut beaucoup et souvent.

Les plantes doivent rester dans la couche jusqu'au milieu du mois de Mai, alors, si elles ont bien prospéré, elles se touchent : il faut les habituer graduellement au grand air; après quoi on les ôte avec précaution, en conservant beaucoup de terre autour de chaque racine et on les plante dans une terre forte en lignes de quatre pieds de distance, et les plantes séparées de trois pieds dans les lignes ; on a soin de les arroser jusqu'à ce qu'elles aient pris racine; après quoi elles n'exigent plus aucun soin (excepté le sarclage) jusqu'à ce que les plantes commencent à montrer leurs boutons de fleurs ; on coupe alors les sommets de ces branches afin que les feuilles se nourrissent mieux, ce procédé les fait venir plus épaisses. Au mois d'Août elles ont acquis leur pleine croissance, et on en fait la récolte ; car si on les laisse plus long-temps sur pied, les feuilles inférieures commenceraient à se gâter. Ceci doit s'entendre des plantes que l'on cultive pour l'usage, mais celles que l'on destine à l'ornement, se plantent dans les parterres et on les laisse croître à toute leur hauteur, alors elles continuent de fleurir depuis le mois de Juillet jusqu'à ce que la gelée les arrête.

Les *N. urens*, *glutinosa*, et *pusilla*, étant un peu plus délicats que le *N. tabacum*, doivent être plantés en pots séparés lorsqu'on les ôte de la couche où ils ont été semés, puis plongés encore dans une couche un peu chaude. On retire les plantes des pots au mi-

nelle, adoptée par les jardiniers de nos jours. La culture du tabac en Amérique (1) y présente autant d'intérêt que le

---

lieu de Juin et on les plante dans un sol riche ; mais il faut toujours en conserver quelques plantes en pots, pour les porter dans l'orangerie où elles mûriraient leurs semences au cas que la récolte vienne à manquer.

Les *N. rustica*, et *paniculata* étant très robustes, se cultivent en les semant en Mars sur une terre légère d'où on les transplante dans les champs où ils croissent sans autre soin. MILLER de MARTYN.

(1) En Amérique on cultive le tabac avec beaucoup de soin et d'attention ; mais le mode de culture varie, comme on voit en Angleterre une différente espèce d'agriculture adoptée dans les différentes provinces. En 1724 le Rev. Hugh Jones, de James-town dans la Virginie, décrivit ainsi la culture du tabac. « Quand une pièce de terre est désignée, dit-il, on la débarrasse en coupant les arbres à environ trois pieds de terre, pour qu'ils ne repoussent pas. Les Américains emportent le bois dont ils ont besoin et brûlent le reste, ou le laissent pourrir sur la terre.

« La terre qui se trouve entre les souches est remuée avec la houe, et ils y plantent du tabac au printemps, et l'entourent d'une petite haie. Si le terrain est bon, il peut servir au tabac pendant plusieurs années de suite, et il est ordinairement bon là où l'on a abattu du beau bois de construction, ou des vignes.

« Quand la terre est louée, on la force à porter du tabac en y mettant des bestiaux qui l'engraissent : mais le tabac qui provient de ces terres a une odeur forte, et celui que l'on plante dans un terrain humide et marécageux se nomme *tabac qui ne brûle pas*, il fume dans la pipe comme du cuir, à moins qu'il ne soit vieux.

» Quand le sol est fatigué du tabac, on y cultive

beld en Europe. Il donne la subsistance à un grand nombre de familles. Une mau-

---

du bled d'Inde ou du froment d'Europe ou tout autre céréale, qui y multiplie merveilleusement bien.

» Le tabac et le bled d'Inde se plantent en monticules comme le houblon.

» Le tabac exige beaucoup de talent et de soin pour le bien cultiver : on fait lever les plantes sur couche, comme nous faisons des choux, on les transplante ensuite après une ondée de pluie que l'on nomme une *saison*. Quand il est monté on arrache le sommet et les feuilles qui touchent la terre, on le sarcle, on entoure le pied de terre, et quand il est mûr on en coupe six ou huit feuilles sur une tige, que l'on transporte sous des hangards ; après qu'il a été fane au soleil, on le pend sur des perches pour sécher, comme le papier dans les manufactures ; quand il n'est ni trop humide, ni trop sec, on l'ôte et on le met en tas, où on le laisse jusqu'à ce qu'on ait le temps de l'effeuiller, ou d'ôter les feuilles des tiges, et d'en séparer les plus grosses côtes, on le lie en *manottes*, et on le met dans de grands boucauds où il est pressé jusqu'à ce que chaque contienne depuis six jusqu'à onze cent livres. Quatre de ces boucauds font un tonneau en volume mais non en poids ; alors le tabac est prêt à être mis dans le commerce.

» Il y a deux sortes de tabac, qui sont l'*oroonoco*, le plus fort, et l'*odorant*, le plus doux ; le premier a la feuille plus aiguë, comme l'oreille du renard, et l'autre plus ronde avec des fibres plus délicates : mais chacune a diverses qualités, et je tiens des marchands indiens, que les naturels de l'Inde ont des tabacs d'espèces toutes différentes de celles connues ou cultivées par les européens ». Un auteur allemand a décrit en 1794, la manière dont on cultive le tabac en Virginie, où il paraît qu'on en prend un soin qui devient ridicule. On trouve dans les voyages du père *Labat*, plusieurs détails sur les plantes du tabac ; et l'on trouve dans le muséum américain pour les années

vaise récolte de tabac est une calamité publique, parce que son produit donne des revenus à l'état, et des richesses au marchand, de l'aisance au fermier et du travail au laboureur.

Il y a dans la culture du tabac en Amérique, une circonstance qui paraîtrait si singulière qu'on n'y croirait pas, si l'on n'en voyait le principe en Europe, au moyen de faits analogues. Cette plante soporifique puissante, qui, à la dose de quelques grains seulement, énerve l'homme le plus fort, et qui, à une dose un peu plus forte, éteint le principe vital, est mangée avec avidité, et forme même la nourriture principale de la larve d'une petite mouche (1).

1787 et 1789 la description de la manière dont on cultive le tabac à Maryland, et de la méthode que l'on suit pour cultiver cette plante en Virginie d'après celle du juge Parker. Les plus grands obstacles à la prospérité du tabac en Amérique sont les mouches et les vers.

(1) Il nous manque encore une bonne description des espèces d'insectes qui vivent sur le tabac, où l'on donnerait leur place et leur nom dans le système de Linnée, les particularités de leur histoire naturelle; les effets qu'ils produisent sur d'autres animaux lorsqu'on les mange ou qu'on les applique à la peau, si on les connaît; les noms vulgaires ou populaires sous lesquels on les connaît; si on les regarde comme vénéneux; si leurs fluides manifestent les propriétés de la plante dont ils se nourrissent; si le principe âcre de la plante est changé par la digestion et l'assimilation, au point de perdre ses premières propriétés. S'il se

Le tabac ayant excité l'attention générale, ne pouvait pas se soustraire à celle des chimistes. On a fait, à différentes époques et dans diverses circonstances, des essais pour découvrir et isoler le principe qui donne à cette plante son énergie et son activité; pour reconnaître si la même substance était le siége de ses qualités comme émétique, catharique, diurétique et narcotique; si ces qualités pouvaient être employées seules et indépendamment des autres; et dans quelles proportions elles étaient avec les corps inertes terreux ou végétaux qui donnent la forme et la solidité à la plante. Les faits relatifs à ces particularités, découverts par les analyses chimiques, ont été tellement défigurés et influencés par les théories dominantes que c'est en vain que l'on y cherche des vérités palpables qui puissent porter la conviction avec elles. L'un a trouvé que le principe ac-

trouvait que les insectes qui vivent sur le tabac, acquièrent les propriétés de la plante; si ces propriétés n'ont pas subi un changement qui pourrait rendre le principe soporifique plus précieux en médecine, mais ce problême ne saurait être résolu que par des recherches expérimentales. Il y a des analogies dans la vie des insectes, et dans d'autres parties du règne animal, qui font conjecturer que les mouches ou larves qui vivent sur le tabac, peuvent conserver les propriétés des espèces, ou ont leurs fluides changés par le procédé de l'animalisation, en d'autres substances plus actives.

tif était un esprit volatil non défini, qui s'échappe par la chaleur, et laisse une masse inerte derrière lui. Un autre prétend que c'est un phlegme acide (1), un soufre grossier, ou un sel spécifique qui d'une manière ou d'une autre, donne la matière médicinale ou délétère. Ou bien on dit que le principe actif est une huile essentielle, obtenue par la distillation, et qui est si virulente, que l'on tue un petit animal en le blessant avec une aiguille qui y a été trempée (2). Les chimistes français qui ont fait tant de travaux sur l'analyse de toutes les substances, n'ont pas oublié le tabac. Celui qui, parmi eux, a le dernier cherché à séparer les parties constituantes de cette plante, et à trouver la substance où

(1) « Ceux qui sont tourmentés par des douleurs rhumatismales ou erratiques, en buvant modérément, doivent fumer du tabac, car *son acide et son soufre embrassent les particules âcres, dont les pointes sont disposées à percer et à se fixer dans les petits vaisseaux du périoste, et y exciter des douleurs cruelles* ». Discours sur le thé, le tabac, etc. par le docteur Thomas Short. 8vo. Londres 1750. Dans un autre endroit, cet auteur (qui malgré ses hypothèses était un bon observateur et laborieux dans ses recherches) dit qu'il est bon de fumer parce que les sels du tabac atténuent et divisent les cohésions du sang.

(2) Dans un mémoire sur le tabac, on dit que la substance active est une gomme parfaitement soluble dans l'eau, mais non dans l'alcool; et que cette gomme est mêlée d'une assez grande quantité de muriate de soude. Voyez le *Journal de Physique*, 1791.

résident principalement ses vertus et ses propriétés, est M Vauquelin, qui, dans les *Annales de Chimie*, a donné une anatomie du *Nicotiana tabacum latifolia et angustifolia* (tabac a larges feuilles). Le résultat des expériences de M. Vauquelin fut que le suc du *Nicotiana latifolia* contenait,

1. Une grande quantité de matière animale de nature albumineuse.

2. Du malate de chaux avec excès d'acide.

3. De l'acide acétique.

4. Du nitrate et du muriate de potasse en quantité notable.

5. Une matière rouge, soluble dans l'alcohol et dans l'eau, qui se boursoufle considérablement au feu, et dont je ne connais pas bien la nature.

6. Du muriate d'ammoniaque.

7. Enfin un principe âcre (1), volatil,

(1) Le principe âcre dont il s'agit, a peu d'odeur quand il est dissous dans l'eau, ce qui annonce qu'il n'est pas très-volatil : il paraît très-difficile à détruire, car, mêlé avec une assez grande quantité d'acide muriatique oxigéné, il conserve encore toute son âcreté après que celui-ci s'est évaporé spontanément.

La saveur âcre et la volatilité tout-à-fait particulières de ce corps, semblent indiquer que c'est un principe qui appartient exclusivement au genre nicotiane, et qui par cela même est nouveau, puisque les chimistes qui ont donné l'analyse de cette plante, n'en ont point parlé, au moins à notre connaissance.

sans

sans couleur, soluble dans l'eau et dans l'alcohol, *et qui paraît être différent de tous ceux qu'on connaît dans le règne végétal.* C'est ce principe qui donne au tabac préparé le caractère particulier qui le fait facilement distinguer de toute autre préparation végétale (1).

(1) M. Vauquelin conjectura qu'il existait dans les espèces du genre nicotiane, un principe très-différent de celui que l'on trouve dans les autres plantes. S'il n'en était pas ainsi, le tabac (c'est-à-dire le tabac préparé du commerce) pourrait se faire avec beaucoup d'autres plantes; mais toutes les tentatives que l'on a faites à ce sujet ont été sans succès. C'est dans ce dessein qu'aidé de M. Roubiquet, jun., et de M. Warden, M. Vauquelin entreprit cette analyse : voici le procédé de cet habile chimiste, tel qu'il est publié dans les annales de chimie, pour le mois de Juillet 1809.

Procédé.

« Après avoir broyé les feuilles du nicotiana latifolia, dans un mortier de marbre, on les a enveloppées dans un linge serré, et soumises à l'action de la presse. Pour séparer tout ce que ces feuilles pouvaient contenir de soluble, on a répété trois fois l'opération ci-dessus, en ajoutant une petite quantité d'eau.

Quoique le linge dans lequel on avait pressé ce végétal fût assez serré, le suc contenait une grande quantité de matière verte en suspension, qu'on a séparée par la filtration à travers un papier Joseph : cette matière verte, restée sur le filtré, a été lavée et mise à part; nous en reparlerons dans la suite.

Examen du suc filtré.

1°. Ce suc rougit fortement le papier de tournesol; preuve qu'il contient un acide libre;

2°. L'oxalate d'ammoniaque, par le précipité abon-

On peut diviser l'histoire médicale du tabac en deux branches distinctes. L'une

---

dant qu'il y forme, démontre la présence de la chaux; et conséquemment d'un sel calcaire quelconque;

3°. Le nitrate d'argent détermine dans le suc de tabac, un précipité abondant qui n'est pas entièrement dissous par l'acide nitrique, d'où l'on peut conclure qu'il est en partie formé par un muriate;

4°. L'infusion de noix de galle, les acides minéraux annoncent, par les précipités bruns assez volumineux qu'ils y occasionnent, l'existence d'une matière animale et particulièrement de l'albumine;

5°. La chaleur élevée à quatre-vingts degrés de l'échelle de Réaumur, en y déterminant une coagulation abondante, confirme ce que les acides et la noix de galle ont annoncé;

6°. L'acétate de plomb y forme un dépôt grisâtre extrêmement abondant, qui se dissout en grande partie dans le vinaigre distillé.

L'effet de l'acétate de plomb dans ce suc, nous ayant fait soupçonner la présence de l'acide malique, nous avons précipité, au moyen de l'acétate de plomb, une assez grande quantité de cette liqueur coagulée par la chaleur; nous avons fait passer ensuite sur ce précipité lavé et délayé dans l'eau, un courant de gaz hydrogène sulfuré jusqu'à ce qu'il y en ait eu un léger excès.

L'objet de cette opération a été de réduire le plomb en sulfure, et par ce moyen de le séparer de la matière à laquelle il était uni. Pour faciliter la précipitation du plomb sulfuré, nous avons chauffé et filtré la liqueur.

Cette liqueur, ainsi filtrée, a été évaporée avec ménagement jusqu'en consistance de sirop; en cet état elle avait une saveur très-acide, rougissait fortement l'infusion de tournesol, formait avec l'alcohol et l'ammoniaque, des dépôts abondans qui, en annonçant la présence d'une matière animale, prouvaient qu'une portion de cette substance avait été entraînée par le plomb dans sa précipitation.

Espérant que l'acide contenu dans cette liqueur épaissie, serait soluble dans l'esprit-de-vin, et qu'on

comprendra son emploi comme objet de goût ou de luxe, et comme moyen pro-

---

pourrait par ce moyen le séparer de la matière qu'il tenait en dissolution, nous l'avons traité à chaud par cet agent à quarante degrés. En effet, aussitôt que le mélange de ces matières a eu lieu, il s'est produit une coagulation abondante, l'alcohol s'est coloré, d'abord en jaunâtre, puis en rouge-brun, et est devenu limpide.

La portion de matière non dissoute par l'esprit-de-vin, était blanchâtre, se dissolvait en partie dans l'eau, et sa dissolution précipitait par l'acétate de plomb comme l'acide lui-même.

L'oxalate d'ammoniaque y occasionnait un précipité, et cette substance mise sur les charbons ardens, laissait un résidu de carbonate de chaux; enfin nous avons reconnu que cette substance était formée en grande partie de malate de chaux qui retenait quelques portions de matière végéto-animale.

La majeure partie de cette substance végéto-animale que nous avions cherché à séparer au moyen de l'alcohol, s'y étant dissoute à la faveur de l'acide, nous avons saturé ce dernier par l'ammoniaque qui y a formé un dépôt floconneux considérable, dont les propriétés étaient entièrement semblables à celles des matières animales. Malgré cette saturation, la noix de galle produisait encore dans la liqueur un précipité très-sensible; de-là l'on voit qu'il existe entre l'acide et ce principe animalisé, une très-grande affinité.

Cet acide purifié le mieux possible, nous a présenté tous les caractères de l'acide malique, c'est-à-dire, qu'il donnait beaucoup de consistance à l'eau par l'évaporation, ne cristallisait point, précipitait l'acétate de plomb en une substance soluble dans le vinaigre distillé, se boursouflait au feu en répandant une odeur de caramel, et se convertissait en acide oxalique par le moyen de l'acide nitrique.

Ainsi, l'acétate de plomb avait tout à-la-fois précipité l'acide malique, beaucoup de matière végéto-ani-

phylactique; l'autre s'appliquera à son administration directe comme remède

---

male colorée, et un peu de malate de chaux. Ce dernier paraît avoir été entraîné en combinaison avec le malate de plomb, et avoir été redissous par l'acide malique, à mesure qu'il a été mis à nu par l'hydrogène sulfuré.

Dans plusieurs expériences où nous avions aussi précipité du suc de tabac avec de l'acétate de plomb en excès, nous avons de même retrouvé du malate de chaux dans l'acide malique.

Il existe donc dans la nicotiane une grande quantité de malate de chaux que l'on peut obtenir directement en faisant évaporer aux deux tiers le suc de cette plante.

Une fois la nature de l'acide bien constatée, nous avons repris le suc de nicotiana, dans lequel nous avions versé de l'acétate de plomb en excès, pour le traiter aussi par l'hydrogène sulfuré; nous avons obtenu un liquide transparent, de couleur citrine, qui conservait la même odeur et toute l'âcreté du suc entier. Soupçonnant que cette saveur dépendait de la présence d'une huile volatile, nous avons distillé la liqueur, et nous avons obtenu un produit qui avait une légère odeur herbacée et peu de saveur.

La portion concentrée qui restait dans la cornue, mêlée avec un peu de potasse ou d'ammoniaque, exhalait une odeur vive et tellement pénétrante, qu'en la respirant un peu fortement, elle faisait éternuer et couler les larmes; nous répétâmes cette expérience en employant la potasse sur une quantité plus considérable de matière, et nous distillâmes après avoir étendu d'un peu d'eau. Le nouveau produit que nous obtînmes dans cette deuxième opération, avait la même odeur que la fumée de tabac, était extrêmement âcre, et produisait une sensation semblable à celle qu'on éprouve lorsque la poudre de tabac, respirée trop fortement, tombe dans la gorge.

Comme ce produit était alcalin, nous avons soupçonné que ce principe, quel qu'il fut, ne se volatili-

contre une maladie quelconque existante.

Nous avons déjà assez parlé dans la première partie de ce mémoire de son emploi comme objet de goût, et des maux qu'il causait ou qu'on supposait qu'il causait sur la conduite et la moralité des hommes.

Un grand nombre d'écrivains ont pris pour texte la faculté qu'il possède de préserver des maladies, et de prolonger

---

sait qu'à la faveur de l'ammoniaque, provenant de la décomposition d'un sel ammoniacal contenu dans le tabac, puisque quand la liqueur était avec excès d'acide, nous n'obtenions point le même résultat. Cependant dans une opération semblable, faite à la vérité sur un tabac sec, nous avons obtenu un produit dont l'odeur et la saveur étaient pour le moins aussi prononcées, quoique la liqueur d'où il provenait contînt un acide libre. Au reste, par la distillation, nous ne sommes jamais parvenus à isoler parfaitement cette substance âcre, et même la plus grande partie restait dans la cornue : il paraît d'après cela que l'acide malique diminue la volatilité de ce principe âcre.

Pour tâcher d'obtenir séparément ce principe, nous avons évaporé à une très-douce chaleur, la liqueur qui le contenait, et nous l'avons traitée par l'alcohol à quarante degrés qui, en effet, l'a séparé des autres matières : en faisant ensuite évaporer l'alcohol, nous avons remarqué à la surface du liquide, quelques traces d'huile brune, et la portion qui passait à la distillation, acquérait d'autant plus d'âcreté, que l'opération arrivait plus près de sa fin. Cette huile, presque solide, répandait, lorsqu'on la mettait sur un charbon allumé, une fumée épaisse, et une si forte odeur de tabac, qu'elle en était insupportable.

Cette dissolution alcoholique a fourni, en refroidissant, du nitrate de potasse en quantité notable.

la vie; ceux-là se persuadèrent que son usage constant pouvait faire parvenir à une longue vieillesse qui ne se passerait qu'en contentement, santé et bonheur non interrompus. Un médecin hollandais (1), dans un ouvrage publié en 1690, était tellement convaincu qu'il pouvait avoir cet effet désiré, qu'il conclut dans le dernier (20e.) chapitre de son livre, que l'on devrait engager tous les hommes et femmes à fumer, afin qu'ils jouissent d'une vie longue et remplie de plaisirs (2). Il commence son ouvrage par assurer *Het rooken is een van de voornaemste middelen, om gezondheyd ende leven lang te behouden*, que « l'usage de fumer est un des principaux moyens de conserver la santé et de prolonger la vie ».

---

(1) Joannes Ignatius Worp Beintema van Peima, M. D. *Tabacologia, ofte korte Verhandelinge over de Tabak, desselvs deugd, gebruyk ende kennisse: waer door aangeweesen wordt een wegh om lang, vroolyk, ende gesond te leeven*. In-12. s'Gravenhage, 1690, p. 175. Avec un frontispice digne d'Hogarth, représentant des hommes et des femmes fumans.

(2) *Met aenmoediging van Tabak te rooken aen alle mans ende vrouwen, met een bewys dat se verpligt zyn te rooken so se blyde, vrolyk ende wel leevende willen zyn.*

Le tabac était tellement estimé à cette époque, que Joannes Kiesenga, qui adressa un compliment en vers à Beintema sur son ouvrage, soutint que la découverte de cette plante seule a placé la science des modernes au-dessus de celle des anciens.

Une fois cependant, on crut que les propriétés prophylactiques du tabac étaient plus spécifiquement déterminées (1). Die-

(1) Quoique Diemerbrook, qui était très-versé sur ce sujet, avait une grande confiance dans les vertus prophilactiques du tabac contre la peste, et que d'autres le recommandaient également avec chaleur; cependant il y a tout lieu de conclure qu'il n'a aucune propriété qui le rende utile sous ce rapport. Le docteur Russel, qui possédait les meilleurs moyens de faire des observations sur ce sujet, dit, que ceux qui employaient le tabac comme préservatif, (à Alep) n'étaient pas plus exempts de l'infection que les autres. L'habitude de fumer est commune chez les hommes et les femmes de tous les rangs à Alep, et le docteur Russel supposait que l'habitude pouvait provenir de ces qualités prophilactiques; mais il se reprend lorsqu'il dit que ceux qui en font usage comme d'un préservatif doivent en quelque sorte y être habitués, et qu'autrement la violence de son opération pourrait être nuisible. Mais comme le tabac que l'on fume en Syrie est plus doux que celui d'Amérique, cette remarque perd de sa solidité. Le docteur Mead recommande, en hésitant, l'usage de la pipe comme préservative de la peste. On trouve d'autres observations sur cette propriété du tabac dans *Orræi descriptio Pestis*. Primrose, (*De vulgi erroribus in Medicina*, 16mo. Amstelod. 1639.) fait quelques raisonnemens curieux sur la propriété prophylactique du tabac dans la peste. Ses opinions ne peuvent être considérées comme des erreurs vulgaires, mais celles des hommes savans sont plus importantes que celles des autres. *Adamus Hahn* (*Tabacologia sive de Tabaco dissertatio*. 4to. Jenæ.) croyait que sa qualité prophylactique était assez importante pour en faire l'objet des questions de son 7e. chapitre, qui a pour titre : la fumée du tabac préserve-t-elle de la peste? Voyez *de Merten*, Obs. de Febr. Putr. — Chenot. *Tract. de peste*. Sir William Temple croyait que non-seule-

merbrook affirmait qu'il garantissait de l'infection de la peste, et que tous les habitans des maisons de Londres et de Nimègue, où l'on vendait du tabac, échappèrent à l'infection, tandis que ceux du voisinage furent atteints de la maladie. Mais cette propriété a été niée par Rivinus et autres, qui affirment qu'un grand nombre de fumeurs moururent de la peste à Leipsig. Le Dr. Thomas Short confirme ses propriétés prophylactiques relativement aux maladies contagieuses et épidémiques; et quoiqu'on ne puisse admettre sa manière de raisonner sur le *modus operandi* du tabac, cependant les faits qu'il cite sont fort intéressans, s'ils sont vrais (1). Une connaissance plus

---

ment il guérissait les maladies des yeux, mais qu'il conservait la vue. Pour les rhumes aux yeux ou dans la tête, je prends une feuille de tabac, la mets dans les narines pendant une heure chaque matin, et ce remède est infaillible. Un vieux prince, Maurice de Nassau, m'a dit que par ce moyen il avait conservé sa vue aussi long-temps, après avoir couru les risques de la perdre à l'âge de 20 ans : depuis lors j'en ai fait usage avec le même succès, étant dans l'âge où l'on a à craindre que la vue ne s'affaiblisse. » Essays, 8vo. vol. iii. 297. Je cite ce passage plutôt pour montrer quelle était l'opinion qui régnait alors, que comme un précepte de pratique.

(1) « Dans le temps de peste ou de toute autre contagion, il est bon de fumer, parce que l'âcreté de la fumée accélère le mouvement du sang, et empêche l'altération de sa masse par l'attraction des effluves contagieux inspirés avec l'haleine et avalés avec la

exacte des lois de la nature, des recherches plus profondes en chimie, et des expériences sur les opérations de la vie animale, ont enseigné aux physiologistes modernes à rejetter tous les préservatifs de la contagion qui ne neutralisent pas chimiquement la matière infectante. Les fumigations et les substances odorantes, le camphre, la rhue, etc., sont non-seulement inutiles, mais peuvent augmenter le danger. L'organe de l'odorat a été donné aux animaux non-seulement pour qu'ils puissent reconnaître les alimens qui leur conviennent, mais encore pour les prévenir de l'approche du danger (1).

salive; mais surtout parce que les parties sulfureuses du tabac enveloppent ces effluves; *voilà pourquoi toutes les maisons des marchands de tabac furent exemptes de la contagion en* 1665 *et* 1666; les vapeurs même du tabac que l'on remue, détruisent le venin des effluves avant qu'ils ne soient avalés ou respirés. » *Discours sur le thé*, *le tabac*, etc.

(1) Les abus des organes des sens, dans l'état de civilisation, en a tellement émoussé les propriétés que l'homme civilisé n'a pas d'idée de leur délicatesse dans l'état de nature. Les sauvages des forêts de l'Amérique savent si un homme a passé la veille, en flairant l'herbe sur laquelle il a marché. Le chien *sent* le gibier à une distance considérable, et si le fait n'était pas confirmé par une expérience journalière, on aurait de la peine à croire que cet animal flaire les pas de son maître dans tous les détours des rues d'une grande ville. Un ingénieux observateur en histoire naturelle, parlant du sens de l'odorat, dit : « tous les corps de la nature, soit solides, soit fluides, animés ou inanimés, envoient continuellement des émana-

Quand il jouit de la plénitude de ses facultés naturelles, l'appareil olfactif peut

---

tions ou des effluves dans l'air. Ces effluves flottent dans l'atmosphère, et agissent sur les nerfs olfactifs des différens animaux, et quelquefois de différens individus de la même espèce, de manière à produire des sensations très-différentes. Les animaux choisissent leur nourriture en employant le sens de l'odorat, et il les trompe rarement. Dans le choix de ses alimens, l'homme s'aide encore beaucoup de ce sens. Les substances d'une odeur putride aussi nuisibles aux nerfs olfactifs qu'à la constitution, sont rejettées avec horreur. Le discernement le plus délicat des animaux dans l'exercice de ce sens, est dû entièrement à leur liberté et à ce qu'ils ne font usage que des productions de la nature. Mais les hommes en société ont, avec l'art de la cuisine, par un assemblage contre nature de nombreux ingrédiens, *émoussé*, *corrompu et égaré le sens de l'odorat.* S'ils étaient dans l'état de pure nature comme les animaux, leur odorat les avertirait également de la bonne ou mauvaise qualité des alimens. Les animaux domestiques sont presque dans le même cas que l'homme. Il est des chiens qui flairent et refusent des alimens, que dans l'état de nature ils dévoreraient sur-le-champ; mais le choix des alimens n'est pas le seul service que l'homme et les animaux tirent du sens de l'odorat. La subtilité des émanations provenant des substances animales, végétales et minérales, exposées à l'air, est si grande, que l'œil ne peut les appercevoir. Ces effluves ou particules volatiles sont répandues dans l'air, et reconnues par l'organe de l'odorat. Pour donner une idée de l'extrême ténuité de ces particules et de l'étonnante sensibilité du nez des animaux, il suffit seulement de dire que l'on a connaissance que l'odeur du musc a rempli un grand espace pendant plusieurs années sans avoir rien perdu de son poids. Ainsi l'air que nous respirons est continuellement imprégné d'une infinité de particules différentes qui stimulent les nerfs olfactifs, et donnent lieu à la sensation de l'odorat. Quand nos sens ne

quelquefois et peut-être même souvent, faire connaître que l'on est dans la sphère d'activité de la contagion ; n'est-il donc pas absurde d'émousser cette sensation par des odeurs fortes qui ne corrigent, ni ne détruisent le gaz délétère, et ne font que rendre les nerfs olfactifs insensibles à sa présence».

---

sont pas émoussés par des habitudes contre nature, non-seulement ils nous procurent des plaisirs vifs, mais ils nous avertissent de tous les dangers. Il est probable que tous les gaz pestiférés ou les matériaux de la contagion, quels qu'ils soient, ont en eux une mauvaise odeur qui les décèle, et qui fait fuir ceux qui la sentent. Je ne connais qu'une exception ; quelques-unes des vapeurs les plus délétères des mines ont une odeur agréable qui ressemble à celle de la fleur de pois. Ces vapeurs viennent ordinairement en été et forcent les mineurs à quitter leur ouvrage, car sans cela ils périraient. (*Phil. Trans.*) L'auteur du poëme de *la Mine* a touché ce sujet avec beaucoup de goût. Il adopte la fiction des gnomes et esprits qui habitent l'intérieur de la terre et qui, par leur puissance, forment les filons des métaux, et accomplissent toutes les merveilles que l'on rencontre dans les endroits les plus profonds de la terre.

« *Wheresoe'er our footsteps turn,*
Rubies blush, and diamonds burn;
Every grot and silver cave
Streams of milk and amber lave;
And our bow'rs such perfumes give
As mortals cannot taste and live ».

SONG OF THE GNOMES.

« De quelque côté que nous tournions nos pas, les rubis rougissent et les diamans étincèlent; chaque grotte ou chaque cavité d'argent paraît une lave de lait et d'ambre, et nos souterrains exhalent de tels parfums que les mortels ne sauraient les respirer et vivre ».

La confiance que l'on avait dans l'usage du tabac comme prophylactique, était égale à l'opinion où l'on était qu'il produisait des changemens singuliers dans certains organes. Plusieurs écrivains, dont quelques-uns d'une grande réputation, croyaient que le cerveau des fumeurs s'encroutaient d'une matière fuligineuse, analogue à la suie de cheminée (1). Au

(1) Adamus Hahn, déjà cité, parmi plusieurs questions sur les propriétés et les usages du tabac, propose celle-ci : « *An fumus Tabaci crustam nigram in cerebro gignat?* » La réponse à cette question donne une idée de l'opinion qui régnait alors.

« *Quilibet pro sua sententia confirmanda experientiam adducit. Ita ex affirmantium ordine se sistit* P. Pavius Lugdun. Anatomicus, *qui in juvene cultro anatomico subjecto tales se invenisse crustas gloriatur; fuit verò fumifugus celeberrimus.* Falckenburgius, in Epist. ad Neandam *profitetur se easdem observasse. Rationes sunt*, 1. *quod tabacum in se habeat unctuosam, oleosam, viscosam materiam, quæ successu temporis viscidæ et tenaci cerebri substantiæ poterit adhærere, atque talem concretionem facere.* 2. *spontanea ad superiora fumi ascensio et pororum cerebri ad recipiendum aptitudo adsit. A negantium parte stant* J. Dan. Horst. in manud. ad med. C. Magn. l. c. p. 111. *qui opponunt illis observationem* Guil. Van der Meer, *fatentis, se in pluribus fumifugis dissectis tale, quid invenire non potuisse, imò se in fure καπνοφίλω celeberrimo, ita ut in ipsa quoque hora mortis fumum hunc avidius sumserit, tale quid cerebro dissecto, observare nequivisse. Ita in virili cadavere, (quod dum erat in vivis, avidius fumum hunc hauriebat) peritæ ante biennium* Nobiliss. atque Excell. Du. D. Præsidis *sectioni subjecto non licuit quidquam talium crustarum deprehendere. Hoc tamen in ipso notabatur, quod sinistra cerebri*

moins il est plus certain et plus conforme à l'observation, de dire que le

---

substantia sese totam putredine corruptam, cum colore ad cœruleum vergente, exhiberet. Num verò hæc corruptio a nimio fumi hujus usu ortum traxerit, (cum dextrum latus adhuc salvum, hic verò ad utrumque æque possit ferri) aliis judicandum offerimus. Hofferus *alio exemplo adducto, hoc itidem negat, similiter* Primir. l. 4. c. 34., *rationes habent* 1. *quod si fuligo talis fieret sensibilis, non possit aliter fieri, quin inducat gravissima symptomata.* 2. *quod aër non feratur ad cerebrum, de quo vide* CL. Schneider. l. s. Higmor. disquisit. anatom. p. 222.

Pro affirmantium parte faciunt illa, quæ habet Hoffman. l. c. *Audivi*, inquit, *a militibus in Belgio versatis, vidisse se dissecta capita eorum, quibus patera ab anatomicis dicta, tota interius esset nigra, licet a carnifice interiissent. Audivi* pergit, *a patritio Norico, qui in superiori bello Bohemico vidit omnes, qui in conflictu cum hostibus interierint, Anglos, habere talia capita. Pro his etiam facere posset aëris in cerebrum ingressus, quem concedit* Excell. D. D. Rolfinc. in dissert. anat. p. 711. et 569, *attractio aëris*, inquit, *fit per ossio cribrosi foramina, et non solùm aër cerebri meningem ambit, sed et ventriculos ipsos ingreditur. Quo cum facit etiam* Nobiliss. Dn. D. Schenckius in Schola Part. p. 42. *Cum aëre ergò, dixerit aliquis, junctus fumus hic, utpote summe penetrans, atque ad cerebrum delatus, unctuositate, lentore ac pinguedine sua tales generare posset crustas, si non ita palpabiles, tamen visibiles.*

Nos interim hæc decidenda doctioribus relinquimus, contenti jam opinionum quarundam recensionibus, circa quas ut quilibet suo sensu abundet, æquo ferimus animo, addendo saltem ex C. Lang. in Misc. *C. exempla et observationes in arte medica quidem plurimi esse momenti, sed illa tamen cum ratione conjungenda* ».

Le laborieux et savant Morgagni n'a pas jugé ce sujet indigne de son attention ; il démontre dans son

cerveau, sans être encroûté de la suie du tabac, peut quelquefois souffrir de l'usage immodéré de ce narcotique (nous verrons ci-après que l'opinion contraire a prévalu), et que pris en poudre, la perfection de l'odorat peut en être émoussée. Ma propre observation ne me permet pas de conclure que l'usage constant de ce végétal soit nuisible au cerveau et au système nerveux. Dans une pratique de vingt-cinq ans, j'ai traité un grand nombre de paralysies, et chez la plupart des malades, les hommes étaient des fumeurs et les femmes prenaient du tabac en poudre (1).

(La fin au volume prochain.)

---

grand ouvrage, *de Causis et Sedibus morborum*, que quand cette matière fuligineuse était trouvée par la dissection, elle provenait d'une autre cause ou que l'anatomiste en imposait par un tour de jonglerie.

(1) On ne saurait douter que l'usage immodéré du tabac n'ait, dans certaines idiosyncrasies, causé des effets alarmans sur les organes les plus essentiels de la machine animale. « J'ai vu, dit Cullen, de grands priseurs de tabac être affectés de la même manière que ceux qui ont fait un long usage de vin et d'opium; c'est-à-dire, *de la perte de la mémoire, de l'imbécillité, et d'autres symptômes prématurés d'un état de faiblesse du système nerveux.* J'ai trouvé en outre, ajoute ce grand médecin, que l'usage de priser à l'excès cause tous les symptômes de la dyspepsie, et surtout des douleurs d'estomac qui reviennent tous les jours. « Il y a près de deux siècles que le docteur Venner, s'exprimant dans le langage simple d'alors, parlait contre l'usage du tabac. » Je vais réciter sommai-

rement, dit l'auteur de la *Via Recta*, les maux que fait le tabac, si l'on en use contre les règles que j'ai établies. Il dessèche le cerveau, obscurcit la vue, émousse l'odorat, fait mal à l'estomac, détruit la concoction, remue les humeurs et les esprits, corrompt l'haleine, produit le tremblement des membres, dessèche la trachée-artère, les poumons et le foie, incommode la rate, brûle le cœur, et consomme le sang. D'un autre côté il liquéfie la substance des reins et détruit la faculté génératrice. En un mot il égare les esprits, pervertit la raison, et frappe les sens d'une subite stupidité. J'affirme que tous ces maux adviennent à ceux qui font un usage immodéré et intempestif du tabac, par raison et par tempérament (chaud et sec au 3e. degré), mais sur-tout par les propriétés de sa substance (délétère ou vénéneuse) : ainsi son usage n'est tolérable que comme médicament, mais non par plaisir ou par désœuvrement. Je conclus donc que ceux qui désirent avoir *mentem sanam in corpore sana*, doivent abandonner entièrement *insanum præposterumque Tabacci usum* ». Via Recta ad Vitam Longam. in-4. Lond. 1638. p. 363. L'esprit destructeur de l'homme crut que les sauvages errans de l'Amérique envénimaient la pointe de leurs flèches avec un poison extrait de cette plante. La couche noire qui s'amasse sur les vieilles pipes, est un poison violent pour certains animaux. Barrow (Voyage en Afrique) raconte avoir vu une vipère en être empoisonnée. L'effet en fut aussi subit que la secousse électrique. Je me rappelle avoir vu une couleuvre ordinaire tuée de cette manière ; elle devint sur-le-champ dure et roide comme si elle eut été desséchée au soleil. Les Hottentots regardent cette substance, qu'ils nomment huile de tabac, comme le poison le plus actif ; mais ils ne l'appliquent jamais à la pointe de leurs flèches, parce qu'il est trop volatil pour conserver ses qualités délétères. Un certain Vanwaringe, docteur-chimiste, ou marchand droguiste, fit le procès au tabac en 1666. Il l'accusa de causer le scorbut, et écrivit un petit volume in-12. pour prouver la vérité de son accusation.

Préparation du feu blanc indien.

Ce feu consiste en une poudre dont la composition a été tenue secrette jusqu'ici, parce que les Anglais, qui la connaissaient, en ont fait un objet de commerce, et la vendaient dans des boîtes de bois aux astronomes français, qui en faisaient des signaux, etc.

M. de Zach a publié dans sa correspondance astronomique et géographique, les détails suivans sur cette poudre et sur sa préparation :

Cette poudre se vend dans des boîtes de bois; le feu d'une pareille boîte, de dix pouces de diamètre et de quatre pouces de hauteur, que le général Roy fit allumer à Core, côte d'Angleterre, fut vu très-distinctement par M. Méchain à Mont-Lambert, sur la côte de France, à une distance de quarante milles de mer, pendant un temps couvert et nébuleux, à la vue simple et sans télescope.

Le feu d'une de ces boîtes, allumé par M. Legendre, à Dunkerque, fut apperçue à la vue simple par M. Cassini, au cap Blanc-Nez, aussi distinctement que la planète de Vénus dans son plus grand éclat, quoique à la distance de 20,000 toises.

Voici la préparation de ce feu.

On pulvérise et l'on mêle bien ensemble vingt-quatre parties de salpêtre, sept parties de fleurs de soufre, et deux parties d'arsenic rouge. Ce mélange est renfermé dans des boîtes rondes ou carrées, de bois mince. Ordinairement on donne aux boîtes rondes la hauteur de leur semi-diamètre, et aux boîtes carrées le double de leur hauteur de largeur; les boîtes sont fermées d'un couvercle du même bois, dans le milieu duquel on pratique une petite ouverture pour allumer la poudre.

Pour transporter ces boîtes, on les colle tout autour, de même que l'ouverture du couvercle, avec du papier, pour que la poudre ne puisse se disperser. Si ensuite on veut allumer une pareille boîte, on coupe d'abord le papier qui couvre la jointure du couvercle, et l'on ouvre également l'ouverture du milieu; par cette ouverture on allume la poudre avec une mèche ordinaire; la poudre s'enflamme toute à-la-fois sans explosion. Elle répand une lumière très-brillante, avec un peu de fumée, qui oblige celui qui l'allume à se mettre au vent, pour éviter les vapeurs arsenicales.

Une boîte de six pouces de diamètre et de trois pouces de hauteur, brûle à-peu-près l'espace de trois minutes, et l'on en peut appercevoir la lumière, peu

avant le coucher du soleil, à une distance de 36,000 toises. La lumière de ce feu est d'un éclat tellement éblouissant, qu'il blesse les yeux de ceux qui s'en approchent beaucoup, au point qu'il les rend, quelque temps, incapables de distinguer les objets, et qu'ils éprouvent les mêmes effets qu'on ressent après avoir regardé le soleil.

Le prix de cette poudre est à-peu-près égal à celui de la poudre à canon ordinaire, parce qu'à Marseille, par exemple, on en vend une boîte de quatre pouces de diamètre, et de deux pouces et demi de hauteur, à raison de 3 fr. Ce prix serait encore moindre, si, au lieu de la faire préparer dans les pharmacies, on la fabriquait en grand. Voici la méthode de préparer les mèches :

On pulvérise quatre parties de salpêtre raffiné, deux parties de poudre à canon, deux parties de charbon, et une partie de fleur de soufre, et après avoir bien mêlé le tout, on le passe par un tamis. Cette poudre est mise dans des cartouches de papier de la longueur d'un tuyau de plume; on forme ces cartouches d'un papier collé fort, roulé autour d'un bâton de la longueur d'un jusqu'à deux pieds. La poudre y est foulée au moyen d'un morceau de bois rond d'égale dimension.

On attache ces mèches à un bâton de longueur convenable; on coupe avec des

ciseaux le bord du papier, et l'on allume la mèche au moyen d'une chandelle ou de charbons ardens. L'effet ne manque jamais, et les mèches résistent au vent et à la pluie. Pour les éteindre ensuite, il faut couper avec des ciseaux la partie enflammée.

Un artificier de Marseille propose pour ces mèches un mélange de huit parties de fleur de soufre, quatre parties de salpêtre, et deux parties de poudre à canon, le tout réduit en poussière fine et bien mêlé ensemble.

Instinct des loups. (Extrait du voyage de L. de Buch).

Un voyage d'hiver sur les grands lacs de Norvège serait, pour bien des gens, une partie de plaisir, si les loups, qui les infestent dès les premiers froids, n'inspiraient pas quelque crainte. Car ces animaux ne se rassemblent nulle part si volontiers en grandes troupes, que sur la glace des lacs. Ils ont peur de tout ce qui domine leur tête, et par cette raison ils évitent les bois. Quelque singulier que cela puisse paraître, c'est un fait si bien reconnu, que les paysans usent d'un procédé qui le suppose. Pour garantir leurs fermes, ils les entourent de clôtures, sous lesquelles il

serait facile aux loups de passer en rampant, mais qu'il leur est impossible de sauter. Le loup fait le tour de l'enclos plutôt que de se résoudre à ramper ou même simplement à passer par dessous (1). Telle est la raison qui rassemble ces animaux en hordes nombreuses sur les lacs couverts de glace, où ils sont sans cesse occupés à guêter l'occasion de saisir quelque proie.

S'il passe près d'eux un traîneau isolé, ils le suivent et le serrent de près des deux côtés, de manière à donner au voyageur un juste sujet d'inquiétude.

Mais on a trouvé un moyen bien simple de se mettre en ce cas à l'abri du danger. On attache au traîneau, par derrière, une corde aussi longue que l'on peut se la procurer ; cette corde, suspendue librement, suit la trace du traîneau, et se prêtant aux moindres inégalités du chemin, fait à chaque instant des soubresauts irréguliers, en serpentant à droite et à gauche. Ce mouvement suffit pour contenir les loups. Ils n'osent point risquer l'attaque, et l'effroi que cet objet leur inspire les tient à une distance, qui met le voyageur en sûreté.

---

(1) Si l'on ne s'en fie pas au rapport des paysans et de plusieurs autres personnes, on ne rejettera pas du moins celui d'un témoin qui ne peut passer pour crédule. Voyez Stroem.

Moyen de préparer une belle couleur verte et une belle couleur bleue.

On trouve dans les *Mélanges chimiques de* M. Tiboel les procédés suivans pour la préparation d'un vert et d'un bleu du plus bel effet.

Vert.

On pulvérise dans un mortier parties égales de bon vert-de-gris et de crême de tartre; on y verse huit parties d'eau, et on laisse digérer ce mélange pendant huit jours, à une chaleur douce, dans une bouteille. On filtre ensuite la dissolution, et l'on y ajoute un huitième du poids du vert-de-gris, de gomme arabique, en tenant le vase sur une douce chaleur, jusqu'à ce que la gomme soit dissoute. On obtient une belle couleur verte, qu'on peut rendre plus claire ou plus foncée, selon le degré d'évaporation qu'on veut lui donner.

Bleu.

On prend du meilleur indigo, qu'on réduit en poudre dans un mortier de verre ou de porcelaine; ensuite on y verse quatre fois son poids d'acide sulfurique concentré (huile de vitriol), et après avoir remué bien le tout, on laisse

reposer le mélange pendant vingt-quatre heures, dans une bouteille. A ce mélange à-peu-près noir on ajoute douze fois son poids d'eau de pluie, et l'on filtre la dissolution par un linge double. Pour connaître la quantité de potasse nécessaire pour neutraliser la portion employée d'acide sulfurique, on prend une petite quantité de ce dernier, et après l'avoir étendu d'eau, on le sature avec de la potasse. On dissout ensuite la quantité nécessaire de potasse avec de l'eau. On filtre cette dissolution, et on la verse dans celle d'indigo.

Le mélange commence à fermenter vivement, et il se dépose, quoique très-lentement, un précipité bleu extrêmement fin. On décante le fluide claire, et on lessive le précipité avec de l'eau chaude, jusqu'à ce qu'il soit absolument sans goût. Le précipité ainsi édulcoré est séché ensuite sur des assiettes de porcelaine, et offre dans cet état une couleur bleue très-fine, à laquelle on a donné improprement le nom de *carmin bleu*.

Si l'on mêle ce précipité encore fluide avec une solution de gomme arabique, on en obtient une très-belle couleur bleue liquide.

Rapport à S. Exc. le ministre de l'intérieur, sur l'orgue expressif, instrument inventé par M. Grenié, amateur, et exécuté sous sa direction.

L'orgue expressif a été examiné et entendu par la commission avec le plus grand intérêt.

Cet instrument diffère de l'orgue ordinaire par ses dimensions et par son mécanisme. Il est à-peu-près de la grandeur d'un positif. Son diapason est de quatre octaves et demie. On le souffle soi-même ; mais on peut adapter le moyen d'expression découvert par l'auteur à un instrument d'une plus grande dimension, aux orgues même des églises : dans ce cas, les soufflets doivent être mis en mouvement par une autre personne, et les jeux, produits par des anches de bois dans les proportions d'*un pouce pour pied*, peuvent être aussi multipliés que l'espace le permet. Les tierces et les quintes, ajoutées sous le nom d'*aliquotes*, en sont bannies sévèrement, comme étant d'un effet désagréable.

On n'avait point encore trouvé le secret de donner à l'orgue toutes les nuances dont la voix est susceptible ; il était privé de la plus grande faculté de l'ex-

pression, de celle d'enfler et de diminuer les jeux à volonté. Plusieurs tentatives faites à ce sujet avaient été vaines, et l'on avait presque renoncé à voir jamais ce degré de perfection ajouté à l'orgue. M. Grenié a résolu le problême dans celui dont il s'agit; il a obtenu, au moyen de tuyaux de bois, des sons qui peuvent rivaliser avec la voix de l'homme, et qui, par leur assemblage, forment un chœur avec toutes les nuances que l'expression entraîne. La nature lui a fourni dans les organes de la respiration le modèle dont il s'est servi pour augmenter et diminuer depuis le *piano* presque insensible jusqu'au *fortissime*. La réduction de ses tuyaux simplifie la facture de l'instrument sans nuire à son intensité, et l'on peut la regarder comme une découverte importante, puisqu'on obtient à bien moindres frais et avec une dimension beaucoup moins considérable la même puissance de son. La manière dont l'inventeur assure la justesse des sons, naturellement altérée par les différens degrés de force qu'on leur donne dans les nuances, est aussi simple qu'elle est ingénieuse.

Quant à l'objet principal de cet orgue, celui d'enfler ou de diminuer les sons ou les accords en particulier, ou de nuancer des morceaux entiers successivement du forté au *minimum* du piano, et

et réciproquement, il est tellement bien rempli, que l'effet n'en laisse rien à désirer. Considéré sous le rapport de la mélodie seulement, la voix la plus pure et la plus exercée ne peut filer des sons avec une gradation mieux observée; le clavier mobile obéit à la pression des mains et du doigt; il répond à toutes les inflexions de l'ame, et respire à volonté sans qu'aucun frottement s'oppose à l'exécution et nuise à l'effet, sans qu'aucun bruit de mécanisme vienne distraire l'auditeur, et lui ravir l'illusion qui le charme. Sous le rapport de l'harmonie, le prestige en est encore plus puissant. Les oppositions qu'on obtenait par le changement de registre, sont produites à la volonté de l'exécutant par la force ou la douceur même du son, auquel on donne, de plus, lorsque l'expression le demande, les nuances qui lui manquaient auparavant.

Un autre avantage de cette invention est de s'adapter à un jeu d'orgue ordinaire, ou de le remplacer au moyen de ce que le clavier peut être fixé et être d'une construction beaucoup moins dispendieuse et plus parfaite, d'un effet plus rond, plus moëlleux, et qui n'en est pas moins majestueux.

La commission s'empresse donc d'applaudir à une découverte qui porte l'empreinte des plus heureuses conceptions

en ce qu'elle est simple dans ses moyens et riche dans ses effets. Elle pense que cette découverte doit faire époque dans l'histoire des arts, puisqu'elle recule les bornes de l'exécution sur l'orgue et peut maintenant revêtir du plus grand charme de l'expression un instrument consacré depuis si long-temps au genre de musique le plus élevé, et que par cette raison les compositeurs considèrent comme le plus beau et le plus classique des instrumens.

Signé CHERUBINI, MÉHUL, GOSSEC, CATEL, ROSE, L. JADIN, BAILLOT, ADAM et PRADHER.

Le directeur du conservatoire impérial,
SARRETTE.

Moyen de prévenir la gelée des bleds. (L. de Buch, *Reise durch Norwegen und Lappland*).

Ce n'est pas l'intensité du froid qui tue le grain ; il paraît plutôt que c'est un accroissement de froid trop rapide, qui, contractant dans l'épi les vaisseaux délicats du grain, les expose à être déchirés par un retour subit de chaleur. Les nuits couvertes ne font jamais de mal aux grains ; les nuits sereines ne

leur nuisent pas davantage. Mais ces dernières couvrent de givre le sol et les plantes. Le matin, le soleil brille, et voilà le moment dangereux. S'il vient à tomber de l'épi une petite goutte d'eau, c'en est fait, il est perdu sans ressource (1). Cela vient évidemment de ce que l'épi gèle par l'extraction soudaine d'une grande quantité de la matière de la chaleur, qui est nécessaire au givre pour passer de l'état de glace à celui d'eau liquide (2).

Si l'on secouait le givre, avant le lever du soleil, avant, par conséquent, que ces petits glaçons commencent à fondre, le grain ne gélerait point. Peut-être atteindrait-on ce but, au moyen d'une ficelle tendue, que l'on traînerait sur les épis. Vraisemblablement en bien des endroits on réussirait mieux encore en faisant usage d'une pompe à bras, que l'on pourrait tenir toute prête, et

(1) *Ahveatz Bescrivelse over Soendfiord. Norsk Topograph. Journ. XXIX.*

(2) Il ne semble pas que cela suffise; car pourquoi la gelée blanche extrairait-elle de l'épi plus de chaleur au moment où le soleil la fond, qu'elle ne faisait avant ce moment-là. Il peut être, pour les corps organisés, un froid relatif plus dangereux que le froid absolu. Peut-être une plante qui se réchauffe dans son ensemble est-elle plus endommagée par l'application d'un froid local que celle qui est froide par tout.

avec laquelle on ferait tomber le givre en l'arrosant. Cette opération préviendrait en même-temps le trop rapide échauffement de l'épi par le soleil ; d'autant plus que l'eau même communiquerait à l'épi une température supérieure à celle dont il jouit tant qu'il est enveloppé par le givre (1).

Manière de purifier les huiles végétales.

M. Hermstaedt indique la manière suivante de purifier les huiles végétales récemment exprimées, de les séparer de leur flegme, et de leur ôter presque entièrement leur odeur désagréable.

On mêle successivement un quart d'once d'huile de vitriol avec six onces d'eau de rivière ; on met ce mélange dans un vase de verre pouvant contenir deux livres, et l'on y verse une livre d'huile. On secoue le vase pendant quelques minutes fortement, jusqu'à ce que le mélange devienne laiteux, et l'on continue de secouer souvent pendant vingt-quatre heures, ensuite on bouche la bouteille et on la laisse reposer pendant huit jours.

---

(1) Ces moyens peuvent bien se trouver insuffisans à l'épreuve ; mais ils méritent d'être tentés, du moins dans les pays très-froids, qui sont ceux auxquels l'auteur les propose.

Au bout de ce temps, on obtient une huile claire, presque sans goût et sans odeur, et propre à être employée dans la cuisine et dans les arts mécaniques.

Le flegme, séparé et coagulé par l'huile de vitriol, surnage dans l'eau en forme de pellicules blanches, qu'on peut séparer et peser, et de cette manière il est facile de déterminer assez exactement le degré de pureté de l'huile.

Rapport fait à la première classe de l'institut, sur le métier intitulé le Tricoteur français.

M. Julien Leroy, ayant lu à l'institut un mémoire raisonné, par lequel il annonçait une sorte de métier à bas sous le nom de *Tricoteur français*, la classe nous a nommés, pour en rendre compte, MM. Monge, Perier et moi. En conséquence, nous nous sommes occupés à suivre le travail de cette machine bien ordonnée, et exécutant successivement les mailles avec autant de régularité que de vitesse. C'est l'échantillon de ce tricot exécuté par le tricoteur français soumis à notre observation et à notre examen, que nous pouvons mettre sous les yeux des membres de la classe qui croiront devoir le juger. Le coton, d'une grande

finesse, est la matière de cet échantillon, et a servi de base à ce travail, qui d'ailleurs est susceptible d'une largeur plus ou moins considérable, et qui n'est pas borné aux largeurs des bas ordinaires; nous avons vu que les aiguilles pouvaient s'assujettir aux rétrécissemens qui conviennent aux différentes pièces de tricot.

Nous avons dit qu'on pourrait soumettre au travail du tricoteur français différentes sortes de matières, et qu'alors il en résulterait des étoffes singulières, qui auraient pour base la maille de ce tricoteur, laquelle serait de nature à comporter une très-grande largeur. Nous pouvons indiquer les jupons, les vêtemens de théâtre, les schals, les couvertures, et tous autres objets à qui la facilité des opérations du tricoteur français permettra de fabriquer des pièces aussi larges qu'on le désirera, et dans les numéros les plus fins.

Il ne nous reste plus qu'à suivre, dans les principaux détails, la comparaison du tricoteur français avec l'ancien métier à bas qui domine encore dans tous nos atteliers de bonneterie.

On sait que le travail de cet ancien métier s'exécute par des ouvriers forts et vigoureux, qui opèrent avec les pieds et les mains par des efforts continuels, avec un bruit fort désagréable, et contribuant à la destruction des bâtimens où

on le fait opérer. Outre cela, les anciens ne sont établis que sur la largeur de 15 pouces, vu l'écartement des bras de l'ouvrier. Si nous examinons maintenant les avantages que nous présente le tricoteur français, on ne peut douter qu'il ne fasse disparaître entièrement de nos atteliers de bonneterie l'ancien métier, et qu'il ne produise dans cette partie une révolution que nous désirons beaucoup. D'abord le tricoteur français, même dans ses premières opérations, a produit un tricot du n°. 30 fin, qualité supérieure reconnue par les plus habiles fabricans. L'ouvrier travaillant sur le tricoteur français est assis. Il a sous chaque pied une pédale, dont l'abaissement fait une rangée de tricot; quel que soit le degré de vîtesse avec lequel on abaisse la pédale, elle n'a besoin d'aucun effort, et, sans être exercé, l'on peut faire quinze rangées de tricot par minute : à cette simple vîtesse du tricoteur français, l'ancien métier ne pourrait résister, ni même l'ouvrier, car il ne peut exécuter que trois ou quatre rangées de mailles à la minute pour qu'il travaille toute la journée.

Il faut trois ans pour qu'un apprentif soit au fait des opérations de l'ancien métier. Avec le tricoteur français, l'apprentif dès le premier jour exécute le plus beau tricot : car, comme nous l'avons dit, il n'est question que de faire

aller les pédales, et alors la régularité et la beauté du tricot n'est pas assujettie, comme dans l'ancien métier, aux soins de l'ouvrier. Une fois que le tricoteur français est réglé à un certain point, quelque soit le peu d'adresse de l'ouvrier, le travail ne change point. Ces avantages procurent la facilité d'employer des jeunes gens de douze à quinze ans capables d'apprendre les façons de bas, etc.

Le tricoteur français est une machine basée sur des principes nouveaux, absolument étrangers à ceux de l'ancien métier, et qui se rapprochent du tricot fait à l'aiguille. Ce qui le différencie encore de tous les métiers qui opèrent, c'est que les premiers font la rangée des mailles tout à-la-fois, au lieu que la machine présentée à l'institut a le précieux avantage d'exécuter les rangées des mailles successivement les unes après les autres par un seul moyen de *va* et *vient*.

En terminant tout ce que nous nous proposons de faire connaître des opérations du tricoteur français, nous dirons que c'est actuellement la seule machine travaillant avec succès que nous puissions substituer avec un grand avantage à l'ancien métier. Nous insistons derechef sur la révolution que cette belle machine ne peut manquer d'opérer dans une partie des arts aussi intéressante, révolution dont nous croyons que les avantages ne

peuvent être trop tôt répandus dans le public. Au reste, dans l'état où se trouve cette machine, nous pensons qu'elle est digne de l'approbation de la classe.

Signé Monge, Perier, Desmarest, *rapporteur.*

La classe approuve le rapport et en adopte les conclusions.

A Paris, ce 24 Juin 1811.

Certifié conforme,

Le secrétaire perpétuel, Delambre.

Procédé pour la composition d'une eau de Selz artificielle.

On a publié plusieurs procédés pour composer une eau de Selz artificielle; tous ces procédés exigent des appareils pneumatiques, et supposent une certaine habitude pour ces sortes d'opérations.

On propose donc la méthode suivante, comme la plus simple et à la portée de tout le monde, en ce qu'elle n'exige point de connaissances chimiques. On met un quart d'eau pure dans une bouteille de verre, avec une once de marbre pulvérisé, ou à son défaut, de craie blanche, et une once d'acide tartareux crystallisé. Après avoir bien bouché la bou-

teille, on la laisse reposer pendant deux jours, en la remuant de temps en temps. Dès que l'eau de la bouteille a pris un goût acidule piquant, qu'elle mousse étant versée dans un verre, et que par conséquent elle est saturée d'acide carbonique, on décante le fluide clair pour le verser dans une autre bouteille de la même capacité d'un quart d'eau, et dans laquelle on a mis auparavant dix grains de carbonate de soude et cinquante grains de sel marin. On bouche la bouteille, on remue bien le tout jusqu'à ce que les sels soient entièrement dissous, et l'on obtient une eau qui égale celle de Selz, et qu'on peut préparer soi-même.

Extrait d'un rapport fait le 8 Juillet 1811, par MM. Hallé, Thénard et Deyeux, à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'institut, sur un mémoire de M. Deslongchamps, dont l'objet est de prouver la possibilité de retirer du pavot cultivé en France, un extrait d'opium propre à remplacer celui du commerce.

Pendant long-temps on a pensé que les productions exotiques employées soit dans les arts, soit en médecine, ne pou-

vaient pas être remplacées par des productions indigènes; et que ces dernières ne donnant jamais que des produits inférieurs en qualité aux premières, étaient par cela même peu susceptibles de remplir les vues qu'on se proposait, lorsqu'on voulait essayer d'en faire usage.

Une conséquence naturelle de cette opinion, était de nous laisser tributaires de l'étranger, et de nous obliger à tirer de chez lui quantité d'objets, qui étant devenus pour nous de première nécessité, semblaient ne devoir plus manquer, sans nous exposer à de grandes privations.

Ce n'est pas cependant que bien des fois on n'ait essayé de se soustraire à un préjugé aussi ridicule; mais soit que les tentatives faites à cet égard n'aient pas été suivies avec assez de soin, soit que par des motifs particuliers on ait fait naître des obstacles pour s'opposer aux succès qu'il était possible d'obtenir, il est resté pour constant que pendant longtemps encore on aurait ignoré les ressources infinies que le sol de la France peut fournir, s'il ne s'était pas trouvé des hommes assez courageux pour reprendre des travaux qu'on n'aurait jamais dû abandonner.

Tout le monde connaît combien de découvertes importantes sont dues à cette

espèce de dévouement; et si on peut juger des résultats qu'on doit espérer, par ceux qu'on a déjà obtenus, on finira par être convaincu qu'avant peu, le nombre des productions, qu'il faudra encore tirer de l'étranger, sera extrêmement diminué, et que celles qui croissent en France suffiront à nos besoins.

Animé du désir de contribuer à l'exécution d'un travail qui laisse entrevoir de si grands avantages, M. Deslongchamps, docteur en médecine de la faculté de Paris, a cru devoir s'occuper spécialement de la recherche des végétaux qui, soit par leurs propriétés médicinales dont ils jouissent, soit par celles qui appartiennent aux produits qu'on peut en extraire, doivent être considérés, à juste titre, comme devant remplacer plusieurs productions exotiques.

Déjà dans un mémoire, imprimé par extrait dans le *Journal de la société de l'école de médecine*, M. Deslongchamps a prouvé par des expériences bien faites, que les feuilles de la globulaire pouvaient être considérées comme succédanées du séné.

Peu de temps après, il consigna, dans le *Journal de Botanique*, des observations très-intéressantes sur les euphorbes, et il indiqua la grande analogie que ces plantes avaient, quant à leurs propriétés médicinales, avec l'ipécacuanha.

Dernièrement encore il a soumis au jugement de la classe un mémoire dans lequel il a exposé le résultat de plusieurs tentatives qu'il a faites pour constater la possibilité d'extraire du pavot cultivé en France, différens extraits propres à remplacer l'opium. Ce mémoire, sous bien des rapports, mérite de fixer l'attention.

Le pavot, connu des botanistes sous le nom de *Papaver somniferum*, passe pour être originaire des contrées chaudes de l'Asie; mais il est depuis longtemps si bien acclimaté dans toutes les parties tempérées de l'Europe, qu'on peut compter cette plante au nombre des végétaux indigènes. Un des produits remarquables que fournit le pavot est l'opium. Les Orientaux emploient deux procédés pour le retirer de cette plante. Le premier consiste à pratiquer avec des instrumens à plusieurs lames parallèles, des incisions longitudinales sur la surface des capsules vertes du pavot. Bientôt après on voit suinter un suc laiteux qui se condense peu à peu. Lorsqu'il a acquis assez de consistance, on détache les petites masses qu'il forme et on les réunit. Par le second procédé, on écrase les têtes vertes du pavot, et après les avoir exprimées, on évapore le suc qui en provient jusqu'à consistance d'extrait solide. Cet extrait est celui qu'on trouve

le plus communément dans le commerce sous le nom d'opium.

Pour juger de la valeur de ces deux procédés, M. Deslongchamps a pensé qu'il devait les répéter et même les varier, afin de connaître s'il ne serait pas possible aussi d'obtenir des produits semblables à ceux dont on vient de parler. Le résultat de ses expériences fut d'obtenir de véritable opium indigène et plusieurs extraits.

Restait à constater les effets que devaient produire, comme médicamens, tous les extraits qui avaient été préparés, et de les comparer à ceux qu'on obtient de l'opium du commerce. Cette partie du travail de M. Deslongchamps était certainement bien essentielle; aussi n'a-t-il rien négligé pour la traiter avec toute l'étendue dont elle était susceptible. En conséquence il a administré à plusieurs malades auxquels l'usage de l'opium semblait être nécessaire, des doses calculées des différens extraits précédemment préparés. Voici le résumé de ses expériences :

1°. L'opium retiré par les incisions faites, tant aux capsules du pavot, qu'à ses pédoncules, lui a paru égal, en vertu, à l'opium, tel qu'on le prépare dans les pharmacies de Paris, sous le nom d'extrait gommeux ou aqueux; mais malheureusement les difficultés qu'on éprouve

pour obtenir cette espèce d'opium, font croire que son prix sera toujours trop élevé pour qu'on puisse jamais se déterminer à le recueillir.

2°. L'extrait obtenu par la contusion et l'expression des capsules et des pédoncules verts du pavot noir ou blanc, reviendra à un prix moins élevé que l'opium précédent; surtout si pour le préparer, on a recours à des procédés économiques; mais il faudra, lorsqu'on voudra en faire prendre aux malades, prescrire une dose double de celle de l'opium muqueux. Dans ce cas, on observera qu'il produit des effets parfaitement semblables à ceux de cette préparation.

3°. L'extrait des tiges et des feuilles de pavot noir ou blanc, est moitié plus faible que celui retiré des capsules; par conséquent quatre fois moins fort que l'opium des pharmacies.

4°. L'extrait des têtes de pavot obtenu sans contusion ni expression, mais seulement par décoction, ne présente aucun avantage, puisqu'il paraît constant qu'il est de moitié plus faible que celui retiré par contusion et expression, et que d'ailleurs les frais nécessaires pour sa préparation sont plus considérables que ceux qu'exigent les autres extraits.

5°. L'extrait obtenu par décoction des têtes sèches du pavot, est susceptible des mêmes inconvéniens que le précé-

dent, et par conséquent il n'y aurait pas non plus d'avantage à le préparer.

6°. Enfin l'expérience semble prouver que, excepté l'opium indigène, retiré par incision et scarification, tous les autres différens extraits qu'on peut préparer avec les têtes de pavot, ses feuilles et ses tiges n'ont pas l'odeur vireuse et nauséabonde de l'opium du commerce, odeur dont on cherche toujours à le débarrasser autant que possible, parce qu'on a cru remarquer que c'était à elle qu'il fallait attribuer les mauvais effets que produit quelquefois cet opium.

M. Deslongchamps n'a rien négligé de ce qui convenait pour prouver la possibilité d'obtenir du pavot indigène des extraits analogues à ceux qu'on prépare avec l'opium du commerce. Les procédés qu'il a indiqués sont simples; aussi doit-on espérer qu'ils seront adoptés, et qu'on verra bientôt l'opium indigène remplacer dans nos pharmacies l'opium exotique. Considéré sous ce rapport, le travail de M. Deslongchamps devient précieux; et quoiqu'avant lui plusieurs expériences semblables à celles qu'il a citées, aient été commencées par des chimistes et des médecins, cependant il est constant qu'il les a poussées plus loin, et que, par la constance qu'il a mise à les suivre, il a obtenu des résultats nouveaux dont la médecine pourra tirer parti.

Nous pensons que la classe doit témoigner sa satisfaction à l'auteur, et l'engager à poursuivre des recherches qu'il a si bien commencées, et dont le but essentiel est de prouver la possibilité de remplacer par des végétaux indigènes et par les produits qu'ils fournissent, la plupart de ceux que nous tirons de l'étranger.

La classe en approuve le rapport et en adopte les conclusions.

Fil de lin blanchi par le charbon.

On trouve dans les archives de pharmacie, publiées par M. Piepenbring, un procédé assez singulier pour blanchir le fil de lin au moyen du charbon.

M. Juch fit bouillir quelques écheveaux de fil de lin, à la manière accoutumée, avec des cendres tamisées, pour en séparer la substance extractive. Après avoir fait sécher le fil, on fit bouillir un de ces écheveaux (ou 1400 aunes de fil), avec trois onces de poudre de charbon, pendant une heure, dans une quantité suffisante d'eau. Après avoir été lavé et séché, ce fil avait acquis une blancheur de beaucoup supérieure à celle qu'on peut lui donner en le traitant avec de la cendre.

MÉLANGES.

Sur les observations critiques, *pour servir à l'histoire de la littérature du 19e. siècle,* ou *Réponse de Mme. de Genlis à M. T. et N. L., etc., sur les critiques de son dernier ouvrage*, intitulé : *De l'Influence des femmes sur la littérature française, comme protectrices des lettres et comme auteurs.* (Nous avons rendu un compte assez détaillé de ce livre dans le volume de Juillet, pag. 25 et suivantes).

Madame de Genlis écrivait, il y a deux mois : « Les femmes ne doivent répondre aux critiques que lorsqu'on fait une fausse citation, ou lorsque la censure est fondée sur un fait imaginaire. Une femme qui, dans ces réponses, prendrait le ton violent de la colère, ou qui se permettrait la moindre personnalité, aurait beaucoup plus de tort qu'un homme, parce que son sexe lui impose plus de délicatesse, de modestie et de douceur. Je n'exhorte point les femmes à jouer un rôle *de victimes*, au contraire je les invite à prendre un avantage immense sur la plupart des critiques, par des égards et une bienséance qui seraient aujourd'hui très-remarquables dans les discussions littéraires (1) ». Mais il est plus facile de donner des leçons que de les suivre, de former des résolutions que de les accomplir. S. Paul était bien modeste, quand il ne trouvait que deux hommes en lui ; s'il eût mieux

(1) De l'*Influence des femmes sur la littérature française*. Réflexions prélim. pag. xxv.

compté, n'en eût-il pas trouvé autant qu'il existe en nous de passions et d'intérêts. Sous combien de formes différentes et opposées ne voyons-nous pas le même objet, suivant le temps, le lieu, l'âge et les circonstances ! A combien de faux pas la raison n'est-elle pas exposée dans le cours de cette pénible vie ! Le sage Memnon sort le matin, bien résolu d'éviter les femmes, le jeu, la table et les querelles ; la journée est à peine achevée, et le sage Memnon rentre chez lui ivre, volé, trompé, battu, et le front dégarni d'un œil.

Quand Mme. de Genlis donnait des avis aux femmes auteurs, sans doute elle était bien disposée, à les suivre elle-même, si l'occasion s'en présentait. L'occasion est venue, et toute la raison de Mme. de Genlis s'est évaporée comme ces parfums subtils qui s'échappent du vase qui les renferme. Minerve est devenue Pallas ; Minerve a quitté ses fuseaux pour s'armer de sa lance. Voilà donc Mme. de Genlis en guerre ouverte avec les journalistes, la voilà décidée à leur faire confesser le mérite de ses ouvrages et l'injustice de leurs critiques. Mme. de Genlis a-t-elle bien réfléchi aux suites de cette résolution ? *In omni re finem respice, en toute chose regardez la fin*, a dit un sage. Quelle sera la fin de cette lutte inconsidérée ? Quel avantage Mme. de Genlis peut-elle se flatter d'en retirer ? Si elle a tort, son tort deviendra plus grand ; si elle a raison ; aura-t-elle raison davantage ? Mme. de Genlis déclare dès le début de son livre, qu'elle n'avait pas besoin de cette défense, que la faveur du public la justifiait suffisamment ; pourquoi donc cette inutile déclaration de guerre ? Quelle folie pour un petit souverain de s'armer contre un grand empire ? Mme. de Genlis distribuera 400 exemplaires de sa brochure ; ses adversaires répandront cent mille feuilles de leurs journaux ; le public rira de ces débats ; les salons, les cabinets de lecture, les cafés s'en amuseront ; était-ce la peine de faire tant de bruit ? Si j'avais affaire à un profane, ces motifs humains me sembleraient suffisans pour le détourner d'une semblable entreprise ; mais il s'agit ici d'un auteur connu

par sa piété ; d'une dame qui fait publiquement profession de révérer la morale et la religion. Or, la religion ne dit-elle pas : bienheureux les pacifiques, parce qu'ils posséderont la terre en paix ; bienheureux les ames miséricordieuses, parce qu'on exercera aussi la miséricorde envers elles ; bienheureux ceux qui souffrent la persécution, ceux qui sont poursuivis par la calomnie et le mensonge, parce qu'ils seront richement récompensés? Pourquoi renoncer de gaieté de cœur à tant de béatitudes? Mme. de Genlis se flatte, dit-elle, d'accabler ses ennemis, de les confondre, de les humilier! Quelle douloureuse victoire! Et néanmoins ces espérances sont-elles bien fondées? C'est ce qu'il convient maintenant d'examiner.

On a reproché à Mme. de Genlis de n'avoir pas rempli ses engagemens ; on lui a dit : Vous aviez annoncé un ouvrage sur l'Influence des femmes dans la littérature française, et vous n'avez pas dit un mot de cette influence ; vous nous aviez promis un catalogue exact des femmes célèbres, et vous avez supprimé des noms célèbres, pour les remplacer par des noms obscurs et inconnus ; vous vous étiez engagée à être juste et impartiale, et l'on a vu avec peine que vous usiez des plus grands ménagemens envers la médiocrité puissante, et de la plus extrême rigueur envers le mérite faible et sans appui. Vous avez tracé des règles de critique, et vous n'avez observé aucune de ces règles ; vous avez recommandé la politesse et la courtoisie, et vous avez manqué de courtoisie et de politesse envers des personnes dignes de considération et d'égards ; vous avez semé le blâme sur les noms les plus recommandables ; et notamment sur celui de Fénélon ; enfin vous semblez avoir pris plaisir à immoler des victimes, et vous avez choisi pour objets de vos sacrifices, deux dames qui semblent n'avoir d'autre tort que d'avoir rivalisé avec vous d'esprit, de talent et de renommée. Ces reproches sont-ils fondés? C'est au public qu'il appartient de décider cette question. Mais Mme. de Genlis, sans attendre le jugement du public, trouve ces critiques fausses, injustes, dictées par la passion et la malveillance ; elle attaque successi-

vement le *Journal de Paris*, le *Mercure*, la *Gazette de France* et le *Journal de l'Empire*. Le tombeau même n'est pas un asile assuré contre son implacable ressentiment ; qu'importe que M. de Villeterque ait autrefois décerné à ses ouvrages les hommages les plus flatteurs ; ne s'est-il pas permis une seule fois de méconnaître les beautés de Bélisaire ? Or ce motif suffit à Mme. de Genlis pour l'accuser d'une rare malveillance. Mais qu'a de commun la critique avec la malveillance ? N'est il donc plus permis d'indiquer les défauts d'un livre, sans être soupçonné de prévention ou de haine ? M. de Villeterque s'est trompé sur un fait, et Mme. de Genlis déclare qu'il ne s'est trompé que par inimitié pour elle ! Que je plains Mme. de Genlis de n'avoir pas mieux connu M. de Villeterque ! Quel homme de lettres fut jamais doué de plus nobles sentimens, plus fidèle à sa conscience, moins capable de calculs intéressés et de combinaisons artificieuses ? Sans doute, s'il eût vécu, il aurait comme nous condamné ces pages où Mme. de Genlis a versé le blâme sur les écrits de Fénélon, et ce n'aurait point été par haine pour Mme de Genlis, c'eût été par amour et par respect pour Fénélon.

Mais louer Fénélon est aujourd'hui devenu un crime dans certaines sociétés. Fénélon n'est-il pas l'objet d'un culte suspect ? Les philosophes ne font-ils pas journellement son éloge ? Or, si les philosophes le louent, n'est-il pas du devoir des adversaires de la philosophie de le dénigrer ? Mais dans une semblable entreprise, il faut procéder avec adresse. L'attaquer ouvertement serait d'une extrême imprudence. Son nom est trop imposant, ses vertus trop révérées, ses écrits trop célèbres. Ce n'est que par des attaques détournées qu'on peut espérer quelque succès ! Que faire donc ? D'abord atténuer le mérite littéraire de ses écrits ; montrer que ce chef-d'œuvre de grace et de génie, cet immortel Télémaque n'est qu'une production négligée et souvent très-imparfaite ; jetter habilement quelques soupçons sur les intentions de l'auteur ; faire voir que son poëme renferme des maximes dangereuses, remarquer que Louis XIV les jugea

telles, et que ce fut le motif qui décida la disgrace de Fénélon.

Voilà ce que la critique a cru voir dans l'ouvrage de Mme. de Genlis; voilà les torts qu'elle lui a reprochés. Mais Mme. de Genlis est bien loin de les reconnaître, et trop habile pour en faire l'aveu, si elle les a réellement. Elle s'élève donc avec véhémence contre ces imputations odieuses, et pour s'en justifier, elle cite deux grandes pages d'éloges qu'elle a consacrées à Fénélon, dans le livre même où on l'accuse d'en avoir fait la censure. « Télémaque, dit-elle, contient des descriptions ravissantes, beaucoup de morceaux écrits d'une manière enchanteresse, des beautés sans nombre; on y trouve un fonds admirable de sagesse, de vertu, d'humanité; enfin ce livre aussi beau qu'utile, a justement immortalisé son auteur ». Pages 125 et 126.

Il est constant qu'on ne saurait louer Fénélon d'une manière plus digne de lui; mais je crains néanmoins que ce passage ne soit insuffisant pour désarmer les critiques; car ils lui en opposeront une foule d'autres dans un sens fort différent, et se rappelleront peut-être ce que Mme. de Genlis a dit dans sa préface : « Plus la critique est délicate, polie, plus elle paraît ménagée, et plus elle porte coup. Le lecteur va beaucoup plus loin que le critique, s'il peut croire qu'il ménage celui qu'il censure. Une teinte d'exagération aux éloges mettrait le comble au poids des critiques, etc. »

Qui sait si l'on ne soupçonnera pas Mme. de Genlis d'avoir mis ici ses propres leçons en pratique, d'avoir répandu sur l'éloge de Fénélon une teinte d'exagération, pour mettre le comble au poids de la critique? Je suis loin d'adopter une semblable idée. Mais il est à craindre que Mme. de Genlis ne trouve des journalistes et des lecteurs moins innocens que moi. Sa justification ne sera donc pas complette, la pureté de ses intentions ne sera pas reconnue, et il n'en passera pas moins pour constant dans le public, que Mme. de Genlis a cherché à diminuer l'estime universelle qu'on professe pour les écrits de Fénélon. D'ailleurs,

dira-t-on, à quel propos cette digression sur les négligences de Télémaque? Mme. de Genlis avait à parler des romans de Mme. de la Fayette. Elle observe que Mme. de la Fayette écrivait d'une manière très-négligée, et tout à coup elle va chercher si le style de Fénélon n'était pas aussi très-négligé; et pour résoudre la question, elle cite quelques passages chargés de répétitions? Cette digression était-elle indispensable? Et puisque Mme. de Genlis ne voulait parler que des femmes, ne pouvait-elle pas se dispenser de critiquer les hommes?

Si Mme. de Genlis ne se fut armée contre Fénélon que pour lui reprocher quelques négligences de style, quelques-unes de ces incorrections qui échappent aux écrivains les plus parfaits, le délit serait léger, ce ne serait qu'un péché véniel dont les critiques lui accorderaient facilement l'absolution. Mais on l'accuse d'une faute bien plus grave, d'un de ces péchés capitaux qui ne s'expient que par le jeûne et la pénitence. On prétend reconnaître dans son dernier ouvrage le dessein formel de flétrir les lauriers du Télémaque, de méconnaître les vertus, d'attaquer les intentions de son immortel auteur, de renverser les autels que l'admiration publique lui a élevés, de le représenter comme un écrivain satyrique, comme un sujet ingrat, plus occupé de satisfaire sa haine et d'offenser son roi, que d'instruire et d'édifier son élève. On se dit: D'où vient cette affectation de choisir sans cesse Fénélon pour le sujet exclusif des plus fâcheuses expériences? Mme. de la Fayette commet-elle une faute de grammaire? Aussitôt Mme. de Genlis évoque Fénélon à son tribunal, pour répondre sur ses propres écrits. Mme. de Maintenon vient-elle, à son rang, figurer sous la plume de Mme. de Genlis, c'est encore Fénélon qui comparaît pour subir avec elle une humiliante confrontation. D'où vient cette étonnante préférence? N'est-elle pas la preuve évidente des intentions de Mme. de Genlis? Et quand elle traite de *fanatisme* le respect de deux siècles pour la mémoire de Fénélon, ne nous met-elle pas suffisamment dans sa confidence?

Il serait difficile de ne pas trouver quelque justesse dans ces réflexions, et la manière dont Mme. de Genlis y répond, prouve assez qu'elle en sent toute la force.

« *La Gazette de France*, dit-elle, et *le Journal et l'Empire*, qui n'a fait que copier la gazette, affirment que je n'ai rendu justice ni aux talens de Fénélon, ni au mérite supérieur de son poëme ; que de plus j'ai voulu noircir son caractère, que je lui ai supposé des torts imaginaires, c'est-à-dire, que je l'ai calomnié. On a dit toutes ces choses, sans faire une seule citation, et toute critique vague, toujours suspecte, devient odieuse, quand elle porte sur des faits aussi graves, car alors il faut prouver..... Examinons donc si j'ai réellement calomnié Fénélon. Dans l'article de Mme. de Maintenon, il fallait la justifier de cette accusation si injuste et si souvent répétée, d'avoir lâchement abandonné Fénélon dans sa disgrace. Il fallait prouver que Louis XIV s'était montré trop mécontent et trop irrité, pour qu'il eût été possible à Mme. de Maintenon de prévenir ou de faire cesser une disgrace fondée sur de tels motifs. Voici comment j'explique dans mon ouvrage toutes les causes de la froideur et du mécontentement de Louis XIV ».

Ici Mme. de Genlis rapporte tout ce qu'elle a dit à ce sujet dans son livre de l'*Influence des Femmes* ; elle rappelle les nombreuses citations qu'elle a produites pour appuyer son opinion, et conclut qu'elle n'a point calomnié Fénélon ; que les allusions qu'elle a citées sont réelles ; qu'elles étaient véritablement repréhensibles, qu'elles autorisaient Louis XIV à frapper Fénélon de disgrace, et Mme. de Maintenon à l'abandonner. Mais il se présente ici une objection que Mme. de Genlis paraît n'avoir pas prévue. Elle convient qu'on ignore l'époque précise où le Télémaque fut composé, que l'opinion générale est qu'il fut écrit à la cour, que néanmoins le fait n'est pas constant. On sait seulement que Fénélon fit à la cour le plan de cet ouvrage, et un très-grand nombre de morceaux.

Mais s'il n'est point démontré que Télémaque ait été

été composé à la cour, si l'on ignore quels morceaux Fénélon écrivit avant sa disgrace, que devient tout le système de défense embrassé par Mme. de Genlis? N'est-il pas évident que pour justifier Louis XIV et Mme. de Maintenon, il faudrait produire les morceaux composés à la cour, prouver que ces morceaux sont ceux même qui paraissent à Mme. de Genlis contenir des allusions offensantes pour Louis XIV, que ce prince en fut aigri, et que son mécontentement se manifesta d'une manière si énergique, que Mme. de Maintenon fut réduite au silence et à la soumission. Mme. de Genlis écrit avec beaucoup de facilité et de grace, personne ne lui conteste un talent rare et distingué; mais ce n'est pas assez de bien écrire; l'esprit ne suffit point, quand il s'agit de défendre une cause difficile; c'est là que la logique est indispensable, et que la justesse du raisonnement devient la base naturelle de l'éloquence.

Mais supposons que le Télémaque ait été composé à la cour, supposons qu'il soit bien démontré que les passages cités par Mme. de Genlis aient été connus de Louis XIV, que ce prince en ait saisi les allusions, je prendrai la liberté de proposer ce dilemme à Mme. de Genlis : « Ou ces allusions étaient justes, ou elles ne l'étaient pas. Si elles ne l'étaient pas, comment Louis XIV put-il les saisir? Si elles l'étaient, comment Mme. de Genlis peut-elle blâmer le noble dévouement d'un évêque qui, sous le voile de l'allégorie, osait donner à son prince de courageuses leçons »?

De tout temps ce fut sous l'emblême ingénieux de la fable, que les sages rappellèrent aux princes les règles de la justice et de la morale; c'était un détour adroit pour faire entendre au monarque le langage de la vérité, sans manquer au respect qui lui est dû. Je citerai à Mme. de Genlis un exemple qu'elle ne récusera pas. Quand David, égaré par ses passions, se fut rendu coupable d'homicide et d'adultère, le prophète Nathan se présenta devant lui d'un air grave pénétré de douleur; il lui proposa l'apologue suivant: « Un riche propriétaire était possesseur d'un troupeau nombreux; il avait pour voisin un homme pauvre qui

n'avait qu'une brebis élevée dans sa maison et par ses enfans ; elle partageait leur nourriture et leur habitation ; elle était parmi eux comme un autre enfant. Un étranger étant venu voir l'homme riche, celui-ci, pour ne point diminuer son troupeau, enleva de force la brebis du pauvre, la tua, et la fit servir à l'étranger ».

Ici David ayant interrompu le prophète, et s'étant emporté contre l'homme riche : *c'est vous qui êtes cet homme*, lui répondit Nathan. Or, je le demande : Mme. de Genlis blâmera-t-elle la noble liberté du prophète, et si ce roi David eût eu auprès de lui une femme telle que Mme. de Maintenon, trouverait-elle que cette femme eût fait justement d'abandonner Nathan au courroux du prince ?

Je ne sais si je me trompe ; mais je crains que Mme. de Genlis en voulant se justifier, n'ait encore aggravé ses torts. Quel passage que celui-ci : « Je ne suis pas surprise que les écrivains célèbres du siècle dernier aient affecté en général de louer beaucoup *Télémaque ;* ils ont pardonné à cet ouvrage la sublimité de sa morale en faveur des idées démocratiques qui s'y trouvent répandues. Le partage des terres proposé, le gouvernement électif préféré, la magnificence royale abolie....., les arts proscrits, les satyres outrées de la cour et des courtisans, les traits qui tombent sans cesse sur Louis XIV, toutes ces choses devaient trouver des partisans parmi eux ».

Quoi ! c'est pour se justifier d'avoir voulu calomnier Fénélon, que Mme. de Genlis le représente comme un écrivain révolutionnaire, comme un démagogue outré, un émule des Babœuf et des Danton ! Quoi ! elle l'accuse d'avoir prêché le partage des terres, la proscription des arts, l'abolition de la royauté héréditaire, etc. ! Elle se permet ces accusations sans en produire aucune preuve ! Elle ne se contente point de noircir la mémoire de l'homme le plus vertueux de son siècle, elle comprend dans la même proscription tous les écrivains célèbres du dernier siècle ! Mais que Mme. de Genlis nous rapporte donc les pages de Montesquieu, de Buffon, de Voltaire, où

l'on prêche la proscription des arts, le partage des terres et toutes les folies d'une démagogie aveugle et délirante! Mme. de Genlis se plaint fréquemment de la mauvaise foi de ses adversaires; mais ne craint-elle pas qu'on accuse aussi la sienne? Quand Fénélon propose le partage des terres, il s'agit d'un peuple naissant, d'une colonie jettée sur une terre nouvelle, se disposant à se former en corps de nation. Or, dans ce cas, quoi de plus juste, quoi de plus nécessaire que le partage du territoire! Quoi de moins nécessaire que le luxe, quoi de plus inutile que les arts d'agrément! La bonne-foi n'exigeait-elle pas que Mme. de Genlis tint quelque compte de ces circonstances? Cependant elle assure qu'elle n'a jamais eu la pensée de calomnier les vertus de Fénélon. « Il faut remarquer, dit-elle, que je n'ai jamais imaginé que Fénélon ait eu l'intention de faire ces odieuses allusions; mais j'ai dit qu'il aurait dû éviter tout ce qui pouvait y prêter, que ce soin ne se trouve nulle part dans son livre, qu'il aurait dû consulter son amie, etc. Voilà certainement des vérités incontestables». (p. 23).

Je veux croire que Mme. de Genlis n'ait jamais imaginé que Fénélon ait jamais eu des intentions coupables, mais comment se fait-il que dix pages plus loin on lise précisément le contraire. « On est forcé de convenir que Fénélon n'a pu s'abuser lui-même sur ces applications injurieuses. Voilà des preuves qu'on n'a jamais rassemblées, rapprochées, et qui ne laissent aucun doute sur la réalité des allusions, *sur les intentions de l'auteur*, et sur la justice du mécontentement du roi ».

Je laisse à Mme. de Genlis le soin d'expliquer ces contradictions, et comme dans le doute il faut toujours adopter l'opinion la plus favorable, je n'en suis pas moins convaincu de sa franchise et de la loyauté de ses intentions.

Lorsqu'un auteur aussi renommé que Mme. de Genlis, publie une nouvelle production, il est facile de prévoir de quelle manière et dans quel esprit elle sera écrite; car on connaît d'avance ses principes, ses relations, ses sentimens, ses affections. Pouvait,

on s'attendre que dans un ouvrage sur l'influence des femmes, Mme. de Genlis prodiguât les éloges à Mme. du Deffant, à Mme. Necker, à Mme. Cotin? Est-il rien de plus honorable que de rester fidèle à son caractère? Depuis dix ans Mme. de Genlis est armée contre la philosophie; depuis dix ans, elle combat sans relâche pour la cause du bon goût et de la morale : pouvait-elle, par bienséance, pactiser avec ses principes, et faire l'éloge d'une femme philosophe? Ne devait-elle pas poursuivre le mauvais goût et les plus légères atteintes à la morale, jusques dans les ouvrages les mieux accueillis du public. Les gens du monde n'imaginent pas ce que l'amour de la morale impose de devoirs à un serviteur fidèle et zélé. D'ailleurs, Mme. Cotin n'avait-elle pas la première commencé les hostilités et levé l'étendart de la guerre contre Mme. de Genlis? N'avait-elle pas jetté dans ses écrits des réflexions malignes contre les femmes auteurs, et surtout contre les femmes qui prêchent l'éducation et la morale; l'allusion n'était-elle pas manifeste? Or, Mme. de Genlis étant femme, étant auteur, ayant écrit sur l'éducation, et s'étant déclarée hautement contre les allusions, n'était-elle pas autorisée à user de représailles, à requérir la peine du talion, à demander *œil pour œil, dent pour dent :* car il est bon d'avoir ses dents, et n'en eût-on qu'une, il faut la garder pour ceux qui veulent nous mordre. Ces moyens justificatifs se présentent d'eux-mêmes, et je ne sais pourquoi Mme. de Genlis a cru nécessaire d'en chercher de nouveaux.

Qu'importe que l'un des rédacteurs de la *Gazette de France* ait reproché à Mme. de Genlis d'avoir traité Mme. du Deffant avec indignité? Qu'importe qu'un des rédacteurs du *Journal de l'Empire* ait répété la même accusation? Il me semble qu'à la place de Mme. de Genlis, je me serais enorgueilli de ce reproche, et glorifié de ce qu'ils regardaient comme un sujet de blâme et de confusion. Mais Mme. de Genlis en a jugé autrement; elle a cru devoir regarder elle-même cette inculpation comme une indignité, et pour la repousser, elle a copié littéralement dans sa réponse

tout ce qu'elle a dit de Mme. du Deffant dans son livre. Il est vrai qu'on trouve dans cet article plusieurs phrases très-honorables pour la mémoire de Mme. du Deffant, telles, par exemple, que celles-ci : « Elle fut la seule femme *philosophe*, sans pédanterie et sans prétention ; la seule qui n'eut ni le projet de dominer, ni le désir de briller et de se faire des admirateurs ; la seule enfin, qui n'ait point eu l'absurde intolérance de l'impiété. Mme. du Deffant était obligeante et généreuse ; elle joignait à beaucoup d'esprit une extrême simplicité dans la conversation. Sa maison fut pendant plus de vingt ans le rendez-vous de tous les gens de lettres les plus distingués par leurs talens et leur célébrité ; elle rendit beaucoup de services à un très-grand nombre, et elle trouva parmi eux plus d'un ingrat ».

Mais ces éloges peuvent-ils balancer les traits amers, les réflexions dures et cruelles auxquelles Mme. de Genlis se livre ensuite contre Mme. du Deffant ; peuvent-ils servir de compensation aux phrases suivantes :

« Il était impossible de connaître Mme. du Deffant et d'étudier son caractère, sans se confirmer dans l'opinion que la fausse philosophie détend tous les ressorts de l'ame, *flétrit l'imagination et dessèche le cœur*. . . . . On a publié des lettres d'elle qui font peu d'honneur à sa mémoire. Il est remarquable que toutes les correspondances des philosophes modernes, mises au jour depuis leur mort, soient également *scandaleuses*, *odieuses* et *déshonorantes* pour eux. *Fausseté*, *méchanceté*, *duplicité*, *inconséquences*, *mauvaises mœurs*, *ambition et vanité démesurée*, *cabales*, *haine*, *basse envie*, *animosité*, *injustice*, *extravagance*, toutes ces choses s'y trouvent prouvées et dévoilées de leur propre main. Telles sont les correspondances de M. de La Harpe avec le grand-duc de Russie, les lettres de Voltaire, de d'Alembert, de Mme. Duchatelet, de Mme. du Deffant, etc. »

Cependant, après cette belle énumération de tout ce que le cœur humain peut recéler de vices les plus bas et les plus odieux, Mme. de Genlis ajoute : « Cet

article ne contient que des éloges, et si j'ai dit que les lettres publiées par Mme. du Deffant, *font peu d'honneur à sa mémoire*, c'est assurément une expression bien adoucie».

En vérité je ne sais plus quel sens Mme. de Genlis attache aux mots. Quoi! Un écrivain pourra dire que la philosophie flétrit l'imagination, dessèche le cœur et détend tous les ressorts de l'ame; il pourra citer Mme. du Deffant pour exemple; il pourra soutenir que les lettres de cette femme célèbre, ne sont qu'un *dépôt de scandales, d'inconséquences, de faussetés; de duplicités, de cabale, de basse envie, de haines, d'injustices, d'extravagances*, et nous serons réduits à prendre ces phrases pour des éloges, et nous serons tenus d'admirer la modération, la décence, la retenue de cet indulgent et modeste écrivain? Mme. de Genlis aurait-elle assez compté sur notre innocence pour nous faire adopter ce paradoxe? Mais voici une autre observation: s'il est vrai que la philosophie flétrisse l'imagination, dessèche le cœur, etc., comment se fait-il que Mme. du Deffant *philosophe*, ait été obligeante et généreuse, qu'elle ait joint à beaucoup d'esprit le charme du naturel et de la simplicité; comment se plaisait-elle à combler de bienfaits ceux qui l'entouraient? Mme. de Genlis nous rappelle que Mlle. Lespinasse eut les plus grands torts envers Mme. du Deffant, qu'elle oublia et trahit sa bienfaitrice, et Mme. de Genlis elle même nous apprend que Mme. du Deffant eut le mérite de *ne point être aigrie par tant d'ingratitude, de parler de Mlle. de Lespinasse avec une modération pleine d'indulgence et de douceur*. Je demande ce que les sentimens religieux auraient pu lui inspirer de plus noble et de plus généreux?

Je me garderai bien de rapporter ici tout ce que Mme. de Genlis a dit de Mlle. de Lespinasse; car puisqu'elle fut ingrate, il faut l'abandonner au courroux de Mme. de Genlis. Rien n'est plus pardonnable que l'exagération, quand il s'agit de tonner contre les vices du cœur. Cependant comment se fait-il (si l'ingratitude est un si grand crime), que Mme.

de Genlis ait confondu M. de La Harpe dans ses anathêmes. M. de La Harpe fut, il est vrai, philosophe; mais il fut l'ami, le panégyriste de Mme. de Genlis. Les pages du Mercure sont remplies des éloges qu'il lui a prodigués. D'ailleurs il eut l'avantage de se convertir, d'expier ses torts par la pénitence, de faire l'humble et courageux aveu de ses fautes, et de marcher droit sur la fin de ses jours, dans les sentiers de la justice. Ces considérations méritaient quelque indulgence; son nom seul semblait devoir désarmer Mme. de Genlis; n'est-ce pas à La Harpe que Mme. de Genlis est redevable de ses plus doux triomphes?

Mme. de Genlis a aussi entretenu des liaisons d'amitié avec Mme. Necker; comment se fait-il qu'elle les ait oubliées; les pères doivent-ils être punis pour les fautes de leurs enfans. Mme. de Genlis prétend à la vérité qu'elle a été pour Mme. Necker bonne, juste, indulgente. Elle rapporte les passages de son livre qui font preuve de ces heureuses dispositions. Mais ne craint-elle pas que ces moyens de justification ne paraissent bien imparfaits? Ce n'est pas assez de citer quelques fragmens d'un passage; il faut dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Or, les malins s'appercevront que Mme. de Genlis n'a pas dit toute la vérité; ils remarqueront qu'elle a omis adroitement les phrases suivantes qui terminent son article : « Mme. Necker admirait trop profondément l'académicien Thomas, pour ne pas chercher à l'imiter. Alors se forma cette école malheureuse, si féconde en galimathias; école dont M. Thomas a été le meilleur auteur et le chef, *et dont Mme. Necker fut la mère* ». Ils diront que Mme. de Genlis n'a pas cité deux grandes pages où Mme. Necker est traitée d'esprit faux, extravagant, puéril, froid, précieux, alambiqué; ils en concluront que la défense de Mme. de Genlis n'est pas complette, parce qu'elle n'est ni franche, ni sincère.

Quant à Mme. Cotin, la justification devient bien plus difficile encore. Quel besoin de révéler les torts de Mme. Cotin? Quelle nécessité d'en tracer une peinture si cruelle? Mme. Cotin a écrit des pages

que la morale désavoue ; mais Mme. de Genlis est-elle bien sûre que toutes les pages qu'elle a écrites elle-même soient avouées par la morale. Faut-il rappeller quelques tableaux licencieux de la trop célèbre Alphonsine ? D'ailleurs, la morale ne consiste-t-elle que dans les rapports des deux sexes entr'eux ? Est-ce la servir que de peindre des vices hideux, des caractères bas, odieux, criminels, des actions atroces et révoltantes? Soyons donc indulgens pour les autres, si nous voulons qu'on le soit pour nous, et si nous sommes forcés de rappeller des torts, que ce soit avec les ménagemens qui adoucissent l'amertume de la censure. Voyez avec quelle sage discrétion Boileau parle des vers cyniques de Regnier :

Plus heureux si ces vers, craints du chaste lecteur,
Ne se sentaient des lieux que fréquentait l'auteur.

Voilà de quelle manière on s'acquitte d'une tâche difficile. Mme. de Genlis le pouvait d'autant mieux que son talent flexible se prête à tous les genres. La manière dont elle parle du *Mercure de France* est piquante et maligne; sans manquer de décence, on voit que M. de Genlis sait, quand elle veut, manier habilement l'arme du ridicule; elle appelle les rédacteurs du Mercure *les P. P. du désert;* elle prétend qu'ils n'ont de compte à rendre qu'à Dieu, et qu'ils n'ont rien à craindre du public, qui est pour eux comme s'il n'était pas. Il ne manque à ces idées, pour être plus piquantes encore, que d'être justes. Malheureusement Mme. de Genlis a précédé elle-même ces rédacteurs dans leur prétendue solitude ; on assure même qu'elle en a accru l'étendue, et que la longueur somnifère de ses contes a singulièrement engourdi le zèle des souscripteurs. Le Mercure était bien plus enfoncé dans la solitude, quand Mme. de Genlis y travaillait, puisqu'il est de fait que depuis sa retraite, il a gagné un assez grand nombre d'abonnés.

Je ne sais si je me trompe, mais la satyre de Mme. de Genlis sent un peu le dépit, on croirait qu'elle regrette sa cellule et le désert. Heureuse si elle n'a-

vait que des torts d'esprit, mais il en est de plus graves qu'un autre que moi a déjà relevés ; il en est un qui doit affliger les amis de Mme. de Genlis et lui montrer jusqu'où peuvent nous entraîner l'esprit de parti et l'orgueil d'auteur. Je ne doute point que Mme. de Genlis n'en gémisse bientôt elle-même, qu'elle ne se reproche l'odieuse accusation qu'elle s'est permise envers un de ses critiques, qu'elle ne pleure sa faute amèrement, et ne la lave dans les salutaires expiations du repentir.

Première lettre à Mme. de Genlis, par M. T., l'un des rédacteurs du Journal de l'Empire.

Convenez, madame, que la politesse seule peut m'obliger à vous répondre ; car vous-même vous n'avez répondu à rien de ce que j'avais pris la liberté de vous objecter. Vous vous justifiez d'avoir attaqué violemment Fénélon, Mme. Cotin, Mme. Necker, etc., en dirigeant contre eux de nouvelles attaques plus violentes encore que les premières ; vous vantez votre *modération*, votre *amour pour la paix*, en maltraitant plusieurs autres personnes qui n'avaient rien à démêler dans toute cette affaire-ci ; enfin, pour prouver que je vous ai critiquée injustement, vous dites de moi tout ce que vous avez pu imaginer de plus dur et de plus amer. Voilà exactement toute votre réponse.

L'opinion des journaux sur votre livre a été unanime, et elle est devenue l'opinion du public : c'est un fait que vous n'êtes pas obligée de reconnaître, mais qui n'en existe pas moins. Tous les journaux avaient des droits à votre animadversion : le *Journal de l'Empire* et la *Gazette de France* méritaient d'être, et ont été en effet les mieux partagés. C'est sur M. N. L. et sur moi que porte tout l'effort de votre colère ; mais, si l'un de nous deux peut se flatter de quelque préférence, j'ose dire que c'est moi. C'est moi qui suis le *critique à la fois lourd, insipide et*

méchant; moi qui ai le *ton sec*, *dogmatique et amer*; moi, enfin, dont le troisième article est *d'une insipidité qui en surpasse*, *s'il est possible*, *la mauvaise foi*. Vous voyez, Madame, avec quel soin, quelle coquetterie, je me pare de vos injures. Cette prédilection que vous voulez bien m'accorder est d'autant plus aimable, que je la méritais moins, puisque, selon vous, je n'ai été que le *copiste* de la *Gazette*. Un *copiste* était peu digne de tant de courroux : c'était contre l'original que devaient être lancés tous vos traits, et la pauvre copie était tuée par contre-coup. Je ne me permets cette remarque que pour faire éclater l'excès de vos bontés envers moi, et justifier celui de ma reconnaissance. J'oserai, à ce propos, vous demander un petit mot d'explication : « M. T., dites-vous, dans son troisième article, dont l'insipidité surpasse, s'il est possible, la mauvaise foi, répète ce qu'il avait déjà dit dans ses deux premiers; *car*, *pour cette fois*, *il n'a pu copier la Gazette*, *beaucoup plus expéditive que lui* ». J'ai le malheur de ne pas comprendre cette phrase : si la *Gazette* a été plus expéditive que moi, j'ai pu la copier la troisième fois comme les deux premières. Du reste, vous savez bien, madame, que vous dites *la chose qui n'est pas vraie* quand vous me reprochez d'avoir répété, dans mon troisième article, ce que j'avais déjà dit dans les deux précédens. Ce troisième article est entièrement consacré à l'apologie de Mme. Cotin et de Fénélon, dont il n'est nullement question dans les deux autres : je les nomme seulement à la fin du second, pour annoncer qu'ils seront l'objet du troisième. C'est dans la même phrase que vous m'accusez de *mauvaise foi* : permettez-moi de vous le dire, c'est avoir mal choisi la place, c'est avoir fourni vous-même le mot qui doit vous être appliqué. Vous vous y prenez quelquefois bien plus adroitement pour me prêter des torts que je n'ai pas. Par exemple, vous dites en un endroit : « Après la publication d'*Adèle et Théodore*, on dit alors, mais avec un peu plus d'art et d'esprit, ce que M. T. répète aujourd'hui, que j'avais un *orgueil démesuré* ». Ces deux

mots soulignés, comme le sont toutes les citations dans votre brochure, ne feront-ils pas croire à beaucoup de gens que je vous ai reproché brutalement et en propres termes d'avoir un *orgueil démesuré ?* Il est cependant vrai que je ne me suis point servi de ces expressions, ni même de l'équivalent. Ailleurs, vous dites qu'au lieu de donner une idée de votre livre, je me suis borné à déclamer contre votre *mauvais caractère*. Ces mots, que vous soulignez encore comme extraits de mes articles, ne s'y trouvent pas non plus. Vous répétez souvent cet innocent artifice. Vous en employez encore un autre, un peu moins neuf peut-être, mais qui ne laisse pas de produire aussi quelque effet; c'est de parodier mes phrases, d'en interprêter ou d'en exagérer le sens d'une manière ridicule. Ainsi, j'ai *assuré*, selon vous, que *Mme. Cotin gémissait continuellement de sa célébrité, et que tous ses amis savent qu'elle en était inconsolable*. Cela est très-plaisant, très-propre à égayer aux dépens de Mme. Cotin et aux miens; mais cela ne ressemble nullement à ce que j'ai dit. Voici ma phrase : « Etonnée et presque honteuse de sa célébrité, lorsque les louanges ou les critiques parvenaient jusqu'à elle, il lui semblait que les unes et les autres lui faisaient trop d'honneur; elle les recevait avec une égale modestie, une égale reconnaissance ». Je pourrais, par beaucoup d'autres exemples, faire admirer la malice et la gentillesse de votre esprit; mais votre talent pour les méchancetés ingénieuses est suffisamment reconnu; et puis je ne m'occupe pas tout-à-fait ici de votre éloge : il m'a mal réussi d'ailleurs de vous faire des complimens. Je vous demandais si, lorsqu'anciennement vous vous étiez engagée dans les querelles littéraires, philosophiques et politiques, vous n'aviez pas craint que plus d'un Diomède ne vous blessât dans la mêlée. Un peu fausse et ingrate en cette circonstance, vous prétendez que je vous ait fait cette question relativement à votre *dernier ouvrage*, et que, *si je vous ai comparée à Vénus, c'était pour me comparer à Diomède*. La preuve, madame, que je parlais de vos vieilles guerres, est

dans l'allusion même que j'ai faite : si j'eusse parlé du temps présent, ce *trait de galanterie*, comme vous voulez bien l'appeller, n'eût été qu'une grossière et détestable plaisanterie. Quoi que vous en disiez, les Diomède vous ont blessée quelquefois : si certain portrait fait par Rivarol n'a pas été pour vous le coup de lance qui fit couler le sang et les pleurs de la belle Cypris, je vous tiens pour invulnérable. Dernièrement, dans un article sur les *OEuvres de Fénélon*, je me suis permis une autre allusion mieux assortie à votre âge et à votre genre de vie actuel, en vous comparant à Minerve, la déesse des arts et de la sagesse. Je prévois que quelque jours vous me punirez aussi de ce compliment délicat ; mais je n'en saisirai pas moins toutes les occasions de vous dire des choses agréables : je sais depuis long-temps que l'auteur des portraits de Mmes. de Surville et d'Olcy, dans *Adèle et Théodore*, ne se pique nullement de reconnaissance.

Je vous en dois à vous, madame, pour avoir bien voulu apprendre au public qu'avant de travailler au *Journal de l'Empire* je travaillais au *Mercure*. Tout ce que vous dites à ce sujet est d'un excellent goût de plaisanterie. J'ai ri de bon cœur du *Mercure* comparé à la Thébaïde, et de ses rédacteurs métamorphosés en *pères du désert*. Il y a long-temps, au surplus que les malins sont en possession de se moquer du *Mercure*, à commencer par ce La Bruyère que vous avez effacé en le refaisant pour les petits enfans. Mais, vous le savez, madame, les meilleures épigrammes datent du temps où vous-même, collaboratrice du *Mercure*, vous y étiez *mère du désert*, ou, comme on l'a dit, *mère de l'église*. C'est alors sur-tout qu'on y pratiquait toutes les vertus des anachorètes : jamais la raison humaine n'y fut plus humiliée, jamais le luxe profane de l'esprit et le vain bruit de la gloire n'y furent plus profondément méprisés. Quelques mondains ont remplacé les pieux cénobites dont vous étiez l'abbesse, et ont introduit le relâchement dans la discipline : vous y mettrez peut-être un jour la réforme. En attendant, moi dont le monde n'a point encore altéré l'humilité, je veux me réjouir, me glo-

rifier des mortifications que Dieu me fait subir par vos mains. « Jamais, dites-vous, l'assoupissante lettre T. ne produira sur les lecteurs l'effet sûr et constant du nom qui réveille toujours (Geoffroy), et de celui de l'ingénieux littérateur et savant géographe qui sait également instruire et plaire, et des lettres Y., A., etc ». Je suis charmé d'avoir valu à tous ces messieurs des témoignages de votre estime. L'un d'eux, que vous désignez avec justice comme l'auteur d'*articles ingénieux et piquans*, n'était pas, à beaucoup près, si bien traité dans l'avant-propos de votre dernier ouvrage : je ne perds donc pas tout espoir d'être à mon tour loué par vous. Je ne suis pas seulement un critique *assoupissant*, dont les articles doivent être pris comme narcotique dans les cas d'insomnie; je suis encore, dites-vous, un *journaliste stérile.* Quand vous m'avez fait ce reproche, madame, vous saviez trop bien qu'il me serait impossible de vous le rendre; il est avéré que vous êtes féconde. Je pourrais repousser avec un peu plus d'avantage certaines observations critiques qu'un de mes articles vous suggère. Il y a de la pruderie, ce me semble, dans votre indignation contre ce que j'ai dit des *petites loges du cintre;* le *désordre* dont j'ai parlé n'existe pas *seulement dans mon imagination*, puisque je n'en parlais que d'après l'auteur des *Dialogues critiques; estomaqué*, qui vous *estomaque* si fort, est sans cesse employé par nos anciens et bons comiques; *où la louange va-t-elle se fourrer*, fait allusion à une exclamation fameuse de Molière : ces termes sont familiers, mais non pas *ignobles.* J'ai beaucoup vanté, madame, la pureté et le bon goût de votre style : je ne m'en dédis pas; mais gardez-vous de penser que vous soyez irréprochable; je pourrais fournir des preuves du contraire, qui vous mortifieraient un peu.

C'est par vous que le public doit être informé de tout ce que je fais : vous lui apprenez aussi que je suis un des collaborateurs de la *Biographie universelle.* « J'ai fait entendre, dites-vous, *dans une phrase très-entortillée*, que vous aviez dû y travailler vous-même, et qu'il y avait de votre part *un mauvais pro-*

cédé à avoir donné un ouvrage composé des articles qui auraient dû entrer dans ce Dictionnaire ». Je n'ai ni dit ni *fait entendre* cette absurdité : j'ai dit très-nettement que, sous un titre fastueux et avec des promesses plus fastueuses encore de *plan*, d'*histoire des progrès de la décadence et de la renaissance du goût et des bons principes*, etc., vous nous donniez tout simplement une compilation décousue et incomplette, formée d'articles qui semblaient avoir été faits pour un Dictionnaire historique ; et vous avez la bonté de confirmer ce que j'ai dit, en déclarant qu'en effet votre livre n'est autre chose que votre travail de cinq mois pour la *Biographie universelle*. Tout est fini entre nous deux sur ce point ; mais vous menacez, d'un ton très-solennel, les chefs de l'entreprise, de publier la correspondance qu'ils ont eue avec vous. J'ignore quel tort vous pourriez leur faire en imprimant des lettres qu'ils ne vous ont sûrement point écrites pour cet usage : ce que je sais, c'est que pour le coup vous auriez un *mauvais procédé*. Vous avez pu, dans un de vos ouvrages, faire une très-inutile et très-indiscrette apologie de la violation du secret des lettres ; mais les mesures extraordinaires que commande quelquefois la sûreté des états, ne doivent pas être à l'usage des particuliers. Croyez-moi, madame, il y a du danger à donner soi-même l'exemple de la divulgation des correspondances. Quoi que vous fassiez, votre meilleure manière de nuire aux entrepreneurs du Dictionnaire est de ne pas travailler pour eux ; et vous n'exagérez nullement la fureur dont tous les collaborateurs ont été saisis en apprenant que vous renonciez à être des leurs. Vous avez deviné juste ; c'est là la cause du *déchaînement* de tous les journaux contre vos *femmes célèbres*. A ce motif, je joignais, comme vous l'observez encore, celui de *me faire un peu remarquer* dans le *Journal de l'Empire*, en critiquant l'ouvrage d'une femme aussi célèbre que vous. Vous prétendez que cela ne m'a point réussi, et que le public ne m'a trouvé aucun talent pour ce genre. Chacun a son *public*, madame. Votre *public* a trouvé mes articles détestables (il est vrai

que, de votre aveu, vous vivez dans une retraite absolue) : le mien a bien voulu ne pas les trouver trop mauvais; mais, je suis juste, vous étiez pour beaucoup plus que moi dans le plaisir qu'ils faisaient.

Je terminerai cette lettre par quelque chose d'un peu plus grave. Vous vous êtes permis contre moi, madame, une imputation que je qualifie tout de suite d'odieuse, et vous ne vous l'êtes permise que parce que vous avez cru que je n'oserais pas la relever. Vous vous êtes trompée, madame; je vais droit sur le coup que vous me portez, et j'espère le faire retomber sur vous. « Il y a dans mon dernier ouvrage, dites-vous, une citation qui a charmé tout le monde, et *que M. T. ne devait pas passer sous silence :* c'est le portrait du *Magnanime* fait par Mlle. Scudéri. Ce beau portrait n'est pas de moi; mais j'ai le mérite de l'avoir fait connaître, et d'en avoir la première saisi l'heureuse et frappante application; *et c'est pourquoi M. T. n'en a point parlé* ». Cent autres omissions pouvaient m'être reprochées par vous, aussi bien que celle de ce portrait du *Magnanime*, dont les autres journaux n'ont point parlé non plus. Me reprocher cette omission-là seulement, et la reprocher à moi seul, est la preuve incontestable que vous avez voulu rendre suspects des sentimens dont je n'ai donné à personne le droit de douter. Ce n'est pas après une si indigne provocation que je veux les faire éclater ces sentimens; je choisirai mieux mes instans pour les exprimer. Mais, j'en atteste tous les lecteurs du passage que je viens de transcrire : si tous, sans exception, n'y ont pas vu, comme moi, une insinuation perfide, une véritable délation, je reconnais que c'est moi qui suis le délateur, et que c'est moi qui mérite le mépris public.

J'ai l'honneur, etc.

Deuxième lettre du même.

Vous vous plaignez, madame, de ce que les journaux *n'ont point critiqué votre dernier ouvrage sous les rapports littéraires, et ont attaqué uniquement*

votre caractère. Il faut faire ici une distinction. Lorsqu'ayant à juger un livre on prend à partie la personne de l'auteur pour des choses étrangères à ce livre, on est véritablement coupable; mais quand un ouvrage semble dicté par des passions répréhensibles, que nombre de personnes dignes d'estime y sont attaquées sans raison, ou pour le moins sans mesure; que des faits notoirement faux y sont allégués pour flétrir telle ou telle réputation; que cet ouvrage enfin a tous les caractères du libelle, je demande si l'écrivain et l'écrit ne sont pas solidaires, et comment il est possible de les séparer de manière à ne pas faire retomber sur l'un tout le blâme que l'on croit devoir répandre sur l'autre? Fallait-il donc examiner seulement si vos longues et cruelles sorties contre Mmes. Necker et Cotin, par exemple, étaient écrites avec votre pureté et votre élégance habituelles? Devait-on ne pas réfuter ce qu'elles ont de violent et d'injuste? Pouvait-on le faire sans que vous fussiez, implicitement et par le fait, accusée de violence et d'injustice? Je ne le crois pas, et je m'en rapporte à vous-même sur ce point.

Je suis surpris, madame, de la sensibilité que vous témoignez en cette circonstance. Vous nous rappellez que jadis, bien jeune encore, vous osâtes attaquer La Harpe, Marmontel, d'Alembert, Condorcet et Diderot, et que dès lors vous prévîtes sans effroi toutes les représailles que ces hostilités devaient attirer sur vous. Après cet aveu de votre humeur belliqueuse et intrépide, il est un peu étrange de vous entendre, dans le même écrit, protester de *votre amour pour la paix*, et vous représenter comme une innocente et douce victime qui a toujours supporté sans se plaindre les coups dont on l'accablait. Vous oubliez, madame, que depuis long-temps la préface de chacun de vos ouvrages est une récrimination fort amère contre quiconque s'est permis de critiquer l'ouvrage précédent. Cette fois, votre courroux plus impatient ne vous a pas permis de prendre le peu de temps qu'il vous faut pour faire un livre; et, au lieu de la préface vengeresse, vous avez lancé tout de suite une brochure.

C'est avoir fait une réponse à part, mais non pas avoir répondu pour la première fois. Comment cette autre distinction si sensible a-t-elle pu échapper à la justesse de votre esprit?

Vous me remerciez, madame, de vous avoir forcée à *montrer votre modération dans tout son jour;* et *modérée* même en disant du bien de vous, vous voulez *n'en citer que deux exemples :* précieuse et touchante simplicité d'une vertu qui se trahit par les efforts même qu'elle fait pour se dérober aux yeux, ou ne s'y montrer qu'à demi! Vous promettez de citer *deux exemples de modération* seulement, et dans le moment même vous en donnez dix preuves nouvelles. C'est à moi qu'il appartient de les proclamer. M. Villeterque, rendant compte de votre *Bélisaire*, fit une bévue des plus ridicules : vous ne l'avez pas relevée alors; vous la relevez aujourd'hui : c'est là certainement de la *modération* toute pure. Il y a quelque temps, un autre journaliste, parlant d'une gazette allemande sur les brillans succès de votre élève Casimir, plaisanta légèrement sur un mot qu'il avait cru y voir ou qu'on lui avait inexactement rapporté : vous avez eu la *modération* de ne pas *dénoncer* tout de suite ce trait au public, vous le lui *dénoncez* quelques mois après, en le qualifiant *modérément* de *mensonge* et de *vrai tour de faussaire :* se peut-il rien de plus *modéré?* On vous accuse d'avoir manqué de *modération* envers Mme. Necker : insigne calomnie. *Vous n'avez point parlé de ses* Premiers souvenirs, *son plus mauvais ouvrage, rempli d'anecdotes fausses et mal contées, et de moqueries méprisables sur ses propres amis, entr'autres sur M. le comte d'Albaret et sur Mme. Geoffrin mourante.* Vous lui avez encore donné plusieurs autres *marques de bienveillance* semblables; et en cet instant même, faites-vous autre chose que de lui en donner une des plus signalées? Le *public* (votre *public*) *a trouvé très-plaisant le rapprochement des louanges immodérées données par Mme. Necker à M. Necker, et dans un ouvrage dont M. Necker est l'éditeur.* « Vous pouviez rendre ce morceau beaucoup plus piquant encore, en y joignant les éloges sans mesure donnés par

Mme. de Staël à M. Necker, et par M. Necker à Mme. de Staël dans un ouvrage dont Mme. de Staël est l'éditeur ». Voilà ce que *vous pouviez faire ;* mais vous n'en avez rien fait, vous n'en ferez rien : vous êtes trop généreuse, trop *modérée* pour donner ce ridicule à une femme dont vous devez vous abstenir de mal parler, par plusieurs raisons, dont la moins forte est qu'elle n'a jamais rien dit contre vous. Vous reconnaissez que vous avez parlé d'elle, dans votre dernier ouvrage, à propos des louanges conjugales de M. et Mme. Necker, mais que vous en avez parlé *indirectement* et *comme une amie.* Vous dissimulez toujours, madame, la moitié du bien que vous faites ; ce n'est pas dans un passage seulement, mais dans deux, que vous avez parlé de Mme. de Staël, en employant ces tours délicatement *indirects* que prend *l'amitié* qui se cache. Le même sentiment et la même réserve vous ont inspiré la page 95 de votre brochure, où se trouve ce portrait dont vous dites avec une naïveté charmante : *Il me semble que ce n'est pas là mon portrait.* Non, assurément, car c'est le portrait d'une autre. « M. T., dites-vous, me fait un crime de n'avoir pas placé dans mon ouvrage Mme. du Chastelet ». Que j'étais injuste ou plutôt aveugle ! Comment n'ai-je pas vu que c'était *par égard pour sa mémoire* que vous n'en aviez pas fait mention ? Les *égards* que vous aviez eus *pour la mémoire* de tant d'autres, auraient bien dû m'ouvrir les yeux. C'était de la *modération* à vous de n'en pas parler ; c'en est encore d'en parler comme vous le faites. Il m'avait semblé que, dans votre article de Mme. de Maintenon, vous pouviez, tout en citant les louanges qui vous ont été données pour votre roman historique, dire quelques mots obligeans de l'ouvrage de Mme. Suard sur le même sujet. A cela vous répondez que Mme. Suard, dans son livre, n'a pas fait mention du vôtre, publié cinq ans auparavant. Cette réponse était suffisante ; mais votre *modération* n'eût pas été satisfaite, si dans quatre pages, vous n'eussiez tourné en ridicule le titre du livre de Mme. Suard, plusieurs de ses expressions, et (ce qui dégénère un peu en personna-

lité) la composition de sa société d'autrefois. Mme. Suard n'avait rien fait pour mériter ces douceurs : son silence sur vous avait été expié par votre silence sur elle ; mais toujours aux petits soins pour offenser, vous feignez que je suis *un de ses amis*, (ce que je n'ai pas l'honneur d'être) pour la punir de mon tort, dont elle est tout-à-fait innocente, et vous procurer ainsi d'un seul coup la double jouissance d'affliger Mme. Suard, et surtout moi, que votre libelle n'a trouvé sensible qu'au chagrin d'avoir attiré vos injures sur une personne digne d'égards. J'espère qu'on sait maintenant, madame, à quoi s'en tenir sur votre *modération*.

Votre plan de défense, relativement à Fénélon, mérite d'être développé. Vous objectez d'abord les éloges que vous avez faits de sa personne et de son livre. Il est vrai, madame, vous avez dit du bien de Fénélon ; vous en avez dit aussi de Mme. Cotin, et je l'ai cité en entier à l'endroit même où je vous reprochais d'avoir dit tant de mal d'elle. C'est une recette connue que de mêler un peu de louange à beaucoup de blâme, pour que l'un donne à l'autre encore plus de force et de poids. D'ailleurs, comme vous l'avez dit vous-même, « le critique le plus malveillant, avec un peu d'esprit, s'acquitte sans inconvénient de ce petit devoir de bienséance ». Vous prétendez *n'avoir jamais imaginé que Fénélon ait eu l'intention de faire des allusions*. Dix ou douze lignes après cette phrase, je trouve celle-ci : « Je pouvais citer une fameuse lettre qui n'eût pas laissé le moindre doute sur la réalité des allusions les plus fâcheuses *faites à dessein* (souligné par vous-même) dans le poëme de *Télémaque* ». Plus loin, je lis cette autre phrase : « On est forcé de convenir que Fénélon n'a pu s'abuser lui-même sur ces applications injurieuses ». Et tout de suite après : « Ces preuves ne laissent aucun doute sur la réalité des allusions, sur les intentions de l'auteur, et sur la justice du mécontentement du roi ». Quand j'ai dit, la première fois, que vous imputiez à Fénélon le tort d'avoir *fait à dessein* des allusions, j'en étais aussi certain que je le suis main-

tenant. Vous êtes encore la maîtresse, madame, de dire que *vous ne l'avez jamais imaginé :* je ne pourrais plus en être surpris. Pour fortifier vos inculpations contre Fénélon, vous faites usage d'une lettre au roi, que d'Alembert lui attribue sur la foi d'une note mise en tête par une main étrangère, tandis que M. de Beausset en démontre la supposition par le contenu même. La note renferme un anachronisme; la lettre elle-même renfermerait un mensonge, si elle était de Fénélon; et de plus, on y lit une phrase très-injurieuse pour le duc de Beauvilliers, son intime ami; mais vous ne regardez pas à ces misères-là; vous savez même en cette occasion imposer silence à vos plus vives affections : d'Alembert vous est odieux et suspect, et je présume que vous estimez M. de Beausset; mais la lettre dont l'un affirme et dont l'autre nie l'authenticité, vous paraissant défavorable à Fénélon, il est tout naturel qu'ici le témoignage de M. de Beausset le cède dans votre esprit à celui de d'Alembert : c'est de l'impartialité, comme tout-à-l'heure c'était de la modération. J'aurais beau jeu à repousser vos nouvelles attaques contre Fénélon; mais je n'aurai pas deux fois le tort de le défendre contre vous. Je dis, non plus à vous, madame, mais aux lecteurs, juges de notre débat : Choisissez entre Mme de Genlis qui accuse Fénélon, et Fénélon qui proteste de son innocence; voici ses propres paroles : « J'ai fait le *Télémaque* dans un temps où j'étais charmé des marques de confiance et de bonté dont le roi me comblait; il aurait fallu que j'eusse été, non-seulement l'homme le plus ingrat, mais encore le plus insensé, pour y vouloir faire des portraits satiriques et insolens : *j'ai horreur de la seule pensée d'un pareil dessein* ». Il vous reste, madame, la ressource de donner un démenti à Fénélon.

J'aurais encore mille choses à vous dire; mais elles me conduiraient, en tous sens, plus loin que je ne veux aller. Je ne me permets plus qu'une observation. Si *mortellement longs* que soient mes trois articles, votre brochure de cent pages l'est un peu plus sans doute. Si vous n'avez répondu à presque aucune des

critiques que j'ai faites de votre livre, ce n'est point la place qui vous a manqué : je suppose que la volonté ne vous a pas manqué davantage. C'est donc le pouvoir ; j'ai donc le droit de conclure que vous êtes forcée de m'accorder tout ce que vous n'essayez pas même de me contester. Ainsi, vous tombez d'accord avec moi que vos *Réflexions sur les Femmes* sont un amas incohérent de fausses idées, échafaudées sur des faits inexacts ; ainsi, vous passez condamnation sur les bévues assez fortes et assez nombreuses que l'ouvrage même renferme : ainsi, vous reconnaissez que votre opinion sur La Fontaine, *plagiaire* de Louise Labbé, et ingrat envers elle par son silence, est une de ces opinions qu'on ne doit pas qualifier, à moins de vouloir être impoli ; ainsi, essayant sans succès de justifier l'impudique Armoflaède, et ne disantmot de l'impure Elvire, dont je parlais dans la même phrase, vous m'abandonnez cet obscène épisode de votre roman d'*Alphonsine ;* ainsi, vous défendant d'avoir *traité avec indignité* Mme. du Deffant, que je n'ai fait que nommer dans l'énumération de vos victimes, et gardant un silence absolu sur Mlle. de l'Espinasse, qui était le principal objet de mes réclamations, vous confessez que vous avez calomnié celle-ci, lorsque vous avez prétendu, contre la vérité et la notoriété publique, que déjà maîtresse en même-temps de MM. de Mora et de Guibert, elle avait pour troisième amant d'Alembert, confident délicat des deux autres amours. Voilà, madame, une partie des choses dont vous convenez avec moi ; c'est beaucoup plus que je n'osais espérer. T.

Première réponse à Mme. de Genlis, par M. N. L. l'un des rédacteurs de la Gazette de France.

J'étais résolu à ne point répliquer à la brochure de madame de Genlis ; mais *vingt têtes, vingt avis*, a dit l'auteur *des Disputes.* Plusieurs de mes amis approuvaient mon silence; d'autres le condamnaient.— Si vous ne dites rien, vous vous avouerez vaincu. —

Bon, la brochure ne répond à rien. — Je dis plus, elle aggrave les torts de l'auteur. — Donc il faut le prouver. — Elle est déjà oubliée. — Mais elle vous reproche de citer faux. — Ecoutez, je suis allé dans vingt maisons aujourd'hui, personne ne l'avait cette brochure, personne ne la connaissait. — Vous verrez que si vous ne répliquez pas, votre défaite sera proclamée dans une prochaine préface. — Pourquoi se mettre en jeu et transformer un débat littéraire en une querelle personnelle? — Considérez donc, messieurs, que tous les autres journaux en ont parlé. — C'est pour cela qu'il faut se taire. — Point du tout, ce serait pusillanimité, ce serait lâcheté de se tenir à l'écart tandis que les autres se battent. — Voilà qui me détermine. Je répondrai.

Telle est, en abrégé, la conversation d'après laquelle je me suis décidé, à regret, à reprendre la plume. J'espère prouver que c'est l'amour seul de la vérité qui la conduit, et qu'il n'y a de ma part ni *injustice révoltante*, ni *extravagante animosité*, ni même la moindre disposition *malveillante*.

Madame de Genlis m'appelle son ennemi. Comment le serais-je ? Je n'ai pas l'honneur de la connaître; mon amour-propre n'a été blessé ni par elle, ni par aucun de ses amis. Supposerait-elle que c'est par envie ? Cela serait absurde. Sans fausse modestie, j'avoue la supériorité de son talent ; le genre de ses compositions m'est absolument étranger. Je déclare même franchement que j'ai pris beaucoup de plaisir à la lecture de plusieurs de ses ouvrages. Il en est quelques-uns que je voudrais avoir faits ; mais loin que ce soit là un sentiment d'envie, c'est plutôt un hommage que je lui rends. Pourquoi donc Mme. de Genlis me nomme-t-elle son ennemi ?

Madame de Genlis se donne la peine de répondre en cent pages à trois petits articles qui n'en composeraient pas douze. Mme. de Genlis me fait trop d'honneur, et quoique je ne sois que pour moitié dans ses politesses, j'en suis presque aussi fier que si elles étaient toutes pour moi seul. Mais que dis-je, pour moitié ? En calculant avec plus d'attention, cette

règle de proportion n'est pas juste : c'est M. T. qui a la meilleure part ; moi, je ne suis jamais cité que concurremment avec lui, et M. T., plus heureux, a des faveurs spéciales ; on lui lance des traits plus directs, plus personnels. On dit bien qu'il n'a fait que me copier, ce qui serait fort honorable pour moi si la chose était vraie : mais on prouve par le fait qu'il sait fort bien écrire sans avoir besoin qu'on lui dicte ; car on s'attache plus particulièrement à ce qu'il a dit *tout seul*, à ce dont il n'y a pas trace dans mes trois petits articles. Il est donc bien évident que M. T. est le favori, le cher ennemi, et que je ne suis là que pour la forme. Cela est très-piquant, très-humiliant pour moi, et voilà bien de quoi rabattre mon caquet et dissiper les fumées de mon orgueil. Quoi qu'il en soit, il faut bien que je réponde pour ma part, si exiguë qu'elle soit, aux civilités qui me sont faites par une dame.

Madame de Genlis se montre d'abord prodigieusement exigeante, et il n'y a rien qui embarrasse davantage l'homme le mieux disposé à la politesse. « Je cite, dit-elle, *dix-huit pages* extraites de *Télémaque*, et mes censeurs étaient obligés, par la justice et par toutes les lois d'une saine critique, à rapporter tous les passages que j'ai cités, et à me réfuter ». Quoi ! rapporter les *dix-huit pages !* Il en aurait fallu au moins autant pour les réfuter, et pour peu que j'en eusse cité dix-huit autres en opposition avec celle citées, cela aurait produit cinquante-quatre pages. Qu'importe le nombre, dira Mme. de Genlis, si cela était nécessaire pour prouver que j'avais tort ? Fort bien ; mais si cela n'est pas nécessaire, il importe beaucoup de ne pas fatiguer et ennuyer le public. Or, il ne s'agit pas de savoir si dix-huit, trente ou quarante pages de *Télémaque* ont dû déplaire à Louis XIV, il s'agit de décider si Fénélon a eu *l'intention* de *blesser mortellement* le monarque par des applications et des allusions critiques. Or, je n'avais besoin, pour prouver que Mme. de Genlis lui prêtait cette *intention*, que de ce peu de lignes, que je demande pardon aux lecteurs d'être obligé de répéter. « Des portraits trop

ressemblans, des allusions critiques les plus claires, des principes tout-à-fait républicains, des plans de gouvernement très-chimériques !.... et toutes ces choses dans un ouvrage écrit secrettement, à l'insu du roi ! Et pour qui ? Pour son petit-fils ! Et par qui? Par l'homme de confiance choisi par le souverain même »!.... Et des points, car les points ne sont pas oubliés; et que de choses dans des points !.... Mme. de Genlis les condamne quelque part, ainsi que les mots soulignés. Pourquoi donc en fait-elle usage comme les écrivains vulgaires ? Est-ce qu'elle pense que ces petits artifices ont, sous sa plume, une profondeur, une finesse, une éloquence toutes particulières ? On a généralement jugé que le paragraphe que je viens de citer pour la seconde fois contenait une accusation formelle de trahison et d'abus de confiance de la part de Fénélon. Comment Mme. de Genlis se disculpe-t-elle d'avoir fait de tels reproches à l'auteur du *Télémaque ?* « Il faut remarquer, dit-elle, page 23 de sa réponse, que je n'ai *jamais* imaginé que Fénélon *ait eu l'intention* de faire ces odieuses allusions ; mais j'ai dit qu'il aurait dû éviter tout ce qui pouvait y prêter.... Que le profond mystère sur cet ouvrage est *inexplicable*, etc. ».

Mais, d'abord, si Fénélon n'a pas eu l'*intention*, il est difficile de concevoir comment il aurait cherché *à éviter tout ce qui pouvait y prêter.* Cette recherche se serait fait aisément sentir, et c'est cette recherche qui aurait décélé une véritable perfidie. En second lieu, si ce mystère est *inexplicable*, pourquoi chercher à l'expliquer au préjudice de l'honneur et de la gloire de Fénélon ? Mais, non, il n'y a point de mystère; et l'on va voir une preuve de la bonne-foi de Mme. de Genlis qui explique très-bien ce qu'elle a l'air de trouver *inexplicable.*

Elle vient de déclarer (page 23) qu'elle n'a *jamais imaginé que Fénélon ait eu l'intention de faire ces odieuses allusions ;* tournez quelques feuillets, et vous trouverez (page 34) : « L'on est forcé de convenir que Fénélon *n'a pu s'abuser lui-même* sur ces applications injurieuses. Voilà des preuves.... qui ne laissent

laissent *aucun doute* sur la réalité des allusions, *sur les intentions* de l'auteur et sur la justice du mécontentement du roi ».

On me dispensera, sans doute, après avoir présenté des contradictions aussi frappantes, de pousser plus avant l'examen de la suite de l'accusation de Mme. de Genlis contre l'auteur de *Télémaque*. Je ne puis cependant m'empêcher de faire un instant diversion à la gravité de ce sujet, en citant un des nouveaux griefs mis en lumière par l'accusatrice.

Il est une figure de rhétorique que Mme. de Genlis affectionne beaucoup, c'est la *prétérition*, figure par laquelle on fait semblant de ne pas vouloir dire ce dont on meurt d'envie de parler. C'est ainsi qu'elle dit, en plusieurs endroits de sa Réponse : « J'ai fait, dans mon ouvrage assez de citations critiques de *Télémaque*, pour ne laisser aucun doute sur ce que je voulais prouver ; mais j'aurais pu prolonger infiniment ces citations ; j'en ai omis un très-grand nombre. . . . Je n'ai pas dit que, dans le chant 19e., on retrouve encore les allusions les plus claires et les plus fâcheuses. . . « Je puis encore donner une preuve infiniment plus forte de ma délicatesse, lorsqu'il s'agit d'accuser : je pouvais citer une fameuse lettre, qui n'eût pas laissé le moindre doute sur la réalité des allusions les plus fâcheuses *faites à dessein* (Ce n'est pas moi qui souligne, c'est Mme. de Genlis) dans le poëme de *Télémaque*, etc. » ; et à chacune de ces étranges prétéritions, Mme. de Genlis déroule toutes les nouvelles iniquités, tous les nouveaux forfaits que *sa délicatesse* lui avait fait passer sous silence. Veut-on un exemple de ces terribles révélations ? Dans le livre 24, Mentor dit, en parlant des rois : « *Ils veulent que les montagnes s'applanissent pour les contenter* », et une note, qui est au bas de la page, contient cette réflexion : « *Louis XIV avait fait couper une montagne pour conduire des eaux à Versailles* ». Voilà, certes, une des allusions les plus criminelles que jamais on ait pu imaginer ! *Faire couper une montagne!* c'est déjà une chose épouvantable ; mais le motif l'est

bien plus encore; *pour conduire des eaux à Versailles !* .... Voyez l'horreur ! oh, il faut en convenir, cela dût causer un violent chagrin à Louis XIV ! et il n'est pas étonnant qu'il ait conservé un ressentiment implacable d'une allusion aussi audacieuse. Il est clair que si une pareille phrase se trouvait aujourd'hui dans un poëme comme *Télémaque*, il n'y aurait pas de punition assez sévère contre celui qui aurait indiqué clairement par là le héros qui a applani les Alpes et les Pyrénées, et créé tant d'autres merveilles pour la gloire et pour le bonheur de son empire.

Mais en voilà beaucoup trop sur cette étrange discussion. Je ne sais, en vérité, quel peut être le motif de l'acharnement de Mme. de Genlis contre l'archevêque de Cambrai. Est-ce après plus d'un siècle que l'on peut juger en connaissance de cause une pareille question ? Dans le fond, cette question n'est-elle pas une des plus oiseuses qui puisse s'agiter ? Combien de documens nous seraient nécessaires pour décider lequel a eu tort du monarque ou du prélat ? Et quand nous posséderions tout ce qui nous manque pour porter un jugement, qu'en résulterait-il de satisfaisant pour l'esprit, d'utile pour la morale, d'intéressant pour l'histoire ? La mémoire de Louis XIV et celle de Fénélon ne souffriront aucune atteinte de tous les commérages et de tous les caquets dont j'ai honte de m'être occupé si long-temps. ..., et qui me forcent de remettre à un autre article ce qui me reste à dire sur la brochure de Mme. de Genlis.

N. L.

Deuxième et dernier article, par le même.

Le procès intenté contre la mémoire de Fénélon est décidément une mauvaise affaire pour Mme. de Genlis. Elle l'a perdu en premier ressort. L'appel ne lui a pas été plus favorable En vain elle a voulu faire intervenir *le public* au procès. Le public a complettement acquitté Fénélon sur l'intention comme sur le fait, et Mme. de Genlis n'a pu trouver un seul avocat qui ait

entrepris de défendre sa cause, et de prouver, avec elle, que Fénélon fut traître envers son roi, ingrat envers son bienfaiteur, rebelle, séditieux et révolutionnaire. Il faut donc que Mme. de Genlis se résigne à supporter les dépens et les dommages de cette triste procédure. Si son intrépide amour-propre la rend insensible à la honte d'une pareille attaque, un châtiment inévitable, le ridicule, poursuivra le nom de l'accusatrice de l'auteur de *Télémaque*, et égayera, à ses dépens, l'*Histoire de la littérature du 19e. siècle*.

Mais quelle a donc été l'intention de Mme. de Genlis en provoquant cette indécente lutte? Car, le soin qu'elle a pris de dénoncer les *intentions* de Fénélon, nous donne bien le droit de chercher à deviner les siennes. Ne serait-ce pas que les ouvrages de Mme. de Genlis étant remplis de portraits satiriques de plusieurs grands personnages, et de critiques virulentes d'un grand nombre de productions contemporaines, elle a voulu prouver que l'homme le plus vertueux du 17me. siècle n'était point à l'abri de reproches aussi fondés que ceux qu'elle avait mérités? Cette marche serait fort adroite, si Mme. de Genlis avait pu parvenir à son but; mais le succès n'ayant point répondu à son espérance, il lui reste le désavantage de ne pouvoir plus s'autoriser d'un grand exemple, et de nous donner le droit de rappeller que, dans ses écrits, loin d'être fidelle au principe que *l'on doit des égards aux vivans*, Mme. de Genlis n'a cessé, *pour l'intérêt de la morale et de la vertu*, sans doute, de publier les diatribes les plus sanglantes contre des auteurs *vivans*, des auteurs *de son sexe*, pour lesquels les lois de la bienfaisance la plus vulgaire, indépendamment de celles de la charité chrétienne, lui prescrivaient, à défaut de l'indulgence, tous les ménagemens de la délicatesse. Voilà ce qu'une bonne *éducation* nous apprend et ce qu'on ne doit pas oublier quand on est professeur en cette partie, et quand on a composé plus de cinquante volumes pour le bonheur du genre humain.

Mme. de Genlis s'est flattée, dans sa brochure, de *confondre* ce qu'elle appelle mes *odieuses accusations*,

On a vu, dans mon précédent article, comme elle y a réussi; mais je voudrais bien que, lorsqu'elle m'accuse *de ne faire aucune citation*, elle se fît une loi d'être exacte dans les siennes. *La Gazette*, dit-elle, pag. 5, *affirme que j'ai dit que Fénélon écrivait mal*. Cela est faux. *Que je n'ai rendu justice ni à ses talens, ni au mérite supérieur de son poëme*. Cela est faux; mais j'ai dit qu'il y avait dans les réflexions de Mme. de Genlis une combinsison savante de louange et de censure si habilement distribuées, que la censure y occupait plus *de pages* que la louange n'y occupait *de lignes*. Pourquoi me faire répéter des vérités si bien prouvées par Mme. de Genlis elle-même, qui, dans sa brochure, ajoute encore vingt pages de critique aux dix-huit que contenait son gros livre, et qui ne présente, en compensation, qu'une très-petite page d'éloge qui, comme je l'ai dit encore, est plutôt *une concession* qu'un hommage bien senti? Mais quand bien même cet éloge serait aussi grand, aussi solennel que Mme. de Genlis voudrait le faire entendre, ne nous a-t-elle pas révélé ses principes sur la critique dans les *réflexions préliminaires* de son dernier ouvrage. « Plus la critique paraît ménagée, plus elle porte coup. Le lecteur va beaucoup plus loin que le critique s'il peut croire qu'il ménage celui qu'il censure; une *teinte d'exagération* aux éloges mettrait le comble au poids des critiques; ce soin de les contre-balancer les rendrait plus piquantes ». Et Mme. de Genlis va sans cesse vantant *sa simplicité*, *sa pureté*, disant que *l'art n'est point fait pour elle; qu'elle ignore si elle a de l'esprit*, etc.! Bon Dieu! quelle innocence!

Si quelqu'un l'entend mieux, je l'irai dire à Rome.

Quel dommage que je ne me sois pas avisé de faire l'éloge de l'ouvrage de Mme. de Genlis, et d'y mettre *une teinte d'exagération*? Mes critiques eussent été bien plus *piquantes*; mais je n'y entends rien, et il faut que j'aille encore long-temps à l'école de Mme. de Genlis pour acquérir un peu de sa simplicité, de sa naïveté, de sa candeur.

Ces précieuses qualités sont mises dans tout leur jour, pag. 86 de la brochure de Mme. de Genlis.

« Il y a, dit-il, dans mon ouvrage, une citation qui a charmé tout le monde, et que M. T. ne devait pas passer sous silence : c'est le portrait du *Magnanime*, fait par Mme. Scudéry. Ce beau portrait n'est pas de moi ; mais j'ai le mérite de l'avoir fait connaître, et d'en avoir la première saisi l'heureuse et frappante application, *et c'est pourquoi M. T. n'en a point parlé* ».

Je ne sais pas pourquoi Mme. de Genlis n'a point daigné m'associer à M. T. dans cette innocente observation. Je n'en ai point parlé non plus de ce *beau portrait qui a charmé tout le monde*. Je suis donc le complice de M. T., et je revendique ma part du châtiment d'un pareil crime. M. T. a cru appercevoir dans ce paragraphe une petite dénonciation, et il n'a pas trouvé bon d'être désigné comme suspect. Pourquoi donc ? Je ne partage point du tout son sentiment, et je me tiens fort honoré de cette obligeante attention de Mme. de Genlis. Comment ? Elle nous traite comme Fénélon ! Que pouvons nous désirer de mieux ? Non-seulement je n'en veux point à Mme. de Genlis de cette digression faite *sans art et avec simplicité*, mais je dirai comme elle : *Je l'en remercie du fond de l'ame, sans aucune ironie. Il est certain qu'une amie n'aurait pu me servir mieux*. Après cette action de graces, je dois confesser que ce portrait du *Magnanime* est beau. J'aurais eu du plaisir à le citer, comme j'ai cité, il y a peu de temps, un portrait non moins beau et plus ressemblant encore, que j'avais entendu dans la dernière séance académique de la classe de littérature ; je l'aurais cité, dis-je, s'il eût été mieux encadré, s'il n'eût pas été noyé dans des flots de mauvaises diatribes, de perfides éloges, de paradoxes choquans et de révoltantes absurdités qui provoquaient toute la sévérité de la critique, et ne laissaient aucune place pour faire remarquer le peu qu'il y avait de bon au milieu de quatre cents pages fastidieuses.

Que Mme. de Genlis fasse sonner bien haut cette

découverte et cette application ; je ne puis le trouver mauvais. Je sais pourtant qu'on n'a pas jugé favorablement cette ostentation de sentimens ; qu'on a généralement pensé que si Mme. de Genlis trouvait du plaisir à se vanter, elle pouvait le faire sans que ce fût au préjudice de personne ; que non-seulement il n'était ni juste, ni noble, ni charitable, mais qu'il était odieux d'interprêter les sentimens de son prochain, comme elle l'a fait dans le paragraphe que je viens de citer.

La manière dont Mme. de Genlis se justifie de ses critiques de plusieurs *femmes célèbres* est vraiment curieuse, et demanderait un examen détaillé ; mais, le moyen de me résoudre à fatiguer le public de pareilles discussions ! Il sait à quoi s'en tenir sur sa bonne-foi et sa délicatesse. Qu'on en juge encore par ce seul trait sur Mme. Necker. « Mais, *j'ai tourné en ridicule ses écrits ?* Oui. Mais comment ? Par de longues et fidelles citations. Il y a une grande différence entre *donner* un ridicule ou *citer* un ridicule ». Est-il rien de plus fin, de plus subtil, de plus délié que cette distinction vraiment jésuitique ? Que n'ai-je la plume de l'auteur des *Provinciales!* Que j'aimerais à immoler une pareille proposition sous les traits d'une logique vigoureuse et d'un piquant badinage ! Mais je la livre à la sagacité et à l'admiration du public, et je me contenterai de faire remarquer à Mme. de Genlis qu'elle s'éloigne toujours de la véritable question qui devrait nous occuper. Ai-je jamais avancé que les écrits de Mme. Necker, de Mme. de Staël, de Mme. Cotin, etc. étaient irréprochables ? Non, sans doute ; mais j'ai dit, et je répète, et je soutiens que Mme. de Genlis était peut-être la personne du monde qui aurait dû le plus s'abstenir de publier leurs défauts, et de *citer leurs ridicules* ; j'ai dit qu'à la faveur de quelques éloges perfides, elle avait joui du malin plaisir de sacrifier des rivales de succès et de gloire à son ambition et à son humeur jalouse ; j'ai dit et j'ai prouvé que ce n'était pas seulement leurs écrits qu'elle attaquait ; mais leurs cœurs, leurs caractères, leurs sentimens, en attribuant à l'une *une imagination dé-*

pravée, à l'autre *un cœur sec ;* en accusant celle-ci d'*avoir pillé ses ouvrages*, celle-là d'avoir été *une intrigante*, etc. Enfin, j'ai dit qu'il fallait qu'une femme fût bien armée contre le danger des représailles pour se permettre de juger ainsi des femmes dont elle a été la contemporaine, dont les parens et les amis existent, et ont des droits et des titres pour appeller de ses scandaleux jugemens.

Je termine ici ma seconde et dernière réplique à Mme. de Genlis. Le sort a voulu que je ne m'occupasse de l'examen des nouveautés littéraires qu'à l'époque de sa vie où son imagination a cessé d'être féconde, agréable et riante. Si j'avais tenu la plume dans le temps où elle a publié des ouvrages aussi intéressans qu'estimables, j'aurais été, sans doute, au premier rang de ses admirateurs; mais est-ce ma faute si, depuis quelques années, Mme. de Genlis ne publie que de tristes rapsodies, telles que *la Maison Rustique*, *Bélisaire*, *l'Influence des Femmes*, *les Arabesques Mythologiques*, etc. Elle ne voit plus, aujourd'hui, dans tous les journalistes, que des ennemis et des persécuteurs. Ne ressemble-t-elle pas un peu à cette femme qui, à l'âge de soixante ans, se plaignait de ce que les glaces n'étaient plus aussi belles qu'autrefois, qu'elles jaunissaient le teint, flétrissaient la peau, amortissaient l'éclat des yeux ?..... Hélas! ce n'était pas la faute des glaces.

N. L.

SUR L'ENCYCLOPÉDIE (1) MÉTHODIQUE
OU BIBLIOTHÈQUE COMPLETTE
DE TOUTES LES CONNAISSANCES HUMAINES;

Soixante-quinze livraisons, 130 volumes de Discours, in-4°. de 900 pages chacun, et 49 volumes de planches contenant cinq planches, dont 700 doubles, équivalant ainsi à 6400 planches grand raisin fin double, offerte (complette jusqu'à ce jour) à fr. au lieu de 3000 fr., et à raison de 125 fr. par mois; ce forme 14 mois de terme pour le paiement entier de ce grand vrage; avec 1°. le port franc, par roulage; (il coûte plus de 10 par cent lieues.) 2°. la brochure en carton, avec dossiers, p maroquin fabriqué exprès, et étiquettes papier pâte rose, encadr indiquant exactement le contenu de chaque vol.; le tout gr au profit de l'acquéreur; 3°. les deux caisses gratis, et l'emba (qui se paient 50 fr.) A Paris, chez C. L. F. Panckoucke braire, rue et hôtel Serpente, n°. 16, au coin de la rue Ha Feuille, et au bureau de ce journal.

L'Encyclopédie, cette immense entreprise conçue M. Panckoucke, et que son fils continue et termine actuellem

(1) Une Encyclopédie peut facilement être placée dans une bi thèque haute de 6 pieds et demi, et large de 5 pieds.

Avis important aux personnes qui veulent completter leurs livrai de l'Encyclopédie.

Il reste un petit nombre de livraisons *partielles*, on ne saurait trop se hâter de completter cette grande collection qui sera bi achevée, et dont on ne pourra jamais réimprimer des parties déta pour quelques personnes.

Les mêmes facilités de paiement leur seront accordées; le port *gratis*, ainsi que l'encaissement et l'emballage; il leur sera fait un *minution* de prix proportionnée au nombre de livraisons qu'elles p dront; on leur fournira le papier maroquin vert ou rouge, qu'il très-facile de faire placer sur les dossiers; il sera envoyé un volume

le dépôt général, la bibliothèque complette de toutes les con-
sances humaines, de tout ce que les arts ont créé, de tout ce
les sciences ont acquis, de tout ce que l'industrie a inventé
toutes les nations. Il n'est aucun écrit des anciens et des mo-
es, relatif aux lettres, aux arts ou aux sciences qui ne s'y trouve
emblé et fondu. Cet ouvrage peut remplacer toutes les biblio-
ues, et ne peut être remplacé par aucune; la forme de diction-
e et l'ordre méthodique donnant la facilité de consulter et de
truire aussitôt sur toutes les recherches que peuvent faire l'homme
t, le militaire, le savant, l'homme de lettres, l'artiste.

u moyen de quelques supplémens qui ont été ajoutés, cette col-
on se trouve au niveau de toutes les connaissances nouvellement
ises.

s'est trouvé heureusement que les dictionnaires des deux scien-
qui ont fait le plus de progrès, la chimie et la physique, étaient
noins avancés, de sorte que la chimie, qui va être terminée,
éellement *à jour* de toutes les connaissances chimiques, et que
ctionnaire physique sera riche de toutes les nouvelles découver-
et même de celles qu'on pourra obtenir jusqu'à ce qu'il soit
plet.

ous les dictionnaires de l'Encyclopédie contiennent, outre les
urs préliminaires, souvent fort étendus, et les tables analyti-
et des matières, des tableaux de lecture, afin de former de
un d'eux un cours d'instruction suivi et didactique.

outes les différentes parties de l'Encyclopédie sont le résultat des
ux des auteurs les plus distingués du siècle dernier et du siècle
nt. Presque tous sont de l'institut, et plusieurs occupent actuel-
nt, dans l'état, les postes les plus importans.

èle; on fournira de plus les *étiquettes*, papier pâte rose, disposées
tableaux qui indiquent exactement l'ordre des volumes et l'ordre
planches, mais *seulement* aux personnes qui prendront des livrai-
et la suite. Aucun relieur ne pourrait établir cet ordre, plusieurs
ionnaires contenant des Dictionnaires particuliers, et les planches,
lassifications d'histoire naturelle étant souvent éparses dans plusieurs
isons Un volume est du prix de 16 fr., un demi-vol. du prix de
; 100 planches se paient 36 fr. On pourra *échanger* des parties
cyclopédie contre une Encyclopédie complette *en ordre*, en demi-
re et étiquetée. Le retour et le port seront à notre charge.

TABLEAU DES DICTIONNAIRES COMPLETS,

des volumes de texte, de planches, du nomb des planches, et des prix des Dictionnaires d l'Encyclopédie.

ÉTAT des DICTION.	DICTIONNAIRES.	VOLUMES de Dis.	VOLUMES de Pl.	NOMBRE des planch.	PR
. . . . .	Agriculture	3 ½	»	»	5
Complet.	Art aratoire et du jardinage .	1	1	54	2
Complet.	Amusemens des sciences. . .	1	1	86	3
Complet.	Antiquités et Mythologie. . .	5	»	»	8
Complet.	Planches des antiquités. . . .	»	4	407	13
. . . . .	Architecture.	1 ½	»	»	2
Complet.	Art militaire.	4	1	61	7
Complet.	Beaux-Arts.	2	1	115	7
	ARTS ET MANUFACTURES.				
Complet.	Etoffes et soieries.	2	2	309	13
Complet.	Peaux et cuirs.	1	1	85	4
. . . . .	Huiles et Savons.	»	1	35	1
Complet	Arts et Métiers.	8	8	1084	3
. . . . .	Assemblée nationale.	1	»	»	1
. . . . .	Chimie et Minéralogie. . . .	5	»	»	8
Complet.	Chirurgie.	2	1	113	5
Complet.	Commerce.	3	»	»	4
Complet.	Economie politique	4	»	»	6
Complet.	Encyclopédiana.	1	»	»	1
Complet	Equitation, Escrime, etc. . .	1	1	16	1
Complet.	Finances.	3	»	»	4
Complet.	Géographie ancienne.	3	»	»	4
Complet.	Géographie moderne.	3	»	»	4

ÉTAT des DICTION.	DICTIONNAIRES.	VOLUMES de Dis.	VOLUMES de Pl.	NOMBRE des planch	PRIX.
Complet	Atlas ancien et moderne. . .	»	2	140	60f.
Complet	Le même enluminé.	»	»	»	70
. . . .	Géographie physique.	3	»	»	48
Complet.	Grammaire et Littérature. . .	3	»	»	48
Complet.	Histoire	6	»	»	90
Complet.	Avec les planches du Blason.	»	1	33	16
	HISTOIRE NATURELLE.				
Complet	Quadrupèdes.	1	1	112	40
Complet	Oiseaux	3	2	230	80
Complet	Chasses.	1	»	»	9
Complet.	Poissons.	1	1	100	40
Complet	Pèches.	1	1	114	38
Complet	Serpens.	1	»	»	8
Complet	Cétacés, Reptiles.	1	1	80	32
. . . . .	Coquilles et Vers.	2	4	390	130
. . . . .	Insectes et Papillons.	4 ½	2	267	130
Complet.	Botanique et Supplément. . .	9	»	»	140
. . . . .	Planches de Botanique. . . .	»	9	900	297
Complet	Physiologie végétale	1	»	»	8
Complet	Jurisprudence.	8	»	»	110
Complet	Police.	2	»	»	32
Complet	Logique, Métaph. et Morale.	4	»	»	84
Complet.	Marine.	3	1	172	70
Complet.	Mathématiques et Astronomie.	3	1	108	75
Complet.	Jeux mathématiques.	1	1	16	11
Complet.	Jeux familiers	1	»	»	17
. . . .	Médecine.	8	»	»	124
. . . .	Musique.	1	»	»	16
Complet.	Philosophie	3	»	»	48
. . . .	Physique.	1	»	»	16
. . . . .	Système anatomique.	1	»	»	16
Complet	Théologie . . .	3	»	»	45

Notice sur chaque Dictionnaire.

...... AGRICULTURE, par Tessier, Thouin, Parmentier et Regnier, 3 volumes et demi, ou 7 demi-vol. Prix, 54 fr. Le premier volume renferme l'histoire de l'Agriculture chez différens peuples, par Tessier, un Discours sur les principes de la végétation, relativement à l'Agriculture, par le même, et un extrait des meilleurs écrits sur l'Agriculture, composés par des Grecs, des Latins et des Français. Ce Dictionnaire formera une des parties les plus intéressantes de l'Encyclopédie; il n'aura paru sur les mêmes matières aucun ouvrage d'une aussi grande étendue. Il renferme déjà un grand nombre d'articles qui sont des Traités complets, et qui pourraient former des ouvrages à part. Nous citerons les mots *Exploitation*, *Berger*, *Défrichement*, *Expériences*, *Abeilles*. Chaque demi-volume contient plus de 450 articles. Ce Dictionnaire profitera de toutes les nouvelles découvertes, et s'il n'est pas complet, c'est qu'il est entré dans le plan de cette vaste entreprise d'éviter de completter un premier Dictionnaire où l'on aurait pu croire que l'entreprise pouvait se borner.

Complet. ART ARATOIRE ET DU JARDINAGE, 1 vol. et 1 vol. de 54 planches. Prix, 27 fr. Ce Dictionnaire contient la description des machines et ustensiles employés dans l'exploitation des terres. On y a joint un Vocabulaire de toutes les expressions de l'art aratoire. Les planches offrent un grand nombre de *Charrues* usitées à diverses époques, *Moulins*, *Ruches*, tous les outils du jardinage, des plans de *serres chaudes*, de *laiteries*, *pompes*, *etc.* Ce Dictionnaire complette le plan des auteurs de l'Agriculture.

Complet. AMUSEMENS DES SCIENCES, 1 vol. de 900 pages et 1 vol. de 86 planches. Prix, 30 fr. Ce Dictionnaire renferme tous les procédés curieux des Sciences et des Arts, les tours récréatifs et subtils de la magie blanche, et tout ce que Macquer, Nollet, Ozanam, Guyot, Decremps et Pinetti, etc ont publié de plus intéressant. Il n'a jamais paru de collection de ce genre aussi complette et aussi variée; elle a été

souvent compilée. Les 86 planches offrent tous les détails nombreux et nécessaires pour l'explication des amusemens de *physique*, *mécanique*, *optique*, *pyrotechnie* sans feu, *pièces d'artifice*, *tours occultes et trompeurs*, et d'un fort grand nombre de tours de *cartes*, de *gibecière*, *etc.* et de toute la *magie blanche dévoilée*.

Complet. ANTIQUITÉS ET MYTHOLOGIE, par Mongez, de l'institut, de Sainte-Croix, Rabaut de Saint-Etienne, Dupuis, de l'institut, et Volney, sénateur, 5 vol. et 4 centuries de 407 planches. Prix, 218 fr. Toutes les figures ont été dessinées d'après les monumens antiques, par Mme. Mongez, peintre d'histoire. Ce Dictionnaire embrasse tout ce qui appartient à l'antiquité dans toutes les parties des connaissances humaines, etc. etc. La première centurie offre 188 têtes mythologiques des Grecs et des Romains, têtes historiques de ces mêmes peuples et des nations barbares, et costumes militaires, *casques*, *cuirasses*, *boucliers*, *armes offensives*, *chars*, *enseignes*, *etc.* La deuxième centurie présente tous les instrumens de *musique antique*, *tentes*, *trophées*, *camps*, *machines de guerre*, *navires*, *etc.* La troisième, consacrée à de plus grands détails, contient des figures en pieds avec les costumes antiques militaires dans tous les rangs, ou civils dans toutes les professions, extraits de grands monumens, et que l'on pourrait appeller *costumes en action*. La quatrième centurie explique particulièrement tout ce qui a rapport à l'*Egypte*, en représente les costumes religieux, militaires, civils, les *meubles*, *instrumens*, *ustensiles*, *vases*, *musique*, *écriture*, et tout ce qu'on a pu recueillir sur la *navigation* : on y a joint les costumes des *Israëlites*. Nous citerons dans le Dictionnaire les articles *Pesée*, *Embaumemens*, *Funérailles*, *Furies*, *Italie*, *Tables Iliaque* et *Isiaque*, *Incrustations* et *Inscriptions*, *Monnaies*, *Mosaïque* ; trois tables pour les abréviations des médailles. Au troisième volume est placée une Chronologie de douze siècles antérieurs au passage de Xercès en Grèce, par M. Volney.

...... ARCHITECTURE, 1 vol. et demi, ou 3 demi vol. ; par Quatremère de Quincy, de l'institut. Prix,

24 fr. Le nom de l'auteur de ce Dictionnaire suffirait à son éloge. Il a considéré dans l'Architecture cinq parties distinctes, la partie historique et descriptive, la partie métaphysique, la partie théorique, la partie élémentaire et la partie pratique. Ainsi la description de toutes les villes antiques, de leurs monumens, de leurs ruines, la poétique de l'art en feront les parties essentielles. M. Rondelet s'est chargé de la construction. Nous citerons les articles *Buste*, *Escalier*, *Cariatides*, *Cimetière*, *Catacombe*, *Caprice*, *Caractère*. L'article *Décoration* est l'abrégé d'un ouvrage complet sur cette partie.

Complet. ART MILITAIRE, par le comte Lacuée de Cessac, ministre, le baron Pommereuil, conseiller-d'état, le général Servan, ex-ministre, et le chevalier de Keralio, de l'académie des Inscriptions. 4 vol. et 1 vol. de 90 pl. dont 31 doubles. Prix, 70 fr. Ce Dictionnaire comprend toutes les lois militaires, l'entretien des troupes, les exercices, les armes, la tactique et l'histoire militaire de tous les peuples de la terre, et de la milice grecque et romaine. Le comte de Cessac a fourni tout ce qui est relatif aux détails intérieurs des troupes. Les planches comprennent 454 figures, et représentent les *machines de guerre*, *camps*, *ordre de bataille*, *retranchemens*, *attaques*, *reconnaissances*, *etc. etc.*

Complet. BEAUX ARTS, 2 vol. et 1 de 115 pl. dont 15 d. Prix, 75 fr. L'ouvrage de Winke'mam et tous ceux qui ont paru sur les Arts sont fondus dans ce Dictionnaire. Il embrasse la théorie et la pratique des Arts, la fonte des statues en bronze, d'après ceux de Bouchardon, en 10 pl. doubles, tout ce qui concerne les différens genres de peinture, de sculpture et de gravure, un cours complet de perspective et des notices étendues sur le génie de tous les peintres et sculpteurs. Les planches donnent les proportions détaillées de six statues antiques les plus célèbres, l'*ostéologie*, les principes du dessin, les procédés de peinture sur verre, en émail, etc. de gravure en taille-douce, manière noire, en bois, en médailles, en pierres fines, et tous les genres de sculpture.

ARTS ET MANUFACTURES.

Trois vol. et 4 vol. de pl., par Roland, ex-ministre. Prix, 182 fr.

Complet. ETOFFES, 2 vol. Ce Dictionnaire contient un Discours préliminaire sur la nature et l'emploi des différentes matières propres à l'habillement, et les 309 pl. dont 99 db. offrent en grand tous les détails des métiers de *dentelles*, *draperies*, *rubans*, *soieries*, *tapisseries*.

Complet. PEAUX ET CUIRS, 1 vol., présente des recherches historiques sur les pelleteries, et sur l'art du pelletier-fourreur; la description de 18 arts de pelleterie, et la jurisprudence des peaux et cuirs. Les 85 planches dont 13 db. offrent l'intérieur et les détails des états de *chamoiseur*, *corroyeur*, *gainier*, *sellier*, *tanneur*, *etc. etc.*

Le texte du tome IV des Huiles et Savons n'a pas paru; les 35 pl. dont 24 db. donnent les procédés des teinture et impression des étoffes.

Complet. ARTS ET MÉTIERS, 8 vol. et 8 de 1084 pl. dont 220 db.; par Roland, ex-ministre. Prix, 316 fr. Ce grand Dictionnaire comprend 491 arts; chaque art forme un petit dictionnaire particulier avec son vocabulaire. Cet ouvrage a coûté 30 années de recherches à l'auteur. Les pl. représentent fidèlement l'intérieur des manufactures avec tous les ouvriers en action, et au bas les détails en grand de chaque machine ou instrument. L'art de la Charpente comprend 18 pl. simp. et 12 doubl., et l'art de fabriquer la poudre à canon 12 pl. simpl. et 7 doubl; la Verrerie 15 pl. simpl. et 7 doub.; l'Ecriture et ses exemples 2 pl. simp et 14 doub.; les Forges 41 pl. simpl et 13 doub.; l'Art du Tourneur 37 pl. simp. et 7 doub. Les manufacturiers y trouveront, ainsi que dans les précédens Dictionnaires, une foule de procédés et machines inconnues ou oubliées.

.... ASSEMBLÉE NATIONALE, par Peuchet, 1 vol. de 800 pag. Prix, 16 fr. Ce Dictionnaire rapporte les opinions de l'Assemblée sur les questions les plus

intéressantes. Cet ouvrage, auquel les circonstances avaient donné naissance, ne sera peut-être pas porté plus loin.

....., CHIMIE ET MINÉRALOGIE, 4 vol. ou 8 demi-vol., par Fourcroy, Vauquelin, de Morveau et Duhamel, etc. Prix, 64 fr. Ce Dictionnaire est près d'être terminé, étant au mot *Pyrotechnie* : il suffit d'en avoir nommé les illustres collaborateurs. Tout ce que la Chimie a pu analyser dans la nature et dans les arts, et toutes les nombreuses expériences y sont rapportées avec les détails les plus exacts. M. le comte Fourcroy a terminé avant sa mort le manuscrit de ce Dictionnaire, qui paraîtra dans une prochaine livraison.

Complet. CHIRURGIE, 2 vol. et 1 vol. de 113 pl., par Petit-Radel, Allan et de la Roche, etc. Prix, 54 fr. Toutes les opérations connues et nouvelles sont ici rassemblées. Au premier vol. sont exposées toutes les connaissances nécessaires au chirurgien, et le tableau raisonné de toutes les maladies et opérations chirurgicales. Les 113 pl. représentent les outils de la chirurgie et les procédés des plus célèbres chirurgiens; ceux de Venzel, pour la cataracte, etc. Les amputations sont expliquées en 7 pl., les accouchemens en 5 pl. et 23 fig., etc.

Complet. COMMERCE, 3 vol. Prix, 45 fr. Ce Dictionnaire contient un état des productions naturelles et des matières œuvrées de chaque pays, de ses relations commerciales, lois de commerce, facilités, prohibitions, bénéfices ou perte de son négoce. Au moyen de la Table raisonnée on peut trouver tout ce qui a rapport à une contrée, quant au commerce. Les articles *France*, *Angleterre*, sont les plus étendus. *Voyez* aussi les art. *Espagne*, *Russie*, *Indes*, *Monnaies*, et *Réglemens.*

Complet. ÉCONOMIE POLITIQUE, 4 vol., par le comte Desmeuniers, sénateur. Prix, 64 fr. L'auteur y a développé tout ce qui regarde l'histoire politique, la constitution, les ressources, les dettes, lois et établissemens de chaque état. On y a joint la Géographie politique et diplomatique oubliée dans l'ancienne Ency-

clopédie. Plus de 2000 articles y sont consacrés. L'article *Traité*, pour n'en citer qu'un seul, est l'abrégé de tous les Traités des souverains depuis le quatorzième siècle.

Complet. ENCYCLOPEDIANA, 1 vol. de 960 pages. Prix, 16 fr. Ce Dictionnaire contient tout ce qu'on a pu recueillir de plus curieux parmi les saillies de l'esprit, les petits faits de l'histoire, certains usages singuliers, les traits de mœurs et de caractères, les *dictums* du peuple, les réparties ingénieuses, les anecdotes, épigrammes et bons mots, et enfin les singularités et les curiosités en quelque sorte des sciences, des arts et de la littérature. Ce Dictionnaire est depuis long-temps la proie de tous les compilateurs d'*Ana*.

Complet. EQUITATION, ESCRIME, DANSE, NATATION, 1 vol. et 1 vol. de 16 pl., dont 14 doub. Prix, 16 fr. Ce Dictionnaire des Arts académiques forme 4 Dictionnaires particuliers; 3 pl. doub. sont pour l'Equitation, 11 pl. doub. pour l'Escrime, 2 pl. simp. pour la Danse, contenant 110 fig. qui expliquent l'art d'écrire la danse. Toutes les positions de l'équitation, les attaques et parades de l'escrime sont démontrées par de grandes figures en action.

Complet. FINANCES, 3 vol. Prix, 45 fr. Le Discours préliminaire présente une esquisse des finances des Grecs et des Romains, et des vicissitudes arrivées dans les nôtres. Ce Dictionnaire donne la définition de tous les mots consacrés à l'exploitation des revenus publics, et traite de l'origine et de la nature de chaque perception, etc. *Voyez* les mots *Capitation*, *Contrebande*, *Domaine*, *Impôt*, *Marchandises*, *Recette*, *Salines*, *Population*, *etc.*

Complet. GÉOGRAPHIE ANCIENNE, par Mentelle, de l'institut, 3 vol. de 800 pages. Prix, 45 fr. Ce Dictionnaire est le plus étendu qui ait paru en aucune langue. Il est précédé de l'Histoire de la géographie. Il contient une histoire particulière de tous les peuples anciens, et la géographie du moyen âge. A l'article des *Voies romaines* se trouve un état détaillé de toutes les routes que les Romains avaient établies. La géographie de Ptolomée, un des morceaux les plus cu-

rieux de l'antiquité, y est indiquée à chaque article. On y trouve aussi celle d'Homère.

Complet. GÉOGRAPHIE MODERNE, 3 vol., par le même. Prix, 4 fr. On y a réuni l'Histoire des Empires, de leur fondation, de leur ruine, les découvertes successives des navigateurs, tous les noms des villes, villages, fleuves, rivières, et des moindres châteaux, avec le détail des événemens les plus intéressans des siéges, des batailles; des médailles retirées des fouilles; et de plus un état du commerce des pays et des villes, et des détails sur l'histoire, les mœurs et les costumes des peuples civilisés et sauvages, etc.

Complet. ATLAS ENCYCLOPÉDIQUE, 140 cartes in-4°. doubles. Prix, 60 fr., et 70 fr. enlum. Cet Atlas comprend la géographie ancienne, celle du moyen âge, la géographie moderne, 12 cart. db. de la France, un plan des environs de Paris, et en 16 cart. les découvertes de Cook, Carteret, Dampière, où chaque île, port, baie sont détaillées. Ces cartes sont précédées d'un Discours préliminaire et d'une analyse des cartes par Bonne.

. . . . . . GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, par Demarest, de l'institut; 3 vol. Prix, 48 fr. Ce Dictionnaire est fort avancé, puisque déjà les articles *Afrique*, *Amérique* et *Asie* y sont traités. Cet ouvrage est absolument neuf: nous citerons les articles *Bassins des mers et rivières*, *Bords de la mer*, *Cours des fleuves*, *Chaînes de montagnes*, *Glaciers*, *Mines*, *Eaux minérales*. Le premier vol. renferme le précis de toutes les théories de la terre et des recherches ou découvertes sur la Géographie physique depuis Palissy en 1580, jusqu'à Lavoisier en 1789. Tous les noms des villages et même des hameaux remarquables par quelques particularités géologiques y sont rapportés.

Complet. GRAMMAIRE ET LITTÉRATURE, par Marmontel, Dumarsais et Beauzée, 3 vol. Prix, 48 fr. Il eût été sans doute impossible de réunir trois personnes plus capables de faire un Dictionnaire de la grammaire et de la littérature; aussi ce Dictionnaire n'offre-t-il pas un seul article qui ne soit dicté par la justesse et la délicatesse du goût le plus pur, et qui

ne se fasse remarquer par la fécondité lumineuse des principes, par le choix raisonné et l'heureuse application des exemples. Il suffit de jetter les yeux sur les Tableaux de lecture pour juger de la richesse et de l'abondance des articles de cet excellent Dictionnaire.

Complet. HISTOIRE, 6 vol. et 33 pl. dont 30 doub. pour le Blason, par Gaillard, de l'académie française; Prix, 106 fr. et 90 fr. sans les pl. Ce Dictionnaire, en 6 vol., renferme plus de matières que 30 vol. des Dictionnaires historiques ordinaires; il contient l'Histoires des Empires, villes, châteaux, des familles, c'est un Dictionnaire des personnes et des choses. Le dernier vol. contient une Chronologie séparée des différens états, des ordres de chevalerie, des rois, des reines, connétables, ducs, etc. La Vie de La Harpe prouve que ce Dictionnaire n'est point arriéré. Le premier vol. est le Dictionnaire complet du blason. Les 33 pl. représentent les armes des Empires, de tous les rangs de noblesse, de familles, et toutes les divises des *quartiers* et de *l'écu*.

HISTOIRE NATURELLE.

25 Vol. et 2193 pl. représentant plus de 20,000 objets gravés en taille-douce.

Complet. Quadrupèdes, 1 vol. et 112 pl. Prix, 40 fr. Ce Dictionnaire est précédé d'une Introduction par Daubenton, et de plusieurs Tableaux. Les pl. contiennent plus de 600 fig. de quadrupèdes.

Complet. OISEAUX, 3 vol. et 1 de 230 pl. Prix, 80 fr. Ce Dictionnaire contient aussi 4 Discours de 468 pag. sur la nature des oiseaux. Le 3e. vol. est consacré aux classifications en 320 pag. Les 230 pl. sont précédées de 7 pl. doub. et près de 1000 fig. d'oiseaux y sont représentées.

Complet. CHASSES, 1 vol. Prix, 9 fr. Complément des deux Dictionnaires précédens: celui-ci est un Traité de *Vénerie*, *Fauconnerie*, *Chasse aux chiens*, *Piéges*, *Grandes chasses*, *etc.* Les planches vont paraître.

Complet. POISSONS, 1 vol. et 1 de 100 pl. Prix, 40

fr. Introduction, manière de conserver les poissons, des poissons pétrifiés ; Notice des ouvrages qui traitent des poissons ; Classifications ; Table des genres et espèces, et 100 pl., avec détails anatomiques, offrant près de 500 poissons.

Complet. Pêches, 1 vol. et 1 de 114 pl. Prix, 38 fr. Complément du Dictionnaire précédent. Celui-ci explique toutes les sortes de pêches de tous les pays, instrumens, ruses, procédés ; 114 pl. dont 18 doub. donnent les détails des pêches de rivière, de mer, des maquereaux, sardines, saumons, morues, etc.

Complet. Serpens, Cétacés, Reptiles, 2 vol. et 1 de 80 planches. Prix, 40 fr. Douze pl. sont pour les Cétacés ; 42 pl. dont 5 doubles pour les Serpens ; 7 pour les Crapauds ; 6 pour les Tortues ; 12 pl. pour les Crocodiles et Lézards. Ces 80 pl. représentent plus de 500 animaux.

...... Coquilles et Vers, 2 vol. et 4 de 390 pl., par Bruguière, de l'institut. Prix, 130 fr. Les vers y sont divisés en six ordres : les Infusoires, 28 pl. ; les Vers intestins, 33 pl. dont 1 doub. ; les Vers mollusques, 34 pl. dont 3 doub. ; les Vers échinodermes, 76 pl. dont 9 doub. ; les Vers testacés ou les coquilles, 289 pl. ; et les Vers zoophytes..... ; 6 à 10 coquilles sont placées dans chaque pl., et souvent plus de 50 fig. à chaque planche des Vers infusoires.

...... Insectes et Papillons, par Olivier, de l'institut, 4 vol. et demi, et 2 de 267 pl. Prix, 130 francs. Les petits insectes sont représentés avec toutes leurs parties et grossis par le microscope. Les Charançons sont représentés en 228 fig., les Araignées en 89. Plus de 100 pl. sont consacrées aux Papillons, genre par genre, et en renferment près de 1000.

Complèt. Botanique, par Lamarck, de l'institut, 9 vol. et 9 vol. de 900 pl. Prix du texte, 140 fr., des pl. 297 fr. Nous nous dispenserons de l'éloge de ce grand et magnifique ouvrage. Les 900 pl. qui l'accompagnent représentent les moindres détails des plantes, de leurs fleurs, fruits, racines, etc. sont précédées de l'illustration des genres d'après le système de Linné, et contiennent plus de 3000 plantes

gravées avec soin d'après le dessin de Redouté; 292 fig. de plantes sont pour la seule pentandrie. Un vol. de supplément prouve, qu'il n'est aucun ouvrage de Botanique autant *à jour* que celui-ci.

Complet. PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE, par Senebier. Ce Dictionnaire se lie naturellement à tout le grand travail de M. Lamarck.

Complet. JURISPRUDENCE, 8 vol. Prix, 110 fr.; un 9e. volume sera consacré à la Jurisprudence rurale. Ayant voulu faire connaître particulièrement la richesse des pl. de l'Encyclopédie, nous ne dirons rien de ce Dictionnaire, sinon qu'il est le résumé abondant, exact, par ordre alphabétique, de tous les meilleurs ouvrages de Jurisprudence.

Complet. POLICE, par Peuchet, 2 vol. Prix, 32 fr. Ce Dictionnaire fait suite au précédent. *Voyez* les articles *Deuil*, *Espionnage*, *Incendie*, *Mœurs*, *Prostitution*, *Luxe*, *Spectacles*, *etc.*

Complet. LOGIQUE, MÉTAPHYSIQUE ET MORALE, par Lacrételle, 4 vol. Prix, 64 fr. L'auteur a réuni dans les 3 premiers demi-vol. les deux sciences dont l'une est l'étude des facultés de notre esprit, l'autre la direction de ses opérations vers la vérité. La morale occupe les autres vol. L'étude de la Société entière est l'objet de ce Dictionnaire absolument neuf. Voyez *Amitié*, *Amour*, *Bienfait*, *Bonté*, articles du premier demi-vol. Le dernier est un Recueil étendu de réflexions et maximes morales.

Complet. MARINE, 3 vol. et 1 de 176 pl. dont 76 doub., 13 tripl., 1 quadruple. Prix, 80 fr. Ce Dictionnaire est la Bibliothèque utile du marin, l'extrait et la substance de tous les bons ouvrages de marine. Les 1510 fig. des 176 pl. représentent en grand tous les moindres détails des vaisseaux, de leurs agrès, de l'artillerie, des cordages, mâtures, voiles, constructions, coupe des arbres de marine, et toutes les espèces de pavillons.

Complet. MATHÉMATIQUES, HYDRAULIQUE ET ASTRONOMIE; par d'Alembert, Bossut, Condorcet, Char-

les, de Lalande pour l'Astronomie, 3 vol. et 1 de 151 pl. Prix, 75 fr. Au premier tome. Discours de M. Bossut, sur les découvertes des Mathématiques, se rapportant à quatre grandes périodes. Les pl. donnent toutes les figures des mathématiques, toutes les machines hydrauliques; 6 sont pour l'optique, et 43 pour l'astronomie.

Complet. JEUX FAMILIERS. Prix, 11 fr. Ce demi-vol. contient l'analyse de 90 jeux, chacun terminé par un Vocabulaire, échecs, trictrac et jeux de cartes, combinaisons frauduleuses, etc., et 16 pl. dont 6 doubles.

Complet JEUX MATHÉMATIQUES, 1 vol. Prix, 7 fr. Il renferme l'analyse, les calculs relatifs aux jeux de hasard et à toutes sortes de combinaisons.

. . . . . . MÉDECINE, 8 vol. Prix, 124 fr. Tous les plus illustres médecins du dernier siècle, Vicq-d'Azir, Bordeu, etc., ont contribué à ce grand Dictionnaire, qui est aux trois quarts; il sera terminé par les médecins qui sont aujourd'hui les plus distingués. Les médecines légale et vétérinaire y sont comprises. *Voyez* l'art. *Quinquina*, par Alibert; les art. *Hygiène*, *Lèpre*, par Hallé; *Haras*, *Mal*, *etc.* par Huzard.

. . . . . . MUSIQUE, par Ginguené, Suard et Framery, de l'institut, 1 vol. Prix, 16 fr. *Voyez* l'art. *Musique allemande*, par M. Suard; l'Histoire de la musique chez différens peuples, par M. Ginguené, et les art. *Ames*, *Bardes*, *Basses*, *etc.* Ce Dictionnaire n'attend plus sans doute qu'un volume.

Complet. PHILOSOPHIE, par Naigeon, de l'institut, 3 vol. Prix, 48 fr. Ce Dictionnaire comprend toute la philosophie ancienne et moderne, son histoire, ses dogmes et les opinions de tous les philosophes.

. . . . . . PHYSIQUE, par le sénateur comte Monge et Cassini, etc. 1 vol. Prix, 16 fr. Cet ouvrage sera riche de toutes les nouvelles découvertes. Il a été retardé à cause même des progrès rapides de cette science, et prouvera combien l'Encyclopédie est *à jour* de toutes les nouvelles découvertes.

. . . . . . SYSTÈME ANATOMIQUE, par Vicq d'Azir, 1 vol. Prix, 16 fr. Ce vol. contient l'anatomie compa-

rée des quadrupèdes ; il doit être précédé par l'anatomie humaine.

Complet. Théologie, par l'abbé Bergier, confesseur de Monsieur, 3 vol. Prix, 45 fr. Cet ouvrage comprend la Théologie dogmatique, la critique sacrée, l'histoire ecclésiastique, l'histoire de tous les ordres religieux et des différentes sectes du Christianisme, de toutes les sectes et de leurs sectaires.

Sur les Mewlewas et les Rufayis.

Cet ordre de derviche a été institué par Jelaul-ud-dinn Mewlana, surnommé *Holla Hunkeer*, qui mourut à Conia, l'an 672 de l'hégire, ou 1294 de l'ère chrétienne. C'est un des établissemens religieux de la religion mahométane, qu'on a le plus souvent cité, parce que les cérémonies qu'on y pratique sont publiques. Elles consistent en une sorte de danse, ou de tournoiement, qui est propre à l'ordre, et qu'on accompagne du son d'une petite flûte nommée *Ké*.

Ces derviches font profession de la bienveillance et de la charité la plus illimitée. Comme ils sont dans l'usage de voyager pour faire des prosélytes ; ils ont dans les mœurs plus de douceur, et envers les chrétiens, plus de tolérance, que le reste de leurs compatriotes. Ils portent un habit d'étoffe grossière ; ils observent rigoureusement plusieurs jeûnes dans le cours de l'année, outre le Rama-

zan ; et ils parcourent avec zèle les parties les plus éloignées de l'Asie pour y répandre l'islamisme.

L'établissement d'Iconium est le centre d'où ils divergent pour en former d'autres ; et le supérieur de l'ordre, ou schaik, est l'objet du plus profond respect.

Les épreuves auxquelles est soumis tout novice qui aspire à devenir membre de la communauté, sont de nature à écarter ceux que n'anime point l'enthousiasme. Les cérémonies d'initiation offrent aussi quelques circonstances remarquables. Et d'abord, le commençant est tenu de faire le service de la cuisine et de s'y acquitter de tous les offices les plus bas, pendant mille et un jours successifs. S'il y manque un seul jour, ou même une seule nuit, il est obligé de recommencer son temps d'épreuve, pendant lequel il est appellé *Cara Coulloukgi*, ou marmiton.

A l'expiration du terme fixé pour cette épreuve, on passe à l'initiation, qui se fait de la manière suivante :

L'Ashgi Bachi, ou chef de la cuisine, qui est toujours un derviche des plus distingués, présente le novice au schaik, qui s'est préparé pour le recevoir, dans une assemblée générale des frères, et qui l'attend assis au coin d'un sofa. Le candidat s'en approche, lui baise respectueusement la main ; puis s'assied devant lui

lui sur la natte qui recouvre le plancher.

Le chef de la cuisine s'avance alors vers le novice, lui met la main droite sur la nuque et la gauche sur le front. En même-temps le Schaik prend son bonnet entre l'index et le pouce, le tient suspendu sur la tête du candidat, en prononçant quelques vers persans, composés par le fondateur de l'ordre, dont voici le sens : « La vraie grandeur et la vraie félicité consistent à fermer son cœur aux passions. Le renoncement au monde est l'heureux effet de la vertu qu'inspire la grace de notre divin prophête ». Suit la prière *tecbir*. Après quoi, le Schaik couvre de son bonnet la tête du nouveau derviche. Celui-ci, accompagné de l'Ashgi Bachi se retire au milieu de la salle, où l'un et l'autre restent dans l'attitude de la plus humble dévotion, les mains croisées sur la poitrine, le pied gauche posé sur le pied droit, et la tête penchée sur l'épaule gauche.

Alors le Schaik adresse ces paroles au chef de la cuisine : « Puissent les services de ce derviche, ton frère, être présentés avec succès au trône de l'Eternel, et à l'œil de notre fondateur ! Puissent sa satisfaction, son bonheur et sa gloire, s'accroître dans ce réduit des humbles, dans cette cellule du pauvre ! Ecrions-nous *hou* ! en l'honneur de notre fondateur ». Sur quoi toute l'as-

semblée s'écrie *hou !* Et le nouveau derviche baise derechef la main de son supérieur. Celui-ci lui adresse encore quelques exhortations paternelles sur les devoirs que lui impose son état, et conclut en invitant tous les membres de l'assemblée à reconnaître et embrasser leur nouveau frère.

Il y a eu trente-deux institutions religieuses différentes parmi les mahométans; mais à présent, je crois, on en trouve peu qui aient de nombreux sectateurs, à l'exception des Mewlewas et des Rufayis. Ces derniers sont les plus fanatiques et ceux dont les exercices de dévotion paraissent les plus extraordinaires. Ce sont les seuls qui y emploient le fer rouge. Comme ces dévots sont peu connus et que leurs coutumes comprennent celles des autres sectes, je m'arrêterai quelques instans à les décrire, et je ne m'écarterai guères de ce qu'en a dit le chevalier d'Ohsson.

Leurs cérémonies publiques durent plus de trois heures; mais comme la force humaine n'y pourrait pas suffire, si l'on ne les interrompait par quelques momens de repos, ce temps est divisé en cinq actes.

Le premier commence par les hommages que les frères rendent au Schaik, placé près du Mahareb, et ayant le Coran ouvert devant lui. Quatre des

plus anciens s'avancent, l'un après l'autre, et se placent, deux à sa droite, deux à sa gauche. Les autres derviches en corps forment une procession, les bras croisés, et la tête baissée. Chacun d'eux salue en passant une tablette sur laquelle est écrit le nom de leur fondateur, Saïd Ahmed-Rufayi, célèbre et pieux musulman, mort dans un bois entre Bagdad et Bassora, l'an 578 de l'hégire. Ensuite, portant les mains sur leur barbe et sur leur visage, ils tombent à genoux devant le Schaik, lui baisent respectueusement la main, et se retirent avec une marche solemnelle, pour aller s'asseoir sur des peaux de mouton, rangées en demi-cercle au milieu de la salle. Dès que tous les frères ont rempli cette cérémonie, ils chantent le *tecbir* et le *fatîha ;* à la suite desquels le Schaik crie à haute voix ; *La illati ill' alla*, et répète ces mots sans interruption. Les derviches y répondent par le seul mot *alla*, en balançant constamment le corps en avant et en arrière, et en portant les mains successivement au visage, à la poitrine, au ventre et aux genoux. C'est la fin du premier acte.

Le second s'ouvre par l'un des deux derviches, siégeant à la droite du Schaik. Ce derviche, qui est toujours un vieillard, entonne une hymne en l'honneur

du prophète; et pendant qu'il chante, toute l'assemblée se balance en avant et en arrière, en criant *alla*, *alla*.

Environ un quart d'heure après, tous se lèvent; et se pressant les uns contre les autres, ils se balancent à droite et à gauche, puis en avant et en arrière; le pied droit restant fixe et le gauche se prêtant à ces mouvemens alternatifs. Tout cela s'exécute avec beaucoup de régularité et de précision. Pendant ce temps là, quelques-uns d'entr'eux crient *jah-alla!* d'autres *jah-hou!* Plusieurs poussent des soupirs et des gémissemens, ou fondent en larmes. Tous ont les yeux fermés, et paraissent en proie à une violente agitation.

Un instant de suspension à cet exercice marque la fin du second acte et le commencement du troisième. Celui-ci débute par un *ilahi* ou *hymne spirituel*, composé en persan par quelque Schaik mort en odeur de sainteté. Celui qui chante est le second des vieux derviches placés à la droite du Schaik.

Ici les mouvemens recommencent avec plus de violence; et pour que personne ne se relâche, l'un des principaux derviches se place au centre et anime les autres par son exemple. Quand quelque derviche étranger est venu visiter l'établissement, c'est à lui que l'on confère cette place d'honneur. S'il s'en trouve

plusieurs en ce cas, ils se succèdent mutuellement, et s'efforcent de se surpasser, tant par la violence que par la durée de leurs efforts. Toutefois les Mewlewas sont exceptés de cette règle, parce qu'ils n'exécutent jamais aucune espèce de danse, que celle qui est particulière à leur ordre, et qui consiste à tourner chacun séparément sur leur talon.

Bientôt cependant un repos devient nécessaire, pour redonner de la force à ces moines fanatiques. Le quatrième acte vient ensuite et commence par une autre cérémonie. Les derviches ôtent leurs turbans, et forment un cercle, en passant les bras sur les épaules de leurs voisins. Ils tournent ainsi autour de la salle d'une marche lente, en frappant de temps-en-temps la terre du pied droit; et quelquefois en faisant un saut. En même-temps les deux vieux derviches, placés à la gauche du Schaik, chantent des *ilahis*. Les cris et les hurlemens des danseurs vont en croissant, ainsi que la rapidité de leurs mouvemens. Et lorsqu'enfin ils paraissent prêts à tomber d'épuisement et de fatigue, le chef lui-même se précipite au milieu d'eux, et les animant par son exemple, les engage à renouveller leurs efforts. Mais comme d'ordinaire son âge ne lui permet pas de continuer long-temps ce travail, il est remplacé par les deux plus

vieux de l'ordre, qui ne lâchent point prise, que toute l'assemblée ne paraisse excédée et dans l'impossibilité de soutenir cet exercice sans obtenir quelques minutes de repos ; ce qui amène le cinquième acte.

Ce dernier acte est de beaucoup le plus étrange, et l'on ne peut en être témoin, sans éprouver un sentiment d'horreur. L'état d'inaction auquel les danseurs ont paru réduits, se change tout-à-coup en un transport extatique, appellé *haleth*. C'est dans la ferveur de ce religieux délire qu'ils subissent l'épreuve du fer rouge.

Dans un coin du mur, voisin de la place où siége le Schaik, sont suspendus des coutelas et d'autres instrumens à pointe acérée. Deux des derviches, à l'instant où s'ouvre le cinquième acte, s'emparent de ces instrumens, au nombre de huit ou dix; les font rougir au feu, en présence de leur supérieur, qui souffle sur le fer rouge, en répétant quelques prières et invoquant le fondateur de l'ordre, puis approche l'instrument de sa bouche avec ménagement, et le livre à ceux qui le demandent avec le plus de zèle. C'est alors que ceux-ci paraissent transportés de joie. Ils saisissent ces fers brûlans, les fixent d'un air de tendresse passionnée, les lèchent, les mordent à plusieurs reprises, et finissent par les éteindre en se les enfonçant dans

la bouche. Ceux qui n'ont pu parvenir à se procurer des fers rouges, saisissent les coutelas avec un mouvement de rage, et s'en font des blessures aux côtés, aux bras et aux jambes.

Souvent ils supportent ces cruelles tortures sans laisser voir la moindre douleur; mais s'ils n'ont pas la force d'y résister, ils se jettent dans les bras d'un de leurs frères. Quelques minutes après, le Schaik va les visiter, souffle sur leurs blessures, les oint de sa salive, récite sur eux quelques prières, et leur promet une prompte guérison. Ils prétendent en effet être toujours guéris dans les vingt-quatre heures, sans qu'il reste aucune trace de toutes ces blessures.

L'origine de ces singulières cérémonies est, dit-on, la persuasion où sont les derviches, que leur fondateur, Ahmed Rufayi, dans un moment de transport religieux, mit sa jambe dans le feu, et fut guéri sur-le-champ, par la vertu du souffle et de la salive d'Abdul Cauder Goulani, de qui ils croient que leur fondateur reçut le même pouvoir, transmis ensuite aux Schaiks ses successeurs.

Ils appellent les instrumens dont ils font usage en cette occasion, du nom de rose *(goul)*; voulant dire par-là que leurs blessures sont aussi agréables à leur chef, que l'odeur de la rose l'est aux hommes voluptueux.

On a soupçonné ces derviches d'employer pour ce genre de spectacles des artifices, ou des secrets, connus seulement des plus anciens de l'ordre. Quoiqu'il en soit, il n'y en a point dans la violence de leurs exercices et dans l'excès de fatigue qu'ils entraînent.

Le mot *derviche* est dérivé du persan, et signifie le *seuil de la porte.* Il indique ainsi, par une métaphore, l'esprit de retraite et d'humilité, qui doit caractériser ces pieux anachorètes.

Le *tespi* (ou chapelet), qui, comme je l'ai dit, ne se trouve lié à aucune des cérémonies religieuses prescrites par le Coran, est pour les derviches un article de dévotion essentiel, et dont jamais ils ne se dispensent. Ils en portent souvent en forme de ceinture, qui ont trente-trois grains, ou soixante-six, ou quatre-vingt-dix-neuf, conformément au nombre des attributs qu'ils assignent à la divinité. A chaque grain ils répètent une certaine prière, une ou plusieurs fois le jour.

Notice sur les Samaritains qui habitent aujourd'hui la ville de Naplous.

(Cette notice est extraite du journal d'un voyage dans l'intérieur de l'Asie mineure, par M. L. A. Corancèz, membre de l'institut d'Egypte, consul général de France à Bagdad.)

. . . .

Voilà quels sont les peuples principaux qui habitent aujourd'hui les montagnes du Liban. Nous n'entrerons dans aucun détail sur les Grecs schismatiques ou catholiques qui sont dispersés sur divers points de ces montagnes, et n'y ont que peu ou point d'influence; mais au midi du Mont-Liban il existe encore quelques vestiges d'un peuple autrefois très-puissant dans la Palestine : ce sont les Samaritains. Des circonstances particulières nous ont mis en relation avec les descendans de ces anciens maîtres d'une grande partie de la Syrie méridionale. Nous réunirons ici ce que ces relations nous ont fait connaître ; car on n'avait en Europe que peu de notions à cet égard, avant celle que nous y avons fait parvenir.

Trois cents quarante ans avant Jesus-Christ, Samer El-Ad, roi de Ninive, aujourd'hui Nesbin, prit cette partie de

la Syrie contiguë à la Palestine, qui était habitée par les dix tribus juives, séparées de Judas et de Benjamin. Il emmena tous les habitans en captivité, laissant à leur place une colonie de ses sujets. Ceux-ci poursuivis jusques dans leurs maisons par les bêtes sauvages, se plaignirent au roi de n'avoir pu fléchir le dieu de leur nouvelle patrie. Samer-El-Ad leur envoya des prêtres juifs. Initiés dans le judaïsme, les nouveaux habitans le mélangèrent de leur ancien culte, et mêlèrent ainsi l'idolatrie à la religion du peuple de Dieu.

Telle est l'idée qu'ont sur l'origine des Samaritains, les juifs aujourd'hui très-nombreux en Syrie. Il les accusent d'idolatrie, sur-tout d'adorer une colombe dont ils prétendent qu'ils conservent précieusement une image dorée, sculptée. Nous verrons plus bas jusqu'à quel point cette accusation est fondée.

Naplous et Jaffa sont les seules villes de Syrie où il existe encore des Samaritains. Ils y forment 30 familles, et composent entre hommes, femmes et enfans, une population de 200 individus. Ils occupent dans la ville de Naplous un quartier particulier, qu'ils appellent le Bhadexa. C'est là qu'ils prétendent que demeura Jacob, qui nomma ce quartier l'anneau des Samaritains. Il est connu aujourd'hui à Naplous sous le nom de quartier des Samaritains; ce n'est plus qu'un

khan isolé formé de dix à douze maisons qui communiquent entr'elles.

Il y a eu autrefois en Egypte beaucoup de Samaritains. Leur race y est aujourd'hui entièrement éteinte. Ceux qui restent à Naplous croient avoir à Gênes beaucoup de co-religionaires. Cette opinion leur vient de la tradition répandue parmi eux, d'une correspondance qui a existé, il y a un siècle, entr'eux et les Samaritains de Gênes. Ils prétendent que les premières lettres de ces derniers leur furent remises par un Européen qui fit à cette époque le pélerinage de Jérusalem, et dont la Bible était écrite dans les mêmes caractères hébraïques que les Samaritains ont conservés.

Cette opinion, qui place à Gênes et en Hongrie une grande population de Samaritains, est aussi répandue parmi les juifs de la Syrie. Elle tient à ce que ces derniers les confondent avec les Kanaïtes que l'on trouve aussi à Damas, et qui suivent littéralement, comme on le sait, la loi de Moyse. Mais elle paraît dénuée de fondement, et nous ne croyons pas qu'il existe de Samaritains dans aucune partie de l'Europe. Il est tout simple, au surplus, que ceux de Naplous voyant dans leur décadence actuelle le signe d'une destruction prochaine et entière en Syrie, cherchent à en éloigner le fâcheux présage en supposant qu'ils forment encore en

Europe une population nombreuse et florissante.

Les Turcs qui habitent Naplous y sont en petit nombre et peu puissans. Aussi vexent-ils peu les Samaritains dans cette ville. Gezar-Pacha avait voulu une fois leur imposer une avanie. Ils échappèrent en se disant juifs. Ils sont, au surplus, pauvres et peu considérés à Naplous. Le plus grand nombre tient boutique et vit d'un petit commerce. Ils ont aussi parmi eux quelques serafs, particulièrement le seraf el beled (seraf du gouverneur).

Ils se rappellent d'avoir autrefois formé en Orient, même dans les derniers siècles, une population considérable. Alors ils étaient répandus en Egypte, à Damas, à Gaza, à Ascalon et à Césarée. Les malheurs qu'ils ont successivement éprouvés dans tous ces endroits, y ont d'abord diminué leur population, et l'ont enfin entièrement anéantie.

Dans le khan dont nous avons parlé, et qui forme le quartier actuel des Samaritains à Naplous, est une maison particulièrement destinée au culte public. Deux ou trois chambres situées au premier étage forment le temple. Dans la principale, qui est proprement le sanctuaire, est une estrade sur laquelle est placée la Bible. Cette Bible est cachée par un rideau que le kakhan ou grand-prêtre a seul le pouvoir de lever. Il le

présente aux fidèles, qui se lèvent tous et l'adorent. On prétend que cette Bible est couverte de l'image dorée d'une tourterelle. De là le préjugé général parmi les juifs, que les Samaritains adorent une tourterelle.

Les Samaritains laissent entrer les juifs dans cette chambre que nous avons désignée comme le sanctuaire de leur église. Nous tenons ces détails de l'un de ces derniers, qui, pendant son séjour à Naplous, a souvent assisté à leurs cérémonies religieuses. Vis-à-vis le sanctuaire est une autre chambre soigneusement fermée, où les Samaritains n'admettent aucun étranger. Les juifs les accusent d'y pratiquer des cérémonies qu'ils taxent d'idolatrie.

Le premier jour de la pâque, les Saramitains célèbrent à minuit la fête du sacrifice. Le kakhan égorge avec un couteau le mouton qui est conduit dans le sanctuaire. On allume ensuite du feu dans un endroit qui y est préparé pour cela. La victime toute entière et garnie encore de sa toison, est embrochée avec une grosse bûche et mise sur les charbons. On la recouvre aussitôt de bois et de feu. Quand elle est cuite, on écarte les charbons et la cendre, et le mouton est partagé entre les fidèles qui le mangent dans le sanctuaire.

Aux deux extrémités de Naplous, sont

deux montagnes dont il est souvent parlé dans l'écriture sainte, Karizim et Haïbal; la première au midi, la seconde au nord. Sur celle de Haïbal est le sépulchre d'un saint ou schaick, que les Samaritains ont en grande vénération. C'est là que tous les ans ils pratiquent dans les fêtes de Pâques, et après le premier sacrifice qui a toujours lieu dans la synagogue, plusieurs cérémonies particulières. Les juifs prétendent qu'elles ont pour but l'adoration du saint sur le tombeau duquel ils consomment aussi le sacrifice d'un mouton.

Les Samaritains ont une coëffure particulière qui les distingue des juifs et des autres peuples qui habitent la Syrie. On sait que l'usage adopté dans tout l'Orient a consacré pour chaque nation une forme de turban, ou une couleur marquée pour le schall qui l'entoure, et qu'ainsi toutes les sectes différentes s'y distinguent au premier coup d'œil. La coëffure adoptée par les Samaritains est le bonnet rouge, et le schall blanc qui est séparé sur le devant de la tête, où il laisse voir une place rouge. Ils ont la tête rasée; mais le grand-prêtre ou kakhan porte les cheveux longs. Quand ils doivent entrer dans le sanctuaire, ils se couvrent par-dessus leurs habits d'une longue chemise blanche; il ne la quittent qu'en sortant. Il y a dans le sanctuaire un lieu élevé qui

est destiné aux individus impurs. Ce sont ceux qui ont touché un mort, les femmes dans leur temps critique, et les hommes qui les ont approchées à cette époque. Les femmes, dès que l'incommodité périodique qui afflige leur sexe s'est déclarée, doivent être séparées dans un lieu particulier de la maison; elles doivent, au bout de sept jours, se purifier dans l'eau courante; les hommes impurs se purifient également dans une eau courante, mais au bout de 24 heures.

Ces divers renseignemens sur les Samaritains nous ont été fournis par plusieurs juifs qui ont long-temps habité parmi eux à Naplous. Nous n'avons pris de leurs rapports que les points sur lesquels ils se sont accordés. Ces rapports sont donc exacts Mais on doit se défier de leur exactitude relativement à l'idolatrie dont ils les accusent. Cette accusation paraît être chez les juifs le résultat de leur fanatisme et de l'animosité qui les rend ennemis de toute religion étrangère à la leur. On a vu d'ailleurs que c'est pour eux un article de foi de regarder la religion des Samaritains comme un mélange de l'idolatrie ancienne et de la religion juive.

Il est temps de faire succéder à ces données étranges, celles que les Samaritains nous ont données eux-mêmes sur leur propre religion. Ils prétendent des-

cendre des vrais Israëlites, et regardent comme une calomnie l'origine étrangère que les juifs leur imputent. La postérité de Jacob, qui entra en Egypte au nombre de 70 personnes, et qui en sortit au nombre de 600,000 ames, vint s'établir dans la terre de Canaan, après les miracles opérés sur elle en Egypte et dans le désert. C'est cette terre de Canaan qu'habitent encore aujourd'hui les Samaritains qui se disent descendans, sans aucun mélange, de cette postérité de Jacob, et de la tribut de Joseph.

Ils ont, comme les juifs, la Bible composée de 613 préceptes, et qui paraît être identiquement la même chez l'un et l'autre peuple. Mais cette Bible est écrite dans un caractère hébraïque particulier, que les Samaritains disent être l'ancien caractère des Hébreux. De là l'accusation des juifs qui prétendent que les Samaritains ont beaucoup altéré le texte de la Bible, et que sur dix mots, on en retrouve à peine un seul authentique. Cette idée est fausse. Mais le caractère des Samaritains diffère de celui que les juifs emploient aujourd'hui, et ils ont une prononciation différente.

Les Samaritains disent, au contraire, que la forme de leurs lettres est celle des anciennes lettres hébraïques, telles que Dieu les a employées sur le marbre qui contenait les dix commandemens révélés

à Moïse. Ils s'appuient même à cet égard sur le témoignage de rabbins venus de Jérusalem, qui ont reconnu cette écriture pour celle de la tribu des Alouris. Aussi conservent-ils précieusement la forme de ces caractères sans y rien changer, se fondant à cet égard sur ce précepte du Seigneur : Ne l'augmentez, ni ne le diminuez.

Ils se défendent avec chaleur de l'adoration qu'on leur impute de l'image d'or d'une tourterelle. Ils opposent à cette idolatrie les préceptes du seigneur qui le proscrivent; tels sont particulièrement les suivans :

« Je suis le seigneur ton Dieu : n'en aie point d'autre en ma présence. N'adore ni statues, ni images, ni aucun des êtres qui sont dans le ciel, sur la terre et sur les eaux : car moi seul je suis ton Dieu le puissant et le jaloux.

» Chaque Israëlite doit dire dans tous les temps, en entrant dans la maison, en chemin, en se couchant, en se levant, mettre sur ses deux mains, entre ses yeux, et sur la porte de sa maison : Ecoute, Israël, Dieu est notre Dieu; il est un . . . . , etc. »

En citant ces ordres formels, et cet autre : *Ne te fais point de dieu d'or ni d'argent*, ils rejettent loin d'eux comme fausse et injurieuse, l'adoration d'aucune espèce d'animal, puisque c'est le Seigneur

qui a créé les oiseaux, les hommes, les brutes et les génies.

Quoiqu'ils aient le même livre de loi que les juifs, puisque, comme nous l'avons vu, la Bible est la même chez l'un et l'autre peuple; ils se prétendent supérieurs à ces derniers, qui, n'étant plus maîtres de Jérusalem, ne peuvent pratiquer les cérémonies de la purification. Pour eux, ils disent occuper encore les lieux qui furent assignés à leurs ancêtres, lorsque le peuple de Dieu sortit de l'Egypte.

Les sacrifices des agneaux et des moutons sont, comme on le sait, un article fondamental de la loi juive. Dès la première époque de la construction du temple, il contenait deux autels pour les sacrifices, l'un était l'autel des pêcheurs (kafiara); l'autre était celui des offrandes (selaïem). Moïse ordonne que tous les jours les chefs de la tribu d'Israël y fassent un sacrifice le matin et un autre le soir. C'est ce qui fut pratiqué tant que le temple subsista. Depuis sa destruction, les prêtres primats d'Aaron ont ordonné, pour remplacer ces sacrifices, des prières et des actes de dévotion. Ce sont ces prières que les *Samaritains* font aujourd'hui.

A l'égard du sacrifice de Pâques, l'époque en est fixée pour le 14 au soir du premier mois de l'année. Le lieu en

est marqué : c'est le Mont-Karizim. C'est sur cette montagne que les Samaritains avaient, de temps immémorial, observé ce sacrifice le 14 du premier mois de l'année des juifs, à minuit, en suivant les rits prescrits dans le précepte suivant :

« Vous conserverez jusqu'au 14 au soir, un mouton de l'année entière. Vous le ferez rôtir dans le feu et vous le mangerez en fête et en réjouissance ».

Il y a vingt ans à peu-près que les Samaritains se sont vus forcés de renoncer à s'assembler sur le Mont-Karizim pour pratiquer ces cérémonies, quoique depuis l'entrée du peuple d'Israël dans la terre de Canaan, cette montagne ait été le lieu prescrit pour leur exécution, et que ceux qui n'ont pu assister à cette solennité, doivent la célébrer dans le second mois seulement ; les Samaritains qui restent à Naplous ont trouvé dans la nécessité un motif suffisant pour éluder cet ordre. Ils font aujourd'hui la pâque dans la ville, et dans le temple qui y est situé, comme on l'a vu plus haut : ils regardent ce temple comme le lieu propice.

Ils ont cependant toujours conservé une grande vénération pour le Mont Karizim, qu'ils regardent comme la maison de Dieu et des anges. Ils se tournent vers lui en faisant leurs prières de chaque jour,

s'appuyant à cet égard sur ce passage de la Bible :

Que votre visage soit tourné vers lui.

Ces prières sont, comme on l'a vu, les cérémonies que, d'après les ordres des pontifes, ils ont substituées aux sacrifices des moutons qu'on faisait le matin et le soir de chaque jour.

Outre ces prières pour chaque jour, ils en ont d'autres prescrites par les pontifes d'Aaron pour les différentes fêtes de l'année. Ces dernières sont accompagnées de cérémonies particulières. Ils ont aussi trois prières désignées pour le jour du sabat, et des rits prescrits pour la fête du pain sans levain. Sept jours de l'année sont désignés pour faire le pélerinage du Mont-Karizim; cinquante autres ont des cérémonies et des prières prescrites : le dernier est marqué pour un pélerinage au lieu nommé *Dakdalek*. Le septième mois est pour eux un mois de pénitence : le 1er. de ce mois est marqué pour de certaines pratiques religieuses; le 10 est consacré au jeûne et à la lecture; le 15 est la fête de Farchi, et l'époque d'un nouveau pélerinage au Dakdalek; enfin, le 22 est la clôture de toutes les fêtes.

Les Samaritains sont circoncis, aussi bien que les juifs et les mahométans. Le huitième jour après l'accouchement, leurs femmes se purifient dans les eaux couran-

tes, à l'heure précise du lever du soleil. Comme les hébreux, ils observent scrupuleusement le jour du sabat. Comme eux, ils sont autorisés à divorcer pour des causes légitimes; mais ils profitent rarement de cette liberté, aussi bien que de celle d'avoir plus d'une femme. Ils s'isolent et se séparent de toutes les nations, même de la nation juive, ayant leurs temples particuliers, habitant des maisons à part. Ils ne lisent pas le caractère actuel employé par les juifs pour écrire l'hébreu; comme ceux-ci ne peuvent, ainsi que nous l'avons déjà dit, écrire celui qu'ils ont conservé.

Ils proscrivent le culte des images; ils s'occupent beaucoup dans la maison, de la lecture de la Bible. Leurs prières de chaque jour sont l'*Alleluia*, l'adoration et glorification de Dieu. Ils ont pour préceptes particuliers ces paroles du Seigneur : *Ne faites pas entrer le mal dans vos maisons*, qu'ils interprêtent comme un ordre de n'avoir de culte que pour Dieu.

La pureté de leur morale, la sévérité de leurs usages paraissent les laver également de l'imputation d'idolatrie. Ils sont charitables et font beaucoup d'aumônes. Il y a beaucoup d'amour dans l'intérieur de leur famille entre le père et ses enfans, entre les femmes et leurs maris. Le concubinage est proscrit parmi eux;

le devoir du père est d'apprendre à ses enfans les règles de la justice et de soigner leur éducation ; le devoir du fils est d'honorer ses père et mère comme il est prescrit dans le Décalogue.

Dès leur origine les Samaritains avaient été séparés en plusieurs classes ; cette distinction qu'ils font remonter jusqu'au temps d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et même jusqu'à l'époque plus reculée de Noë et de Finhhass subsiste encore parmi eux ; mais elle n'existe que de nom, la nation étant aujourd'hui si peu nombreuse, qu'une division réelle y serait impossible.

Ils paraissent avoir conservé d'anciennes méthodes et des règles dont ils ne sauraient expliquer les principes, pour prédire les éclipses, déterminer l'époque du premier jour de la lune, et le quantième de la fête de Pâques. Ils connaissent aussi une division des constellations.

Ils avaient autrefois, parmi eux, des prêtres qu'ils nommaient prêtres d'Aaron. Ces prêtres ne subsistent plus depuis 150 ans. Mais les Samaritains en ont conservé un qu'ils nomment Imam ou grand pontife ; il est appellé dans la Bible, en hébreu, Hakehen, Hadjedoub, Raïes et Djelil (le chef majestueux) en arabe. Ils rapportent la constitution à Finhhass. C'est ce pontife qui se distingue parmi eux en portant les cheveux longs. Ses

fonctions sont prescrites dans la Bible, pour lui et toute la tribu de Laoui. Ce pontife est chargé de veiller à l'exécution des préceptes de la loi; il a les dixmes des sacrifices et de tous les biens des Samaritains, il jouit sur eux d'une grande autorité et peut être considéré comme leur chef. Cette place est remplie aujourd'hui par le nommé Salame, qui prend le titre de *Kahenn Kahenn*, de la nation samaritaine à Naplous.

Ils emploient, pour dater, deux ères différentes; l'ère hébraïque depuis Adam, dans laquelle ils comptaient en 1808 l'an 6246; et une autre qu'ils font commencer à la sortie des Israélites d'Egypte; cette dernière compte en 1808 l'an 3246.

Hélène. (*Nouvelle polonaise*).

Veuve d'un militaire distingué, Hélène Ilinska faisait l'ornement des plus brillantes sociétés de Varsovie. Jeune, avide de succès, pressée du besoin de plaire, on l'accusa quelquefois de légèreté, d'imprudence, de coquetterie; on lui donnait des amans: quelle est la femme aimable à qui l'on n'en donne point? On ne nommait pourtant, d'une façon positive, qu'un de ses parens, Alexandre Niezliçz, qui même paraissait rechercher sa main: mais les observateurs de société, ces juges non moins profonds qu'infaillibles, ne croyaient point à ce projet. L'hymen, suivant eux, aurait rendu malheureux, l'amour seul pouvait unir deux êtres d'une sensibilité également vive, d'une susceptibilité également irritable; l'un jaloux, sévère, prompt à se livrer à des soupçons peu fondés; l'autre hautaine, indépendante, et plus

prompte encore à se révolter contre une accusation injuste.

Les mêmes observateurs auraient remarqué sans doute la douleur dont Hélène fut pénétrée, lorsque Niezliçz s'éloignant d'elle courut se ranger sous les drapeaux de la patrie : mais des intérêts plus puissans absorbaient l'attention générale.

A cette époque funeste, la Pologne éprouvait toutes les calamités qui accompagnent l'asservissement et le démembrement d'un état. En arrêtant d'une manière honteuse l'honorable campagne de 1792, la confédération de Targowiça et la diète de Grodno avaient assuré la ruine de leur pays ; et les préparatifs que faisaient quelques citoyens indomptables pour remettre en question ce que semblaient avoir décidé la trahison et la force, et relever l'étendard polonais, en renouvellant les inquiétudes des conquérans, rendaient leur joug plus pesant et leur surveillance plus tyrannique.

Mme. Ilinska en ressentit les effets. Nourrie par son père dans les généreux sentimens d'un véritable esprit national, elle savait mal en contenir l'expression impétueuse. Un jour que, dans une nombreuse assemblée, on relevait insidieusement la supériorité des vainqueurs et l'imprudence des vaincus : « Imprudens ! S'écria-t-elle, oui, nous l'avons été, mais dans la plus belle des causes ; nous avons cru qu'un en battrait vingt, et nous nous sommes trompés ». Ce mot très-vrai, très-noble, était aussi très-déplacé. Il fut répété; et bientôt des avis officieux engagèrent Hélène à se retirer dans sa terre. Le même excès de franchise l'y fit encore inquiéter. Un jeune homme nommé Dwinski lui offrit un refuge dans une maison qu'il partageait avec sa mère, et s'empressa de payer ainsi quelques services que sa famille avait reçus de M. Ilinski. La persécution n'avait pu réduire Hélène au silence : de nouvelles imprudences la firent arrêter. L'homme qui lui donnait asyle partagea son sort ; il ne s'en plaignit pas : après avoir payé le tribut de la reconnaissance, en servant encore Mme. Ilinska, il obéissait à un sentiment aussi puissant et plus tendre.

Par un bonheur assez rare, il trouva dans un des principaux

principaux agens de l'autorité, sinon un ami, du moins un protecteur disposé à expier par des services particuliers les maux publics auxquels il coopérait. En faisant sortir Dwinski de prison, il l'exhorta à s'éloigner promptement. Le jeune homme, au contraire, ne profita de sa liberté que pour adoucir par les soins les plus empressés la captivité d'Hélène, et pour en solliciter le terme. Son protecteur lui représenta vainement que de telles démarches le mettaient lui-même en danger. Las d'épuiser les remontrances, et craignant que Dwinski ne le compromît en se perdant, il aima mieux tenter un second usage de son crédit que d'être puni du premier : il obtint la liberté de Mme. Ilinska. Mais il ne dissimula pas à Dwinski qu'elle ne pouvait, non plus que lui, retourner dans leur ancienne demeure, ou se rapprocher des pays occupés par les insurgés : sinon la suspicion attachée à leurs personnes les ferait rentrer dans des prisons d'où ils ne sortiraient peut-être que par l'arrêt d'un exil éternel.

Dans une contrée préservée des horreurs de la guerre et de la persécution par la soumission prompte des habitans, Dwinski possédait une propriété champêtre où il pouvait se réfugier. Mais comment Mme. Ilinska l'y aurait-elle suivi? Un seul titre pouvait lui en donner le droit; Dwinski lui offrit ce titre, ignorant absolument les derniers engagemens de son cœur, et tremblant néanmoins d'être refusé : touchée de tout ce qu'il avait fait pour elle, Hélène accepta...... Que l'on ne se hâte point de la condamner. Sa captivité commençait, quand la renommée lui apprit que Niezliçz, dans un combat glorieux, était tombé victime d'un courage trop ardent : ses regrets éclatèrent avec une vivacité propre à aigrir ses persécuteurs. Mais lorsque le temps et le soin de sa sûreté eurent essuyé ses larmes, ne dut-elle point se croire libre de disposer de sa main en faveur d'un libérateur aussi tendre que généreux, et même de céder, à son tour, à quelque chose de plus que la reconnaissance?

Le charme d'une union parfaitement assortie n'est-il pas enfin sa meilleure excuse? Dwinski idolâtrait

sa femme : l'affection que celle-ci ressentait n'était peut-être pas l'amour, mais ce sentiment qui, sans en avoir les orages, est doux et profond comme lui, et fait seul le bonheur de l'hyménée. Dwinski vif, aimant, facile à prévenir, ne voyait, ne pensait, n'existait que par Hélène : Hélène, sensible, mais impérieuse, eût supporté difficilement un maître ; elle chérissait un amant, et ne haïssait point un esclave.

Elle avait su d'ailleurs se conformer sans effort à sa position nouvelle. La femme élégante était devenue une ménagère de campagne : son teint ne redoutait point le soleil du midi, ni ses nerfs la fraîcheur du soir ; toutes les après-dînées, ses jolis pieds soutenaient très-bien de longues promenades ; et partagées entre la lecture, la musique, les soins de la maison, des ruches, du colombier et de la volière, les matinées lui semblaient s'écouler trop vîte.

Placée assez près d'une ville pour n'avoir rien à craindre des déserteurs qui se montraient souvent dans les forêts voisines, la retraite des deux époux était cependant assez isolée pour ne point attirer trop l'attention de ces subalternes qui, pressés de se rendre importans, cherchaient sans cesse à étendre sur de nouveaux objets les soupçons et les rigueurs de leurs maîtres. Elle devint sacrée pour tout le canton, lorsque envoyé en mission, et revêtu du grade d'officier-général, le protecteur de Dwinski eut logé chez lui quelques jours. Dwinski se vit dès-lors à l'abri des dénonciations aussi communes que redoutables, à une époque où tant d'individus avaient le pouvoir de faire le mal et si peu le droit de l'empêcher, et où l'autorité, effrayée d'abord par le succès des patriotes insurgés, puis animée plutôt que rassurée par leur défaite, en poursuivait les restes malheureux avec tout l'acharnement de l'injustice.

Ainsi, quand le deuil et l'infortune couvraient la Pologne entière, le bonheur se réfugiait dans une cabane sur les bords de la Sczara (1). Vivant unique-

---

(1) La Sczara, rivière de Lithuanie qui baigne les murs de Slonim.

ment l'un pour l'autre, Hélène et Dwinski sentaient accroître leur félicité par la certitude de revivre bientôt dans un nouvel être dont la naissance couronnerait leur amour et resserrerait leurs liens.

Les deux époux, un soir, avaient prolongé leur promenade plus loin qu'à l'ordinaire : un homme sortant de la forêt, attira leurs regards. Il paraissait jeune; son costume annonçait un déserteur : mais ses yeux caves et étincelans, sa figure hâve et sa physionomie expressive, son corps exténué et sa démarche fière, une teinte de misère et de grandeur répandue sur toute sa personne, fixèrent l'attention de Dwinski. L'inconnu le considéra quelques instans ainsi que sa femme, puis s'enfonça dans la forêt. Dwinski, en le perdant de vue, s'apperçut que cette apparition avait jetté Hélène dans un trouble violent. Elle le pressa de rentrer avant la nuit; et dans le chemin, elle retourna plusieurs fois la tête, comme si elle eût vu l'inconnu suivre ses pas. Dwinski attribua cette conduite à la peur; et pendant le souper, il en fit quelques plaisanteries à sa femme, dont le silence le confirma dans ses conjectures.

Un domestique zélé qui avait écouté Dwinski, se promit de terminer les alarmes de sa maîtresse. Le lendemain, avant le jour, il était chez l'officier de police de la ville voisine. Il dénonce l'inconnu, donne sur lui les détails les plus propres à faciliter son arrestation, et demande main-forte pour l'effectuer.

Hélène n'avait point passé une nuit tranquille; et plutôt que de coutume, elle prit le chemin de la volière. Pour y arriver, il fallait suivre une terrasse d'où l'on découvrait tous les environs, et près de laquelle une porte s'ouvrait sur la campagne. Hélène s'en approchait, lorsque son oreille fut frappée des sons d'une romance française (1), dont elle ne put méconnaître

---

(1) On sait qu'en Pologne, l'étude du français fait une partie essentielle de l'éducation; et que, de tous les peuples du nord, les Polonais sont ceux qui parlent et écrivent notre langue avec le plus de facilité.

les vers, ni la musique, non plus que la voix de celui qui la chantait. Tremblante, elle s'élance sur la terrasse. Elle le voit; c'était bien lui; c'était cet infortuné dont la vue lui avait causé la veille une émotion si profonde. Dès qu'il l'apperçut: Hélène! S'écria-t-il. — Alexandre! Répondit-elle. — Et sachant à peine ce qu'elle faisait, elle courut ouvrir la porte de la campagne. Niezliçz se précipite à ses genoux, qu'il baigne de larmes: « Hélène! C'est moi qui, pour te revoir, brave la mort attachée aux pas d'un proscrit. Mais m'aurait-on abusé, ou n'es-tu plus mon Hélène? » — « Ah! Mon ami! » dit Mme. Dwinska, en rougissant et détournant les yeux.

En ce même moment, elle voit Dwinski, qu'une tendre inquiétude conduisait sur les pas de son épouse. — « Relevez-vous! C'est mon mari! » — Atterré de ce mot, Alexandre veut fuir; elle l'arrête avec force. « C'est mon parent, dit-elle à son mari, il est proscrit; ne point l'accueillir, ne point le retenir, c'est l'assassiner ». Dwinski n'hésite pas; sans en entendre davantage, il entraîne Alexandre, et n'attribue qu'à la générosité ou au désespoir sa singulière résistance. A peine l'a-t-il conduit dans un appartement écarté, qu'un bruit alarmant le force à descendre au salon. Il y trouve son domestique, et un délégué de l'autorité militaire escorté d'une troupe de gens armés. Des renseignemens sûrs prouvaient que le déserteur dénoncé avait rôdé depuis l'aurore autour des murs; tout portait à croire qu'il les avait escaladés et qu'il s'était caché dans le jardin, peut-être même dans la maison. On voulait, en conséquence, faire partout une perquisition scrupuleuse. Dwinski s'y opposa avec une vivacité dont il ne fut pas le maître, et qui le rendit suspect lui-même au délégué et à ses satellites. Ils insistèrent, mais sans fruit. Dwinski leur répond qu'ils n'avaient point d'ordre pour s'introduire chez lui sans son aveu. Le crédit dont il jouissait les contint. Ils se retirèrent; ce ne fut pas sans proférer des menaces alarmantes. Heureusement Mme. Dwinska n'était point présente à cette scène; son effroi aurait tout découvert.

Elle était restée près de Niezliçz : quelle position ! Quel entretien ! Que leur sort était changé, depuis qu'il avait quitté Varsovie ! Alexandre alors était aimé d'elle, et près de devenir son époux. Des affaires de famille retardaient seules leur union, lorsque Hélène affligea son amant par une de ces brouilleries qui ne se prolongent plus d'un jour que parce qu'il est plus facile d'en oublier que d'en avouer la cause. Des apparences légères avaient réveillé dans le cœur de Niezliçz la jalousie à laquelle il était trop enclin, et Mme. Ilinska avait puni cette injustice par toutes les apparences d'une rupture. Plus fait pour éprouver les transports de l'amour que pour supporter ses caprices, Alexandre perd aussitôt l'espoir de former des nœuds si ardemment désirés. Déjà venait d'éclater, dans le Palatinat de Cracovie, cette insurrection courageuse qui, propagée rapidement sur la Pologne presque entière, promit d'abord un succès si glorieux : Niezliçz fuit la capitale, où rien ne le retient plus. Il vole dans sa province : bravant les conquérans et les indignes citoyens qui, par une lâche faiblesse ou une jalousie plus lâche encore, se dévouaient à leurs intérêts, il recherche, il découvre, il enflamme, il soulève, il rassemble tous les cœurs sensibles au cri de la patrie opprimée ; et, à la tête d'une troupe plus brave qu'exercée, il parvient, au travers de mille dangers, à rejoindre l'armée polonaise.

Ce fut en partant qu'il adressa à Hélène cette romance qu'elle avait d'abord reconnue. Bientôt rendue à elle-même, elle voulut rappeller son ami ou le suivre ; il n'était plus temps : toute communication était rompue entre la capitale et les provinces insurgées. Blessé grièvement dans une action particulière, Niezliçz dut la liberté et la vie au bruit qu'il répandit de sa mort. Cette nouvelle ne parvint que trop fidèlement à Hélène. Elle lui fut confirmée par le silence d'Alexandre : car elle ne reçut aucune des lettres qu'il lui écrivit pour la détromper, et qui, interceptées par ceux qui la retenaient prisonnière, ne servirent qu'à prolonger sa captivité.

Alexandre recueillait aujourd'hui les fruits amers

de cette erreur. Après la dispersion totale de l'armée patriote, recherchant, au péril de ses jours, toutes les notions qui le pouvaient éclairer sur le sort de son amie, il était enfin, comme par miracle, parvenu jusqu'à elle : il la revoyait.... Mais elle ne l'aimait plus; mais il était lui-même au pouvoir d'un rival, amant d'Hélène et son époux, d'un rival qui, déjà une fois, avait exposé sa vie pour le sauver.

Que de raisons de fuir ! — Au milieu de l'entretien, Dwinski rentre ; et, avec une amitié confiante qui ajoutait aux tourmens de Niezliçz, il l'exhorte à ne rien craindre, à rester dans une maison où ses nobles malheurs, non moins que le titre de parent d'Hélène, lui assurent tous les égards, tous les soins de l'hospitalité. Comment Alexandre pouvait-il repousser ces touchantes instances? Il eût fallu réveler un secret qui était celui de Mme. Dwinska bien plus que le sien ; et dont peut-être dépendait, pour cette femme adorée, le repos de toute la vie.

Ce fut au fond de son propre appartement que Dwinski, dans l'espace de quelques heures, construisit pour Niezliçz un asyle qui, le soir, lorsque les agens de l'autorité, munis cette fois de l'ordre le plus sévère, visitèrent la maison d'un bout à l'autre, trompa leur exécrable adresse. Ce défaut de succès ne calma point leurs soupçons, et Dwinski devina sans peine que des espions répandus autour de sa retraite, rendraient un compte exact de tout ce que l'on verrait entrer et sortir. Alexandre ne pouvait donc s'échapper sans risquer de perdre, avec lui-même, ses généreux amis. Cette considération seule l'empêcha de s'éloigner, comme il y était résolu, car son cœur avait trop à souffrir.

Les soins qu'il recevait redoublèrent encore lorsqu'une maladie, fruit de la misère et du chagrin, le vint assaillir. Chaque jour, cependant, dénoncé avec plus d'animosité, Dwinski courait un danger réel, quand il vit entrer chez lui son protecteur, dont la présence suffisait pour réduire tous les délateurs au silence. Mais le général, ayant amené un cortége plus nombreux qu'à l'ordinaire, refusa l'appartement

qu'il avait déjà occupé, et jugea que celui de Dwinski, où il se trouvait, lui conviendrait mieux. Sa demande était un ordre; on n'avait point d'objection spécieuse à lui opposer. Ainsi, sans avoir pu porter le moindre secours à Niezliçz, ni même l'avertir, Hélène et son époux sont obligés de laisser leur ami, malade et sans défense, enfermé sous la même clef que son persécuteur : ils ne tardèrent pas à se convaincre que leur protecteur méritait ce titre. Il connaissait personnellement Alexandre; et, dans une occasion importante, forcé, malgré la supériorité du nombre, de ployer devant la troupe de l'audacieux jeune homme, il savait trop combien étaient redoutables son courage et son dévouement. Alexandre d'ailleurs avait des ennemis, des envieux, qui, après l'avoir contrarié dans ses succès par leurs secrettes intrigues, le poursuivaient dans ses revers par leurs dénonciations acharnées. Des renseignemens que l'imprudence du proscrit rendaient faciles à acquérir, avaient conduit le général sur sa trace; et lorsque les deux époux, pour préparer une explication dont ils sentaient la nécessité, parlèrent à leur hôte de la visite domiciliaire qu'ils avaient subie, il leur répondit qu'il ne doutait point que le déserteur désigné ne fût Niezliçz; qu'il pensait bien qu'ils ne l'avaient pas recélé; mais que s'il tombait entre ses mains, rien ne le pourrait sauver du sort promis aux vaincus.

Hélène et Dwinski se turent : le général avait annoncé son départ pour le lendemain; l'intervalle leur parut bien long. A l'instant de partir, il reçoit une lettre d'un de ses collègues, qui, nommé pour le remplacer dans sa mission, le prie de l'attendre en ce lieu même : il se décide en conséquence à prolonger son séjour. La seconde journée était près de finir; et Alexandre, qui avait tout entendu, qui avait saisi chaque expression de joie, chaque menace de ses ennemis, et surtout l'arrêt porté contre lui sans retour, Alexandre, depuis trente-six heures, languissait sans secours et sans consolations. Une plus longue attente

devenait impossible ; et d'ailleurs l'arrivée d'un nouveau général allait bientôt rendre impraticable toute tentative de salut. Dwinski éloigne d'abord les subalternes, premiers espions de celui dont ils étaient les esclaves, et aussi prompts à dénoncer le bien qu'à seconder le mal. Puis il vient avec sa femme trouver le général, obtient la permission de fermer les portes, et lui fait, non sans hésiter, sa dangereuse confidence. « Malheureux ! S'écrie l'homme puissant, il mourra ! « — Dwinski, éperdu, lui présentant deux pistolets, « tes jours me répondent des siens ! » — Au même instant, Hélène, en pleurs, tombe à ses genoux. « Vous voulez donc tuer et mon mari, et moi, et l'enfant qui est dans mon sein ? » Le général portait un cœur plus féroce que cruel, moins accessible encore à la crainte qu'à la pitié, mais capable d'un mouvement généreux. Il écarte froidement Dwinski et ses armes, relève Mme. Dwinska avec douceur et respect : « C'est à votre danger, dit-il, que j'accorde sa vie ».

Ne voulant point laisser imparfaite son œuvre de clémence, il leur prescrit de retenir leur ami le temps nécessaire pour dissiper les soupçons élevés sur son existence, et il donne à Niezliçz un passeport propre à assurer sa marche quand il se mettrait en route pour chercher un autre asyle.

Ce dernier secours devint inutile. Ce ne fut qu'après une longue et pénible convalescence qu'Alexandre recouvra ses forces ; et déjà les autorités, affermies dans les provinces démembrées qui étaient devenues leur partage, faisaient succéder à la rigueur une politique indulgente. Tout ce qui n'était point nominativement proscrit (et Niezliçz se trouvait dans ce cas) pouvait retourner dans ses foyers. Mais quel intérêt l'y eût rappellé ? Son frère venait d'expirer dans les déserts de la Sibérie ; le chagrin avait conduit sa mère au tombeau ; ses parens, ses amis avaient péri sous le glaive ; son modeste héritage, confisqué par les conquérans, était passé en d'autres mains. « Vous retrouverez tout dans notre cœur, lui dit affectueusement Dwinski ; vous n'avez plus d'amis, plus de

parens que nous : pourquoi nous quitter lorsque nous commençons à jouir du bonheur de vous avoir sauvé ? » Alexandre hésitait : n'être plus aimé, et vivre près de l'objet de la passion la plus tendre, quel supplice ! « Me voulez-vous perdre ? Lui dit Mme. Dwinska. Vos dangers m'ont entraînée dans une faute inévitable, celle d'exister près de vous sans instruire mon mari du passé : est-ce à vous de m'en punir ? Dwinski a conçu pour vous une affection presque égale à la mienne : votre amitié est devenue nécessaire à son bonheur. Enfin, vous ne pouvez vous éloigner sans dire ou faire deviner le motif de vos refus, et alors toute la confiance que m'accorde mon époux se changerait en jalousie; nous serions tous malheureux par vous. Restez, quelque temps au moins, jusqu'à ce qu'il se présente une occasion spécieuse de nous séparer. Restez, je suis sûre de moi; ne pourrai-je donc être sûre de mon ami ? »

Niezliçz ne supportait pas l'idée de coûter une larme, un regret à Hélène : il céda. Dwinski venait de reprendre avec succès des spéculations agricoles (1); il y associa son ami. L'heureux accouchement de Mme. Dwinska vint ajouter à leur félicité commune. Son fils reçut le nom d'Alexandre, et Niezliçz se promit de consacrer un jour tous ses soins à rendre cet enfant digne des êtres auxquels il devait la naissance.

Mais ce cœur, si agité naguère, était-il devenu paisible ? Alexandre ne voyait-il plus Hélène qu'avec les yeux de l'amitié ? Sa profonde mélancolie déposait contre cet heureux effort de sa raison, et prouvait que la reconnaissance seule lui imposait silence Mme. Dwinska, au contraire, prenait avec lui, chaque jour davantage, ce ton poli de réserve et de froideur dont se sert une femme d'esprit pour éloigner l'amant qu'elle ne doit plus ou ne veut plus aimer.

(1) Il n'est point rare qu'un noble Polonais, pour accroître une aisance bornée, se charge de l'administration des terres d'un seigneur opulent.

Cependant, ramenés par un régime plus tranquille, les plaisirs renaissaient dans la capitale. Hélène s'y livra avec l'empressement que justifie une longue privation; et, dans le tourbillon du grand monde, laissa peut-être se ranimer ce penchant à la coquetterie que l'on avait autrefois reproché à Mme. Ilinska. Dwinski ne s'en apperçut point; Alexandre, au contraire, en fut profondément affecté. Sans murmure, il cédait Hélène à celui qui la possédait par un nœud légitime; et en même-temps il souffrait avec impatience qu'elle fit attention à tout autre. Son chagrin éclata dans quelques remontrances sur le tort qu'elle pouvait se faire par sa légèreté, remontrances d'autant plus sensibles que le ton en était plus tendre. Cette imprudence, que Mme. Dwinska n'eut pas la force de pardonner au malheur, augmenta rapidement sa froideur pour Niezliçz.

Un événement peu important en lui-même vint aggraver cette disposition défavorable. Dans une de ces plaisanteries de société qui rarement s'arrêtent assez tôt, Hélène se laissa entraîner à quelqu'imprudence dont on n'aurait point parlé, si la femme qui l'avait commise n'eût pas excité la jalousie par des avantages trop marquans. L'austère Alexandre ne put en cette occasion garder le silence: Mme. Dwinska lui fit sentir durement qu'elle ne se croyait point sous sa dépendance, et l'explication dégénéra presqu'en rupture. Quelques jours après, on adressa à Dwinski des couplets anonymes sur cette même plaisanterie de société que Niezliçz avait blâmée si vivement. Ils n'avaient d'esprit que celui de la méchanceté; mais ils avaient au suprême degré cet esprit-là: c'est dire assez qu'ils furent accueillis, répétés et transmis de main en main. Hélène y était déchirée d'une manière indigne. Dans les transports de sa colère, elle cherche partout le coupable. Ses soupçons tombent enfin sur Alexandre, et s'y fixent avec d'autant moins d'invraisemblance qu'elle retrouve dans les couplets un mot désobligeant, échappé à celui-ci au milieu de l'explication qui les a brouillés. Le ressentiment rend

crédule, et de légères informations semblent déjà prouver que l'accusation n'est point injuste.

C'est ce moment même qu'Alexandre choisit pour annoncer son prochain départ. Malheureux dans son pays comme citoyen, malheureux comme amant, il lui pesait de languir dans un honteux repos, tandis que ses compatriotes s'étaient rouvert le chemin de la gloire Il brûlait de combattre dans les rangs de ces braves légions polonaises qui partageaient aux champs de l'Italie les lauriers brillans des Français.

Cette soudaine résolution parut un nouvel indice aux yeux prévenus d'Hélène. Elle reçoit enfin une copie du libelle écrite par Niezlicz; elle y reconnaît sa main : plus de doute. Dominée par cette violence dont elle ne fut jamais maîtresse, égarée par une fureur trop légitime en apparence, elle court vers son mari; elle se précipite, elle craint de perdre un moment, de se donner le temps de réfléchir ou d'approfondir davantage. Dwinski projette un voyage; il faut empêcher ce départ qui différerait sa vengeance, ce départ que bientôt peut-être elle regrettera amèrement d'avoir pu prévenir. Le crime d'Alexandre, les sentimens qu'il a éprouvés pour elle, ceux qu'elle lui suppose encore et qui sans doute l'ont poussé enfin à cette indigne bassesse; elle révèle tout, elle affirme tout; elle ne trouve que trop de facilité à tout persuader : j'ai dit quel ascendant elle avait sur l'esprit de son époux, et cet ascendant, comme l'amour de Dwinski, loin de s'affaiblir avec le temps, n'avait pas cessé de s'accroître.

Tout ce que la honte d'avoir été si long-temps abusé et le ressentiment de voir payer tant de bienfaits par un outrage, tout ce que la rage et la jalousie peuvent inspirer de désir de perdre un rival et punir un ingrat, Dwinski le ressentit. Il s'absenta subitement. Niezliçz partit le lendemain pour le rejoindre, et ne reparut plus.

De retour quelques jours après, Dwinski laissa remarquer dans ses manières et sur sa physionomie un changement extrême. A la gaieté franche et ouverte

qui le caractérisait, avaient succédé une sombre rêverie, une tristesse profonde. Sa femme même et son enfant semblaient avoir perdu quelque chose dans son cœur. On voyait bien qu'il les aimait toujours, mais il les évitait, comme si l'aspect de l'une et le nom de l'autre eussent réveillé dans son ame un souvenir déchirant.

Le hasard ne tarda pas à faire connaître le véritable auteur de la chanson satirique. C'était un jeune élégant, qui, très-étranger au ton de la société brillante où il figurait tout nouvellement, et prenant les politesses d'une femme pour des avances et ses plus innocentes coquetteries pour des aveux, avait risqué jusqu'à trois fois auprès d'Hélène une déclaration, éludée d'abord en plaisantant, repoussé ensuite plus sérieusement, et rebutée enfin avec mépris. Piqué au vif, mais lâche comme tout homme capable de se venger des refus d'une femme honnête, il voulut, en composant ses couplets, que l'on pût soupçonner un autre homme d'en être l'auteur? Hélène, dans un mouvement de dépit, avait répété devant lui un mot de Niezliçz qui l'avait blessée : il l'inséra dans ses vers ; à cette adresse et au soin de contrefaire l'écriture d'Alexandre, il joignit encore les manœuvres les plus propres à accréditer des bruits qui servaient à-la-fois sa vengeance et sa sûreté.

La mélancolie de Dwinski prit dès-lors un caractère plus effrayant. Le nom de son ami errait sans cesse sur ses lèvres; et à peine le proférait-il, qu'il semblait l'avoir laissé échapper malgré lui. Tantôt la présence de sa femme lui était insupportable, et tantôt il serrait dans ses bras cette épouse aussi affligée et plus malheureuse que lui; il lui adressait des reproches amers, puis mêlait ses larmes aux siennes. Une maladie grave vint se joindre aux tourmens de son ame. Sa santé ne put résister à cette double atteinte. Au bout de six semaines, il expira en prononçant le nom d'Alexandre. Avant de mourir, il confia à un ami l'histoire de cet infortuné. Il désirait qu'on la tînt secrette aussi long-temps qu'Hélène vivrait : mais

l'état où celle-ci est tombée en a bientôt fait connaître jusqu'aux moindres détails.

« Convaincu, dit le malheureux Dwinski, que j'avais prodigué mon amitié à un perfide qui, n'ayant pu séduire ma femme, me déshonorait en l'outrageant, je résolus d'en tirer vengeance Le jour de mon départ, je laissai à Niezligz un billet par lequel je l'invitais à me joindre secrettement le surlendemain, à quarante lieues de Varsovie. Je lui désignais un endroit écarté, mais qu'il pouvait retrouver sans peine parce que nous y avions passé plusieurs fois ensemble; et je lui recommandais de ne point oublier ses armes. Il fut exact au rendez vous : il avait apporté des pistolets chargés, ne doutant pas qu'il ne dût me servir de second dans quelque querelle importante. Une explication prompte l'instruisit mieux de mes intentions, et le jetta dans un trouble où je voyais l'embarras d'un traître démasqué. — « Quoi ! dit-il d'une voix entrecoupée, mon ami, celui qui m'a sauvé la vie me croirait coupable ? — Oui ! tu l'es. Et il faut qu'ici tu aies ma vie, ou moi la tienne. Défends toi ! — Nous sommes trop près du chemin, me dit Alexandre, on pourrait nous entendre ». — Nous pénétrâmes plus avant dans le bois; il s'arrêta sur le bord d'une carrière abandonnée depuis long-temps, et qui ne présentait plus qu'un abîme profond Il essaya de nouveau, mais envain, de me détromper. Sa douceur, à mes yeux, n'était que confusion, son calme qu'hypocrisie. Je l'interrompis : « Défends-toi ! n'essaie plus de pallier la perfidie par le mensonge ». Ce mot émut visiblement Alexandre : je connaissais son courage; sa patience m'étonna et me sembla une preuve de plus contre lui « Jamais, me dit-il en se remettant, je ne combattrai mon ami : je suis innocent ». — « Mais, lui criai-je, n'as tu point aimé Hélène ! — Oui. — Ne l'aimes-tu pas encore ? — C'est un secret que je n'ai jamais révélé, pas même à elle : mais aujourd'hui que, par vos indignes soupçons, vous percez le cœur de votre ami, et que je dois vous fuir pour toujours, je puis l'avouer : oui. — Le propos, consigné dans ces con-

plets infâmes, ne l'as-tu pas tenu? — Oui, Dwinski; et dans ma bouche, il n'avait rien d'offensant. — Tu es coupable ! . . . » Et alors, pour l'accabler, je rappellai avec force toutes les apparences qui étaient pour moi autant de démonstrations. — « Et vous êtes bien sûr, me dit Alexandre avec l'accent de la tendresse et de la loyauté, qu'il n'y a rien, rien, aucune supposition qui puisse justifier votre ami ? — Rien, lui dis-je ; plus d'ami ! confesse ton crime, et alors je dédaignerai peut-être de souiller ma main en te châtiant.... — Je ne me déshonorerai point par un mensonge, répondit-il avec un sang-froid concentré ; et je ne me battrai point contre vous. — Je t'y forcerai bien, lâche !.... » Et aussitôt, l'affront le plus sanglant qu'un homme de cœur puisse recevoir, un geste ménaçant.... La fureur brilla dans les yeux de Niezliçz : il était maître de ma vie, puisqu'il tenait ses pistolets armés. — « Eh bien ! me dit-il du ton le plus doux, vous allez être satisfait. Allez, Dwinski ; placez-vous à cette pierre, en face de moi ; la distance est raisonnable ». — Je me presse d'obéir : en me retournant, je vois Alexandre qui a mis un de ses pistolets dans sa bouche : il tire ; son sang jaillit sur les pierres ; et son corps palpitant roule dans la carrière au bord de laquelle il s'était placé. O mon ami ! ce ne fut point un hasard : tu avais calculé cette magnanime résolution, et tu voulus ensevelir avec toi le secret de ton assassin. J'étais accouru au bord de la carrière ; j'y veux descendre ; j'en fais le tour pour chercher une pente praticable... Aucune ; nul moyen, nulle possibilité.... et le bruit de la chute du cadavre retentit au fond de l'abîme. Je reste penché sur l'ouverture, appellant à grands cris Alexandre ; puis écoutant attentivement, me faisant illusion, espérant entendre un gémissement, un soupir.... Tout est muet. . . . — Une heure s'écoula ainsi. Alors je pensai à ma femme, à mon enfant. Mon honneur et ma vie étaient leur bien : je m'éloignai de ce lieu funeste, où j'avais perdu l'un, et où le désespoir m'aurait bientôt arraché l'autre.

» Mais un souvenir terrible me suivait partout,

J'avais beau me dire qu'Alexandre était coupable : je ne le croyais plus. Je voulais du moins me persuader que les raisons qui me l'avaient fait croire étaient décisives ; ma femme, qui m'arracha bientôt mon secret, partageait avec moi le besoin cruel de se convaincre qu'un être aussi tendrement aimé avait pu devenir un monstre : vous savez que nous avons perdu cette dernière ressource. Ne vous étonnez point s'il m'en coûte la vie : vous pourriez admirer plutôt que, poursuivi par l'image de mon ami, de ma victime, j'eusse attendu une mort trop lente, si, quand on est époux et père, le suicide était jamais permis ».

Telles furent les révélations de Dwinski expirant. Accablée de la perte d'un époux justement chéri, en proie aux remords que lui coûtait une autre perte presque aussi sensible à son cœur détrompé, forcée de les attribuer toutes deux à sa funeste précipitation, Hélène, tourmentée des peines les plus vives, sentit sa raison succomber sous leur poids. Moins à plaindre, si cet état n'avait point eu d'intervalles, et si l'infortunée n'avait retrouvé mille fois le sentiment du passé et le sentiment du présent. Ces intervalles lucides sont plus rares aujourd'hui. Hélène respire encore, plongée dans un accablement presque continuel : mais, pour en sortir, il suffit qu'elle entende le nom de Dwinski, ou celui d'Alexandre que porte son fils : aussitôt, comme machinalement, elle raconte avec une vivacité surprenante, et toujours dans les mêmes termes, l'histoire des deux amis dont elle se reproche la mort. Parvenue au moment où Niezliçz périt, sa mémoire se trouble, ses idées s'embarrassent : elle fond en larmes, se tait quelques instans, puis chante d'une voix affaiblie la romance d'Alexandre, et retombe, par degrés, dans un abattement léthargique.

ROMANCE D'ALEXANDRE NIEZLIÇZ. (1)

Quand vous m'aimiez, nul vain désir
N'inquiétait ma solitude ;

(1) Cette romance a été mise en musique par M. Dalvimare.

Vous voir était mon seul plaisir,
Vous plaire mon unique étude;
Je fuyais un monde trompeur
Où votre abandon me ramène :
Il m'eût distrait de mon bonheur...
Me distraira-t-il de ma peine ?

Trahi par vous, et rejetté
Dans le tumulte de la vie,
Je sais de quelle adversité
La vertu s'y voit poursuivie :
Mais, sans effroi, j'attends les coups
De l'injustice et de la haine;
J'ai besoin que d'autres que vous
Soient enfin cause de ma peine.

Alors du moins, de mes douleurs
Devant vous je pourrai me plaindre,
Votre amitié, séchant mes pleurs,
N'aura point de remords à craindre.
Oui ! dans votre ame, chaque jour,
J'épancherai toute la mienne :
Je vous dirai tout. . . . Hors l'amour,
L'amour qui seul fera ma peine !

Eusèbe Salverte.

LITTÉRATURE.

EPITRE A MON AMI ANDRIEUX.

Mon ami, c'est donc là, dans cet humble hameau,
Que, sur le vert penchant du plus joli coteau,
S'offre à moi le jardin et la maison tranquille
Qu'illustra le séjour de *Collin-d'Harleville!*
Là, d'un champ paternel que pieux héritier
Pour les Muses, les mœurs respirant tout entier,
Le plus doux des mortels, mais doux avec courage,
Vécut aimé du ciel et béni du village.

Oui : c'est là qu'il conçut son aimable *Inconstant;*
Son facile *Optimiste*, heureux, toujours content;
Ses *Châteaux en Espagne*, erreur douce et si chère;
Et l'amusant ennui du *Vieux Célibataire*
Allant au Luxembourg promener ses chagrins,
Et sa madame Evrard, si fatale aux cousins!
C'est là qu'il se cachait; là, que de sa demeure
Il descendait, pensif, vers les rives de l'Eure,
Y trouvait, par Thalie, et par Flore appellé,
Quelque rôle enchanteur pour Contat et Molé.

Que de fois un vieux pâtre, une Lise naïve
L'ont regardé de loin, dans leur joie attentive,
Apprentif jardinier, armé de lourds ciseaux,
Tondre un mur de charmille, applanir ses rameaux!
Que de fois, variant ses douces promenades,
Il vit de Maintenon les superbes arcades;

Et plus loin, dominant dans le fond du tableau,
Parmi les peupliers les tours d'un vieux château !

Mais sur-tout il se plut sur les rives fleuries,
Lieux du repos, du frais, des douces rêveries,
Rappellant, par leur grace et leur simplicité,
Ses mœurs et ses écrits pleins de naïveté.

Aussi ses vers charmans sur notre heureuse scène
Nous ont-ils fait souvent retrouver La Fontaine.
On vit l'air de famille. Oui, d'un humble jardin,
D'un petit coin de terre, appellé *Mévoisin*,
Sortit, cher Andrieux, déjà mûr pour la gloire,
Le nom de notre ami, resté dans la mémoire,
Dont tu gardes le buste où se plaît à fleurir
Un laurier, toujours vert, qui ne peut plus mourir.

Hélas ! quand, sous tes yeux, la bêche sur sa bière
De son étroit asyle eût fait rouler la terre,
En peignant tes regrets, ses talens et ses mœurs,
Par tes pleurs, Andrieux, tu fis couler nos pleurs.

Tu courus chez Houdon, l'un de nos Praxitèles,
Dont le ciseaux fameux, sous des traits si fidèles,
Fit revivre, à leur gloire associant son nom,
Molière et La Fontaine, et Voltaire et Buffon;
Qui, l'ami de Collin, sur sa figure éteinte,
De ses traits à la mort a dérobé l'empreinte,
Et dans la simple argile au moins nous l'a rendu.
C'est à vous deux, amis, que ce bienfait est dû.

Collin, né pour les champs, que le ciel fit poëte,
Que la grace inspira, que l'amitié regrette,
Devais-tu sous la tombe être sitôt caché?
Par quels tendres liens tu lui fus attaché,

Cher Andrieux ! tous deux simples et sans envie,
Les mêmes goûts charmaient votre paisible vie.
Je te vois près de lui ; ton crayon rouge en main,
Notant un manuscrit qui te supplie en vain.

De ta vocation j'y reconnais la marque.
Exprès, Dieu pour Collin te fit un Aristarque,
Sûr, instruit, mais sévère. A sa campagne, hélas !
Que de fois sur ses vers tu le désespéras !
— J'ai lu votre acte. — Eh bien? — Il n'est pas net
encore.
— Et le style ? — Un peu pâle ; il faut qu'il se colore.
— Ma grande scène, au moins, je la crois assez bien ?
— Moi, je vois qu'il y manque.... Eh ! quoi donc?...
Presque rien.....
Il faut y revenir. — La patience s'use.
— Bon ! la persévérance est la dixième Muse.
— Ce qu'on a fait sept fois, faut-il le répéter ?
— Sept fois, dix fois, vingt fois, on ne doit pas compter.
— Cruel homme ! — Au talent je me rends difficile.
Si vous en aviez moins.... — Et moi, je suis docile.

Le lendemain matin il revient : La voilà !
Lisez, qu'en dites-vous ? Ah ! très-bien, c'est cela.
Votre scène à présent doit réussir et plaire.
Je l'avais bien sentie. — Et vous l'avez fait faire.
— Tenez, lisez ce conte afin de vous venger ;
Critique, montrez-moi ce que j'y dois changer.
— Voyons, je trouve là plus d'un trait à reprendre....
— Prêtez-moi quelques vers ; je pourrai vous en rendre.
D'une amitié parfaite, ô spectacle enchanteur,
Que ne troubla jamais l'amour-propre d'auteur !
Ainsi Thomas et moi nous vivions comme frères.
La mort rompit trop tôt des unions si chères.

O sincère Andrieux ! je t'ai trop tard connu.
Que Thomas, né si bon, si pur, tendre, ingénu,
Thomas t'aurait aimé ! Comme toi sans envie,
Il veillait sur sa sœur qui veillait sur sa vie....
Collin te manque, hélas ! je le sens, je le voi ;
Mais va, je t'aimerai pour Collin et pour toi.

Oh ! de combien d'amis j'ai vu s'ouvrir la tombe !
Nos jours sont un instant ; c'est la feuille qui tombe.
Nous serons tous bientôt rendus aux mêmes lieux,
Thomas, Ducis, Collin, Florian, Andrieux ;
Nous restons deux encor. Plus près de la nacelle,
Me voilà sur le bord, le vieux Nocher m'appelle.

Un nœud peut à la vie encor nous attacher :
C'est quelque bien à faire, il faut nous dépêcher.
Moi, dans l'art de Boileau, mon exemple et mon maître,
Aux mœurs je puis, en vers, être utile peut-être.

J'ai besoin du censeur, implacable, endurci,
Qui tourmentait Collin et me tourmente aussi.
C'est à toi de régler ma fougue impétueuse,
De contenir mes bonds sous une bride heureuse,
Et de voir sans péril, asservi sous ta loi,
Mon génie encor vert, galopper devant toi.
Non, non : tu n'iras point, craintif et trop rigide,
Imposer à ma muse une marche timide.
Tu veux que ton ami, grand, mais sans se hausser,
Sachant marcher son pas, sache aussi s'élancer.
Loin de nous le mesquin, l'étroit et le servile.
Ainsi, comme à Collin, tu pourras m'être utile.

Mais des Quintiliens l'art pour toi professé
De jeunes auditeurs charme un essaim pressé.

Tu leur ouvres du beau toutes les avenues
Que le vulgaire ignore, et qui te sont connues.
De l'éclat du faux or tu sais les garantir,
Leur apprendre à bien voir, bien juger, bien sentir.

Ne crois pas que pour toi leur zèle ardent ignore
Tes mœurs et tes écrits dont l'Hélicon s'honore.
Crois-tu qu'ils n'ont pas vu, sur la scène applaudis,
Gais de verve et de traits, tes heureux Etourdis ?
Sous son costume grec, sage, aimable et cœur tendre,
Finement ingénu, sourire Anaximandre?
Tes bonnes gens chercher dans leur pauvre vallon
Brunette qu'en tes vers leur rendit Fénélon ?
Ils aiment tes récits et ton charmant théâtre.

Mais si l'esprit nous plaît, le cœur, on l'idolâtre.
Oui : lorsque l'éloquence à tes chers nourrissons
Par ta voix, Andrieux, va dicter ses leçons,
Sais-tu ce qui sur-tout les instruit et les touche ?
Ce ne sont pas les mots qui sortent de ta bouche,
Ni du parlage adroit les secrets différens ;
C'est toi-même observé par leurs yeux pénétrans,
Pour ta mère, chez toi, ta pieuse tendresse ;
C'est ton culte attentif, tes soins pour sa vieillesse ;
Tes soins pour ta sensible et délicate sœur,
Si douce envers ses maux, et si chère à ton cœur,
Qui, sans bruit, aux vertus élevant tes deux filles,
De ces objets d'amour, trésors de deux familles,
Vient charmer tes regards, remplir tes bras, ton sein.
O fruits d'un chaste hymen, rappellé, mais envain,
Venez souvent offrir aux yeux de votre père
L'air, la grace, les traits, le cœur de votre mère!

Va, crois-moi : va, le ciel mit des rapports touchans
Et de longs souvenirs et des vœux attachans
Entre l'homme sensible et l'aimable jeunesse,
Qui, d'éloquence avide et même de sagesse,
S'adonne à son école et s'instruit doublement.
C'est un contrat sacré, c'est un pacte charmant,
Ou par le temps, le cœur, les soins, la vigilance;
Le bon Rollin du sang croyait voir l'alliance.

Je t'en réponds pour eux : ils t'aiment, t'aimeront;
Et leur vive candeur te le dit sur leur front.
Ils se croiront sans peine et long-temps sous ta vue;
Et si, dans un moment, quelque amorce imprévue
Tentait leur cœur surpris d'un charme insidieux,
Ils s'écrieront d'abord : Que dirait Andrieux?
Que leur dis-tu toi-même? Et quelle est ta maxime?
« Ayez toujours besoin de votre propre estime,
» Mortel, respecte-toi; mortel, sois convaincu,
» Sans ce respect sacré, que tu n'a pas vécu.
» Vivras-tu si tu perds, l'ame au vice asservie,
» Ce qui met seul du charme et du prix à la vie? »

Ainsi lorsqu'animant une utile leçon,
Tu montes leur esprit sur le plus noble ton,
Ce vrai beau dans les arts qu'ils aiment, qu'ils admirent,
C'est encore dans les mœurs ce vrai beau qu'ils respirent.
Par toi leur cœur se forme avec leur jugement;
Leur pensée apprend l'ordre, et s'explique aisément.
Leur langage, leur style, et s'arrange et s'épure.
Ton grand mot, le voici : Restez dans la nature,
Dans ses heureux sentiers, hélas! trop peu battus,
Toujours marchent ensemble et talens et vertus.

Par Jean-François Ducis, *de l'institut.*

FRAGMENT ET TRADUCTION.

L'ÉNÉÏDE. — CHANT PREMIER.

Je fis jadis parler le chalumeau rustique.
Bientôt, sorti des bois, d'un ton plus poétique,
En des vers que chérit l'avide agriculteur,
Des fruits de ses sillons j'avançai la lenteur.
Aujourd'hui, tout bouillant du feu dont Mars anime,
Je chante les combats, et ce chef magnanime,
Qui, fuyant d'Ilion par l'ordre des destins,
Le premier aborda les rives des Latins.
Junon, qui fit aux Dieux partager sa colère,
L'assiégea sur les eaux, l'assiégea sur la terre,
L'assaillit de combats, jusqu'au jour glorieux
Où sur les bords du Styx il put fixer ses Dieux;
Et bâtit cette ville, origine féconde.
Des Latins, des Albins, et des maîtres du monde.

Muse, dis pour quel crime, à ce pieux guerrier
L'implacable Junon fit long-temps essuyer
Des travaux si pesans, des revers si funestes :
Tant de haine entre-t-il dans les ames célestes!
Loin des lieux où le Tibre, abjurant ses canaux,
Court à l'azur des mers joindre l'or de ses eaux,
Sur les bords que l'Afrique oppose à l'Ausonie,
Carthage, de Sidon antique colonie,
Cité riche et fameuse aux jeux sanglans de Mars,
Elevait jusqu'au ciel l'orgueil de ses remparts.
Samos eut pour Junon moins d'éclat et de charmes.
Junon laisse à Carthage et son char et ses armes;

Et, si les dons du sort dépendaient de ses mains,
Elle offrirait Carthage au trône des humains.
Mais lorsqu'elle goûtait cette orgueilleuse joie,
Elle avait su qu'un jour, né des cendres de Troie,
Un peuple conquérant, et par-tout souverain,
Renverserait Carthage, et l'Empire africain,
Et qu'aux ordres du sort les Parques enchaînées
Roulaient sur leurs fuseaux ces tristes destinées.

Dès ce moment, la guerre, où pour ses Grecs chéris
Elle-même s'arma pour les murs qu'ils ont pris;
L'éclat du fils de Tros, race qu'elle déteste,
Et l'arrêt de Pâris à sa beauté funeste,
Ces antiques chagrins à son orgueil présens,
S'étaient tous dans son cœur réveillés plus cuisans.
Aussi dans ces pensers sa haine recueillie
Des Phrygiens sans cesse éloignait l'Italie.
Depuis plus de sept ans par les Dieux irrités
Tristes restes des Grecs de mer en mer jettés,
Ils erraient! tant, ô Rome, il fallut de constance
A ce peuple en travail de ta vaste puissance?

Déjà de la Sicile écartant leurs vaisseaux,
Ils fendaient de la mer les écumantes eaux,
Lorsque Junon, toujours trop fidèle à sa haine,
Se dit: faut-il laisser mon entreprise vaine?
Ne pourrai-je, vaincue après tant de combats,
D'Italie aux Troyens arracher les climats?
Le sort me fait la loi! Quoi! Pallas outragée
A pu brûler des Grecs la flotte submergée,
Pour punir Ajax seul! pour un seul criminel!
Elle a, lançant des airs le foudre paternel,
Pu soulever les vents, troubler les mers profondes,

Et, dans un tourbillon et de flammes et d'ondes,
L'enlever palpitant et le sein écrasé,
Sur la pointe d'un roc le rejetter brisé ;
Et moi ! moi, femme et sœur du maître du tonnerre,
Reine des Dieux, je fais une si longue guerre,
Et contre un peuple seul ! Qui voudra de Junon
Encenser les autels, et révérer le nom ?

Toute à ses noirs pensers, dans sa mélancolie,
Junon porte ses pas vers l'antique Eolie,
Lieux d'orages remplis, noir séjour des autans :
Là, dans le creux d'un mont aussi vieux que le temps,
Eole tient courbés sous des chaînes pesantes
Les vents luttans entre eux, les tempêtes bruyantes
Qui sous leurs fers sans cesse avec fracas grondans
De leurs cachots émus font murmurer les flancs.

Eole, assis au haut d'une roche escarpée,
Le sceptre en main, s'oppose à leur rage trompée.
Sans ce frein, avec eux ils feraient dans les airs
Rouler le vaste Olympe et la terre et les mers.
Mais dans des antres noirs, couverts d'un poids immense,
Chargés des plus hauts monts qu'entasse sa prudence,
Jupiter les plongea sous un roc révéré
Qui resserre, ou qui rompt leurs chaînes à son gré.

Junon lui parle ainsi : vous que le Dieu du monde
Choisit pour soulever ou pour abaisser l'onde,
Du calme et de l'orage arbitre redouté,
Un peuple que je hais, sur les mers emporté,
Aux bords du Latium, avec cent cris de joie
Traîne ses Dieux vaincus, et les restes de Troie.

Déchaînez tous les vents, dispersez leurs vaisseaux;
Abimez les Troyens et leur chefs sous les eaux.
J'ai des nymphes d'un port et d'une beauté rare:
Si vous trompez les maux que le sort me prépare,
Pour prix de ce bienfait la plus belle est à vous.
Déjopée à jamais vous reçoit pour époux.
Vous vivrez dans les bras d'une épouse si belle,
Et d'elle vous aurez des enfans beaux comme elle.

Reine, répond Eole, à qui tout doit céder;
C'est à moi d'obéir, à vous de commander.
Je vous dois de mon roi les bontés toujours prêtes.
Vous m'avez fait le Dieu des vents et des tempêtes;
Vous m'avez fait monter à la table des Dieux;
Mon cœur reconnaissant va remplir tous vos vœux.

Le Gouvé, *membre de l'institut.*

TRADUCTION DE L'ODE D'HORACE:

Pindarum quisquis studet æmulari.

Quiconque en son essor ose imiter Pindare,
Sur des ailes de cire est porté dans les airs;
Et soudain par sa chute, ambitieux Icare,
Enrichit d'un vain nom l'avare sein des mers.

Tel qu'un fleuve, grossi des torrens de la pluie,
S'élance du sommet des monts retentissans,
Tel bouillonne Pindare, et son vaste génie
Epand à flots pressés la source de ses chants.

Il moissonne, il ravit les palmes du Parnasse;
Soit que du dythirambe exhalant les transports,
Son vers indépendant, plein d'une noble audace,
Roule de nouveaux mots sur de nouveaux accords:

Soit que de Jupiter il vante la puissance,
Ou ces divins héros, dont le bras généreux
Des Centaures cruels châtia l'insolence,
De l'horrible Chimère éteignit tous les feux :

Soit qu'il chante un vainqueur dans les jeux de la Grèce,
Ramené par la gloire au foyer paternel,
Et que, mieux que l'airain, sa lyre enchanteresse,
A l'athlète, au coursier, fasse un nom éternel :

Soit qu'il pleure un époux que perd sa jeune épouse,
Et qu'à d'autres laissant les regrets superflus,
Il arrache à l'oubli de la tombe jalouse
Et dise à l'avenir son grand cœur, ses vertus.

Quand le cygne thébain s'élève vers la nue,
Un souffle égal soutient son vol impétueux ;
Plus humble, je ressemble à l'abeille assidue,
Qui recueille du thym les sucs délicieux.

Le long de ces coteaux, sur ces rives fleuries,
Où l'Anio nourrit des gazons toujours verts,
Parcourant de Tibur les campagnes chéries,
A force de travail, je compose des vers.

Poëte, c'est à toi de chanter un grand homme ;
Bientôt ceint de lauriers, reparaîtra César :
Il vient pompeusement traîner aux yeux de Rome,
Les Sicambres altiers, qu'il attache à son char.

Tu loueras dignement ce chef incomparable,
Le meilleur que du ciel nous recevions jamais,
De l'antique âge d'or, quand le règne adorable,
De nouveau sur la terre étendrait ses bienfaits.

Tu peindras cette ivresse indicible, unanime,
Que répand le retour d'un prince valeureux,

N 2

Et, parmi ces plaisirs que l'allégresse anime,
Le barreau suspendant ses cris tumultueux.

Alors ma faible voix, à tes accens unie,
Osera des Romains célébrer le sauveur :
« Jour charmant, m'écrierai-je ! O jour digne d'envie,
» Qui me rends à-la-fois Auguste et le bonheur ! »

En te voyant ouvrir la marche triomphale,
Tous nous frapperons l'air de mille chants joyeux,
Et dans nos temples saints, d'une main libérale,
Nous brûlerons l'encens sur les autels des dieux.

Tu leur immoleras vingt génisses superbes ;
Pour acquitter mes vœux, un taureau me suffit :
De fertiles vallons il foule en paix les herbes ;
Loin de l'œil maternel, c'est pour moi qu'il grandit.

Déjà sa double corne, également arquée,
Imite le croissant de la sœur du Soleil ;
Une étoile argentine à son front est marquée ;
Le reste de son corps jette un éclat vermeil.

MASSON-REGNIEZ, *professeur de seconde année d'humanités au lycée impérial de Bruxelles.*

LE VOLEUR DE GRANDS CHEMINS ET LE VOYAGEUR,

FABLE.

Au coin d'une forêt était en sentinelle
Un voleur, fameux dans son temps,
Qui, courbé sous le poids des ans,
Par une ruse assez nouvelle

S'appropriait encor la bourse des passans.
Il avait attaché de distance en distance,
A la hauteur d'un homme, à chaque arbre un bâton,
Qui d'un fusil chargé présentait l'apparence;
Puis, attendant le soir, pour plus d'illusion,
Il criait : *La bourse ou la vie!*
Et menaçait du feu de tout un bataillon
Ceux qui de résister montraient la moindre envie.
Sur sa brutale injonction
Tous lui jetaient leur bourse, et, passant au plus vîte,
Se félicitaient dans leur fuite
D'en être quittes pour si peu.
Un voyageur pourtant, jeune, intrépide, alerte,
Résista, soupçonnant que ce n'était qu'un jeu:
Le bataillon ne fit point feu,
Et la mèche fut découverte.
Sur l'échine du vieux brigand
Bâtons alors d'entrer en danse;
Le bataillon entier y passa. Cependant
Le traître à son jeune assaillant
Osait, sous le bâton, vanter son innocence.
« Tu n'es guères reconnaissant :
» Je te pouvais moi-même, ainsi qu'à tout venant,
» Disait-il, brûler la cervelle,
» Et je n'en faisais que semblant ».

A l'entendre on eût dû lui donner de l'argent
Pour le récompenser d'une action si belle.

L'abbé Aubert, *professeur honoraire au collège de France.*

SPECTACLES.

Théatre de l'Impératrice.

La Comédie impromptu, comédie en un acte et en prose.

Lorsque *la Jeune Femme colère*, *l'Avis aux maris*, *le Mari instituteur*, parurent en même-temps, il y a quelques années, sur différens théâtres, on savait que le sujet était récent, il était connu de tout le monde, et on n'accusa aucun auteur d'en avoir copié un autre. Aujourd'hui c'est un peu différent; une même idée qui a déjà fourni il y a quinze ans quelques jolies scènes à l'auteur des *Deux Figaro*, ressuscite à-la-fois dans trois têtes différentes, et elle donne naissance à trois pièces qui viennent de se jouer successivement. Est-ce l'effet du hasard, est-ce plutôt esprit d'imitation? A Feydeau *le Poëte et le Musicien* paraissent être au-dessus du soupçon; au Vaudeville *l'Auteur sans le savoir* n'a pas même songé à se défendre de toute inculpation à cet égard; mais l'auteur de *la Comédie impromptu* s'est mis en règle; il a craint qu'on ne l'accusât d'avoir plusieurs points de ressemblance avec *l'Auteur sans le savoir*. En effet, c'est à peu de chose près, le même fond et les mêmes scènes. Dans l'une comme dans l'autre pièce, les personnages ne diffèrent que par les noms; ce sont deux jeunes gens occupés de faire une pièce, un valet qui y contribue, une veuve éprise de l'un des deux auteurs. Cette ressemblance est extraordinaire, mais qui des deux a imité l'autre?

Non nostrum tantas componere lites.

Le succès d'ailleurs fermera la discussion, et le bon larron sera celui qui aura le mieux réussi.

Voici la manière dont le sujet vient d'être traité à l'Odéon :

M. de Marinville attend de Marseille Mme. de Saint Clair, veuve, sa parente, qu'il a intention de marier. Pour la fêter, il a demandé une petite comédie à Jules, son neveu. Celui-ci est épris de sa cousine, qui ne s'attend pas à retrouver en lui un amant tendre et constant. Tourmenté par son amour et ses créanciers, Jules ne peut travailler. (C'est exactement la même scène que dans *l'Auteur sans le savoir.*) Victor, son ami, son collaborateur, sachant que ce travail doit lui procurer une place avantageuse, ne veut pas laisser échapper une occasion qui ne se retrouverait pas ; il se charge de la besogne ; mais, comme chez la plupart de nos auteurs du jour, son imagination est en défaut. Ne pouvant trouver de sujet neuf, il compose la pièce de l'aventure même de Jules. Morin, le factotum et le valet de ce dernier, qui s'est mêlé de littérature *pendant un mois*, écrit le dialogue des personnes qui viennent. La demande de Marinville, l'embarras de Jules, qui ignore ce que Victor a fait, la chute d'un perroquet, l'arrivée de Mme. Saint Clair, la reconnaissance des amans, une légère brouillerie, un mariage, tels sont les incidens de *la Comédie impromptu.*

Cette comédie a été accueillie avec faveur ; il semblait que le public fût dans la confidence, et qu'il sût que c'était l'ouvrage d'un débutant, du moins sur un théâtre d'un ordre plus relevé. Les encouragemens n'ont pas été épargnés. Il y a au reste des détails piquans, des mots heureux et des incidens assez plaisans. L'auteur doit aussi beaucoup aux acteurs. Armand est très-comique dans le rôle de Morin. Thénard et Pélissier représentent bien les deux amis. Mars se distingue dans le rôle de Marinville par une diction sage et une bonne tenue. Mmes. Delisle et Fleury jouent d'une manière très-spirituelle les rôles de Mme. de Saint Clair et d'une petite Provençale. Ce personnage jette beaucoup de gaieté dans la pièce.

L'auteur est M. Henri Simon.

Y.

L'Appartement à deux Maîtres, ou *Ils sont chez eux*.

Cette pièce, nouvelle au Vaudeville, est une vieille connaissance pour le théâtre de la rue Feydeau. C'est ainsi qu'en changeant de quartier, en faisant subir quelques métamorphoses à son costume, on peut reprendre un air de jeunesse, loin de son domicile, et sous un nouvel habit. Il paraît que l'usage de tenter alternativement le sort d'une première représentation sur différens théâtres, avec le même ouvrage, fait fortune chez les auteurs du jour. Nous avons vu, il n'y a pas long-temps, un vaudeville se transplanter, à l'aide d'une musique toute en difficultés et en roulades, sur la scène de l'Opéra-Comique, et du moins l'entreprise était glorieuse, si elle était un peu téméraire : aujourd'hui, c'est un opéra-comique qui renonce à la pompe des accompagnemens, et qui vient modestement habiter le Vaudeville. Peut-être accusera-t-on l'auteur d'un excès de philosophie, et trouvera-t-on surprenant qu'il prive ainsi l'un de ses enfans du rang auquel l'avait appellé la fortune; mais il faut considérer que, chez un auteur, le plaisir de se voir jouer étouffe toute autre considération, et que le triste honneur de languir dans la poussière d'un répertoire du premier ordre, ne vaut pas à ses yeux la douceur d'être représenté sur de misérables tréteaux. Ici, d'ailleurs, le cas est un peu différent. Le Vaudeville et l'Opéra-Comique sont frères; et si l'un des deux, graces à des circonstances particulières, a pris un vol si haut, et se trouve maintenant investi de toutes les dignités de la famille, l'autre n'en est pas moins d'aussi bonne maison; et, sans déroger précisément, on peut, à toute rigueur, passer de la cour de l'un au service de l'autre; c'est ce que vient de faire M. Désaugiers; il a enlevé les tentures brillantes de son appartement; il lui a donné un ameublement plus modeste, et il a espéré, qu'à l'aide de ces petits changemens, il ne manquerait pas d'attirer de nombreux locataires. Avec de l'esprit on vient à bout de tout, et M. Désaugiers a beaucoup d'esprit. Il ne faut donc pas demander s'il a réussi. Des couplets frais et

gracieux, des traits piquans, un dialogue étincelant, quelquefois même un peu trop spirituel, ont heureusement compensé ce que la contexture de la pièce présente d'un peu décousu, et déguisent les invraisemblances de quelques situations que l'auteur aurait pu développer avec plus de soin. On doit convenir, d'ailleurs, que le succès est tout entier son ouvrage. Jamais auteur de pièce nouvelle n'a été plus faiblement secondé; les acteurs semblaient s'être entendus pour manquer de mémoire, et le Noble, sur-tout, qui jouait un rôle d'oncle, s'est permis des absences d'esprit, auxquelles, un autre jour peut-être, une nouveauté meilleure encore n'aurait pas eu le bonheur de résister. Je ne donnerai pas l'analyse d'une pièce déjà connue; mais je m'en dédommagerai en citant un couplet qui ne l'était pas. Il s'agissait de faire l'éloge de nos guerriers. Un tel sujet est un peu bannal, mais un auteur ingénieux sait tout rajeunir:

Conduisez nos jeunes Français
Dans les champs poudreux de Bellone;
Armez leurs bras et placez-les
Sous le feu de l'airain qui tonne;
Là, faites briller à leurs yeux
L'espoir d'un trépas plein de gloire;
Entre l'honneur et la victoire,
Ils sont chez eux.

M. Désaugiers est bien *chez lui* sur le terrain du Vaudeville. Peut-être cependant abuse-t-il un peu trop du droit de bourgeoisie. Il devrait se souvenir quelquefois que les valets ne doivent nulle part l'emporter sur leurs maîtres, en fait d'esprit, de grace et d'élégance dans les discours et dans les manières. Au reste, la moitié de ce conseil est à l'adresse des acteurs. Je les engage à le méditer. T.

Dans le prochain volume nous rendrons compte des débuts de Mlle. Fréchon et de M. Camoin sur le théâtre de Bruxelles, ainsi que des représentations données par M. Nourrit, artiste de l'Académie Impériale de musique.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans ce volume.

BIBLIOGRAPHIE.

SCIENCES ET ARTS.

MÉLANGES.

LITTÉRATURE.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Impératrice.

Théâtre du Vaudeville.

Fin du neuvième volume.

ESPRIT
DES JOURNAUX,
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

OCTOBRE 1811.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

TOME X.

A BRUXELLES,
DE L'IMPRIMERIE
DE WEISSENBRUCH, PROPRIÉTAIRE.

AVIS.

Il paraît chaque mois un volume de ce Journal. La souscription est ouverte pour 3, 6, 9 et 12 mois ; elle est de 24 francs pris à Bruxelles, de 27 francs pris à Paris, de 31 francs 50 centimes, franc de port, pour les autres départemens, et de 39 fr. pour l'étranger.

On s'abonne chez tous les directeurs de poste, et libraires des principales villes de l'Empire français et de l'Europe; et principalement à Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n°. 26, et à Bruxelles, chez Weissenbruch, imprimeur-libraire, éditeur et marchand de musique, propriétaire et directeur de ce journal, place de la Cour, n°. 1085.

ESPRIT DES JOURNAUX.

BIBLIOGRAPHIE.

Homère, ou l'Origine de l'Iliade et de l'Odyssée, poëme; suivie de fragmens d'un poëme intitulé Charlemagne; *par J. B. Barjaud.* A Paris, chez Blanchard et compagnie, rue Mazarine, n°. 30.

L'ABBÉ ARNAUD s'est emparé fort ingénieusement, pour son début de *l'Eloge d'Homère*, d'une belle pensée de Quintilien, qu'on trouve au commencement du 10e. livre de ce rhéteur, et que voici :

« Aratus, dans ses *Phénomènes*, tourne ses pensées vers Jupiter : ainsi, je crois devoir élever les miennes vers Homère, source première des bonnes inspirations; et comme Homère le dit lui même, que la rapidité des fleuves et le cours des fontaines tirent leur origine de l'Océan, nous pouvons dire aussi que ce grand poëte a été le père et le modèle de toutes les sortes d'éloquence ».

Il paraît que M. Barjaud, qui nous annonce, à la suite de son *poëme d'Homère, un poëme de Charlemagne*, avant d'emboucher la trompette héroïque, a voulu, à l'exemple d'Aratus et de Quintilien, offrir son premier hommage au génie extraordinaire que le philosophe Montaigne place au-dessus de *l'humaine condition*, et qu'Horace préfère *aux sages du Portique*. C'est une idée heureuse que d'avoir préludé aux accords de la poésie épique, en chantant le père de l'épopée.

Les ouvrages d'Homère sont une source féconde d'inspirations. C'est un des priviléges du génie d'élever la pensée, d'enflammer l'imagination, d'entraîner sur ses traces ceux-là même qui auront le plus de peine à les suivre, de faire naître en eux le besoin d'imiter ce qui peut-être sera toujours inimitable.

La lecture de l'Iliade a produit plus de poëtes que toutes les poétiques des rhéteurs, par cela même que l'exemple est plus efficace que le précepte ; que l'exemple est tout-puissant sur les esprits naturellement, je le répète, portés à l'imitation. Le feu qui anime les belles compositions d'Homère, passant de ces ouvrages dans l'ame, lui fait éprouver le besoin de transmettre, comme pour se soulager, la noble ardeur qui l'embrâse. Je veux dire que l'esprit se laisse aisément péné-

trer par quelques-unes des beautés dont le poëte étincelle ; qu'il cherche à s'en emparer, à les reproduire. De là, chez tous les peuples civilisés qui ont une littérature, les empreintes affaiblies des sublimes tableaux que les grands poëtes ont laissés à l'admiration de la postérité.

M. Barjaud nous présente aujourd'hui quelques esquisses qu'il a tracées d'après le grand-maître. Une fiction, dans laquelle Homère joue le principal rôle, lui a servi de cadre pour placer la traduction de plusieurs morceaux choisis de l'Iliade. L'idée première de cette fable appartient à M. Parseval, qui a rassemblé, comme on sait, les peintures de la plus douce passion du cœur, répandues dans Homère, dans Virgile, dans Milton, dans le Tasse, dans l'Arioste, dans le Camoens, et a réuni ces tableaux divers pour en former une intéressante galerie. La conception de M. Parseval est simple : il suppose que ces célèbres poëtes, se réunissant en cercle dans l'Elysée, récitent l'un après l'autre les chants de leurs poëmes qu'ils ont consacrés à l'amour. La fiction de M. Barjaud est plus composée : elle a quelques rapports avec l'*Enéïde sauvée*, poëme dont M. Legouvé a lu deux chants, il y a quelques années au collége de France, et qu'il va, dit-on, publier. Nous allons suivre la fable de M. Barjaud avec quel-

que détail, afin de la mieux faire connaître. Il nous transporte dans l'Olympe; il nous montre les dieux assemblés, Jupiter assis sur son trône, tenant en main la balance des destinées.

. . . . balance formidable
Qui, pesant des humains le sort irrévocable,
S'élève et redescend *sous des fardeaux divers*,
Monte et *frappe* les cieux, tombe et touche aux enfers.
Inclinant à son gré les deux urnes profondes,
Et des biens et des maux sources toujours fécondes,
Sur ce globe, souvent rebelle à ses décrets,
Il répand les malheurs, ou verse *les* bienfaits;
Et l'aigle impérieux qui porte le tonnerre,
Fier de l'assujétir sous sa tranchante serre,
Les yeux étincelans, le port audacieux,
Repose, roi des airs, aux pieds du roi des cieux.

Vénus se présente devant le père des dieux et des hommes. (L'on voit que cette fiction est empruntée de Virgile). La déesse lui montre Pergame en ruines, le deuil de ses champs dévastés, les temples abattus, les tombeaux même détruits, et la mémoire d'Ilion près de périr sur la terre. Elle lui demande de défendre au moins la gloire de cette cité fameuse contre les outrages du temps, de susciter en quelque sorte un génie qui la protége, et consacre dans les siécles le souvenir de ces lieux qu'elle chérit. Junon s'éléve contre sa rivale:

Quoi ! dit-elle, *on prétend* éterniser l'affront,
Dont l'indigne Pâris a fait rougir mon front !
On veut que, de Vénus consacrant la victoire,
Je laisse *subsister* mon injure et sa gloire !
Non, non, point de trai*tés* entre Ilion et moi :
Du vainqueur jusqu'au bout qu'il subisse la loi ;
De ses murs condamnés que le sort s'accomplisse,
Que son souvenir *meure* et que son nom *périsse*.
Rien ne peut désarmer ma trop juste fureur ;
Je déteste Priam et j'ai Troie en horreur.
J'aurais donc amassé, dans mon courroux stérile,
Trois siècles tout entiers de vengeance inutile !
Et que dirait Pâris dans le fond des enfers ?
Que diraient *les humains*, le ciel, tout *l'univers ?*
Ma ferme volonté sera toujours *la même ;*
Perdre, perdre Ilion, voilà mon vœu *suprême :*
Epouse et sœur du maître et des dieux et des rois,
Je commande, tout doit obéir à mes lois.

Je fais cette analyse par citations, pour qu'on suive mieux le plan de l'auteur ; et je m'acquitte en même-temps des devoirs du critique, en soulignant quelques négligences qu'on ne manquerait pas, sans moi, de remarquer dans le style. J'indiquerai un peu plus tard la cause de ces fautes, qui le plus souvent sont légères, parce qu'elles tiennent rarement au fond de la pensée. L'on sent d'avance qu'en se surveillant davantage, l'auteur aurait pu les éviter. Je reprends la narration.

Minerve partage les ressentimens de Junon. Mais le destin, puissance inébran-

lablé, favorise Vénus : Jupiter le déclare, observant d'ailleurs, avec beaucoup de raison et de justesse, que la demande de Vénus intéresse également la gloire des Grecs. L'on ne peut, en effet, laisser périr le nom du peuple vaincu, sans que s'éteigne avec lui le souvenir du vainqueur; et célébrer la valeur d'Hector, est sans doute le plus sûr moyen d'assurer l'immortalité d'Achille.

Vénus triomphante descend donc de l'Olympe, guidée par Mercure qui la conduit auprès d'Homère. Celui-ci, soumis à la volonté de l'immortelle, la suit aux champs d'Ilion,

. . . . . . Dans ces lieux dont le nom si touchant
Rappelle un vaste Empire et sa chute éclatante.

C'est au sein de ces débris éloquens que Vénus évoque, en présence d'Homère, l'ombre d'Achille, d'Hector, d'Ajax, de Patrocle, de Sarpédon, de tous les guerriers dont la cendre repose sur cette terre déserte. Homère les interroge. Ils racontent leurs exploits; le poëte s'anime, et fait résonner sa lyre. Vénus charmée lui donne place auprès d'elle sur son char qui les transporte tous deux dans l'Olympe. Tous les dieux, s'empressent autour d'Homère, l'invitent à chanter les hauts-faits des héros. Pallas et Junon, fidèles à leur haine, se tiennent à l'écart, mais les chants pénétre-

ront jusqu'à elles. Homère prélude sur sa lyre ; il chante le courroux du fils de Latone, la dispute d'Achille et d'Agamemnon, le repos d'Achille, le carnage un moment suspendu, la trahison d'un soldat troyen qui force les Grecs de reprendre les armes, le choc des bataillons ennemis :

Mars guide les Troyens, terrible et l'œil en feu,
Un glaive foudroyant *marche* devant le dieu
Qui, debout sur son char, de ses coursiers rapides
Presse avec l'aiguillon les élans homicides ;
Pallas conduit les Grecs ; près d'elle est la Terreur ;
Devant elle grandit la Discorde en fureur
Qui, faible et se traînant d'abord dans la poussière,
Se redresse bientôt, lève une tête altière,
Et de sa taille immense épouvantant les yeux
Court, le pied sur la terre et le front dans les cieux.

Tout l'Olympe applaudit, Junon et Minerve elles-mêmes sont vaincues. Elles s'approchent involontairement pour écouter ces récits pleins de charme. Homère se repose. Bientôt il chante sur un rythme plus doux les adieux d'Andromaque et d'Hector. Les dieux émus versent des larmes. Le poëte les transporte de nouveau sur le champ des combats. Il montre Diomède, Ulysse, Ménélas, tous trois blessés et forcés d'abandonner la sanglante arène :

Les Troyens sont vainqueurs. D'un côté c'est Achille,
Debout, fixant sur l'onde un regard immobile.

De l'autre, c'est Hector, *mais* Hector tout sanglant,
Hector, le front poudreux et l'œil étincelant,
Qui, la flamme à la main, entouré de carnage,
Presse et poursuit les Grecs fuyant sur le rivage.
« Accourez tous, Troyens, des torches, des flambeaux,
» Suivez-moi, des vaincus embrâsons les vaisseaux ».
Il dit, et dans ses mains la flamme pétillante
Epouvante les Grecs et leur flotte *tremblante*.
Ajax résiste seul et s'oppose au torrent;
Le nombre enfin l'accable; il cède *en murmurant;*
Tel qu'un tigre irrité qui recule et qui gronde,
Il se retire, il cherche un refuge sur l'onde,
Et soudain sur ses pas retournant contre Hector,
Le repousse, s'éloigne et le menace encor.
Les Troyens triomphans, enivrés de leur gloire,
Jettent *des cris* de joie et *des cris* de victoire;
Priam leur applaudit : mais Achille deux fois
Du haut de ses vaisseaux fait entendre sa voix.
Ces nombreux bataillons dont la plaine est couverte
Deux fois ont disparu de la plaine déserte;
Pour la troisième fois ses *cris* sont entendus :
Je cherche les Troyens et ne les trouve plus.

Homère s'arrête. Ses transports ont passé dans l'ame des dieux. Jupiter saisit sa foudre; Mars s'élance vers son char en jettant un cri terrible. L'Olympe répète l'harmonie des chants belliqueux d'Homère.

Le poëte remonte sur le char de la déesse des amours, et tous deux vont descendre dans le sombre empire de Pluton. Homère parcourt les Champs:

Elysées, où il trouve Ulysse qui lui raconte son exil sur les mers. Il retient dans sa mémoire le long récit des malheurs du héros. Vénus, dont la mission est remplie, le ramène sur la terre, et revole vers les cieux. Homère a donc vu *le ciel*, *la terre* et *les enfers*. Désormais il pourra reproduire ce qu'il a vu, dans ses sublimes peintures.

Tel est le sujet du poëme d'*Homère*, ou l'*Origine de l'Iliade et de l'Odissée*. Ce cadre me paraît ingénieux ; il est conçu du moins assez naturellement pour pouvoir recevoir une partie des beautés des deux poëmes d'Homère ; et, comme on ne peut douter que M. Barjaud n'ait eu l'intention de les y admettre, l'on peut s'étonner qu'il n'ait pas donné plus d'étendue à son cadre, pour donner plus de place et de là plus de variété et d'importance à ses imitations. Dans un poëme intitulé l'*Origine de l'Iliade et de l'Odissée*, pourquoi ne trouvai-je en effet que des morceaux imités de l'*Iliade*? Quelques tableaux pris avec choix dans l'*Odissée*, rapprochés avec goût, admis avec discrétion au nombre de ceux que l'auteur a empruntés de l'*Iliade*, auraient rompu l'uniformité de ces scènes de carnage, sur lesquelles il est forcé de nous ramener, par cela même qu'il ne s'occupe, nous le répétons, que de l'*Iliade*. C'est une remarque de fond que d'autres

auront dû faire, avant moi, parce qu'il est impossible de ne pas voir que l'auteur ne tient pas ce qu'il annonce; mais je la fais à mon tour, au risque de répéter ce qu'on a dit, pour mieux convaincre M. Barjaud de la nécessité de completter son poëme, en nous montrant *tout Homère*, comme il l'a promis, c'est-à-dire, Homère à cet âge où le feu de la jeunesse inspire au génie ses conceptions les plus hardies et les plus sublimes; et encore Homère à cet âge où la raison, mûrie par l'expérience, a ramené l'homme à des pensées plus vulgaires peut-être, mais sans doute plus solides. Cette manière d'envisager ce grand poëte à ces deux époques, nous paraîtrait assez philosophique; et l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont marqué ces deux époques.

Le poëme d'Homère est suivi de quatre fragmens d'un *poëme en seize chants*, intitulé *Charlemagne*. C'est une haute entreprise que celle d'un poëme épique, mais elle mérite d'autant plus d'attention, que jusqu'à ce moment les nations étrangères ayant peut-être le droit de nous reprocher notre indigence dans ce genre, il est de notre intérêt d'encourager ceux qui veulent fouiller cette mine, pour ajouter à nos richesses.

La période décennale actuelle verra éclore plusieurs épopées; mais Charlemagne sera plus particulièrement l'objet

de la sollicitude des muses françaises. Un jeune poëte, presque tous les ans vainqueur dans les luttes académiques (M. Millevoye), promet aussi de célébrer Charlemagne en vers héroïques. Cette concurrence ne peut que tourner à la gloire des poëtes rivaux, animés par le désir de se surpasser. Et ne serions-nous pas heureux si, dans le nombre de ces jeunes concurrens qui cherchent à gravir les lieux les plus élevés du Parnasse, il s'en trouvait seulement un seul qui arrivât à ces hauteurs, où si peu de mortels peuvent atteindre ?

Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la manière dont M. Barjaud a conçu le sujet de son poëme, sur le plan de son ouvrage, sur les caractères qu'il a tracés, sur l'ordonnance générale et sur la liaison des diverses parties dont le tout se compose. En ne publiant que ces fragmens qui forment autant d'épisodes particuliers, M. Barjaud a voulu seulement mettre le public à portée de juger son style. Déjà les citations qu'on vient de parcourir en font prendre une idée très-favorable. Il ne manque à M. Barjaud, qui est très-jeune, que de donner plus de temps à ses compositions ; et particulièrement l'ouvrage qu'il projette, après qu'il aura été long-temps médité, doit être travaillé avec ce soin et ce scrupule dont les maîtres de l'art nous don-

nent l'exemple dans leurs belles productions. Que M. Barjaud se défie de cette facilité, don précieux de la nature, mais quelquefois don fatal qui a égaré et perdu tant de jeunes poëtes, nés comme lui avec beaucoup de talent. Que leur faute lui profite. Le genre élevé qu'il tente doit le rendre d'autant plus difficile, que c'est dans ce genre sur-tout,

Qu'il n'est pas de degrés du médiocre au pire.

Le poëme d'Homère et les fragmens du poëme de Charlemagne sont d'un bon augure pour l'avenir ; mais ces fragmens et ce poëme, qui se font lire avec intérêt, qui annoncent une imagination vive et remplie de ressources, de la verve et d'heureuses inspirations, laissent voir en quelques endroits l'empreinte d'un travail précipité, et, dans le poëme d'Homère particulièrement, des défauts de proportions, des passages qui exigeaient, ici plus de développemens, là, moins de longueurs. La pensée a généralement de la justesse ; mais l'on désirerait un tour d'expression plus concis et plus original, sur-tout une diction moins négligée. Quels que soient les défauts, au surplus, qui déparent cette première épreuve, l'on ne peut disconvenir qu'elle n'annonce un talent très-décidé pour la poésie ; et, si j'en étais moins persuadé, je recommanderais avec moins d'insistance au jeune

auteur de s'observer, de devenir pour lui-même un censeur difficile; de confier, en un mot, comme dit Horace, pendant quelques années, ses productions à ses tablettes, pour les reprendre quelques années après, et les juger comme il jugerait les productions d'autrui...... Mais donnons une idée de ses fragmens.

Le premier renferme une énumération des principaux guerriers de l'armée de Charlemagne. Nous citerons le portrait de Roland :

. . . . . Autour de lui s'assemblent ses guerriers,
Roger, Renaud, Roland, *arrivent* les premiers ;
Roland, des Paladins que la France a vu naître,
Le plus impétueux *et le plus fort peut-être*,
Roland, qui seul détache et soulève un rocher
Que dix guerriers en vain tenteraient d'arracher,
Et qui, déracinant le tronc noueux d'un *chêne*,
Dans sa robuste main le balance sans *peine*.
Sous deux sourcils d'ébène étincèlent ses yeux.
Le soleil qui, souvent le brûla de ses feux,
A *dévoré les lys* de son mâle visage ;
Son front hâlé respire une fierté sauvage ;
Une armure d'airain couvre ses bras nerveux ;
Sur son casque s'élève un dragon tortueux
Qui, dressant dans les airs une tête effrayante,
Darde un triple aiguillon de sa gueule béante.
etc. . . . .

Le second fragment est un épisode du 3e. chant ; il a pour titre : *Ogier le Danois*.... Ogier.

Né sur les bords lointains de la froide Baltique,
Illustre rejetton d'une famille antique;
Ogier de tous les temps se plût dans les combats;
Instruit par le malheur, à signaler son bras;
Et de son père mort remplissant l'espérance,
Il sut trouver la gloire, en cherchant la vengeance.

Le troisième offre un combat entre Charlemagne et Vitikind. L'auteur a voulu présenter des essais d'un genre, comme d'un coloris différent. Nous citerons, pour terminer, quelques vers du 4e. fragment, iutitulé *Rotrude* et *Isambard*.

L'astre brillant du jour, triomphant de l'hiver,
Au milieu de sa course étincelait *dans l'air*,
Et sa vive clarté, réchauffant la nature,
Ranimait dans les champs un reste de verdure.
Charles poursuit sa route accablé de chaleur,
D'une soif dévorante il éprouve l'ardeur;
Mais de loin il a vu sur la plaine riante,
Un ruisseau qui promène une onde transparente;
Il se rend sur ses bords, descend de son coursier
Qu'il abandonne aux mains d'un fidèle écuyer,
Se hâte d'arriver sous le rare feuillage,
Que balancent encor les saûles du rivage,
Et, dépouillant son front de son casque d'airain,
Respire la fraîcheur d'un air pur et serein.
A quelques pas de lui sur un banc de fougère,
Près d'un chêne est assise une jeune bergère:
La quenouille modeste, occupant ses loisirs,
Semble borner ses soins ainsi que ses désirs;
Sous ses doigts délicats, *humectés par sa bouche*,
S'allonge un fil léger qu'avec *grace* elle *touche*,

Et l'agile fuseau, que fait tourner sa main,
Monte, descend, remonte et blanchit sous le lin.
Un jeune et bel enfant, dont la *grace* naïve
Folâtre sous les yeux de sa mère attentive,
Poursuit l'agneau timide échappé de ses bras,
Le saisit, le caresse, et revient sur ses pas,
Tandis que le troupeau, qui couvre la prairie,
Cherche dans le vallon l'herbe rare et flétrie.
Mais l'empereur s'avance : à l'aspect imprévu
De Charles, que déjà ses yeux ont reconnu,
La bergère aussitôt, suspendant son ouvrage,
Tremblante, dans ses mains a caché son visage.
Ebloui de l'éclat de l'homicide airain,
Son enfant effrayé se jette dans son sein.
Charles s'est approché, etc.

Cette peinture a du charme et de la fraîcheur. Le dernier trait est heureusement imité d'Homère. Nous avons souligné, dans le cours de cette analyse, quelques négligences pour montrer de quelle nature sont les fautes qui échappent à l'auteur du poëme d'Homère; et cette seule indication suffira. Nous ne pouvons que l'encourager à poursuivre sa noble et difficile tâche, en l'exhortant toutefois à s'en rendre digne par une surveillance continuelle sur lui-même, et une salutaire défiance de cette facilité trompeuse qui a causé la perte de tous ceux qui s'y sont livrés indiscrétement.

G. L. Laya.

Histoire de France pendant le dix-huitième siecle ; par Charles Lacretelle, professeur d'histoire à l'université impériale. Tome Ve. Volume in-8o., imprimé sur caractère de cicéro neuf et papier carré fin d'Auvergne. Prix, 5 fr. broché, et 6 fr. 25 cent. franc de port. Les tomes I, II, III et IV coûtent chacun 5 fr. broché, pris à Paris, et 6 fr. 25 cent. franc de port. En papier vélin, le prix est double. Le tome VI et dernier paraîtra incessamment. A Paris, chez F. Buisson, libraire-éditeur, rue Git-le-Cœur, no. 10.

Les premiers volumes de cet ouvrage ont été accueillis du public avec une rare bienveillance ; on a vu avec intérêt un auteur comtemporain se distinguer par la sagesse de ses vues, la justesse de ses idées et la noble impartialité de ses jugemens. Mais à mesure qu'il avance vers le terme de son honorable entreprise, sa tâche devient plus difficile ; les faits se pressent avec rapidité, les événemens se multiplient sous mille formes différentes, et semblent ne se réunir vers un

but commun, que pour se précipiter dans cette grande et terrible catastrophe qui a terminé le dix-huitième siècle. Quand Voltaire esquissait de son brillant crayon le siècle de Louis XV et les premières années du règne de son jeune successeur, sans doute il était loin de prévoir ces tempêtes politiques qui, dans leurs effrayantes convulsions, devaient si prochainement engloutir la plus ancienne et la plus florissante monarchie de l'univers. La France alors heureuse et triomphante ne voyait que des jours de gloire et de prospérité se lever sur ses vastes et fertiles contrées. Ses flottes rivales de l'orgueilleuse Angleterre parcouraient librement l'Océan, et portaient par-tout leur glorieux pavillon; le jeune monarque n'était occupé que de projets de justice et de bienfaisance; tous les cœurs, entraînés par une généreuse émulation, semblaient ne conspirer que pour le bonheur public; et les besoins du peuple étaient devenus l'objet d'un culte universel. «Jamais, comme l'observe judicieusement M. Lacretelle, les Français n'avaient été plus fortement ligués pour vaincre tous les maux dont la nature nous impose le tribut».

Cependant c'était au milieu de ces dispositions si pacifiques et si bienveillantes que se préparait la plus désastreuse des révolutions, et par une déplorable fata-

lité, l'amour même de l'humanité devait enfanter les maux les plus cruels dont l'humanité ait eu à gémir. Quel courage ne fallait-il pas à un auteur contemporain pour retracer de si pénibles événemens, en assigner les causes, en signaler les auteurs !

Comment ménager les intérêts particuliers sans trahir la vérité? M. Lacretelle ne s'est pas dissimulé ces difficultés: « Près d'atteindre, dit-il, au terme de mon entreprise, je vois des obstacles que je n'ai point la puissance de renverser, et que je ne veux point éluder par de lâches détours : en retraçant dans l'année 1811 des faits qui me conduisent jusqu'à l'année 1789, je ne rencontre pas seulement les difficultés d'une histoire contemporaine, je trouve celles d'une histoire faite pour exciter des débats opiniâtres. J'ai interrogé scrupuleusement les faits de cette époque, et loin d'y trouver les traces du crime, je n'ai trouvé que rarement celles d'une méchanceté réfléchie. La révolution d'Amérique dont les Français furent les instigateurs et les auxiliaires, les passionna pour les institutions et sur-tout pour le mot et les formes de la liberté. Ils tressaillirent de plaisir en voyant que la faiblesse du roi, les prodigalités d'une cour étourdie, l'embarras des finances, les témérités malheureuses des ministres,

enfin que l'opposition altière des premiers corps de l'état entraînaient un changement politique dont l'imagination ne pouvait assigner les bornes ; voilà ce qui me reste à peindre dans un ouvrage qu'on peut considérer comme une introduction à la plus imposante des histoires, à celle qui semble renfermer les catastrophes de vingt peuples et de vingt siècles ».

On met tous les jours en question s'il convient que l'histoire soit écrite par des contemporains. Il est si difficile, dit on, d'être fidèle aux lois sévères de l'impartialité, de peser tous les événemens dans une balance exacte, de ne pas opposer aux poids de la vérité le choc de nos passions ! Combien de fois n'a-t-on pas vu le même personnage représenté, suivant la diversité des partis, tantôt comme un Catilina, tantôt un Caton ! Sans doute ces motifs sont imposans ; mais ils ne me paraissent pas suffire pour interdire à un témoin oculaire le privilége de raconter ce qu'il a vu. Et qui peut mieux instruire la postérité qu'un historien contemporain ? Combien de faits particuliers, d'anecdotes secrettes, de confidences importantes seraient perdus pour l'avenir s'ils n'étaient recueillis par des contemporains! Quand Tacite écrivait l'histoire des derniers Césars, c'était des événemens contemporains qu'il retraçait. Le célèbre président de Thou a composé, sous Henri IV,

l'histoire de son temps, et n'a rien dissimulé de ce qu'il a cru nécessaire à l'instruction de la postérité. Et par qui les personnages peuvent-ils être plus fidèlement décrits que par ceux qui les ont connus? Tant de mémoires historiques si justement recherchés, si fertiles en faits curieux et importans, auraient-ils le même prix, s'ils n'avaient été écrits par des contemporains? Quand on est animé par de nobles motifs, quand on sait s'élever au-dessus des événemens et les contempler d'un œil libre et désintéressé, alors on peut composer l'histoire contemporaine. L'art des bienséances nous apprendra à exposer les faits sans offenser les personnes, à signaler les torts sans en faire des accusations. C'est ainsi qu'a fait M. Lacretelle; et l'on peut appliquer à son ouvrage cette devise d'un ancien: *Sine irâ et studio.*

Le volume qu'il offre au public comprend, dans un intervalle de sept ans, les événemens nombreux qui ont eu lieu depuis 1776 jusqu'en 1783. Cette époque est sur-tout remarquable par la mort de M. de Maurepas, le ministère de M. Necker et la guerre d'Amérique. On y voit avec intérêt se développer successivement les suites funestes de la faiblesse et de l'irrésolution du monarque. On y voit le plus vertueux des princes laisser déborder autour de lui le torrent de tous

les vices, et le roi le plus économe se laisser entraîner dans tous les désordres de la profusion. Alors toutes les idées semblaient renversées. Ce n'était plus le roi qui donnait l'impulsion, c'était lui qui la recevait; occupé constamment de chercher le bien, mais dépourvu des lumières nécessaires pour le découvrir, il se jettait sans cesse dans de nouvelles expériences, et changeait sans cesse, parce qu'il ne savait reposer sa pensée sur aucun point fixe. Il voyait l'anglomanie menacer les mœurs françaises d'une corruption prochaine, et il n'opposait à cette funeste contagion que la faible barrière de ses propres exemples; il était religieusement attaché à la foi de ses pères, et il appellait à son conseil un ministre protestant; il redoutait les principes républicains, et il faisait la guerre à un roi pour établir une république; enfin, jouet de toutes les incertitudes et de toutes les impressions, passant avec une déplorable facilité d'un plan à un autre, détruisant le lendemain ce qu'il avait fait la veille, il prépara l'épouvantable série de calamités dans laquelle il alla se perdre avec une partie de la nation.

Toutes ces considérations sont développées avec beaucoup de justesse, de profondeur et d'intérêt dans l'ouvrage de M. Lacretelle; il n'est pas une erreur

qui ne soit relevée, pas une imprudence dont les suites ne soient indiquées. Ce qui distingue sur-tout ce livre intéressant, c'est l'art avec lequel l'auteur sait enchaîner les faits, nous montrer leur liaison et les faire sortir l'un de l'autre. C'est de cette manière que l'histoire devient réellement utile, qu'elle nous offre des leçons importantes, et peut servir de guide à ceux qui gouvernent les états.

Mais M. Lacretelle ne se contente point de fixer notre attention par ce genre d'attrait. Souvent il anime son récit par des anecdotes piquantes, des citations curieuses, des portraits tracés avec habileté ; quelquefois même il a recours aux formes dramatiques, et répand par ce moyen un nouveau degré de vie sur ces récits. Mais de tous les passages qu'il rapporte, il n'en est pas de plus remarquable que l'extrait d'une brochure de quelques pages, publiée en Angleterre vers la fin de 1777 ; on croirait que l'auteur était animé d'un esprit prophétique, tant la sagesse et la prudence élèvent, en quelque sorte, l'homme au-dessus de lui-même.

« Vous armez, monarque imprudent, y disait-on, en s'adressant à Louis XVI ; oubliez-vous dans quel siècle, dans quelle circonstance et sur quelle nation vous régnez? Les artifices de votre diplomatie ne peuvent plus nous le déguiser : vous armez

armez pour soutenir l'indépendance de l'Amérique et les maximes du congrès. Il est une puissance qui s'élève aujourd'hui au-dessus des lois, c'est celle des raisonnemens ambitieux; elle conduit une révolution en Amérique, peut être elle en prépare une en France. Les législateurs de l'Amérique l'annoncent en disciples des philosophes français; ils exécutent ce que ceux-ci ont rêvé. Les philosophes français n'aspireront-ils point à être législateurs dans leur propre pays? Des principes qui ne peuvent se plier aux lois anglaises s'accorderont-ils mieux avec les bases de votre monarchie? Quel danger n'y a-t-il point à mettre l'élite de vos officiers en communication avec des hommes enthousiastes de liberté? Vous vous inquiéterez, mais trop tard, quand vous entendrez répéter dans votre cour des axiômes vagues et spécieux qu'ils auront médités dans les forêts d'Amérique. Comment, après avoir versé leur sang pour une cause qu'on nomme celle de la liberté, feront-ils respecter vos ordres absolus? D'où vous vient cette sécurité quand on brise en Amérique la statue du roi de la Grande-Bretagne, quand on dévoue son nom à l'outrage? L'Angleterre ne sera que trop vengée de vos desseins hostiles quand votre gouvernement sera examiné, jugé, condamné d'après les principes qu'on professe à

Philadelphie et qu'on applaudit dans vo-
tre capitale ».

Rien n'était peut-être plus propre que cet écrit à découvrir au roi les dangers auxquels l'exposait cette guerre fatale de l'Amérique. Il n'était pas une pensée, pas un mot que la raison n'eût dicté dans cet écrit : mais tel était alors l'enthousiasme universel de la nation pour la cause des Américains, que ces terribles prédictions ne furent regardées que comme les rêves d'une imagination en délire. Le cri de guerre et de liberté se faisait entendre de toutes parts, le monarque semblait le répéter, et cet abandon des principes monarchiques était proclamé comme le sublime effort d'un cœur noble et généreux. Que cette conduite était bien différente de celle de Joseph II, empereur d'Allemagne ! M. Lacretelle rapporte que ce prince s'étant trouvé dans un cercle où l'on exaltait le courage des Américains, il garda constamment un profond silence ; qu'une femme étonnée de cette singulière retenue lui en ayant demandé la cause, il répondit : *que voulez-vous? mon métier, à moi, est d'être royaliste.*

Il était impossible qu'un prince qui comme Louis XVI, s'aveuglait sur ses intérêts les plus chers, ne tombât bientôt du trône dont il ébranlait lui-même les fondemens. D'autres circonstances accé-

lérèrent encore cette funeste catastrophe. Turgot avait été éloigné du ministère comme trop attaché aux idées populaires et philosophiques ; on lui donna pour successeur un républicain, et dès-lors tout se prépara pour la révolution qui anéantit la monarchie. Personne n'eut jamais plus que M. Necker l'art de se faire valoir. Son ton était grave et imposant, son langage solennel. Il jouissait de la réputation d'une probité austère et de mœurs irréprochables. Il s'était, avec les plus faibles élémens, élevé à une grande fortune qu'il administrait avec un ordre extrême. On ne douta point qu'il ne portât dans le maniement des finances la même habileté et les mêmes principes ; on se flatta de voir renaître Colbert, dont il avait proclamé les principes. Il débuta par un acte de désintéressement qui lui acquit une extrême popularité ; il refusa le traitement attaché à ses fonctions, et consacra sa fortune entière au service du gouvernement. Dès ce moment la France ne s'occupa plus que de M. Necker, et M. Necker n'occupa plus la France que de lui ; on exalta ses vues, on se dissimula ses fautes, et l'on ne vit de libérateur pour le peuple que M. Necker. Il était arrivé à ce haut point de faveur, lorsque Louis XVI ouvrant enfin les yeux sur les conséquences de ce dangereux enthousiasme, lui re-

tira la puissance dont il l'avait impru-demment investi.

Toutes ces circonstances sont développées avec beaucoup d'intérêt par M. Lacretelle ; son regard observateur ne laisse rien échapper de ce qui peut attacher et instruire le lecteur, on peut en juger par la manière dont il peint M. Necker au moment de la publication de son compte.

« Il tardait à M. Necker de proclamer avec orgueil les succès de son administration, afin de les étendre et de les assurer ; il espérait jouir de l'autorité d'un ministre principal, lorsqu'on verrait en lui un ministre nécessaire. Cette ambition qu'un amour sincère du bien public légitimait à ses yeux, lui fit désirer la publication d'un compte qu'il avait rendu au roi. Le monarque consentit à donner cette satisfaction à un administrateur qui soutenait avec une confiance intrépide le fardeau des finances. Nulle innovation ne paraissait plus simple, plus conforme à l'esprit du jour, ni mieux indiquée par la théorie du crédit public ; mais Necker avait combiné cet ouvrage de manière à lui donner le caractère d'une révolution morale et politique. Loin de dissimuler l'analogie qu'avait cette publicité avec les lois de l'Angleterre, il l'offrait directement aux esprits, et se félicitait d'avoir dérobé aux ennemis de

la France le secret de leur prospérité. Pour annoncer qu'un jour nouveau venait de luire sur les finances, il dévoilait les fautes commises jusqu'à lui, montrait les désordres d'une comptabilité mystérieuse, et faisait connaître au public en combien de manières et avec quelle impudence ses prédécesseurs l'avaient trompé. Dans ce compte rendu le ministre paraissait tout, et le roi presque rien. Le ton en était solennel, oratoire, et quelquefois pathétique. Les illusions qu'on répand avec le plus de succès, sont celles par lesquelles on est entraîné soi-même. Necker avait trop d'orgueil pour n'avoir pas de bonne foi. Il y avait deux choses sur lesquelles il était destiné à se tromper long-temps, la rectitude constante qu'il supposait à l'opinion publique, et la confiance où il était de diriger cette opinion. En cherchant le positif, il rencontrait presque toujours le vague. Son enthousiasme était accompagné de tant de réserve et de gravité, que rien ne ressemblait mieux au calme de la sagesse. Son *Compte rendu*, comme tous les ouvrages qu'il publia depuis, offrait des parties parfaitement éclairées, et d'autres complettement obscures : mais le ton de conscience qui régnait dans ce compte suppléait un peu à ce qui lui manquait en clarté ».

On trouvera dans l'ouvrage de M. La-

cretelle beaucoup de morceaux écrits de cette manière. Tous ces portraits sont dessinés avec une grande exactitude et coloriés d'une manière noble et brillante. Mais ce qui recommande sur-tout cette utile et intéressante production, c'est la justesse habituelle des vues et des pensées, c'est l'ensemble qui lie toutes les parties, et la rectitude avec laquelle l'auteur marche vers un but unique, vers le mémorable événement qui engloutit pour un temps les antiques institutions de la France. Ce qu'il dit de la philosophie est sage et lumineux. Ce n'est pas elle seule, comme l'ont pensé quelques esprits étroits, qui a produit la révolution; c'est le concours de toutes les volontés et de toutes les circonstances abandonnées à elles-mêmes. C'est sur-tout la faiblesse du pilote qui a fait périr le vaisseau.

Il ne reste plus à M. Lacretelle qu'un volume à publier pour achever le tableau du dix-huitième siècle jusqu'à l'époque de la révolution. Si sa tâche devient de plus en plus difficile, on voit aussi que ses forces croissent dans la même proportion, et quand on a commencé avec tant d'avantage on ne peut finir qu'avec beaucoup d'honneur.

SALGUES.

Brunehaut, ou *les Successeurs de Clovis*; *tragédie en cinq actes et en vers*, *suivie de notes historiques ; par M. Aignan.* Brochure in-8°. A Paris, chez Vente, libraire, boulevart des Italiens, n°. 7.

Il semblerait, au premier coup-d'œil, qu'il ne reste rien, ou presque rien à dire, sur un poëme dramatique, lorsqu'il a subi l'épreuve délicate, mais infaillible, de la scène et de la censure des journaux ; lors sur-tout que, remis avec des changemens importans, ces changemens eux-mêmes ont été soumis de nouveau au jugement de la critique. Il est clair que le théâtre étant le cadre naturel de tout ouvrage dramatique, c'est là qu'il faut le voir pour le bien juger ; pour saisir l'effet de l'ensemble ; c'est un tableau enfin qu'il faut mettre dans son véritable jour, et il est rare qu'il ne perde pas plus ou moins au déplacement. Les chefs-d'œuvre seuls des grands-maîtres de l'art ont pu passer avec sécurité de l'illusion du théâtre, à l'examen tranquille et sévère du cabinet. Là, rien ne saurait en imposer au lecteur : dépouillé désormais du prestige théâtral et de l'art des acteurs qui ont fait valoir ses beautés ou pallié ses défauts, seul, et sans appui que lui-

même, le poëte ne peut plus abuser un juge impartial, qui lui demande compte de tout, ne lui pardonne rien, et trouve même un malin plaisir quelquefois à se venger des surprises faites à son jugement, et des piéges tendus à sa raison. Lorsqu'aussi le jugement du cabinet confirme celui du théâtre, le sort de la pièce est irrévocablement fixé; et trop heureux l'auteur qui a passé avec succès par cette double épreuve! Mais c'est une gloire, je le répète, réservée à un très-petit nombre d'écrivains privilégiés; et l'on compte les ouvrages dramatiques qui ont réuni les suffrages du lecteur aux applaudissemens du théâtre. C'est qu'il est très-difficile, en effet, de satisfaire également aux conditions exigées de l'un et de l'autre tribunal; peut-être est-il un peu singulier même, que le même homme qui s'est montré fort indulgent en qualité de spectateur, devienne quelquefois le lecteur le plus sévère, le juge le plus difficile de ce même ouvrage qu'il avait de si bonne foi applaudi sur la scène. Rien de plus naturel cependant; et l'on en conviendra sans peine, pour peu que l'on réfléchisse un moment combien les moyens de succès sont différens de part et d'autre. Il ne faudrait que citer, pour le prouver, cette foule de pièces, d'un côté, qui sont restées au théâtre, et que personne ne se soucie de lire; de l'autre,

cette foule non moins considérable d'ouvrages estimables, et lus avec plaisir, qui ne reparaissent jamais au théâtre, ou qui trouvent la salle constamment déserte. Qui ne s'est pas étonné quelquefois, à la lecture, des larmes qu'il avait données aux représentations d'*Inès de Castro* ou d'*Iphigénie en Tauride;* mais on n'en retourne pas moins pleurer à ces mêmes pièces et applaudir avec enthousiasme, ce qu'on n'avait pu lire sans remarquer la faiblesse, l'inégalité ou la dureté du style. C'est qu'*Inès* et *Iphigénie* ont un mérite vraiment théâtral, et d'un effet presque indépendant du style; c'est qu'elles offrent des beautés prises dans la nature, et auxquelles il n'a manqué que la diction. Mais si l'on a cherché l'effet aux dépens de la vérité et de la raison; si, au lieu d'être simple et naturel, on n'a été que bizarre, forcé et romanesque dans sa fable et dans son plan, la pièce, fût-elle écrite par Racine ou Voltaire, doit nécessairement disparaître et faire place à des ouvrages plus heureux, dont les beautés ont un caractère de solidité plus incontestable.

Examinons maintenant, et toujours d'après ces principes, si la tragédie de *Brunehaut* sera du nombre de ces pièces fortunées, qui, lues avec plaisirs, sont toujours revues sur la scène avec un nouvel intérêt.

Je crois d'abord que M. Aignan, juge naturellement trop intéressé dans sa propre cause, s'exagère un peu, dans sa préface, et les critiques et les applaudissemens dont la pièce a été l'objet. Non; le public n'est point coupable, à son égard, d'un excès de complaisance, ni la critique d'un excès de sévérité : tous deux ont fait leur devoir. Le public devait accueillir quelques scènes éloquentes, de beaux vers, des sentimens nobles et généreux, des caractères heureusement tracés, et un style qui a généralement de la pompe, de l'éclat et de l'élégance. Mais la critique devait également relever le vice d'un sujet malheureux; les défauts d'un plan mal conçu d'abord et retouché sans beaucoup de succès, et de fréquentes disparates dans un style, dont le premier mérite devait être ici la fidélité aux couleurs locales. Le sujet, le plan et le style de l'ouvrage étaient et sont donc encore susceptibles d'une critique motivée, et c'est ce que je vais essayer de prouver.

Quoiqu'en ait dit l'un des juges qui m'a précédé dans l'examen de Brunehaut, je ne crois pas que ces premières pages de nos annales, que cet amas dégoûtant d'horreurs absurdes, de crimes qui n'ont le plus souvent d'objet et de résultat que le crime même, puissent offrir à notre Melpomène des sujets dignes d'elle,

Plusieurs de nos poëtes s'y sont déjà trompés (1); et le public a constamment repoussé des ouvrages qui, loin de lui retracer des titres de gloire, loin d'exalter les ames françaises par le sentiment du grand et du sublime, ne lui rappelaient au contraire que des sujets de douleur et presque des motifs de honte. Non, ce n'est point au berceau de notre monarchie, à ce berceau arrosé de pleurs et souillé de tant de sang, qu'il convient de ramener aujourd'hui le peuple français : tout est là petit, froid, mesquin, ignoble par conséquent, et peu digne de figurer sur la scène tragique. Que nous importe que les successeurs de Clovis aient été des monstres qui n'avaient que l'instinct du crime, sans en avoir l'énergie, et qui jamais n'eussent retiré la France naissante de la barbarie profonde où elle était alors plongée, si le génie de quelques hommes supérieurs, puissamment secondés par une nation naturellement grande et généreuse, n'eussent enfin précipité du trône ces races de rois indignes de l'être, et fondé sur l'héroïsme du courage la véritable gloire de l'Empire. Voilà les époques brillantes dont la scène doit s'emparer, quand elle veut offrir aux

(1) Cahuzac, entr'autres, dans *Pharamond;* De Morand, dans son *Childéric;* et M. de La Harpe lui-même, dans ce même sujet de *Pharamond*, déjà si malheureux entre les mains de Cahuzac.

peuples de grandes leçons, données en beaux vers; voilà ce qui distingue et doit caractériser la tragédie nationale :

Voilà ce qui surprend, frappe, saisit, attache.

Mais, a-t-on dit, le poëte n'est-il pas le maître d'ennoblir à son gré le sujet qu'il a choisi, et les personnages qu'il met en scène; de créer une intrigue imposante, des ressorts nobles et pathétiques, des caractères enfin que l'histoire ne lui donne pas, ou de rectifier ceux qu'elle lui présente? Je suis loin de disputer au poëte dramatique ce beau privilége.

D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable,

Je le sais; mais cette liberté même se trouve prodigieusement restreinte dans les sujets qui interdisent au poëte les ressources de la fable, sans lui offrir cependant les avantages de l'histoire, qui le mettent dans la nécessité fâcheuse de blesser l'une ou l'autre, et de n'avoir par conséquent qu'une physionomie équivoque, qu'un caractère indécis ou faiblement prononcé. C'est le cas où se trouvait l'auteur de *Brunehaut;* c'est celui de tous ceux qui ne s'arrêteront point à des époques justement célèbres, à des personnages suffisamment connus.

Obligé de tout faire, comme dans un sujet de pure invention, le poëte, il est vrai, aura bien plus de mérite ici, parce

qu'il aura vaincu plus de difficultés; et c'est particulièrement sous ce dernier rapport, que la tragédie de M. Aignan doit gagner plus que toute autre à l'examen impartial du cabinet. C'est là que, mieux qu'au théâtre, on pourra justement apprécier tout ce que suppose en lui d'efforts et de talent, la seule idée de traiter un pareil sujet. L'histoire en effet ne lui indiquait qu'un seul caractère, celui de *Brunehaut*; encore cette femme célèbre a-t-elle été long-temps un problême historique, sur lequel il est impossible d'avoir une opinion bien juste.

Voici comme elle est annoncée dès le premier acte de la pièce; il est vrai que le pinceau est entre les mains de l'un de ses plus zélés partisans; c'est Clodomir qui parle, et qui dit à un certain Alboëme, comte du palais :

La grandeur d'une femme et son mâle génie
N'auraient-ils point contr'elle armé la calomnie,
Seigneur? Mon cœur, instruit dès l'enfance à l'aimer,
A d'autres sentimens ne peut s'accoutumer.
Il me souvient encor de ces jours d'allégresse
Où, brillante d'attraits, de graces, de jeunesse,
Cette fille des rois parut en nos climats.
Tous les cœurs s'élançaient au-devant de ses pas;
Alors qu'à Sigebert joignant ses destinées,
Elle abjura l'erreur de ses jeunes années,
Et des peuples nouveaux réunis sous sa loi,
Ainsi que la fortune elle adopta la foi.

Ce couple offrait aux yeux l'alliance céleste
De la vertu brillante à la vertu modeste ;
Brunehaut bienfaisante et Sigebert vainqueur,
Des peuples enchantés se partageaient le cœur.
Sigebert expira par un crime exécrable,
Laissant l'état en proie à son sort misérable,
Et, pour plier les grands sous le joug du devoir,
Une femme, un enfant, sans force et sans pouvoir.
Les maires du palais jettant, dans le silence,
Les fondemens profonds de leur sourde puissance,
Des enfans de Clovis les scandaleux discords,
Les troubles au-dedans, les guerres au-dehors,
Un peuple encor féroce, une cour infidelle,
Le fer des assassins levé cent fois sur elle ;
Contre tous ces périls notre reine a lutté,
Et, par son seul génie, elle a tout surmonté.
C'est peu ; par elle, au sein des horreurs de la guerre,
Les présens de la paix ont consolé la terre.
Il n'est pas un seul lieu qui n'atteste à-la-fois,
L'ardeur de ses travaux, l'équité de ses lois ;
Et les grands monumens dont la France est semée,
Feront vivre à jamais sa vaste renommée.
Si des fautes, seigneur, ont terni ces beaux faits,
Si de ses ennemis les coupables excès
Ont souvent de la reine irrité la vengeance,
Et d'une humeur altière aigri la violence,
Nous devons accuser de ses torts éclatans
L'horrible Frédégonde et le malheur des temps.

Brunehaut elle-même s'annonce et s'exprime avec la dignité convenable, quand elle expose à Vanacaire, son confi-

dent, ses vœux, ses projets et ses espérances :

Que les impôts levés sur ces obscurs Gaulois,
Restes épars d'un peuple asservi sous nos lois,
Récompensent le sang versé pour la patrie ;
Et si de ces tributs la source était tarie,
Que l'épargne royale, en de pareils besoins,
S'ouvre, pour satisfaire au premier de nos soins:
Gardons-nous toutefois d'épuiser ses richesses;
L'église appelle aussi mes nombreuses largesses.
Frein sacré des sujets, auguste appui des rois,
A ma reconnaissance elle a de justes droits.
Qu'on élève à grands frais ces superbes portiques
Où du Dieu de Clovis sont chantés les cantiques.
Des cénobites saints, transfuges des cités,
Que les cloîtres pieux soient richement dotés;
Leur main défrichera, laborieuse et pure,
Ces landes, ces déserts, qui dorment sans culture ;
Leur soc va transformer en fertiles guérets,
Des Druides sanglans les profondes forêts ;
Par eux enfin, par eux, dans la France éclairée,
Brillera des beaux-arts la lumière sacrée ;
Ils poliront nos mœurs; et, lorsqu'aux jours lointains ;
Nos neveux, appellés à de meilleurs destins,
Jouiront des bienfaits de leurs aïeux modestes,
Près des noms révérés de ces mortels célestes,
Peut-être (un tel espoir fut souvent mon soutien) ;
Avec reconnaissance ils placeront le mien.

M Aignan n'a donc fait qu'user ici de son droit, en se décidant, comme il le devait, pour celle des deux opinions qui

pouvait lui offrir un caractère plus digne du cothurne : ce n'est point altérer l'histoire, c'est l'ennoblir, c'est l'élever à la hauteur de la tragédie. Mais Thierry, mais Audovere, mais ce vertueux Clodomir ne pouvaient exister alors ; ils appartiennent tout entiers à M. Aignan ; et ces créations font, selon moi, beaucoup d'honneur à l'élévation de son ame, et à la noblesse de ses sentimens. Mais s'est-il toujours bien rappellé, en traçant ces caractères, l'époque à laquelle il les plaçait, les circonstances où il les faisait agir ? Le dévouement sublime du vieux Clodomir, l'une des plus belles choses de la pièce ; la chaleur généreuse du jeune Thierry, etc., vraies en elles-mêmes, ne sont pas même vraisemblables dans les mœurs données par l'époque que choisit l'auteur, et à laquelle le spectateur se reporte malgré lui à chaque instant.

Ex noto fictum carmen sequar.

Ainsi M. Aignan marchait sans cesse entre deux écueils, et avait également à craindre de révolter le spectateur par la vérité de l'histoire, ou de le choquer par l'invraisemblance des fictions substituées à cette hideuse vérité : position singulièrement délicate, et dont il faut convenir qu'il se tire quelquefois avec beaucoup d'habileté. Mais il est des sujets

essentiellement malheureux, dont le talent ne peut que déguiser, et jamais corriger entièrement le vice radical; et si le public n'a pas rendu à l'auteur de Brunehaut toute la justice qu'il était en droit d'en attendre; si la critique l'a jugé avec trop de sévérité peut-être, c'est qu'il s'était trompé sur l'effet de son ouvrage, comme il s'était mépris dans le choix de son sujet. Qu'une femme telle que Brunehaut vienne proposer de sang-froid à Thierry, son fils, de lui livrer son propre frère, sans dissimuler même l'atrocité de ses projets à son égard; que Clotaire exige de ce même Thierry qu'il abandonne son aïeule à sa vengeance; voilà les mœurs du temps; voilà la vérité de l'histoire: mais sont-ce là, je le demande, des coupables assez grands, des forfaits assez héroïques, pour s'emparer victorieusement des esprits, porter la terreur dans les ames, et remplir dignement la scène? En vain, l'auteur oppose-t-il à ces caractères la vertu d'un Clodomir, la générosité de ce jeune et brave Thierry:

L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.

Or, l'esprit conçoit un Burrhus à la cour de Néron, et ne peut en supposer à celle de Brunehaut; et quant au jeune Thierry, c'est un Français plein de bravoure, de franchise et de candeur, un vrai chevalier enfin, mais que sa vertu même con-

damne à un rôle passif, au milieu des piéges dont il est environné. Aussi, toujours dupe de sa bonne-foi, ne sait-il ni prévoir, ni déjouer les complots dont il est lui-même l'objet, et, vaincu, outragé sans cesse dans sa propre cour, il n'a ni la force, ni le pouvoir de soustraire sa mère au supplice affreux qui l'attend. Tel devait être, sans doute, le sort d'un personnage vertueux à une pareille époque, et au milieu de ces lâches et vils scélérats. Mais tout cela, je le répète, n'a rien de tragique, rien d'intéressant; et l'on n'est pas plus ému du supplice de Brunehaut, que touché de la magnanimité de Thierry ou des pleurs d'Audovère.

Je crois avoir démontré les causes du peu d'effet que produit en général un ouvrage d'ailleurs fort estimable, qui suppose, dans son auteur, une élévation d'idées, une noblesse et une chaleur de sentimens très-remarquables. Ces qualités précieuses lui garantissent des succès dans la tragédie, lorsque plus heureux dans le choix de son sujet, il prodiguera sur un fonds moins ingrat les richesses d'une imagination aussi capable de faire bien parler Melpomène, qu'elle s'est montrée digne d'interprêter le premier et le plus grand des poëtes. C'est le style en effet, cette partie si essentielle de l'art dramatique, et si négligée en général au-

jourd'hui, qui distingue surtout la tragédie de Brunehaut. Le lecteur en a pu juger par les morceaux que j'ai déjà mis sous ses yeux; mais je rappellerai volontiers encore les récits des premières scènes, où la touche du poëte est large, facile, et son pinceau riche et varié : la grande scène du second acte, entre Thierry et sa mère, etc. C'est d'après de pareils morceaux, et non sur quelques vers isolés, qu'il faut juger un écrivain, capable de concevoir et de soutenir des caractères par la justesse et la vérité du dialogue.

J'en citerai pour preuves, entre autres, la scène 6 du 4e. acte, entre Brunehaut, Thierry et Clodomir :

BRUNEHAUT.

Rebelle, devant toi qui me conduit ?

THIERRY.

Vos crimes.

BRUNEHAUT.

Vois-je mes ennemis ?

THIERRY.

Vous voyez vos victimes.

BRUNEHAUT.

Que me veux-tu ? Pourquoi d'un obscur délateur
Susciter contre moi le discours imposteur ?
J'ai puni son audace en vengeant une reine....

THIERRY.

D'un vain déguisement épargnez-vous la peine;
Ne vous abaissez plus jusqu'à feindre et trembler.

BRUNEHAUT.

Moi, trembler ! . . . En effet, c'est trop dissimuler;
D'un fils dénaturé je me suis fait justice ;
Voudrais-tu m'en punir ? Que son sort t'avertisse
Qu'un roi, lorsqu'il abat un puissant ennemi,
Doit se garder sur-tout de l'abattre à demi.
Point de remords timides ; un choix te reste à faire ;
Tu n'as qu'un instant... Frappe, ou fais régner ta mère.

THIERRY.

Vous ne régnerez point et vous ne mourrez pas.
Fuyez ; bien loin de nous allez porter vos pas ;
Traînez et vos fureurs et votre ignominie.

BRUNEHAUT.

Prends garde ; un autre roi jadis m'avait bannie ;
Va voir quel châtiment a vengé cet affront.

THIERRY.

Ciel ! aucun attentat ne fait rougir son front.
L'excès de son opprobre irrite son audace,
Le juge s'épouvante et l'accusé menace !
Je pourrais oublier, dans mon juste courroux,
Que vous fûtes ma mère.... Allez, éloignez-vous.

BRUNEHAUT.

J'aime à voir par quels maux mon injure s'expie ;
Traîtres, goûtez les fruits de votre hymen impie.

THIERRY.

Ah ! c'est trop me braver ; un si cruel transport
Aurait-il vainement sollicité la mort ?
Soldats !.. Mais non, Thierry n'est pas né pour le crime ;
C'est au ciel à frapper sa coupable victime.

Mon frère malheureux, vous chassant de chez lui,
Vous laissait quelque part un asile, un appui ?
Pour vous, dans l'univers, plus d'appui, plus d'asile ;
Usez, dans l'abandon, votre rage inutile ;
Je vous livre au tourment, affreux à supporter,
De concevoir le mal sans pouvoir l'enfanter.
De contrée en contrée, errante, solitaire,
Allez chercher au loin la table hospitalière ;
Implorez les secours dus aux infortunés ;
Mais cachez votre nom pour qu'ils vous soient donnés :
Sortez de mon palais, sortez à l'instant même.

BRUNEHAUT.

Et voilà donc l'arrêt de mon juge suprême !
Soumettons-nous ; cédons au sort qui me poursuit ;
Une femme, une reine, au milieu de la nuit....

THIERRY.

De la nuit ! Ah ! priez que le ciel favorable
Etende autour de vous une ombre impénétrable !
Fuyez ; de votre aspect purgez enfin ce lieu.

BRUNEHAUT.

Brunehaut, en fuyant, sera présente.... Adieu.
(*Elle s'éloigne à pas lents; Clodomir marche derrière elle.*)

THIERRY.

Vieillard, que faites-vous ?

CLODOMIR.

Je la suis.

BRUNEHAUT (*se retournant.*)

Toi me suivre !

CLODOMIR.

Par-tout où vous vivez, mon serment est de vivre;

BRUNEHAUT.

Quoi ! tu veux dans l'exil partager mes malheurs ?

CLODOMIR.

J'ai dans le sein des cours partagé vos grandeurs.

BRUNEHAUT.

Demeure, ô du devoir généreuse victime !
Que ferait près de moi ton dévoûment sublime ?

CLODOMIR.

Je mendîrai du pain une seconde fois
Pour la fille et la mère et la veuve des rois.

THIERRY.

Non; tel ne sera point le destin de ma mère !
Où portez-vous vos pas ?

BRUNEHAUT.

Dans le camp de Clotaire.

(*Elle sort avec Clodomir.*)

J'indiquerai également les rôles de Clodomir, et celui sur-tout de Thierry, qui respire d'un bout à l'autre l'enthousiasme de l'héroïsme; c'est l'élan généreux d'une belle ame qui tend sans cesse à franchir son siècle, et qui ne laisse à désirer qu'un degré de force morale de plus, pour triompher complettement de sa corruption. Tout ce rôle me semble d'une belle inspiration ; et la pièce, à quelques vers près, est généralement bien écrite : mérite qui ne dispense pas des autres aux yeux du spectateur, mais qui doit, à la lecture, racheter plus d'un défaut.

AMAR.

OEuvres de Gresset. Deux vol. in-8°. A Paris, chez Ant.-Aug. Renouard, libraire, rue St.-André-des-Arcs, n°. 55.

Tout le monde a lu et relu *Vert-Vert*, *la Chartreuse*, *les Ombres*, etc. Il n'est personne qui ne connaisse *le Méchant*, qui ne sache que c'est une des meilleures comédies qu'offre le dix-huitième siècle, et peut-être la mieux écrite. Il semble donc qu'en annonçant une nouvelle édition des œuvres de Gresset, il ne reste plus qu'à donner une idée de la manière dont elle est exécutée, et qu'à la recommander comme étant faite avec beaucoup de soin et de goût; mais si l'on n'a plus rien à dire sur les ouvrages du chantre de *Vert-Vert*, il n'en est pas de même de sa personne. Il échappe toujours, à ceux qui s'occupent de recueillir des anecdotes sur les écrivains, quelques circonstances bonnes à faire connaître. Dans le sort bizarre de Gresset, il en est qui sont ignorées, et, depuis la mort de ce poëte, il y en a de relatives à lui qu'il est bon de ne pas laisser dans l'oubli. D'ailleurs on a plutôt rapporté des traits de sa vie qu'on ne l'a envisagé dans les différentes po-

sitions où il s'est trouvé, tantôt par la destinée, tantôt par sa faute, et ce point de vue, sous lequel nous demandons la permission de le considérer, peut n'être pas sans intérêt.

D'abord n'était-il pas bizarre de voir au milieu d'un ordre religieux, composé de gens érudits, graves, laborieux, versés dans les langues anciennes et chargés de régenter et d'instruire la jeunesse, un poëte facile et léger, conséquemment paresseux, fait pour la société, pour être aimé des muses, et plus propre à remplir dignement au Parnasse une place entre Voltaire et Chaulieu, qu'à siéger sur un banc poudreux auprès du père Porée ou du père Hardoin?

Je suis loin de prétendre qu'il n'y ait pas eu des jésuites aimables, mais du temps de Gresset il ne leur était plus permis de l'être qu'en latin, et leur muse devait parler la langue de Catulle. On en va voir les raisons. Il est nécessaire de remonter un peu haut pour saisir l'ensemble des faits, et connaître les causes qui ont amené des changemens insensibles.

Repoussés en France par les universités, par les parlemens, et n'inspirant que de la défiance aux ordres religieux qui avaient, lorsqu'ils parurent, le plus de vogue, les jésuites s'attachèrent à la cour d'Henri IV et de Louis XIII, et pour s'y

s'y faire un parti, s'annoncèrent comme des directeurs aussi éclairés que complaisans. Ils ne se montrèrent point ennemis de la musique, de la danse et du théâtre. S'ils ne composaient pas de poésies galantes, ils s'établissaient juges des auteurs qui cherchaient à se faire un nom par ces compositions agréables aux dames. Les bons pères ne furent pas d'abord très-allarmés des reproches qu'on leur adressa pour avoir donné des tragédies, des comédies, des ballets sur le théâtre de leur collége de Clermont, et se vengèrent des censeurs par des dialogues en vers et en prose contre le jansénisme. Ils allèrent plus loin, et firent jouer par les novices devant les vénérables de l'ordre, de petits drames où l'on tournait en ridicule et la famille Arnauld et les fauteurs de Jansénius. Quoique les haines entre les deux partis fussent bien animées, bien actives, c'était encore le bon temps : mais vers la fin du règne de Louis XIV, les esprits prirent un caractère plus sombre. Cependant le jésuite Ducerceau cultivait dans sa cellule les *muses françaises*. Sa comédie *des Incommodités de la grandeur*, obtint un succès à-peu-près mérité sous la minorité de Louis XV, et ce Ducerceau, dont Voltaire parle avec bienveillance, n'était pas le seul de sa *société* qui composât de petits vers recherchés dans quelques cer-

cles de la capitale. Mais les jésuites, en prolongeant avec Quesnel, que protégeait le faible cardinal de Noailles, la guerre commencée et bien soutenue contre les *illustres* de Port-Royal, se placèrent dans une position difficile. Les gens du monde attachés par politique à la *compagnie*, lisaient les *Lettres provinciales*, allaient aux représentations de *Tartufe*, savaient par cœur la conversation du P. Canaye et du maréchal d'Hocquincourt, et trouvaient dans les poésies de Boileau des traits satyriques contre les directeurs à la mode et leurs dévotes. On eût proscrit volontiers ces ouvrages, mais on ne pouvait les effacer du souvenir des hommes. On se borna donc à n'en parler qu'avec dédain, et l'on reconnut qu'il ne fallait plus se montrer aussi complaisans pour les beaux esprits. Gresset parut alors, c'est-à-dire, à l'époque où une sorte de rigorisme s'introduisait chez les jésuites. La Bible mise en roman, par le P. Berruyer, plaisait à la secte mystique qui prônait les merveilles de la vie de la *véritable mère Marguerite Marie (Alacoque)*; mais le *Vert-Vert* fournissait des armes aux mondains, contre les saints et les saintes qu'on prétendait former sur le modèle du P. de la Colombière et de sœur *Alacoque*. Gresset trouva donc, même parmi les siens, des détracteurs: un demi-siècle plutôt, les disciples de

Loyola n'eussent vu qu'un badinage innocent et spirituel dans le poëme dont ils firent presque un crime à l'auteur. Il eût été caressé par les jésuites, au lieu d'être exilé par eux. C'était la faute des circonstances et non celle de Gresset, qui se trouvait dans une position embarrassante, ayant des goûts et des devoirs opposés entr'eux. Cependant le talent de ce poëte était trop aimable, et il y avait en général trop de discernement chez les jésuites pour qu'il en fût persécuté; mais il éprouva des désagrémens auxquels il fut sensible, et, pour fuir quelques confrères, il quitta une société qu'il aima toujours.

Jusqu'ici la position dans laquelle s'est trouvé Gresset, est plutôt l'effet de sa destinée qu'un résultat de son choix, puisqu'il était entré chez les jésuites à seize ans, c'est-à-dire, dans l'âge où l'on n'a point encore de volonté. Passant rapidement sur les succès qu'il obtint, lorsqu'il eut recouvré sa liberté, parce qu'il n'est point question de son talent, jugé et apprécié depuis long-temps, voyons-le dans une situation critique, résultat d'une démarche étrange à laquelle il se détermina. Voici quelle en fut la cause. En 1754 il fut obligé, comme directeur de l'académie, de faire le panégyrique de M. de Surian, évêque de Vence. On lit dans cet éloge ce passage, qui sou-

leva contre l'auteur une grande partie du haut clergé : « Arrivé à l'épiscopat sans brigues, sans bassesses et sans hypocrisie, l'évêque de Vence y vécut sans faste, sans hauteur et sans négligence. Ce ne fut point de ces talens qui se taisent dès qu'ils sont récompensés, de ces bouches que la fortune rend muettes, et qui, se fermant dès que le rang est obtenu, prouvent trop que l'on ne prêche pas toujours pour des conversions. Dévoué tout entier à l'instruction des peuples confiés à son zèle, il leur consacra tous ses soins, tous ses jours : pasteur d'autant plus cher à son troupeau, que ne le quittant jamais, il en était plus connu; louange rarement donnée et bien digne d'être remarquée! Dans le cours de plus de vingt années d'épiscopat, M. l'évêque de Vence ne sortit jamais de son diocèse que lorsqu'il fut appellé par son devoir à l'assemblée du clergé; bien différent de ces pontifes agréables et profanes, crayonnés autrefois par Despréaux, et qui, regardant leur devoir comme un ennui, l'oisiveté comme un droit, leur résidence naturelle comme un exil, venaient promener leur inutilité parmi les écueils, le luxe et la mollesse de la capitale, ou ramper à la cour, y traîner de l'ambition sans talent, de l'intrigue sans affaire et de l'importance sans crédit ».

Cette tirade excita des plaintes, et l'on fit rayer la dernière phrase du recueil de l'académie ; Louis XV témoigna son mécontentement à Gresset, aussi consterné de sa disgrace, qu'épouvanté de l'orage qui éclatait contre lui. L'évêque d'Amiens, son ami, connu par son esprit, par sa vie exemplaire, par sa piété au moins une fois trop sévère, lui tend les bras, le console, et profitant de l'occasion, effraie encore cette ame intimidée et la détermine à une démarche inconséquente. C'était d'abjurer solennellement le théâtre, par une lettre insérée dans les journaux. Il exprime *le regret de ne pouvoir point assez effacer le scandale qu'il a pu donner à la religion par ses comédies; il rétracte solennellement les bagatelles rimées*, traite la poésie d'*art dangereux*, etc.

Cette démarche lui valut deux épigrammes; la première est de Piron (1), la voici :

---

(1) Ce fut à l'occasion de Gresset que Piron fit cette autre épigramme :

En France on fait par un plaisant moyen
Taire un auteur quand d'écrits il assomme :
Dans un fauteuil d'académicien,
Lui quarantième on fait asseoir mon homme ;
Lors il s'endort et ne fait plus qu'un somme :
Plus n'en avez phrase ni madrigal.
Au bel esprit ce fauteuil est en somme
Ce qu'à l'amour est le lit conjugal.

Gresset pleure sur ses ouvrages
En pénitent des plus touchés.
Apprenez à devenir sages,
Petits écrivains débauchés.
Pour nous qu'il a si bien prêchés,
Prions tous que dans l'autre vie
Dieu veuille oublier ses péchés
Comme en ce monde on les oublie.

La seconde est de Voltaire moins heureux que Piron dans ce genre, parce qu'il dépassait toujours le but auquel on doit atteindre :

. . . .

Gresset dévot, long-temps petit badin;
Sanctifié par ses palinodies,
Il prétendait avec componction
Qu'il avait fait jadis des comédies,
Dont à la Vierge il demandait pardon.
Gresset se trompe, il n'est pas si coupable;
Un vers heureux et d'un tour agréable
Ne suffit pas; il faut une action,
De l'intérêt, du comique, une fable,
Des mœurs du temps un portrait véritable
Pour consommer cette œuvre du démon.

Voltaire lui-même n'a pu *consommer cette œuvre du démon*, et la meilleure de ses comédies est bien loin du *Méchant*.

Les vers de Boileau contre les *Prélats de cour*, sont connus de tout le monde : un discours académique ne pouvait l'être que de bien peu de personnes : pourquoi fit-on, pour une page de prose, en 1754,

un éclat que méritaient bien plus et que n'avaient pas produit les vers mordans du premier satirique moderne? C'est que Louis XIV, qui aimait Boileau, savait régner; c'est que le poëte n'imputait au clergé que des *vices aimables;* c'est que le clergé avait le bon esprit de croire que ce qu'on dit de tout le monde ne s'applique à personne; tandis que Gresset vivait sous un prince faible, ne désignait qu'un petit nombre d'évêques, et leur faisait jouer un de ces rôles odieux dont on ne convient pas avec soi-même. C'était moins la faute des circonstances que celle de Gresset qui ne vit pas que les temps étaient changés, et cette faute lui en fit commettre une autre bien plus inexcusable et dont nous avons parlé.

C'est dans cette lettre singulière où Gresset abjure le théâtre, qu'on apprend qu'il avait fait plusieurs pièces, entr'autres une sur laquelle il s'exprime ainsi: *Cette comédie avait pour objet la peinture et la critique d'un caractère plus à la mode que le* Méchant *même, et qui, sorti de ses bornes, devient tous les jours de plus en plus un ridicule et un vice national.* Des gens à parti ont voulu voir le philosophe dans ce caractère.

Enchantés de cette *découverte*, ils ont dit, répandu, imprimé, répété, que le caractère dont s'occupait Gresset était celui du philosophe : mais par une con-

tradiction dont on ne se rend pas compte à soi-même, et dans laquelle la haine, l'envie ou l'esprit de parti font tomber sans que l'on s'en apperçoive, ils peignirent cet être idéal sous les plus odieuses couleurs, oubliant que, par là même, ce phantôme ne pouvait plus être traduit sur la scène comme personnage comique, et que l'être qu'ils signalent comme ennemi de Dieu, des rois, des hommes, ne pouvait trouver de place qu'à Charenton, si cet être existait quelque part.

On pourrait présumer que l'égoïsme est le vice que Gresset avait en vue, et ce vice se trouve dans tous les partis, dans tous les états, diversement modifié d'après les circonstances, les préjugés, l'amour-propre, l'ambition, l'intérêt, et recevant de ces passions plusieurs nuances qui semblent quelquefois en altérer la nature. Quelques personnes ont conjecturé que la manie de politiquer qui commençait à s'introduire en France, était le caractère dont parle Gresset.

Quoi qu'il en soit, il n'eût allarmé ni la religion, ni la morale, en rendant un vice dangereux l'objet du ridicule, et le *Tartufe* a produit plus d'effet que le meilleur sermon sur l'hypocrisie. La foudre que lance de la chaire sacrée l'orateur le plus éloquent, ne fait plus que des blessures légères presqu'aussitôt guéries que reçues, et le trait acéré qu'en-

fonce un homme comme Molière, ne peut plus se retirer sans laisser des marques qui ne s'effaceront jamais.

Les deux autres comédies, détruites sans pitié comme sans motif, par l'auteur, étaient intitulées, l'une, *le Monde comme il est;* l'autre, *le Secret de la Comédie.* Deux personnes à qui cette dernière avait été lue par Gresset, ont assuré que rien *de plus gai* et de *plus plaisant n'a été donné au théâtre.*

De la liaison entre Gresset et M. de la Motte d'Orléans, il est résulté que le premier fit une démarche que l'on blâma généralement, qu'il brûla ses productions, et qu'enfin, dans toute la force de l'âge, à l'époque de la vie où le talent est mûri par l'expérience, où le goût est formé, il a renoncé au commerce des muses. Qu'a-t-il fait pendant ce long espace de temps? Son salut. Cette grande affaire pouvait se concilier avec des écrits où la morale et la religion auraient été respectées, et Gresset n'avait jamais, avant son *abjuration*, offensé l'une ni l'autre. C'est même à la réunion du vrai talent, avec ce respect pour les mœurs et le Dieu de son pays, que Gresset dut une distinction flatteuse rarement accordée et plus rarement méritée (1).

(1) Il est question des lettres de noblesse que lui donna Louis XVI. Ce furent les premières de ce règne

Le chantre de *Vert-Vert*, jésuite, puis dégagé de ses chaînes et rendu à la société, prenant rang tout-à-coup parmi nos meilleurs comiques, s'arrêtant brusquement au milieu de sa carrière par une de ces démarches éclatantes que n'aurait point exigées l'ordre dans lequel il se trouvait déplacé, finit sans éclat sa vie dans la ville où il avait reçu le jour, et pour laquelle il conserva toujours une vive affection. Très-jeune encore il exprimait le désir de revenir habiter Amiens, et dès qu'il fut libre il se fixa dans cette ville. Il obtint même du roi la fondation d'une académie.

On croira sans doute que sa patrie reconnaissante recueillit avec soin les cendres de celui qui l'avait illustrée, et qu'elle lui éleva un monument qui transmettait à-la-fois et le souvenir du poëte, et l'expression des regrets qu'inspirait sa perte. On en va juger. Amiens possède une enceinte circulaire formée par une suite d'arcades sous lesquelles on voit les tombeaux de plusieurs familles de la capitale de l'ancienne Picardie. Celle de Gresset y tient sa place; mais par je ne sais quelle fatalité, il est arrivé que l'arcade consacrée à recevoir les restes de ce poëte, a pendant long-temps été mé-

---

délivrées *sans finances*, accordées au mérite et précédées d'un *considérant* aussi flatteur pour l'écrivain qu'honorable pour le roi.

tamorphosée en étable. C'est la seule qu'on ait destinée à cet usage. J'ai vu, il y a peu de semaines, la tombe de Gresset couverte de fumier, et deux vaches couchées sur la pierre funéraire; j'ai lu dans la crèche l'inscription qui indiquait l'endroit où repose l'auteur du *Méchant;* et c'est là, c'est dans cette étable qu'on menait tous les étrangers qui voulaient visiter le dernier asyle de Gresset! Des réclamations se sont enfin fait entendre, et un ministre, ami des arts, a fait cesser, dès qu'il l'a connu, cette espèce de scandale (1).

L'éditeur, M. Renouard, en réimprimant les *OEuvres de Gresset*, a eu soin de faire disparaître les fautes qu'on trouvait dans les anciennes éditions, de recueillir plusieurs pièces qui n'avaient paru que dans des journaux, ou qui n'avaient même point été imprimées, enfin de rappeller, dans une vie de Gresset, toutes les circonstances relatives à ce poëte. Il raconte une anecdote que l'on a dénaturée, et, que pour cette raison, je vais offrir en terminant cet article: « On sait que J. J. Rousseau, à son re-

(1) Son Exc. le ministre de l'intérieur a écrit, le 18 Mai dernier, qu'il autorisait la translation des cendres de Gresset dans l'église cathédrale d'Amiens, qu'il voyait avec intérêt que l'on se proposait d'élever un monument à ce poëte célèbre; et il a demandé qu'on lui en soumît les projets.

tour d'Angleterre, passa par Amiens et qu'il y visita Gresset ; ils ne s'étaient jamais vus et se quittèrent fort contens l'un de l'autre. — Je suis persuadé, dit Rousseau, qu'avant de m'avoir vu, vous aviez une opinion bien différente ; mais vous faites si bien parler les perroquets, qu'il n'est pas étonnant que vous sachiez apprivoiser les ours. — Ce mot obligeant a été travesti dans plusieurs notices sur Gresset; on y prétend que ce poëte, pendant la visite de Jean-Jacques, avait en pure perte tâché d'être aimable, que le Génevois n'avait pas ouvert la bouche et qu'en sortant il dit à Gresset : Vous avez fait parler un perroquet, mais vous n'avez pu faire parler un ours ».

Dans le fait ce n'était pas la peine de faire une visite pour rester muet, et l'anecdote contée de cette manière paraît absurde. Il y en a plus d'une de cette espèce (telle est celle des asperges de Fontenelle), mais les conteurs n'y regardent pas de si près. Pourquoi se donneraient-ils la peine d'avoir le sens commun, puisqu'on n'en exige pas d'eux ? On les écoute, on les oublie, et l'on n'a souvent rien de mieux à faire. La curiosité est une passion si facile à contenter quand la malignité l'accompagne, et si crédule alors qu'elle ne saurait jamais manquer d'alimens.

V. D. M.

Relation de l'Egypte, par Abd-allatif; médecin arabe de Bagdad; suivie de divers extraits d'écrivains orientaux, et d'un état des provinces et des villages de l'Egypte dans le 14e. siècle : le tout traduit et enrichi de notes historiques et critiques; par M. Silvestre de Sacy, membre du corps législatif, de la légion d'honneur et de l'institut de France; associé de la société royale de Gottingue, etc., etc. Un vol. grand in-4°., imprimé à l'imprimerie impériale. Prix, 24 fr. A Paris, chez Treutel et Würtz, libraires, rue de Lille, n°. 17.

Il est tel nom qui placé à la tête d'un ouvrage, suffit seul pour en garantir l'intérêt et le mérite, et en citant comme traducteur de celui-ci le célèbre orientaliste à qui nous devons déjà les antiquités de la Perse, l'histoire du Yémen, la Chrestomathie et la Grammaire arabe, le véritable savant doit s'attendre à y trouver la plus vaste érudition réunie à la plus saine critique et au goût le plus sûr. Son espérance ne sera pas déçue; elle sera même, nous osons le dire, sur-

passée. En effet, dans aucun de ses autres ouvrages, M. de Sacy n'a, suivant nous, développé une aussi grande variété de connaissances : botanique, zoologie, minéralogie, toutes ces diverses branches de l'histoire naturelle semblent lui être aussi familières que la philologie, les antiquités et l'histoire, tant il en a parlé avec profondeur dans les notes précieuses qui accompagnent cette relation de l'Egypte.

Ce rare et curieux ouvrage, composé, il y a plus de six cents ans, par Abdallatif, savant médecin arabe de Bagdad, contemporain de Saladin, et qui renferme des détails fort intéressans sur des monumens et des usages qui existaient de son temps en Egypte, et qui depuis ont disparu en partie, avait, il y a déjà plus d'un siècle, fixé l'attention du grand Pococke, qui engagea son fils à le traduire en latin. Cette traduction manuscrite, dont une petite portion seulement avait été imprimée, passa entre les mains du docteur Hyde, puis dans celles du docteur Hunt, sans que ces deux savans la publiassent, quoiqu'ils en eussent en quelque sorte pris l'engagement envers le monde savant. Long-temps après, M. White, également frappé du mérite de l'ouvrage, résolut d'en publier le texte d'après le seul manuscrit qui en existe et qui fait partie de la bibliothèque

Bodleyenne; et il y a plus de vingt ans qu'une édition in-8°. avait été achevée par ses soins. Mais peu content de cette édition qu'il ne trouvait pas assez soignée, il était tenté de la supprimer, lorsque, cédant aux prières de M. Paulus, alors professeur des langues orientales à l'université de Jena, il consentit à lui abandonner la totalité de cette édition, que celui-ci a publiée à Tubingue en 1789, et sur laquelle M. Wahl a fait une traduction allemande de cet ouvrage. Cependant M. White donna de nouveau en 1800 une nouvelle édition in-4°., beaucoup plus soignée, du texte, auquel il joignit la traduction latine du jeune Pococke, qu'il se contenta de completter. Mais peu satisfait encore de ce nouveau travail, son intention était de faire de cet ouvrage une traduction anglaise qu'il devait accompagner de notes et d'observations critiques; lorsque, distrait par d'autres occupations, il renonça à ce projet, en priant toutefois M. de Sacy, qui s'était proposé de concourir à ce travail en lui communiquant ses observations, de ne pas laisser perdre ses matériaux et de donner une traduction française d'Abd-allatif.

Sur cette invitation, M. de Sacy se livra bien volontiers à un travail qui était tout-à-fait de son goût; mail il ne tarda pas à s'appercevoir que le texte imprimé,

le seul qu'il pût consulter, était fautif en bien des endroits. Déjà, par la connaissance approfondie qu'il a de la langue arabe, il était parvenu à le rectifier en grande partie; mais il lui restait encore quelques doutes sur plusieurs points, lorsque M. Paulus lui fit passer un *fac simile* du manuscrit, où il eut le plaisir de reconnaître la justesse de presque toutes ses corrections, et au moyen duquel il put achever la rectification du texte imprimé. Le texte de cette relation ayant déjà paru, comme il a été dit plus haut, tant en 1789 dans l'édition publiée par M. Paulus, que dans celle de M. White en 1800, M. de Sacy n'a pas cru qu'il fût convenable de le faire imprimer de nouveau. Il s'est contenté de relever les erreurs qui s'y étaient glissées, et d'indiquer en marge de sa traduction les pages correspondantes du texte dans l'édition in-4°. de M. White. Il a également donné dans des notes remplies du plus rare savoir, les motifs qui l'ont engagé à interpréter assez souvent le texte, autrement que ne l'avaient fait MM. White, Wahl, et Pococke, en sorte qu'il a mis les orientalistes à même de juger de la validité de ses corrections.

Après avoir donné cet historique de l'ouvrage, que nous avons puisé en grande partie dans l'avertissement du

traducteur et que nous avons jugé intéressant de faire connaître, nous allons indiquer succinctement la marche que l'auteur arabe a suivie dans son travail, en nous arrêtant sur les objets qui nous paraîtront les plus susceptibles d'entrer dans un extrait.

Abd-allatif a divisé sa relation en deux livres : le premier contient six chapitres, et le second en renferme seulement trois. On peut reprocher à l'auteur d'avoir été beaucoup trop court dans son premier chapitre, intitulé : *Observations générales sur l'Egypte*, qui se borne à quelques pages. Nous nous contenterons d'en citer les deux passages suivans, qui prouvent dans l'auteur un esprit d'observation bien rare parmi les écrivains arabes. L'un est relatif à l'influence du climat, tant sur le moral que sur le physique de l'homme. « Quant à la vivacité de leur esprit (des Egyptiens), dit-il, au feu de leur imagination, à la légèreté de leurs mouvemens, ces qualités tiennent à la chaleur qui est naturelle au pays qu'ils habitent, tandis que l'humidité n'y est qu'accidentelle. C'est par cette raison que les habitans du Saïd ont le corps plus maigre et le tempérament plus sec ; leur teint aussi est généralement plus beau : au contraire, depuis Fostat jusqu'à Damiette, les corps sont plus humides, et les habitans ont

pour la plupart le teint blanc. Les anciens Egyptiens ayant remarqué que la culture de leurs pays dépendait entièrement du Nil qui l'arrose, choisirent le commencement de l'automne, c'est-à-dire, l'époque à laquelle la crue du fleuve a atteint son dernier période, pour le renouvellement de leur année ».

Cette dernière phrase me paraît surtout très-remarquable, en ce qu'elle vient à l'appui de la conjecture très-vraisemblable des savans qui croient que l'ancien calendrier des Egyptiens était tout-à-fait en rapport avec les travaux de l'agriculture, et qu'ils avaient même tiré de ceux-ci la dénomination de leurs mois.

Dans l'autre passage, l'auteur expose ainsi le motif pour lequel, selon lui, les anciens Egyptiens avaient fait choix de Memphis pour la résidence de leurs rois. « Ses habitans (les habitans de l'Egypte) sont privés du vent d'Est par la chaîne de montagnes qui ferme l'Egypte à l'orient, et que l'on nomme *Mokattam* : cette montagne les empêche de jouir de ce vent bienfaisant ; et il est bien rare qu'ils reçoivent le souffle du vent d'est pur, si ce n'est obliquement. Ce fut sans doute pour cette raison que les anciens Egyptiens choisirent pour la résidence de leurs rois, Memphis, et les lieux qui, comme Memphis, sont les plus éloignés des montagnes orientales

et les plus rapprochés de la chaîne occidentale. Par la même raison, les Grecs choisirent la situation d'Alexandrie, et au contraire ils évitèrent celle de Fostat, parce qu'elle est voisine du *Mokattam* : car les lieux situés au pied de la montagne en reçoivent bien plus d'abri que ceux qui en sont éloignés ».

Parmi les notes qui sont annexées à ce premier chapitre, nous indiquerons particulièrement celle qui est relative aux *Monts de la Lune*, qui, selon toute apparence, ne sont ainsi appellés que par une corruption du mot *komr*, qui aura été lu *kamar*, prononciation absolument rejettée par Abou'lféda lui-même, ainsi que l'observe M. de Sacy.

Le second chapitre, intitulé : *Des plantes particulières à l'Egypte*, offre d'autant plus d'intérêt, qu'Abd-allatif, comme médecin, en a parlé avec beaucoup d'étendue. Mais les Orientaux et les anciens en général manquant d'une bonne méthode propre à classer les différens objets qu'embrasse l'histoire naturelle, ont dû, par cette raison, laisser beaucoup de vague dans leurs descriptions ; et Abd allatif lui-même n'est pas tout-à-fait exempt de ce défaut. C'est ce vague que par les recherches les plus savantes M. de Sacy est parvenu à faire disparaître, en déterminant d'une manière précise les diverses espèces de plan-

tes sur lesquelles l'auteur avait laissé quelque doute.

Entre autres articles très-curieux, tels que ceux qui concernent le *lébakh*, le *sycomore*, le *baumier*, la *colocasie*, le *mauz* ou le *bananier*, je fixerai un instant sur celui-ci l'attention du lecteur. Depuis long-temps les divers récits des voyageurs nous ont appris de quelle utilité est le palmier pour les Indiens, cet arbre leur fournissant, pour ainsi dire, tous les objets nécessaires à la vie, abri, vêtement, nourriture, boisson, etc.; mais je ne sache pas qu'un seul avant Abd-allatif nous ait parlé du parti qu'ils savent tirer des fibres de la feuille du bananier, pour en tisser de beaux et larges tapis. «J'ai vu, dit-il, chez un commerçant indien des nattes très-belles, fines, colorées des deux côtés de couleurs très-agréables, et qui semblaient être exactement celles de pures fleurs; on eût dit que c'étaient les couleurs d'une étoffe de soie: ces nattes étaient larges de deux coudées et demie, et toute leur longueur était d'un seul brin sans jointure. Comme je m'étonnais de la longueur d'un tel jonc, que je prenais pour celui qu'on nomme en Egypte *sammar*, ce négociant me dit que ce n'en était point, et que ces nattes étaient tissues de la feuille du bananier de l'Inde; que l'on prenait pour cela la côte de la feuille, qu'on la fen-

dait, et la laissait sécher, et qu'après l'avoir teinte, on en tissait les nattes».

Ce qu'Abd-allatif dit de l'*opium*, de l'*akakia*, des différentes espèces de citrons qui sont très-variés en Egypte, et d'un grand nombre d'autres plantes, est aussi très-intéressant; mais les notes que ces différens articles ont suggérées à son savant traducteur, sont mille fois plus précieuses que le texte même. Quelques-unes sont des dissertations complettes, où, après avoir rapporté les différentes opinions des auteurs grecs, latins, orientaux, et celles des naturalistes et des voyageurs, tels que Kæmpfer, Tournefort, Linné, Forskal, Olivier, Sonnini, Russell, etc., M. de Sacy les discute et finit par fixer toutes les incertitudes. La note 15e. sur le *lébakh*, que je ne puis qu'indiquer au lecteur, et qui seule remplit 26 pages in-4°., d'un caractère fin, suffira pour le convaincre de ce que j'avance. L'intention de M. de Sacy dans cette note était de prouver, 1°. que ce nom est commun à des arbres de diverses espèces; 2°. que le *lébakh* qui appartient à l'Egypte, et dont Abd-allatif a entendu proprement parler, est le *persea* des anciens; 3°. que cet arbre a totalement disparu de l'Egypte, et que ce n'est aucun des arbres de ce pays que les modernes ont pris pour le *persea* des anciens; et il l'a fait de la ma-

nière la plus convaincante. Ses remarques sur le baumier excitent aussi vivement l'intérêt; on y trouve rassemblés, sur cette plante célèbre, tous les renseignemens que l'on peut désirer.

Dans le chapitre suivant, qui traite *des animaux particuliers à l'Egypte*, on lira surtout avec plaisir les détails que l'auteur donne sur le crocodile. « On trouve, dit-il, à la surface du corps du crocodile, vers la région du ventre, une tumeur de la grosseur d'un œuf, qui contient une substance humide de la nature du sang. Cette tumeur ressemble, pour la forme et pour l'odeur, à une vessie de musc. Je sais d'une personne digne de foi, qu'il s'en rencontre quelquefois, quoique rarement, qui ne le cèdent en rien au musc pour la force de l'odeur ». Cette particularité a été confirmée par le récit d'un grand nombre de voyageurs, entre autres par Hasselquist, cité dans plusieurs des notes qui accompagnent ce chapitre. Ne pourrait-on pas présumer que cette odeur forte et pénétrante, qui est propre aussi à quelques espèces de serpens, a été donnée par la nature à ces animaux dangereux, pour que l'homme, averti par ce moyen de leur approche, ait le temps de se soustraire à leurs attaques.

Les descriptions du scinque, de l'hippopotame et de la torpille (*raâda*), mé-

ritent également de fixer l'attention. « Nous ne devons pas omettre, dit Abdallatif, parmi les animaux propres à l'Egypte, le poisson connu sous le nom de *raâda*, parce qu'on ne peut le toucher, quand il est vivant, sans éprouver un tremblement auquel il est impossible de résister. C'est un tremblement accompagné de froid, d'une torpeur excessive, d'une formication dans les membres, et d'une pesanteur telle, que l'on ne peut ni se retenir, ni tenir quoi que ce soit. L'engourdissement se communique au bras, puis à l'épaule, puis gagne tout le côté, pour peu qu'on touche ce poisson, si léger et si court que soit l'attouchement »..... Cette propriété de la torpille est aujourd'hui bien connue de tous les naturalistes : mais une chose bien digne de remarque, c'est que les Arabes aient tiré le nom de ce poisson de la même racine (*râada*), d'où dérive le nom de la foudre, comme s'ils eussent deviné que les effets produits par l'un et par l'autre appartenaient à la même cause, le fluide électrique. Ce même chapitre renferme aussi une description bien détaillée de la manière dont les Egyptiens font éclore artificiellement les œufs de poule; mais comme toute cette opération est actuellement parfaitement connue, nous ne nous y arrêterons pas, et nous allons passer au

chapitre quatrième de ce premier livre, intitulé : *Description des Monumens antiques, vus en Egypte par l'auteur.*

En traitant des antiques monumens de l'Egypte, il était naturel qu'Abd-allatif commençât par les pyramides. Aussi est-ce en nous peignant la surprise qu'il a éprouvée à la vue de ces immenses édifices, qu'il ouvre ce chapitre, le plus intéressant de son ouvrage. « La forme, dit-il, que l'on a adoptée dans la construction des pyramides, et la solidité qu'on a su leur donner, sont dignes d'admiration : c'est à leur forme qu'elles doivent l'avantage d'avoir résisté aux efforts des siècles, ou plutôt il semble que ce soit le temps qui ait résisté aux efforts de ces édifices éternels. En effet, quand on se livre à de profondes réflexions sur la construction des pyramides, on est forcé de reconnaître que les plus grands génies y ont prodigué toutes leurs combinaisons; que les esprits les plus subtils y ont épuisé tous leurs efforts; que les ames les mieux éclairées ont employé avec une sorte de profusion, en faveur de ces édifices, tous les talens qu'elles possédaient et qu'elles pouvaient appliquer à leur construction; et que la savante théorie de la géométrie a fait usage de toutes ses ressources pour produire ces merveilles, comme le dernier terme auquel il était possible d'atteindre.

Aussi

Aussi peut-on dire que ces édifices nous parlent encore aujourd'hui de ceux qui les ont élevés, nous apprennent leur histoire, nous racontent d'une manière très-intelligible les progrès qu'ils avaient faits dans les sciences de leur génie; en un mot, nous mettent au fait de leur vie et de leurs actions ».

A la suite de ces nobles réflexions qui supposent dans l'auteur une grande manière de voir, il fixe plus particulièrement l'attention du lecteur sur les deux grandes pyramides qui, selon l'expression d'un poëte arabe, *s'élèvent comme deux immenses mamelles sur le sein de l'Egypte.* Il entre dans beaucoup de détails sur leurs dimensions et paraît porté à croire que l'ouverture pratiquée dans l'une d'elles, doit être attribuée à Mamoun. C'est assez l'opinion générale. Cependant M. de Sacy regarde comme douteux que la première ouverture de la grande pyramide soit due à ce khalife; et il pense, tant d'après les raisons qu'il donne dans ses notes que d'après celles qu'il a déjà apportées dans sa dissertation intitulée : *Observations sur le nom des Pyramides*, que la pyramide avait été ouverte avant Mamoun; mais que ce prince ayant donné des ordres pour qu'on poussât plus loin les recherches dans l'intérieur de ce monument,

cela aura donné lieu de lui en attribuer la première ouverture.

Un passage bien important, puisqu'il prouve que du temps d'Abd-allatif, c'est-à-dire, au 13e. siècle, les faces extérieures des pyramides étaient couvertes d'hiéroglyphes, mérite encore de trouver place ici. Voici les propres paroles de l'auteur : « Ces pierres (des pyramides) sont revêtues d'écritures dans cet ancien caractère, dont on ignore aujourd'hui la valeur. Je n'ai rencontré dans toute l'Egypte personne qui pût dire connaître, même par ouï-dire, quelqu'un qui fût au fait de ce caractère. Ces inscriptions sont en si grand nombre, que, si l'on voulait copier sur du papier celles seulement que l'on voit sur la surface de ces deux pyramides, on en emplirait plus de dix mille pages.

A l'appui de ce passage remarquable, M. de Sacy, dans sa note 26, rapporte d'autres citations de différens auteurs et voyageurs arabes, particulièrement de Masoudi et d'Ebn-Haukal, bien antérieurs à Abd-allatif, qui énoncent positivement le même fait. Quant au silence des auteurs grecs et latins à ce sujet, M. de Sacy, d'accord avec M. White, l'attribue à l'immense quantité d'hiéroglyphes répandus sur tous les monumens, et qui, frappant sans cesse leurs regards,

les avaient rendus indifférens à ces sortes d'inscriptions.

Pourquoi faut-il qu'outre l'anéantissement de ces riches inscriptions, car il n'en reste plus de traces aujourd'hui, nous ayons encore à regretter une perte bien plus importante pour les sciences, je veux dire la destruction d'un nombre incalculable de bandelettes et de papyrus, que des barbares, par l'appât d'un léger gain, ainsi que le rapporte Abd-allatif lui-même, dérobaient aux momies, et vendaient aux fabricans de papiers, pour en faire un mauvais papier d'emballage, et qui peut-être nous eussent fourni la clef de la langue mystérieuse des Egyptiens.

Le sphinx, les obélisques d'Aïn-schems (Héliopolis), la colonne faussement appellée *colonne de Pompée*, et dont la vraie dénomination est *colonne des Piliers*, parce qu'elle faisait partie d'un plus grand nombre de colonnes encore sur pied du temps de notre voyageur, sont traités par Abd-allatif d'une manière tout-à-fait satisfaisante; et parmi les notes relatives à ces différens monumens, nous avons particulièrement distingué celle où M. de Sacy démontre de la manière la plus ingénieuse, que la colonne des Piliers a dû faire partie du *Serapeum*, ou temple de Sérapis.

Abd-allatif trace ensuite un tableau

rapide des diverses révolutions qu'a éprouvées l'Egypte; il nomme les différentes villes qui tour-à-tour ont servi de résidence aux conquérans qui l'ont soumise, telles que Memphis, Alexandrie, Fostat, le Caire; puis s'arrêtant à décrire les ruines de Memphis, par son style noble et animé, il fait passer dans l'ame du lecteur les vives émotions et l'étonnement qu'il a ressentis à la vue de ces statues imposantes, de ces temples magnifiques, dont les énormes dimensions feraient presque croire qu'ils n'ont pu être érigés que par un peuple de géans. Tout ce morceau est de la plus grande beauté, et il y règne un esprit d'observation, une élévation de sentimens qui font le plus grand honneur à Abd-allatif. Il l'a terminé par une foule de détails extrêmement précieux sur un grand nombre de momies, tant d'hommes que de quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons, de reptiles et d'insectes, qu'il a vues dans les souterrains de Bousir, d'Héliopolis et autres lieux.

L'analyse de l'ouvrage dont nous nous occupons, nous conduit au cinquième chapitre qui traite *de la manière de bâtir des Egyptiens, et de la disposition intérieure de leurs maisons.*

« On remarque, dit Abd-allatif, dans les bâtimens des Egyptiens, un art merveilleux et une disposition très-sage de

toutes les parties : il est bien rare qu'ils y laissent quelque place inutile et qui n'ait sa destination. Leurs palais sont vastes : ils font le plus ordinairement leur demeure dans les étages supérieurs, et pratiquent les ouvertures de leurs habitations à l'exposition du nord et des vents les plus agréables. On ne voit guère de maison qui n'ait son ventilateur. Leurs ventilateurs sont grands, larges et susceptibles d'éprouver toute l'action du vent : ils les disposent avec beaucoup d'art ». Dans un pays tel que l'Egypte, où la température est si élevée, il était bien naturel que l'on cherchât par tous les moyens possibles à se procurer un peu de fraîcheur, et il paraît que c'est le ventilateur qui a offert les plus heureux résultats. Il consiste en une tour élevée où l'on pratique deux ouvertures, l'une au sommet, et l'autre à sa base qui aboutit dans l'intérieur des appartemens, dans lesquels il s'établit par ce moyen un courant d'air qui entretient sans cesse un peu de fraîcheur, et rend plus supportables les chaleurs dévorantes de l'été.

Abd-allatif décrit aussi une méthode fort singulière d'établir les fondations des môles ou jettées sur un terrain mouvant et sablonneux; mais ce qui paraît avoir surtout attiré son attention, ce sont les bains. Il parle avec admiration non-seu-

lement de la manière ingénieuse dont s'y faisait la distribution des eaux, mais encore de l'élégance avec laquelle étaient décorées les différentes pièces ou cabinets qui les composaient, de leurs beaux plafonds ornés de peintures, de leur riche pavé en mosaïque; en un mot, des vases dont on y faisait usage, et qui étaient de couleurs variées et des plus éclatantes. La construction de certaines barques propres à naviguer sur le Nil, occupe aussi une petite place dans sa narration. D'après la description qu'il en donne, elles devaient être assez semblables aux élégantes gondoles dont font usage les riches Vénitiens dans leurs parties de plaisir.

Le sixième chapitre est intitulé *des mets particuliers à l'Egypte.*

Le premier dont Abd-allatif indique la confection se nomme *neïdèh*. « On le prépare, dit-il, avec du bled que l'on fait germer et cuire ensuite, jusqu'à ce qu'il jette toute sa substance dans l'eau; alors on clarifie cette eau et on la fait cuire jusqu'à ce qu'elle épaississe ... » Ce mets, qui a passé du Caire à Constantinople, où il porte le nom de *râhat-elholkoum* (délices du gosier), est encore aujourd'hui préparé de la manière indiquée par Abd-allatif: seulement, pour les palais délicats, on y ajoute du sucre, de l'essence de roses et de l'ambre, ce qui

fait de cette pâte une sucrerie extrêmement agréable, et dont on pourrait tirer parti pour ajouter à la recherche de nos desserts.

L'auteur indique la préparation d'un grand nombre d'autres mets, composés tant avec des viandes qu'avec des sirops et des fruits secs de toutes espèces; mais le plus singulier est celui qu'il nomme *raghif alsiniyyèh*, espèce de pâté d'une dimension énorme, ainsi que le lecteur en jugera facilement, lorsqu'il saura que rien que la pâte destinée à en former la croûte, consommait trente livres de fleur de farine pétrie avec cinq livres et demie d'huile de sésame. On plaçait dans ce véritable bastion trois agneaux rôtis, farcis de différentes sortes de viandes, de pistaches, poivre, gingembre, canelle, etc.; puis après avoir introduit dans les intervalles qu'ils laissaient une vingtaine de poules, autant de poulets, cinquante petits oiseaux, et mille autres choses qu'il serait trop long de décrire, on plaçait sur le tout un énorme couvercle en pâte hermétiquement fermé, et on lui donnait le degré de cuisson favorable. « Ce mets, dit Abd-allatif, est très-propre à être emporté à la suite des rois et des gens opulens, quand ils vont à la chasse loin de leur demeure, ou qu'ils font des parties de plaisir dans des lieux éloignés; car dans ce seul mets on

trouve une grande diversité ; il est d'un transport commode, se casse difficilement, est agréable à la vue, satisfait le goût, et se conserve chaud très-longtemps».

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce chapitre, le sixième et dernier du premier livre de la relation d'Abd-allatif, et nous allons passer au second livre qui est beaucoup plus court que le précédent, et ne renferme, comme nous l'avons dit ci-dessus, que trois chapitres.

Le premier traite du *Nil et de la crue de ce fleuve.* On y trouve un grand nombre d'observations fort judicieuses, relatives à ce phénomène et aux différens degrés d'altération que subissent les eaux à son approche. L'auteur insiste d'autant plus sur ce dernier point, qu'il pense que l'on pourrait en augurer le plus ou moins d'élévation dans la crue, et prendre d'avance les précautions nécessaires en cas de disette. Il nous apprend que dans cette intention il avait déjà réuni un grand nombre d'expériences qu'il avait consignées dans un grand ouvrage sur l'Egypte, dont celui que nous analysons n'est qu'un extrait, mais un extrait fait par l'auteur lui-même, et dans lequel, ainsi qu'il le dit dans sa préface, il n'a voulu faire entrer que les choses qu'il avait vues de ses propres yeux, et les faits dont il avait été témoin.

D'accord avec tous les auteurs et voyageurs qui ont écrit sur le Nil, il assigne dix-huit coudées pour le terme de la crue convenable pour les besoins de l'Egypte. « Quand, dit-il, les eaux s'élèvent au-dessus de seize coudées jusqu'à dix-huit, toutes les terres qui ont coutume d'être inondées participent à l'inondation, et la récolte suffit pour fournir pendant deux ans et plus aux besoins du pays. Si, au contraire, la crue demeure au-dessous de seize coudées, la portion des terres qui est inondée est insuffisante; la récolte ne fournit pas aux besoins, et il y a une disette de vivres plus ou moins grande, suivant que les eaux sont restées plus ou moins au-dessous de seize coudées ».

Si déjà l'on tremble pour la récolte lorsque la crue atteint seize coudées, quelle crainte ne dut-on pas éprouver en l'année 596 de l'hégire (1199), époque à laquelle Abd-allatif visitait l'Egypte, lorsque l'on vit le fleuve (chose inouie jusqu'alors), ne monter qu'à douze coudées et un peu plus? L'événement ne justifia que trop les craintes que l'on avait conçues, car jamais l'Egypte ne fut en proie à une famine aussi affreuse que celle qui, durant les deux années qui suivirent cette fausse crue, désola ce malheureux pays.

C'est à la description de cet horrible

fléau, dont il fut le témoin, qu'Abd-al-latif consacre les deux derniers chapitres de son ouvrage. Quelques traits pris au hasard pourront donner au lecteur une idée de cet épouvantable tableau, dont les couleurs sont d'autant plus vives que le peintre avait vu les faits dont le seul récit, après plus de dix siècles, fait encore frémir d'horreur :

« L'année 597 (1200) s'annonça comme un monstre dont la fureur devait anéantir toutes les ressources de la vie et tous les moyens de subsistance. On ne conservait plus aucun espoir de la crue du Nil ; et, en conséquence, déjà le prix des denrées s'était élevé ; les provinces étaient désolées par la sécheresse ; les habitans prévirent une disette inévitable, et la crainte de la famine excita parmi eux des mouvemens tumultueux. Les habitans des villages et des campagnes se retirèrent dans les principales villes des provinces : un grand nombre émigrèrent dans la Syrie, le Magreb, le Hedjaz et le Yémen, où ils se dispersèrent de côté et d'autre, comme autrefois les descendans de Saba. Il y en eut aussi une multitude infinie qui cherchèrent une retraite dans les villes de Misr et du Caire, où ils éprouvèrent une famine épouvantable et une affreuse mortalité ; car lorsque le soleil fut entré dans le signe du bélier, l'air se corrompit, la peste et

une contagion mortelle commencèrent à se faire sentir; et les pauvres, pressés par la famine qui allait toujours croissant, mangèrent des charognes, des cadavres, des chiens; ils allèrent plus loin, et en vinrent jusqu'à manger des petits enfans: il n'était pas rare de surprendre des gens avec des petits enfans rôtis ou bouillis. Le commandant de la garde de la ville faisait brûler vifs ceux qui commettaient ce crime, aussi bien que ceux qui mangeaient d'un tel mets».

Mais ces exemples ne pouvaient retenir des hommes rendus furieux par le besoin impérieux de la faim. Métamorphosés en véritables cannibales, ils se tendaient mille piéges pour se surprendre, et le plus faible devenait la proie du plus fort qui en faisait sa pâture. Deux médecins de la connaissance d'Abdallatif, coururent ainsi les plus grands dangers, et n'échappèrent à la mort que par une espèce de miracle.

Ce fléau destructeur se fit sentir par toute l'Egypte. Le recensement que fait l'auteur des personnes qui en furent les victimes, effraie l'imagination. Au Caire seul, on enlevait régulièrement chaque jour depuis cent jusqu'à cinq cents morts pour les porter au lieu où on leur rendait les devoirs funèbres. Mais les bourgs et les villages environnans offraient encore un plus triste spectacle. Ce n'était

plus qu'une solitude effrayante que semblaient traverser par intervalle quelques spectres échappés des tombeaux.

Pour surcroît de malheur, une peste affreuse régna à la suite de cette famine sur le Fayyoum, la province de Garbiyyèh, Damiette et Alexandrie. Ses ravages furent tels, qu'en un seul jour de vendredi l'iman avait fait les prières des funérailles sur sept cents personnes, et qu'une même hérédité dans l'espace d'un mois, avait passé successivement à quatorze survivans. Cependant l'Egypte n'avait pas encore éprouvé tous les maux que le destin semblait se plaire à accumuler sur ce pays à cette époque funeste. Un grand tremblement de terre qui s'y fit ressentir le 26 de schaban (20 Mai 1202), et qui dans les villes principales occasionna la chute d'un grand nombre d'édifices, acheva de porter le désespoir et la consternation dans l'ame des habitans. Il s'étendit jusqu'en Syrie où l'on en éprouva même les plus violentes secousses, et deux lettres qu'Abd-allatif reçut alors de Hamat et de Damas, et qu'il a consignées dans sa relation, présentent les détails de tous les accidens qui en résultèrent dans ces deux villes.

Au milieu de ce déluge de maux, le ciel dans sa révolution constante ramena enfin l'époque de l'accroissement du Nil. Chaque jour, dans une morne stupeur,

l'Égyptien allait consulter en tremblant ce redoutable *mekias*, où après mille craintes occasionnées par l'irrégularité de la crue, l'eau étant parvenue à seize coudées, il lut enfin l'annonce du terme de ses maux.

Ici finit la relation d'Abd-allatif, mais non le travail de Sacy. Peu content d'avoir relevé les erreurs échappées à MM. White, Pococke et Wahl, d'avoir, à l'aide de son immense érudition, rectifié le texte altéré dans bien des endroits, et donné dans de savantes notes tous les éclaircissemens que nécessitaient des matières aussi variées et aussi difficiles, ce savant orientaliste a encore enrichi cette belle traduction d'un *appendix* composé de morceaux infiniment précieux. La vie d'Abd-allatif lui-même, qui en fait partie, et que M. de Sacy a extraite de l'histoire des médecins d'Ebn-Abi-Osaïba, offre le plus grand intérêt. Un extrait de la chronique syriaque de Grégoire Abou'lfarage; deux chapitres des Prolégomènes historiques d'Ebn-Khaldoun, historien qui peut rivaliser avec Abd-allatif pour la solidité de son jugement, l'esprit de critique et la finesse d'observation qui règnent dans ses ouvrages; un passage de l'histoire des poëtes persans de Daulet-schah, etc., etc.; présentent également une lecture aussi attachante qu'instructive. En un mot, ce

seul *appendix* accompagné, comme il l'est, des textes arabe, syriaque et persan, peut être considéré comme une chrétomathie orientale, qui ferait honneur au professeur le plus habile.

Nous n'avons cependant point encore épuisé toutes les richesses qu'offre ce volume : il nous reste à indiquer un nouveau don de la science, un état des provinces et des villages de l'Egypte, dressé en l'année 1375, sous le règne du sultan Melic-Alaschraf-Schaban. Ce cadastre où l'on voit le nom de tous les villages principaux de l'Egypte, le nombre de *faddans* ou journaux dont leur territoire était composé, et l'estimation de leur produit, offre un document pour la statistique de l'Egypte, environ un siècle et demi avant la conquête de ce pays par les Turcs.

« Lorsque nous posséderons (dit M. de Sacy dans l'avertissement qu'il a placé en tête de ce morceau) le travail de la *Commission d'Egypte*, on pourra comparer l'état des terres qui sont aujourd'hui en culture, avec les tableaux dressés en 777 (1375); et cette comparaison fera voir ce que ce beau pays a perdu sous son gouvernement, et ce qu'il pourrait gagner sous une meilleure administration. C'est le but que je me suis proposé en publiant le travail que je présente ici aux savans..... » Sous ce rapport

seul, ce travail est sans contredit d'une haute importance; mais, d'un autre côté, de quelle utilité ne sera-t-il pas encore pour les lecteurs qui aiment à s'instruire, en leur procurant les moyens de rectifier, tant dans les voyageurs qui ont écrit sur l'Egypte, que dans les géographes qui ont traité de ce pays, une infinité de noms de lieux, qui souvent sont altérés dans leurs ouvrages au point d'en être méconnaissables?

A la suite de ce morceau vient une liste des mots hébreux, chaldéens, syriaques, arabes, persans, turcs et coptes, cités ou expliqués dans les notes. Une ample table des matières, parfaitement faite, complette ce grand ouvrage, dont S. M. l'empereur a daigné agréer la dédicace, et que l'on peut considérer comme l'un des plus beaux monumens dont puissent se glorifier les lettres orientales.

CHÉZY.

OEuvres de Ponce-Denis (Ecouchard) Le Brun, membre de l'institut de France et de la légion d'honneur, mises en ordre et publiées par P. L. Ginguené, membre de l'institut, et précédées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, rédigée par l'éditeur. Quatre vol. in 8°., etc.

Malin, tendre, sublime, à l'immortalité
Il consacra les sots, l'amour, la liberté.
P. Chaussard.

Il est temps que l'opinion se forme, que les idées se fixent enfin sur un écrivain qui n'a guère rencontré jusqu'ici que des panégyristes outrés ou d'injustes dépréciateurs. Il n'était même pas possible qu'il en fut autrement : comment mettre en effet à sa véritable place, un poëte dont on ne connaissait qu'un très-petit nombre de pièces, et qui se refusant pendant quarante ans à publier lui-même ses *OEuvres*, garda, suivant l'expression ingénieuse de son ami, M. Palissot, *sa renommée en poche* (1). Cependant d'après le peu de pièces échappées du vaste portefeuille de Le Brun, il avait

(1) « Oui, mais disait M. Delille, il n'en est pas des réputations comme des olives ; les plus *pochetées* ne sont pas les meilleures ».

été facile au connaisseur impartial de se faire une idée générale de sa manière ; d'y reconnaître, à côté du talent le plus distingué pour la poésie de style, et de beautés dignes quelquefois des plus grands maîtres, les écarts d'un goût incertain, et les vices naissans d'une école qui, ouverte avec un certain éclat sous les auspices de J. B. Rousseau, semblait tendre à ne laisser pour successeurs que des élèves de Ronsard et de Dubârtas. On se demandait alors, avec une surprise douloureuse, comment des principes aussi opposés avaient pu se concilier un moment dans la même tête ; comment, après s'être élevé si haut, le même homme pouvait retomber tout-à-coup si bas, par les efforts même qu'il faisait pour s'élever davantage. Mais cet étrange problême ne pouvait être complettement résolu que par la publication des OEuvres entières de Le Brun : c'est-là, et là seulement, que l'on peut, en suivant la marche du talent, développer successivement les causes de ses progrès et de sa décadence ; c'est en rapprochant de leurs dates respectives les productions les plus marquantes de cet important recueil, que l'on pourra concevoir, et expliquer jusqu'à un certain point ce combat perpétuel du bon et du mauvais principe poétique ; cette lutte de deux écoles, dont l'une est ce qu'il y a de plus parfait en

littérature, et dont l'autre fut devenue le scandale du Parnasse et l'opprobre de la langue.

L'époque même où vécut Le Brun peut également contribuer à répandre un grand jour sur ces contradictions. Le beau siècle littéraire de Louis XIV achevait d'expirer ; et, seuls dépositaires de la saine doctrine qui avait guidé les Racine, les Despréaux, Louis Racine et J. B. Rousseau, soutenaient dignement encore la gloire de leurs illustres modèles. Voltaire, déjà célèbre par *la Henriade* et par son *OEdipe*, s'ouvrait une carrière éclatante, mais où personne ne le suivait encore. Le Brun eût donc le rare bonheur de recevoir, presqu'en naissant, du fils même du grand Racine, ces traditions premières qui ne s'effacent jamais complettement, et qui décident le plus souvent de notre destinée littéraire. On peut juger avec quelle avidité l'ame ardente du jeune poëte recueillit ces précieuses semences; avec quelle promptitude elles germèrent dans une tête naturellement si poétique. Il était juste que ses premiers vers fussent à-la-fois l'hommage du goût et le tribut de la reconnaissance : ce fut une Ode adressée au fils de Louis Racine, jeune homme de la plus haute espérance, et bien digne à tous égards d'être chanté par Le Brun et pleuré par Le Franc de Pompignan.

A mon ami le jeune Racine, partant pour Cadix, et quittant les muses pour le commerce.

Quoi tu fuis les neuf sœurs pour l'aveugle fortune !
Tu quittes l'amitié qui pleure en t'embrassant !
Tu cours aux bords lointains, où Cadix voit Neptune
L'enrichir en la menaçant !

Sur les flots où tu suis la déesse volage,
Puissent de longs regrets ne point troubler ton cours !
Les muses, l'amitié, ces délices du sage,
N'ont point d'infidèles retours.

Ton père nous guida tous deux sur le parnasse :
Nos jeunes pas erraient dans les mêmes sentiers :
Nos jeunes cœurs, épris de Tibulle et d'Horace,
Aspiraient aux mêmes lauriers.

Quel doux soleil nous vit, pleins de tendres allarmes,
Pleurer avec Imire et Monime, tes sœurs !
Infidèle à ton nom, infidèle à tes larmes,
Quel bien te vaudra ces douceurs !

Je demeure et tu pars ! Comme un tilleul paisible
Qui borne ses destins à de riants vallons,
Quand le pin hasardeux fend la vague terrible
Et s'abandonne aux aquilons.

Mais c'est assez parler en son propre nom : le poëte va introduire sur la scène des personnages imposans.

O combien ton aïeul frémit au sombre empire
De voir qu'*impatient des trésors* du Bétis,
Son fils, son doux espoir, sur un frêle navire,
Se livre aux fureurs de Thetis !

Malheur à qui des mers franchit la borne antique, etc.

A cette transition rapide, à ce mouvement vraiment lyrique, on aime à reconnaître un imitateur heureux d'Horace. C'est ainsi, du moins, qu'après avoir exhalé des plaintes si touchantes sur le départ de Virgile, son ami, le lyrique romain s'emporte éloquemment contre le premier dont l'audace a franchi les mers : *Illi robur et æs triplex circa pectus erat*, etc. Le Brun, à son exemple, s'élève avec chaleur contre l'amour déréglé des richesses ; il va plus loin encore : il fait parler *Pluton* lui-même, qui, violé jusque dans la retraite profonde, d'où il croyait braver l'audace des mortels, leur annonce tous les maux qu'il leur réservait ;

« Quoi ! vous osez, mortels, jusqu'au centre du monde,
» Enlever mes trésors et troubler mon séjour !
» Vous osez, du Tartare ouvrant la nuit profonde,
» Montrer le Styx au Dieu du jour !

. . . .

» Oh ! que mêlant vos pleurs à ces trésors funestes,
» Vous expîrez un jour vos coupables larcins !
» Jamais le feu, ravi dans les foyers célestes,
» Ne fut si fatal aux humains.

» Recevez, dans cet or, les dons de ma vengeance,
» Vous, riches des forfaits qu'enfantent les trésors !
» *Indignes de vertus, de mœurs et d'innocence*,
» Chargés de faste et de remords !

« Vous qui dérobez l'or, que l'or soit votre chaîne !
» Qu'il soit la coupe affreuse où vous boirez les pleurs !
» Tison de la discorde et flambeau de la haine,
» Qu'il dévore ses ravisseurs ! »

. . . .

Il dit ; et les comblant d'une *affreuse largesse*,
Il égare leurs pas, il aveugle leurs yeux :
Il leur souffle l'orgueil, la discorde et l'ivresse
Qu'exhale un or contagieux.

Les voilà ces bienfaits que Plutus même avoue !
O mortels ! de ce dieu craignez les dons vengeurs ;
Et n'enviez jamais l'insensé qu'il dévoue
A ces *implacables* faveurs.

Cette dernière strophe, cette espèce de *moralité* qui rassemble et présente en un seul et même point le plan et l'objet de toute une pièce, est absolument dans le goût antique, et dans la manière sur-tout de Pindare et d'Horace.

Voilà les vers que rapportait Le Brun de l'école de Racine le fils ; voilà ce qu'il devait à des études bien faites, au commerce habituel des lyriques anciens, et à son admiration sincère pour le grand Rousseau ; admiration dont il a consigné des preuves si honorables pour tous les deux, dans son petit écrit sur le *Génie de l'ode.* Cet opuscule, qui n'offre, quant au fond, rien de bien neuf, se distingue par les principes d'un goût pur et sévère, et par une justesse d'idées dont il est fâcheux que l'auteur se soit si prodigieusement

écarté quelquefois. C'est là qu'il s'écrie avec autant de force que de vérité :

« *Loin de l'ode* pour jamais *les subtilités ingénieuses*, les *brillantes finesses*, les *traits fleuris*, les *graces symétrisées* : LES TERMES NÉOLOGIQUES, les précieuses énigmes du bel esprit, et tout l'*attirail guindé* de la petite éloquence. » (Tom. 4, pag. 298.)

Ainsi pensait et s'exprimait Le Brun ; lorsqu'il publiait, à 26 ans, son ode sur *la Ruine de Lisbonne*. (Tom. 1er., pag. 25.) On remarque dans cette pièce plusieurs strophes vraiment dignes des principes que professait l'auteur alors : en voici quelques-unes, entre autres, qui ne dépareraient pas, selon moi, une des belles odes de Rousseau lui-même.

Mortel superbe ! folle argile,
Cherche tes destins éclipsés :
De la terre habitant fragile,
Tes pas à peine y sont tracés !
Quoi ! son berceau touche à la tombe ?
Echappé du néant, il tombe
Dans le noir oubli du cercueil :
Ses jours sont des éclairs rapides
Qu'engloutissent des nuits avides . . . .
Quel espace pour tant d'orgueil !

. . . .

Les cieux, sous sa démarche altière,
Courbant leurs sommets éternels ;
Et les astres sous la poussière

Que foulent ses pas immortels.
Sous son char, les tonnerres grondent;
L'air mugit, les enfers répondent
Au tumulte des élémens;
Immobile dans cet orage,
Il voit à ses pieds le naufrage
Des rois, des peuples et du temps.

D'un regard sa justice éclaire
L'abîme des cœurs insensés;
Il rit de l'orgueil téméraire
Des rois follement encensés.
De leurs couronnes qu'il agite,
Des empires qu'il précipite
Les débris sèment la terreur:
Dieu jaloux! que ton indulgence
Renferme ces jours de vengeance
Dans les trésors de ta fureur.

O Lisbonne! ô fille du Tage! etc.

Mais à côté de ces beautés d'un ordre vraiment supérieur, la critique put remarquer dès-lors le germe des vices de diction qui ont plus ou moins altéré depuis la belle manière de ce grand poëte. Elle dut lire avec quelque surprise dans cette même ode:

La mer qui te rendait hommage (ô Lisbonne),
Ne t'offre qu'un tribut d'orage,
Dont tes remparts sont insultés.
. . . .
Tout périt: arts, beauté, courage;
Rang, sexe, âge, espoir tout s'éteint:

Tout est la mort ou son image;
Tout la fuit, la reçoit, la peint.

. . . .

Les cris, le désespoir, les larmes,
D'un peuple cher et malheureux,
Repassaient avec les allarmes
Dans son cœur tendre et généreux.

. . . .

Tu fus, Lisbonne! . . . .
Un jour, les siècles en silence,
Planant sur ton cadavre immense,
Frémiront encore de terreur.

On ne fut guère moins surpris, sans doute, de trouver ce couplet de *Romance* dans une ode sur un sujet aussi terrible:

Toi, dont *la touchante aventure*
Consacra ces momens d'horreurs,
Jeune amant, la race future
Sur ton sort répandra des pleurs. etc. etc.

Cependant le dix-huitième siècle avançait, et une grande révolution s'opérait insensiblement dans les esprits. Tout cédait, avec ou sans connaissance de cause, au mouvement philosophique qui donnait à toutes les idées une direction nouvelle; et l'essor de la pensée enhardissait de plus en plus la timidité de la langue. Mais comme la pensée elle-même s'égarait quelquefois, il était presque impossible que la langue ne s'égarât pas aussi à sa suite. De-là ces théories nouvelles qui ne tendaient

daient à rien moins qu'à renverser la plupart des idées reçues et consacrées en littérature : bientôt la pureté, la correction, l'élégance du style ne furent plus que de petits accessoires dont le *génie* dédaignait de s'occuper ; bientôt Racine ne fut plus qu'un *froid bel-esprit ;* Boileau qu'un *versificateur exact*, etc. ; il fallut *penser*, en un mot, et faire des *vers pensés*, pour mériter un nom et des lecteurs ; et, au défaut de la pensée, en imposer, du moins, par la pompe et le vain luxe des grands mots bizarrement alliés, et des figures accumulées sans choix, sans goût et sans nécessité. Bientôt enfin la recherche et l'affectation remplacèrent le beau naturel des anciens et de leurs dignes élèves ; la bouffissure remplaça la vraie grandeur, essentiellement simple ; et le coloris poétique ne fut plus qu'un vernis infidèle, destiné à masquer l'absence ou la stérilité des idées.

La contagion fut un moment générale, et Le Brun lui devait échapper moins qu'un autre. La tournure habituelle de ses idées, son penchant naturel à s'écarter, dans sa diction, du simple et du vrai, et l'ambition peut-être de fonder une nouvelle école, tout le rangeait involontairement parmi les novateurs. Il ne tarda pas à le prouver, par son ode à M. de Voltaire, au sujet de Mlle. Corneille. Cette pièce prêtait beaucoup à la criti-

que, et Fréron ne l'épargna pas (1). Le poëte irrité s'efforça de justifier ses pré-

(1) Ces critiques, qui paraissent *fausses* à l'éditeur des OEuvres de Le Brun, ne sont, en général, que justes et sévères ; Le Brun lui-même le sentit si bien, que, malgré l'humeur qu'elles lui donnèrent, il ne dédaigna pas d'en profiter. Il avait, par exemple, mis d'abord :

Et d'un astre d'*airain* l'inflexible vengeance,
Lui versant l'indigence,
Trempa ses jours amers *dans l'urne* des malheurs.

Il corrigea :

Et d'un astre jaloux l'inflexible vengeance,
Lui versant l'indigence,
Epuisa sur ses jours la coupe des malheurs.

Ce qui vaut infiniment mieux. On lisait ailleurs :

C'est-là que chaque jour sa douleur semble éclore,
Et mêle en s'éveillant aux larmes de l'aurore
Ces nuages de pleurs dont ses yeux sont couverts.

On lit aujourd'hui :

C'est-là qu'au sein des nuits, *sous leurs* ombres muettes,
Le silence *irritant ses larmes* inquiettes,
Elle exhale en sanglots ces regrets douloureux.

La correction n'est pas heureuse, mais n'en est pas moins un hommage rendu à la critique. C'est ainsi qu'à cette strophe :

. . . .
Si les dieux le pesaient (le nom de Corneille) dans leurs balances d'or,
Dussent-ils opposer l'empire et la victoire,
Ce nom chargé de gloire
Entraînerait les dieux *et l'avenir encor*.

endues *hardiesses* par l'exemple même le celui qu'il faisait parler, et publia, ce sujet, la petite brochure intitulée : *Sur les hardiesses poétiques du grand Corneille.* C'est-là que les constructions es plus bizarres, les inversions les plus orcées, les alliances de mots les plus étranges, se trouvent tout-à-coup érigées en hardiesses heureuses, en beautés du premier ordre; et l'enthousiasme de 'admiration va même si loin quelquefois, que l'on serait presque tenté de prendre l'éloge pour du persifflage. En voici quelques exemples :

Ce cours impétueux de rapides conquêtes
Qui jette sous tes lois tant de murs et de têtes,
emblait nous envier *dès-lors* le doux loisir
D'écrire le succès qu'il te plairait choisir.

« Quels vers, s'écrie Le Brun! *Comme ls sont jettés par le génie!* Que de traits ardis! *Quels heureux hasards d'expres-*

---

auteur substitua celle-ci, qui ne vaut guères mieux, ais qui, du moins, n'est pas ridicule :

ma fille! ta dot est l'immortalité ;
t je laisse à ton sort, que mon destin protége,
Mes lauriers pour cortége :
eur ombre sert d'asile à ma postérité.

Il me semble que des critiques ne sont pas *fausses* uand elles s'exercent sur de pareilles fautes; et que ode dont il s'agit n'était *digne* alors ni *du sujet*, ni Voltaire, ni même du talent de Le Brun.

sion ! » On pouvait répondre à Le Brun, que de ces *hasards-là*, l'on en a quand on veut, et que rien n'est plus commun, lorsqu'on ne se pique de respecter ni la langue, ni la raison.

Ils (les fils du roi) brûleront d'agir, quand je tremble à parler ;
Et *ce feu* qui sans cesse *eux et moi nous consume*,
Suppléera par l'épée au défaut de la plume.

Dussé-je passer pour le *scrupuleux inepte* dont parle ici Le Brun, je crois qu'*un feu qui supplée par l'épée*, est une expression bizarre, recherchée et mauvaise de tout point. « Quel autre, poursuit l'admirateur, eût dit, *l'attentat du style?* Je réponds, *personne*, à moins qu'il n'eût perdu de vue toutes les bienséances *de style*. Mais voici quelque chose de plus fort :

J'y porte, au lieu de toi, ces héros dont la gloire,
Semble épuiser la fable et confondre l'histoire,
Et m'en faisant un voile, etc.

« Un voile de héros ! »

Ainsi, de ta splendeur *mon idée* enrichie,
En applique à ton front la clarté réfléchie.

Voilà qui est admirable aux yeux de Le Brun. « *Une idée qui applique de la clarté sur un front!* Cela se dirait-il? Non, sans doute, ajoute-t-il, si l'on en croit un *subtil ignorant*.» Je serai, si l'on veut

encore, le *subtil ignorant* qui ne croit pas qu'on puisse dire :

Et les *rides* du front *passent jusqu'à l'esprit.*

. . . .

Mon travail, sans appui, *monte* sur le théâtre:

. . . .

Mes larmes ont monté jusque devant ton trône. (1)

Que dirai-je encore des portraits de Louis XIV, *semés*, dans les ouvrages de Corneille, *en pièces détachées?* De l'*impérieux éclat* des hennissemens des coursiers, qui *veut imposer silence aux mugissemens* de la tempête? De ces mêmes coursiers dont *le pied*

mal affermi,
Victorieux des flots, *n'a plus qu'un ennemi.*

Voilà enfin, et toujours selon Le Brun, deux vers *admirables, et peut-être les plus étonnans de tout Corneille et de la poésie* française :

Condé va les venger, Condé dont les regards
Portent toute Norlingue et Lens aux champs de Mars.

La pensée est grande et belle, sans doute, et l'expression noble et hardie :

(1) Que Racine nous dise dans Esther :

Et le cri de son peuple est monté jusqu'à lui !

voilà qui est parfaitement beau, parce que la métaphore est juste et l'image naturelle. Mais des *larmes* qui *montent jusques devant* un trône, cela choque à-la-fois l'esprit, par le ridicule de la figure, et la langue, par la bizarrerie de l'expression.

mais *la poésie française* et Corneille lui-même peuvent fournir des choses plus *étonnantes* encore. Il faut entendre ensuite de quel ton il gourmande *les crânes étroits* qu'épouvantent, *une ame*, par exemple, qui *va tête baissée.* — Une pompe *que roule la course du soleil.* — Une main qui *sème des escadrons* (1). — Une ame *qui se présente de front à la mort*, etc. ; et qui, faute, dit-il, d'avoir *les premières notions* du style poétique, appellent ces traits *inimitables* des choses *inouies*, *gigantesques* et *faussement sublimes.* « Mais consolons-nous : *Pour en sentir toute l'énergie*, il faudrait *respirer l'ame* de Corneille, et cela n'est pas donné à tout le monde . . . . . . » (2).

---

(1) Il s'agit de ces vers de la tragédie de Médée :

Et des dents d'un serpent ensemencer la terre,
Dont la *stérilité, fertile* pour la guerre,
Produisait à l'instant des escadrons armés
Contre la même main qui les avait semés.

Vers que Le Brun admirait tellement, qu'il les a transportés, avec d'heureuses corrections, dans la strophe suivante de l'ode à Buffon :

D'un serpent, l'effroi de la terre,
Les dents, fertiles pour la guerre,
A peine y germent sous ses pas
Qu'une moisson, vivante, armée
Contre la main qui l'a semée,
L'attaque et jure son trépas.

(2) Loin de moi la pensée de chercher à affaiblir le respect classique que nous devons tous au grand nom

Est-ce bien là (se demande déjà le lecteur), est-ce bien le même écrivain, qui nous disait, il n'y a qu'un moment : « Loin de l'ode pour jamais, les *subtilités ingénieuses*, les *brillantes finesses*, les traits fleuris, les *termes néologiques*, etc., etc., qui s'extasie maintenant devant les vices qu'il proscrivait si énergiquement ? Ainsi tout s'explique ; ainsi l'on sera moins surpris sans doute de rencontrer des traces plus ou moins fréquentes de cette espèce de néologisme, dans les meilleures productions de Le Brun ; dans celles même qu'il a le plus soigneusement retouchées pendant toute sa vie. C'est la conséquence inévitable d'un système outré, qui, en s'exagérant le mérite et les forces de la poésie du style, cherchait et s'obstinait à voir des beautés poétiques, au-delà des bornes que leur assignent le goût et la raison, et qui érigeait nécessairement les fautes en principes, et les taches les plus sensibles, en beautés incontestables.

Je viens d'indiquer les causes de cette

---

de Corneille ! Mais, de bonne-foi, était-ce dans des pièces de circonstance, dans un recueil de vers perdu depuis long-temps pour la gloire de l'auteur de Cinna, qu'il fallait puiser les modèles d'un style si étrangement poétique ? Le Brun, il est vrai, emprunte aussi quelques exemples des meilleures tragédies de Corneille ; mais qui ne sait que ces chef-d'œuvres du génie offrent de fréquentes inégalités, et qu'ils ne peuvent être sans restriction offerts comme des modèles de goût et sur-tout de style ?

erreur d'un grand talent ; j'en suivrai les effets, en continuant l'examen des OEuvres de ce poëte aussi varié que fécond.

La carrière de l'ode est immense (1) : Le Brun l'a parcourue, avec plus ou moins de succès, dans toute son immensité. Le seul Horace, parmi les anciens, avait eu cette gloire (2) ; et je ne trouve aucun moderne qui ait mérité de la lui disputer ; très-peu même d'entre eux ont excellé dans la partie de la poésie lyrique qu'ils avaient spécialement cultivée. C'est qu'une ode parfaite est un chef-d'œuvre, dont peu d'esprits sont capables, et qui n'est bien apprécié que par ceux qui sont à portée d'en sentir le mérite, parce qu'ils en reconnaissent la difficulté. Aussi, est-il arrivé plus d'une fois que des hommes vraiment supérieurs, mais à qui la nature avait refusé le génie de l'ode, ont traité ce genre sublime avec une légèreté qui n'a fait de tout qu'à

---

(1) *Musa dedit fidibus divos, puerosque Deorum;*
Et pugilem victorem, et equum certamine primo,
Et juvenum curas et libera vina referre.

(Hor.)

(2) Les savans ont recueilli et nous ont conservé la liste des ouvrages de Pindare et d'Anacréon (Bibl. Grecq., tom. II, in-4°.) ; chacun d'eux s'était renfermé dans l'un des genres de l'ode, et ne l'a point franchi : il n'a été donné qu'au seul Horace d'être tour-à-tour aussi sublime que le premier, aussi gracieux que le second.

eux. Je tais, par respect pour leur mémoire, ce que Voltaire a dit, et ce que La Harpe a répété à ce sujet; mais je cite deux noms qui sont, certes, d'un grand poids dans la balance littéraire, pour prouver avec quelle facilité *on médit*, suivant l'expression de Montaigne, de ce *qu'on ne saurait atteindre*, tandis qu'on loue avec enthousiasme ce que l'on se sent le talent et courage d'égaler.

Voyez, par exemple, avec quelle énergie sublime Horace aborde l'éloge de Pindare, et se montre digne de suivre son vól, dans l'ode même où il consigne si noblement l'aveu de sa prétendue faiblesse! Comme cette admiration-là est franche et magnanime (1)! Jamais le génie n'avait chanté encore un plus bel hymne en l'honneur du génie. Combien tout cela est loin de ce pitoyable commerce d'éloges prêtés et rendus, chez les modernes, avec une si humiliante ponctualité!

A l'exemple d'Horace, et voulant, comme lui, consacrer son admiration pour le chantre Thébain, Le Brun a fait ce qu'il y avait de mieux à faire, il a traduit la belle ode que le même sujet avait

---

(1) Elle était si profonde et si vraie, que le poëte l'a reproduite plus d'une fois dans ses ouvrages. Il dit, dans l'épitre III du livre Ier., en parlant de Titius:

Pindarici fontis qui non expalluit haustus.

inspirée à son devancier. Soutenu par un si grand modèle, et échauffé par l'enthousiasme d'une double admiration, il a dû sentir et rendre quelquefois avec énergie la plupart des beautés originales.

Quiconque, dans son vol, ose imiter Pindare,
Sur des ailes de cire, ambitieux Icare,
Va chercher follement sa perte dans les airs;
Bientôt, précipité de la voûte céleste,
Son audace funeste
N'enrichit d'un vain nom que l'abîme des mers.

Tel qu'un fleuve, à grand bruit, tombant d'un roc sauvage,
Fier, et nourri des eaux, *tribut d'un long orage*,
Croit, s'élève et franchit ses bords accoutumés;
Tel Pindare, *échappant* (1) d'une source profonde,
Bouillonne, écume, gronde,
Roule, immense, à nos yeux éperdus et charmés.

Tous les lauriers du Pinde ornent son front lyrique,
Soit que, dans la fureur d'un chant dithyrambique,
Il se laisse emporter à des nombres sans lois;
Ou qu'il mêle au torrent d'une libre harmonie,
Ces trésors du génie,
Ces mots audacieux qu'il prodigue *avec choix* (2).

---

(1) Je soupçonne une faute typographique; car il faut absolument *échappé* ou *s'échappant*.

(2) Rien de plus opposé au génie de Pindare. Non, ce n'est point *avec* un *choix* qui suppose toujours le calcul du travail, le calme et la réflexion; c'est au hasard, c'est dans la fougue d'une inspiration subite, qu'il crée, qu'il prodigue ces tours hardis, ces épi-

Soit qu'il chante les dieux et leur vaillante race,
Ces rois qui du Centaure étouffèrent l'audace,
Et la Chimère en feu vomissant le trépas ;
Ou que son vers consacre un immortel trophée
Au mortel dont l'Alphée,
Vit le ceste ou le char vainqueur dans ses combats.

Soit qu'il pleure un héros, que la Parque jalouse,
Hélas ! vient de ravir à la plus tendre épouse,
Qu'il le venge en ses vers d'un trépas odieux ;
Que sa Muse l'enlève aux bords de l'onde noire,
Et, tout brillant de gloire,
Le place dans l'Olympe, au sein même des dieux.
Tel le cygne d'Ismène, etc.

Cette ode, l'une des meilleures, ou du moins des plus célèbres, entre les *Pindariques* de Le Brun, étincelle, je le répète avec plaisir, de quelques beautés ; mais la versification en a je ne sais quoi de pénible et de contraint qui fatigue bientôt l'attention ; ce sont de ces vers laborieux *(operosa carmina)*, qui valent rarement ce qu'ils ont coûté, et que l'on n'estime guère que ce qu'ils valent. En général, le travail du versificateur glace trop souvent, chez Le Brun, l'enthousiasme du poëte. Aussi cet enthousiasme ne semble-t-il que factice quelquefois,

---

thètes neuves et audacieuses dont lui seul s'est servi, parce que lui seul pouvait s'en servir. J'en appelle à tous ceux qui l'ont lu, et ne le jugent point sur la parodie de Perrault, ou d'après nos traductions françaises, autre espèce de parodies.

lors même que le poëte paraît véritablement inspiré. On sent que la recherche du style, l'ambition et l'audace des créations nouvelles, captivent, malgré lui, ce torrent de pensées qui le pressent, impatientes de se répandre; et il en résulte un état de gène, une espèce de supplice que partagent également le lecteur et le poëte. Il n'est point de composition, dans le genre élevé surtout, où l'on ne retrouve plus ou moins ce vice de style, qui tenait à la manière habituelle de l'écrivain; il est particulièrement sensible dans l'ode sur l'*Enthousiasme*, sujet vague, lieu commun usé depuis long-temps, et qui n'a jamais produit que de vaines déclamations. Voulez-vous savoir en quoi consiste l'enthousiasme lyrique; voulez-vous connaître cet état de trouble et d'agitation où se transporte tout-à-coup le poëte, l'impression profonde d'un grand objet, qui ébranle et émeut à-la-fois toutes ses facultés? Lisez la première des Olympiques et des Pythiques de Pindare; lisez, dans Horace, les belles odes *Quò me, Bacche, rapis.*— *Qualem ministrum, etc.*— *Justum et tenacem*, etc., etc. Dans notre grand Rousseau, les odes *au comte du Luc*, et *sur la naissance du duc de Bretagne;* lisez sur-tout, lisez cette admirable *Prophétie* de Joad, morceau sublime, auquel il ne manque que d'être

distribué en strophes régulières pour être le chef-d'œuvre de la poésie lyrique. Savez-vous l'anglais ? Lisez *La fête d'Alexandre*, de Dryden ; c'est en étudiant, en admirant de pareils morceaux, en éprouvant une partie de ce que le poëte a senti lui-même, que vous aurez une idée juste de l'enthousiasme. En vain le déclamateur s'écriera :

Aigle qui ravis les Pindares
Jusqu'au trône enflammé des dieux ;
Enthousiasme ! *tu m'égares*
A travers l'abîme des cieux.
Ce *vil globe* à mes yeux s'abaisse ;
Mes yeux *s'épurent*, et *je laisse*
Cette fange, empire des rois.
Déjà *sous mon regard immense*,
Les astres roulent en silence :
L'Olympe *tressaille* à ma voix.

O muse ! dans l'ombre infernale
Ton fils plongea *ses pas vivans.*
Moi, sur les ailes de Dédale,
Je *franchis la route* des vents :
Il est beau, mais il est funeste,
De *tenter la voûte* céleste !
Arrête importune Raison ! etc.

Vous ne trouverez là ni véritable chaleur, ni transports, ni enthousiasme, rien enfin de ce qui constitue le grand poëte, et encore moins le grand écrivain. Vous n'y verrez que l'homme qui

se bat vainement les flancs pour parvenir à s'échauffer, et qui ne réussit qu'à vous laisser aussi glacé que lui. Il a beau renfler sa voix et vous dire d'un ton encore plus haut :

Silence, altières pyramides !
Silence, vains efforts de l'art !
Les œuvres de ses mains timides
N'ont rien *d'un généreux hasard.*
O nature ! *ta main sublime*
Dans les airs *a jetté la cime*
De ces Etna majestueux.
L'art pâlit d'en tracer l'image ;
L'œil étonné te rend hommage
Par un effroi respectueux.

C'est de-là qu'exhalant son ame
Non loin des gouffres de l'enfer,
Encelade *vomit la flamme*
Contre les feux de Jupiter.

Ici l'ode commençait à prendre un mouvement plus lyrique, et l'influence d'un grand modèle se fait sentir dans ces vers : mais, sans parler de cette étrange image d'Encelade *vomissant la flamme contre les feux*, combien Le Brun reste loin de Pindare qu'il a voulu imiter ! Ecoutons-le : « Tel est ce géant à cent têtes, ce Typhée accablé sous le poids de l'Etna, de ce mont, colonne du ciel, qui nourrit des neiges éternelles, et dont les flancs vomissent des fleuves d'un feu rapide et brillant.... C'est ce monstre rampant

qui exhale ces torrens de feu..... Enchaîné dans les gouffres profonds de l'Etna, il ébranle et soulève la prison dont le poids l'écrase sans cesse ».

(PIND. *Pyth.* A.)

Quelques vers plus loin, je rencontre une nouvelle imitation de Pindare :

A mes accords, l'aigle charmée
Rallentit son vol *orageux*,
Et de la foudre désarmée
S'assoupissent les triples feux.

Voici comme le poëte grec avait présenté et développé cette belle image : « Lyre d'Apollon....., dès que tes sons se font entendre, la foudre s'éteint ; l'aigle s'endort sous le sceptre de Jupiter ; ses ailes rapides s'abaissent des deux côtés relâchées par le sommeil. Une sombre vapeur se répand sur le bec recourbé du roi des oiseaux, et appesantit ses paupières ; son dos s'élève et son plumage s'enfle au doux frémissement qu'excitent en lui tes accords ». *(Id. ibid).*

Le reste de la strophe du poëte français paraît s'être ressenti du voisinage de Pindare :

Tes chants, divine poésie,
Parfument encor l'ambroisie
Que verse aux Dieux la jeune Hébé ;
Ton charme *atteint* le sombre empire,
Et devant ta puissante lyre
Le triple monstre s'est courbé.

Qu'il aille aux gouffres du Tartare,
De Typhon subir le destin,
Le cœur jaloux, le cœur barbare
Qui dédaigne cet art divin, etc.

On regrette de ne pas retrouver plus souvent dans les odes de Le Brun ces traces heureuses de l'imitation des anciens. C'est en pensant, c'est en cherchant à s'exprimer comme eux, que l'on se fait une réputation durable qui ne redoute rien des caprices de l'opinion et n'a besoin, pour se soutenir, ni de prôneurs, ni d'apologistes. Mais, quand on ne craint pas d'écrire,

Les ames, *de gloire effrénées*,
Par un essor inattendu,
Se plongent dans leurs destinées,
A travers l'obstacle éperdu.

Quand on pousse la recherche et la bizarrerie de l'expression jusqu'à nous dire que

Mongolfier quittant la terre
Se précipite dans les cieux.

Et en parlant d'un vaisseau naufragé;

Que déjà l'Olympe s'entrouvre
A ses manes victorieux.

Que les fils des Nymphes de Mémoire

Se fait une illustre conquête
De tous les siècles à venir.

On doit bien s'attendre que la cri-

tique relevera de pareilles taches, mais sans cesser pour cela de rendre une justice méritée aux beautés nombreuses qu'elles obscurcissent, sans pourtant les éclipser. Il y en a de plus d'une sorte, dans cette même ode sur l'*Enthousiasme*:

Divin génie ! un cœur de flamme
Est la source de tes élans !
De là tu verses dans les ames
Tes flots *éternels* et brûlans,
Ton enthousiasme rapide
Entraîne dans sa course avide
Les peuples, les siècles divers ;
Puissance électrique et soudaine,
D'un coup frappant toute la chaîne
Qui ceindrait l'immense Univers.

. . . .

Du fond brûlant de l'Arabie
S'élance un prophête guerrier :
Sa loi, que Médine a subie,
Menace l'Univers entier.
L'enthousiasme qui l'inspire (1)
Fonde, en courant, ce vaste Empire,
Qu'un *vain droit* (2) n'eût jamais acquis.

(1) N'aimerait-on pas mieux *qu'il inspire ?*

(2) Pourquoi ce *vain droit ?* Mahomet n'en avait d'autre à la conquête de l'Asie, que celui

Qu'un esprit ferme et vaste en ses desseins,
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

(*Mah.* act. 2).

La raison qu'Uranie éclaire,
A révélé l'autre hémisphère;
L'enthousiasme l'a conquis.

. . . .

Il est plus d'un instant suprême
Que la raison n'ose prévoir;
Où l'ame, au-dessus d'elle-même,
Peut tout ce qu'elle croit pouvoir.
Ainsi, Mahon vit nos approches
De ses inaccessibles roches
Atteindre le faîte indompté;
Mais la victoire sur leur cîme
Frémit, en mesurant l'abîme,
Qu'elle-même avait surmonté.

Voilà des idées, du style, de l'harmonie, des strophes vraiment lyriques. Ces bonnes fortunes ne sont pas rares dans les ouvrages de Le Brun, et sont fréquentes sur-tout dans l'Ode à Buffon, *sur ses détracteurs*. On est fâché seulement d'y voir.

Marcher les talens
Entre l'Olympe et les abîmes,
Entre la satire et l'encens.

Et l'on ne conçoit pas comment le poëte a pu se faire illusion sur un vers presque ridicule, dans une pièce d'ailleurs si estimable. Je n'en dirai point autant de l'ode *sur la maladie* du Pline français: ici, les taches sont bien plus nombreuses que les beautés; la fiction est malheu-

reuse, le style pénible, forcé, et à peine y trouverait-on quelques strophes dignes d'être citées. *Le Vengeur* en offre un plus grand nombre ; c'est le morceau le plus *pindarique* du recueil : c'est le seul, du moins, qui respire d'un bout à l'autre l'enthousiasme du poëte inspiré. Mais comme il était apparemment dans la destinée de Le Brun de ne rien produire d'achevé, sous le rapport du style, nous retrouverons encore ici :

L'Etna, *géant incendiaire*,
Qui d'un front embrâsé fend la voûte des airs,
Dédaigne ces volcans dont la *froide* colère
S'épuise en stériles éclairs.

A peine *sa fureur commence*,
C'est un vaste incendie *et des* fleuves brûlans.
Qu'il est beau de courroux, etc.

. . . .

Il est beau, quand le sort vous plonge dans l'abîme,
De paraître et conquérir.

. . . .

L'Etna qui *dédaigne* les autres volcans, et qui est *beau de courroux*. *Conquérir* un *abîme*. Plus loin : Un *cri* qui *plane sur les siècles ;* en voilà plus qu'il ne faut, je pense, pour altérer sensiblement le mérite de cette belle ode. Mais si de pareilles pièces doivent être scrupuleusement écartées des recueils destinés à servir de modèles, elles n'en sont

pas moins des objets précieux d'*étude* pour les jeunes poëtes, et constituent, à cet égard, un monument d'un ordre particulier dans notre littérature : monument curieux, j'ai presque dit unique dans son genre, et qui laissera douter peut-être, si le poëte qui a si peu connu, si peu recherché le naturel de l'expression et la franchise des couleurs, était l'ouvrage de la nature, ou le produit des efforts combinés de l'art et du travail.

Jamais homme cependant n'a plus affecté le langage de la nature, n'a plus affiché de prétentions aux graces simples et naturelles ; et je crois en effet que s'il n'eût pas mis son talent à une torture perpétuelle, pour lui donner une direction forcée, il eût mieux réussi peut-être dans le genre sublime, auquel il avait le tort de se croire invinciblement appellé. Mais par une suite nécessaire de cette tendance perpétuelle au sublime de l'expression poétique, il a souvent porté dans les sujets gracieux les tours hardis et les figures ambitieuses, déplacées même dans l'ode pindarique, quand elles y sont trop prodiguées. Voyez le début de son ode sur l'*Etude de la Nature :*

Eh ! quoi la nature est vivante !
Et dans une *tombe savante*
L'étude ensevelit tes yeux !

Et quelques strophes plus loin :

Loin des mers un crayon stérile
Traduit l'orage dont Virgile
Sut nous faire un brûlant tableau.
Quand Vernet peignoit la tempête,
Neptune, écumant sur sa tête,
Admira les *traits* du pinceau.

Il est clair que si *Neptune* est métaphoriquement pris ici pour *la Mer*, on ne peut dire qu'elle *admira* le pinceau de Vernet; et s'il s'agit de Neptune lui-même, l'image est fausse et ridicule. Mais ici, comme par-tout, vous trouverez des stances irréprochables, des idées neuves rendues avec un rare bonheur. Telle est la comparaison suivante :

Ainsi la planète argentée,
Au miroir envain répétée
Ne rend qu'une froide pâleur.
Mais si du dieu de la nature
Il reçoit la clarté première,
Quels feux ! quelle active chaleur !

S'agit-il (*ode* 15 *du livre* 1er.) d'un papillon qui voltige autour d'une bougie ? Le Brun l'avertit

Que *l'imprudence de son aile*
Caresse une brillante mort.

Est-il question ailleurs de *la Raison enivrée par l'Amour*, sujet vraiment anacréontique et qui exigeait le pinceau le

plus léger à-la-fois et le plus gracieux ? Voici l'ode de Le Brun :

La raison sous une treille
Vit un jour l'enfant ailé,
Qui de sa coupe vermeille
Choquait la coupe d'Eglé.

Mes enfans, craignez, dit-elle,
Craignez les dons de Bacchus :
Par sa liqueur infidèle
Bientôt vous seriez vaincus.

Ma bonne, répond l'espiègle,
Vous parlez bien, grand merci
Vous serez toujours ma règle ;
Mais *buvez un coup* aussi.

En vain la grondeuse élude ;
L'Amour la presse en riant ;
Et *d'étourdir une prude*
Bacchus est impatient.

La raison, *prenant un verre*,
Plein du *nectar ennemi*,
De si près lui fait la guerre,
Qu'elle le vuide à demi.

Dans sa docte véhémence
Contre un jus pernicieux,
Elle achève, et recommence,
Trouvant qu'elle en parlait mieux.

Grace au breuvage perfide,
La raison toujours parlant,
Heureuse qu'Amour la guide,
S'en retourne en chancelant.

On voit que le poëte s'est efforcé de paraître simple, facile et léger ; mais il est tombé dans le prosaïsme et le familier, et c'est où devait le conduire nécessairement l'habitude qu'il s'était faite de chercher le plus souvent son expression au-delà du vrai, et de vouloir à toute force se créer une nouvelle langue poétique. Habituellement égaré dans les régions supérieures, souvent même perdu dans les nuages, il n'en redescend qu'avec peine, et se trouve comme étranger sur cette terre, que son délire extatique avait cru perdre de vue : la langue de ses habitans devient alors une langue nouvelle pour lui, et il ne réussit pas toujours à la parler avec la correction et la clarté nécessaires. De là ce mélange, ou plutôt ce contraste fréquent des tons les plus opposés, et que ne fondent point avec art des teintes habilement graduées. Ces sortes de dissonances sont d'autant plus pénibles qu'elles se retrouvent dans les pièces même, où la critique voudrait n'avoir pas une tache à relever. Quoi de plus opposé, par exemple, au ton général de l'ode charmante, *les deux Rives de la Seine*, que ces vers pénibles et maniérés !

> J'y vais épier le phosphore.
> De l'astre des buissons dans leur sein dérobé.

On conviendra que, sans la note offi-

cieuse qui en prévient le lecteur, il ne se douterait guère qu'il s'agit là du *ver luisant.* Devinerait-il plus facilement le *ver à soie* dans la périphrase suivante ?

Je m'y plais à nourrir encore
L'amant des feuilles de Thisbé.

L'*amant des feuilles !* et *les feuilles de Thisbé !* Quelle emphase déplacée, quelques vers plus loin :

Gymnase au vaste dôme, après soixante hivers,
Tes murs *racontent mon enfance*
A mes yeux dès qu'ils sont ouverts.

Le Triomphe de nos paysages offre, au milieu d'une foule de beautés, des fautes d'un autre genre, quoique toujours dérivées du même principe. Par exemple :

La Seine et l'aurore descendent
Vers la reine de nos cités :
Leurs ondes, leurs rayons s'étendent
Entre des palais enchantés.
Un double fleuve les partage ;
Le Louvre *y baigne son image*,
Peinte dans ce vaste miroir, etc.

Quelle étrange réunion de l'aurore et de la Seine ; et que signifient *les ondes* de l'aurore ou *les rayons* de la Seine ? Cette manie de tourmenter, de fatiguer l'expression, est portée quelquefois à un excès de recherche et de bizarrerie, dont on aurait peine à se faire une idée, si l'on

l'on n'en avait la preuve sous les yeux. Je lis dans l'ode *sur les Avantages de la vieillesse* :

> Mais du chantre heureux de Bathyle
> La verte et brillante saison,
> Ne fut qu'*une suite stérile*
> *De printemps* obscurs et sans nom.
> Lui-même *voilà son jeune âge*,
> Sûr de l'immortel badinage
> *Dont il ménageait le flambeau ;*
> Il sut *reculer sa mémoire*, etc.

Reculer sa mémoire, *ménager le flambeau du badinage* et *voiler son âge* ! Je doute que le néologisme, le mauvais goût et l'abus du talent puissent aller plus loin. Mais je m'arrête ; je crois avoir suffisamment prouvé qu'une théorie essentiellement fausse, ne peut avoir que des résultats essentiellement vicieux ; et pour qu'il ne reste au lecteur impartial aucun doute à cet égard, je poursuivrai ma démonstration, en examinant incessamment, dans un dernier article, les autres poésies de Le Brun.

AMAR.

INSTITUT DE FRANCE.

Séance publique du 5 Juillet 1811.

La classe d'histoire et de littérature ancienne a tenu sa séance publique annuelle le 5 Juillet 1811. Cette séance a été présidée par M. Daunou.

Voici l'ordre des lectures qui ont eu lieu :

1. Jugement des mémoires envoyés au concours et proclamation du prix, dont le sujet était :

« Rechercher quels ont été les peuples qui ont habité les Gaules cisalpines et transalpines aux différentes époques de l'histoire, antérieures à l'année 410 de Jésus-Christ ;

» Déterminer l'emplacement des villes capitales de ces peuples, et l'étendue du territoire qu'ils occupaient ;

» Tracer les changemens successifs qui ont eu lieu dans les divisions des Gaules en provinces ».

La classe a décerné le prix au mémoire enregistré sous le n°. 1, et qui a pour épigraphe ce passage de Pomponius Mela : *Impeditum opus et facundiæ minime capax, verum aspici tamen cognoscique dignissimum.*

L'auteur de ce mémoire est M. C. A. Walckenaer.

Le mémoire n°. 2 ayant pour épigraphe : *Antiquam exquirite matrem* (Virg. Ænéid. L. II, vers 96) ; et le mémoire n°. 3, dont l'épigraphe est: *Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum Linguâ celtæ, nostrâ Galli appellantur.* (César de Bell. Gall. liv. I.), quoique inférieurs au n°. 1, et n'embrassant point toute l'étendue de la question, méritent cependant des éloges. La classe a lieu de se féliciter d'avoir proposé ce sujet.

L'auteur du mémoire n°. 3 s'est fait connaître : c'est M. le Prévost d'Ivray, inspecteur-général de l'université impériale, qui a obtenu trois prix et une mention honorable dans les concours des années précédentes.

M. Ginguené a présenté le rapport des travaux de la classe pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. Dacier, secrétaire perpétuel, a lu une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. de Sainte-Croix.

M. Quatremère de Quincy a donné lecture d'un mémoire sur la restitution des ouvrages de l'art, d'après les descriptions des écrivains, et en particulier sur celle du bûcher d'Hephestion, décrit par Diodore de Sicile.

M. Mongez a lu un mémoire sur Thèbes-d'Egypte et sur la Psychostasie.

Prix proposé au concours pour l'année 1813.

La classe d'histoire et de littérature ancienne propose pour sujet du prix qu'elle adjugera dans la séance publique du premier vendredi de Juillet 1813, « de rechercher tout ce que les auteurs anciens et les monumens peuvent nous apprendre sur l'histoire de l'établissement des colonies grecques, tant de celles qui, sorties de quelques villes de la Grèce, se sont fixées dans le même pays, que de celles qui se sont établies dans d'autres contrées ; d'indiquer l'époque et les circonstances des établissemens de ces colonies ; de faire connaître celles qui ont été renouvelées ou augmentées par de secondes émigrations, celles qui ont été fournies par différentes villes, soit à la même époque, soit dans des temps postérieurs, et enfin les colonies des colonies.

» Dans le cas où l'on regarderait la ville de Rome comme une colonie grecque, on est dispensé de parler des colonies sorties de son sein ».

Le prix est une médaille d'or de 1500 francs.

Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er. Avril 1813. Ce terme est de rigueur.

Ils devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté, joint au mémoire, et contenant le nom de l'auteur.

Les concurrens sont prévenus que l'institut ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

Rapport sur les travaux de la classe d'histoire et de littérature ancienne, fait par M Ginguené, l'un de ses membres, dans sa séance publique, le vendredi 5 Juillet 1811.

Depuis cinq ans que la classe d'histoire et de littérature ancienne a ordonné l'impression du compte annuel de ses travaux, les rapports qui ont été présentés à l'institut et au public, embrassent un nombre considérable de mémoires particuliers qui rempliraient aisément plusieurs volumes. De plus, la fatalité vraiment inexplicable qui s'oppose, malgré le vœu constant et les efforts de la classe, à ce qu'elle puisse imprimer ses mémoires, lui fait voir avec intérêt plusieurs de ses membres se livrer à des travaux suivis qui doivent, au lieu de mémoires séparés, former de grands ouvrages sur différentes matières d'érudition, et qui lui sont successivement communiqués dans ses séances. Réunis, dans ce rapport comme dans les précédens, aux mémoires sur des sujets isolés qui y ont aussi été lus, ils prouveront de plus en plus que le zèle des véritables gens de lettres ne se décourage pas facilement, et qu'ils trouvent dans le travail même, dirigé vers des objets utiles, une assez douce récompense du travail.

La nouvelle suite que M. Gosselin a donnée à ses recherches sur les connaissances géographiques des anciens, a pour objet les côtes occidentales et septentrionales de l'Europe, il parcourt sur les pas des anciens géographes les côtes de l'Espagne, de la Col-

tique ou de la Germanie, en déterminant, d'après les mesures itinéraires, les nombreuses positions qu'ils y indiquent.

De tous les peuples connus, les Phéniciens de Tyr franchirent les premiers le détroit qui joint la Méditerranée à l'Océan occidental, et il fallut trois expéditions pour achever leur entreprise. Dans la première, ils ne s'avancèrent qu'à l'entrée du détroit, et s'arrêtèrent dans la baie où est maintenant Gibraltar. Leur seconde expédition s'avança jusqu'à la sortie du détroit, près du cap de Trafalgar d'aujourd'hui. A la troisième, ils dépassèrent le cap, longèrent la côte, abordèrent dans une petite île où ils élevèrent un temple à Hercule Phénicien. C'est, comme on sait, l'île de St.-Pierre, voisine de la pointe méridionale de l'île de Léon, anciennement nommée Cotinussa. Ils s'établirent ensuite dans une autre petite île près de l'extrémité septentrionale de l'île de Léon, et y bâtirent la ville de Gadir. Cette ville a été confondue avec la Gades des Grecs, qui fut ensuite bâtie dans celle de Léon même, et cette confusion a été la source de plusieurs autres.

M. Gosselin se sert, pour les dissiper, d'un passage de Polybe, cité par Strabon et par Pline. Polybe y parle d'une petite île, longue de 3000 pas seulement, à l'ouest de l'extrémité septentrionale de Cotinussa, ou de l'île de Léon, dont elle était séparée par un détroit de cent pas de large, et connue jadis sous le nom d'Erythia. C'est là que fut bâtie la Gadir des Phéniciens On cherchait vainement cette île, et on la croyait détruite depuis long-temps. M. Gosselin, en réunissant les dimensions que donne Polybe à cette petite île d'Erythia, à la grande île Cotinussa et au détroit qui les séparait, et en les comparant à l'étendue actuelle de l'île de Léon, trouve que les mesures sont les mêmes; et il en conclut que l'île Erythia a été réunie à celle de Léon par des attérissemens postérieurs aux siècles de Polybe, de Strabon et de Pline.

La ville de Gadir fut détruite plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, soit par un tremblement de terre,

soit par les mouvemens de la mer. Les Tyriens parvinrent alors à s'établir à la pointe septentrionale de Cotinussa ou de Léon, dans un lieu déjà occupé, auquel ils finirent par faire appliquer le nom de leur premier établissement. Mais comment se nommait auparavant cette ville que les Tyriens repeuplèrent et dont ils changèrent le nom? Pour répondre à cette question, M. Gosselin remonte jusqu'au temps où les Grecs firent par eux-mêmes la découverte de l'Océan atlantique. Il examine et discute tous les renseignemens que les auteurs anciens nous ont transmis; il cite et compare entr'eux un grand nombre de passages dont on ne peut parler dans cet extrait. Il suffira de dire que le résultat de cette longue et savante discussion est que cette ancienne ville, dont le nom fut changé par les Tyriens, était la célèbre Tartesse, dont les anciens et les modernes ont tant de fois parlé, sans en avoir connu la véritable situation.

Cette seconde Gadir est devenue la Gades des Grecs. C'est cette ville que Polybe visita 146 ans avant notre ère. Elle avait été, par son commerce, comme le Cadix de nos jours, l'une des villes les plus importantes du monde. L'abondance des mines de la Tartesside faisait sa principale richesse. A mesure qu'elles s'épuisaient, sa célébrité dut décroître. Les noms de Tartesse et de Tartesside disparurent même plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. On appellait le pays *Turdetania*, et les habitans *Turdetani* ou *Turduli*; ou plutôt c'étaient là vraisemblablement les noms primitifs; c'était du mot *Turdetania*, prononcé peut-être différemment par les indigènes, que les Grecs avaient fait celui de *Tartessida*, et ce fut l'ancien nom qui reprit sa place quand celui de *Tartesside* disparut.

Au temps de Polybe, la ville de Gades était réduite à peu d'étendue; cent ans après, un consul romain, Cornelius Balbus, qui y était né, l'agrandit, y rappella le commerce, et avec lui l'abondance et une population nombreuse. Il fit ajouter un second quartier à la ville; bientôt elle fut trop étroite pour contenir ses nouveaux habitans; on construisit des mai-

sons dans l'île d'Erythie, et ces maisons, en se multipliant, firent insensiblement abandonner la Gades, vue par Polybe, et donnèrent naissance à la nouvelle Gades, qui est actuellement Cadix. De sorte, dit M. Gosselin, que les villes de Gadir, de Gades et de Cadix, qu'on est dans l'usage de confondre dans une seule, n'ont pas été construites précisément sur le même sol; que la première était située dans la partie occidentale de l'île d'Erythie; la seconde à la pointe septentrionale de Cotinussa, et que la troisième se trouve replacée dans l'île d'Erythie, dont elle occupe actuellement plus de la moitié orientale. C'est en ne distinguant pas ces trois divers emplacemens, et la réunion postérieure des deux îles, que les descriptions ont paru inintelligibles, et qu'on avait fini par croire que l'île d'Erythie, si célèbre parmi les poëtes et les historiens de l'antiquité, n'existait plus, ou même qu'elle n'avait jamais existé.

Après avoir terminé ce qui regarde ce point important de l'ancienne géographie, notre confrère s'engage dans l'examen le plus détaillé des côtes d'Espagne, et fait, avec les auteurs anciens qui ont écrit, le tour entier de la Péninsule. Parvenu à ce qu'en a dit Ptolémée, il convient que si la forme générale de l'Espagne est très reconnaissable dans la géographie de cet auteur, on ne peut comparer les détails de la carte moderne sans y trouver un très-grand nombre d'irrégularités. Il ne se contente pas d'en assigner la cause générale et d'indiquer la méthode qu'on doit employer, et qu'il a employée lui-même pour les rectifier; il suit cet ancien pas à pas, dans une espace de plus de 200 lieues, le long d'une côte remplie de sinuosités et de promontoires, et s'avance même plus loin, jusqu'à l'embouchure de l'Adour, afin de terminer ce long itinéraire à un point fixe et incontestable. Il justifie partout l'emploi qu'il fait des mesures de la carte de Ptolémée, qui se rattachent d'ailleurs à toutes celles qu'il a rapportées dans le cours de ses recherches.

Des côtes de l'Espagne il passe à celles de la Cel-

tique ou de la Gaule ; ensuite à celles de la Germanie, de la Scythie ou Samartie d'Europe, baignées par la mer Baltique, qui est l'Océan septentrional des Grecs et des Romains. Par-tout il conduit ses lecteurs le compas à la main ; partout il fait voir l'exactitude des mesures données par Strabon, Pline et Ptolémée, et elles lui servent à reconnaître un grand nombre de lieux dont la position était ou incertaine, ou inconnue ; il s'attache surtout à bien débrouiller ce qui concerne les différentes embouchures du Rhin, sur lesquelles on a tant écrit et tant commis d'erreurs. Arrivé à l'Elbe, où étaient les plus anciennes limites de la Celtique, il parvient à retrouver tous les points que Ptolémée indique dans la Chersonèse cimbrique, dont la forme, l'étendue et les localités avaient paru inexplicables jusqu'à présent. Toutes ces parties du mémoire de M. Gosselin sont trop serrées et trop analytiques pour ne se pas refuser à de nouvelles analyses et pour être susceptibles d'extraits ; nous nous bornerons à indiquer les principaux résultats de son travail, qui servent à fixer les limites des connaissances géographiques des anciens, sur les côtes septentrionales de l'Europe.

Les premières notions suivies que nous avons sur les rivages de la Baltique se trouvent dans Pline. Ce naturaliste, d'après les plus anciennes opinions qu'il avait pu recueillir, et les nouvelles connaissances que les conquêtes des Romains dans ces cantons lui avaient procurées, a tracé un *Périple* que notre confrère s'attache à suivre dans tous ses détails, pour reconnaître lec lieux nommés par cet aucien. Il examine avec le même soin, ce que Tacite a dit des peuples maritimes de la Germanie, et après avoir bien discuté, bien pesé les témoignages de ces auteurs, il montre par les localités, par les noms existans et quelquefois par les mesures, que leurs connaissances ne se sont pas étendues vers l'est, au-delà des environs du Niemen ; vers le nord, au-delà de l'extrémité du Jutland ; et que l'île si célèbre, nommée *Baltia*, *Basilia*, *Scandia* ou *Scandenavia*, n'est autre chose que l'île de Funen, comme l'*Eningia*

de Pline, n'est que la partie occidentale de l'île de Séland où l'on retrouve cet ancien nom.

Au temps de Ptolémée, les connaissances sur les bords méridionaux de la Baltique s'étendaient un peu plus loin, mais elles ne passaient pas au-delà du cap Perrispa, qui est au nord de la ville de Loksa, et le plus élevé des côtes de l'Estonie, dans le golfe de Finlande. Les mesures qu'on peut extraire des tables de ce géographe, ainsi que les noms des peuples, confirment encore, et avec plus de certitude, que l'île Scandia est celle de Funen. M. Gosselin apporte dans son mémoire des preuves multipliées à l'appui de ces opinions; selon lui, tout ce qui est au-delà des lieux que nous venons de nommer, est resté inconnu aux Grecs et aux Romains jusqu'au 5me. siècle de l'ère chrétienne, époque où l'irruption des Barbares commença à répandre quelques notions sur les régions situées au nord et à l'est de la Baltique. Les promontoires et les fleuves que Pline semble indiquer plus loin, ont été imaginés par les géographes systématiques, comme ils en avaient créé sur les côtes septentrionales de l'Asie. Le voyage même de ces Indiens, qu'on supposa, du temps de Metellus Celer, être venus sur les côtes de la Germanie, en passant au nord de l'Asie et de l'Europe, ne prouve autre chose si ce n'est qu'on ne soupçonnait pas encore que la Baltique fût un golfe, et qu'il existât des terres au-dessus de l'Estonie moderne et de la Chersonèse cimbrique. C'est ce que justifie pleinement la carte de Ptolémée; et comme aucun des renseignemens donnés par les anciens et rapportés par M. Gosselin, n'a pu le conduire ni sur les côtes de la Suède, ni sur celles de la Norwège, il reste persuadé que la vaste Péninsule qui renferme ces contrées a été inconnue des Grecs et des Romains jusques vers le 4me. ou le 5me. siècle de l'ère chrétienne, et que c'est par une série de méprises évidentes que les géographes modernes en ont fait la Scandinavie.

L'un des deux collaborateurs (1) de M. Gosselin

---

(1) L'autre est, comme on sait, M. le docteur Coray.

pour la traduction d'un ancien géographe que celui-ci a souvent l'occasion de citer dans ses recherches, M. Delaporte-Dutheil, parvenu au IXe. livre de la traduction de Strabon, a été arrêté par de grandes difficultés. De l'aveu de tous les éditeurs, de tous les anciens interprêtes latins, et de tous les critiques qui ont travaillé sur cet auteur, le texte du IXe. livre est mutilé dans tous les manuscrits; mais aucun d'eux n'a su précisément la source de cette défectuosité, ni ne paraît même en avoir connu toute l'étendue. Un examen attentif du manuscrit 1397, de la bibliothèque impériale, a conduit M. Dutheil à pouvoir affirmer les faits suivans, qui jettent sur ce point important de philologie un jour entièrement nouveau.

Les feuillets de ce manuscrit qui contiennent le IXe. livre, ont été, il y a déjà long-temps, mutilés, rongés ou détruits par l'humidité. Ce manuscrit antérieur au 12e. siècle, et qui ne contient que les neuf premiers livres de Strabon, est le plus ancien de tous ceux, sans exception, qui ont pu être consultés jusqu'à ce jour; c'est *sur* ou d'*après* celui-là que tous les autres ont été copiés, et ils l'auront été postérieurement au temps où le volume aura été endommagé; les éditions latines et grecques de Strabon ne signalent qu'une cinquantaine de passages mutilés dans ce IXe. livre, et il en existe au moins deux mille; la plupart de ces lacunes étant de peu de mots, quelquefois même de peu de lettres, ont pu être facilement et judicieusement remplies par des copistes intelligens et instruits dans la langue grecque; dans un assez grand nombre d'autres endroits moins faciles à suppléer, on aura cru encore pouvoir y parvenir à l'aide de plusieurs lexiques, abrégés, commentaires et extraits que l'on a de Strabon, rédigés depuis le 7e. siècle jusque vers la fin du 14e; c'est ainsi que plus des dix-neuf vingtièmes des passages mutilés dans le manuscrit originaire ont paru rétablis dans toutes les copies. Il n'est donc resté qu'à-peu-près un vingtième des lacunes que personne n'a osé remplir.

Ces dernières lacunes sont de deux sortes; les unes, au nombre d'environ cinquante, sont reconnues et

marquées dans tous les manuscrits, les éditions et les versions; elles se trouvent toutes, aux mêmes places respectives, dans le manuscrit 1397. Les autres consistent en lignes, en mots, en syllabes, et quelquefois en lettres uniques et isolées, qui ont été supprimées dans la plupart des copies, omises dans toutes les éditions antérieures au 19e. siècle, et récemment publiées par deux savans allemands, d'après des manuscrits plus exacts.

Dans cet état de choses, notre confrère a cru qu'il devait s'attacher exclusivement au manuscrit 1397; commencer par reproduire, d'après ce manuscrit, tout ce qui a été supprimé dans les copies postérieures et dans les éditions, et ensuite bien distinguer ce qu'il offre de texte authentique d'avec ce qui a été suppléé par les éditeurs. Pour cela, il a d'abord et avant tout, représenté page par page, ligne par ligne, le texte que porte, dans les trente-un feuillets mutilés, le seul manuscrit que l'on puisse regarder comme authentique; on y voit au simple coup-d'œil ce qu'il lui est resté à faire pour adopter ou rejetter le plus grand nombre des restitutions faites jusqu'à présent, pour partir d'après des bases certaines, dans ses notes et dans les discussions où il a cru devoir entrer, et pour se diriger d'une manière plus sûre qu'on ne l'avait encore fait dans les leçons qu'il a préféré de suivre en traduisant. Par ce moyen, il s'est épargné à lui-même et a épargné à ses lecteurs une grande partie des détails de critique où il aurait été entraîné, sans néanmoins autoriser, par un silence absolu, l'ignorance qui depuis long-temps fait attribuer à Strabon, avec trop de confiance, certains témoignages qui peut-être ne sont nullement émanés de lui. M. Dutheil a communiqué à la classe l'avertissement qu'il place en tête de ce IXe. livre, et dans lequel il explique avec clarté les procédés qu'il a suivis. « Cette tâche ingrate, dit il (et on le croira facilement), a été longue et pénible; mon amour pour la vérité me l'a fait remplir jusqu'au bout ».

Du moment où cette publicité donnée, non à nos mémoires, mais à nos travaux, a fait connaître les

recherches de M. Petit-Radel sur les monumens primitifs de l'Italie, et la théorie qui en est le résultat, et la défense qu'il a entreprise de la véracité de Denys d'Halicarnasse contre les inculpations du docte Freret, les attaques livrées auparavant à l'auteur grec par les écrivains qui ont embrassé les opinions du critique français se sont dirigées contre notre confrère, en même-temps que contre Denys d'Halicarnasse. Il n'y a répondu que par de nouveaux mémoires consacrés à la justification de cet ancien, remplissant ainsi, et le devoir d'un membre de la classe spécialement chargée des intérêts de l'antiquité, et celui d'une défense légitime. Il est aisé de sentir que l'apologie de la véracité de Denys d'Halicarnasse est un cadre que notre confrère a choisi pour présenter avec ordre la discussion des points les plus difficiles de la question des origines grecques de l'Italie.

Dans son premier mémoire, il recherche de quelle nature étaient les sources historiques où Denys d'Halicarnasse a dû puiser pour écrire le commencement de son premier livre.

Les sources dans lesquelles ces récits ont été puisés sont de plusieurs genres ; ce sont d'abord les annales des villes. Chaque ville d'Italie avait ses archives particulières. Præneste, ville grecque selon Strabon, avait les siennes que Solin a citées contre l'opinion de Zénodote sur le fondateur de cette ville. Les Sabins avaient aussi leurs histoires particulières que Denys d'Halicarnasse a citées à l'appui de quelques faits qui appartenaient à des époques très-reculées. Mais ce sont les annales des Etrusques qui sont les plus importantes à considérer ici, à raison des rapports continuels des Tyrrhéniens et des Pélasges. Chaque ville étrusque avait ses annales particulières dont les premières époques remontaient à son origine, et dans lesquelles se trouvaient toutes les transactions que ce peuple avait passées depuis son établissement sur les côtes de l'Italie, environ l'an 1344 avant notre ère. Depuis cette époque, et sans discontinuation, la naissance et la mort de chaque citoyen y étaient scrupuleusement consignées. C'était

sur ces tables que les Etrusques établissaient les calculs de la durée inégale de leurs siècles, et le fragment de Varron d'où ces particularités sont tirées, fait connaître, entr'autres, que pendant les 787 ans qui ont précédé le 6e. siècle avant notre ère actuelle, la vie de l'homme, chez les Etrusques, n'a jamais dépassé 123 ans; remarque qui se trouve faite peut-être pour la première fois.

Enfin un autre fragment de Desithée, ancien auteur grec cité par Plutarque, fait conjecturer que le peuple Ombrien avait des archives plus anciennes encore et aussi détaillées, dans lesquelles Zénodote de Trezene aura puisé les matériaux de son histoire d'Ombrie. Ces peuples étaient limitrophes des territoires où se trouvaient les établissemens pélasgiques, et ils avaient avec ces colonies des rapports de guerre et de transactions continuels.

De ces divers exemples, M. Petit Radel conclut que nonobstant toutes nos pertes historiques, il nous reste encore assez de faits élémentaires pour nous laisser conjecturer de quelle nature étaient les annales que Denys d'Halicarnasse a pu interroger. Mais ce qui prouve surabondamment combien les moyens comparés de critique historique devaient être multipliés à cette époque, c'est que dans la seule Italie, Elien comptait 1197 villes dont on citait l'antiquité. C'était sans doute en comparant les annales de toutes ces villes que Varron, au jugement de Censorin, était parvenu à pousser l'exactitude de ses calculs chronologiques jusqu'à ne différer quelquefois que d'un seul jour. Cicéron et Denys d'Halicarnasse surtout, dans son jugement sur Thucydide, reconnaissent la presque identité de ces annales et des histoires qui furent écrites avant l'époque où l'on employa les formes dramatiques qui ont peut-être altéré la véracité historique, mais qui ont fait dire à Cicéron que celui qui introduisit chez les Romains ce nouveau style, avait fait prendre à l'histoire un son de voix plus élevé.

L'auteur rassemble ensuite, sous un même point de vue, les titres des ouvrages et les noms de qua-

rante des historiens qui écrivirent sur l'histoire ancienne de l'Italie. Tous leurs ouvrages sont perdus, mais le tableau des matières qui résulte des titres que portaient ces ouvrages, fait suffisamment connaître combien la réunion de ces anciennes histoires devait offrir de points divers de comparaison et de rapports. Il passe ensuite à l'examen des fragmens de quelques-unes de ces histoires, et il trouve que leur accord suffit à la justification de Denys d'Halicarnasse. Parmi ces fragmens il s'attache de préférence à ceux des historiens qui ont écrit au 6e. siècle avant notre ère. Cette époque lui paraît importante à bien observer, parce qu'elle est celle où l'on peut remarquer que l'histoire comparée de toutes les nations anciennes a pris son plus grand essor; et il fait sur-tout observer que c'est à cette époque que les histoires des Etrusques furent rédigées, et dans le même siècle qui vit fleurir Cadmus de Milet, Archétyme de Syracuse, Polyzèle de Messénie, Xénomède de Chio, Bion de Proconèse, Xanthus de Lydie, Acusilaus d'Argos, Antiochus de Syracuse, Hellanicus de Lesbos, et Damaste de Sigée. Les quatre derniers sont nommés hors de leur rang d'antiquité, comme ayant fait des recherches spécialement dirigées sur les origines de l'Italie. Acusilaus avait comparé les sciences avec les antiquités de l'histoire grecque.

Notre confrère insiste particulièrement ensuite sur les fragmens d'Antiochus de Syracuse et sur ceux d'Hellanicus de Lesbos, pour montrer que ce n'est pas Denys d'Halicarnasse qu'il eût fallu taxer d'être un historien romancier, mais ces deux historiens du 6e. siècle avant notre ère. Antiochus a attesté la réalité de la colonie arcadienne d'OEnotrus; il a fourni la succession des règnes de ses premiers rois. Hellanicus atteste la réalité de la colonie des Pélasques, abordés à Spina pour aller s'établir sur le territoire de Rieti; il a même donné des détails de la généalogie du chef de cette expédition, qu'il nomme. Ici, M. Petit-Radel fait coïncider plusieurs traits de lumière qui éclairent ce point contesté des origines grecques de l'Italie. D'abord les histoires d'Hellanicus ont été

rédigées à Lesbos même, d'où était originairement sortie une division de cette même expédition pélasgique qui s'était dirigée vers l'Italie ; ensuite quelle précision et quelle critique ne devait pas apporter dans l'examen des faits anciens, l'auteur du livre *des sacerdoces des prêtresses d'Argos?* On se plaît de nos jours à exagérer l'incertitude des temps avant les olympiades ; sans doute ces temps sont incertains aujourd'hui pour nous, du moins dans les détails ; mais l'étaient-ils pour Hellanicus qui vivait à une époque où se trouvaient encore sur pied toutes ces statues des prêtresses d'Argos, dont les bases fournissaient une série d'inscriptions chronologiques, et dont Thucydide citait les dates en concurrence avec celle des olympiades mêmes ? Cette série non interrompue de sacerdoces ne remontait-elle pas à 1846 ans avant notre ère par l'époque du sacerdoce de Callythia ; et ne descendait-elle pas jusqu'à l'an 479e. avant notre ère par l'époque du sacerdoce de Chrysé, dont Pausanias a cité la statue encore en pied au milieu des débris de l'Heræum, consumé par un incendie? Voilà donc quelle était au temps d'Hellanicus la série chronologique des temps qu'on a nommés depuis incertains, sur la foi de l'interprétation défectueuse d'un fragment de Varron. Ainsi, lorsque dans sa Phoronide on voit Hellanicus appuyer sur d'antiques détails de généalogie l'époque et les circonstances de l'arrivée en Italie de la seconde colonie des Pélasges ; lorsque ces preuves ont été calculées si près des temps où Acusilaus a publié les généalogies sur des marbres que son père avait déterrés dans ses domaines, faut-il s'étonner que Caton qui connaissait toutes ces sources ait pu assigner, avec autant de précision qu'il l'a fait, les années mêmes des fondations des villes antiques de l'Italie? L'une de ces villes, Améria dans l'Ombrie, avait été fondée 962 ans avant la guerre de Persée, 1133 ans avant notre ère actuelle ; et si, après les naufrages de l'histoire, nous ne connaissons que cette seule date de fondation sur les onze cent quatre-vingt-dix-sept villes antiques de l'Italie citées par Elien, pour peu qu'on fasse attention à la succession des

faits anciens où la plupart de ces villes figurent, on verra que leur origine remonte incontestablement à une égale antiquité, et même à des origines grecques plus anciennes encore. « Les auteurs grecs du 6e. siècle, avant notre ère, avaient-ils pour but, demande notre confrère, d'anoblir l'origine des Romains par des mensonges historiques ? On a supposé ce dessein à Denys d'Halicarnasse, qui vivait sous les premiers empereurs romains ; mais des historiens grecs, contemporains des petits rois de Rome, peuvent-ils être soupçonnés d'avoir eu l'idée d'illustrer les origines romaines ? Eh qu'importait alors Rome à la Grèce? «

Dans le préambule de son second mémoire, M. Petit-Radel examine le degré d'autorité que doivent prendre aux yeux de la critique les fragmens des historiens insérés dans les auteurs dont nous possédons les ouvrages complets, et dont nous pouvons apprécier les connaissances ; il s'attache d'abord aux auteurs de géographie, la science la moins sujette à se laisser tromper par des suppositions historiques, et dont les cartes présentent, pour ainsi dire, une série continuelle d'antiques inscriptions. Ses premières considérations se dirigent sur l'influence qu'obtint, dans la géographie ancienne l'opinion qu'on avait alors de la réalité historique des deux colonies Arcadiennes, d'où dérivent les origines de l'Italie. Pausanias a considéré la colonie d'OEnotrus comme la plus ancienne, non-seulement de toutes les expéditions maritimes des Grecs, mais de toutes celles encore qui jamais furent entreprises par aucun peuple barbare. La seule colonie égyptienne d'Inachus, systématiquement adoptée par Fréret, contredirait cette assertion de Pausanias ; mais M. Petit-Radel l'a réfutée dans un mémoire dont nous avons rendu compte en 1807. Strabon qui s'est appliqué à désigner les limites du territoire qu'occupaient les Pencetiens, qui faisaient partie de l'expédition d'OEnotrus, dit que c'était une antique colonie, venue de l'Arcadie, et c'est Ephore qu'il cite pour autorité dans ces matières. Strabon ajoute même que cette colonie était établie déjà sur cette côte bien avant les temps de la guerre de Troie. Scylax, au 5e. siè-

cle, avait pareillement désigné les limites de son territoire.

M. Petit-Radel recherche ensuite dans Strabon les monumens géographiques de la colonie d'OEnotrus. C'est Antiochus de Syracuse qui a fixé au 6e. siècle avant notre ère, les limites de l'OEnotrie, comme Scylax, au cinquième, avait fixé celles de la Pencetie. Plusieurs homonymies de cette région sont communes avec l'Épire, d'où Denys d'Halicarnasse les fait arriver. On trouve dans les deux régions comparées une *Pandosia*, un fleuve Acheron, des Chaoniens, des Elymes. Ces Elymes, selon Hellanicus ont été poussés par les OEnotriens en Sicile, où l'on trouvait *Morgantium* homonyme d'une autre ville du Samnium, et qui toutes deux, selon Strabon, paraissent avoir tiré ce nom de Morgès, troisième roi des OEnotriens. C'est par ce point unique peut-être que la Sicile devient grecque dans ses origines les plus reculées, et cela par les mêmes causes et aux mêmes époques que l'Italie, c'est-à-dire, par le passage successif des peuples de l'Épire et de la Macédoine, qui étaient, à proprement parler, le peuple grec et le peuple Cyclope des temps les plus anciens. Thucydide, en parlant de ce peuple, regardé comme le plus ancien de la Sicile, dit, il est vrai, qu'il ne connaissait rien de son origine; mais Euripide, son contemporain, bien autrement versé dans les antiquités des nations, ne faisait pas dire à Polyphème par Ulysse : *Vous habitez une terre grecque?* Ce fut sans doute dans les sources secrètes d'une érudition aussi profonde que Virgile puisa l'idée de prêter le costume étolien aux peuples Herniques de l'Italie. Hygin avait établi cette doctrine dans son livre *des Origines des Villes*, et Macrobe nous a conservé le fragment qui la contient. Plaute, qui vivait cent cinquante ans avant Virgile, interrompait le style latin de ces drames, pour nommer en grec ces villes Herniques; et Varron enfin, dans des dénominations locales qui dérivaient du plus ancien dialecte éolien, trouvait une preuve, surajoutée à beaucoup d'autres, qu'il donne du séjour des Pélasges aux environs de Rieti.

M. Petit-Radel passe ensuite à la citation des monumens qui, au temps des anciens Romains, étaient connus, pour prouver la réalité des colonies Arcadiennes et Pélasgisques, de l'époque reculée qu'il envisage. Pour se restreindre rigoureusement aux témoignages textuels, il ne dit rien ici des monumens Cyclopéens, considérés comme tels; il n'allégue que sous le point de vue d'une citation simplement historique, les monumens des villes ruinées, des temples et des tombeaux des Pélasges, dont Varron montrait aux Romains les murs à fleur de terre, dans les environs de Rieti. Il fait voir enfin qu'Antiochus de Syracuse avait cité bien plus anciennement aux Grecs Hellènes de l'extrémité de l'Italie, les monumens qui prouvaient la réalité de la colonie d'OEnotrus. Pausanias a cité des monumens des Pencetiens, ouvrages de l'art, et qu'il avait observés dans le trésor de Delphes. Or, ces monumens devaient dater de l'an 473 avant notre ère. La colonie Arcadienne des Pencetiens devait donc être établie alors en Italie, dans les mêmes lieux, depuis 1370 ans. Notre confrère demande combien d'autres monumens du même peuple durent exister, et existent probablement encore, sur une terre que ce peuple a occupée, sans interruption pendant quatorze siècles. Ce sont sans doute tous ces monumens qu'Antiochus s'était contenté de citer en général, à cause de leur notoriété publique.

Une des preuves les plus certaines du long séjour d'un peuple dans la même région, c'est l'antiquité reconnue des usages locaux et populaires Aristote fait remarquer que l'usage des repas de confrérie, dont l'institution remontait dans la Crête aux temps de Minos, était bien plus ancienne encore dans la partie de l'Italie qui était occupée par les OEnotriens, car c'était le deuxième roi de cette colonie qui les avait institués. Aristote cite à ce sujet le témoignage des historiens de cette contrée, et sans doute il se réglait aussi sur le témoignage d'Antiochus de Syracuse, qui avait détaillé les successions des anciens rois de l'OEnotrie, et même les révolutions arrivées pendant leurs règnes. Enfin, Aristoxène, disciple d'Aristote, pa-

raît avoir envisagé ces mêmes usages dans un fragment qu'Athénée nous a conservé ; et l'antiquité progressive des faits indiqués dans le fragment d'un auteur du 4e. siècle avant notre ère, montre à quelle époque reculée on parlait grec et l'on suivait des usages grecs à Posidonia, puisque le premier degré de barbarie où tombèrent les Posidoniates, et où ils furent contraints de parler une autre langue, et de suivre des usages étrangers, fut l'époque où ils passèrent sous la domination des Tyrrhéniens. Or, on sait que le golfe de Posidonia était le lieu du débarquement de la colonie d'OEnotrus, selon Denys d'Halicarnasse, et l'antiquité de l'époque à laquelle les Tyrrhéniens subjuguèrent les Grecs de Posidonia, est confirmée par plusieurs détails tirés de Strabon.

Dans les mémoires sur les origines historiques de l'Espagne, que M. Petit-Radel a lus l'année dernière, il a fait remarquer que les anciennes homonymies géographiques de la côte Pélasgique de l'Italie se reproduisent aux yeux de l'observateur, sur les cartes de la côte Ibérienne, dans un nombre et dans une disposition tels, qu'on y voit clairement les caractères d'une émigration simultanée, qui aurait transporté, pour ainsi dire, comme un essaim, sur la côte opposée, cinquante-cinq dénominations géographiques, la plupart dans la même situation respective où elles se trouvent sur la côte Etrusque. Dans le troisième mémoire, lu cette année, il s'applique à rechercher les causes probables de cette émigration. Il remarque d'abord qu'à cette époque de la géographie de l'Espagne, époque bien antérieure aux temps des colonies romaines, on ne trouve presque aucune autre homonymie italique, si ce n'est parmi celles de la région volcanisée qu'ont occupée les colonies Pélasgiques, c'est-à-dire, de l'Etrurie, de l'Ombrie, de la Sabine et du Latium. Il fait observer ensuite combien l'aspect physique de cette région justifie de point en point la probabilité des causes qui, selon Denys d'Halicarnasse, en ont fait déserter ces colonies. Il n'est en effet aucun des phénomènes rapportés par Denys d'Halicarnasse qui ne soit encore aujourd'hui ordinaire dans

les mêmes lieux, où les mofettes brûlent les récoltes et causent, comme alors, des morts apparentes et soudaines; où les sources tarissent ou se corrompent par le vitriol ou le soufre qu'on y recueille; où l'air enfin est pestilentiel pendant les deux tiers de l'année. Nonobstant le rapport sensible des calamités éprouvées sur cette côte par les Pélasges, avec des phénomènes aussi naturels et toujours subsistans, Freret s'en est prévalu pour accuser Denys d'Halicarnasse d'une crédulité indigne d'un historien; et l'un des philologues étrangers les plus célèbres de nos jours, n'a pas même hésité à l'accuser d'ignorance, pour avoir fait usage des fragmens des auteurs du 6me. siècle qu'il nous a transmis. Telle est, dit M. Petit-Radel, la témérité avec laquelle on a parlé de ce grand historien, si recommandable même dans les premiers mémoires de Freret, son accusateur! Notre confrère rapporte tout au long un fragment inédit et autographe de ce célèbre académicien, dans lequel il est assez étonnant de le voir tracer le projet d'un mémoire sur les époques des plus anciennes éruptions volcaniques et des transmigrations qu'elles durent causer.

M. Petit-Radel revient aux mêmes moyens de critique qu'il a déjà employés pour l'apologie de Denys d'Halicarnasse. Il fait d'abord remarquer que c'est Myrtilus de Lesbos qu'on eût dû accuser de mensonge ou de crédulité, car ce sont les paroles mêmes de cet ancien auteur que Denys a rapportées. La colonie qui peupla Lesbos ayant été dans l'origine une division de la même expédition pélasgique qui s'était portée en Italie, et dont Hellanicus de Lesbos avait traité avec détail, il a dû exister entre les deux divisions d'un même peuple des relations continuelles qui n'ont pas dû permettre aux Lesbiens d'ignorer le sort des colonies avec lesquelles ils avaient des rapports aussi intimes de consanguinité. Les archives de Lesbos, où sans doute Hellanicus avait puisé la connaissance des détails qu'il donne sur l'arrivée des colonies pélasgiques en Italie, ont dû fournir à Myrtilus beaucoup de détails sur les causes de leur retour

en Grèce. Strabon considérait ce retour comme un fait incontestable : il nomme le chef de cette expédition. Enfin, depuis l'époque de cette désertion jusqu'à celle où vivait Miltiade, contemporain d'Hellanicus, on suit de siècle en siècle, et dans les écrits d'auteurs différens, toutes les vicissitudes qu'éprouvèrent ces colonies réfugiées. Mais le seul témoignage qu'on puisse interroger pour savoir si l'Espagne ne fut pas la contrée barbare où émigra une partie de ces Pélasges, ce sont les homonymies géographiques. La cause en est sans doute dans l'époque tardive à laquelle les Hellènes ont connu l'Ibérie, quoique les Grecs pélasges l'aient fréquentée bien avant les temps de la guerre de Troie, puisqu'ils y fondèrent Sagunte, selon Bocchus, avec les Ardeates du Latium, selon Tite-Live.

Notre confrère ouvre la discussion des moyens d'apologie qu'il tire de ses considérations sur le sol des régions pélasgiques de l'Italie, par un tableau détaillé de la topographie volcanique de ce sol même. Il y signale, sur deux lignes exactement parallèles, les cratères qu'il y a reconnus, la plupart, de ses propres yeux. Pour rattacher ensuite aux temps de l'histoire des hommes les époques où ces volcans, aujourd'hui éteints, étaient en pleine activité, il cite un fait qui prouve que les éruptions du mont *Albanus* appartiennent à des temps où les habitans des environs étaient déjà civilisés; c'est ce que fait supposer la tissure d'un linge qu'on a trouvé dans un bloc de *Peperino*, et dont un échantillon est déposé dans le musée de Kirkher, ou plutôt Kircher, à Rome. S'appuyant ensuite sur le relevé des dates des éruptions du Vésuve et de l'Etna, depuis le commencement de notre ère, il montre que les éruptions de ces deux volcans ont été alternatives, jusqu'au point de n'avoir eu lieu dans la même année que deux fois seulement dans l'espace de dix-sept siècles. Il fait observer ensuite que la mémoire des plus anciennes éruptions du Vésuve était oubliée au temps de Strabon, quoique la nature volcanique de ce mont fût dès-lors connue; qu'enfin ce volcan n'a recommencé ses éruptions qu'à l'époque même où cessent, dans les annales, les phénomènes

des environs de Rome et de l'Etrurie, qui ont des rapports plus ou moins immédiats avec les grandes éruptions; d'où notre confrère pense que l'on peut inférer que ces volcans ont une période simultanée d'activité et de ralentissement, vers laquelle on peut remonter par degrés, en suivant attentivement la trace qu'elles ont laissée dans les annales et les histoires anciennes. Il fait ensuite le relevé des éruptions de ces volcans éteints, en remontant depuis le commencement de notre ère, jusqu'aux premiers temps de Rome, où il signale les éruptions volcaniques les mieux caractérisées du mont *Albanus*. A l'époque où les annales romaines finissent, il trouve des traces d'éruptions plus anciennes dans quelques témoignages qu'il croit dériver originairement des annales des villes latines; tel est un récit qui portait qu'Aremulus-Sylvius, roi d'Albe la Longue, avait été englouti avec son palais dans le lac Albano, où l'on en montrait encore les ruines au temps de Denys d'Halicarnasse. Il interprête les allégories mythologiques qui se mêlent aux récits réels de la fondation de Præneste, et il trouve les signes d'une éruption volcanique dans les feux inopinés et naturels dont cette ville fut environnée à une époque contemporaine de la colonie d'Evandre. Il fortifie ensuite ces conjectures par les détails qu'il donne sur les cratères et les cours des laves qu'il a observés sur le sol de la plaine dans laquelle la montagne de Præneste s'avance comme un promontoire. Les récits allégués étaient tirés des livres de Præneste, et il est prouvé, par le témoignage de Pline, qu'on recueillait très-exactement les faits de cette nature dans les livres des Etrusques.

L'époque des éruptions dont Præneste fut environné, appartient, selon notre confrère, à la même période de temps où commença la désertion des colonies pélasgiques; et Præneste, ville dont l'origine grecque est certaine, selon Strabon, était très-probablement d'origine pélasgique, comme l'étaient plusieurs autres villes situées dans le voisinage de ces cratères. Une autre ville qui paraît avoir appartenu aux mêmes colonies, Archippe était abîmée, comme encore aujour-

d'hui, dans les eaux du lac Fucin, depuis une époque immémoriale que Gellius n'a pas fait connaître. Tels sont les désastres qui ont eu lieu dans les établissemens méditerranés des Pélasges d'Italie; en voici d'autres dans leurs établissemens maritimes. Ammien Marcellin citait une ville abîmée dans un lac de la Ciminie étrusque. Isigone de Nicée, auteur très-ancien et d'une grande autorité, au jugement d'Aulugelle, attestait que dans le lac *Sabbatus* on voyait les ruines d'une ville. Tertullien enfin nous apprend qu'une éruption de feux détruisit la ville de *Vulsinii*. Tous ces territoires sont volcanisés, et tous ces lacs sont des cratères. Mais une preuve de l'antiquité de ces désastres, c'est que l'une de ces villes abîmées, *Succinium*, n'a jamais été citée, comme existante, dans aucun des livres d'histoire ou de géographie ancienne, qui nous soit parvenu. Notre confrère compare ensuite tous ces points de topographie volcanique avec la situation des villes incontestablement fondées par les Pélasges; et il fait voir qu'elles ne sont éloignées que de quelques milles des cratères; que les solfatares touchent aux ruines de ces villes, et qu'on trouve des abîmes de plus de 1300 pieds de profondeur presque à leurs portes, comme dans le voisinage d'Alatri et de Piperno.

Après avoir ainsi montré que plus on s'élève dans la recherche des anciennes époques d'éruptions de cette partie de l'Italie, plus les phénomènes sont grands et désastreux, et plus ils paraissent avoir appartenu aux temps de la désertion des colonies pélasgiques, M. Petit-Radel termine son mémoire par le parallèle des époques d'éruption auxquelles il a été conduit dans ses conjectures, des époques fixes de la désertion des colonies pélasgiques; enfin de l'époque de la plus ancienne éruption de l'Etna qu'on puisse connaître par les moyens historiques. Pour établir ce dernier point du synchronisme, notre confrère compare ensemble les dates qui résultent de la confrontation d'un témoignage d'Hellanicus de Lesbos, et d'un autre de Diodore de Sicile, et il trouve pour résultat que ce fut vers l'an 1325, avant notre ère, que l'Etna fit cette érup-

tion qui dura plusieurs années, et qui força les Sicaniens à déserter la partie orientale de cette île; or les colonies pélasgiques commencèrent à déserter les régions volcanisées de l'Italie vers l'an 1347, et leurs ruines existent sur les deux lignes de cratères où les incendies se sont renouvellés pendant un si grand nombre de siècles et même jusqu'à nos jours. Tout le porte donc à croire que ce sont là les vraies causes de la désertion des Pélasges; au moins tous les élémens de ces conjectures sont-ils liés ensemble, sous quelque point de vue de physique, d'histoire ou de chronologie qu'on puisse les considérer.

En vertu d'une délibération prise sur le rapport d'une commission, composée de MM. Mongez, Quatremère de Quincy et Visconti, la classe, vers la fin de 1809, chargea M. Simelli, architecte professeur de perspective à Rome, de rechercher dans le territoire de Rieti, sa patrie, les monumens qui pourraient servir à retracer la position des villes ruinées et désertes qui sont citées dans la section XIV du premier livre des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse. L'objet de ces recherches, en éclaircissant une partie de topographie ancienne, qui intéresse généralement nos travaux de critique historique, était de soumettre quelques points fondamentaux des opinions de M. Petit-Radel à une épreuve qu'il avait lui-même sollicitée. L'artiste chargé de faire ces excursions, a employé quarante jours à parcourir deux des rayons les plus importans parmi ceux que la classe avait indiqués sur le rapport de sa commission. Tout l'espace contenu dans un triangle formé par les trois positions de Rieti, d'*Amiternum* (*San Vittorino*), et d'Albe des Marses, a été visité, et les perquisitions ont fait connaître l'existence de plusieurs inscriptions géographiques et inédites, la position de cinq villes ruinées, dont trois étaient absolument inconnues aux antiquaires; enfin sur ce territoire seul, douze monumens très-considérables et du genre dit *Cyclopéen* ou *Pélasgique*.

Ces monumens consistent en murs de villes formés de gros blocs polygones irréguliers, sans ciment. On les

les voit à rase terre, particularité spécifiée par Denys d'Halicarnasse. On a trouvé au voisinage de ces villes de grandes enceintes de mille pieds carrés de circuit et de la même construction. Elles éperonnent des terre-pleins, au milieu desquels on distingue, pour toute ruine de bâtisse, de grandes dalles de pierre qui paraissent désigner l'emplacement d'un autel. Dans d'autres, on distingue uniformément de grands bancs taillés dans le roc et sur un plan élevé. En un mot, ces monumens portent tous les caractères d'une très-haute antiquité. Dans le pays, ils sont considérés comme étant des temples rustiques, et l'une des montagnes, au sommet de laquelle est un de ces monumens, porte le nom de *Monte del Fano*, dans un acte du douzième siècle. On a trouvé de grandes murailles de la même construction, qui forment le contour des montagnes, et qui ne peuvent être que des limites territoriales des anciens peuples. Les dessins et les plans détaillés de ces monumens, la carte topographique rectifiée de cette région et une relation très-détaillée, ont été mis sous les yeux de la classe, et M. Petit-Radel a employé ces matériaux parmi les nouvelles preuves de la véracité de Denys d'Halicarnasse, qu'il a développées dans son quatrième mémoire.

Il commence par y montrer la source des erreurs que Cluvier, Holstenius et d'autres géographes ont commises lorsqu'ils ont entrepris de restituer la topographie comparée des villes des Aborigènes et des Pélasges, dont Denys d'Halicarnasse a fait l'énumération dans le passage dont il s'agit ici. Ces géographes ont d'abord supposé à tort, que le texte de l'auteur grec était corrompu dans les nombres employés pour exprimer les distances; car, disent-ils, le territoire de Rieti n'a jamais pu s'étendre en aucun sens jusqu'à 300 stades, qui est la distance que Denys assigne à la ville la plus éloignée de Rieti, en s'avançant du côté de la voie Latine. En conséquence ils ont assigné arbitrairement la situation de la ville de Tiora, en la fixant à environ 40 stades de Rieti. Aucun d'eux n'avait remarqué que dans le texte de Denys les

distances sont attachées l'une au bout de l'autre, et que Rieti n'est pas, comme ils l'ont cru, le point central et commun, mais qu'il est seulement un point de départ d'où les énumérations procèdent. Enfin, aucun de ces géographes, dans ses applications, n'a suivi fidèlement le texte de l'auteur grec. Ce texte veut qu'*Orvinium*, sur les monumens de laquelle l'auteur donne le plus de détails, soit à 230 stades de Rieti, que *Tiora* soit à 300 stades de Rieti et sur son territoire, et que celle de ces deux villes qui était la plus voisine de Rome, n'en ait été qu'à une journée précise de chemin. M. Petit-Radel estime que la journée de chemin doit être de 40 à 45 milles, c'est-à-dire, de 320 à 360 stades olympiques, qu'il suppose que Denys d'Halicarnasse avait en vue, et qu'il compare au mille romain de 8 stades.

Ayant ainsi préparé la solution du problême, notre confrère assure que si l'on fait circuler le compas autour de Rieti, choisi pour point central, on ne peut tracer un rayon de 300 stades ou 27 milles romains et demi sans sortir du territoire de Rieti, si ce n'est dans la seule direction d'un très-petit nombre de rayons collatéraux de celui qui s'étend de cette ville à Turano. Elle se trouve à 300 stades juste de Rieti et sur son territoire. Une colonne gravée portant ces mots : *Fines Albensium*, qui a été trouvée à 3 milles au-delà de *Turano*, prouve par les contraires, que le territoire de Rieti s'avançait jusques-là. D'autres opérations du même genre et de la même précision, toujours comparées avec le texte, établissent avec assez de probabilité que les ruines de *Suna* se trouveraient en un lieu nommé *Marmosedio*, situé à 160 stades ou 20 milles de Rieti, et que celles d'*Orvinium* seraient les monumens nombreux qu'on voit entre *Nece*, *Civitella* et la *Pagliara*, à 230 stades ou 28 milles romains de Rieti, dans la même direction de *Rieti* à *Turano*. Il existe un grand nombre de monumens cyclopéens dans ces trois territoires, et ils sont d'une nature absolument conforme à ceux qu'on trouve à *Turano*.

En appliquant à la situation de *Turano* moderne

toutes les conditions requises dans le texte de Denys d'Halicarnasse, interprêté d'après les considérations précédentes, M. Petit-Radel pense que ce lieu est le point où l'auteur grec a placé les ruines de *Tiora*, et il regarde comme incontestable que c'est le *Thora* du martyrologe romain, où Ste.-Anatolie fut martyrisée sous le règne de l'empereur Décius. On trouve effectivement dans ce lieu les ruines des murs d'une ville, et ces ruines portent le nom de *Rovine di Tora*. On y trouve, au sommet d'une montagne, deux grands terre-pleins éperonnés de constructions cyclopéennes, comme les murs de la ville; et toutes les circonstances locales montrent que l'une de ces enceintes, qu'on appelle *Temple de Mars* dans le pays, est la même où Denys d'Halicarnasse dit qu'était l'oracle de Mars, semblable à celui de Dodone. La confrontation qu'on en peut faire avec la description que Pausanias a donnée de semblables *Hieron* de la Grèce, dont l'origine remontait aux plus anciens temps, démontre la plus exacte conformité. Il semble qu'Ovide ait eu l'un de ces *Hieron* sous les yeux quand il a décrit dans ses vers l'autel pélasgique de la Junon de Falère :

Ara per antiquas facta sine arte manûs.

Mais ce qui paraît démonstratif, c'est un passage dans lequel Denys d'Halicarnasse fait remarquer aux Romains que la construction des *Hieron* de toute la région qu'il dit avoir été habitée par les colonies pélasgiques, avait un caractère grec qui en manifestait l'origine.

Varron ajoute encore au témoignage des monumens celui des dénominations locales. Il attribue aux Pélasges de cette région l'origine du nom de *Tèbes* que portait encore de son temps une colline du voisinage de Rieti et de la voie Salaria. M. Petit-Radel fait remarquer que cette dénomination éolienne se retrouve encore, dans des diplômes du pays, aux 7me. et 8me. siècles, et que le même lieu qui se nommait *Tèbes* au temps de Varron, paraît très-probablement être celui qui se nomme encore aujourd'hui dans les mêmes environs, *Stipes*. Une petite gorge

entre deux collines se nomme encore *Bocca di Teve*, près de *Turano*.

Notre confrère conclut en faisant observer, comme remarque générale, que s'il a nommé construction cyclopéenne en Grèce et pélasgique en Italie, celle des monumens qu'on trouve uniformément dans toutes les régions habitées par les plus anciennes colonies grecques, les monumens situés dans le pays des Æquicoles, aux environs de Rieti, lui fournissent des argumens puisés à la source même, puisque c'est là que les Aborigènes et les Pélasges réunis ont bâti leurs premiers murs de villes, selon les auteurs anciens que Denys d'Halicarnasse a cités; et qu'ainsi les recherches ordonnées par la classe ont mis au jour les Archétypes des monumens pélasgiques de l'Italie, comme les recherches de Fourmont et de M. Dodwell ont fait connaître ceux des monumens cyclopéens de la Grèce.

Le respect pour les grands noms littéraires et pour les ouvrages consacrés par l'estime publique, ne doit pas empêcher d'examiner de nouveau les questions déjà traitées, les lieux déjà décrits, quand on espère tirer de cet examen de nouvelles lumières. Après ce que l'abbé Barthélemy et d'autres savans ont écrit sur la topographie d'Athènes, et particulièrement sur celle d'Olympie, M. Gail n'a point hésité à faire sur cet objet de nouvelles recherches et à les communiquer à la classe. Il a jugé nécessaire avant tout d'examiner ce qu'il fallait entendre par l'ἱερὸν ou lieu sacré d'Olympie, et en général l'Hieron des Grecs.

Notre confrère, M. Larcher, avait antérieurement observé (Notes sur le Ier. livre de sa traduction d'Hérodote) que les temples des anciens étaient très-différens de nos églises; que c'était une vaste enceinte fermée de murs, dans laquelle il y avait des cours, des bocages, des pièces d'eau, des logemens pour les prêtres, des terrains cultivés et destinés à leur entretien; et enfin le temple proprement dit; que l'enceinte entière s'appellait τὸ ἱερὸν, l'*Hieron*, et le temple ou la demeure du dieu, ναὸς, etc. Partant de

cette théorie, qu'il adopte et qu'il appuie d'un grand nombre de textes, M. Gail passe à ses recherches sur la topographie d'Olympie, et se propose de démontrer 1°. que la ville d'Olympie n'était pas entre l'*Altis* (ou *Hieron*) d'Olympie, et le fleuve du Cladée; 2°. que le Cladée devait côtoyer l'Altis; 3°. que l'Alphée, arrivé aux champs d'Olympie, les traversait du nord-nord-est au sud-sud-est; 4°. que l'autel, l'hippodrome et le stade étaient dans l'Altis même, et non hors de l'Altis; 5°. que l'Altis fut le théâtre de la bataille livrée entre les Arcadiens et les Eléens, pendant les jeux; 6°. que l'*Altis* contenait des *stoa* ou galeries couvertes, où l'on se promenait, etc.

C'était, selon lui, dans l'Altis ou Hieron d'Olympie que se célébraient les jeux; la preuve en est, 1°. dans ce vers de Virgile:

Et Jovis in luco currûs agitare volantes.

(G. L. III, v. 181.)

preuve qui doit avoir beaucoup de force si l'on songe à l'exactitude géographique et topographique des poëtes anciens, et surtout de Virgile, 2°. dans le vers 30 de la troisième Olympique de Pindare, où ce poëte donne à l'Altis ou Hieron d'Olympie une épithète (πανδοκῳ) qui annonce, dans sa signification la plus précise, que ce Hieron embrassait tout; 3°. dans plusieurs passages de Pausanias, qui placent évidemment dans l'Altis plusieurs autels, la *proëdrie*, lieu où s'assemblaient les sénateurs, le prytanée, le gymnase; l'*aphesis* ou barrière de l'hippodrome, et par conséquent l'hippodrome; enfin le chemin qui conduisait au stade, et le stade même; 4°. dans un passage de Thucydide (liv. V, chap. 49), qui rapporte que les Lacédémoniens, pour n'avoir pas payé une amende à laquelle les condamnait la loi d'Olympie, furent repoussés de l'Hieron par les Eléens, ensorte qu'ils ne purent *ni sacrifier, ni participer aux jeux sacrés*. On sacrifiait donc dans l'Hieron, conclut M. Gail, on y célébrait donc les jeux; et les conséquences ultérieures qu'il tire de toutes ces recherches sont qu'il faut placer, non hors de l'Altis, comme le fait l'abbé

Barthélemy, mais dans l'Altis ou Hieron d'Olympie ; et le stade, et l'hippodrome, et l'autel, et de vastes emplacemens pour de nombreux spectateurs, et de plus, quantité de monumens et d'édifices publics.

A l'appui de ces conséquences, il cite et discute encore un texte de Xénophon (L. VII, chap. 4 et 28); qui raconte qu'au moment où les Arcadiens avaient déjà commencé à célébrer des jeux olympiques avec ceux de Pise, où déjà les courses des chars et des chevaux, et presque tous les jeux du pantathle étaient exécutés, ils furent attaqués par les Eléens, qui étaient venus en armes avec les Achéens, annonçant ouvertement le dessein de les combattre. Dans ce récit, on voit les Arcadiens et les Argiens leurs auxiliaires, s'avancer de l'Altis ou l'Hieron jusqu'au Cladée; les Eléens se poster de l'autre côté du fleuve, le passer, fondre sur les Arcadiens, les mettre en déroute, en faire autant des Argiens, et les poursuivre jusqu'à un espace (sans doute contenu dans l'Hieron), qui se trouvait entre différens édifices, du haut desquels on leur lance des traits. Chaque partie de ce récit fournit à notre confrère des argumens en faveur de la position qu'il donne au cours du Cladée, à la ville d'Olympie, et de la réunion d'objets qu'il rassemble dans l'Hieron ou dans l'Altis. Il regarde en conséquence comme nécessaires, et propose les changemens suivans dans la légende topographique d'Olympie :

1°. *Temple de Jupiter.* Jupiter avait à Olympie son hieron, connu sous le nom d'*altis*, et son *grand temple*, comme l'appelle Xénophon. Le seul mot de temple donne une idée fausse et incomplette. On dirait donc l'*hieron* de Jupiter pour désigner le lieu sacré qui contenait tant d'édifices et de monumens, et le *grand temple* de Jupiter qui faisait partie de l'hieron.

2°. *Temple de Junon.* Pausanias l'appelle tantôt l'*hieron de Hèra*, c'est-à-dire, de Junon, et tantôt *Heræum* (ἡραῖον.) On franciserait ce dernier mot, comme l'abbé Barthélemy a francisé ceux de *Pelopium*, d'*Hippodamium* et de *Leonidæum*, et l'on dirait l'*Heræum*, pour signifier, non pas seulement le

temple, mais l'hieron, le terrain consacré à Junon, dans lequel était son temple.

3°. *Temple de Vesta.* Xénophon l'appelle l'hieron de Vesta, et Pausanias le *Metroum* (μητρῶν) ou temple de la Mère des Dieux. C'est ce dernier mot qu'on franciserait, et l'on dirait le *Metroum* pour le temple ou pour le terrain consacré à Vesta, dont son temple faisait partie.

4°. *Temple de Lucine.* On dirait, avec Pausanias, l'hieron de Lucine; de même qu'on dirait l'hieron et non le temple d'Esculape. On conçoit qu'il y ait eu, comme le dit Xénophon (art. 3, 13), des pièces d'eau, des lits et des logemens pour les malades dans l'hieron d'Esculape, pris dans le sens que propose M. Gail, mais non pas qu'il y en ait eu dans le temple de ce dieu.

Souvent ces antiques hierons servaient d'asile aux malheureux. Quelquefois c'était dans le temple proprement dit qu'ils trouvaient cet asile, mais plus communément c'était dans les bâtimens que renfermait l'hieron. Dire dans ce dernier cas, qu'ils se réfugiaient dans le temple, c'est donner une idée fausse. Tout invite donc, lorsqu'on voudrait indiquer tout le terrain consacré à l'un de ces dieux, à substituer le mot *hieron* à celui de temple, et à dire l'*hieron* de Jupiter, de Junon, de Vesta, de Lucine, d'Esculape, etc. De tous les changemens que M. Gail propose, c'est celui qu'il regarde comme le plus essentiel et auquel il tient le plus.

Après le grand nombre d'auteurs qui avaient écrit sur la toge des Romains, Winckelmann convenait qu'il restait encore des recherches à faire sur cet objet, toutes celles qu'on avait faites étant plus propres à jetter de l'incertitude sur cette matière qu'à l'éclaircir. Il expliqua mal lui-même un passage de Denys d'Halicarnasse, et en tira une fausse dimension de la toge. Un antiquaire français, trompé par l'opinion erronée de Winckelmann, l'adopta dans un ouvrage très-connu et destiné à devenir classique. M. Mongez s'est proposé de réfuter cet antiquaire, et d'assigner enfin à la toge sa véritable forme et ses justes dimen-

sions. L'antiquaire qu'il réfute, ou plutôt qu'il dément, c'est lui-même qui ayant embrassé l'erreur de Winckelmann, l'a insérée en 1795 dans le *Dictionnaire des Antiquités de la Nouvelle Encyclopédie*, et qui aujourd'hui, mieux instruit, se fait un devoir de corriger cette erreur. Si l'effet dont le savant allemand se plaignait, n'est malheureusement que trop commun dans les recherches d'érudition, l'exemple que donne le savant français l'est beaucoup moins. En avançant en âge, on écrit plus souvent pour défendre ses anciennes erreurs, que pour les rétracter et les combattre.

Dans le passage de Denys d'Halicarnasse, mal expliqué par Winckelmann, il était dit que les Etrusques présentèrent à Tarquin un manteau de pourpre.. . dont la forme n'était pas quadrangulaire, comme celle de leur manteau (comme celle du manteau des Lydiens, des Perses, et comme l'était aussi celle du manteau des Grecs), mais demi-circulaire, et que les Romains appellaient ces manteaux *Toges*. Winckelmann avait prétendu qu'il ne s'agissait point, dans ce passage, de la coupe de la toge, mais seulement de la forme qu'elle prenait sur le corps. M. Carlo Féa, dans une note de son édition italienne de l'*Histoire de l'Art*, avait déjà combattu cette erreur, et soutenu que la toge était coupée dans une forme demi-circulaire. Un ancien scholiaste de Perse, cité par Saumaise, disait aussi que la toge était d'une forme ronde et très-ample. Déjà persuadé par des textes aussi précis, M. Mongez s'est entièrement convaincu par une expérience, qu'aucun des auteurs qui ont écrit sur la toge n'a eu l'idée, ni, il est bon de l'avouer, la possibilité de le faire. Ils n'avaient point vu de leurs yeux un Romain enveloppé dans sa toge, et la drapant autour de lui comme les anciens Romains eux-mêmes. C'est ce que tout Paris peut voir chaque fois que M. Talma, notre célèbre auteur tragique, représente Manlius, Brutus, ou Coriolan. Non content de revêtir en quelque sorte dans ces rôles, l'ame d'un Romain, il a toujours mis un soin extrême à nous en retracer le costume. Tout Paris le voit et

l'applaudit ; mais notre confrère a eu seul l'idée d'en tirer parti pour ses recherches. M. Talma s'est obligeamment prêté à son désir, et M. Mongez a pu examiner et faire dessiner une toge prétexte, aussi fidèlement taillée d'après l'antique, que si elle eût appartenu à un ancien consul romain.

Cette toge est composée, 1°. d'un demi-cercle, dont le diamètre a quinze de nos anciens pieds de longueur, et qui forme la largeur de la toge ; 2°. d'un segment de cercle qui a pour corde le diamètre du demi-cercle, et pour hauteur environ le quart de ce diamètre. La hauteur de la toge, composée du rayon du demi-cercle et de la hauteur du segment, est de dix pieds, dix pouces. M. Mongez a placé plusieurs fois cette toge sur un homme de moyenne taille ; il lui a donné les divers *jets* observés sur les statues ; il l'a relevée sur la tête comme on la portait en offrant des sacrifices ; il en a toujours reconnu la conformité avec les toges représentées sur les monumens ; il n'hésite donc pas à la proposer pour modèle, et à la prendre pour base de comparaison avec les textes des anciens écrivains, relatifs à la toge.

La forme demi-circulaire étant conforme au texte de Denys d'Halicarnasse, M. Mongez ne s'occupe que d'en justifier l'ampleur ; c'est ce qu'il fait par le rapprochement de plusieurs passages d'Horace, et d'autres auteurs. Toutes les toges n'avaient pas la même étendue. Celles qu'on nommait *togula*, *toga brevis*, *arcta* ou *exigua toga*, en avaient plus d'un grand tiers de moins : ce sont celles qu'ont adoptées tous nos autres acteurs du Théâtre Français. Elles diffèrent considérablement en longueur, en hauteur, et particulièrement elles sont dépourvues du segment de cercle ajouté à la grande toge.

Après tout ce qui regarde les dimensions de ce manteau, l'auteur du mémoire passe à la description de ses diverses parties, et aux différentes manières de le porter. Deux figures dessinées d'après deux statues de bronze de la galerie de Florence, l'une vue de face et l'autre par derrière, lui fournissent toutes les par-

ties dont la toge était composée. Le diamètre du demi-cercle était terminé à ses deux extrémités, par deux glands et quelquefois par une boucle faite avec un cordon. Ces deux extrémités pendaient, l'une par-devant jusqu'au-dessous du genou, l'autre par derrière jusqu'aux talons; ces deux pans se nommaient *lacinia;* l'*umbo* était la partie de la toge qui couvrait le milieu du corps, et tirait son nom de cette partie même; une autre qui s'étendait sur la poitrine s'appellait *sinus*. La manière dont les différentes parties de la toge s'agençaient autour du corps, sur les épaules, sur le col, sous l'un des bras, sur la poitrine, en forme de baudrier, etc., s'entend très-bien quand on a sous les yeux les dessins de ces deux figures : ne les ayant pas, il faudrait trop de détails pour l'expliquer.

La classe a encore eu mieux que ces figures. M. Mongez lui a amené l'homme sur qui il avait fait tous ses essais. Il l'a fait paraître devant elle vêtu de la toge de M. Talma, et a donné à ce manteau tous les jets que l'on peut observer dans les statues antiques, et dont les auteurs ont parlé. Nous avons eu enfin, grace à notre confrère, ce qu'on pourrait appeller une leçon vivante de costume antique.

L'ampleur de la toge, étonnante au premier coup d'œil, l'est encore davantage si l'on examine le manteau des Espagnols et des Romains modernes, qui est aussi celui des officiers de notre cavalerie. Ce manteau, lorsqu'il a toute l'ampleur que lui donnent les gens riches, a de hauteur environ 4 pieds 3 pouces; étant étendu, il forme un cercle entier dont cette hauteur est le rayon; or, l'ampleur de la toge dont M. Mongez s'est servi, exactement mesurée, est double de celle de ce manteau.

On sent qu'un pareil vêtement ne pouvait servir que dans les fonctions qu'on exerce en temps de paix et dans les cérémonies d'apparat. Un militaire ainsi vêtu n'aurait pu se remuer, ni combattre. De là l'emploi exclusif du seul mot *toga* pour désigner la paix, par opposition à ceux de *bellum* ou d'*arma*. De là aussi le *cinctus gabinus* ou manière de relever une

partie de la toge sur sa tête, et de se faire d'une autre partie une ceinture; M. Mongez en explique, d'après Servius, l'origine et l'usage : il fait aussi connaître les recherches que l'on ajouta, dans divers siècles, aux formes de la toge, pour en fixer les plis et pour les dessiner avec plus de grace. Les explications qu'il donne éclaircissent plusieurs passages des anciens, mal entendus par les interprêtes qui n'avaient pu se procurer sur la toge les mêmes renseignemens.

Après avoir distingué et décrit les espèces de la toge, et les différentes formes accessoires d'où lui vinrent ses différens noms; la toge simple ou pure, toute blanche et sans ornement, pour tous les citoyens, et encore blanchie de craie pour les candidats, qui en prirent leur nom; la toge prétexte, qui était celle des hautes magistratures; la toge brodée, *palmata* ou *picta*, qui ne fut long-temps que celle des triomphateurs, et qui, surchargée d'or, de perles et de pierreries, finit par être le vêtement ordinaire des empereurs; enfin, après toutes les explications que cette partie de son sujet exige, notre confrère passe à d'autres révolutions qu'éprouva la toge romaine.

Elle fut avilie par l'usage que prirent les gladiateurs de la porter dans la pompe du cirque qui précédait les jeux; ils s'en dépouillaient avant le combat. Dans les premiers siècles de la république, les femmes portaient la toge comme les hommes, et la prétexte ou la toge ordinaire selon le rang et l'état de leurs maris. Dans la suite, une loi bizarre dévoua à la débauche publique, les femmes convaincues d'adultère; elles quittaient alors la *stola*, qui était la robe des matrones, pour une toge de couleur brune.

Après l'extinction de la république, les Romains abandonnèrent la toge pour la *lacerna* et le *birrus*, manteau à agrafe, de couleur obscure; il paraît cependant que ce ne fut que sous Commode que cet abandon devint commun; il devint général sous Constantin et ses successeurs. L'usage de la toge fut alors relégué dans les tribunaux; et cependant le peuple romain la porta encore dans les jeux publics, jusqu'au temps de Dioclétien. Mais dans les premiers

siècles même, les Romains quittaient quelquefois la toge, en rentrant dans leur maison, par exemple, en même-temps qu'ils quittaient la chaussure fermée, *calceus*, pour l'espèce de sandale ou chaussure découverte, *solea;* ils la quittaient aussi pendant les saturnales, de peur qu'elle ne rappellât des occupations graves, et pour effacer toute distinction; car les artisans et les dernières classes du peuple ne portaient point la toge, qui eût mal convenu à leurs travaux, mais des habits courts ou tuniques. Ici M. Mongez observe que les formes et les dimensions de vêtemens ont toujours eu des rapports avec les habitudes et le caractère plus ou moins actif des peuples, plutôt qu'avec la température et la qualité du climat, ce qu'il confirme en rappellant l'habillement de différens peuples anciens et modernes, qui était ou est encore en une sorte d'opposition avec les climats, mais d'accord avec le genre de vie et les occupations de ces peuples.

Dans les repas publics, on mangeait revêtu de la toge. On en revêtait aussi les morts dans la cérémonie de leurs funérailles, et cet usage subsista, même lorsqu'on ne porta plus la toge hors des tribunaux. Elle était ou toute blanche, ou bordée de pourpre, ou même brodée en or, *palmata*, selon l'état du mort, ses dignités, ses honneurs. Il en était de même des toges dont on couvrait les images ou statues des ancêtres, conservées dans l'*atrium* des grandes maisons.

La *Trabea* des Romains était-elle un manteau sans agrafe, une toge ornée de bandes de pourpre, *trabeis*, placées en travers sur l'étoffe, ou une espèce de manteau à agrafe, tel que la chlamyde et le *paludamentum ?* Les philologues ont été et sont encore partagés entre ces deux opinions. M. Mongez a embrassé la dernière, et les autorités qu'il accumule dans son mémoire sur cette partie du costume romain, paraissent devoir laisser à l'autre opinion peu de partisans.

Virgile revêt de la *trabea* l'ancien roi Picus (Enéid. VII, 188), et Ovide donne à ce même roi la chlamyde (Métam. XIV, 345); Romulus s'en revêtit à l'exem-

ple des rois du Latium, et les consuls la portèrent ensuite à leur imitation, dans certaines solennités. Pline l'ancien la distingue expressément de la *toga prætexta*, dans un passage (IX, 39, §. 63) où il l'aurait simplement appellée *toga traberata*, si ç'avait été une toge et non un manteau. Deux passages de Denys d'Halicarnasse paraissent favoriser ceux qui voient dans la *trabea* une toge prétexte; mieux expliqués, ils rentrent dans l'opinion embrassée par M. Mongez. Les meilleurs lexiques expliquent le mot grec τηβεννος dont s'est servi Denys d'Halicarnasse, par le mot chlamyde et non par celui de prétexte, comme l'a rendu le traducteur latin. Si l'on n'expliquait pas ainsi deux passages de Plutarque, il serait en contradiction avec Virgile et Pline l'ancien; il n'y est pas, si dans ces deux passages on rend le même mot grec, soit par chlamyde, soit plus généralement par manteau.

Les chevaliers avaient pour vêtement la *trabea* par dessus l'angusticlave. Ils la portaient dans les camps et dans les cavalcades où ils semblaient revenir du combat. M. Mongez cite un grand nombre de textes où ce sens est le seul admissible; il convient que la *trabea* était bordée de pourpre marine, comme la prétexte (ce qui a occasionné la confusion); mais qu'elle était de plus chamarrée de pourpre écarlate, découpée en longues bandes transversales appellées *trabes*, d'où lui venait son nom. Quelle serait d'ailleurs, demande notre confrère, la distinction entre les pièces de théâtre appellées *togatæ*, *prætextæ*, *trabeatæ*, si la *trabea* eût été une prétexte?

Deux dessins joints à ce mémoire fournissent à M. Mongez de nouvelles preuves. L'un est le revers d'une médaille de grand-bronze d'Antonin, où Romulus est représenté avec un manteau ouvert, flottant, attaché avec une agrafe, semblable en tout au *paludamentum* et à la chlamyde: or, Virgile, Ovide, Pline, etc., donnent, comme on l'a vu, pour manteau à Romulus, la *trabea*. Le second dessin est une figure équestre tirée de la base antique de la vraie colonne antonine, retrouvée sous Clément XI; sur

cette base est une apothéose d'Antonin, et une course de chevaliers telle qu'elle se pratiquait dans ces cérémonies : la figure équestre qui en est détachée, est vêtue d'une *trabea* qui ne présente non plus aucune différence avec le *paludamentum* et la chlamyde.

Un autre vêtement pareil à la chlamyde et à la *trabea*, était appellé *éphestris*, ἐφεςρίς. Plusieurs passages, tirés de Pollux, d'Hesschius, d'Athénée et d'autres auteurs, attestent cette ressemblance, et prouvent que l'*éphestris* était chez les Grecs ce que le *sagum*, le *paludamentum* et la chlamyde étaient chez les Romains.

L'une des peintures contenues dans un manuscrit de Papyrus, trouvés par les Français dans les tombeaux de l'ancienne Thèbes, pendant la mémorable expédition d'Egypte, a engagé le même M. Mongez à s'occuper d'abord du sujet qu'elle représente, et ensuite de cette ville même de Thèbes, dont nos compatriotes ont pu vérifier l'étendue en en parcourant les ruines.

Cette peinture représente plusieurs figures égyptiennes, dont deux placées sous le fléau d'une balance, semblent en régler les mouvemens, tandis qu'une autre plus petite place une divinité dans l'un des bassins, et paraît établir l'équilibre de l'autre bassin, dans lequel est l'emblême de la terre. Une quatrième figure, celle du Cynocéphale, est au-dessus du support. Elle épanche de l'eau sur l'image de la terre qui lui est présentée par un initié coiffé du masque d'Osiris ; cet initié paraît aussi chercher, avec l'une et l'autre main, l'équilibre des deux bassins de la balance. Notre confrère M. Denon, qui a publié cette peinture dans son Voyage d'Egypte, conjecture qu'elle est relative à l'inondation du Nil. M. Mongez se borne à citer cette conjecture sans l'appuyer ni la combattre, et compare ensuite la peinture qui en est l'objet avec le sujet gravé sur une patère étrusque, où l'on voit Mercure assis, tenant une balance, et qui pèse deux très-petites figures placées dans les bassins. Une figure d'homme aussi assise, et couverte d'une

simple draperie, en fait tomber perpendiculairement une portion, de manière à régler l'équilibre de la balance. Winckelmann publia le premier, dans ses *Monumenti inediti*, cette belle patère, qui est aujourd'hui dans le cabinet du roi d'Espagne; et il y reconnut la *Psycostasie* ou pesée des ames, décrite par Homère (Iliade, livre 22, v. 210) lorsque Jupiter pèse dans ses balances d'or les destinées d'Hector et d'Achille. Le bassin où est le destin d'Hector se précipite, le héros descend au royaume de Pluton, et Phebus l'abandonne.

Homère avait déjà employé la même image au 8e. livre de l'*Iliade*, v. 69, lorsqu'il s'agissait du sort des Grecs et des Troyens. Virgile l'a imité, dans son 12e. livre, quand Turnus va combattre Enée; et Quintus de Smyrne (que les dernières recherches font contemporain de Virgile, contre l'opinion commune qui le faisait vivre dans le 5e. siècle) décrivant le combat d'Achille et de Memnon, dit que la Discorde éleva les balances fatales et ne les trouva plus en équilibre. Toutes ces pesées des ames et de leurs destinées, remontent donc à Homère, qui en avait sans doute pris la première idée en Egypte, soit qu'il eût parcouru l'intérieur de ce pays, soit qu'il n'en eût visité que les côtes, comme le disent les auteurs de ses différentes vies. Dans ce dernier cas, des voyageurs qui avaient visité Thèbes, lui avaient fait connaître cette balance, que l'on voit aussi gravée parmi les innombrables sculptures dont sont chargés les temples de Thèbes.

Homère avait rapporté, soit de la vue de cette ville célèbre, soit des descriptions qu'on lui en avait faites, une grande idée qu'il a consignée dans le neuvième livre de l'*Iliade*, et que l'on a souvent traitée de chimérique. « Thèbes d'Egypte, dit-il, ... qui a cent portes par chacune desquelles sortent deux cents soldats avec des chevaux et des chars. » Cette immense étendue de la ville, et la population que suppose ce nombre de soldats qu'Homère en fait sortir, ont trouvé des incrédules; et dans la querelle entre les partisans des anciens et ceux des modernes, vers la

fin du 17e. siècle, ce fut un des traits sur lesquels les ennemis des anciens s'égayèrent le plus. Notre confrère entreprend de démontrer que l'étendue de Thèbes était telle qu'elle pouvait avoir cent portes, et faire sortir vingt mille soldats de son enceinte. Il s'appuie de la description donnée par M. Denon dans son Voyage d'Egypte, et dont il résulte que le diamètre du terrain occupé par les ruines de Thèbes a deux lieues et demie de longueur. Si l'on compare, dit M. Mongez, l'étendue de Thèbes à celle de Paris, on trouve que le diamètre de Paris, pris d'orient en occident, est de deux lieues et quatre dixièmes, c'est-à-dire, plus court d'un vingt-cinquième seulement, différence peu sensible dans un calcul approximatif. Or, l'enceinte de Paris a cinquante-deux portes, appellées *barrières*, et percées à des distances si inégales, que l'on pourrait facilement en doubler le nombre et les porter à cent, si Paris était une ville de guerre, et si notre manière de faire la guerre l'exigeait. C'est ici que notre confrère voit le nœud de la question; il compare les siéges des anciens avec les nôtres : des différences dans l'attaque, naissait chez les anciens une méthode défensive toute opposée. Les assiégés, bloqués et resserrés de près, faisaient au même instant un grand nombre de sorties, et attaquaient sur presque tous les points à la fois. Les villes devaient donc être percées d'un grand nombre de portes : Thèbes pouvait en avoir cent, puisqu'elle avait deux lieues et demie de diamètre. Palibothra, ville de l'Inde (1), peut-être aussi ancienne que Thèbes, avait de longueur un nombre de stades évalué à deux lieues et un vingtième; et cette ville avait soixante-quatre portes; Thèbes, plus longue d'à-peu près un cinquième, pouvait donc en avoir cent.

Quant aux vingt mille combattans, ce nombre n'a rien d'extraordinaire; s'il était le cinquième de la population, il n'éleverait le nombre des habitans qu'à

---

(1) Décrite par Strabon et par Arrien, d'après Mégasthène.

cent mille; et la France seule renferme au moins six villes qui en ont davantage. Ces combattans, selon Homère, sortaient de Thèbes avec des chevaux et des chars; et quelques philologues ont douté que les Egyptiens eussent, à l'époque de la splendeur de Thèbes, l'usage des chars et de la cavalerie. Mais nos compatriotes ont vu et dessiné, dans les ruines de Thèbes, des figures qui ne laissent là-dessus aucun doute. Il n'y en a donc plus à élever sur les vers d'Homère, où il donne une si grande idée de l'ancienne Thèbes.

M. Quatremère de Quincy poursuit toujours le projet de restituer en dessins, avec le secours de l'érudition et de la critique de l'art, tous les ouvrages et les monumens d'antiquité dont les écrivains nous ont transmis des descriptions suffisamment détaillées, et que leur analogie avec des ouvrages connus de même genre lui donne le moyen de remettre ensemble, en complétant quelquefois les récits des auteurs, sans manquer cependant à la fidélité qu'on doit à leur texte.

En effet, comme le prétend M. Quatremère, il y a plus d'une manière de voir les monumens dans les descriptions qu'on en a faites. On peut, tout en se gardant de l'arbitraire, ajouter au récit de l'écrivain, des choses dont l'omission fut évidemment volontaire de sa part, surtout si les objets omis sont du nombre de ceux que le lecteur pouvait suppléer de lui-même, ou si ce sont de ces détails qui, en allongeant sans nécessité les descriptions, auraient été étrangers soit au plan de l'historien, soit au caractère de l'histoire.

En nous présentant cette année la restitution du célèbre bûcher d'Ephestion, d'après la description de Diodore de Sicile, M. Quatremère s'est permis quelques digressions sur la manière dont on doit considérer les descriptions d'ouvrages d'art que les écrivains ont fait entrer dans leurs histoires, sur l'injustice qu'il y a d'exiger que de telles descriptions soient faites en vue de gens de l'art, sur l'esprit qu'il convient d'apporter à leur interprétation. Ces observa-

tions lui ont paru d'autant plus indispensables que le bûcher d'Ephestion avait été autrefois dessiné et interprêté par M. de Caylus, précisément dans un principe opposé à celui que le nouveau commentateur s'est proposé d'appliquer à la recomposition du même ouvrage.

En se renfermant d'une façon beaucoup trop rigoureuse dans les termes apparens de la description, M. de Caylus n'avait pu reproduire qu'un monument sans formes, sans variété, sans effet, et d'un goût non-seulement sans exemple dans l'antiquité, mais encore démenti par l'analogie de tous les ouvrages qu'il faut regarder comme ayant été des imitations de celui-ci. Ces analogies, qui conduisent tout naturellement à la connaissance du monument décrit, enseignent aussi pourquoi l'historien grec devait, dans l'esprit de sa description du bûcher d'Ephestion, supprimer la mention nécessairement sous-entendue des corps d'architecture dans lesquels entraient les ornemens, et comment il dut suffire à son objet d'arrêter l'attention du lecteur sur les mesures, les matériaux, et principalement la décoration du bûcher.

Autant l'analyse *architectonique* d'un édifice tel que l'artiste la désirerait, échappe à la plume de l'écrivain, autant les sujets d'ornement, les compositions peintes ou sculptées, soit en action, soit en allégories, lui offrent d'heureux et faciles motifs de description. Décrire les ornemens d'un édifice, c'est faire comprendre sa destination, les vues dans lesquelles il fut exécuté, les sensations et les effets qu'il dut exciter et produire. Voilà ce que devait, soit comme écrivain, soit comme historien, choisir Diodore de Sicile pour motif de sa description.

M. Quatremère s'applique en conséquence à prouver, contre l'opinion et le dessin de M. de Caylus, que ce savant antiquaire s'est trompé en refaisant le bûcher d'Ephestion avec les seuls sujets d'ornement, parce qu'ils sont le seul objet de la description, et en omettant les corps d'architecture ou les ordonnances, parceque Diodore en a supprimé la mention expresse; que cette suppression doit être regardée dans l'histo-

en comme une prétérition d'usage; que l'existence es masses d'architecture est confirmée par le seul fait e la dépense employée dans l'érection de ce bûcher, uisque le projet de M. de Caylus eût été un modèle économie, lorsqu'il est certain que celui d'Alexane fut un prodige de magnificence et de profusion.

M. Quatremère avance, par suite de ces considérations, que chacune des zones d'ornement décrites ar l'écrivain, n'était qu'une partie accessoire des rps d'architecture ou de chaque étage de monument, n qu'à elle seule elle formât l'étage; que la masse ale se composait ainsi de cinq masses d'ordonnances en retraite les unes sur les autres et surmontées un couronnement.

Entr'autres argumens à l'appui de ce nouveau système, M. Quatremère en développe un qui paraît des s convaincains, et il le tire de la description du cher de l'apothéose des empereurs romains par rodien, description tellement en rapport avec celle Diodore, qu'il est facile d'en conclure qu'en ce re aussi les Romains n'avaient fait que copier les ecs. Cependant Hérodien n'ayant point à décrire bûcher en particulier, mais seulement à donner ée générale du bûcher de consécration, devait ndre le parti inverse de celui qu'a adopté Diodore. ssi ne parle-t-il ni de décoration, ni de ces orneens qui variaient selon les circonstances, mais il tache à donner une idée claire et précise des mase de l'édifice, de ses formes et de sa composition. Or u nous montre que chacun des deux écrivains a s dans sa description ce qui ne convenait pas à n but, et que comme le bûcher d'Hérodien eut des omens, celui de Diodore fut encore plus certainent composé par des corps et des ordonnances d'arecture. Les médailles d'ailleurs nous ont conservé s intentions légères, si l'on veut, mais toutefois entiques du goût de construction, de disposition e décoration qui caractérisait les buchers; et ces s modèles confirment ce qu'on sait d'ailleurs sur objet. Notre confrère s'en est autorisé pour comter la description de Diodore, et il s'en est suivi

pour redonner au monument dessiné son ancienne intégrité.

M. Quatremère, pour justifier son dessin, s'est cru obligé de suivre phrase par phrase, c'est-à-dire, objet par objet, toute la description de l'écrivain grec, en sorte que le dessin servant d'interprétation au texte, le commentaire du texte sert à son tour d'autorité aux formes et aux détails du monument dessiné. Ainsi, dans tout ce qui concerne les arts antiques, les notions de l'art et celles de l'érudition se prêtent un mutuel secours.

Si de toutes les barrières élevées entre les différente peuplades humaines la différence des langues n'est pa l'une des plus funestes, et si la multiplicité des idiom dans une portion donnée du globe, au lieu d'être re gardée comme un malheur, peut-être appellée ri chesse, l'Asie est incontestablement la plus rich des quatre parties du monde en langues écrites e surtout en langues savantes. Toutes nombreus qu'elles sont, M. Langlès établit dans des recher ches et observations sur ces langues, qu'elles peuve être rangées sous trois divisions générales; savoir les langues orientales ou plutôt méridionales, les la gues septentrionales et les langues mixtes, qui p raissent réunir les particularités grammaticales des nées à caractériser chacune des deux premières f milles. Il indique d'abord les particularités qui rende les langues septentrionales plus propres à être lu que parlées, et celles qui font que les langues l'orient ou du midi de l'Asie le sont plutôt à ê parlées qu'à être lues. D'autres particularités qui so l'effet du climat, donnent aux langues du midi l'Asie des formes impératives, tandis que les lang du nord emploient des circonlocutions et des form toutes rogatives; les unes affirment positivem même le futur, les autres possèdent trois sortes présent, mais ne savent rien exprimer au-delà.

De dix langues qui ont eu ce caractère méridion telles que l'hébreu, le chaldéen du midi, différent chaldéen septentrional qui est l'ancien, le phénici l'éthiopien, etc. M. Langlès se borne à fixer son

nation sur les trois que l'on parle encore aujourd'hui n Asie, le chaldéen, le syriaque et l'arabe. Le chaldéen moderne s'est conservé dans quelques hameaux du Dyâr-Bekr (l'ancienne Mésopotamie), voisins de Merdyn et de Mossoul ; le syriaque, dans un très-petit nombre de villages de la Syrie, dispersés principalement aux environs de Damas, et habités par les chrétiens fidèles à la langue et à la religion de leurs pères, et sur-tout pénétrés d'horreur pour les Arabes, pour leur langue et pour l'islamisme. L'arabe, qui est la langue de la nation conquérante, et celle d'une religion dominante et intolérante, s'est étendu bien au-delà de la presqu'île où il a pris naissance ; il se parle vulgairement dans les trois Arabies, dans la Syrie, le Dyâr-Bekr, l'Yrâck-Araby, l'Egypte, les états barbaresques et le Sahrâ ; de plus, il est la langue sacrée et savante de la Turquie, de la Perse, du Kachmyr, d'une partie de l'Indoustan, de la Boukarie, d'une grande partie de la Tatarie indépendante, enfin de toute l'Afrique et de la grande île de Madagascar. Un grand nombre de mots arabes se sont même introduits dans les langues vulgaires de la plupart de ces pays, sans en changer les principes grammaticaux, et par conséquent sans rien déranger dans les trois grandes divisions établies par M. Langlès ; mais en examinant sur la carte l'immense étendue des pays occupés par les peuples que l'on vient d'indiquer, on voit que l'arabe et ses caractères se sont répandus sur plus de la moitié de l'ancien continent.

Parmi les langues septentrionales notre confrère donne une des premières places à la langue des Oïgours, nation originaire des bords du Selinga, qui fonda, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, au milieu de la Tartarie, un royaume séparé de la Chine et du Tibet par le désert de Hamy. Elle paraît avoir envoyé de nombreuses colonies dans différentes contrées de l'Asie, dont les langues offrent des vestiges sensibles de la sienne. A la cour de Perse on parle plus habituellement l'oïgour pur que le persan moderne. Le turc usité partout où s'étend la puissance ottomane, et le tatar de Crimée sont de l'oïgour en-

entremêlé de mots arabes; enfin, on le reconnaît aisément dans les jargons imparfaits de plusieurs hordes tatares, et en remontant vers le nord jusque chez les Samoyèdes et les Lapons; on le retrouve même dans le hongrois.

Le Mogol, originaire, ainsi que la nation qui le parle, des bords de l'Ienissey, a été adopté avec peu d'altération par les Kalmouks, les Eleuths et plusieurs autres hordes tatares. Le mantchou n'était qu'une langue barbare et très-pauvre quand le peuple, qui lui a donné son nom, et qui se nommait autrefois *Kin* et *Nieutché*, habitait les bords du fleuve Amour, où M. Langlès en place le berceau; cette langue est même encore très-imparfaite, malgré les efforts que les empereurs mantchoux de la Chine ont faits depuis deux siècles pour lui donner plus de précision, d'abondance et de régularité. Ces trois langues septentrionales semblent avoir été la source d'un nombre infini de dialectes ou jargons répandus dans tout le nord de l'Asie.

Le persan moderne est regardé par M. Langlès, comme l'un des principaux ornemens de la famille des langues septentrionales de l'Asie; il est presque aussi usité et aussi répandu dans l'Indoustan que dans la Perse même. Le grand nombre de mots arabes qui s'y est mêlé depuis l'établissement de l'islamisme en Perse, ne lui a pas fait perdre son caractère septentrional, qu'il paraît tenir du zend plutôt que du pehlvy, deux anciens idiomes de la Perse.

Plus bas, l'auteur fait une excursion jusqu'aux sommets du Caucase, et se transporte parmi les nombreuses peuplades répandues au milieu de ces montagnes, et le long du rivage occidental de la mer Caspienne. Il ne se flatte point de reconnaître, et s'abstient de caractériser les langues, toutes différentes entre elles, de ces peuplades; mais il croit pouvoir ranger parmi les langues septentrionales, l'arménien, qui n'a rien emprunté à ses voisins, si l'on en excepte quelques mots persans, et le géorgien, dans lequel il croit à peine reconnaître quelques mots tatares ou oïgours.

Le samscrit ou langue sacrée des brahmanes de l'Inde, qui pourrait avoir eu une origine commune

avec le zend, et que M Langlès paraît porté à regarder comme la souche de toute la famille des langues mixtes de l'Asie, peut au moins être mis à la tête de cette troisième famille, non moins féconde en dialectes que les deux autres. Toutes les langues répandues depuis le golfe Persique aux mers de la Chine lui appartiennent, comme lui appartiennent même le grec et le latin, dont les mots et les principes grammaticaux ont avec ceux du samscrit une ressemblance aussi incontestable qu'étonnante. M. Wilkins a donc eu raison d'affirmer que l'intelligence du samscrit procure celle de plus de la moitié des idiomes vulgaires de l'Inde; il désigne huit de ces idiomes, où il est impossible de construire une phrase dont les mots samscrits ne forment la plus grande portion. Ces mots constituent également la base des idiomes sacrés du Thibet, d'Ava, du Peygou, de Ceylan, de Java, de Siam. M. Langlès n'ose ranger le malay dans cette nomenclature, quoique l'on y reconnaisse un grand nombre de mots samscrits; l'examen des mots radicaux et de la prononciation du malay, le porte plutôt à y voir cette langue primitive et monosyllabique conservée scrupuleusement par les Chinois, et plus ou moins altérée par les Japonais, les Coréens, les Tunquinois et quelques autres peuples. Les mots indiens et même arabes, introduits dans le malay à différentes époques, ne lui semblent destinés qu'à enrichir l'idiome savant; de là cette différence étonnante entre le malay littéraire et celui qu'on parle vulgairement dans la presqu'île de Malaka, dans les innombrables îles de l'Océan indien.

Il résulte de toutes ces recherches l'esquisse d'une *Carte polyglotte* de l'Asie, dont notre confrère annonce le projet. Il le regarde comme une témérité, mais sans s'effrayer d'en commettre une nouvelle, il y ajoute l'esquisse d'une *Carte polygraphique*, qui sera le complément de la première carte.

Les hiéroglyphes ou figures symboliques (la première de toutes les écritures), ont donné naissance à deux autres sortes d'écritures, la première composée de caractères isolés ou alphabétiques, l'autre de ca-

ractères groupés ou syllabiques. M. Langlès regarde la première comme le résultat de la simplification des hiéroglyphes africains; la seconde, comme celui des hiéroglyphes asiatiques. Il appelle africains les hiéroglyphes transmis aux Egygtiens par les Ethiopiens, chez lesquels, suivant Diodore, ils servaient d'écriture vulgaire; il parcourt rapidement les degrés par lesquels un nombre borné de figures représentant des objets réels devinrent symboliques, et formèrent enfin un ensemble systématique, un alphabet, mais entièrement dépourvu de voyelles. Celles-ci n'étant que des sons simples, conservées par la seule tradition orale, constituaient la base des chants sacrés, et les prêtres qui les avaient fixées au nombre de sept n'avaient pas même pensé à les exprimer. L'alphabet déduit des hiéroglyphes africains était donc composé d'objets matériels, dont les lettres ou caractères conservèrent et conservent encore le nom. C'est pour cela que dans les anciens alphabets, tels que ceux des Samaritains, des Hébreux, des Phéniciens, etc, *aleph* signifie un bœuf, *beth* une maison, *guimel* un chameau, *daleth* une porte, etc. Plusieurs même de ces objets ne sont ni entièrement défigurés, ni méconnaissables dans les caractères cursifs tracés sur certains rouleaux égyptiens de papyrus ou de toile. Ces caractères cursifs sont sans doute des hiéroglyphes alphabétisés, dont les figures s'altérèrent par la suite au point de perdre jusqu'aux traces de leur forme primitive, mais en conservant toujours le nom des objets qu'elles avaient originairement représentés. Les Phéniciens, en donnant par la suite aux Grecs, aux Etrusques et à d'autres peuples les lettres dont ils se servaient, s'attribuèrent la gloire de cette découverte; mais il est vraisemblable qu'ils la tenaient des Egyptiens. Cette conjecture est confirmée par Tacite, qui dit très-positivement que les Phéniciens se firent gloire de cette découverte, comme s'ils avaient inventé ce qu'ils avaient reçu. (1). Une autre tradition de l'antiquité,

(1) *Gloriamque adeptos tanquam repperCrint quæ acceperant.* Annal. XI, 14.

tiquité, non moins répandue ni moins accréditée, et qui attribue aux Babyloniens l'invention des lettres, ne serait pas moins favorable que la première à ce système, n'y ayant, selon l'opinion d'un savant bénédictin (1) qui s'appuie de Diodore et de Josephe, aucun inconvénient à croire qu'une colonie d'Egyptiens et même de savans Egyptiens, allèrent habiter les plaines de la Babylonie long-temps avant que l'on eût bâti Babylone.

L'écriture symbolique de l'Asie orientale était très-différente et a dû produire une toute autre espèce de caractères alphabétiques ; c'étaient des traits groupés faits avec le pinceau ; et plutôt des signes de convention que des représentations réelles, ou même que de véritables symboles. Le premier degré de perfection qu'on lui donna pour en faire une écriture cursive et bouclée, fut de prolonger tous ces petits traits isolés et de les lier ensemble sans lever le pinceau. On régla ensuite l'étoffe ou le papier sur lequel on écrivait, pour que les boucles fussent plus régulières et mieux espacées ; l'on traça une ligne ou barre, soit horizontalement, soit perpendiculairement, et l'on y annexa les traits. Ces formes toujours hiéroglyphiques étant ainsi fixées sur la barre qui leur sert de base, M. Langlès conjecture qu'on a pu s'occuper de les analyser et d'extraire des groupes plus ou moins compliqués qui auront servi à rédiger un syllabaire. C'est ainsi qu'il explique pourquoi les peuples du nord et de l'orient de l'Asie, les Chinois, les Japonais, les Mantchoux, etc., ont, au lieu d'alphabet simple, des syllabaires composés de plusieurs centaines de groupes tellement compliqués, qu'on y peut difficilement distinguer les lettres qui les constituent, et qu'il est impossible de les réduire à des formes simples et isolées.

Sans insister sur ces conjectures, auxquelles il s'abstient de donner le nom de système, il s'attache à des faits positifs et incontestables qui doivent servir de base à sa carte polygraphique de l'Asie.

(1) M. Martin.

Le même genre d'écriture syllabique appuyée sur une forte barre, se reconnaît, malgré des variations considérables, dans les différens caractères suivans: 1°. le *Dévá-Nâgary*, ou ancien caractère sacré des Brâhmanes, d'où sont dérivés immédiatement le bengaly, le malabar, le tamoul, le talinga, le baly, le pegouan et les caractères tant sacrés que vulgaires du Thibet; 2°. le syllabaire *oïgours* donna naissance au *stranghélo* (ancien syriaque qui ne date que du second siècle de notre ère), où ces deux caractères, aujourd'hui hors d'usage, eurent une origine commune; mais le premier des deux passa incontestablement chez les Mogols occidentaux, chez les Eleuths, les Kalmouks, les Kin ou Nieutché, nommés depuis Mantchoux, qui le transportèrent des déserts de la Tartarie dans l'empire de la Chine. Quelques changemens, que ces différens peuples aient fait subir aux caractères oïgours, aucun n'a songé à en changer le système syllabique, ou à extraire de différens groupes du syllabaire des lettres isolées. Cette extraction au contraire a parfaitement réussi pour le stranghélo, et pour tous les caractères qui en sont dérivés, tels que le pchuto ou syriaque moderne, le koufique ou ancien arabe, le neskhy ou arabe moderne, et ses variations.

Cette dernière écriture, diversement modifiée, est encore plus étendue que la langue dont elle porte le nom, malgré l'aversion que lui portent les chrétiens qui se servent du syriaque pour écrire l'arabe même, et pour correspondre entre eux dans certains idiomes de l'Inde. Le fonds des caractères arabes a pris encore plus d'extension que la langue, puisqu'il a été adopté, avec différentes modifications, par les Ottomans, les Tatares de Crimée, les Persans modernes, les Mores de l'Inde, les Malais, les habitans de l'Afrique occidentale, et toutes les peuplades nègres qui ont quelques notions de l'écriture, enfin par les habitans de la grande côte de Madagascar. « Il est sans doute remarquable, comme l'observe M. Langlès, que ces caractères auxquels il se croit en droit d'assigner une origine *septentrionale*, soient aujourd'hui en Asie (et même dans une partie de l'Afrique) les seuls

employés pour écrire les langues *orientales*, les anciens alphabets propres à ces langues ayant disparu, ou n'étant plus d'un usage vulgaire ». Et il ne l'est pas moins que, selon la dernière observation qui termine ces recherches, les déserts de l'Arabie et de la Tatarie puissent revendiquer à juste titre la gloire d'avoir produit la langue et les caractères les plus universellement répandus sur l'ancien continent.

Tandis qu'un de nos confrères est porté non-seulement à voir dans le samscrit la souche commune de toutes les langues mixtes de l'Asie, mais à reconnaître dans le grec et le latin des rapports incontestables avec cette langue, un autre membre de la classe regarde cette même langue comme beaucoup plus moderne et la civilisation du peuple qui la parle comme beaucoup moins ancienne qu'on ne le croit.

M. Barbié du Bocage a réuni dans une note toutes les raisons qui peuvent faire douter de cette haute antiquité. Les Indiens n'étaient connus avant Alexandre, ni des Grecs, ni même de leurs voisins. Hérodote qui alla jusqu'à Babylone et à Ecbatanes pour étudier l'histoire de l'Orient, les peint comme des peuples nomades et sauvages; Xénophon n'en dit presque rien; Ctesias, qui écrivit une histoire de l'Inde, ne s'occupe que des productions naturelles du pays, et ne parle presque point des peuples. Les premières notions certaines que les Grecs eurent de l'Inde furent dues à l'expédition d'Alexandre. Ces connaissances s'accrurent par la communication que les Grecs eurent depuis lors avec les Indiens. Mégasthènes, envoyé par Seleucus Nicator, un des successeurs d'Alexandre, en ambassade auprès d'un roi de l'Inde, qui régnait sur les bords du Gange, alla deux fois vers ce prince, le vit dans son camp, et put étudier les mœurs de ses sujets. Il a laissé une relation de l'Inde qu'Eratosthènes et Strabon, il est vrai, ont regardée comme un tissu de fables, mais dont ils ont cependant tiré beaucoup de détails qu'ils donnent pour constans. On reconnaît encore dans le pays une grande partie des rivières qu'il décrit; les autres détails qu'il donne peuvent donc être également exacts. Or,

il dit positivement (1) que de son temps les Indiens n'avaient point l'usage de l'écriture, et que les lois se conservaient chez eux par tradition. Si cela est, tous leurs livres en langue samscrite sont donc postérieurs aux voyages de Mégasthènes, c'est-à-dire, au commencement du 3e. siècle avant l'ère chrétienne.

Un dictionnaire samscrit, appelié *Amarisinha*, que quelques auteurs disent très-ancien, ne date, selon d'autres, que de 56 ans avant Jésus-Christ, et d'autres encore le font beaucoup plus récent. Ce dictionnaire fait mention d'un ouvrage historique nommé le *Mahabahrat*, qui existe; mais quoique plus ancien que celui où il est cité, il est du moins postérieur aux voyages de Mégasthènes, si les Indiens, au temps de cet ambassadeur, n'avaient point encore l'usage de l'écriture. D'ailleurs cet ouvrage de Mahabahrat place le Mont-Merou et la ville consacrée à Bacchus Indien dans le nord de l'Inde et au-delà de l'Indus; cependant l'armée d'Alexandre rencontra cette montagne et cette ville à l'ouest, sur le fleuve Cophès, et avant d'arriver à l'Indus. Ce que Mégasthènes et Diodore de Sicile disent de Bacchus et de son arrivée dans l'Inde s'accorde avec cette position. Ptolémée, qui écrivait vers l'an 140 après Jésus-Christ, place encore la ville de Bacchus sur le Cophès et non ailleurs; l'opinion des Indiens qui placent autrement cette ville ne peut donc être que postérieure à Mégasthènes et tout au plus contemporaine de Ptolémée, qui dans cette supposition n'en aurait pas eu connaissance. M. Barbié du Bocage en conclut que le Mahabahrat doit avoir été composé vers le temps de Ptolémée, et que par conséquent tous les autres livres samscrits sont postérieurs.

Mégasthènes compte parmi les plus anciens rois de l'Inde un certain *Boudias*, nom qui ressemble trop à celui de *Boudha*, l'une des plus anciennes divinités de l'Inde, pour que ce ne soit pas de ce Boudha qu'il a voulu parler. Cependant les livres samscrits ne font mention que de *Brahma*, *Vichnou* et *Chiva*. On

---

(1) Dans un passage cité par Strabon, liv. XV.

s'accorde à dire que les anciens Indiens étaient divisés en deux sectes, les Boudhistes et les Vichnouvistes ; qu'il y eut une grande querelle entre ces deux sectes, et que les Boudhistes furent entièrement chassés de l'Inde vers l'an 40 avant Jésus-Christ; c'est donc à cette époque que M. Barbié propose de placer la composition de tous les livres samscrits qui font mention de la nouvelle religion, et ne disent rien de l'ancienne qui avait été abolie dans l'Inde.

Il appuie de quelques observations historiques et géographiques cette conséquence, qui dépouillerait, comme on le voit, les livres sacrés et même la langue sacrée des Indiens, de cette haute antiquité dont d'autres écrivains se croient fondés à les revêtir.

Mais cette antiquité trouve dans M. Lanjuinais un nouveau défenseur. Notre dernier rapport annonce des mémoires sur la littérature, la religion et la philosophie des Indiens, dont il avait commencé la lecture; il l'a reprise et continuée depuis. Après des préliminaires, dans lesquels il donne une idée de la méthode qu'il s'est prescrite, de la marche et du plan qu'il a suivis; de l'Inde et de ses révolutions politiques; des langues qu'on y a parlées, et notamment des quatre principaux idiomes qui y sont plus généralement usités, il avait fait sentir, dans sa première partie, les avantages qu'on peut retirer de l'étude des langues et de la littérature indienne, particulièrement du samscrit; il avait tracé, dans la seconde, le tableau des progrès successifs que les Européens ont faits dans cette langue et cette littérature; il a traité, dans la troisième, des noms, de l'origine du samscrit, et des principaux traits relatifs à l'antiquité de cette langue. C'est cette partie qui peut surtout intéresser dans l'état actuel de la question, et voici comme il y procède :

1°. Le samscrit, mal appellé *bracmanique*, parce que c'est l'ancienne langue des quatre principales castes et même de la plupart des hors-castes; parce que c'est la langue mère de tous les idiomes et de la plupart des patois indoux, et non, comme l'ont écrit Dowe et le colonel Polier, un argot inventé par les

Brachmanes pour cacher le secret de leur religion et de leur philosophie ;

2° Décomposition étymologique des mots *samscrit* et *prâkrit*, leur vraie ortographe et leur véritable sens. Cette partie peu susceptible d'extrait, est aussi celle qui importe le moins à la question ;

3°. Haute antiquité du samscrit ; examen approfondi et réfutation du célèbre passage de Mégasthènes, cité par Strabon, l. xv, où il est dit que les Indiens de son temps ne connaissaient pas l'écriture, et que tout chez eux se réglait de mémoire. C'est ce passage principalement qui a fait dire à quelques écrivains, et comme on vient de le voir, à M. Barbié du Bocage, que les premiers monumens de cette littérature ne peuvent être plus anciens que le deuxième siècle de notre ère. M. Lanjuinais montre que Mégasthènes s'est contredit lui-même sur ce point, qu'il est combattu par les assertions contraires d'Iambulus dans Diodore de Sicile de Néarque, dans Strabon, et par d'habiles critiques modernes. Il le réfute par des faits historiques relatifs à l'histoire de la langue samscrite, par des passages du *Dabistan*, qui attribue aux Mahabadiens, dynastie persanne, antérieure aux dynasties de cet empire le plus anciennement connues, l'établissement et les noms des quatre castes, ainsi que d'autres institutions de l'Inde ; par l'intime liaison reconnue entre le samscrit et le zend, le pehlvi et le persan ; par les temples hindoux très-anciennement sculptés dans les rochers, temples dont les personnages et les emblêmes ne trouvent leur explication que dans la langue et les livres samscrits ; par l'existence du boudhisme, hérésie du brachmanisme, fondée sur des livres écrits bien des siècles avant notre ère ; par la haute antiquité des Veda, antiquité dont l'auteur indique avec soin les plus fortes preuves, et qu'il fait remonter à 3 ou 4000 ans ; enfin par l'ancienneté des principaux prâkrits ou idiomes nés du samscrit ; savoir, du hindi ou vieux hindostanique, du sarawata, parlé autrefois sur les bords du Gange du Gagra et du Magada, ou de l'ancien prâkrit du Bahar. Il montre, par quelques traits bien constatés de l'histoire de ces prâkrits,

que le samscrit avait cessé d'être langue vulgaire dès avant Jésus-Christ, et le plus probablement dès le temps d'Alexandre.

Dans la quatrième partie de ce mémoire, notre confrère promet de traiter des alphabets et des écritures du samscrit; viendront ensuite l'examen général du matériel et de la structure grammaticale de cette langue, enfin l'analyse des conformités les plus singulières qui se trouvent entre le samscrit et les langues les plus célèbres de l'Asie et de l'Europe.

Les langues de l'Orient ont encore été l'objet des travaux d'un autre de nos confrères, mais seulement comme faisant partie d'un travail général sur les langues et sur les origines. Plusieurs mémoires sur ce grand et vaste sujet ont déjà été lus, depuis dix ans, dans nos séances, par M. de Sales, et il demande encore trois ans pour terminer son ouvrage. Instruit, à mesure qu'il avançait dans son travail, de l'immensité de la carrière qu'il avait à parcourir, il assure qu'il n'y serait jamais entré s'il l'avait vue d'abord sans limites.

Les prolégomènes de ce grand ensemble s'ouvrent par l'indication des sources où l'auteur a puisé pour donner une base à ses recherches. Son premier chapitre a pour titre : *de l'Art de simplifier le mode d'écrire les langues de l'Orient, pour parvenir à résoudre le problême de la langue primordiale.* Cette simplification consisterait, comme celle que M. Volney a proposée, à écrire les langues orientales avec un de nos alphabets européens, auquel on ajouterait des caractères de convention, destinés à développer la richesse de la langue universelle et sa fécondité.

Après quelques observations critiques sur l'arabe des lettrés musulmans, sur le turc de ceux de Constantinople, sur le latin devenu la langue savante depuis Charlemagne, sur le français même, qui tend plus que jamais à devenir la langue universelle, l'auteur s'arrête avec complaisance sur le grec des âges contemporains d'Homère, sur ce grec qui tient, par son origine phénicienne, aux sources de la civilisation du globe. Il observe que Cadmus porta en Grèce son al-

phabet phénicien de seize lettres, quinze cents ans avant notre ère : cette époque remonte à plus de trente-trois siècles ; voilà, dit-il, dans la généalogie des peuples qui se disputent l'antériorité, un grand titre de noblesse.

M. de Sales applique ensuite l'analyse raisonnée des langues à l'Oraison dominicale en polyglotte, et il fait passer en revue toutes les tentatives de ce genre, depuis l'ouvrage de Conrad Gessner, qui parut en 1610, sous le nom de *Mithridate*, jusqu'au chef-d'œuvre de Bodoni, sorti des presses de Parme en 1806.

Le chapitre qui suit a pour titre : *Théorie nouvelle pour arriver, par la décomposition et la recomposition des langues de l'Orient, à la solution du problème sur la langue universelle.* On y trouve une anecdote annoncée par l'auteur comme devant laisser un grand souvenir : c'est l'histoire d'un homme de lettres, connu par des ouvrages de goût, mais dont le nom doit être un secret impénétrable jusqu'à ce qu'il publie lui-même les deux volumes in-4°. de ses découvertes. Cet homme de lettres n'avait originairement qu'une connaissance superficielle de l'hébreu des rabbins : tout-à-coup frappé des merveilles exécutées de nos jours par les orientalistes de l'Europe, il fait divorce avec les hommes vivans, se renferme dans une espèce de chartreuse avec des grammaires, des lexiques et des polyglottes, travaillant seize heures par jour; et au bout de six ans, il connaît, écrit, décompose les langues de l'Orient, et peut voyager, sans interprète, des ruines de Jérusalem aux cataractes du Nil, et de Persépolis au Japon. Celui de ses travaux qui paraît le plus étonnant à notre confrère, est d'avoir trouvé le moyen de lier, par un fil analytique, les langues anciennes qui se disent génératrices, et particulièrement l'hébreu de Moïse, l'arabe, le samscrit et l'ancien égyptien.

M. de Sales part de ce phénomène littéraire, pour jetter un apperçu général sur les langues primitives : ce chapitre n'est pas susceptible d'analyse. Il en est de même de celui qui a pour titre : *Filiation des langues antiques et cartes géographiques de cette filiation* ; « Telle

est, dit-il, en finissant ce chapitre, qui est le dernier de cette première partie des prolégomènes, telle est la marche la plus naturelle de la filiation des langues primitives. Elle se concilie parfaitement avec la géographie des premiers âges. On peut observer que toutes les nations qui ont un titre à se dire génératrices, se trouvent dans le bassin de l'Asie que j'ai indiqué. Quant à la Chine, elle seule se donne ce titre, et l'Egypte l'a évidemment usurpé ».

On trouve par extrait dans les rapports et discussions des classes de l'institut sur les prix décennaux, la première partie d'un mémoire du même M. de Sales sur les élémens de l'histoire. Ce mémoire, séparé des principes qui le précèdent et des faits qui doivent le suivre, ne comporte qu'une courte analyse. L'auteur est persuadé qu'on n'a jamais songé, dans l'origine de l'histoire, à deviner ce qui en constitue les bases, ou en d'autres termes il affirme qu'avant qu'il n'y eût des historiens, il n'y avait jamais eu de règles pour l'histoire. Pour le prouver, il croit devoir remonter à l'origine du monde civilisé, cherchant, selon ses propres expressions, à saisir, s'il est possible, le premier anneau de la chaîne qui le lie à l'histoire.

Les deux Hermès de l'ancienne Egypte se présentent d'abord; mais des ouvrages gravés péniblement, dans une langue sacrée, sur le marbre des temples ou des obélisques, ne peuvent constituer des modèles en histoire, parce que le sens des phrases était sans cesse interverti par l'interprétation des hiéroglyphes. Il ne nous reste rien, si ce n'est quelques fragmens mutilés de l'histoire babylonienne de Bérose: celle des Indes par Polyhistor a été anéantie: nous ne possédons du phénicien Sanchoniaton que des fables de Cosmogonie. Le temps a dévoré les annales d'Hellanicus et de Damastès, sur les mémoires desquels Hérodote avait écrit son bel ouvrage des *neuf Muses*.

Les vrais historiens ne datent à-peu-près que du temps de la guerre du Péloponèse. En un mot, il n'y a point d'histoire avant l'avénement de la critique, et point de critique avant l'avénement des modèles. « Tous les arts, dit M. de Sales, sont loin

d'avoir été contemporains. A ne compter que de la création de l'Iliade, d'où sont nées les règles de l'Epopée, il s'est écoulé près de deux mille trois cent soixante ans, avant que la critique eût une base indépendante; et seulement quinze cent soixante et onze, suivant Thucydide, avant que la guerre du Péloponèse permit de créer des élémens à l'histoire ».

Quelques écrivains d'un grand poids ont tenté de nos jours d'introduire une nouvelle méthode, pour donner plus de mouvement et une teinte dramatique à l'histoire. M. de Sales pense que les grands historiens de la Grèce et de Rome n'ont point songé à deviner cette méthode ou cette théorie rafinée; que Polybe, Salluste, Tacite n'ont point cherché à produire artistement tel ou tel effet; qu'enfin ils n'ont pris que dans la nature, dans la vérité des faits et dans leur génie, le secret de leurs sublimes tableaux.

Les portraits n'obtiennent pas de lui plus de grace que le reste : il est persuadé que César, Salluste, Bossuet, Montesquieu, n'ont jamais eu qu'une manière grande de dessiner leurs personnages, et qu'ils ont laissé aux rhéteurs ces peintures froides et mesquines.

Il conclut, en se résumant, qu'il n'a point existé de théorie raisonnable dans les arts d'imitation avant les chefs-d'œuvre créés par les modèles; que ces règles n'ont existé pour l'histoire que quand on a pu établir une échelle graduée de mérite, dans la hiérarchie des historiens; qu'avec les modèles sont nées les règles et par conséquent un commencement de critique, sans laquelle la poétique des arts n'est rien.

M. Grégoire continue de dénoncer aux hommes éclairés et humains l'injuste proscription de certaines classes d'hommes, prononcée dans des siècles d'ignorance et de barbarie, et dont les effets se prolongent encore dans le nôtre. L'année dernière, il s'était renfermé dans les limites de la France; il en est sorti cette année, et a poursuivi dans la plupart des contrées de l'Europe, ces honteux préjugés que personne ne s'avisera sans doute de ranger parmi les préjugés utiles.

Ce n'est point une classe proscrite, c'est un reste, ou, si l'on veut, un débris d'une grande nation guerrière, qui se maintient presque sans mélange dans une partie de l'Italie; ce sont, de l'aveu des meilleurs historiens, des Cimbres descendus de ceux qui furent vaincus par Marius, qui habitent vingt communes du Véronnais et du Vicentin. Ils y conservent leurs anciennes mœurs et leurs ancienne langue. Frédéric IV, roi de Danemarck reconnut, en 1708, que le fonds de cette langue était saxon. Des troupes impériales stationnées dans ces cantons, en 1735, reconnurent la même conformité. Or, selon Ptolémée, les anciens Saxons ont séjourné dans la péninsule cimbrique, et Pline mentionne des Cimbres qui habitaient la Saxe.

Différentes causes, développées par d'excellens critiques italiens, ont facilité en Italie les affranchissemens et hâté la marche de la liberté civile; mais en avançant vers le Nord et pénétrant jusqu'en Allemagne, on retrouve de tristes vestiges de l'esclavage féodal. Les *Wendes* forment encore, sur-tout en Silésie, une espèce de race à part. Elle était autrefois si méprisée, que les certificats délivrés aux apprentis des divers métiers attestaient que le porteur était d'une naissance honnête, et qu'il n'était pas Wende. Ces formules injurieuses sont tombées en désuétude; mais malgré le progrès sensible et rapide des lumières dans cette partie de l'Europe, les Wendes ne sont point encore, dans l'opinion publique d'Allemagne, au niveau des Allemands.

Le servage perpétué en Pologne et en Russie n'a commencé à s'y détruire que par les progrès les plus lents. Ce vice social y remonte aux temps les plus reculés. Les anciens Sarmates avaient aussi leurs Hélotes, qu'ils appellaient *Limigantes*. Les nobles Sarmates attaqués par les Scythes ou par les Goths, armèrent contr'eux les Limigantes, leurs esclaves, qui remportèrent une victoire complette. Les maîtres ingrats voulurent les replonger dans l'esclavage; les Limigantes résistèrent, vainquirent les Sarmates et

les chassèrent (1). Ces Sarmates fugitifs furent recueillis par Constantin, qui en fit des soldats dans ses armées et des colons sur ses terres. Mais bientôt les Limigantes attaqués, sous de vains prétextes, par les armées de l'empire, furent d'abord repoussés vers les monts Carpathes; et enfin, sous d'autres prétextes non moins vains, enveloppés, égorgés, eux, leurs femmes, leurs enfans, et entièrement détruits par les Romains. Ammien Marcellin, historien d'ailleurs judicieux, pour justifier de pareilles atrocités, a injurié et calomnié cette nation brave et malheureuse.

Peut-être aussi calomnie-t-il les Teifales, autre nation septentrionale, qui s'établit dans la Dacie, de l'autre côté des monts Carpathes, et à qui cet historien reproche le libertinage qui révolte le plus la nature. Les Teifales furent une de ces nations barbares qui inondèrent, vers le 5e. siècle, diverses contrées de l'Europe. Ils pénétrèrent dans les Gaules et s'établirent dans cette partie qu'on nomma depuis *Poitou*. Vers le 6e. siècle, les habitans de ce canton étaient encore généralement nommés *Teifales*; ce ne fut que dans le 11e. que les Teifales formèrent des communautés particulières, qui se fixèrent principalement sur les confins de l'Aunis et du Poitou. Là, ils inspirèrent une aversion causée, soit par un reste de leur férocité originelle, soit par un extérieur rebutant et ignoble, ou par ce libertinage grossier auquel on les disait enclins. M. Grégoire reconnaît en eux une identité parfaite avec les Colliberts du Poitou, mentionnés dans ses précédens mémoires. Heureusement il ne reste plus de traces ni d'aucun de ce deux noms, ni des préjugés que ces noms rappelaient, ni (du moins il est consolant de le croire) des vices qui y avaient donné lieu.

Croirait-on que chez un peuple qui se vante d'avoir perfectionné la liberté civile, il y eût des parties où l'on connût encore l'esclavage? Ce sont bien des espèces d'esclaves que ces *Colliers* et ces *Salters* em-

---

(1) Vers l'an 334 de J. C.

ployés en Ecosse aux bouillières et aux mines de sel, et qui gémissent sous une oppression contraire, non-seulement à la morale, mais, comme on l'a démontré clairement (1), à l'intérêt même des oppresseurs. Mais il existe en Ecosse et dans les îles adjacentes, sous le nom de *Scalags*, de vrais esclaves de la glèbe, ou des serfs proprement dits, dont des écrivains anglais et écossais ont reconnu récemment que le sort est plus cruel que celui même des nègres dans les colonies. Un bon missionnaire presbytérien dans les Hébrides, a fait du sort de ces Scalags, de l'excès de leurs travaux, et du traitement qu'ils éprouvent, des tableaux déshonorans pour la nation civilisée qui souffre et autorise chez elle de tels actes de barbarie.

L'auteur retrouve dans les gorges des Pyrénées les Gahets, Cagots ou Agots, dont il avait précédemment parlé; mais il les observe, cette fois, du côté de l'Espagne, sur-tout dans la Navarre espagnole et sous le nom d'*Agotes* Le préjugé qui les a poursuivis pendant des siècles y est moins affaibli qu'en France. Les uns les ont fait venir, mais sans vraisemblance, des juifs, les autres des Egyptiens, Bohémiens ou Gitanos; d'autres, moins bien encore, des Albigeois, puisqu'une charte espagnole de l'an 1000, époque antérieure à l'hérésie des Albigeois, parle des Agotes. Dans le temps où la lèpre infectait l'Europe, on nommait *gafos*, en Espagne, ceux qui en étaient atteints au plus haut degré. Ce mot est encore, sur les côtes de Galice, une injure pour les gens de terre, comme *cagots* ou *cagotes* pour les marins. Il paraît donc que *gafos* et *gafets*, ou *gahets*, *cagots* et *agots* ou *agotes* sont des mots dont le double sens est le même, et qui originairement signifiaient tous en différens endroits le même objet, par-tout également haï et méprisé, c'est-à dire, un lépreux. La lèpre a disparu, mais dans cette partie de l'Espagne, le nom et le préjugé existent encore.

Un préjugé moins avilissant s'élève contre les *Ma-*

---

(1) Millar, dans son ouvrage *Sur la Distinction des rangs*.

ragatos, ou habitans d'une certaine étendue de pays du royaume de Léon, nommée la *Margataria*; mais l'opinion espagnole les place dans un degré très-inférieur à celui des Castillans. L'origine de cette population nombreuse et du nom qu'elle porte, a donné lieu à un grand nombre de conjectures. Celle qui paraît préférable à notre confrère est que les *Maragatos* sont une peuplade maure, antérieure à l'existence du mahométisme, et composée d'anciens Chrétiens d'Afrique. Quoi qu'il en soit, ils conservent depuis une haute antiquité leurs mœurs, leurs occupations, leur costume; et si d'autres Espagnols les méprisent, ils s'en vengent par le profond mépris qu'ils ont pour tout ce qui n'est pas de leur tribu, hors de laquelle ils ne se marient jamais. Autant en font les *Vacqueros*, muletiers comme eux, attachés aux mêmes usages, aux mêmes vêtemens, aux mêmes préjugés qu'eux, menant comme eux une vie presque nomade, et descendus également, selon M. Grégoire, d'anciens catholiques africains, sans aucun mélange ni avec les Agotes, ni avec les Mu u'manes. Les *Batuccos*, qui habitent deux petites vallées incultes, entre Ciudad-Rodrigo et Salamanque, ont long-temps été l'objet d'une aversion fondée sur les bruits les plus faux et les accusations les plus absurdes. Las enfin de cette sorte d'inventaire de races d'hommes, odieuses les unes aux autres, et opprimées par leurs préjugés autant que par ceux qu'elles inspirent, l'auteur se repose, en finissant, par le tableau du petit royaume des Patones, plus petit que n'était en France celui d'Yvetot, et borné à un seul village, aux environs de Toléde. Des chrétiens fidèles se réfugièrent dans ce lieu très-sauvage, quand les Sarrasins eurent conquis l'Espagne. Ils choisirent entre eux un chef qu'ils nommèrent roi : ce titre se perpétua dans sa famille, et a subsisté jusques vers la fin du dernier siècle. Le roi des Patones, qui faisait le métier de voiturer et de vendre du bois, ne pouvant concilier la royauté avec ses occupations et ses goûts, abdiqua, et depuis ce temps les Patones ont perdu des priviléges dont le gouvernement espagnol les laissait

jouir. Ils sont entrés, pour la réception des réglemens et des lois, pour le versement des impôts, etc., dans le régime commun au bailliage où ils se trouvent placés, et ont cessé de former une petite administration particulière, communiquant immédiatement avec le conseil suprême, qui auparavant adressait tout *al Rey de los Patones* et recevait tout de lui. L'auteur n'en appelle pas moins les regards des ames-sensibles sur ce très-petit état, « qui, au centre de l'Espagne, resserré dans des montagnes hérissées de rochers, sur un sol peu productif, au milieu de ses abeilles et de ses troupeaux de chèvres, étranger aux innovations des modes, et à l'abri des vicissitudes humaines, conservant ses costumes, ses usages, ses mœurs pures et religieuses, a été pendant plus de mille ans le séjour de la paix et du bonheur ».

Notre même confrère a dirigé ses recherches sur d'autres objets plus consolans encore : car si le bonheur d'une petite peuplade, au milieu d'une grande population, souvent malheureuse et corrompue, dont elle se tient isolée, a quelque douceur, des institutions qui ont pour but le bien et l'avantage de la société humaine, en ont bien davantage. Le christianisme, qui fut lui-même à sa naissance une institution bienfaisante, en fit naître dans la suite plusieurs, empreintes du même caractère, et qu'il opposa aux calamités que l'anarchie féodale avait répandues sur l'Europe depuis l'invasion des Barbares. De ce nombre fut, dans le midi de la France, la congrégation des Pontifes, Pontistes, ou Frères du Pont, qui se vouèrent à faciliter aux voyageurs le passage, jusqu'alors périlleux et souvent même impossible, des fleuves.

Malgré le ridicule qu'on a voulu jetter sur cette étymologie, l'auteur pense, d'après Varron, que le titre de *Pontifex* put être d'abord donné aux prêtres de l'ancienne Rome, parce qu'ils avaient concouru aux travaux de la construction ou de la réparation des ponts. Les ministres de la religion chrétienne le prirent d'eux sans aucun égard à son origine. Les Frères du Pont rappellèrent ce titre à son premier

sens, et furent appellés *Pontifices* à cause du but de leur institution et de la nature de leurs travaux.

Cet ordre utile serait peut être oublié, s'il n'avait été illustré par Benezet, fondateur du pont d'Avignon, et que l'église a mis au rang des saints. Plusieurs écrivains l'ont cité avec éloge; il a eu des historiens particuliers, qui n'ont pas tous joint l'esprit de critique aux bonnes intentions, et qui ont mêlé bien des fables aux faits réels qu'ils avaient à raconter. M. Grégoire, aidé de quelques titres qui lui ont été fournis par l'ancien secrétaire de l'académie de Marseille, a écarté les récits apocryphes, et fait un choix parmi tout ce qu'on raconte de cet ami de l'humanité.

Il ne dissimule point son opinion sur le fait principal, celui de la fondation même du pont, et sur la manière prophétique et thaumaturgique dont le saint homme s'annonça comme envoyé du ciel pour cette grande entreprise, dans un moment où tout le peuple était épouvanté par une éclipse de soleil; et il réduit ce même fait à ce qu'il a de possible et de probable. Il l'est sans doute, que Benezet se soit cru et que le peuple l'ait cru inspiré: « ce qu'on ne peut révoquer en doute, ajoute l'auteur, c'est que malgré l'opposition de l'évêque et du magistrat, le peuple qui, dans cette ville gouvernée en république, avait une volonté, accueillit le projet avec empressement, et l'entreprise du pont fut résolue ». L'enthousiasme, sans lequel il est rare de faire quelque chose de grand, se communiqua aux provinces voisines. Des largesses immenses furent répandues; il fallut dix années entières pour achever le pont; il fut terminé en 1188. Benezet ne vit point la fin de son ouvrage. Il était mort quatre ans auparavant, quoi qu'en aient dit plusieurs auteurs, auxquels M. Grégoire oppose des écrivains plus authentiques.

Les avis n'ont pas été moins partagés sur la question de savoir si Benezet institua l'ordre des Pontifes ou Frères du Pont, ou s'il fut seulement profès d'un ordre fondé avant lui. Le rapprochement des opinions et des faits porte notre confrère à penser que du temps de Benezet, et même auparavant, il s'était

formé des associations pieuses en faveur des voyageurs et des *Romieux* ou pélerins, mais qu'elles prirent de son temps, et sans doute sous son influence, une forme plus régulière. Dès l'an 1189, qui suivit l'achèvement du pont, l'ordre reçut du pape Clément III, un acte de confirmation, et depuis cette époque il figure dans un grand nombre de monumens. Il était dans tout son éclat au commencement du 13e. siècle. Les dons, les legs pieux, les indulgences prodiguées aux bienfaiteurs, les droits accordés aux Frères sur le péage même du pont, les avaient considérablement enrichis; et cependant avant la fin du 14e. siècle cet ordre n'existait plus. Une compagnie de marchands avignonais en avait pris la place pour l'entretien du pont; et soit négligence, soit insuffisance, le pont commençait à dépérir.

Les Frères Pontifes eurent d'autres établissemens que celui d'Avignon. Ils en avaient un au 12e. siècle, à Bon-Pas, sur la Durance, qui fut donné vers la fin du 13e. siècle aux Frères de Saint-Jean de Jérusalem, ceux du Pont passèrent dans cet ordre. Bon-Pas devint une chartreuse en 1320; mais déjà le pont était entièrement détruit. Construire des ponts devint, dans le 12e. siècle, une des bonnes œuvres que l'église imposait comme actes expiatoires, donnant au précepte de l'aumône cette application qui tournait au profit de la société. Telle fut sans doute l'origine des ponts de Lyon, de Vienne en Dauphiné, qu'il ne faut pas, comme quelques historiens, attribuer à saint Benezet, mais à des frères du même ordre, ou à des hommes animés de leur esprit.

Cet usage s'établit et devint fréquent sur-tout dans le Nord. Les actes littéraires de Suède fournissent des anecdotes curieuses à ce sujet. Un des plus célèbres constructeurs de ponts qui y sont cités est *Benedictus* Bénoît, évêque de Scare, contemporain de notre *Benedictus* Benezet. Cette analogie de noms, d'époque, de caractère et de zèle pourrait donner lieu à quelques erreurs historiques; il en a été commis avec moins de motifs.

L'origine du Pont-Saint-Esprit, sur le Rhône, est

due, premièrement, à des quêtes pieuses qui servirent à commencer l'ouvrage, ensuite au zèle que mit à en presser les travaux, le prieur des Clunistes, qui se déclara inspiré par l'Esprit-Saint, et qui posa, en 1265, la première pierre sur la rive gauche dans un fief appartenant à l'ordre de Cluni. Il fallut 43 ans pour le construire. Vers la fin de 1309, des lettres du roi, données en faveur du pont, le qualifièrent de Pont-Saint-Esprit, en mémoire de l'inspiration qu'avait annoncée le fondateur; et ce nom devint commun à la ville, qui s'appellait auparavant Saint-Saturnin. Dès la seizième année de la construction, une confrérie des deux sexes s'était formée pour accélérer les travaux et soigner les ouvriers malades. Des frères pontifes furent ensuite appellés d'Avignon pour desservir la chapelle et l'hôpital. Les frères de cet hôpital obtinrent, dans le 15e. siècle, une bulle du pape qui confirmait leurs statuts, leurs priviléges, la jouissance de leurs biens, et leur prescrivait de porter l'habit blanc avec un morceau d'étoffe rouge sur la poitrine, représentant deux arches du pont surmontées d'une croix. Ces frères, seuls restes de l'ordre des Pontifes, quittèrent et reprirent deux fois la vie commune pendant le 17e. siècle. Changés en prêtres d'une simple collégiale, ils ne se sont entièrement éteints qu'avec toutes les autres corporations religieuses.

L'hôpital Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris, ne reçut point ce nom parce qu'il était sur un lieu élevé, mais parce qu'il dépendait de celui de Saint-Jacques-du-Haut-Pas (*de alto passu*), fondé dans le 11e. siècle, en Italie, sur les confins des républiques de Lucques et de Florence. La congrégation, qui ne consistait d'abord qu'en douze hommes pieux, devint bientôt nombreuse, et fut composée de prêtres, de chevaliers et de frères pontifes. Parmi les ponts qui furent alors construits par le zèle religieux, on en cite un sur l'Arno, près de Florence, nommé le pont de *Saint-Allucio*. La vie de ce saint personnage ressemble beaucoup à celle de S. Benezet. Le pont qu'il fit bâtir, l'hôpital qu'il forma, prirent et con-

servèrent son nom. Les frères qui desservaient cet hospice formèrent un ordre que M. Grégoire croit, avec beaucoup de vraisemblance, être le même que celui de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Ce dernier ordre possédait, au 15e. siècle, un palais à Florence; il avait des terres et des maisons dans toute l'Europe; et Philippe-le-Bel confia à ces religieux, la direction de l'hôpital qu'il avait fondé au faubourg Saint-Jacques, et qui prit de là ce nom *du Haut-Pas.*

Ces religieux, soumis dès le 13e. siècle, à la même règle que les hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, outre leur grand-maître résident en Italie, avaient pour la France un commandeur général, ce qui fait présumer qu'ils avaient dans le royaume d'autres maisons. Un témoignage digne de foi assure à notre confrère qu'ils avaient des biens en Provence, ce qui fortifie la présomption de leur identité avec les pontifes. Il y avait encore quelques-uns de ces frères, dans leur maison de Paris, quand Charles IX, en 1572, y transféra des bénédictins qui furent ensuite remplacés par les oratoriens de Saint-Magloire. Leurs biens furent réunis, en 1672, à l'ordre de Saint-Lazare; il est donc prouvé, conclut M. Grégoire, que sous des formes et des noms différens, l'ordre des pontifes a existé chez nous pendant environ quatre siècles. « L'histoire, plus soigneuse de recueillir des forfaits que des vertus, les avait presque laissés dans l'oubli. Puisqu'il n'ont fait que du bien, n'est-il pas juste de les rappeller à l'estime de la postérité, et de leur assigner une place honorable dans les annales de la France »?

L'histoire n'a point, en général, à se reprocher d'avoir oublié une institution ecclésiastique d'un autre genre, les Conciles. En conservant avec soin les époques et les dates de la convocation de ces grandes assemblées, elle a aussi transmis à la mémoire leurs principaux actes et les matières, soit d'intérêt général pour l'église, soit d'un intérêt plus particulier dont elles eurent à s'occuper.

Il en a cependant été tenu une à Chartres, dans le 12e. siècle, dont la chronique de Maillessais est

presque la seule qui ait parlé, et dont elle ne dit que ce peu de mots : *l'an 1124, il y eut un concile à Chartres* (1). Personne ne s'est mis en peine de savoir ce qui s'était passé dans ce concile ; M. Brial s'est proposé de le découvrir, et paraît y être parvenu.

Il prend pour premier point d'appui, dans ses recherches, un discours d'Hildebert, évêque du Mans, qui n'existe pas dans l'édition des œuvres de ce prélat, mais que Muratori a publié dans l'une des précieuses collections que le monde littéraire lui doit (2). Ce discours est incomplet et précédé d'une note de l'auteur même, qui porte qu'il le prononça dans le concile de Chartres, et qu'une affaire qui survint l'empêcha de le terminer. Le discours roule tout entier sur la nature du mariage et sur les conditions nécessaires pour sa validité, considéré comme sacrement de l'église ; il ne dit rien qui soit applicable à aucun cas particulier ; mais M. Brial pense que l'affaire qui vint interrompre l'orateur, est celle du mariage du prince Guillaume Cliton, fils du malheureux Robert, duc de Normandie, avec une fille de Foulques, comte d'Anjou, mariage dont Henri Ier., roi d'Angleterre, oncle du jeune prince, poursuivait la cassation.

Henri ayant vaincu et fait prisonnier Robert, son frère aîné, à la bataille de Tinchebrai, dont le résultat fut la conquête de la Normandie, le fit enfermer dans le château de Carlille, pour le reste de ses jours. Guillaume Cliton, fils de Robert, n'avait alors que cinq ou six ans. Après des vicissitudes diverses, qu'il éprouva dans son enfance, il parcourut plusieurs cours sous la conduite d'un seigneur resté fidèle au duc Robert, dont il avait épousé la fille naturelle. Cet excellent guide faisait par-tout des protecteurs et des amis au jeune prince. Il n'eut pas de peine à lui concilier la faveur de Louis-le-Gros, roi de France, qui voyait avec chagrin le duché de Normandie et le sceptre

(1) *Anno 1124, concilium Carnoti.* Labbe, bibl. manuscrite, tome II, p. 220.

(2) Anecd. tome III, p. 223.

d'Angleterre réunis pour la seconde fois dans la même main. Bientôt la guerre éclata entre les deux rois : Guillaume Cliton fit ses premières armes en 1110, dans le combat de Brenneville, où les Français furent vaincus, et où le roi pensa être pris. La paix qui se conclut ne fut sincère ni de part, ni d'autre ; des mécontentemens particuliers ayant entraîné Foulques, comte d'Anjou, dans le parti des ennemis de Henri, il consentit, en 1122 et 1123 à donner une de ses filles en mariage à Cliton, et pour dot le comté du Maine. Le roi d'Angleterre entreprit de faire casser ce mariage, et il y réussit en gagnant à force d'argent le légat du pape, homme vénal, à qui les plus graves historiens reprochent cette infamie. Le pape Calixte II cassa la sentence du légat ; mais comme il avait des ménagemens à garder avec le roi d'Angleterre, il envoya en France deux autres légats, pour examiner de nouveau l'affaire, et M. Brial ne croit pas se tromper en avançant qu'ils assemblèrent, pour cela, le concile de Chartres, de 1124.

Ce concile fut sans doute orageux, puisque Hildebert, sujet du comté d'Anjou, ne put achever le discours qu'il avait commencé. Il est probable que tout se passa en débats et que rien ne fut décidé, le pape ayant envoyé la même année un légat qui prononça la dissolution du mariage. L'auteur entre dans le détail des suites qu'eut cette sentence et de la fin des aventures du malheureux Guillaume Cliton, qui mourut après un second mariage, d'une blessure qu'il reçut en combattant courageusement contre les Anglais, au siége d'Alost. En repassant les preuves qu'il a rassemblées pour étayer son opinion, notre confrère avoue qu'elles ne sont pas l'équivalent d'un témoignage positif d'un auteur contemporain, qui, au défaut des actes de ce concile, lesquels n'existent pas, nous instruirait du fait ; mais au défaut de l'un et des autres, il a cru la question assez importante pour mériter d'être entourée de toutes les probabilités qui viennent à l'appui de l'opinion qu'il a embrassée, et cette opinion est, qu'en considérant ce qui a précédé et suivi l'époque de ce concile, on est presque per-

suadé (c'est l'expression modeste dont se sert M. Brial) que la rupture du premier mariage de Guillaume Cliton, à la sollicitation du roi d'Angleterre, fut l'objet de sa convocation.

M. Percy, membre de la classe des sciences physiques et mathématiques, nous a fait profiter de la faculté accordée à tous les membres de l'institut, de prendre part aux travaux de toutes les classes, en lisant dans une de nos séances une notice sur les autels et les tombeaux des anciens peuples du nord de l'Europe. Les environs de Stade, au pays de Hanovre, près de l'embouchure de l'Elbe, sont le premier endroit où M. Percy ait observé ces sortes de monumens; il en a rencontré beaucoup, depuis, dans le Holstein et le Danemarck; ils consistent en amas de pierres de différente grosseur, ou de blocs de granit recouverts de terre ou de sable à peu de profondeur, et que l'on emploie dans le pays, à mesure qu'on les découvre, comme matériaux de construction, surtout pour les fondemens des édifices. On distingue difficilement les autels d'avec les tombeaux; cependant les premiers sont plus irrégulièrement construits et ordinairement surmontés d'une pierre plate, sur laquelle sont quelquefois gravés et assez bien conservés des caractères runiques. Dans plusieurs endroits du nord, on trouve rapprochés les trois autels de Thor, d'Odin et de Freya, sur lesquels on fit jadis couler tant de sang humain. Dans de grandes calamités publiques, plusieurs rois y offrirent même le sang de leurs fils. En Suède, dans une épouvantable disette qui dura trois ans, on immola la première année des bœufs, la seconde année des hommes, la troisième, le roi. La pierre plate qui recouvre ces monumens est quelquefois d'une grosseur et d'un poids si extraordinaires, qu'il faut que les hommes de ces temps-là aient été d'une force prodigieuse pour remuer de telles masses, sans connaître les moyens que nous employons aujourd'hui. Comme ces tombeaux sont ordinairement sur des lieux élevés, ils ressemblent à autant de petites montagnes. En les démolissant on trouve souvent, dans l'intérieur, une urne de terre

grossièrement tournée, des armes où des débris d'armures, des pierres taillées en couteau, en hache, en pointes de lance M. Percy a mis sous les yeux de la classe des fragmens de toutes ces sortes d'objets, et il est entré dans des détails curieux sur les usages funéraires de ces anciens peuples barbares.

La classe ne doit pas omettre dans ce compte rendu de ses travaux, ceux qu'elle a faits, ainsi que les autres classes de l'institut, dans le cours de cette même année académique, pour la discussion des rapports du jury des prix décennaux. La place que cette discussion a tenue dans ses séances et dans l'emploi du temps de plusieurs de ses membres, exige qu'elle la rappelle ici, mais l'impression en ayant déjà fait connaître et la nature et l'étendue (1), elle est dispensée d'entrer à ce sujet dans aucun détail. Je ne dois pas non plus oublier que M. de Toulongeon lui ayant adressé une traduction en vers de la 4e. satyre de Perse, elle en a entendu la lecture dans la séance même où se terminait la discussion sur l'article des rapports du jury relatif aux traductions en vers des poëmes grecs et latins.

Je dois enfin ajouter à ces lectures faites dans nos séances les ouvrages donnés au public par divers membres de la classe, dans le même espace de temps, et dont ils lui ont fait hommage.

M. Sylvestre de Sacy a publié une *Relation de l'Egypte*, par Abd-Allatif, médecin arabe de Bagdad, suivie de divers extraits de livres orientaux, et d'un état des provinces et des villages de l'Egypte, dans le 13e siècle, en un volume in-4. ;

M. Lévesque, des *Etudes de l'histoire ancienne et de la Grèce*, en cinq volumes in-8°. ;

M. Visconti, le 7e. volume du *Museo Pio-Clementino*, publication qui était impatiemment attendue par tous les amis des antiquités et des arts.

M. Mongez, la dernière livraison du *Dictionnaire*

---

(1) Dans le volume in-4°. qui contient toutes ces discussions, celles de la classe d'histoire et de littérature ancienne occupent 250 pages.

d'Antiquités de l'Encyclopédie méthodique, contenant la dernière centurie de planches gravées d'après les dessins de madame Mongez; livraison qui termine une partie importante de cette immense collection encyclopédique, suspendue depuis plusieurs années, et que le propriétaire, M. Agasse, se dispose de reprendre avec une nouvelle activité.

M. Millin a aussi terminé, dans cette seule année, trois ouvrages, 1°. *Galerie mythologique* ou Recueil de Monumens pour servir à l'étude de la mythologie, de l'histoire de l'art, de l'antiquité figurée, et du langage allégorique des anciens, avec 190 planches gravées au trait, etc., 2 vol. in 8°.; 2°. le quatrième et dernier volume du *Voyage dans les départemens du midi de la France*, avec un atlas de planches gravées; 3°. la vingt-quatrième livraison de la *Collection des peintures de vases antiques*, communément appellés *vases étrusques*, ouvrage dont il a rédigé le texte explicatif, et que l'éditeur, M. Dubois-Maisonneuve, a fait exécuter jusqu'à la fin avec un soin et un luxe typographique qui ne laissent rien à désirer aux amateurs des arts.

M. Pastoret a fait paraître le quinzième volume in-folio de la collection des ordonnances de nos rois, ouvrage intertompu depuis vingt ans, et qu'il est chargé de continuer.

M. Dupont (de Nemours) a offert à la classe le neuvième et dernier volume de son édition des Œuvres de Turgot; et M. Barbié du Bocage, sa grande carte de la Grèce, pour le voyage du jeune Anacharsis, qui complette cet intéressant atlas; il y a joint une notice intitulée: *Addition à l'analyse critique des cartes de l'ancienne Grèce;*

Enfin, le rédacteur de ce rapport a publié trois volumes in-8°., formant la première partie de son *Histoire littéraire d'Italie*, dont le seconde partie paraîtra l'hiver prochain. Il a aussi présenté, tant à la classe à laquelle il a l'honneur d'appartenir qu'à la classe de la langue et de la littérature françaises, les Œuvres du poëte Le Brun, en quatre volumes in-8°., dont il est l'éditeur.

MM.

MM. nos correspondans ont adressé à la classe ou ont lu eux-mêmes dans ses séances des mémoires et autres ouvrages relatifs à ses travaux.

M. Levrier, conseiller en la cour impériale d'Amiens, a lu un mémoire sur un trait de la vie de Louis VI, dit *le-Gros*, roi de France, qui marque dans ce roi beaucoup de bravoure, de sang-froid et de gaieté dans le péril, cité par tous nos historiens, mais dont aucun n'a indiqué précisément l'époque, le lieu, ni l'occasion. Dans un combat, un chevalier anglais, saisissant la bride du cheval du roi, lui crie: *Roi, tu es pris!.....* *Tu en as menti*, dit le roi, *apprends que le roi ne se prend pas, même au jeu d'échecs;* et il l'abattit d'un coup de hache ou de cimetère. M. Levrier établit, sur l'autorité d'un ancien manuscrit, que ce n'est point en 1119 à la bataille de Breneville, dans le Vexin-Normand, comme l'ont cru plusieurs écrivains, mais en 1110 ou 1111, à Paris même, en traversant la Seine à gué pour venir au secours des habitans, pillés par le comte de Meullent, qui était attaché au parti anglais et qui s'étant introduit avec ses gens dans la cité, tandis que le roi était allé à Melun, avait fait rompre les ponts.

M. Traullé, substitut du procureur impérial d'Abbeville, a adressé à M. Mongez, qui nous en a fait lecture, un mémoire en forme de lettre sur les découvertes faites depuis deux ans dans les tourbières de la Somme, et consistant: 1°. en un casque de fer; 2°. dans des vases en terre, que l'auteur regarde comme des offrandes, ou *ex-voto*, présentés par les Gaulois ou les Romains à Diane et aux Nymphes des eaux; 3°. dans une grande quantité d'arbres d'une grosseur prodigieuse, qu'il croit être des arbres consacrés et offerts aussi à Diane et aux Nymphes par les Gaulois ou les Romains, en même-temps que ces *ex-voto*

La classe a aussi entendu la lecture d'un mémoire sur les dénominations coptes de l'Egypte, de ses diverses parties, de ses nomes, bourgs et villages, qui lui a été adressé de Rome par M. Akerblad. Ce mémoire qui doit être suivi de deux autres sur le même

objet, est le fruit de l'étude que M. Akerblad a faite pendant son séjour à Paris, de nombreux manuscrits coptes de la bibliothèque impériale. L'auteur a répandu de l'intérêt dans un sujet qui n'en paraissait avoir d'autre que celui de son utilité, par quelques recherches historiques et archæologiques, et la classe lui a fait témoigner le désir d'entendre la suite de son travail.

M. Rousseau, consul-général de France à Alep, a fait parvenir à la classe un mémoire sur les Ismaélis et les Nosairis de Syrie, deux sectes qui professent clandestinement leurs dogmes ; sous la domination tyrannique des Turcs. Ces deux dogmes ont beaucoup d'analogie l'un avec l'autre, et les deux peuples qui les professent n'en sont que plus irréconciliablement ennemis. M. Rousseau, qui a recueilli sur eux, dans le pays même, des renseignemens particuliers, trace dans ce mémoire un abrégé historique de leur origine, de leur croyance, de leurs mœurs, enfin des principales révolutions qu'ils ont éprouvées depuis le 1er siècle de l'hégire jusqu'à nos jours.

M. Heyne, associé étranger, a envoyé à la classe un éloge latin de Beckman, membre de la société royale de Gœttingue, et une dissertation, aussi écrite en latin, sur certains vases d'argile chargés de figures et de caractères, qu'on avait voulu faire passer pour antiques ; M. Morelli nous a adressé de Venise une lettre de Christophe Colomb, qu'il a fait imprimer avec des observations sur cette lettre et sur son auteur.

M Mollevaut a publié et présenté à la classe une nouvelle traduction en prose de l'*Enéïde ;* il lui avait offert, dans la même année, la troisième édition de sa traduction en vers de Tibulle. M. de Reyneval lui a fait hommage d'un livre qu'il vient de publier en deux volumes *sur la liberté des mers.* Elle a aussi reçu de M. Gudin une seconde édition considérablement augmentée de son poëme sur l'astronomie, où il s'est proposé d'ajouter les nouvelles découvertes, et de traiter dans toute son étendue ce grand sujet qu'il n'avait fait, en quelque sorte, qu'esquisser dans sa première édition.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Programme des prix que la société d'émulation de Liége a proposés dans sa séance publique du 19 Mai 1811, et qui seront décernés en 1812.

1°. Une médaille en or de la valeur de 200 francs, pour le meilleur mémoire sur cette question :

Déterminer d'une manière positive, et sur-tout à l'aide des ouvertures de cadavres, le siége de la coqueluche ; examiner les causes de cette maladie ; jusqu'à quel point elle peut se communiquer d'individu à individu, et jusqu'à quelle période elle conserve cette faculté ; si elle est particulière aux enfans ; quelle en est la durée ordinaire ; quelles causes peuvent la prolonger, et quelle influence exercent dans les différentes périodes de la maladie, les principaux médicamens qui ont été proposés pour la combattre?

2°. Une médaille en argent de la valeur de cinquante francs pour l'auteur de *la meilleure topographie médicale d'un canton du département de l'Ourte.*

3°. Une médaille en or de la valeur de 200 francs pour le meilleur mémoire ou la meilleure dissertation historique sur :

L'origine des ci-devant évêché, état et

cité de Liége, et leur formation en état particulier; sur leurs constitutions et législations; sur les mœurs des peuples qui les formèrent depuis cette origine jusqu'au règne de l'évêque Notger, à la fin du dixième siècle.

4°. Une branche de laurier en argent de la valeur de cent francs pour :

La meilleure pièce de vers français dont le sujet est laissé au choix des auteurs.

En observant néanmoins que les pièces les plus courtes devront avoir 50 vers au moins, et les plus longues 150.

5°. Une médaille en or de la valeur de 200 francs pour celui qui, le premier, établira dans ce département un fourneau à réverbère propre à purifier le fer cassant à froid.

On exige que ce fourneau soit établi en grand, et en activité le premier Mars prochain; et que le propriétaire ait livré au commerce au moins cinq mille kilogrammes de fer de première qualité, obtenu des fontes qui donnent par la méthode ordinaire du fer tendre.

6°. Une médaille en or de la valeur de 200 francs pour celui qui le premier, dans ce département, remplacera dans les hauts fourneaux le charbon de bois par le *coak* ou houille carbonisée, pour la réduction du minérai de fer.

On exige que ce haut fourneau soit en activité avant le premier Mars prochain.

7°. Une médaille en or de la valeur de 200 francs pour celui qui introduira dans ce département une fabrique en grand de blanc de zinc.

On exige que ce blanc ait le plus de corps possible, qu'il soit le plus approchant du blanc de céruse, et qu'il puisse être livré au commerce à un prix capable de faire renoncer à ce dernier.

Les mémoires et pièces de concours devront être adressés au secrétariat de la société d'émulation, place du Lycée Impérial, avant le 1er. Mars 1812. Ce terme est de rigueur.

Sur la Comète.

Il n'y a peut-être pas dans le ciel de météore plus commun et plus connu des astronomes que l'apparition d'une comète. On a dit cent fois dans les journaux tout ce qu'il fallait dire à ce sujet; et cependant telle est, hors de la sphère de nos intérêts personnels, notre tendance à oublier ce que nous avons appris, qu'il n'est pas rare d'entendre des personnes, mêmes instruites, déraisonner sur la comète qui fixe dans ce moment-ci tous les regards. C'est pourquoi nous croyons faire quelque chose d'agréable à nos lecteurs, en leur rappellant ici ce qu'on sait de la nature et des principaux phénomènes de ce météore.

Le nom de *comète* est dérivé du grec *kometés*, qui signifie *étoile chevelue*, de *komé*, cheveux, perruque. Les comètes sont des corps célestes, que l'on croit de la même nature que les planètes, qui, comme celles-ci, ne sont point lumineux par eux-mêmes, et ne deviennent visibles pour nous, que par la lumière qu'ils reçoivent du soleil, et qu'ils réfléchissent à nos yeux.

Toutes les comètes de notre système solaire tournent autour du soleil, par un mouvement qui leur est propre, mais dans des ellipses fort excentriques, c'est-à-dire dont le soleil n'est jamais le centre. Leur mouvement se fait tantôt de l'occident vers l'orient, comme celui des planètes, quelquefois le long de l'écliptique et du zodiaque, tantôt dans un sens tout-à-fait opposé, perpendiculaire à l'écliptique, c'est-à-dire du nord au sud, ou du sud au nord. De sorte que les orbites des comètes se trouvent rarement renfermées dans l'étendue du zodiaque, et se portent souvent au-delà, à des distances presqu'incommensurables.

Ces orbites étant très-alongées, et ayant par conséquent une fort grande excentricité, il arrive delà que les comètes dans leur aphélie, c'est-à-dire dans leur plus grand éloignement, sont très-éloignées du soleil; aussi la lumière qu'elles en reçoivent alors, étant excessivement faible, n'arr

vé pas jusqu'à la terre; alors elles sont invisibles pour nous. Elles ne deviennent visibles que lorsqu'elles se rapprochent du soleil; et leurs queues sont d'autant plus brillantes, qu'elles s'en approchent davantage.

Elles peuvent s'en approcher d'assez près pour être absorbées tout-à-fait dans son tourbillon; quelques physiciens ont été jusqu'à dire que la chaleur du soleil ne s'entretenait qu'au moyen des comètes qu'il dévorait de temps en temps. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que, d'après le calcul de Newton, la comète de 1680, dans son périhélie, s'approcha du soleil le 8 Décembre de cette année 1680, à une distance que le célèbre mathématicien anglais a calculée être comme un à 6000; et que, suivant le même auteur, la chaleur du corps de cette comète dût être alors deux mille fois plus grande que celle d'un fer rouge. Il faudra, ajoute-t-il, un million d'années pour la refroidir.

La partie la plus lumineuse d'une comète est ordinairement enveloppée d'une espèce d'atmosphère, qui jette une lumière moins brillante. Pour distinguer ces parties l'une de l'autre, on appelle la première *le noyau*, et la seconde *la chevelure*. Il arrive d'autres fois que la comète est accompagnée d'une traînée de lumière qui est quelquefois très-longue, et toujours opposée au soleil, c'est

ce qu'on nomme sa *queue*. Telle est celle qu'on observe dans ce moment à Paris.

1°. Les queues sont plus grandes et plus brillantes immédiatement après la *périhélie* de la comète (le plus grand rapprochement du soleil).

2°. Elles paraissent plus larges vers l'extrémité qu'auprès du centre de la comète.

3°. Elles sont transparentes, et les plus petites étoiles peuvent s'appercevoir à travers.

Voici les raisons de ces trois phénomènes :

1°. *Les queues sont plus grandes et plus brillantes immédiatement après la périhélie de la comète*, parce que le corps de la comète étant alors le plus échauffé, doit exhaler plus de vapeurs.

2°. *Les queues paraissent plus larges vers l'extrémité qu'auprès du centre de la comète*, parce que la vapeur lumineuse qui est dans un espace libre, se raréfie et se dilate continuellement.

3°. *Les queues sont transparentes*, etc.; parce qu'elles ne sont que des vapeurs très-déliées. Cette hypothèse sur les queues des comètes s'accorde parfaitement avec tous les phénomènes.

Il y a beaucoup de variété dans la grandeur des comètes. Quelques-unes, indépendamment de leurs queues, paraissent surpasser les étoiles de première

grandeur, d'autres ont paru moins grandes que les plus petites planètes.

Les craintes qu'elles inspiraient jadis ne sont pas tout à fait sans fondement. Elles peuvent s'approcher de la terre assez pour y jetter un grand désordre. D'anciens physiciens ont avancé que le déluge universel avait été occasionné par une comète.

Aucune comète connue n'a plus menacé la terre de son voisinage, que celle de 1680. M. Halley a trouvé, par le calcul, que le 11 Novembre cette comète avait passé au nord de l'orbite de la terre à environ 60 demi-diamètres de la terre (90,000 lieues). En sorte que si, dans ce temps, la terre se fût trouvée dans cette partie de son orbite, il aurait pu résulter de ce voisinage un contact ou un choc terrible des deux planètes. Suivant M. Wiston, il en serait résulté un autre déluge.

Le fameux Jacques Bernoulli a publié sur les comètes un ouvrage dans lequel il dit que *si l'apparition des comètes n'est pas un signe de la colère du ciel, la queue pourrait bien en être un.* Dans ce temps là la philosophie n'avait pas encore fait de grands progrès.

Dans le même traité, Jacques Bernouilli prédit le retour de la comète de 1680, pour le 17 Mai 1719, dans le signe de la Balance. « Aucun astronome, dit

M. de Voltaire, ne se coucha cette nuit-là. Mais la comète ne parut pas ».

L'auteur de l'*Histoire du monde primitif* (M. de Lille de Salle) prétend, d'après l'astronome Lambert, qu'il y a 500,000 comètes entre le Soleil et Saturne; autant entre Saturne et Herschell, et il ajoute : « D'Herschell à l'aphélie de la comète de 1680, nos tables nous donnent 5 milliards 64 millions de lieues, dans l'espace desquels on peut, sans hésiter, placer 8 millions de comètes ; et comme la comète de 1680 n'est censée qu'au centre de l'intervalle qui sépare Herschell des confins du système solaire, on ne peut se refuser à l'idée que notre soleil est le foyer de l'orbite de 17 millions de comètes. » (*Hist. du Monde primitif*, tom. Ier., pag. 200).

Cette manière de créer et de multiplier les mondes plaît à l'imagination. On aime à se promener avec l'auteur, dans l'espace immense de 5 milliards 64 millions de lieues, qu'il a découvert, de la planète d'Herschell à l'aphélie de la comète de 1680. On aime à compter ces 17 millions de comètes, dont il se plaît à peupler une sphère de 66 milliards de lieues de circonférence. Mais il est très-permis de douter de l'exactitude de tous ses calculs, et de croire que son *Histoire du Monde primitif* n'est qu'un roman.

MÉLANGES.

Jean-Jacques Rousseau à Mme. de Genlis.

Madame, nous sommes fort heureux dans ce monde de recevoir de temps en temps quelques nouvelles de celui que vous habitez, et que j'ai quitté à une époque où l'on parlait beaucoup plus encore de vos graces et de votre beauté que de votre esprit et de vos talens.

J'ai su que vous aviez fait des livres sur l'éducation. Il était naturel que l'auteur d'*Emile* désirât de les connaître. Je les lus donc et je vis bientôt que notre but n'était point le même. J'ai eu l'intention de faire de mon élève un homme, et l'on ne sait trop, ou l'on n'ose dire ce que vous avez voulu faire du vôtre.

Vous avez dit, madame, beaucoup de mal de moi depuis mon départ : je vous le pardonnais, parce que je vous croyais sincère; mais il m'est tombé, ces jours derniers, entre les mains, un roman de vous qui prouve que vous êtes de mauvaise foi. Pardonnez cette expression : nous autres morts, nous sommes plus francs que polis : nous appellons chaque chose par son nom, mais nous n'avançons

rien sans preuve : avant de passer à celle qui démontre votre peu de bonne-foi, je vais faire une observation qui n'est point étrangère à l'objet dont j'ai à vous entretenir.

Il y avait de mon vivant, et il y a bien encore dans le monde littéraire, deux sortes de gens également intraitables. Les premiers n'entendent pas ce qu'on leur dit et ne comprennent pas ce qu'ils lisent ; les seconds appartiennent à cette espèce de sourds qui ne veulent pas entendre. Au lieu de répondre à votre idée, ceux-là répondent à la leur : il faut toujours recommencer avec eux. Ceux-ci savent bien ce que vous dites : ils sont, au fond, de votre avis, mais ils se gardent d'en convenir, parce qu'ils ont pris le parti de n'en point être. Les uns manquent de jugement et les autres de bonne-foi. Si je raisonnais comme les premiers, ou si je n'étais pas plus sincère que les seconds, je protesterais contre toute espèce d'application, et j'assurerais qu'entre ce que j'ai dit et ce que je vais dire, il n'y a pas la plus petite liaison, mais un mort est plus véridique : c'est de vous que je parle, madame, et c'est à vous que je m'adresse.

Je vais rappeller textuellement ce que j'ai dit ; je le ferai suivre de ce que vous m'avez fait dire, et, sous plus d'un rapport, ce parallèle sera curieux.

« Je méditais un ouvrage (*Confessions*, liv. IX) dont je devais l'idée à des observations faites sur moi-même, et je me sentais d'autant plus de courage à l'entreprendre que j'avais lieu d'espérer de faire un livre utile si l'exécution répondait au plan que je m'étais tracé. L'on a remarqué que la plupart des hommes sont, dans le cours de leur vie, souvent dissemblables à eux-mêmes. Ce n'était pas pour établir une chose aussi connue que je voulais faire un livre. J'avais un objet plus neuf et même plus important; c'était de chercher les causes de ces variations et de m'attacher à celles qui dépendaient de nous. Car il est, sans contredit, plus pénible à l'honnête homme de résister à des désirs déjà tout formés qu'il doit vaincre, que de prévenir, changer ou modifier ces mêmes désirs, dans leur source, s'il était en état d'y remonter. Un homme tenté résiste une fois parce qu'il est fort, et succombe une autre fois parce qu'il est faible. S'il eût été le même qu'auparavant, il n'eût pas succombé. En sondant en moi-même et en recherchant dans les autres ces divers manières d'être, je trouvai qu'elles dépendaient en grande partie de l'impression antérieure des objets extérieurs, et que, modifiés continuellement par nos sens et par nos organes, nous portions, sans nous en appercevoir, dans nos idées, dans nos

sentimens, dans nos actions mêmes, l'effet de ces modifications. Les frappantes et nombreuses observations que j'avais recueillies étaient au dessus de toute dispute, et par leurs principes physiques; elles me paraissaient propres à fournir un régime extérieur qui, varié selon les circonstances, pouvait mettre ou maintenir l'ame dans l'état le plus favorable à la vertu. Que d'écarts on sauverait à à la raison, que de vices on empêcherait de naître, si l'on savait forcer l'économie animale à favoriser l'ordre moral qu'elle trouble si souvent! les climats, les saisons, les couleurs, la lumière, les élémens, les alimens, le bruit, le silence, le mouvement, le repos, tout agit sur notre machine et sur notre ame par conséquent: tout nous offre mille prises presqu'assurées pour gouverner, dans leur origine, les sentimens dont nous nous laissons dominer. Telle était l'idée fondamentale dont j'avais déjà jetté l'esquisse sur le papier, et dont j'espérais un effet d'autant plus sûr pour les gens bien nés, aimant sincèrement la vertu, se défiant de leur faiblesse, qu'il me paraissait facile d'en faire un livre agréable à lire, comme il l'était à composer. J'ai cependant bien peu travaillé à cet ouvrage, dont le titre était, *la Morale sensitive*, ou *le Matérialisme du sage* ».

Voyons maintenant, madame, quel

rapport il y a entre ce projet littéraire tel qu'il vient d'être exprimé, et celui que vous me prêtez. Dans la préface d'*Alphonsine* on lit ce passage que je transcris littéralement et qui offre un commentaire curieux. Rousseau dit, dans ses Confessions, qu'il avait le projet de faire un ouvrage qui eût expliqué pourquoi les hommes, dans le cours de leur vie, sont souvent dissemblables à eux mêmes. Il en eût, dit-il, *montré les raisons*, par les manières diverses de vivre, le régime, les alimens ; et l'auteur *devait proposer* une manière de vivre et un régime extérieur qui, varié selon les circonstances, pouvait mettre ou maintenir l'ame dans l'état le plus favorable à la vertu. Par exemple, il eût défendu aux gens sanguins de traiter d'affaires après leurs repas, parce que le sang leur porte à la tête. Il eût interdit les boissons spiritueuses et les alimens chauds aux personnes violentes et colériques. Il eût conseillé, dans diverses occasions, certains breuvages, etc. Tout cela eût formé une espèce de livre de médecine qui n'eût rien offert de bien neuf. Rousseau devait intituler son ouvrage : *la Morale sensitive*. Je n'ai jamais cru que la vertu dépendît d'une bonne digestion, et qu'il fût possible de faire prendre, comme du thé, la morale en infusion. Les conseils donnés par Rousseau peuvent bien préserver de quelques

excès, mais de tels moyens n'auront jamais le pouvoir de rendre à la vertu. Cette puissance supposée presqu'absolue du physique sur le moral, est peut-être la seule erreur que les philosophes modernes aient soutenue de bonne-foi. Des matérialistes, des athées ou des épicuriens doivent penser ainsi ».

Récapitulons. J'ai dit que *j'aurais cherché les causes*, et vous me faites dire que *j'eusse expliqué pourquoi* et *montré les raisons*. Je devais, selon vous, *proposer un régime*, *indiquer des breuvages*, *etc.* Après ce que J.-J. a dit de la médecine, il est plaisant de le changer en un docteur saignant, purgeant et mettant à la diète.

J'ajoute, en parlant de ce projet (1) : « J'ai cependant bien peu travaillé à cet ouvrage dont on me vola l'esquisse dans la suite. J'ai soupçonné d'A.... qui, abusé par le titre, crut trouver le plan d'un vrai traité de matérialisme dont il se serait servi contre moi. » Convenez, madame, qu'il y a des gens qui n'entendent pas à demi-mot, et j'avouerai de mon côté que je ne croyais pas être si bon prophète. En accusant un philosophe, j'étais loin de penser que, long-temps après sa mort et la mienne, ce serait une femme qui, *abusée par le titre*, et

(1) *Confessions*, liv. IX.

malgré ce salutaire avertissement, m'inscrirait au nombre des matérialistes.

Je croyais être assez bon juge en littérature pour savoir ce que c'est qu'un livre agréable à lire, et d'après la singulière énumération que vous faites et le livre de médecine dont vous parlez comme si vous l'eussiez appris par cœur, j'aurais dit une sottise en prétendant que ce livre eût été agréable à lire. Si vous avez lu tout ce que vous rapportez, dans le passage cité, n'ai-je pas le droit de conclure que vous ne savez pas lire? Et la conclusion est encore moins polie si vous n'avez rien lu de tout cela. Vous métamorphosez Jean Jacques en apothicaire, lui qui ne voyait dans les plantes que l'élégance de leurs formes et l'éclat de leurs fleurs, lui qui ne les considérait que comme la parure de la terre et qui s'enivrait de leurs parfums sans prendre souci des remèdes auxquels pouvait servir cette parure brillante. Vous terminez votre commentaire en me rangeant parmi les athées et les épicuriens. Il est sûr que l'épicuréisme et l'athéisme de Jean Jacques sont connus : la longueur de ses repas, la profusion des mets qui chargeaient sa table, son insensibilité à la vue du spectacle de la nature qu'il a plus d'une fois décrit et toujours d'une manière glaciale, ses ouvrages ne laissent plus aucun doute sur le matérialisme de

cet épicurien célèbre par son amour pour la société et ses recherches dans les aisances et les commodités de la vie.

Telles sont, madame, les observations que j'avais à vous faire. Puisque vous recevez le Mercure comme un *manuscrit que l'on vous confie* (1), j'ai cru que ma lettre, ne devant, d'après mes intentions, avoir aucune espèce de publicité, vous parviendrait par cette voie de la manière la plus agréable pour vous. Elle vous arrivera *incognito* et le secret de la correspondance, première condition d'un commerce épistolaire, sera respecté. Vous me l'apprenez dans une brochure que nous avons lue, trompés par le titre qui promet une question d'un intérêt général, tandis que l'ouvrage et le titre n'ont aucun rapport ensemble. Vous annoncez des observations générales sur la littérature et vous ne parlez que de vous, qui, sans doute, en êtes un des plus beaux ornemens, mais qui, malgré votre merveilleuse fécondité, n'êtes pas le seul auteur moderne dont on lise les ouvrages.

(1) Expressions dont Mme. de Genlis se sert en parlant du *Mercure* dans ses *Observations critiques pour servir à l'histoire de la littérature.*

(*Mercure d'Août* 1811.)

Sur les montagnes de la Laponie.

Il est sorti depuis peu des presses de Stockholm une production très-intéressante, et qui honore la patrie des Linné, des Bergman, des Thunberg; c'est la relation du voyage entrepris en 1807 par M. Valenberg, sous les auspices de l'académie des sciences de Suède, pour déterminer la hauteur des montagnes de Laponie, et pour en observer la température. Cette relation, rédigée en suédois, présente des données nouvelles pour l'histoire physique de la terre. Elle est accompagnée d'une très-bonne carte et de trois vues des glaciers, dessinées avec soin. On en doit la publication au baron d'Hermelin, qui a déjà donné une preuve remarquable de son patriotisme et de son zèle pour les sciences, en faisant dessiner et graver à ses frais des cartes de la plupart des provinces de Suède.

Les montagnes, objets du voyage de M. Valenberg, font partie de la grande chaîne qui parcourt la Suède, la Norwège, et étend plusieurs de ses rameaux jusqu'en Finlande et en Russie. Elles sont situées entre le 67 et le 68e. deg. latitude nord; et appartiennent aux régions polaires. Sur plusieurs points elles se rapprochent de la mer, de manière que les

vagues en frappent les bases, et que du haut des cimes on découvre la plaine immense de l'Océan septentrional. Long-temps ces montagnes n'ont été apperçues, dans leur imposante majesté, que par le Lapon nomade, conduisant ses rennes, et faisant la chasse aux oiseaux sauvages. Quelques voyageurs les avaient contemplées de loin, et en dernier lieu M. de Buch, savant d'Allemagne, s'en était rapproché pendant son voyage en Norwège. Mais personne n'avait pénétré dans cet asile de la nature; personne n'avait osé s'élever sur ces cimes éternellement couvertes de neiges et de glaces.

L'entreprise était très-difficile sous plus d'un rapport. Les pentes sont la plupart d'une rapidité effrayante, et en les gravissant on est suspendu tour-à-tour sur des excavations profondes, sur des lacs, des torrens, des marais sans fond, et sur le gouffre de la mer. Point de guide intelligent, point d'habitation sur la route, point de secours à espérer. Entraîné par un noble enthousiasme pour la science, soutenu par un courage, une patience inébranlable, M. Valenberg a bravé tous les obstacles et les a surmontés. Il a fait souvent des détours de plusieurs lieues pour atteindre les sommets; il a traversé non-seulement des neiges et des glaces remplies de fentes et de crevasses, mais des espaces marécageux où il risquait

d'être enseveli dans le limon et dans les eaux stagnantes. Il a passé les nuits sur des rochers nuds sans tente, sans abri quelconques; plusieurs fois il a été réduit, pour appaiser une soif dévorante, à avaler de la neige, qui lui donnait des inflammations et des suppurations douloureuses à la bouche.

Muni de plusieurs instrumens, d'un cercle de Borda, de deux barromètres, d'un thermomètre, M. Valenberg, part des rivages du golfe de Bothnie, où il avait séjourné quelque temps pour faire des observations de physique et d'histoire naturelle, côtoyant la rivière de Lulen, il arrive à un endroit de Laponie nommé Quickiock, au pied d'un grand rameau de la chaîne scandinave; il franchit ce rameau, en se dirigeant vers l'Océan septentrional, pour atteindre le point d'où il pourra s'élever avec le moins d'obstacles aux sommets, qui sont le but de son voyage. Un tableau majestueux s'offre à ses regards : d'un côté, c'est la mer s'enfonçant entre d'énormes rochers, et agitant ses flots le long du rivage; de l'autre, ce sont des masses gigantesques, des pics, des crêtes immobiles sur leur base, et faisant contraster l'éclat des neiges et des glaces avec les teintes noirâtres de l'Océan.

Les mesures de M. Valenberg donnent aux montagnes de Laponie une élévation

de cinq à six mille pieds au-dessus de la mer. Quoique cette élévation soit moins considérable que celle des montagnes de Suisse et des Pyrénées, on apperçoit tous les phénomènes des régions alpines, et surtout le grand spectacle des glaciers. A une telle proximité du cercle polaire, le règne des frimats éternels descend davantage, et la ligne de la neige commence à quatre mille pieds environ au-dessus de la mer, tandis que dans les Alpes de Suisse elle est à sept ou huit mille, et dans les Pyrénées à huit mille cent pieds.

Le 14 Juillet, M. Valenberg monta sur le glacier le plus considérable, qui porte le nom de *Sulitelma*, mot lapon qui signifie Montsolemnel. Jadis les Lapons, qui parlent encore de cette montagne avec une révérence religieuse, adoraient sur une des cimes leur principale idole. Le Sulitelma est le Mont-Blanc du Septentrion; il se compose d'une suite de sommets, dont la base a une étendue de plusieurs lieues; la plus grande élévation est de cinq mille sept cents pieds au-dessus de la mer. Pour parvenir à cette élévation, le voyageur fut obligé de franchir des crevasses énormes, où récemment des Lapons avaient été engloutis avec leurs rennes et leurs chiens. Le glacier est de ceux qu'on appelle de première classe; il se dessine en pyramides, en co-

lonnes, en aiguilles. Des mers de glaces se sont répandues dans les vallées, et sont descendues à sept cents pieds au-dessous de la ligne de neige, phénomène qu'on observe également en Suisse et ailleurs. Autour des glaces règne cette bordure de terre, nommée communément moraines des glaciers. Les moraines du Sulitelma ont souvent une élévation considérable et consistent en limon, en pierres, et en grands quartiers de roc. Elles donnent une idée de la violence du mouvement des glaces, quand elles se déplacent, et de l'effet qui en résulte dans la conformation des montagnes. Les glaces du Sulitelma sont très-claires, et presque transparentes; elles ont la dureté de la pierre; mais elles sont moins pesantes que les glaces de la mer. Le voyageur donne plusieurs détails sur leur composition intérieure, sur les figures qui les caractérisent ordinairement, et sur les crevasses qui s'y forment. Il décrit aussi les amas de neiges qui entourent le glacier, qui bordent les crevasses, et qui s'entassent sur les pics les plus élevés; ces neiges ont quelquefois une profondeur de cent pieds, et sont si dures que les pas de l'homme n'y impriment aucune trace. Celles qui se détachent des pics ou des crevasses, roulent à des distances de plusieurs lieues. Cependant, ces avalanches n'agissent dans leur route que sur la na-

ture inanimée ; quelque direction qu'elles prennent, elles rencontrent rarement des êtres vivans, ni des asiles de l'homme. Tout est désert dans ces contrées sur de vastes espaces où l'industrie n'a pu changer par aucune conquête le domaine solitaire de la création primitive.

Au Sulitelma se rattache le glacier nommé *Salajegna*. Ce glacier forme un mur épais, ayant une hauteur de plus de deux cents pieds, servant d'appui à des colonnes, à des pyramides, et posant lui-même sur des voûtes dont les ouvertures ressemblent à des abîmes. Souvent les glaces, dans leur mouvement, se heurtent avec tant de violence, que le glacier s'agite sur toute son étendue, que des pyramides et des colonnes sont renversées, et qu'on entend un bruit semblable à celui de la foudre qui éclate. Une grande rivière nommée Lairo, prend sa source dans le Salajegna, et se jette dans le lac de Pieski ; en passant sur les moraines et sur le sol voisin, elle entraîne une si grande quantité de limon, que les eaux du lac en prennent une couleur grisâtre, et sont dépourvues de poisson. Les moraines sont plus hautes, et plus chargées de grandes pierres, que celles de Sulitelma. Elles établissent autour du glacier un double et triple rempart qui, joint à la rapidité des pentes, le rend inaccessible : il faut se contenter de

de voir de loin ce monument, ouvrage des siècles, et de dessiner les traits qu'on peut saisir à la distance où l'on doit s'arrêter.

M. Valenberg parle de plusieurs autres glaciers, tous de première classe, à l'exception du *Tulpajagna*, qui n'a ni moraines, ni pyramides. Il fait l'observation que les glaces se forment à une élévation moins considérable dans le voisinage de la mer que dans l'extérieur du pays. Ce phénomène doit être attribué à la grande quantité de neige poussée par les vents de l'Océan vers les côtes, et qui, s'attachant aux flancs des montagnes, y deviennent des masses compactes, que le froid durcit davantage et convertit en glaces.

Sur la route que prit le voyageur en retournant, il vit encore à l'est de la mer plusieurs pics toujours couverts de neige, et des vallons où il en tombe annuellement une telle quantité, que les rayons du soleil et les pluies n'en peuvent fondre qu'une très-petite partie. Il côtoya les grands lacs de *Vastijaur* et *Virijaur*, qui sont à plus de 1700 pieds au-dessus de la mer. Les bords de ces lacs sont revêtus sur quelques points d'arbres et de plantes, formant des bosquets et des tapis de verdure, images douces et riantes qui se montrent rarement dans les montagnes de Laponie.

Le voyageur termine sa relation par des considérations générales sur la température, et par des tables d'observations météorologiques. Il détermine les différentes régions des montagnes, et les caractérise par les productions qu'il y a trouvées. La ligne de la neige lui sert à suivre les gradations. Il place cette ligne à quatre mille pieds environ au-dessus de la mer ; à mesure qu'on en approche, on voit diminuer la force productive, et l'homme, les animaux, les plantes s'affaisser sous la rigueur du froid.

A 2600 pieds au-dessous de la ligne les sapins ont disparu, ainsi que le bétail et les habitations. A deux mille pieds il ne règne d'autre arbre que le bouleau, et ses formes dégradées, sa verdure indigente attestent l'inclémence du ciel ; en même-temps disparaissent la plupart des animaux sauvages, et les lacs ne donnent plus de poisson. A huit cents pieds au-dessous de la ligne de la neige, le Lapon s'arrête, ses rennes ne trouvant plus la mousse qui les nourrit. Au-dessus de la ligne, c'est le tableau de l'agonie et de la mort. Les lichens les plus robustes ne rencontrent, à mille et deux mille pieds, d'abri et d'asile que dans les fentes de quelques rochers perpendiculaires, et l'oiseau nommé *Emboriza nivalis* est le seul être vivant que l'œil apperçoit. La chaleur ne s'élève pas à

un degré du thermomètre de Réaumur dans cette région, qui est à 5000 pieds au-dessus de la mer.

Dans les montagnes de Suisse et d'Italie, la ligne de la neige ne commence qu'à 7 ou 8000 pieds au-dessus de la mer; et l'on trouve des habitations qui sont aussi élevées que les sommets glacés de Sulitelma. Au Chimborazo, la ligne de la neige est à 14,760 pieds; les grains mûrissent à 17,300, et il y a des villes à 10,950 pieds au-dessus de la mer.

Cependant de toutes les régions du pôle arctique la Laponie est celle qui a la température la moins rigoureuse. En Islande, la ligne de la neige descend à deux mille cent pieds : les grands glaciers sont presqu'au niveau de la mer, et les bouleaux ne croissent que dans la plaine. Le Groenland est encore plus froid, et le cap Farnet a sous le 60e. degré le climat qu'a la Laponie au 71e. Au Canada, le 51e. degré répond, pour la végétation, au 63e. dans les montagnes scandinaves. Le Kamtchatka, la Sibérie sont à-peu près dans les mêmes rapports. La région polaire, dont la température se rapproche le plus de celle de la Laponie, c'est la côte nord-ouest de l'Amérique, où sous le 62e. degré la ligne de la neige commence à 4600 pieds au-dessus de la mer.

Nous n'avons pu faire connaître que

les traits principaux de la relation du voyageur suédois. Elle contient plusieurs détails intéressans, et qui servent à completter les notions géographiques et physiques sur les pays voisins du pôle. Sans doute, ces plages glacées ne pourront jamais se couvrir de riches produits, ni d'une population nombreuse; jamais elles ne deviendront le séjour de l'industrie et des arts; mais elles méritent l'attention sous d'autres rapports. La rudesse et l'âpreté même de leur site captivent le regard étonné, s'emparent de l'ame, et font éprouver des sensations nouvelles. Le contraste de leurs phénomènes, avec ceux des contrées méridionales, peut donner lieu à des observations importantes, et fournir des tableaux pittoresques. En voyant la nature lutter dans ce domaine des frimats contre tant d'obstacles, rassembler ses derniers moyens, et répandre encore des germes de vie avec le moins de ressources, on peut espérer de saisir quelques-uns de ses mystères, de connaître mieux ses lois générales, et de découvrir des combinaisons remarquables.

(Un estimable littérateur, qui a voyagé lui-même dans le Nord, s'occupe de la traduction de cet intéressant ouvrage).

Notice sur les collections de tableaux et de dessins, et particulièrement sur celle de dessins des artistes modernes, formée par M. Brunn-Neergard; lue à la séance de la classe des beaux-arts de l'institut impérial, le 30 Août dernier.

Les personnes qui font des collections de tableaux et de dessins, mettent souvent un plus haut prix à un ouvrage, à cause du nom d'un grand maître qu'il porte, qu'à raison de sa beauté réelle. On ne s'en étonnera pas quand on pensera que peu de personnes ont formé leur cabinet, afin de satisfaire leur goût dominant pour les beaux-arts. Des spéculations, ou le goût du jour, ont ordinairement formé ces collections, et leurs propriétaires n'ayant quelquefois que peu ou même aucune connaissance dans les arts, ont souvent été obligés de se servir des yeux des autres. Il est de ces faiseurs de collection qui craignent tellement la critique des objets qu'ils ont ramassés, qu'ils n'en permettent pas la vue aux amateurs de leur vivant, pour ne pas être détrompés sur l'authenticité de tel dessin et le nom de tel maître. C'est dommage qu'ils ne puissent pas assister à leur propre vente, ils verraient

souvent disparaître à regret les noms qui leur avaient toujours fait le plus illusion. En général, on ne veut d'un tableau d'un ancien maître qu'autant qu'on peut l'accompagner de son extrait de naissance, c'est-à-dire qu'on peut prouver par des preuves incontestables comment cet ouvrage est passé de mains en mains, depuis qu'il est sorti de l'attelier de son auteur.

Ce que je viens de dire s'applique surtout aux productions de l'école d'Italie, ou à celles des peintres des écoles flamande et hollandaise, qui sont devenues plus rares, dont leurs auteurs ont été moins féconds que d'autres. Les objets d'art et de curiosité ne sont regardés d'un bon œil qu'autant qu'ils ne sont pas trop multipliés. On pourrait peut-être même désirer que les bonnes productions d'un maître fussent si bien payées, qu'elles le missent en état d'empêcher les autres de voir le jour.

Quelques artistes ont tellement aimé de prédilection, divers peintres, sur-tout flamands, qu'ils ne se sont presque jamais créé un genre à eux; ils ont trop constamment cherché à marcher sur les traces de ceux qui étaient les objets de leur admiration. Ils ont quelquefois réussi au point que des marchands plus avides d'argent que sensibles à l'honneur de l'artiste qu'ils connaissaient, ont fait effacer

son nom pour y substituer celui du peintre qui devait augmenter le prix du tableau : on découvre cependant toujours dans ces maîtres, qu'il me soit permis de les appeller ainsi, quelque chose d'eux qu'ils n'ont pu faire disparaître pour l'œil exercé. Il faut pour cela que ce soit des hommes de génie, qui, avec toute la peine qu'ils se donnent, ne peuvent pas trouver à se cacher parfaitement sous le voile qu'ils ont choisi, et qui, sans le vouloir, disent : « Je suis moi. » Sans cela, ils ne mériteraient leur place qu'à côté des copistes : Dietrich est de ce nombre. Et qui des anciens amateurs n'a pas connu les superbes tableaux qu'avait de lui le restaurateur de la gravure en France, l'illustre et vénérable Wilhe, qui le fit connaître aux Français par son chef-d'œuvre des *Musiciens ambulans;* on peut aussi compter parmi eux, de nos jours, Eschard, dont le nom mérite d'être plus connu qu'il ne l'est.

On a vu qu'en prouvant qu'un tableau n'était pas du maître que l'on s'était imaginé, il perdait considérablement de sa valeur aux yeux des amateurs, même quand on ne faisait que commencer d'en douter. Mais la prévention ne se lasse pas de régner, elle exerce malheureusement sa tyrannie ici comme partout ailleurs. On nie souvent l'originalité d'un tableau, sur la seule preuve qu'on en a déjà vu le

sujet traité par le même maître, sans ou avec peu de changemens. Ce raisonnement est souvent très-faux, le tableau fût-il même peint d'une manière très-différente du faire ordinaire du maître. Les peintres ne se sont-ils pas souvent répétés, et même à des temps si éloignés, qu'ils ont cessé de travailler dans la même manière? Mais, me dira-t-on, le vrai connaisseur distingue toutes les manières d'un grand maître. Je répondrai : ne pouvait-il pas arriver que le peintre n'eût jamais fait qu'un seul tableau dans cette manière, et que ce fut justement celui-ci? Une copie faite par un habile élève et retouchée par le maître, ne peut-elle pas quelquefois être sortie de l'attelier, être prise pour l'original, et garder cette place actuellement dans de beaux cabinets, pendant que le vrai original, déprécié comme copie, se vend à un prix bien inférieur?

Le goût des dessins a toujours été beaucoup moins répandu que celui des tableaux, parce qu'ils sont moins attrayans pour ceux qui ne s'y connaissent pas, et moins faciles à reconnaître.

Dans les dessins, le peintre a plus souvent changé de manière, même quelquefois sans s'en douter. Ce premier jet d'un génie créateur ne peut être mieux comparé qu'au brouillon naissant du poëte, où de grandes beautés avoisinent de grands

défauts qu'on cherche à faire disparaître pour produire une harmonie peut être nuisible à l'ensemble. On ne doit jamais oublier que dans les ouvrages d'un homme de mérite, les défauts sont ordinairement rachetés par des beautés qui sont propres à l'artiste, d'après sa manière de voir. Nous voulons des ouvrages parfaits ; mais ils n'existent pas plus dans la réalité que la quadrature du cercle ; on exécute d'après la manière dont on sent son sujet, et voilà pourquoi l'on est le plus souvent enchanté de ce qui devrait enchanter le moins. L'expression et les effets étant plus à la portée de tout le monde, que les autres qualités qu'on exige d'un bon peintre, ont souvent fait passer sur bien des défauts. Le plus parfait est celui qui, au tribunal général, est reconnu pour le moins imparfait.

La mode à l'égard des dessins, a toujours eu beaucoup plus d'influence qu'à l'égard des tableaux ; dans un temps où l'on payait plusieurs cents francs des dessins de l'école française, dont le maître pouvait en faire une certaine quantité dans sa matinée, on voyait dans des ventes publiques des lots composés de plusieurs dessins capitaux de Rubens et de Nicolas Poussin, se donner pour quelques francs, tandis qu'ils seraient vendus aujourd'hui plusieurs mille francs.

Il est des pays où l'on ne met un haut

prix qu'aux productions nationales, comme chez les Hollandais, par exemple ; on y paie encore excessivement cher des dessins de cette école, pendant qu'on vend, ou point du tout, ou à un très-vil prix, des productions des maîtres des autres écoles. Si cet amour exclusif pour tout ce qui vient de nous, doit passer pour être dicté par le patriotisme, je le crois très-nuisible aux progrès des arts, dont je regarde les diverses écoles comme autant de branches du même arbre.

Peu de personnes sont inspirées de cet amour des arts, qui dans un bon ouvrage ne découvre les défauts qu'après en avoir admiré les beautés, et qui trouve toutes les écoles et leurs divers genres dignes de son attention. J'ai peine à me défendre d'un mouvement d'impatience, quand j'entends soutenir des avis exclusifs en faveur de tel ou tel genre ; je le pardonne cependant à de prétendus amateurs ; mais je ne le pardonne pas aux artistes. Dans les arts comme dans la littérature, on est sûr de réussir quand on approche de cette noble et belle simplicité qui caractérise toujours les ouvrages des grands-hommes.

La difficulté de reconnaître les maîtres anciens aurait en partie disparu, si l'on avait fait une suite de leurs ouvrages, sur-tout en dessins, où ils sont souvent le plus difficiles à reconnaître. Cette collec-

tion qu'on aurait pu regarder comme un monument élevé en l'honneur des arts, aurait été d'une grande utilité pour ceux qui ne sont pas indifférens à leurs progrès. On y aurait dû admettre des dessins des différens temps et des différens faires du maître. Un élève, même de génie, ressemble souvent dans plusieurs parties à son maître, sur-tout dans les premières années de sa sortie de son attelier, et change après tout-à-fait cette manière, pour s'en créer une qui lui devient propre. Raphaël dans sa première manière ne ressemble t-il pas au Pérugin! Aussi confondrait-on, plus souvent qu'on ne le fait, le maître et l'élève, s'il ne manquait pas quelquefois à ce dernier cette fermeté qu'on n'acquiert rarement encore qu'avec l'âge et la pratique. Souvent j'ai regretté le défaut d'une telle collection qui ne peut être formée que dans l'époque où les artistes vivent, ou dans un temps qui touche de si près au terme de leur carrière, que le souvenir de leur manière de faire est encore présent à leurs élèves et à leurs amis.

Il y a une quinzaine d'années que je conçus l'idée de vouloir rendre la postérité plus instruite sur l'état moderne des beaux arts, que nous ne le sommes sur le compte des anciens qui nous ont servi de maîtres. Je commençai pour cela à former une semblable collection pour l'é-

cole moderne ; je préférai les dessins aux tableaux, ayant vu, dans presque tous les pays, que ces premières productions du maître étaient souvent bien préférables aux dernières, et donnaient en même-temps une plus juste idée de leurs talens.

Je comprends sous le nom de l'école moderne tous les artistes morts depuis 1740, de manière qu'on peut quelquefois y trouver des dessins faits vers la fin du dix-huitième siècle. J'ai fixé cette époque, parce que ce fut dans ce temps que les diverses écoles se renouvellèrent à leur avantage, et que cette époque embrasse les maîtres vivans et leurs maîtres. Toute production coloriée et non coloriée, faite sur papier sans huile, passe chez moi pour des dessins ; de manière que la gouache et l'aquarelle sont pour moi autant de dessins coloriés. Je ne fais grand cas que des dessins originaux ; les dessins copiés d'après les anciens maîtres ne me donnent, même quand ils sont bien faits, aucune idée suffisante et juste du caractère du maître dont je veux connaître le talent; cette sorte de dessins n'entre pas même dans le but de ma collection, dont l'objet n'est que de faire connaître les écoles modernes ; ils n'y sont admis que dans le cas où ils auraient été faits par des artistes qui n'ont pu que copier, et qui, aux yeux de plusieurs personnes, jouent un grand rôle dans les arts

par leur talent *imitatif*. Je ne possède pas non plus beaucoup de dessins qui aient déjà été gravés, sur-tout lorsqu'ils ont été bien exécutés; ils ont par-là perdu pour moi tout le charme de la nouveauté, qui ajoute tant au prix d'un bel ouvrage, et qu'ils ne peuvent regagner que quand la gravure en a été négligée.

Je n'ai pu remplir cette tâche difficile que par de nombreux voyages, qui m'ont mis à portée de connaître personnellement un grand nombre d'artistes, ou les parens et les élèves de ceux qui n'existent plus. Ils m'ont ouvert leurs portefeuilles, ou ils ont fait des dessins exprès pour moi; et je n'ai qu'à me louer généralement des bontés de cette classe si intéressante de la société, avec laquelle j'ai passé les momens les plus agréables de ma vie.

Ma collection est actuellement composée de plus de 3000 dessins; nombre dans lequel je ne compte pas ceux qui ont été faits pour mes voyages. Je les distribuerai dans les écoles suivantes :

L'école française, allemande, italienne, hollandaise, anglaise, danoise, suédoise.

J'ai réuni dans une même école, les écoles flamande et hollandaise, ainsi que les diverses écoles d'Italie, qui depuis mon époque adoptée, ne méritent pas par leur diversité d'en former plusieurs. J'ai en revanche créé les écoles anglaise, da-

noise et suédoise. J'espère pouvoir un jour donner un catalogue raisonné de toute cette collection, accompagné d'une notice biographique sur chaque artiste. Je pourrai aussi donner, par de petites gravures, une idée juste des principales compositions qu'elle renferme. Je tâcherai de mettre plus d'exactitude dans ces notices, que ne le font ordinairement ceux qui écrivent sur des artistes contemporains. Dans le supplément du dictionnaire des arts de Füzli, on trouve un plus grand nombre de fautes, quand il parle des artistes vivans que quand il s'agit des anciens maîtres.

J'ai cherché à réunir le plus possible des différens *faires* et à des différens temps du maître, ainsi que des paysages du peintre d'histoire qui ont tout un autre caractère que ceux du paysagiste.

Les études, qui sont autant de preuves des connaissances approfondies de l'artiste dans son art, n'ont pas échappé à mon attention, quand j'ai été assez heureux pour pouvoir me les procurer. J'admets le maître à l'école où il a acquis son talent; son pays natal ne devient ainsi son école, que dans le cas où il est sorti de sa patrie avec un talent fait. Lautherbourg, par exemple, appartiendra ainsi toujours à l'école française, ayant déjà un talent formé avant son départ pour l'Angleterre.

On n'a pas toujours un dessin du maître parce qu'il porte sa vraie signature; il peut quelquefois en avoir fait exécuter par un autre, pour se faire croire plus habile qu'il ne l'est, aux yeux de celui à qui il le donne. Quelquefois on a fait faire un faux pendant avec une fausse signature, d'autant plus difficile à reconnaître, qu'il est dans la manière du tableau, ou du dessin auquel il doit servir de pendant, et quelquefois même mieux fait. Je suis souvent fâché de voir les dessins d'un maître retouchés par un autre, fut-il même plus habile que celui qui les a faits; le cachet de l'originalité qu'on recherche avec raison le plus dans les productions d'un homme habile, disparaît et se cache honteusement quelquefois sous un talent bien inférieur. C'est profaner son savoir d'en faire un tel usage, pour hausser ou abaisser le talent d'un autre. On ne doit même qu'avec beaucoup de précaution permettre à l'artiste lui-même de retoucher ses propres productions. Souvent dans un âge avancé, où il croit presque toujours mieux faire, il gâte plus souvent son tableau ou son dessin qu'il ne l'améliore; ce qui arriva au Titien, et de nos jours à un grand nombre d'artistes de mérite. On a même quelquefois après leur mort, pris le sage parti de brûler ces ouvrages qu'ils trouvaient eux-mêmes tant supérieurs à tout ce qu'ils avaient fait,

pour qu'ils ne nuisissent pas à une réputation établie depuis un demi siècle, dans un âge où on est en état de l'acquérir.

Qui ne pourra pas facilement se méprendre, quand, comme *Palmenius*, l'artiste a gravé légèrement le trait et l'a depuis lavé lui-même? Si cela arrivait à plusieurs autres maîtres, nous finirions bientôt par remplacer nos collections de dessins avec des gravures. On ne sait souvent pas de qui sont les figures dans de certains paysages ou dessins d'architecture, quand le maître lui-même n'en fait jamais. Il y a même des artistes qui ont acquis une certaine réputation pour avoir orné de figures les productions d'autrui, sans nuire à l'harmonie de l'ensemble; ce qui n'est pas toujours le plus facile à faire. Lantara, Clerriseau et d'autres n'ont jamais fait les figures qu'on trouve dans leurs ouvrages. Il existe des dessins lavés par un maître, dont le trait a été fait par un autre. Dans quel embarras ne jetteront-ils pas les connaisseurs? Clerriseau trouva ainsi à Gênes, dans une auberge, une certaine quantité de traits, qu'il lava en différentes manières; à son retour à Paris, on les attribua à je ne sais combien d'anciens maîtres. Quelquefois on cherche aussi à vous régaler d'une vraie copie, etc. Les Larue, Robert, Clerriseau, Bosieu et d'autres ont souvent été si bien copiés, que des élèves les ont achetés

pour des originaux ; et comment la postérité reconnaîtra-t-elle ce que le maître a souvent eu beaucoup de peine à découvrir lui-même ? L'expérience seule peut vous apprendre à éviter ces méprises, auxquelles on ne sera moins exposé, que quand on aura beaucoup vu et bien observé. J'ai entretenu la classe de cet objet et en particulier d'une suite de dessins des maîtres modernes telle que celle que je viens de former, parce que je crois une telle collection intéressante pour les progrès des arts : elle peut servir de terme de comparaison à ceux qui voudraient étudier cette partie, et servir aussi à ceux mêmes qui se plaisent à faire des collections.

BRUNN, NEERGARD.

Le serin de Jean-Jacques Rousseau. — Anecdote inédite.

Ma patrie est celle de Jean-Jacques Rousseau. Je fus long-temps enthousiaste de son génie et de ses ouvrages.

J'étais très-jeune lorsque je perdis une mère chérie qui me servait de guide ; je restai seule avec mon père qui, trop occupé de ses affaires, ne pouvait diriger ni surveiller mes lectures. Les œuvres de Jean Jacques faisaient le fond d'une petite bibliothèque à ma disposition. Dès que

j'eus commencé à les lire, toute autre lecture me devint insipide; et je crois que j'y ai plus gagné que perdu. J'ai lu, il est vrai, bien jeune encore, un roman qu'il dit lui-même être dangereux, mais du moins je n'en ai pas lu d'autres : et dans celui-là j'ai trouvé bien plus d'encouragement à la vertu qu'au vice. Si j'ai bien compris la phrase tant citée de sa préface, c'est en général la lecture des romans qu'il interdit aux jeunes filles, plutôt que celle de son *Héloïse* en particulier. Quoi qu'il en soit, je puis affirmer que la lecture répétée de la *Nouvelle-Héloïse* et d'*Emile*, loin d'avoir eu du danger pour moi, m'a toujours fait désirer plus vivement de devenir et meilleure, et plus vertueuse. Je lui dois peut-être aussi d'avoir évité tous les dangers de mon âge dans une ville où les jeunes gens des deux sexes ont de fréquentes occasions de se rencontrer. Combien tous les hommes me paraissaient au dessous de cet auteur sublime dont je cherchais en vain le modèle dans les lieux de sa naissance ! Et lorsque je venais de lire ses écrits, comme tout ce que j'entendais me paraissait d'une fadeur insupportable ! La magie de son style, ce charme inconnu qu'on ne peut définir ni imiter, qui donne à sa prose l'effet d'une musique délicieuse, m'enchantait au point que je ne pouvais supposer aucun défaut à l'être qui expri-

mait ses pensées avec tant de sensibilité et d'énergie. Je lui trouvais tous les caractères de l'idéal de la perfection. J'aurais voulu pouvoir vivre avec lui, être sa sœur, son amie, sa compagne, le soigner dans ses maux, le consoler de ses peines, lui consacrer toute mon existence; j'en étais sans cesse occupée. Cette passion pour un homme que je ne connaissais que par ses écrits, était sans doute une folie; mais si, comme j'en suis persuadée, je lui dois de m'avoir garantie d'autres passions et d'autres folies, puis-je en vouloir à celui qui me l'inspirait? Elle remplissait entièrement mon jeune cœur (ou plutôt ma très-jeune tête), lorsque Jean-Jacques mourut à Ermenonville, et très-certainement il ne fut regretté de personne plus sincèrement que de sa jeune amie inconnue, dont jamais il ne s'était douté. Cent fois j'avais voulu lui écrire, lui apprendre mon admiration, mon enthousiasme; mais la timidité de mon âge, une juste défiance de moi-même et de mon style, plus que tout encore la crainte de perdre cette chère illusion qui me faisait imaginer qu'il m'aurait aimée s'il eût su combien je l'aimais, m'avaient arrêtée. Il n'était plus temps; et cela même augmentait mes regrets. Il me semblait que mon attachement aurait pu embellir et prolonger son existence. J'aurais voulu du moins rendre un hommage à sa

mémoire; je l'essayai, et ne fus contente d'aucun de mes essais, soit que je manquasse de talens, ou que je sentisse trop pour exprimer à mon gré mes sentimens.

J'avais un oncle très aimable, assez bon poëte de société, qui m'avait paru partager mon enthousiasme pour notre compatriote. Lorsqu'il me voyait rougir et m'animer en parlant de lui, il riait et me disait en me frappant sur l'épaule: « Bonne Pauline, tu es digne d'être l'amie de Jean-Jacques » ! C'était à mon gré le plus beau des éloges, il me rendait bien fière de moi-même. Ce fut à lui que je m'adressai en le conjurant d'employer tout son cœur et tout son esprit à faire une épitaphe pour mon cher Jean-Jacques. J'y penserai, me dit-il, et dès le lendemain il m'en apporta une qui me mit en fureur, que je déchirai et jettai au feu, mais que ma bonne mémoire retint malgré moi. Je ne la crois pas connue. Mon oncle avait le double mérite de rimer avec esprit et facilité et de n'attacher ni prétention, ni importance à ses productions. Mes vers n'ont point de lendemain, nous disait-il souvent, en nous récitant ceux qu'il venait de faire. Cependant plusieurs de ses poésies auraient mérité de lui survivre; mais c'était si peu son opinion qu'on n'a trouvé dans ses papiers après sa mort ni brouillon, ni copie d'aucune de ses compositions. C'est un trait si rare chez les poëtes

que je me plais à le citer, ainsi que l'épitaphe qui avait si fort excité ma colère, et que je trouve à présent moins mauvaise :

Ci-gît Rousseau ! En lui tout fut contraste ;
Il aima les humains, mais ce fut pour les fuir ;
Il perdit sa patrie en voulant la servir.
Modeste avec orgueil, il fut pauvre avec faste,
Ne sut pas vivre et sut mourir.

Et quoi, mon oncle ! dis-je avec indignation, n'aviez-vous donc que cela à dire ? — Rien autre chose, ma nièce. — Ah Dieu ! pas autre chose !.... Et sa sensibilité profonde !.... Et cette ardente humanité !.... Et ce génie si supérieur !.... Et cette ame si sublime !.... Et sa magique éloquence !... Et sa passion pour la vérité !.... Et cette occupation touchante du bonheur des enfans !.... Et tout ce qui le distingue, qui le met si fort au-dessus de tous les écrivains...., de tous les mortels !.... Mon oncle, votre épitaphe me paraît une cruelle satire.... je me suis bien trompée.... je croyais que vous partagiez mon admiration.... que vous étiez son ami dévoué.... — Son admirateur, je le suis sans aucun doute ; son ami.... le ciel m'en préserve ! Pauline, un jour tu reviendras de ton erreur ; tu verras que l'être à-peu-près divin que tu viens de peindre, n'était souvent qu'un mortel bien faible et bien orgueilleux. — Mon

oncle ! — Tu es bien courroucée, eh bien ! venge-toi sur mon épitaphe, je te l'abandonne. Au reste, nous allons avoir, sous le titre de CONFESSIONS, les mémoires de cet homme célèbre. *L'apôtre de la vérité* (comme tu le nommes), n'en aura pas imposé ; et nous saurons à quoi nous en tenir sur son compte. En attendant, calme ton imagination, de peur qu'elle ne t'égare comme la sienne qui fit son malheur, et celui de tous ceux qui l'ont aimé.

Les *Confessions* parurent, en effet, quelques mois après, et le voile tomba. Voilà ton ami J. J., me dit mon oncle en me les apportant : je conviens avec toi qu'il est véridique ; mais il prouve que s'il y a de la vertu à ne pas mentir, il y en a aussi à ne pas tout dire.

Je lus et j'en revins à-peu-près à l'opinion de mon oncle. Je dois avouer cependant que dans plus d'une page de cet inconcevable ouvrage, je retrouvai toute mon admiration et tous mes regrets, que ce fut même celui qui m'attacha et m'attendrit le plus ; mais en même-temps j'eus à rougir plus d'une fois de mon adoration insensée qui s'évanouit par degrés, et se changea en tendre compassion sur ses erreurs dont la source fut une sensibilité exaltée. Rousseau fut toujours pour moi le premier des écrivains, mais non plus le premier des hommes. Les années

amenèrent enfin l'âge de la raison. Je lus d'autres bons ouvrages, je relus les siens, et fus entièrement convaincue que Rousseau était en effet un composé des plus étonnans contrastes.

Des affaires m'appellèrent, en 1800, de Genève à Paris. Je visitai tous les monumens de la capitale ; et celui qui, après le Louvre, me parut mériter le plus l'admiration générale, fut ce superbe édifice que l'on nommait alors le Panthéon. Dans l'église souterraine, on me fit remarquer parmi d'autres tombeaux celui de J.-J. Rousseau : à cette vue, à ce nom, je me rappellai mon ancienne passion, et j'en retrouvai même dans mon cœur quelque étincelle. Ce bras armé d'un flambeau qui ortait de la tombe entrouverte, me parut ètre la sublime image de l'immortalité et lu feu de son génie. Je me retraçai tour-ı-tour et ses plus belles pensées, et ses ophismes, et sa grandeur, et sa faiblesse, t ses torts, et ses malheurs, et l'épi-aphe de mon oncle. J'étais absorbée dans es souvenirs, lorsque j'apperçus, sous pli du bras qui tient le flambeau, une etite boite ficelée. Dans ce moment mes mis se rapprochèrent, et avec eux celui ui nous montrait l'édifice. Je me hâtai e lui demander, en la lui montrant, ce ue c'était que cette petite boite. Il parut ırpris, et m'assura qu'il ignorait quand : comment elle avait été déposée là. Il

fallait ; en effet, toute l'attention que j'avais mise à examiner le monument pour la découvrir ; et la poussière qui la couvrait indiquait qu'elle était là depuis quelque temps. Le concierge la prit et me la donna ; on lisait écrit sur le couvercle de la boîte, d'une petite écriture de femme : *Jean-Jacques m'aimait*. Notre curiosité, très-excitée, fut bientôt satisfaite : le concierge reprit la boîte, coupa la ficelle, l'ouvrit, et nous présenta un très-joli serin de Canarie, très-proprement empaillé, et couché sur un lit de coton. Le gardien leva les épaules en souriant de pitié, et ne fit nulle difficulté de me céder ce qu'il appellait ma *trouvaille*. J'étais redevenue bien jeune auprès du monument de Rousseau, car j'emportai la petite boîte et la petite bête avec un vrai plaisir d'enfant ; et de crainte qu'on ne m'en séparât, je me hâtai de cacher mon trésor et de m'en aller l'admirer chez moi. Je sortis avec précaution le petit oiseau de sa niche, je lissais son joli plumage jaune, je soufflais dessus pour le relever, je penchais ensuite l'oiseau sur mon doigt ; on l'aurait cru vivant, deux jais noirs remplaçaient ses yeux à s'y tromper. L'absence totale d'air l'avait sans doute conservé si bien qu'il paraissait prêt à chanter. Ah ! combien j'aurais désiré qu'il pût parler et me dire à quel titre il avait appartenu à Jean-Jacques, et qui s'était
donné

donné le soin de le placer sur son tombeau ! Je ne pouvais me rappeller aucune page de ses œuvres où il fût question d'un oiseau. Cependant je me promis de relire ses *Confessions*, que je n'avais pas voulu rouvrir depuis que leur lecture m'avait *désenchantée.* En attendant, j'eus la fantaisie de placer le serin sur un buste de son maître que j'avais sur ma cheminée : je me levai dans cette intention ; la boîte tombe, je la relève : le coton s'était dérangé, et ce dérangement me fait appercevoir un petit papier fin écrit de la même main que le dessus de la boîte. Il y avait pour adresse : *A ceux qui trouveront mon serin.* C'était indubitablement à moi. Je lus et j'appris ainsi l'histoire de mon oiseau, que je vais copier sans rien changer au récit naïf de son historienne. Heureuse et simple Rosine ! combien autrefois j'aurais envié ton sort ! Tu fus pour J.-J. ce que j'ai tant désiré d'être, son élève, son amie.... et sans doute tu le méritais mieux que moi, puisque tes sentimens et ta vénération n'ont point varié.

Copie de l'écrit trouvé au fond de la boîte.

» C'est demain que le monument qu'on élève au Panthéon, à mon vieil ami, sera terminé. Je ne veux plus perdre un seul jour; j'irai, comme il me l'a demandé, déposer notre serin sur son tombeau. Hélas ! depuis long-temps, tous deux ont

cessé de vivre, et je n'ai pu remplir encore ma promesse; mais j'ai tout préparé; son *Càrino* (1), bien empaillé, repose dans une petite boîte, et j'espère pouvoir trouver un moment pour le réunir à son bon maître, quoiqu'il soit allé mourir si loin de la pauvre Rosine. Ah! ils étaient déjà réunis dans ma pensée!.... Qui que vous soyez, qui déplacerez Carino, ne méprisez pas ce petit oiseau! Il fut tendrement aimé de Jean-Jacques et de sa Rosine. Je vais, en peu de mots, faire son histoire; je la mettrai au fond de la petite boîte; vous la lirez; elle vous intéressera, et vous remettrez Carino sur le tombeau de son ami.

» Je me nomme Rosine. Mon père, dont j'étais l'unique enfant, vivait à la Chaux-de-Fonds, dans la principauté de Neufchâtel. Il était habile horloger-mécanicien, et l'associé du fameux Jacques Droz, avec qui il composa ces figures organisées qu'ils appellaient des automates, qui furent admirées de toute l'Europe, et qui ont fait les plaisirs de mon enfance. J'étais cependant un peu jalouse du *petit dessinateur* et de la *petite musicienne.* Ils étaient si obéissans, si dociles, si attentifs à leur ouvrage, qu'on me les présentait sans cesse pour modèles. « Vois, Rosine, me disait mon père, comme ils sont plus

---

(1) Mot italien qui équivaut à ceux-ci : *cher-petit.*

sages que toi : je n'ai d'autre souci que de les monter, et ils travaillent sans la moindre distraction, tandis que ton nez est toujours en l'air : aussi sont-ils beaucoup plus habiles que toi. — Mais papa, disais-je, ils font toujours les mêmes choses. — J'en conviens, mais ils les font bien, et toi tu barbouilles tout ce que tu fais ».

Je les vis donc partir sans peine. J'aimais beaucoup mieux un charmant petit serin de Canarie que mon père avait organisé pour moi, auquel on ne me comparait point et qui faisait tout mon bonheur. Il sifflait à merveille trois jolis airs l'un après l'autre; il tournait la tête, et pendant un quart d'heure il sautait d'un bâton à l'autre dans sa jolie cage, de l'air du monde le plus naturel. Je l'aimais à la folie; et lorqu'après la mort de mon bon père, ma mère vint s'établir à Mottier-Travers, chez une sœur qui y était établie, je n'eus garde d'oublier mon gentil automate que je nommais *Bibi*. Ma tante, chez qui nous logeâmes, était veuve aussi et n'avait qu'un fils plus âgé que moi de cinq ou six ans, et que j'aimais beaucoup. Lorsqu'il venait chez mon père, il avait mille complaisances pour sa petite cousine. J'avais souvent entendu nos mamans former le projet de nous marier ensemble, et j'en étais bien aise, car personne ne me plaisait plus que mon cousin Armand; mais il n'en était pas question encore. J'étais dans ma onzième

année, et mon cousin, qui en avait dix-sept, était élevé à Paris, chez un parent de son père qui l'avait demandé. Je fus fort triste de ne pas le trouver chez lui, il ne fallut pas moins que les caresses de ma bonne tante, dont j'étais l'enfant gâté, et la gentillesse de l'oiseau automate, pour me consoler. Je le montais vingt fois par jour sans me lasser jamais de l'éternelle répétition des trois airs qu'il sifflait. Il est vrai qu'ils étaient charmans et nouveaux. C'était trois airs du Devin de Village : *J'ai perdu mon serviteur*, etc. ; *Si des galans de la ville*, et le charmant vaudeville de la fin : *C'est un enfant, c'est un enfant.* On m'en avait appris les paroles ; je les chantais avec une voix juste et fraîche ; le serin m'accompagnait en balançant sa petite tête à droite et à gauche, et nous formions ainsi de petits concerts, peu variés, il est vrai, mais qui n'enchantaient pas moins mes bonnes parentes et moi-même.

» J'appris enfin à connaître d'autres plaisirs que celui de chanter avec un automate. Nous occupions, avec ma tante, un des corps de logis de la maison. Il y en avait un autre séparé par un petit jardin et qui n'était pas habité. Un vieux monsieur de Neufchâtel vint proposer à ma tante de louer ce pavillon, qui était très-petit, à un de ses amis. C'était, lui dit-il, un homme sur le retour, maladif, bon, doux, tranquille,

n'ayant avec lui qu'une gouvernante qui le soignait et faisait son ménage. Ma tante accepta, et son locataire ne tarda pas à arriver. C'était J.-J. Rousseau. On en parlait très-diversement; les uns comme d'une divinité, les autres comme d'un méchant homme. Ma tante prenait son parti parce qu'il logeait chez elle, et ma mère parce qu'elle avait lu un roman de lui qui lui avait fait plaisir. Pour moi, petite fille, je n'en pensais ni bien, ni mal; mais sa physionomie me plaisait, et son costume m'amusait. Il portait une longue robe garnie de fourrure, rattachée au milieu du corps par une large ceinture, et sur sa tête un bonnet fourré, aussi en forme de turban. Il ressemblait ainsi à un automate turc que j'avais vu chez mon père, qui frappait de la timbale. Tout le monde, à Mottier, l'appellait *l'Arménien Jean-Jacques;* moi, je le nommais toujours *l'automate Jean-Jacques*. Je me mettais à la fenêtre dès que je le voyais sortir de chez lui. Il se promenait tout seul avec une grande boîte de fer-blanc sous un bras, et un livre sous l'autre. Quelquefois je me trouvais sur son passage, et je lui faisais une grande révérence qu'il me rendait par un sourire de bienveillance et quelques mots caressans, car il aimait les enfans et savait s'en faire aimer. Ma tante, qui l'avait reçu

à son arrivée, et qui voyait souvent Mlle. Thérèse Levasseur, sa gouvernante, disait qu'il était le meilleur des hommes; simple lui-même comme un enfant, mais sauvage et singulier dans sa manière de vivre. Il herborisait dans la matinée, faisait des lacets sur un coussin dans la soirée, et dans ses momens perdus il s'occupait d'un serin de Canarie qu'il avait apporté avec lui, et qui était sa seule société. Cet oiseau qui nous rapprocha l'un de l'autre, est le pauvre Carino renfermé dans cette boîte.

» Les fenêtres de mon cabinet étaient vis-à-vis de celles de notre voisin. Son oiseau avait la liberté de voler dans la chambre, mais non pas celle d'en sortir. Attiré par le chant du mien, et profitant d'un moment où l'on ouvrit la fenêtre, il s'échappa, traversa rapidement le jardin et se plaça sur la cage de Bibi que je venais de monter, et qui débitait ses trois airs. Qu'on juge de mon enchantement en voyant arriver ce second oiseau; il commença aussi à chanter après avoir écouté un moment; mais ce n'était pas des airs, c'était une mélodie bruyante et variée, toute nouvelle pour moi, et qui me parut délicieuse. Il tournait aussi sa tête en chantant, mais avec beaucoup plus de grace que Bibi, et d'un air bien plus intelligent. Je lui tendis le doigt, il s'y plaça, puis sur mon

épaule, puis sur ma tête, tandis que Bibi ayant fini son chant, sautait régulièrement d'un bâton sur un autre, toujours à la même place, jusqu'à ce qu'il s'arrêtât tout-à-fait; le nouveau venu retourna sur sa cage, puis sur mon doigt. Je le trouvais charmant, et je l'approchais de mes lèvres, lorsqu'un coup de sifflet et le nom de Carino, répété plusieurs fois, le firent partir à tire d'aile. Il se posa encore sur un arbre du jardin, puis rejoignit son maître que je voyais à la fenêtre l'appeller sans relâche. Quand il l'eut repris, il me fit un signe qui exprimait le plaisir de le revoir et une félicitation sur la sagesse du mien qui ne sortait pas. Un moment après, je vis notre voisin sortir, traverser le jardin et entrer chez nous. Bientôt on m'appella, je le trouvai assis entre ma mère et ma tante. — Je viens vous remercier, ma belle enfant, me dit-il avec bonté, de l'accueil que vous avez fait à mon oiseau; je vous dois des excuses du mauvais exemple qu'il donne au vôtre, mais vous l'avez mieux élevé; il se trouve bien auprès de vous; il ne vous quittera pas. — Oh! non, monsieur, dis-je en riant, il ne s'envolera pas, j'en suis bien sûre... Je voudrais bien qu'il pût s'envoler. — Pour avoir le plaisir de le voir revenir, sans doute? Voulez-vous me le montrer? Il siffle à mer-

veille, à ce qu'il m'a paru, des airs... que je siffle aussi quelquefois. Je courus le chercher, et son immobilité parfaite lui eut bientôt appris ce que c'était, car le ressort avait fini son jeu. — Quoi! c'est un automate! s'écria-t il avec surprise : de ma fenêtre j'y ai été complettement trompé, et je l'ai cru plein de vie. Il le prit, l'examina. Je lui racontai que c'était l'ouvrage de mon bon papa que j'avais tant regretté; je lui montrai comment on le montait, et dès qu'il le fut, il recommença ses petits mouvemens, ses petites cadences, et puis les trois airs les uns après les autres, qu'il n'était pas question d'arrêter. Mon cœur battait de plaisir, car je voyais visiblement que *l'automate Jean-Jacques* en avait beaucoup à entendre l'automate Bibi; j'en attribuais la gloire à ce dernier, et j'en prenais bien une petite portion pour sa maîtresse, ignorant alors qu'un auteur a toujours du plaisir à entendre ou voir ses ouvrages, et que j'avais devant moi celui des jolis airs tant répétés. Ses yeux assez petits, mais noirs et pleins de feu, avaient une expression d'orgueil et de joie; elle augmenta encore, lorsque ma tante m'ordonna de chanter les paroles. J'obéis promptement; car j'en mourais d'envie. Je crois le voir encore, ce bon Jean-Jacques, m'écoutant avec délices, battant la mesure sur

ma main qu'il avait prise dans les siennes; et répétant d'une voix douce, juste, mais un peu cassée : *C'est un enfant, c'est un enfant;* et un aimable enfant, ajouta-t-il quand l'air fut fini, en pressant de se ses lèvres la main qu'il avait gardée dans les siennes. Il voulut savoir comment je m'appellais. Rosine, monsieur. — Ce nom vous va fort bien; et vous, savez-vous comment je m'appelle? — Je baissai les yeux en souriant sans répondre. Ma mère trouva très-plaisant de lui dire que je l'avais baptisé du nom d'automate, à cause de son vêtement, et il en rit beaucoup. « Elle a plus raison que vous ne pensez, lui dit-il; plût au ciel que je n'eusse été qu'un automate, ou que je pusse le devenir! C'est à cela que j'aspire : d'ailleurs c'est un moyen de plaire à Rosine, elle aimait tant son serin! » Il avait raison de parler au passé; car, sans savoir pourquoi, il me semblait que j'aimais déjà moins Bibi. Il était démonté. Je lui trouvais l'air si imbécile avec son bec entr'ouvert et sa figure immobile! Je le remis dans sa loge pour l'emporter. « Bien obligé, bonne Rosine, me dit notre aimable voisin; je sais bon gré à votre gentil automate; sans le savoir, il vous occupait de moi, il vous a appris très bien des airs que j'aime à entendre; mais je crains cependant qu'à la

fin ils ne vous ennuient ». Oh non, monsieur, jamais ! Ils sont si jolis ! Il parut attendri. Douce petite, me dit-il, puisse-tu conserver cette précieuse innocence, et ne t'ennuyer jamais de ce qui t'a plu une fois ! Veux-tu m'aimer, Rosine, comme tu aimais ton bon papa ? Les larmes me vinrent aux yeux au nom de mon père, et je répondis en secouant la tête : Je veux bien vous aimer, monsieur, et je vous aime déjà ; mais comme mon papa.... Oh non ! je ne le pourrais pas ; je sens que je n'aimerai jamais personne autant que j'aimais mon papa. — Excellente fille ! Eh bien ! aime-moi donc comme *un ami*. Appelle-moi *ton vieux bon ami*. Tu le veux bien, n'est-ce pas ? Il mit un accent si tendre dans ces derniers mots, que je me jetai dans ses bras. De ce moment je fus sa Rosine, sa bonne fille, et lui *mon bon vieux ami*. Daignez me confier votre enfant, dit-il à ma mère. Je me suis souvent occupé d'éducation, et j'ose vous assurer, en toute confiance, qu'elle s'en trouvera bien. Ma mère le remercia avec attendrissement, et lui dit qu'elle s'en reposait entièrement sur lui. Te voilà donc, ma fille, mon élève, *ma Sophie*, me dit-il en me serrant dans ses bras ; je voudrais que tu te fusses appellée Sophie, mais le nom de Rosine te va si bien, il m'intéressera aussi. Après quel-

ques momens d'entretien sur ce que je savais, ou plutôt sur ce que je ne savais pas, car je n'avais guère appris qu'à soigner mon serin, il me proposa d'aller rendre à Carino la visite qu'il m'avait faite. Il n'a que le chant de la nature, dit-il, mais il le varie sans cesse, et le redouble quand je lui réponds, comme pour me répondre à son tour. Tu sentiras la différence d'un automate à un être vivant et sensible. De plus, mon cher Carino me donne le plaisir de le rendre heureux.

» Ce qui trouble le plaisir d'avoir des oiseaux dans sa chambre, dit ma mère, c'est l'obligation où l'on est de les tenir en captivité.

» Vous avez raison, madame ; ce fut pendant long-temps ce qui m'empêcha d'en avoir. Le premier des biens est la liberté. Pénétré de cette idée, j'avais le mauvais goût de préférer un chat, à cause du goût de son espèce pour l'indépendance ; mais je finis par trouver que les chats ressemblent trop aux hommes. Ils ont comme eux la liberté du coup de griffe, et ils s'en servent trop souvent. Une amie bien chère me donna Carino, et dès ce moment les chats perdirent leur crédit chez moi. Je frémis à l'idée que si l'un d'eux appercevait mon pauvre oiseau, il le traiterait aussi mal qu'on a traité son pauvre maître,

et qu'il serait aussi déchiré à belles dents. D'ailleurs Carino n'est esclave que de son amitié pour moi ; sa cage n'est jamais fermée ; il ne m'a quitté encore que pour visiter Rosine, et je l'en aime davantage ; viens, ma fille, je veux que tu fasses plus ample connaissance avec lui.

« Nous sortîmes ensemble nous tenant par la main, et j'étais déjà tout-à-fait familiarisée avec lui. En traversant le jardin il me nomma plusieurs plantes dont j'ignorais les noms, et me promit de m'apprendre à les connaître toutes. En entrant dans sa chambre il me présenta à Mlle. Thérèse, qui était occupée à la ranger. C'est ma fille, dit-il, et je veux qu'elle ait ses entrées libres chez moi. Je courus d'abord à la cage de Carino. Elle était ouverte. Mon vieux ami l'appella en lui présentant un petit morceau de sucre qu'il vint becqueter ; il voltigea ensuite tour-à-tour sur nos têtes, sur nos épaules. J'eus le plaisir (inconnu avec le mien) de lui faire manger des grains entre mes lèvres ; il nous régala ensuite de son joli chant. Il volait dans tous les coins de la chambre avec un air si content ! Je le suivais des yeux avec transport ; et je sentis que l'insipide Bibi avait grand besoin d'être un don de mon père, et de chanter les airs de mon vieux ami, pour m'intéresser encore.

» Depuis ce jour je devins l'élève de

Jean-Jacques. Il tint tout ce qu'il avait promis à ma mère, en m'apprenant ce qu'il savait de bien, et me laissant l'ignorance du mal. Par ses soins je devins une passable musicienne ; j'appris les noms de toutes les plantes usuelles, et assez de botanique pour les classer moi-même, j'appris de l'histoire et de la géographie ce qu'il en fallait pour comprendre les gazettes que je lisais à ma tante. Je lisais avec lui quelques morceaux choisis des meilleurs auteurs français ; quelques tragédies de Racine, *Télémaque* en entier, peu d'ouvrages modernes, et des siens seulement quelques pages d'*Emile*, qui me firent comprendre pourquoi il me nommait quelquefois *sa Sophie*. Ce nom réveillait en lui mille souvenirs doux et pénibles. Il le prononçait souvent en caressant Carino. Il me dit que celle qui le lui avait donné, portait ce nom qu'il ne prononçait jamais sans émotion. Ce fut dans un de ces momens qu'il me dit les larmes aux yeux : Bonne Rosine ! si tu m'aimes encore quand je ne serai plus, porte Carino sur ma tombe lorsque sa vie aussi sera terminée ; tu le placeras sur la pierre qui couvrira ton vieux ami, ce sera peut-être le seul être qui m'aura toujours aimé. Ce fut mon tour de pleurer. Tais-toi, lui dis-je en portant ma main sur sa bouche, tu dis qu'il ne faut pas mentir, et à présent tu ne dis pas la vérité ; tu sais

bien que je t'aime, que je t'aimerai toute ma vie.

» *Toute sa vie*, répéta-t-il en souriant; puis il me donna un baiser sur le front en renouvellant sa prière de placer Carino sur sa tombe. Je le lui promis. Hélas ! il ne prévoyait pas alors qu'il irait mourir si loin de moi, et que bientôt nous serions séparés à jamais. Il voulait, disait-il sans cesse, se fixer à Mottier pour le reste de sa vie; il voulait voir sa Rosine femme, mère et nourrice: quand il me disait cela, je riais et je pensais à mon cousin Armand qui manquait seul à mon bonheur. Il revint, et son arrivée occasionna mes premières découvertes sur le caractère défiant et ombrageux de mon vieux ami. Je lui avais vu souvent des momens d'humeur, ou plutôt de tristesse; mais ils étaient ordinairement causés par quelque propos de Mlle. Thérèse; et une caresse de Rosine, ou le chant du serin, la dissipait bientôt.

» Armand arriva sans être attendu; nous étions à souper. On comprend notre joie; c'était à qui lui prodiguerait plus de caresses. Il était cependant devenu un grand beau monsieur de très-bonne façon, qui aurait dû m'intimider; mais pour moi c'était toujours mon Armand. Il ne pouvait non plus en croire ses yeux en retrouvant sa petite Rosine avec le maintien de grande fille, de l'aisance, de la grace;

et un accent très-pur! Car mon vieux ami, qui attachait beaucoup de prix à ces avantages chez une femme, ne me passait aucun mauvais terme, aucune inflexion aigre ou fausse, aucune mauvaise contenance; il me faisait tenir droite sans roideur; il rameuait mes bras en avant pour qu'en marchant ou sautant je n'eusse pas, disait-il, l'air d'une sauterelle : j'avais donc, grace à ses leçons, une très-*bonne tenue*. A chaque surprise de mon cousin, à chaque éloge, je me hâtais de répondre : c'est mon vieux ami. Mais combien son étonnement augmenta lorsque je lui nommai ce vieux ami! Il courait hors de lui-même par la chambre en répétant : Jean-Jacques Rousseau est ici! Il est votre ami, est-il possible! Que je suis heureux! Quoi! je pourrai le voir, l'entendre? Dès ce soir, si tu le veux, Armand, je vais chez lui quand il me plaît. Nos mères nous firent observer qu'il était trop tard, que la maison serait fermée, que Mlle. Thérèse grognerait.... et malgré sa frénésie et son impatience M. Armand fut obligé d'attendre au lendemain. Toute la soirée il nous entretint de Rousseau, de ses ouvrages, des amis et des ennemis qu'il avait à Paris. Il nous dit que lui, Armand, était collaborateur d'un journal; et qu'il se réjouissait beaucoup d'y parler de Jean-Jacques Rousseau, de sa retraite à Motier, et de tout ce qu'il aurait vu et en-

tendu de cet écrivain célèbre. Cela ne me plaisait pas trop ; mais dans ma joie de revoir mon cousin, je ne voulus pas le contrarier. A peine étions-nous levés qu'il me conjura de le conduire chez mon vieux ami. Je n'y allais jamais de si bonne heure ; mais je cédai, nous ne le trouvâmes pas ; il était déjà sorti pour herboriser : Thérèse préparait son café, et nous dit qu'il ne tarderait pas à rentrer. J'ouvris sa chambre pour nous y établir en l'attendant. Je caressai Carino, je contai à mon cousin son histoire, et celle de l'automate, ce qui l'amusa beaucoup ; je m'assis ensuite au clavecin, et déchiffrai quelques ariettes. Pendant ce temps-là Armand touchait tout, regardait tout, ouvrait tous les livres, et prenait des notes sur son portefeuille, lorsque mon vieux ami rentra. Bon Dieu ! comment est-il possible qu'un homme puisse devenir aussi différent de lui-même ! Cette aimable et bonne physionomie qui me souriait toujours, devint sombre, farouche : son regard exprimait l'indignation et la colère la plus violente. Il le porta d'abord sur Armand, puis sur moi. — Que faites-vous ici, Rosine, avec ce jeune homme? Pourquoi me l'amenez-vous ? Qui est-il? Que me veut-il ? — C'est mon cousin Armand, répondis-je toute tremblante, qui est de retour de Paris et.... — Dieu ! de Paris, dit-il avec un accent terrible, en cachant

son visage dans ses deux mains qui tremblaient de colére, je vois..... je comprends..... retirez-vous..... laissez-moi, laissez-moi. Il se promenait avec agitation, Armand le suivait en lui faisant des excuses, et lui nommant des gens de lettres de Paris qu'il connaissait. A chaque nom, à chaque pas, la fureur de Jean-Jacques redoublait, et son terrible *laissez-moi* devenait plus positif. Je voulus aller prendre Carino dans sa cage pour m'aider à l'appaiser.—Laissez cet oiseau, Rosine; vous n'êtes plus digne de lui, il est le seul être qui ne m'ait pas trahi. — Je vis bien qu'il fallait laisser passer ce mauvais moment; et prenant mon cousin sous le bras, je sortis bien affligée, en le grondant beaucoup, sûre que c'était lui qui avait ainsi irrité mon vieux ami. Je pleurais aux sanglots, et lui riait aux éclats. Il était enchanté, disait-il, d'avoir cette scène à raconter à ses amis et à mettre sur son journal; et moi les mains jointes je le conjurais de n'en parler à personne, en lui assurant que je saurais bien appaiser mon vieux ami. Je voulus y retourner seule l'après-midi; mais il lui vint des visites d'étrangers, ce qui arrivait quelquefois; et ces jours-là je ne me montrais pas. Ils restèrent deux jours qui me parurent bien longs, je lui écrivis un mot pour lui demander excuse pour Armand et moi, le conjurant de me pardonner

mon tort involontaire. Je portai moi-même mon billet à Mlle. Thérèse que je trouvai, comme à son ordinaire, de très-mauvaise humeur. Elle me dit qu'on en voulait à son maître, et que sa vie n'était pas en sûreté s'il restait à Mottier. Il y avait, il est vrai, beaucoup de gens contre lui; mais il était adoré du plus grand nombre; et Mlle. Thérèse disait tant de sottises que celle-là me fit peu d'impression.

» Je ne veux raconter que ce qui a rapport à Carino, et ce que je sais positivement : je ne parlerai donc de la fameuse lapidation qui eut lieu cette même nuit, que pour rappeller qu'elle fit partir subitement Jean-Jacques de Mottier, et me causa ainsi une peine cruelle. On peut en voir les détails dans ses mémoires. Le lendemain matin nous étions occupés tristement de ce qui s'était passé chez lui pendant la nuit, et j'allais essayer de pénétrer jusqu'à lui pour le consoler, lorsqu'une fille qui aidait dans son ménage vint m'apprendre leur départ subit, en m'apportant, de la part de mon vieux ami, Carino dans sa cage, et ce billet :

« Adieu, Rosine, il m'en coûterait trop de te haïr; c'est bien assez de te quitter. Je veux te croire innocente de la conspiration qui me chasse de Mottier. Je voulais y passer le reste de ma vie, mais je ne veux pas la perdre par un supplice qui n'est destiné qu'au méchant. Je pars,

chère et bonne fille ! Non, tu n'es pas coupable, tu n'as pas conspiré contre celui qui t'aimait. Mais qu'ai-je fait à ce jeune homme pour venir m'épier, pour se liguer avec mes ennemis? Tu l'aimes, Rosine, il est ton cousin, il sera ton mari... Eh bien ! qu'il te rende heureuse, et je lui pardonne. Je pars, je vais dérober ma triste existence à ceux qui la poursuivent. Rosine ! Je ne te reverrai plus; mais tous les jours je penserai à toi, jusqu'à celui où ma pensée s'anéantira pour jamais. Je ne sais où ma fatale destinée va me conduire; peut-être au-delà des mers : Carino ne peut me suivre; il faut nous séparer, et ce n'est pas le moindre de mes chagrins : il fut le gage d'amitié de la femme que j'ai le plus aimée, qu'il soit pour toi celui de la mienne. Soigne Carino, Rosine, comme tu aurais soigné ton vieux ami s'il fût resté auprès de toi. Qu'à chaque instant il te le rappelle; et souviens-toi que tu m'as promis de réunir dans le même tombeau, s'il est possible, Jean-Jacques et l'oiseau de Sophie. Si ma dernière demeure est trop éloignée de la tienne, si les ondes m'engloutissent, si je péris ignoré dans une terre étrangère, tu me remplaceras, et mon serin reposera près de toi. Adieu, Rosine! N'oublie pas ton malheureux vieux ami, ton père, ton instituteur; et que tes vertus prouvent que celui qui instruisit ta jeunesse était *vertueux* ».

« Ce n'est pas mon histoire que j'écris, et mon papier est près d'être rempli ; je n'entrerai donc pas dans le détail de mon chagrin profond, de mes larmes, de mes éternels regrets. Je n'ai plus revu mon vieux ami ; mais je n'ai jamais cessé de penser à lui, et mes soins continuels ont prolongé la vie de Carino, beaucoup au-delà de celle des serins ordinaires : il a survécu à notre protecteur, dont j'appris la mort avec un redoublement de regrets. Retenue à Mottier par les soins que demandaient la vieillesse et la santé de mes deux mères (car celle d'Armand devint la mienne), joints à mes nouveaux devoirs de mère et de nourrice, je n'avais pu faire le pélerinage d'Ermenonville, quoique je l'eusse passionnément désiré pour revoir encore une fois mon excellent instituteur : mais je lui avais écris, et j'en avais reçu une réponse. Il n'avait oublié ni Rosine, ni Carino. Ce dernier expira doucement de vieillesse, après avoir encore chanté un moment auparavant, comme pour me faire ses adieux. Je le fis empailler par un artiste de mon pays ; il m'offrit de l'organiser comme le mien ; mais je n'aimais plus les automates, et Carino devait dormir avec Jean-Jacques. Je voulais seulement le conserver pour remplir un jour ma promesse. Enfin le moment en est venu ; Armand, qui a des correspon-

dans à Paris, apprit qu'on transportait au Panthéon les restes de Rousseau, et qu'on lui élevait un monument : il m'offrit de m'y conduire, jugez si j'acceptai. J'amenai avec moi mes deux enfans, mon Emile et ma Sophie, nommés ainsi en mémoire de mon vieux ami. Ils m'ont accompagné au Panthéon, son ombre les bénira; je les ai nourris comme il me l'avait tant de fois recommandé; je les ai élevés d'après ses principes, et jusqu'à présent je n'ai qu'à m'en féliciter.

» Si cet écrit tombe entre les mains d'un ami de Jean-Jacques, il le lira avec intérêt, et remettra peut-être Carino auprès de son maître. Eh ! quel autre qu'un ami de Jean-Jacques visiterait son tombeau avec assez d'attention pour y découvrir le modeste petit cercueil que j'y vais déposer » ?

Rosine M.

Ah ! sans doute, c'était une amie qui l'avait trouvé; et qui l'a reporté avec un saint respect sur le monument de Rousseau, en demandant qu'il n'en soit plus ôté. Je n'ai gardé que l'écrit de Rosine dont je ne garantis point l'authenticité. Il porte cependant un tel caractère de vérité et de simplicité qu'il ne doit laisser aucun doute; car qui pourrait avoir engagé Rosine à mentir ?

Rien, il est vrai, ne confirme cette anecdote dans les mémoires de Rousseau, et ce petit épisode valait bien quelques-uns de ceux qu'on y trouve; mais cette liaison avec Rosine a eu lieu dans un des momens de sa vie où il était le plus agité, malheureux, occupé de tristes pensées; ses *Confessions* finissent avec son séjour à Mottier, et j'y vois qu'il y avait formé des liaisons assez intimes sur lesquelles il n'entre dans aucun détail; je veux croire que ma petite Rosine était du nombre. Quoi qu'il en soit, il me semble qu'elle et son oiseau ont droit d'intéresser ceux qui, comme moi, ont aimé et plaint Jean-Jacques Rousseau.

Note de l'éditeur. Nous pouvons affirmer que le serin, tel qu'il est ici dépeint, a vraiment été trouvé sur le monument de Jean Jacques. L'histoire de sa relation avec cet homme célèbre et celle de la petite Rosine sont-elles réelles ou imaginaires? c'est ce qu'il est impossible de savoir avec certitude.

Mme. Isabelle de Montolieu.

LITTÉRATURE.

CARMEN.

Fortè sub argutæ recubabam tegmine fagi,
Vere novo, Zephiris dum fœta tepentibus arbos
Parturit, et læto jam cespite terra virescit;
Ingratâ procul urbe, metu curisque solutus,
Fataque fortunasque tuas, ô GALLIA, *mecum*
Mente revolvebam, tot regna, tot oppida MARTE
Debellata tuo, tantoque labore coëmptos,
(Sic placitum Superis) duce NAPOLEONE, *triumphos:*
Hæc tacitus mecum; vacuas cum clamor ad auras
Tollitur improvisus; hians demiror et anceps
Hæreo; nam tanti quæ sit mihi causa tumultûs
Scire nefas. Totis sed enim lætabile campis
Audiri, et latè magis increbrescere murmur
Cœpit, et immodicus jactari ad sydera plausus.
Nulla mora est; neque enim standi datur ulla potestas,
Erigor impatiens vicinique ardua montis
Ascensu supero, si tantæ noscere causam
Lætitiæ possim, vultuque oculoque sequaci
Defixus moror: ast iterùm clamoribus æther
Personat. Ecce autem, festo de more, sacratis
Turribus æra sonant, simul et Mavortia centum
Mœnibus æra tonant, vasto quo maxima motu
Urbs tremit, et sylvæ longùm insonuêre profundæ.
Protinùs ergò urbem repeto notosque Penates.
Et nova quæ sese mihi jam spectacula pandunt?
Gaudia nam passìm effundi sine more, vagari

Lætantes puerisque senes, juvenesque puellis
Turmatìm immixti, celebrari compita, plausu
Fervere strata urbis, cives discurrere, ludos
Certatìm miscere leves, ignesque parare
Luminaque innocuis noctem vincentia flammis;
At toto intereà circum sonat æthere clamor :
« GALLIA, *plaude ; tibi* cælo demittitur alto
» *Regia nunc proles, sed proles mascula votis*
» *Jamdudùm exoptata tuis : ah ! regia verè*
» *Proles ! vivat io ! vivat Materque Paterque !*

Ergò tuæ valuére preces, ô GALLIA ! *nec te*
Spes tua decepit meritam : quin, nec sua Magnum
Destituit vultu arridens Fortuna benigno
NAPOLEONA *tuum. Sed tu, quam Gallia semper*
Agnoscet Matrem, Conjux dignissima tanto
Conjuge, quâ nobis optantibus aurea Proles
Nascitur, et toto surgit Pax optima, Mundo,
Quæ tibi, quæ tanto pro munere munera Galli
Reddemus ? Vos, ô Superi ! servate Parentem,
Francigenis, servate suam, quæ maxima partu
Ubere progenuit natum, quo sospite, lati
Fortuna imperii longos immota per annos
Stabit, et adducet lætis solatia terris.

Ergò inter clari miracula grandia regni,
NAPOLEO, *hæc etiam te grandia fata manebant,*
Inter tot titulos, æternæ insignia laudis,
Ut ferres etiam dulcissima nomina Patris,
Nunc Regum et Patrum fortunatissimus idem.
Nam quid profuerat regni finesque, decusque
Extendisse, truces latè victricibus armis
Tot ferro domuisse hostes, nisi regius Hæres

Afforet

Afforet, Imperii qui sustentaret honores,
Hæres qui facie Matrem vultuque benigno,
Hæres qui Patrem indomitâ virtute referret?

O mihi conjugio tali spes quanta Nepotum!
GALLICA *se* quantis attollet gloria rebus!
Regali è solio quòd plurima gloria circùm
Emicat, ô quanto crescentes ordine cerno
Natorum natos, et qui nascentur ab illis.
Sic ubi procerâ laurus cervice superbum
Campis ostentat caput, et viridantia latè
Brachia protendit, natam de stipite eodem
Laurorum segetem patriâ complectitur umbrâ.

O utinàm magnæ possim penetralia mentis
Scrutari, et tacitos animi deprendere motus,
NAPOLEO! quis sensus erat, *quæ dulcia pectus*
Gaudia tentârunt, avidas cum primus ad aures
Nuncius advenit partus instare propinquos?
Ne dubita: Cœlo, reor, auspice, certa sequetur
Vota fides; pulchrâ nascetur origine *proles*
Mascula, conjugii dulcissima pignora vestri.
Dum loquor, ecce infans vitales regius auras
Attigit: ut subito erumpens et corde teneri
Nescia, NAPOLEO, *toto se prodidit ore*
Lætitia! ut tenerum, jam nunc tua gaudia, juvit
Spectare arridens natum manibusque paternis
Gestare, et vultu hostiles quem sæpè cohortes
Contremuêre, labris blanda oscula ferre labellis!

At tu, quem tanti talem genuêre Parentes,
O dilecte Puer! priscæ spes inclyta ROMÆ!
Progenies demissa polo! Patris incrementum
Nobile! noster amor, genitricis et una voluptas!

Incipe Blandiloquo risu Matremque Patremque
Noscere ; longa decem Mater fastidia menses
Quæ perpessa fuit, risu pensentur amico.
Incipe : tempus erit, postquàm succreverit ætas
Fortior, atque tuum regali robore pectus
Firmârit, vegetæ infundens virtutis honorem,
Tempus erit, cùm tu cæptis ingentibus ortus,
Altaque grandi animo captans, genitore Magistro,
Regnandi notas ritè erudieris ad artes,
Imperii quondam columenque decusque futurus :
Regie, perge, Puer, quò te tua fata vocârunt ;
Incipe, tempus erit, quò tutiùs ibis ad astra.

Par M. Lesbroussard,
Professeur de rhétorique, à Bruxelles.

Le tombeau d'Homère, ou *les Pêcheurs de l'île d'Ios.*

CHROMIS, GLAUCUS.

CHROMIS.

Viens saluer du jour le réveil éclatant :
Aux confins de l'Ether ce nuage flottant
Se dore et nous promet l'immortel qui va naître !
Dans les cieux attentifs aux splendeurs de leur maître,
Un feu pur a brillé sur l'horizon lointain ;
Et tranquille au milieu des tableaux du matin,
Prêt à semer les biens sur sa route enflammée,
Le soleil apparaît à la terre charmée.
Tandis qu'au sein des flots ses pas sont ralentis,
Saisis la rame agile ; et fidèle à Téthys,

Loin du rocher natal, va ravir à ces ondes
Les craintifs habitans de leurs grottes profondes.
Une immortelle voix t'appelle à ces travaux.
Heureux qui, secouant les langueurs du repos,
Voué par l'espérance au soin qui le captive,
Attend d'un front serein la vieillesse inactive !
Il passe, et ses longs jours n'ont duré qu'un moment.

GLAUCUS.

Vois-tu, près d'un écueil, le pieux monument
Où repose, soumis à la Parque inhumaine,
Homère, antique amour des vierges d'Hippocrène ?
Calliope et Doris de fleurs l'ont couronné :
Un if, ami des morts, par le temps incliné ;
Sur le chantre assoupi dans ce funèbre asile
Déploie en longs rameaux son feuillage immobile ;
Et creusé par Neptune, à l'abri du rocher,
Le port tranquille et sûr accueille le nocher.
Tout nourrit, en ces lieux, ma noble rêverie:
Là, quand les flots grondans ont calmé leur furie,
Quand tu suis d'un vil gain les trompeuses douceurs,
Je brûle un pur encens à l'autel des neuf sœurs ;
Et sous l'ombrage ami dont Palès m'environne,
A ces nouveaux destins tout mon cœur s'abandonne.

CHROMIS.

Ah ! d'un frivole espoir, ami, crains le danger ;
Vis obscur, mais heureux : ce bonheur mensonger
Que l'orgueil pare en vain d'un éclat infidèle,
Fils de l'illusion, est passager comme elle.
Le cœur bientôt n'a plus que ses regrets amers.
Ainsi quand un berger, transporté sur les mers,

Dans un vague lointain voit s'effacer la rive,
Du hameau, paternel l'image fugitive,
Sur ces flots où l'égare un désir curieux,
Semble chercher son cœur et sourire à ses yeux.
Hélas ! qui lui rendra sa pauvreté passée ?
Ainsi que les regards fatigant la pensée,
L'abîme étend au loin sa morne immensité;
Et par les fils du Nord sans retour emporté
Le pâtre ambitieux, l'œil fixé sur les ondes,
Rêve ses prés, ses bois, ses campagnes fécondes,
Et le toit pastoral, et le chien du berger,
Noble ami des troupeaux qu'il aime à protéger.

GLAUCUS.

Rien ne saurait fléchir mon orgueil magnanime :
Le temple des arts s'ouvre et m'attend sur la cime
D'où l'immortel coursier prend son vol vers les cieux ;
J'en crois mes vers, mon cœur, l'espérance et les Dieux . . . .
C'était l'heure où charmant le vallon taciturne
Phébé dans les vapeurs roule son char nocturne;
Où la vierge assoupie, au foyer des hameaux,
A peine entre ses doigts tourne encor les fuseaux.
Je m'endors appuyé contre ce roc sauvage :
Tout-à-coup dans la paix des flots et du bocage,
Hors du tombeau saisi d'un saint frémissement,
Un propice immortel s'élève lentement ;
Et par son doux aspect Philomèle enhardie
Ranime de sa voix la tendre mélodie.
J'admire ce vieillard sous un chêne arrêté;
Un luth harmonieux résonne à son côté ;
Sa robe en longs replis se déroule avec grace,

Et je tremble aux éclairs de son œil plein d'audace.
Le front ceint de laurier, il parle, et ses accens
Ont agité mon ame et troublé tous mes sens.
« Je dois mes plus beaux jours aux Dieux de Méonie :
» Le monde m'a connu ; c'est moi dont le génie,
» Honorant d'Ilion la gloire et les revers,
» Au culte de la lyre a soumis l'univers.
» Ami, pourquoi lutter contre un mal sans remède ?
» D'où vient que, fatigué du Dieu qui te possède,
» Loin d'embrasser l'espoir d'un renom mérité,
» Tu parais de ton sort chérir l'obscurité ?
» Ah ! si tu sais aimer l'art enchanteur que j'aime,
» Reconnais un pouvoir éprouvé par moi-même :
» Il est beau de subir ce joug impérieux ;
» C'est le sort des mortels que de céder aux Dieux.
» Un Dieu puissant t'appelle, et la guirlande est prête
» Qui doit combler tes vœux et couronner ta tête.
» Quoi ! rebelle à ma voix, peu jaloux d'obtenir
» Le doux et pur honneur d'enchanter l'avenir,
Tu pourrais, dans la tombe où ne meurt pas la
» gloire,
Enfermer à jamais ta cendre et ta mémoire !
Non, je veux t'asservir le barbare Pluton :
D'une race divine immortel rejetton,
Fier de me consacrer ta lyre triomphante,
Jouis des purs transports que le génie enfante ».
dit : par un écho ses accens prolongés
oulaient dans ces vallons de hauts pins ombragés ;
t confiant sa plainte aux gouffres de Neptune,
lcyon soupirait son antique infortune.
mi, je fus vaincu ; dans mon effroi pieux,
inclinai sur le marbre un front religieux.

Par ces pâles flambeaux dont la nuit s'illumine,
Je jurai d'obéir au Dieu qui me domine :
Zéphyr se tut, la vague expira mollement,
Et le ciel fit silence et reçut mon serment.
De ces fils d'Apollon que l'univers contemple,
Disciple audacieux, j'ose imiter l'exemple :
Ils règnent sans rivaux sur mon cœur prévenu.
Toi, cache à tous les yeux ton bonheur inconnu;
Et fidèle au réduit des pénates antiques,
Expire en embrassant tes autels domestiques.

CHROMIS.

Eh ! peux-tu renoncer à ces Dieux dont l'amour
De l'homme industrieux enrichit le séjour,
Assure à notre espoir la récolte incertaine,
Par des liens charmans au foyer nous enchaîne,
Peint l'avenir obscur des plus vives couleurs,
Et comme nos plaisirs partage nos douleurs ?
Heureux qui sait chérir leur agreste royaume,
Et leur trône d'argile, et leur palais de chaume !
Heureux l'homme des champs à leur culte assidu !
Il prie : un peu de lait par ses mains répandu,
Un peu du jus vermeil qu'a mûri la colline :
C'est l'hommage qui plaît à leur bonté divine.
Le maître de la lyre a des appas moins doux :
Il faut fléchir ses lois, trembler à ses genoux,
Sur le marbre insensible entasser les victimes ;
Et ces fameux mortels, dont les travaux sublimes
Attestent de ton Dieu le pouvoir plein d'attraits ;
Ont pleuré leur génie et maudit ses bienfaits.
Le laurier sur le front est frappé du tonnerre.

GLAUCUS.

Oui, ces enfans du ciel exilés sur la terre
Implorent, fatigués de leurs jours éclatans,
Cette rive où fleurit un éternel printemps.
Le sort leur a versé le poison qui les tue.
Mais sous des maux cruels leur pensée abattue.
De ces lieux qu'embellit un prestige flatteur
Nourrit avec amour l'espoir consolateur ;
Et trompant les regrets, appaisant les alarmes ;
A de nobles ennuis trouve de nobles charmes.
Ainsi par le chagrin préparés au cercueil,
Du malheur vertueux le juste et simple orgueil
Peut relever encor leur dignité suprême.
Bien qu'arrosé de pleurs, le sacré diadême
Annonce à l'univers leur immortalité,
Et pare de leur front la douce majesté.
Que me fait ce bonheur où l'amitié m'invite ?
Ah ! du plus beau transport sens mon cœur qui palpite ;
Et dût un noir venin corrompre tous mes jours,
Cesse de retarder le triomphe où je cours.

CHROMIS.

Tu ne me séduis point par ce brillant présage....
Nos utiles travaux que Doris encourage,
Bannissent le besoin, le loisir et les arts.
Elevés au désert et loin de ces remparts
Où ce génie ardent poursuit la renommée,
Aux sons brillans du luth notre oreille est fermée.

GLAUCUS.

Il est, il est des lieux où guidé quelque jour,
Par le roi des concerts qui m'admet à sa cour,

J'éveillerai la voix de ma lyre assoupie.
O rives de l'Alphée ! ô vallon d'Olympie !
Dans vos bois que le fer n'oserait profaner
Vous portez le rameau qui doit me couronner:
Dieux ! ou l'espoir m'égare, ou la pompe s'apprête :
Autour de ce théâtre illustré par la fête,
Noble arène où mon luth saura me protéger,
Je crois voir tout un peuple à grand bruit se ranger.
Les vainqueurs ont reçu la palme solennelle.
Il manque à tant de gloire une gloire plus belle ;
Et la muse, docile à leurs cris belliqueux,
Sur le char triomphal va monter avec eux.
Garant de l'avenir, où leur ame s'élance,
Sur un trône éclatant je m'assieds en silence :
Mon front s'est ombragé du laurier de Claros ;
Fille du souvenir et mère des héros.
La Piéride accourt et mon chant la salue ;
Soudain le mont sacré se dévoile à ma vue,
Je contemple ses eaux, ses réduits frais et verds,
Et l'hymne audacieux retentit dans les airs.
Mais si je veux jouir d'un bonheur plus tranquille,
Le désert me reçoit et m'enlève à la ville :
Je t'appelle, ô Mélès ! Je te suis au berceau
Du poëte immortel dont je vois le tombeau.
Ces flots harmonieux, ces rocs, ces fraîches ombres.
Qui de son toit chéri protégeant les décombres,
Pour les siècles futurs semblent les conserver,
Dans le calme des champs, jadis l'ont vu rêver.
Il dormait sous l'abri de la grotte prochaine :
C'est là qu'un doux essaim, nourri dans le vieux chêne,
Sur ses lèvres de rose arrêtant son essor,
Du pur extrait des fleurs y laisse le trésor.

Depuis ces jours, hélas ! consternée et muette,
Echo, demeure en paix dans la roche discrette :
Les concerts du génie ont cessé dès long-temps ;
Et loin d'un bord natal à ses derniers instans,
Le chantre malheureux, d'une voix attendrie,
A vanté ses déserts et béni sa patrie.
Aux feux mourans du jour, je vais interroger
Ses mânes retenus sur ce bord étranger.
Quand je plains ses douleurs, son ombre aime à m'entendre :
Phénix mélodieux, je suis né de sa cendre ;
Et fidèle au beau feu qui m'enflamme aujourd'hui,
Comme lui je peux vivre, et mourir comme lui.

CHROMIS.

Déjà le char brûlant du jour qui vient d'éclore
Envahit les sentiers embaumés par l'aurore :
Déjà dans ces réduits, cachés au fond des eaux,
Le pasteur de Neptune a guidé ses troupeaux.
Il est temps d'obéir au devoir qui m'appelle :
Poursuis, loin de ces lieux, ta carrière nouvelle !
D'un sort moins éclatant possesseur plus certain
Je ne puis envier, ni plaindre ton destin.

J. L. H. Manuel.

LA CHAPELLE DU RIVAGE.

Sous les remparts de Pise, aux champs de la Toscane ;
Une veuve indigente, et jouet du malheur,
Attendait ses deux fils, qui loin de sa cabane,
Jusqu'aux rivages de Catane,
Avaient conduit la barque d'un pêcheur.

La saison du retour s'écoulait et les ondes
Ne lui rendaient point ses enfans.
Ils erraient sur les mers profondes,
En butte à la fureur des vents.

C'est en vain qu'éloignant une image terrible,
Cette mère pour eux prépare incessamment
Ou la laine tissue en léger vêtement,
Ou le modeste abri d'une couche paisible.
Rien ne distrait sa peine, et le jour tout entier
La voit seule, pleurant auprès de son foyer.
La nuit vient... elle pleure encore; elle s'oublie
En des pleurs de deuil et de mélancolie.
Le sommeil pour jamais a fui loin de ses yeux.

Enfin, n'écoutant plus qu'un sentiment pieux;
Unique appui de sa misère,
Vers une église solitaire,
Que baignent les flots orageux,
La triste Séphora, pour ses fils malheureux,
Résolut d'aller en prière.
Le cœur rempli de son dessein,
Elle revêt du pélerin
L'humble tunique, le rosaire;
Et quittant sa pauvre chaumière,
Du rivage suit le chemin.

Par-tout l'infortunée, avec persévérance,
De la moindre cabane interroge le seuil;
Par-tout elle redit ses craintes, sa souffrance,
Et le long de la mer, va d'écueil en écueil,
Redemandant ses fils, sa dernière espérance.
La fatigue enchaînait déjà ses pas tremblans,

Quand au déclin du jour, se présente à sa vue
Un large promontoire à la cime touffue,
Et dont les flots émus venaient battre les flancs;
Au milieu des forêts qui dominaient la plage
Une croix montait vers les cieux;
Et d'une humble chapelle élevée en ces lieux,
Les rayons du couchant embrâsaient le vitrage.
Incertaine des bords heureux
Où finit son pélérinage,
Séphora du rocher sauvage
Suivit péniblement les sentiers tortueux.
Soudain, à travers la verdure
Des mélèzes, des pins confusément épars;
La triste voyageuse égarant ses regards,
Croit entendre un léger murmure.
Surprise, elle s'avance, et découvre à-la-fois
Tout un peuple à genoux, le front dans la poussière,
Ecoutant la simple prière
Du vieux ermite de ces bois

Par un doux intérêt auprès d'elle amenée,
Une vierge l'accueille et la presse en ses bras.
Ô ma fille! lui dit l'étrangère étonnée,
Parlez : où donc le ciel a-t-il conduit mes pas?
Et quel pieux abri s'offre sur cette rive?
Ma mère, lui répond la bergère naïve,
Vous voyez la chapelle où viennent les pasteurs
Prier, chaque printemps, pour les navigateurs.
A Notre Dame des Tempêtes,
Cet humble asyle est consacré.
La sainte fait taire à son gré
Les vents qui grondent sur nos têtes;

Par - tout son nom est adoré,
Et nous l'invoquons dans nos fêtes».

A ce touchant hommage, à ces mots consolans,
Séphora reconnut l'autel où dès long - temps
Par une voix secrette elle était appellée.
Mais tandis qu'elle prie et joint ses vœux ardens
Aux vœux de la peuplade en ces bois rassemblée,
Voici que du hameau, les vierges, les enfans,
Sur deux files rangés, s'avancent à pas lents,
Vers le sommet de la roche isolée.
Leurs cantiques naïfs, leurs chants tristes et doux,
Se prolongent dans la campagne :
Au bord des ondes en courroux
L'étrangère les accompagne.
Et là, d'un regard douloureux,
Qui trahit de son cœur la secrette amertume;
Elle contemple au loin ces écueils dangereux,
Où la vague bondit et se brise en écume.

Cependant aux pieux accords
D'une touchante mélodie,
Les filles des pasteurs, belles de modestie,
Entourant le rocher, se pressent sur ses bords;
Comme de blancs troupeaux sur les monts d'Arcadie
Chacune d'un bouquet vermeil
Marche naïvement parée;
Leur sein a la fraîcheur de l'aube à son réveil;
Et de simples chapeaux d'une paille dorée,
Défendent leurs attraits des rayons du soleil.
Choisie entre ses sœurs, la plus jeune bergère
Sur la face des eaux balance mollement
Des lis qu'elle a tressés en guirlande légère;

Et quand le saint ermite annonce le moment
Où doit cesser le chœur des célestes louanges
Pleine d'émotion et de recueillement,
Elle adresse ces mots à la reine des anges :

Chaste Marie, espoir des matelots,
Astre propice au milieu des naufrages;
Loin de ces bords écartez les orages,
Et répandez le calme sur les eaux.

Pour nos époux, nos enfans et nos frères,
Nous vous prions, Marie, entendez-nous !
Qu'un doux zéphir nous les ramène tous,
Ces nautoniers battus des vents contraires.

Dans leur fureur, pour enchaîner les flots,
Il vous suffit d'une simple guirlande.
Recevez donc cette modeste offrande,
Chaste Marie, espoir des matelots.

Telle fut des pasteurs la prière ingénue;
Et de même qu'on voit au sommet d'un vieux pin,
Après un ouragan la colombe abattue,
Recueillir avec soin, dans son aile étendue,
Les premiers rayons du matin.
De même Séphora, languissante, plaintive,
D'un espoir renaissant accueillit la douceur;
Et prêtant aux bergers une oreille attentive,
Sourit à des accens qui pénétraient son cœur.

Soudain s'arrondissant au gré d'un vent prospère,
Trente voiles au loin blanchissent l'horizon.
Faveur céleste! L'étrangère,
L'œil attaché sur l'onde amère,
Poursuit sa pieuse oraison.

Mais bientôt à l'aspect des barques désirées,
Tous, élevant de joyeuses clameurs,
Au sein des vagues azurées
Lancent leurs couronnes de fleurs.
La foule descend sur la plage;
Le bruit léger de l'aviron
Frappe les échos du rivage,
Et déjà pour ces bords, terme d'un long voyage;
Les pêcheurs ont quitté leur flottante prison.
Déjà dans tous les yeux le plaisir étincelle.
Ici l'épouse embrasse son époux,
Plus loin, l'amante à l'amant qui l'appelle,
Jette un regard où l'amour se révèle,
Et que l'absence a su rendre plus doux.
Mais parmi cette foule émue,
De la pélerine inconnue
Oh! comment peindre le bonheur!
Quand au bord de l'onde écumante,
Le sort tout-à-coup lui présente
Les deux fils qu'appellait son cœur!
Eperdue, elle accourt, malgré le poids de l'âge;
Les serre dans ses bras avec ravissement,
Et bénit le pressentiment
Qui l'attira vers ce rivage.

Alors, tous à la fois, chantent le sol natal.
Une impatiente jeunesse,
Le front rayonnant d'allégresse,
Des jeux a donné le signal;
Et soudain, formant une chaîne,
Elle s'élance sur l'arène,
Au son du fifre pastoral,

Des sylphes sur les fleurs la danse est moins légère ;
Moins rapide, le vol du timide alcyon,
Quand menacé par l'aquilon,
Il effleure, en fuyant, la vague solitaire.

Ah ! tant que parmi vous, le pélerin viendra
De la reine des cieux implorer l'assistance,
Bergers ! n'oubliez pas sa bonté, sa puissance,
Et le pieux espoir qui soutint Séphora.
Adorez d'une foi sincère,
Celle dont la main tutélaire
Rend le calme aux flots courroucés,
Aux amantes leurs fiancés,
Et l'enfant aux pleurs de sa mère.

S. E. Geraud.

LA MATINÉE D'AUTOMNE.

Idylle traduite de l'allemand de Salomon Gessner.

Phébus sorti des eaux, de ses premiers rayons
N'avait encor doré que la cime des monts ;
Et d'un regard d'amour souriant à Pomone
Il annonçait déjà le plus beau jour d'automne.
Attiré par l'éclat d'un matin radieux,
Milon de sa fenêtre en contemple les feux.
Mais déjà se glissant au travers du treillage
Qui formait au-dessus un berceau de feuillage,
Le soleil rougissait les pampres nuancés.
Par le vent du matin mollement balancés.
Le ciel était serein ; seulement la vallée
D'une mer de brouillard était encor voilée.
De leur sein nébuleux sortaient dans le lointain
Les côteaux embellis des doux feux du matin.

Leurs sommets variés, leurs cabanes fumantes
Semblaient sur cette mer autant d'îles riantes;
Et le fruit des vergers et leur verd jaunissant
Faisaient de leur mélange un aspect ravissant.
Milon qui de plaisir se sentait l'ame émue,
Dans son enchantement, laissait errer sa vue:
Loin de lui, près de lui, se prolongeaient des chants,
Et des tendres brebis les joyeux bêlemens.
Des oiseaux sous ses yeux tantôt l'essaim volage
S'échappe en frédonnant de feuillage en feuillage;
Ou s'envole, s'élève et se poursuit dans l'air,
Ou rase les brouillards, ou se perd dans leur mer.
Immobile long-temps, l'heureux berger prolonge
La douce rêverie où ce tableau le plonge.
Mais agité soudain d'un sentiment pieux
Qu'échauffent en son cœur la nature et les cieux,
Du mur, dans son ivresse, il détache sa lyre,
Et charme ainsi l'écho du charme qui l'inspire.

« O Dieux! puissent mes chants seconder mes transports!
» Puissent-ils vous louer par de dignes accords!
» Aux vignes, aux vergers, belle de vos largesses
» La nature, en riant, étale ses richesses.
» On reconnaît vos dons au charme qui les suit:
» Partout la gaîté brille et le bonheur sourit.
» De quels attraits nombreux la campagne est ornée!
» L'automne s'embellit des faveurs de l'année.

» Heureux l'homme champêtre exempt de tout remord,
» Que réjouit son cœur, que contente son sort,
» Qui, s'étant fait du bien une habitude chère,
» Vit entouré d'amis qui l'appellent leur père!
» Le matin lui réserve un aimable réveil,

» Le jour des plaisirs purs, la nuit un doux sommeil;
» Amant de la nature, et favorisé d'elle,
» Lui seul sait lui trouver une grace nouvelle.
» Au printemps il la voit propice à ses labeurs,
» Lui promettre déjà des moissons dans les fleurs :
» Un fruit, d'un fruit nouveau lui fait voir les prémices;
» Chaque saison des biens, chaque bien des délices.

» Mais doublement heureux qui goûte ce bonheur
» Avec une moitié digne choix de son cœur,
» Qui, comme toi, Daphné, des Dieux soit un vrai gage,
» Avec une moitié qui soit ta douce image !
» Oui depuis que l'hymen nous unit de ses nœuds,
» Depuis ce jour, pour moi, que l'hymen est heureux !
» Nos deux cœurs satisfaits qu'étroitement il lie,
» Nos cœurs, dans leur accord, égalent l'harmonie
» De deux flûtes au loin mariant leurs concerts,
» Et du ton le plus doux jouant les mêmes airs.
» Quiconque les entend, pénétré d'allégresse,
» S'attendrit en silence, écoute dans l'ivresse;
» Et des sons si touchans et si méliodieux
» Semblent, par leur accord, charmer même les Dieux.
» Puis-je avoir un désir que ton cœur ne remplisse ?
» Est-il un bien pour moi que le tien n'embellisse ?
» Quel chagrin dans tes bras m'a jamais poursuivi,
» Qu'un plaisir consolant ne l'ait bientôt suivi ?
» Tel au printemps Phébus sortant de nos montagnes
» Dissipe les brouillards qui couvrent les campagnes,
» Et des champs que l'aurore avait baignés de pleurs,
» Emaille en souriant la verdure et les fleurs.
» Oui, je garde à jamais la mémoire sacrée
» Du jour où tu devins mon épouse adorée :

» Sous mon paisible toit quand je te conduisis,
» Je crus voir s'animer nos pénates chéris.
» Tu m'offris tous les biens, et de notre hyménée
» Je te vis pour jamais fixer la destinée.
» Un beau jour fut depuis suivi d'un plus beau jour.
» Par-tout à tes travaux président tour-à-tour
» L'ordre, l'activité, l'enjouement, le courage,
» Et les Dieux satisfaits bénissent ton ouvrage.

» Mais les Dieux... Oui, les Dieu protègent nos destins;
» De leurs faveurs, Daphné, j'ai des signes certains.
» N'ai-je pas vu depuis leur bonté tutélaire
» S'étendre sur nos champs, veiller sur ma chaumière?
» Je ressens la grandeur de leurs bienfaits chéris
» Jusque dans nos troupeaux, nos moissons et nos fruits.
» Le travail que pour moi chaque jour renouvelle,
» Chaque jour me présente une douceur nouvelle.
» Si je sens la fatigue, à mon retour des champs,
» Je la perds aussitôt dans tes embrassemens.
» Le printemps me paraît embellir sa jeunesse,
» L'été l'or de ses dons, l'automne sa richesse;
» Et quand le sombre hiver attristant nos climats
» Dérobe notre toit sous ses âpres frimats,
» Au milieu du long bruit de l'aquilon qui gronde,
» Je ressens dans tes bras, une ivresse profonde;
» Et dans ces entretiens que je goûte avec toi,
» Sous mon chaume ébranlé, je te vois tout pour moi

» De ma félicité vous comblez la mesure.
» Chers enfans, tendres fruits d'une volupté pure,
» Images de Daphné, dans quel ravissement,
» Je jouis des attraits de votre âge innocent!
» Jamais un bien plus cher n'offrit plus d'espérance.

» Il m'en souvient toujours : à peine votre enfance
» Tour-à-tour dans nos bras bégayait quelques sons ;
» Que l'amour de Daphné vous disait nos deux noms ;
» Le premier mot qu'alors vous apprit son ivresse
» Ce fut pour m'exprimer votre aimable tendresse.
» Comme dans tous vos traits respire la santé,
» Et que vos doux regards laissent voir de bonté !
» Du printemps de nos jours vous faites les délices ;
» Un jour à leur hiver vos soins seront propices.
» Qu'à mon retour des champs vos transports me sont
» doux,
» Quand le déclin du jour me ramène vers vous !
» Vous m'appellez déjà du seuil de la chaumière ;
» Votre joie, à grands cris, m'annonce à votre mère.
» Assis sur mes genoux que vos ris sont touchans,
» Quand je charge vos mains de mes petits présens ;
» Que je remplis encor vos petites corbeilles
» Des fruits qu'exprès pour vous j'ai cueillis sur nos
» treilles ;
» Lorsque, pour vous apprendre à cultiver nos champs,
» J'arme vos jeunes bras de légers instrumens
» Qu'en gardant nos troupeaux je fis au pâturage !
» Emu de vos plaisirs, combien je les partage !....
» O ma chère Daphné ! dans un si doux transport,
» Je vole dans tes bras pour l'augmenter encor.
» De quel empressement, de quel air plein de charmes,
» Tu couvres de baisers mes yeux mouillés de larmes » !

Il chantait.... et, de pleurs le visage baigné,
Tout-à-coup à ses yeux se présente Daphné.
D'un matin de printemps l'aurore la plus belle,
Dans ses pleurs gracieux, est moins touchante qu'elle.
Sur chacun de ses bras deux enfans demi-nus

Souriaient de plaisir, à son cou suspendus.
« Ah ! lui dit-elle, ami, quelle grace à te rendre ?
» Que nous sommes heureux d'un amour aussi tendre » !

Milon alors tous trois les presse sur son cœur.
Aucun d'eux ne parlait ; ils goûtaient leur bonheur.
Qui les eût vus, soudain, jusqu'au fond de soi-même,
Eût des cœurs vertueux senti le bien suprême (1).

J. B. D. Lavergne.

L'ACHETEUR AU PALAIS-ROYAL.

IMITATION DE MARTIAL.

In septis Mamurra diu, etc. li. 9, ep. 60.

Dans cette double galerie,
Où Paris étale aux regards,
Auprès des richesses des arts,
Les richesses de l'industrie;
Après avoir tourné cent fois,
Certain gentilhomme de Brie,
Parut vouloir fixer son choix.
« Combien, dit-il, cette console? »
— Mille francs. — « Ce qui me désole
» C'est qu'elle est, pour mon cabinet,
» De cinq à six pouces trop grande,
» Autrement elle conviendrait.
» Je vois là haut un cabaret
» Qui paraît beau : qu'on le descende ».
Il l'examine, le marchande,
Et se plaint qu'on le lui surfait.
« Ce secrétaire est magnifique :

(1) Cette pièce fait partie d'un essai inédit de traduction en vers français des Idylles du Théocrite de l'Allemagne.

Quel est le prix ? » — Cent louis d'or.
— « Il est riche, mais bien antique :
» Je le trouve trop cher encor.
» Combien la glace ? » Et sans attendre,
Appercevant de beaux tableaux :
« Ces deux pendants sont-ils à vendre ?
» Ils ne sont pas originaux ;
» Le coloris même en est faux,
» Mais les figures sont jolies ».
(Or il prenait pour des copies
Deux chefs-d'œuvre du Titien).
Ainsi, de boutique en boutique,
Marchandant tout, n'achetant rien,
Notre homme exerçait sa critique ;
Lorsqu'entrant chez un joaillier,
On lui présente un beau collier.
« Quel dommage ! Les pierreries
» En sont horriblement sorties (1) ».
— « Monsieur voudrait-il ce grenat,
» Ce rubis ? » — « Ils n'ont point d'éclat ».
— « Ces perles ? » — « Sont mal assorties ».
Il met à part un diamant,
Comme à dessein d'en faire emplette.
Le vendeur croit l'affaire faite :
Mais point. L'autre sort brusquement.
Ayant tout le jour de la sorte,
Abusé chacun des marchands ;
Le soir, bien las, près de la porte,
Il se détermine ... il emporte....
Devinez quoi ?... Des cure-dents.

KÉRIVALANT.

---

(1) Sorties ou enchâssées.

SPECTACLES.

Théatre Français.

La Manie de l'Indépendance.

L'Indépendance, dans l'état de société n'est, à le bien prendre, qu'un mot vid de sens, qu'un être de raison. Elle n'es le partage dans l'état, d'aucune classe d'aucun rang; une chaîne non interrom pue d'obligations mutuelles lie toutes l familles, tous les individus : l'indépen dance n'existe et ne peut exister que da le plus prompt et le plus exact accompli sement du devoir, sous quelque form qu'il se présente, sous quelque aspect qu se multiplie.

On voit cependant beaucoup de ge parler de leur indépendance, en prend l'extérieur, en afficher le ton, en affe ter le langage, écoutez-les, ils se so affranchis de toute obligation; mais obs vez-les, ils en ont contracté plus que autres. Etudiez, en les rapprochant, le discours et leur conduite, vous ver combien l'une est peu conforme autres; leur systême est une prétentio leur prétention une manie : ils ne tro

pent personne, et ne réussissent point à se tromper eux-mêmes.

La *Manie de l'Indépendance* prise en ce sens, devait fournir le sujet d'une comédie d'un ordre très-relevé : l'homme et la société pouvaient y être envisagés sous un jour tout nouveau : un tel sujet appelle le talent mûri d'un profond observateur, et une plume énergique telle que celle qui nous a peint l'égoïsme du nouveau Philinte, par exemple, ou celle qui a si bien mis en action l'ambition aux prises avec l'intérêt : de tels portraits se refusent au pinceau délicat qui brillante une miniature; ils veulent un dessin ferme et vigoureux, une couleur forte et en tout une manière franche et hardie, celle des maîtres dans tous les genres et dans tous les arts.

L'auteur anonyme de l'ouvrage nouveau donné dernièrement au théâtre français, sous le titre de la *Manie de l'Indépendance*, n'a point rempli l'idée que beaucoup de spectateurs s'étaient formée : l'imagination de ces spectateurs avait agrandi le cadre; l'auteur semble s'être attaché à le rapetisser; on ne peut guères nommer son ouvrage une pièce de caractère; ce caractère est faiblement indiqué, et plus faiblement soutenu.

Le principal personnage est un jeune homme comblé dans la maison paternelle de toutes les marques de tendresse et

d'indulgence qu'un fils unique peut y recevoir. Une jeune cousine, aimable et riche, lui est destinée; elle va se rendre à Paris, mais notre jeune homme a fait vœu d'indépendance et, de l'aveu de son père, il va chercher la liberté et des occupations de son goût, dans un hôtel garni. Il y est à peine, qu'il y trouve l'ennui inséparable de l'oisiveté; un vide qu'il était loin d'attendre, un défaut de soins auquel il était peu accoutumé; le défaut d'occupation, le besoin de distraction le déterminent à en chercher de bien dangereuses; il va jouer, il perd ce qu'il possédait; une lettre de change lui est présentée, il ne peut la payer; des huissiers se présentent, il les charge de coups; on va le traîner en prison; la maîtresse de l'hôtel garni le sauve, et voilà notre indépendant qui en peu d'heures a subi toutes les sortes de servitudes, tous les genres de besoins.

Il faut avoir vu la pièce pour croire que cette maîtresse d'hôtel garni, qui déjà a charmé son jeune hôte, et qui le sert si généreusement, n'est autre que la belle cousine qui lui est destinée. L'auteur ne pouvait imaginer un moyen plus commun, et moins digne de son sujet. Et quoiqu'il dise ;

Dans un noble projet, tout moyen s'ennoblit,

Il a dû s'appercevoir aux murmures du parterre,

parterre, dès que ce moyen a été reconnu pour le ressort principal de l'ouvrage; qu'on ne trouvait rien de noble dans le projet, et sur-tout rien de vraisemblable; rien de convenable et d'intéressant dans le moyen.

Le premier acte a été entendu avec assez de faveur, quoique dès la première scène on ait paru juger que l'ouvrage n'aurait point le degré d'élévation et de force comique que son titre semblait promettre. Les murmures se sont élevés au moment que nous venons d'indiquer; quelques tirades relatives à une sorte d'indépendance tout-à-fait étrangère à celle que l'auteur a traitée, ont paru des hors-d'œuvre déplacés, et ont excité de nouvelles marques de mécontentement; l'action paraissait devoir marcher au second acte, et l'on se disposait à écouter; mais bientôt le vide qu'éprouvait le jeune indépendant, dans sa situation, s'est fait ressentir dans les scènes où il n'a que trop fait partager le malaise, et il faut le dire, l'ennui qu'il éprouvait.

Au troisième acte, nul progrès dans l'action, mais des scènes parasites, et de celles qu'on nomme à tiroir, des personnages nouveaux mis à la place de ceux avec lesquels on avait fait connaissance, et qu'on ne revoit plus; au quatrième, des scènes de records et d'huissiers, des

quiproquo, et un imbroglio ressemblant plutôt au motif d'un final d'opéra qu'au nœud d'une action comique. Le 5me. acte allait commencer, les murmures et l'agitation violente du parterre ne l'ont pas permis; les acteurs ont lutté long-temps; Baptiste aîné a vainement demandé que le public manifestât s'il désirait que la pièce fut continuée; le redoublement du tumulte était la seule réponse du parterre; après un quart-d'heure d'attente et de persévérance, Baptiste aîné et Mlle. Mars, qui étaient en scène, se sont retirés, et la toile est tombée.

Quoique le cinquième acte de cet ouvrage ne nous soit pas connu, nous avons peine à croire qu'il eût pu racheter les défauts des quatre premiers, et sauver le vice radical de l'ouvrage, qui nous paraît être d'offrir un personnage principal qui n'est ni comique, ni intéressant. Quelques scènes agréables, des intentions comiques, de jolis détails, et parfois des vers heureux, ne peuvent dans un ouvrage en cinq actes, tenir lieu d'action, et suppléer à la peinture du caractère annoncé.

Nous venons de parler de quelques vers heureux; ils le sont plus par la pensée qui est en général ingénieuse et piquante, que par le tour poétique et l'expression. La versification de cet ouvrage a paru singulièrement négligée; à l'exception de

quelques tirades, une dangereuse facilité s'y fait trop sentir; des enjambemens vicieux, des rimes hasardées, et un emploi sans mesure de toutes ces petites parties du discours qui surchargent un vers plus qu'ils ne le remplissent, ont été fréquemment remarqués : si donc la pièce reparaissait, comme cela serait possible, en trois actes, et sous un titre moins ambitieux, l'auteur en rectifiant son plan, aurait quelque soin à donner à son style, où, nous le répétons, la finesse et le piquant de l'idée, sont trop rarement soutenus par l'élégance et la correction du vers.

Les acteurs ont joué avec autant d'ensemble que le trouble de la représentation l'a permis; Mlle. Mars, depuis quelque temps indisposée, a été revue avec une vive satisfaction; Damas a très-bien joué le rôle principal; peut-être un acteur plus jeune y eût-il été mieux placé; Baptiste aîné avait accepté un rôle complettement nul pendant les 2me., 3me. et 4me. actes; Michot a fait valoir, dans son rôle de valet, de piquans mais trop fréquens *à parte;* dans une scène épisodique, Baptiste cadet a joué avec une grande vérité un rôle de libraire, très-convenable dans un proverbe, véritable hors-d'œuvre et remplissage trop sensible dans une comédie.

S....

Théatre impérial de l'Opéra-Comique.

Le Billet de loterie.

Les auteurs anonymes du *Billet de loterie*, donné dernièrement à l'Opéra-Comique, ont joué de bonheur. Pour nous servir des expressions que leur titre indique et permet, ils ont retiré un intérêt fort honnête de leur mise ; ils n'ont pas obtenu un lot bien considérable, mais leur jeu était modeste ; ils ont gagné en ne jouant qu'un extrait déterminé, cela vaut mieux que de perdre en poursuivant le quine.

On prétend que leur sujet est historique ; cela importe aussi peu au mérite de l'ouvrage qu'à son succès ; la seule question est de savoir si cet ouvrage est bien fait dans ses petites proportions, s'il amuse, s'il intéresse, si le comique en est de bon goût : le succès a résolu affirmativement cette question.

Un colonel français devient épris, en Angleterre, d'une célèbre virtuose qui a quitté Paris sur la foi du produit des souscriptions anglaises, et des concerts à bénéfice de Londres ; mais à Londres elle n'a trouvé que des protecteurs insensibles aux prodiges de son art, et des rivales sans générosité. Elle n'a pu se faire entendre ; tous les moyens qu'une cabale ennemie peut faire jouer, ont été em-

ployés contre elle : au lieu de briller à *Covent-Garden*, elle éprouve dans un hôtel garni tous les besoins auxquels on est en proie dans un pays où l'on n'a apporté que son talent, et où ce talent est étouffé.

L'officier français veut réparer envers sa jeune compatriote l'injustice du sort : il est déjà riche ; il compte sur un héritage immense ; il a un beau nom, un rang élevé, et il offre l'hommage de tout cela à la belle cantatrice en lui offrant sa main. Il ne reçoit que des refus délicats, mais absolus. Il ne voit plus que deux moyens pour obtenir un consentement : le premier est de se faire croire ruiné ; le second de rendre la jeune Adèle à son tour plus riche que lui ; pour le premier moyen, un conte forgé à plaisir suffit ; le second moyen est moins aisé, mais non pas introuvable. Notre officier feint, dans sa détresse prétendue, d'avoir recours à la loterie ; il met Adèle de moitié dans son jeu, sur des numéros qu'elle-même indique, et un moment après revient triomphant, accompagné d'une troupe de musiciens, porteur d'un billet gagnant un quaterne de 400,000 fr. ; la moitié est à Adèle ; elle peut assurer le bonheur de son amant, et ne lui refuse plus son aveu ; au même moment, sa petite suivante entre désolée ; elle avait mis à la loterie sur les numéros dictés

par sa maîtresse ; elle apprend que celle-ci a gagné un quaterne ; elle demande les numéros ; on les lui montre ; *c'est avoir du malheur*, dit-elle, *c'est sur ceux là que j'ai perdu*. La pièce avait fait plaisir ; mais ce dernier mot a fait fortune et a assuré celle de l'ouvrage, où l'on a trouvé la faiblesse du fonds suffisamment rachetée par la grace et le piquant des détails.

Mme. Duret, Mme. Gavaudan, Gavaudan, Juliet, sont les seuls acteurs qui paraissent dans ce petit opéra ; ils y sont tous quatre bien placés, et y paraîtront souvent. La musique est de M. Nicolo ; elle est fort analogue aux paroles ; comme l'ouvrage, elle sent peu le travail ; comme le dialogue, elle a de l'esprit et de la légèreté. Les airs sont faits pour les voix de ceux des acteurs qui en ont, et même pour les voix des chanteurs qui n'en ont pas ; c'est ainsi qu'à la suite de petits morceaux de genre agréables, Mme. Duret développe dans deux airs, toute l'étendue de ses beaux moyens. C'est en répétant, *non, non, non, non, il ne chantera pas*, que sur un motif de rondo très-aimable, elle chante le *vaudeville*, la *romance*, l'*air français*, l'*aria*, la *polonaise*, etc. etc. etc. Elle se plaint de son peu d'art, et elle en produit tous les effets avec une supériorité qui peut seule en faire excuser l'étonnante prodigalité. L'air dont nous par-

lons est le pendant de celui de *Kaisi* dans le *Calife de Bagdad ;* le succès de l'un a donné l'idée de l'autre ; tous deux pourraient être mieux en scène, et coupés par un interlocuteur dont le dialogue motivât la variété des motifs du compositeur. Quoi qu'il en soit, paroles et musique, acteurs et cantatrices, tout a été vu et entendu avec beaucoup de plaisir, tout a été vivement applaudi : les auteurs auraient pu se laisser nommer ; leur modestie seule avait quelque chose à craindre ; peut-être redoutait-elle avec raison des éloges peu proportionnés à l'importance de l'ouvrage, qui n'est en effet qu'une agréable bagatelle. M. Nicolo a été nommé comme compositeur ; le parterre désirait qu'il se montrât ; mais il s'est contenté d'avoir mérité ses applaudissemens.

S....

Théatre du Vaudeville.

Les Dervis.

Je ne sais si Mlle. Lenormand, qui jouit d'une si belle réputation parmi nos jolies femmes, grace à la perspicacité merveilleuse avec laquelle sa vue pénètre dans l'avenir ; je ne sais si cette nouvelle sybille, qui, dit-on, fait, avec tant de succès, le *petit jeu* pour douze fr., et, plus heureusement encore, le *grand*

jeu pour un louis, trouverait parmi les Turques autant de prosélytes que parmi nos Françaises; ce qu'il y a de sûr, au moins, c'est que cette philosophie, qui commence à éclairer les Musulmans d'un certain rang, n'a pas encore percé dans les classes subalternes de la société de Constantinople; on en peut donc conclure que la masse du peuple y est encore grossière, ignorante, facile à tromper, et que des charlatans, des dervis, par exemple, sont tout aussi révérés, aujourd'hui, dans un des faubourgs de Byzance, que leurs prédécesseurs l'étaient dans les déserts de l'Arabie, quelques années après Mahomet : cette présomption, du moins, sert à fonder la vraisemblance de l'intrigue du vaudeville nouveau; car l'action est établie toute entière sur la crédulité des habitans de Constantinople.

Arlequin et Lélio, tous deux échappés des galères, ou peu s'en faut, endossent l'habit de dervis pour se soustraire aux recherches; et pour utiliser davantage encore leur déguisement, se mêlent de dire la bonne fortune aux gens du quartier. Les nouveaux devins se font bientôt une éclatante réputation; c'est à qui viendra les consulter. Les avares, les maris, les femmes, les jeunes filles assiégent le sanctuaire, et chacun s'en va content. Arlequin et Lélio ont le talent de satis-

faire tout le monde. Des trésors aux avares, des époux aux jeunes filles, des femmes fidèles aux maris, des amans constans aux femmes, telles sont les prédictions de rigueur au moyen desquelles ils embellissent l'avenir des autres, et rendent pour eux-mêmes le présent fort supportable. Il n'est pas jusqu'à certain cadi, vieillard imbécille, qui ne vienne à son tour mettre les talens des faux dervis à l'épreuve. Mais ici la scène change, et le vieux commissaire mahométan est le seul pour qui l'avenir ne soit pas couleur de rose. On commence par lui ordonner une flagellation, et lorsque cette cérémonie indispensable est accomplie, Arlequin, qui s'est déguisé en pacha, paraît tout-à-coup, et veut faire traîner en prison le cadi épouvanté. On demandera à quoi bon ces moyens violens? Le voici : le cadi Taher est devenu propriétaire de la charmante Isabelle, maîtresse de Lélio; il s'agit de recouvrer ce précieux trésor, et Taher se trouve encore trop heureux d'abandonner son esclave pour obtenir sa liberté. Cependant les dervis, qui redoutent, et non sans raison, de donner lieu à des recherches fâcheuses, se disposent à quitter Constantinople pour retourner dans leur patrie, et sur ce, je crois, l'auteur les envoie droit en France. Je ne sais pas précisément quelle est la patrie de Lélio;

mais il n'est pas permis d'ignorer qu'Arlequin est natif de Bergame.

Il n'y a, dans cette prétendue folie-vaudeville, ni beaucoup de gaieté, ni beaucoup d'esprit ; encore moins de connaissance de la scène. Mais en revanche on y trouve force longueurs et force lieux-communs. Les couplets ne dédommagent pas du peu de mérite du dialogue ; cependant, à toute rigueur, on peut citer celui-ci :

La vie est un banquet de fête,
Au genre humain il est donné ;
Mais souvent la mort indiscrète
  Arrive avant qu'on n'ait dîné.
Il faut alors, au gré de son caprice,
  Que chacun lève le couvert ;
Jouissons donc dès le premier service ;
Qui peut compter sur le dessert ?

L'auteur a voulu garder l'anonyme, et quoiqu'il ait obtenu ce qu'aujourd'hui ses confrères sont convenus d'appeller un succès, il faut plutôt louer sa discrétion que sa modestie.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans ce volume.

BIBLIOGRAPHIE.

INSTITUT DE FRANCE.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Mélanges.

Littérature.

Spectacles.

Théâtre Français.

Théâtre impérial de l'Opéra-Comique.

Théâtre du Vaudeville.

Fin du dixième volume.